GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 5 Janvier 1775.

De Londres, le 18 Décembre.

On s'occupe beaucoup dans cette Ville des maladies des femmes en couche, de la maniere de les prévenir, & des moyens d'y remédier. M. Charles *White* publia il y a deux ans un excellent ouvrage sur ce sujet, qu'on a traduit depuis en françois, & qui va bientôt paroître à Paris, chez Vincent, Libraire. Le Doct. Kirkland a traité la même question cette année, & a joint à ce premier travail, deux dissertations, dont l'une a pour objet le cerveau & les nerfs, & l'autre la sympathie des nerfs, ainsi que les différentes especes d'irritabilité. Ces dissertations liées étroitement avec le premier sujet, & ne faisant qu'un même volume, tendent à détruire l'opinion tant de fois combattue de ceux qui prétendent que les nerfs sont des canaux creux, dans lesquels circule un fluide, principe de leurs mouvemens; il s'agit de la sympathie du corps dans la seconde, & l'Auteur la prouve par l'expansion du cerveau, & vraisemblablement de ses membranes, toutes choses comme on voit, très-connues, & pourtant encore assez hypothetiques. Une chose plus certaine, mais qu'on ne connoît point assez, ou du moins à laquelle on ne fait pas assez d'attention dans les femmes grosses, c'est l'état d'irritabilité qui accompagne tous les periodes de la grossesse & du part. C'est à cet état qui n'a jamais échappé aux grands Médecins que M. Kirkland s'arrête pour y faire l'application de ses principes sur le systême nerveux, & en déduire des corollaires pratiques, dans lesquels on ne peut s'empêcher de remarquer des vues neuves & intéressantes. M. Kirkland avance surtout que la fievre de lait n'est point produite par l'elaboration du lait, ni par l'abord de ce fluide vers les mammelles, mais par la seule irritation de la matrice, certainement très-engorgée dans ces momens; l'abord du lait dans les mammelles, n'est que la crise de cet engorgement; si l'on considere jusqu'où peuvent aller les suites de l'embarras de ce viscere, lorsque l'écoulement du lait par les mammelles est manqué, qu'on juge des dangers que courent les meres qui, pour éviter de nourrir leurs enfans, & pour ne point alterer la beauté de leur sein, se dévouent à cette pratique meurtriere. L'ouvrage du D. Kirkland se vend à Londres, chez *Baldwin.*

Le Docteur *Butter*, dans un autre ouvrage sur la coqueluche, avoit vanté les bons effets de la cigue contre cette maladie. Un Anonyme qui n'est pas de son avis, a publié des remarques critiques à ce sujet, & a joint à ce premier travail un nouvel essai sur la coqueluche, qui font ensemble une brochure estimée; on la trouve chez le même Libraire.

Les acides ont encore fixé l'attention d'un Médecin Anglois; on vend depuis peu, chez Cadell, *un Essai sur leurs vertus médicinales*, par le Docteur Samuel *Farr.*

On mande de Berne, que l'excellent ouvrage de M. de Haller, intitulé, *Historia stirpium helveticarum*, a donné lieu à un second ouvrage écrit en langue du pays, ayant pour titre: *Description succincte des plantes indigènes*, dont l'usage peut être fort nuisible, & même causer la mort aux hommes & aux animaux; par M. J. H. Koch, Apotichaire à Thoun; lequel ouvrage se vend à Berne chez Wagner. Que n'en avons-nous de pareils dans toutes les Provinces de France? C'est bien de quoi les Académies devroient s'occuper: nous l'aurions dans une seule année, si ces recherches locales devenoient une seule fois le sujet général du prix de Médecine de toutes les Académies du Royaume.

M. de Haller qui ne cesse d'illustrer sa patrie, & que sa célébrité a mis en correspondance avec plusieurs Savans de l'Europe, s'est enfin déterminé à publier les lettres qui la composent. Il vient d'en paroître un volume à Berne, ayant pour titre: *Epistolarum ab eruditis viris ad al. Hallerum scriptarum pars prima. Vol. V.* depuis l'année 1761 jusqu'à l'année 1768. Nous joindrons à cet article l'annonce de deux Thèses soutenues à Strasbourg, l'une sur l'usage &

l'abus des instruments dans l'art des accouchemens, *de usu & abusu instrumentorum in arte obstetricià*, par M. Claude-Hilaire Laurent, & l'autre contenant quelques expériences & observations sur la bile. On trouve des exemplaires de la premiere, à Paris, chez *Monory*, Libraire, rue du Petit-Lyon.

De Montpellier, le 22 Décembre.

Deux femmes de cette Ville, atteintes chacune d'une hydropisie universelle, ont été parfaitement guéries par la simple application sur le ventre, d'un topique fait d'oignons blancs cuits sous la cendre. On ne dit pas le tems pendant lequel ce remede a été continué. Mais on assure qu'il a eu plusieurs fois le même succès avant d'être publié. Les frictions avec l'huile d'olive ont réveillé l'attention des Praticiens au sujet de l'hydropisie, & ont donné lieu à la publication de cet autre topique. Nous ajouterons en faveur de l'huile d'olive, la cure d'un Inspecteur de Police de cette Ville, auquel un de ses amis communiqua la Feuille de Santé, où, pour la premiere fois, nous faisions mention de l'efficacité de ce remede. Aussitôt averti du moyen, le malade qui avoit inutilement essayé de plusieurs autres, y eut recours; & de désespéré qu'il étoit, il se porte bien aujourd'hui, & vaque librement à ses affaires.

On lit dans un ouvrage estimé, qu'une hydropisie bien caractérisée, fut guérie par l'usage d'un bol fondant composé de cloportes, écrasés & réduits en pâte, de la gomme ammoniac, de la fleur de soufre, & de la conserve d'enulla campana : qu'à ce premier remede fut joint l'oxymel scilitique en loch, & que le malade prenoit outre cela six fois le jour à des distances égales, trois onces de suc exprimé de toute la plante de pissenlit. L'Auteur ne détermine pas les doses; mais nous trouvons dans sa méthode une maniere de donner les cloportes, qui doit en augmenter l'efficacité; on sait que les millepieds qu'on fait brûler, ont moins d'efficacité que ceux qu'on met tout vivants dans les bouillons; on doit donc plus attendre encore des cloportes, seulement écrasées & avalées tout de suite.

Une pauvre femme d'Orgon en Provence, a mis au jour, le 2 du mois dernier, trois enfans vivans, dont la conformation est extraordinaire. Le nez du premier forme le tiers du volume de sa tête, un peu moins grosse que l'est communément celle d'un nouveau né. Le second est venu au monde avec trois dents, & absolument sans oreilles, il n'a même aucune espece d'ouverture aux endroits où ces organes sont situés. Le troisieme est pourvu d'une tête à deux faces, mais celle de derriere n'est pas aussi parfaire que l'autre; la bouche & les yeux n'en sont point ouverts, & l'on prétend qu'il ne peut respirer par les narines, quoiqu'elles ne paroissent point bouchées. Les jeux de la nature sont assez communs, mais il est rare d'en rencontrer de pareils.

Extrait d'une Lettre écrite de Soissons, par M. Dufot, Médecin, Pensionnaire du Roi & de la Ville Professeur de l'Art des Accouchemens pour les Sages-Femmes de la campagne, &c.

» Voici, Monsieur, une observation sur un enfant nouveau né, rappellé à la vie par une Élève Sage Femme du premier Cours Public d'Accouchemens de Soissons.

Marguerite Clouet, Élève Sage-Femme pour le village de Cussy, subdélégation de Soissons, à une demie-lieue de cette Ville, a été appellée auprès de Jeanne Benoist, femme de Jean Laforge, Vigneron, Habitant de Cussy. Cette femme étant à terme de grossesse, s'est blessée le matin, même pour être montée imprudemment sur un âne, d'où elle est tombée. L'enfant, après avoir souffert au passage, est venu au monde *sans pouls, sans mouvement au cœur & ne donnant aucun signe de vie....* La Sage-Femme ne s'est point hâtée de faire la ligature du cordon ombilical, ni de le couper. Elle n'a pas voulu interrompre la communication entre la mère & l'enfant.... Elle a frotté le corps de l'enfant avec des linges chauds, puis avec du vin tiède; elle lui a soufflé à diverses reprises & avec force dans la bouche & en lui serrant les narrines. Après plusieurs de ces tentatives, la circulation de la mere à l'enfant s'est rétablie, ou au moins s'est rendue sensible; l'enfant a donné quelques signes de vie, il a reçu le baptême, & a vécu jusqu'au lendemain matin. Je vous prie, Monsieur, de mettre cette observation dans votre Gazette de Santé. Je me rappelle d'y en avoir lu une semblable. Ces exemples pourront servir à ralentir l'ardeur & l'empressement que la plupart des Sages-Femmes de la campagne ont pour délivrer précipitamment les femmes accouchées. Il est rare qu'elles fassent des tentatives pour rappeller à la vie les enfans nouveaux nés qui leur paroissent être morts. Combien n'y a-t-il pas de victimes de l'impéritie de ces prétendues Matrones, parmi ces enfans prétendus morts nés? Les vieilles Sage-Femmes des campagnes pourront aussi profiter de cette observation; quoiqu'avec l'âge l'ignorance devienne indocile, & qu'alors les mauvaises habitudes soient plus impérieuses & les préjugés bien plus opiniâtres, il faut cependant les instruire, c'est un des premiers devoirs de l'homme de bien, & celui que

vous remplissez avec tant de zèle & de succès dans votre utile & intéressante Gazette.

Comme nous ne sommes que les rédacteurs des matériaux qui entrent dans ces feuilles, on ne trouvera pas, sans doute mauvais, que nous y ayions inséré l'éloge que veut bien en faire M. Dufot; c'est moins pour nous que brûle cet encens, que pour nos illustres Correspondans, auxquels nous devons publiquement le tribut de la plus juste reconnoissance. A peine M. Dufot qui la partage, a-t-il commencé ses intéressantes leçons sur l'Art des Accouchemens, qu'il a la satisfaction d'en recueillir le fruit. Quel sujet d'encouragement pour ce Médecin charitable qui sçait mettre si utilement ses connoissances & ses talens à la portée du Peuple.

Nous apprenons de Rouillac en Agenois, qu'un Chasseur, baigné de sueur, ayant bu abondamment de l'eau d'un puits, tomba mort dans l'instant même; qu'un Seigneur respectable par ses qualités, ses lumières & les charités qu'il exerce envers les pauvres, passant par bonheur, descendit de sa voiture, & qu'ayant trouvé cet homme étendu par terre sans connoissance & sans pouls, il fit jetter tout de suite beaucoup d'eau sur son corps, ce qui opéra un si grand effet, que le mort apparent poussa un soupir au bout d'un quart d'heure, & s'assit lui-même après avoir été encore arrosé pendant dix autres minuttes; qu'enfin ce Chasseur ayant ensuite été transporté dans un lit chaud, eft parfaitement bien revenu de son asphyxie. Continuons d'instruire les campagnes; que les gens de l'Art & les personnes éclairés par leur bonne éducation daignent nous seconder; bien-tôt les moyens de prévenir & de combattre les accidens feront familiers, & les malheurs deviendront plus rares.

De Paris le 2 Janvier.

Les maladies éruptives continuent de se répandre, mais elles sont de peu de conséquence, & les petites véroles semblent avoir cédé à l'action des derniers froids; mais comme chaque température donne lieu à des maladies particulières, le tems doux qui a remplacé le froid, a produit beaucoup de catharres, d'enchiffrenemens, de maux de gorge, de toux & de dévoyemens. Cette dernière affection, dont le principe & la cause sont les mêmes que dans les précédentes, a été pourtant plus commune; ceux qui l'ont éprouvée ont senti quelquefois des douleurs de colique. Mais dans tous les cas la nature est venue au secours de ces indispositions, dont les malades ont guéri en se tenant un peu plus chaudement, & sans faire d'ailleurs aucun remede.

MM. Moreau & Bernard, Docteurs-Régens de la Faculté, ont prononcé aux Ecoles de Médecine le 20 & le 27 du mois dernier; l'un un discours latin, dans lequel il a prouvé que le travail & les peines, attachés à l'étude & à l'exercice de la Médecine, étoient compensés par l'agrément & par la gloire. *Medicinam ut laboris & difficultatis, sic gloriæ & amænitatis plenam esse*; l'autre un discours françois, dans lequel il a également prouvé, *qu'il est nécessaire au public que les Médecins traitent les maladies externes conjointement avec les Chirurgiens, & que ces derniers même y trouveroient leur avantages.* M. Moreau a continué le jour suivant ses leçons de physiologie, auxquelles ce discours devoit servir d'introduction; & M. Bernard a de même continué le lendemain ses leçons de Chirurgie françoise.

Trois Démonstrateurs particuliers ont également ouvert leur Amphitéâtre; le premier est M. *Sigaud de la Fond*, Professeur de Mathématiques, Démonstrateur de physique expérimentale &c. en l'Université, & membre de plusieurs Académies; ses leçons regardent la physique expérimentale, & il les fait toujours dans son cabinet, rue S. Jacques près S. Yves. L'auteur est M. *Valmont de Bomare*, Démonstrateur d'histoire naturelle. Ce cours concerne les trois regnes de l'histoire naturelle. M. Valmont le continue dans son cabinet rue de la Verrerie, & donne deux mêmes leçons chaque jour à des heures différentes, ce qui fait deux cours, & devient très-commode pour le public. Le troisieme enfin est M. *Ferrand*, Maître en Chirurgie &c. qui enseigne l'anatomie, les maladies chirurgicales & les opérations qui leur conviennent. L'Amphitéâtre de ce dernier, est rue Mâcon.

LIVRES NOUVEAUX.

Traité de la construction théorique & pratique du scaphandre, ou bateau de l'homme, approuvé par l'Académie Royale des Sciences; par M. l'Abbé de la Chapelle, *Censeur Royal, &c. vol. in-8°. enrichi de figures en taille-douce. A Paris, chez Debure père, & chez l'Auteur, rue Sainte-Anne. Prix, 3 liv. 12 sols, broché.*

Nous ferons mieux connoître cet utile ouvrage, dans l'une des prochaines feuilles.

Histoire de la Chirurgie, depuis son origine jusqu'à nos jours; par M. Dujardin, *Chirurgien du Collège & de l'Académie Royale de Chirurgie, &c. tome 1, in-4°. A Paris, de l'Imprimerie Royale, & se vend, rue des Poitevins, à l'Hôtel de Thou. Prix, 12 liv. 10 sols, broché; 14 liv. 10 sols, relié.*

Nouvelle Table des articles contenus dans les volumes de l'Académie des Sciences de Paris, de-

puis 1665 jusqu'en 1770, dans ceux des Arts & Métiers, publiés par cette Académie, & dans la Collection Académique; par M. l'Abbé Rozier, *Chevalier de l'Église de Lyon, Membre & Correspondant de plusieurs Académies, & ancien Directeur de l'École Royale de Lyon; tome 1. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.*

Cet ouvrage fait avec la plus grande intelligence, doit passer dans les mains de tous les Sçavans & de tous les Artistes. Rien n'est plus aisé, moyennant cette nouvelle Table, de trouver tout d'un coup ce qu'on cherche; & comme l'Auteur s'est moins occupé de faire des volumes que de se rendre utile, il a laissé des pages en blanc, de manière qu'en suivant sa méthode, chacun pourra continuer cette Table, à mesure que les Mémoires de l'Académie & de la Collection Académique paroîtront. L'invention de cette Table est due à la nécessité de consulter les ouvrages cités dans la rédaction *des Observations Périodiques sur la Physique, sur les Arts*, &c. Ainsi l'on peut dire que ce Journal qui a pris une forme nouvelle dans les mains de M. l'Abbé Rozier, en a produit un autre non moins utile. On ne sçauroit trop engager l'Auteur à continuer d'applanir les difficultés qui s'opposent à l'étude des Sciences & des Arts. Ce service rendu à la Société, ne sera pas infructueux, & déja le Public a payé à M. l'Abbé Rozier le juste tribut de sa reconnoissance par l'accueil fait à ses différentes productions.

Médecine des Animaux.

Enfin nous avons reçu des détails sur l'épizootie qui regne dans le Bearn, la Gascogne, &c. Cette maladie est la même qui a regné dans le Limouzin en 1771. Dans le commencement qu'elle se manifesta dans cette derniere Province, on crut, comme dans le Bearn, que c'étoit le charbon, ce qui fit donner des remedes échauffans, comme theriaque, orvietan, &c. On incisoit les bestiaux dans les parties affectées; les incisions étoient nécessaires, mais on en arrêtoit l'effet en appliquant sur la playe, du vitriol, de l'arsenic & autres caustiques qui empêchoient l'évacuation, au lieu d'y mettre des suppuratifs; par ces remedes on augmentoit le mal, & les ravages furent incroyables Lorsqu'on fut plus éclairé, on reconnut que la maladie n'étoit qu'une fievre putride maligne, les bestiaux périssoient, ou par un transport au cerveau qui les faisoit bondir dans les prairies, ou par une inflammation de poitrine ou au bas-ventre. La fievre maligne occasionne des éruptions à la peau, qui ne peuvent se faire aux bestiaux, parce que le cuit est dur, de-là vient que l'humeur qui se dépose dans le tissu cellulaire, le corromp & y cause la gangrene. Quelquefois il paroît une enflure dans cette partie, mais ce n'est que lorsque le mal a beaucoup empiré. Quoiqu'il ne paroisse pas d'enflure dans les parties du dépôt, on connoît au tact où il est formé; la peau en général desséchée par l'inflammation, est aride comme celle d'un tambour; il faut connoître le mal dans son principe pour en arrêter les progrès, car il est incurable lorsqu'une fois il est arrivé à un certain degré. Plusieurs personnes ont cru que les bestiaux périssoient au moment qu'ils étoient attaqués de la maladie, parce qu'ils les voyoient manger & travailler un instant auparavant; c'est une erreur, l'animal étoit malade depuis longtems sans qu'on le connut, & il n'en mouroit en effet qu'au moment où la maladie étoit parvenue à son dernier période. Il faut cependant convenir qu'elle est de nature à faire des progrès rapides si on n'y remedie promptement, c'est par cette raison qu'on ne sauroit donner trop d'attention aux bestiaux même en santé. Les proptiétaires des bestiaux ducantoñ de l'épizootie, doivent avoir attention soir & matin de toucher le nez des bestiaux, s'ils le trouvent plus froid qu'à l'ordinaire (car ils l'ont toujours,) c'est une marque presque certaine que l'animal est malade. Ils doivent ensuite passer la main sur l'épaule jusqu'à la chute des teins; si l'animal plie sous la main, c'est une marque certaine de maladie, il faut alors pour en connoitre le siege, palper la peau dans toutes les parties, parce qu'il se fait souvent plusieurs dépôts, on connoît à la secheresse de la peau sur ces parties, où sont les dépôts; c'est d'après cette connoissance qu'on applique les remedes. Le principal consiste à faire tout de suite une incision cruciale assez grande & assez profonde pour couper au moins le cuir sur chaque partie du dépôt, à y appliquer un onguent suppuratif, & à panser deux fois par jour la playe; il se fait souvent des escares très-grandes, & les playes sont très-longues à guérir, même après la maladie.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes fur les moyens de fe bien porter, & de guérir quand on eft malade.

Du Jeudi 12 Janvier 1775.

De Cambray, le 20 Décembre.

IL s'eft élevé ici une difpute entre le College de Médecine & le Corps des Apothicaires d'un côté, & de l'autre un homme établi dans un village voifin, lequel fans titre & fans connoiffance, & fur la feule infpection des urines, s'avifoit de préparer & de diftribuer des remedes dont il déroboit la compofition au public, & que peut-être il ne connoiffoit pas lui-même. Son ignorance a été démontrée par une confultation qu'il envoyoit à Cambray, & que l'on a fait imprimer pour défabufer le public trop fouvent prévenu en faveur de ces fortes de gens, qui font le fléau des campagnes. Une Sentence rendue par la Jurifdiction des Echevins de Cambray, a decreté la faifie faite des remedes de cet Empirique, declaré les objets faifis confifqués, ordonné la fuppreffion de la confultation donnée par cet homme qui avoit ofé la figner, & l'a condamné en 150 livres de réparation; lui faifant en outre défenfes de fe qualifier Médecin, & de compofer & débiter des remedes & drogues, ni de profeffer la Médecine. On ne peut qu'applaudir à un jugement fi fage, fi conforme aux loix, & qui tend à purger la fociété de ces Medicaftres, qui la dépeuplent par des remedes toujours dangereux & fouvent meurtriers. A notre tour nous croyons ne devoir jamais nous laffer de prévenir le public contre ces fortes de perfonnes. Il nous fouvient d'avoir fait confulter plufieurs fois à Paris, de ces foi-difans Médecins d'urine, dont on a compté tant de merveilles; chaque fois nous leur envoyions de l'urine humaine, mêlée tantôt avec celle de cheval, tantôt avec de l'eau de riviere, quelquefois avec de la tifanne des malades. Jamais la confultation n'a été conforme à l'état de ces malades; fouvent ils les difoient vieux, quand ils étoient jeunes, bien malades lorfqu'ils étoient mieux, & dans prefque tous les cas leurs confultations fe reffembloient au point d'y confeiller toujours à-peu-près les mêmes remedes.

De la Pommeray en Anjou, le 25 Décembre.

Il y a dans plufieurs paroiffes du Bas-Anjou, des familles fex-digitaires, dans lefquelles cette difformité fe perpetue, quoiqu'elles s'allient avec des perfonnes qui en font exemptes. Voici les remarques que fait à ce fujet M. Renou, ancien Chirurgien, Aide-Major & Maître en Chirurgie de cette Ville. » C'eft toujours à côté des pouces que croiffent les doigts furnuméraires, & leur premiere phalange qui eft fituée fur l'os trapeze du carpe, & qui répond aux os du métacarpe, eft contigue dans toute fon étendue avec celle du pouce que la même peau recouvre. Quelquefois les deux autres phalanges fuivent auffi la même direction, & la même contiguité dans toute leur longueur, & forment par ce moyen un pouce double qui eft un peu fourchu à fon extrémité où il a deux ongles. D'autres fois le fixieme doigt fe fépare du pouce à fa feconde articulation; & cela fe fait tantôt en dehors, c'eft-à-dire à fa partie latérale externe, ou bien à fa partie contraire, c'eft-à-dire dans l'efpace qui eft entre ce doigt & le doigt index. Que ce foit le peré ou la mere qui foient atteints, & qui propagent cette difformité, leurs enfans des deux fexes en font indifféremment affectés. Ils n'ont pas toujours les pouces doubles, mais fouvent contrefaits, plus long d'un tiers que dans l'état naturel, applatis, & ayant les dernieres phalanges d'une articulation lâche, & retournée vers l'extrémité de l'index où elles atteignent prefque. Cette conformation extraordinaire n'empêche pas ceux qui l'ont, de faire tous les ouvrages de la campagne, & il y en a même qui exercent des métiers. Un homme ou une femme fex-digitaires ont quelquefois une partie, & même tous leurs enfans exempts de cette difformité, tandis que ces derniers au contraire produifent des rejettons chez qui elle reparoît dans le plus grand dégré. On a auffi été furpris que dans quelques familles

qu'on ne soupçonnoit point de ce vice, il naissoit un enfant avec six doigts à une main, & quelquefois autant à chacune. Que dis-je? On en a même vu un en avoir *six à l'une & sept à l'autre*; mais après avoir examiné la famille, & remonté à la source, il s'est toujours trouvé que quelqu'un des ancêtres avoit eu pareil vice de conformation: preuve sans doute que dans la nature, l'inconstance même a ses loix; qu'elle tend toujours à suivre & à revenir même à sa marche primitive, & cela jusque dans ses égaremens; car on ne peut qu'appeller ainsi une organisation qui n'ajoute au corps que des membres non-seulement inutiles, mais même incommodes & désagréables. Aussi les parens les font-ils retrancher, autant qu'ils le peuvent, dès le moment de la naissance de leurs enfans. Il m'est arrivé d'en amputer deux il y a quelques années, à une petite fille qui venoit de naître; & quoiqu'il me fallut atteindre jusqu'à leurs bases, & qu'il survint hemorrhagie, la petite fut guérie en très-peu de jours; aujourd'hui les cicatrices ne sont presque pas sensibles. Malgré cela, sa main est difforme, son pouce ayant la derniere phalange, renversée du côté de sa face latérale interne, & atteignant presque jusqu'à l'extrêmité du doigt index ».

Ce n'est pas seulement aux mains que se trouvent les doigts surnuméraires; M. Guérif, Chirurgien renommé à S. Florent-le-Vieux, a accouché depuis peu une femme d'un enfant qui avoit deux pouces aux pieds.

De Poitiers, le 28 Décembre.

M. L. M. D. B. T. allant visiter il y a quelques jours les domaines dans la paroisse de *Charrais*, à trois lieues de cette Ville, fut averti en passant dans ce Bourg, que la femme d'un pauvre journalier, nommée *Blanchet*, souffroit depuis trois mois d'une hydropisie considérable, qui menaçoit de l'étouffer; l'enflure avoit gagné toutes les parties du corps, la respiration étoit très-pénible, la malade ne pouvoit se mouvoir, & les gens de l'art ayant administré les secours usités en pareil cas, l'avoient abandonnée. Cet état désespéré toucha le Seigneur charitable, qui fit donner à la malade un plein gobelet d'huile d'olive; un quart d'heure après l'avoir bu, elle rendit par la voye des urines, une quantité considérable d'eau rousse & sanguinolente; l'enflure diminua, & la maladie se trouva rétablie *en peu d'heures*. Elle a repris ses occupations journalieres depuis. L'Auteur de cette observation observe qu'on avoit levé la malade avant de lui faire avaler le remede simple qui a opéré cette révolution extraordinaire. On ne doit pas s'attendre d'obtenir toujours de pareils effets; l'état de la malade n'étoit vraisemblablement qu'une bouffissure générale, & l'on a des exemples de pareilles maladies guéries presque subitement par un écoulement abondant des urines. La véritable hydropisie dépendante de l'obstruction de quelque viscere, & de l'altération invétérée du sang & des humeurs, ne céderoit pas d'une maniere aussi prompte, ou du moins exigeroit que le remede fût plus long-tems continué, & peut-être soutenu dans ses premiers effets, par d'autres remedes capables de déraciner la cause primitive de l'hydropisie. Mais c'est toujours beaucoup d'avoir sous sa main un moyen capable de produire des effets aussi prompts, contre une maladie aussi rebelle, sans avoir aucun risque à courir en l'administrant. En annonçant les bons effets des frictions avec l'huile d'olive contre l'hydropisie, nous indiquâmes en même-tems son usage intérieur dans le même cas; l'observation présente confirme cette apperçue. Elle doit encore fixer l'attention, & faire le sujet des recherches des Médecins des hôpitaux, afin de trouver le moyen de tellement combiner l'huile d'olives avec les autres remedes, que cette méthode puisse devenir utile dans tous les cas.

Du Buis-lès-Baronnies, le 31 Décembre.

Le zele de nos Correspondans ne se ralentit point; avec le commencement de l'année on a vu M. Dufot nous adresser une observation précieuse sur les accouchemens. Voici des réflexions pratiques que M. Nicolas vient aussi de nous communiquer. Toutes les personnes qui nous font parvenir des mémoires, auroient également part à nos feuilles si, se livrant moins aux hypotèses & aux systêmes, elles vouloient s'y occuper un peu plus de ce qui regarde la pratique de la Médecine, c'est-à-dire la véritable Médecine: *ars quæ medetur.*

« Qu'on est à plaindre, M., dans les campagnes, lorsqu'on y est dépourvu des secours que la Médecine offre à l'humanité souffrante! Que l'État auroit d'intérêt à prendre des mesures capables & de prévenir les désastres que l'ignorance porte tous les jours dans les familles, & d'assurer aux villages de bons Médecins, & des Chirurgiens habiles, à l'imitation de la Suede. On doit tout attendre d'un Roi bienfaisant qui ne s'occupe que du bonheur de ses peuples, & dont l'oreille n'est docile qu'aux conseils de la sagesse. La pleurésie étoit regardée dans le canton que j'habite, comme une maladie absolument mortelle, & comme l'écueil de la Médecine qu'on y pratiquoit. On me prévint charitablement lorsque j'y arrivai, qu'il seroit prudent de porter dans tous les cas

de point de côté, le pronostic le plus triste, pour mettre ma réputation naissante, à l'abri des événemens. L'avis me parut singulier; je le reçus avec docilité, & je cherchai à découvrir la cause des malheurs qui l'avoient inspiré. Je pénétrai aisément le mystère; l'imprudence des guérisseurs me parut avoit été depuis un tems immémorial, la source féconde des préjugés qui regnoient au sujet de la pleurésie & la péripneumonie. On faignoit jusqu'à huit & dix fois un malheureux paysan, déja épuisé par le travail pénible auquel sa misere l'assujettit; on ôtoit par ces saignées, à la nature, toutes les forces qu'elle eût pu employer à la coction de la maladie; & le malade périssoit des suites d'un affoiblissement, plutôt que de celles de la maladie que l'on cherchoit à combattre. Convaincu de la vérité que vous avez plusieurs fois insérée dans vos feuilles, qu'on n'est point assez avare du sang des gens de peine, je suivis une route bien opposée à celle de nos Médicastres, & j'ai eu depuis treis ans, la douce consolation de sauver tous les pleuretiques qui ont été confiés à mes soins, en ne leur donnant presqu'aucun remede, & en les faisant saigner (le plus rarement) deux fois. Voici quelle est ma méthode; (elle ne m'est point particuliere); c'est celle de la nature, la vôtre, M., & celle des Praticiens dont l'autorité doit être du plus grand poids. Voy. Mém. de l'Acad. de Dijon, p. 93. On ne sauroit l'exposer trop souvent aux yeux du public. Je fais d'abord respirer au malade la vapeur de l'eau chaude. Cette vapeur inspirée est un bain *local* pour le poalmon enflammé, ou la plevre affectée où elle est portée plus directement. Quand le point de côté est dans toute sa force, le pouls dur, la face rouge, je fais saigner le malade, & sur le champ, applique un emplâtre véficatoire bien chargé, sur le côté douloureux. J'ai observé qu'il est un moment indiqué pour la saignée, & ce moment je le saisis, autant qu'il est en moi. C'est celui où le pleuretique se plaint d'un bourdonnement, d'une espece de *bombus* dans l'oreille. Je ne sçais si mon observation sera trouvée judicieuse; mais je la donne de bonne foi, comme ayant été vérifiée plusieurs fois. Toutes les fois que j'ai pu saisir ce moment dont je viens de parler, une saignée & le vésicatoire ont suffi pour faire cesser en peu d'heures le point de côté. Je ne regarde pas le bourdonnement que j'ai observé, comme le signe mortel dont parle Hippocrate, & son fidele interprète Baglivi; *bombus aurium in acutis pessimus*. Il est sans doute d'une nature différente, mais il pourroit être suivi de la même catastrophe, si la saignée faite au même instant ne prévenoit l'engorgement qu'il annonce. Un Médecin peut-il toujours se flatter de rencontrer cet instant indiqué? Non; mais il doit na point épargner ses soins, lorsqu'il est à portée de voir souvent des pleuretiques.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 9 Janvier.

L'utilité de la Boîte fumigatoire portative, annoncée dans nos précédentes feuilles, a déterminé M. le Noir, Lieutenant-Général de Police, à établir dans Paris des secours gratuits contre les morts apparentes & subites. Ces secours que l'on trouvera chez tous les Commissaires de Paris, & qui sont semblables à ceux que la Ville fait administrer aux personnes noyées dans la riviere de Seine, dont le succès constant ne peut être révoqué en doute, consistent en une Boîte contenant une nouvelle pipe, pour injecter la fumée du tabac, un tuyau pour souffler dans la bouche du mort apparent, & un flacon d'eau spiritueuse, avec une instruction, dans laquelle sont exposés la maniere d'en faire usage, & d'autres moyens populaires d'une efficacité même reconnue. Le respectable Instituteur & Protecteur de cet établissement, nous en a confié la direction, afin que nous puissions le suivre avec exactitude, & le porter par des recherches continuelles, au point de perfection dont il est susceptible. Les Sergens & les Caporaux des différens Corps-de-Gardes de Paris, particulierement instruits du mécanisme de cette Boîte, seront aussi spécialement chargés de l'exécuter en présence du Commissaire, & sous notre direction, quand le cas se présentera. La Police leur accordera une gratification proportionnée à leur zele, toutes les fois qu'ils auront en occasion de l'exercer avec succès.

L'Instruction & la Boîte se trouvent chez Ruault, *Libraire, rue de la Harpe, & se vendent* 12 *livres; franc de port par tout le Royaume.*

Nous rendrons un compte particulier de cette instruction & de cette Boîte, dans une de nos prochaines feuilles, à laquelle nous joindrons la figure de cette même Boîte, & la maniere d'en faire usage.

En faisant part au Public de l'Observation rapportée par M. Banau, sur l'efficacité de l'eau froide contre les asphyxies, il nous est échappé de lui reprocher d'ignorer l'ancienneté de ce secours, & notre reproche paroissoit d'autant plus fondé, que M. Banau en attribuoit l'invention à M. Portal. M. Banau, sensible à notre critique, nous a adressé une lettre aussi curieuse qu'instructive sur ce sujet, dans laquelle il désavoue formellement cet hom-

mage rendu à M. Portal, & où il déclare comme faux tout ce qu'on a inséré dans son observation relativement à ce Médecin. Nous publierons incessamment ce désaveu.

Médecine des Animaux.

Suite de l'épizootie qui regne dans le Bearn &c.

Chaque paysan peut être médecin de ses bestiaux, un raisoit & de l'onguent suppuratif, sont tout ce qu'il faut pour agir au moment de la connoissance du mal. En même-tems on doit mettre les bestiaux à la diette, ne leut donner pour tout aliment que de l'eau blanchie avec le son, dans laquelle on a dissous une certaine quatité de sel de nitre; ce sel fait uriner, tient le ventre libre, & rafraichit. On peut aussi donner des lavemens rafraichissans, parce que le grand feu fait que les alimens s'épaississent & se dessechent dans l'estomac. A l'ouverture de quelques animaux, on a pris ce dessechement pour la cause du mal, tandis que ce n'en étoit que l'effet. On a commis la même erreur dans les épizooties de la Flandre & de la Picardie. En Été on doit faire baigner les bestiaux jusqu'au col, deux fois le jour. Il est d'autres soins à prendre, tels que ceux de tenir les étables nettes, de les parfumer, de leur donner de l'air, & de frorrer le corps des bestiaux avec un bouchon de paille trempé dans de bon vinaigre, & les couvrir pour les faire suer. En un mot tout consiste à connoître la maladie à tems, tenir le ventre libre, les rafraichir, & faire évacuer l'humeur surabondante qui cause tous ces symptômes. Dès qu'on a eu ces connoissances en Limousin, on a sauvé les bestiaux, la maladie revint l'année suivante 1772, mais on se garenrit des suites, en suivant ce qui est prescrit dans ce mémoire.

L'épizootie du Bearn, après y avoir fait des ravages, ainsi que dans le Condommois, a gagné différentes paroisses, & s'est communiquée dans le Lectourois, où elle cause les mêmes désordres. Depuis huit jours elle a fait de nouveaux écarts, & nous afflige à notre tour. Le Quercy commence d'éprouver ce fléau, ainsi que l'Agenois, à l'exception de trois & quatre lieues de pays qu'elle n'a point encore attaqué; mais on espere en arrêter les progrès par cette méthode qui vient heureusement d'être répandue. En général il faut employer les remedes rafraichissans, & ne faire aucun usage des cordiaux. Dans quelques cantons affligés de l'épizootie, on a sauvé les bestiaux par les bains. L'Auteur de ce mémoire a fait donner à des bestiaux malades deux onces de fleurs de soufre, & une once de sel de nitre en breuvage pendant trois jours, ce qui joint aux incisions sur les dépôts, les a mis hors de danger & presque guéris, sur-tout en continuant de les rafraichir par l'eau blanche, le sel de nitre, & les lavemens. Le même Auteur avoit donné il y a trois mois les mêmes conseils à des personnes du Condommois, mais des gens de l'Art & sur-tout des Apotichaires, les en ont détourné, & ils ont subi le sort des autres en faisant usage des cordiaux: voici l'onguent qu'il fait composer. » Prenez une once de therebentine, deux onces de ceruse en poudre, deux onces de cire en morceaux, deux onces d'huile de lin, une once de résine en poudre; on met le tout ensemble dans un grand pot sur un feu doux, qu'on remue sans cesse l'espace de six heures, & qu'on met en rouleau lorsqu'il est presque froid; cet onguent remplit l'objet de siré ». L'Auteur donne la préférence à l'huile de lin sur celle d'olive, parce qu'il l'a trouvée meilleure par expérience. Il assure encore que cet onguent est bon dans les plaies des hommes; à ces détails sur l'épizootie actuelle, le même Auteur ajoute les suivans sur une maladie des chiens. » Il regna le printemps dernier, une maladie sur les chiens; ils jettoient par la gueulle, le nez, les yeux & les oreilles, une quantité de pus considérable, ils abhorroient les alimens, & mouroient dans peu de jours; les miens furent des premiers attaqués de cette maladie, persuadé comme je le suis, que les épidémies & épizootiques sont le plus souvent des maladies inflammatoires, je fis jetter mes chiens dans l'eau cinq à six fois par jour, & ils furent tous guéris dans quatre jours, ainsi que ceux qui suivirent mon exemple, tandis que les cordiaux firent périr ceux à qui on en donna ».

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 19 Janvier 1775.

D'Edimbourg, le 28 Décembre.

M. G. O Connell, Médecin de cette Université, nous a adressé quelques observations en forme de lettre, sur l'ouvrage intitulé : *le secret des Suttons dévoilé.* Ses réflexions sont judicieuses, & nous ne nous permettrons d'en retrancher que ce qu'il veut bien dire d'obligeant pour nous. Trois cents personnes qu'il a inoculées avec succès, sans le secret des Suttons, & une foule d'autres inoculées de même par d'autres Médecins, sans ces poudres mistérieuses, lui font regarder avec nous ce remede au moins comme superflu. Il joint à cette premiere recherche des détails sur la marche de la petite vérole dans quelques inoculés, & sur la maniere de la conduire dans certains cas. Dans quelques sujets, dit-il, les piquûres ne s'enflamment que lentement vers le cinq, six, & même le septieme jour après l'opération ; néanmoins elles portent toujours le caractère varioleux ; c'est à coup sûr un signe fâcheux. L'éruption ne sera pas favorable, elle s'annoncera par les symptômes ordinaires de la petite vérole confluente, surtout par un vomissement presque continuel, un mal de tête extrême, &c. Et quoiqu'on purge le malade, qu'on l'expose à l'air libre, & qu'on le tienne au régime le plus exact, les inconvéniens de la petite vérole spontanée se succederont en foule : ce qui allarmera le malade & ses parens, & pourra quelquefois déconcerter l'Inoculateur. M. O Connell croit devoir attribuer cette exception inquiétante, à la putridité des humeurs du sujet, dont il regarde l'état comme celui d'une petite vérole confluente, compliquée avec une fievre putride. En conséquence pendant les cinq ou six jours du travail de l'éruption qui ne se fait alors que le onze, le douze, & même plustard, il conseille pour tout remede de se relâcher sur le régime, de suspendre les purgatifs, de donner modetément du bon vin aux inoculés, & même de leur permettre l'usage sobre de la viande, si l'inoculé est d'âge à en manger. Voilà ce que l'expérience a appris à M. O Connell, & qui déroge beaucoup, au systême de ceux qui aiment les purgations, & à celui des Inoculateurs obstinés à ne jamais se relâcher de leur unique méthode. Le même Médecin croit que le quinquina en poudre pourroit être utile dans ce cas, mais il propose modestement ce dernier remede comme par conjecture ; avec ces précautions, ajoute-t-il, la maladie sera benigne. L'Auteur de cette lettre parle ensuite d'un érésypele répandu sur tout le corps, qui survient à quelques inoculés, mais il n'ajoute rien sur la maniere de le prévenir & de le combattre. En terminant sa lettre, M. O Connell nous fait part de ses craintes sur la facilité avec laquelle on inoculera désormais dans les campagnes, & des inconvéniens qui peuvent en résulter, tant par la mauvaise administration de certains secours quelquefois nécessaires, que par l'espece de droit qu'acqueront certaines gens d'exercer un art qui leur est étranger, & de faire les Charlatans. En mettant l'inoculation à la portée de tout le monde, nous avons senti qu'il pouvoit en résulter quelques abus ; mais comme il n'est aucun établissement si utile qu'il soit, duquel on ne puisse abuser, & que la crainte de ces abus ne permettroit jamais de rien entreprendre pour le bien public, si on s'y arrêtoit trop ; après avoir pesé les inconvéniens & les avantages de l'inoculation devenue ainsi populaire, ayant vu que ces accidens très-rares pouvoient être aisément prévus ou reparés, mais qu'ils ne sauroient balancer les malheurs fréquens & imprévus, causés par la petite vérole naturelle, nous avons cru que cette derniere considération devoit l'emporter.

Fin de l'article du Buis-les-Baronnies, le 2 Janvier.

Il faut être actif dans les circonstances dont il s'agit ici, surtout lorsque la maladie est compliquée ; il faut faire, comme l'on dit,

a guetre à l'œil, & épier la nature qui manifeste ses besoins pour les modifications du pouls. Que le Médecin qui triomphe dans des cas aussi critiques, sent de plaisir & de joye! Que l'illustre M. de Bordeu est cher à son souvenir! Qu'il est satisfait d'avoir étudié la doctrine du pouls! Jugez-en pour l'observation toute récente dont je vais vous faire part.

Une jeune femme enceinte de huit mois, demanda il y a peu de tems, d'être reçue dans l'Hôpital dont je suis Médecin. On me dit que, s'étant exposée aux grands froids qui ont regné dans ces contrées, elle avoit *contracté un mal de côté depuis quelques jours*. La pâleur de la mort couvroit son visage: à peine eût-elle assez de force pour être transportée dans une chaise à porteur; on ne croyoit pas qu'elle pût vivre deux heures. Après avoir ranimé les forces de cette infortunée, & fait les questions d'usage, je m'attachai à explorer son pouls, il étoit dur, tendu, fréquent; le visage s'anima dès qu'on eût donné quelques soins à la malade; elle poussa les hauts cris, sa respiration étoit génée, & le côté très-douloureux. Tels furent les symptômes de la pleurésie qui s'annonça d'abord; mais une mollesse que je sentois de tems en tems dans les pulsations, m'indiquoit aussi que le poulmon participoit à l'inflammation de la plevre. Ce ne fût pas tout, l'artere sembloit quelquefois frémir sous mes doigts; les pulsations fréquentes venoient s'y briser, s'y perdre comme en éclats. La femme me dit avoir des aigreurs, la bouche empestée, un mouvement singulier dans l'estomac, & un dégoût opiniâtre. Le pouls enfin étoit décidé *inferieur*; mais ces derniers symptômes me firent augurer qu'ils pouvoient être produits par des vers. J'avois observé dans des maladies vermineuses, que le pouls avoit ce caractère de frémissement, & que les pulsations étoient telles que je viens de le dire. J'avois trouvé un ver dans l'estomac d'un homme qui avoit été affecté d'un dégoût très-opiniâtre, pendant les derniers mois de sa vie. Cette observation devint ma boussole; la malade fut saignée une seule fois, au plus fort de sa douleur de côté, le jour qu'elle entra à l'Hôpital; un large emplâtre vésicatoire excita, au bout de quelques heures, des ampoules grosses comme des œufs, & qui se trouverent remplies d'une liqueur blanche & épaisse. La douleur cessa; la nuit fût assez bonne, & les crachats de blancs & d'écumeux qu'ils étoient, devinrent louables. Elle vomit quelques gorgées spontanement le lendemain. J'aidai la nature par un verre d'eau aiguisée de quelques grains de tartre stibié; la malade vomir cinq vers lumbricaux, longs d'un demi-pied chacun, pour le moins. J'en restai là pour cette journée. Le lendemain je fis passer un minoratif aiguisé d'un grain de tartre stibié; il se trouva encore plusieurs vers dans les selles, & dès ce moment, tout alla de mieux en mieux. Quoique le point de côté eût été emporté par la saignée & le vésicatoire, je fis cependant respirer de tems en tems à la malade, la vapeur de sa tisanne béchique; au bout de dix jours elle est sortie de l'Hôpital, saine & bien portante. Voilà un de ces cas où l'on avoit besoin d'une médecine active, pour combattre avec avantage deux maladies, dont chacune pouvoit avoir des suites fâcheuses. Je vous répete avec confiance, que rarement j'ai fait saigner les pleuretiques plus d'une fois; que dans le grand nombre de ceux que j'ai traités, il n'en est pas un qui n'ait été guéri en peu de tems, presque sans remedes; tandis qu'il est constant que si l'on sauve quelques malades en les saignant jusqu'à douze ou quinze fois, comme on le fait trop souvent, la plus pénible convalescence est la suite de cette méthode. J'avoue qu'en se comportant comme je le fais, on ne satisfait pas les Vendeurs de remedes; mais on guérit, sans ruiner la bourse de ses malades, & sans leur préparer des infirmités pour l'avenir.

De Paris, le 16 Janvier.

Voici la lettre de M. Banau, Médecin de Bordeaux, que nous avions promise dans la derniere feuille. » Vous avez annoncé, Monsieur, dans votre Gazette du 22 Décembre dernier, mon Observation du 28 Novembre, sur l'effet des vapeurs méphitiques. Personne n'a été plus surpris que moi d'y voir que je n'avois *pas assez bien examiné* si mon suffoqué étoit apoplectique. Certainement, Monsieur, il ne l'étoit point. Les circonstances qui ont accompagné cette suffocation, n'annoncent rien de cela. La vapeur du charbon, comme les autres especes de vapeurs méphitiques, agissent d'abord sur le principe de la vie, comme on le verra en détail dans un mémoire adressé à l'Auteur du Journal Encyclopedique, par un habile Médecin. Je suis intimement persuadé qu'elles disposent peu à l'apoplexie ceux même dont la constitution naturelle est apoplectique. A l'égard de ce que vous rapportez sur les moyens dont j'ai cru devoir me servir pour rappeller à la vie M. *l'Abbé Briquet Delavaux*. Ce seroit une grande absurdité de faire une méthode d'une chose si triviale. Mon Observation ne fut qu'une simple cérémonie *hydrophorique*. Quelques personnes m'engagerent d'en écrire les détails à l'Auteur du Journal de Médecine. Ma lettre que ce célebre Médecin a jugé digne d'insérer dans son Journal, prouve que je n'ai jamais eu une idée aussi extraordinaire. Plonger dans l'eau froide les suffoqués, & ceux qui ont le malheur d'être

furpris par les autres vapeurs méphitiques, ou jetter fur leur corps de l'eau fraîche, ce qui revient au même, eft une chofe fi populaire, que je n'euffe jamais imaginé que ces fortes de chofes puffent occuper une place dans les Gazettes. Il m'importe fort peu qu'on donne tel nom qu'on voudra à cette prétendue découverte dont l'origine remonte jufqu'à Adam. Dans certaines fêtes les Orientaux fe jettent de l'eau froide les uns aux autres dans les rues, & les paffants font arrofés d'une maniere cérémoniale. Les cérémonies hydrophoriques font très-anciennes & célèbres chez les Egyptiens, les Chinois, les Japonnois, &c. &c. Ceci dérive de la nature des chofes. Dans les Pays fitués aux environs de la Zone-Torride, les rayons du foleil qui ont une très-grande influence fur le corps humain, agiffent à-peu-près comme les vapeurs méphitiques. On trouve d'abord la caufe des afphyxies fi familieres en Orient aux renouvellemens des faifons. Un fuffoqué de quelques heures, plongé dans la Seine, reviendroit à la vie tout de même qu'un homme frappé d'afphixie, plongé dans le nil. Dans ce dernier cas il fuffit de tenir les mains du malade dans l'eau fraîche; & ces fymptômes morrels fe diffipent à l'inftant. Depuis un tems immémorial, les Voyageurs font arrofés en paffant fous les tropiques.

Ces fortes d'idées qui femblent devoir être innées dans tous les hommes qui ne font point Médecins, ne préfentent aucune fomme de nouvelles connoiffances. Qu'un Médecin veuille donner fon nom à cette méthode, je ne m'y oppoferai pas. M. Portal à qui j'avois écrit les circonftances de mon Obfervation, crut devoit faire des changemens dans le ftyle de ma lettre, & l'inferer pour lui-même dans les papiers publics. Je n'en avoue d'autre que celle qui fe trouve imprimée dans le Journal de Médecine, & j'attefte avec vérité que je n'ai lu de ma vie aucun écrit de M. Portal. J'avois vu mille & mille fois dans nos Provinces méridionales des fyncopes, où la faignée paroît en quelque façon indiquée, fe diffiper avec le fecours de l'eau fraîche. A Dieu ne plaife, que dans aucune de ces circonftances, j'aye recours à un remede fi douteux, & peut-être mortel en pareil cas. Je revendiquerois cette obfervation dont il a été queftion dans tous les Journaux, fi je favois qu'elle préfentât une idée nouvelle. L'eau fraîche paroît avoir des propriétés particulieres, indépendamment de fon action mécanique fur le corps humain, pour rétablir l'air dans fon élafticité naturelle. M. *Parmentier*, habile Chymifte, a réfléchi fur cette queftion avec moi. Une certaine quantité d'eau mife dans un vafe un peu large, attire la vapeur du charbon qui infecte l'air d'une chambre & retarde fon infalubrité. Dans les parties feptentrionales de l'Afie & de l'Europe, c'eft un ufage de mettre un feau d'eau fur les poëles qu'on allume pour la premiere fois, afin d'en éviter les vapeurs dangereufes. *C'eft la méthode des Chinois, des Japonnois, des Ruffes, des Suédois, &c. &c.* J'ai refté plufieurs heures fans la moindre incommodité, à refpirer la vapeur du charbon qui brûloit dans une chambre claufe, où j'avois placé une furface d'eau fraîche. Ces expériences, M., ont été faites avant le 28 Novembre de 1773. Le *Pere Duhalde* rapporte dans fon Hiftoire de la Chine, que le charbon minéral dont on fait une immenfe confommation dans la Ville de Peking, feroit périr auprès des poëles, fi on ne tenoit continuellement près d'eux, un baffin d'eau fraîche qui engourdir ces miafmes fi terribles à la vie. Ce charbon qu'on exploite dans les montagnes des Provinces de *Cheufi*, de *Chaufi* & de *Pecheli*, eft fi commun, que les pauvres gens s'en fervent pour fe chauffer, & il arrive peut-être moins de malheurs de ce genre qu'à Paris. Comme on pétrit ce charbon réduit en poudre pour le vendre fous forme de pains, l'humidité en rendroit la vapeur mille fois plus meurtriere fans cette précaution.

Expériences fur la fuffoquation.

Un pigeon a été fuffoqué au-deffus du plancher d'une petite chambre rrès-claufe, dans laquelle j'avois placé deux fourneaux de charbon humecté, il eft revenu à la vie en le plongeant dans une eau légerement acide. Une carpe vivante dans un baffin plein d'eau, expofé directement à la vapeur de deux fourneaux de la petite chambre, a réfifté pendant trois heures fans que nous ayons apperçu dans ce poiffon aucun fentiment d'inquiétude. Deux thermometres au même degré, ont été plongés dans le même inftant, l'un dans le baffin de la chambre au charbon, l'autre dans un fecond baffin placé auprès d'un foyer qui contenoit d'autres poiffons vivans. Les deux furfaces d'eau ont été au même degré de chaleur pendant le tems de l'opération. La furface de l'eau du baffin expofé à la vapeur du charbon, nous a frappé d'une odeur forte dont on ne fauroit donner une idée. M. *Goube*, Chirurgien de Roquefort de Marfan, qui m'a fecondé dans cette expérience, a reffenti, auffi bien que moi, un mal de tête violent, pour avoir ouvert deux ou trois fois la porte de la petite chambre : l'homme le plus robufte y auroit péri en entrant «. J'ai l'honneur d'être, &c.

Livres Nouveaux.

Connoiffance pratique des médicamens les plus falutaires, fimples & compofés, officinaux & extemporanés ou magiftraux, internes & externes &c.

ou *nouveau dispensaire qui contient* 1°. *la Chymie Pharmaceutique*; 2°. *les noms, la description, les qualités, propriétés, vertus, doses, & usages des médicamens simples*; 3°. *les préparations & compositions des pharmacopées de Londres & d'Edimbourg, &c.* 4°. *les formules ou recettes choisies des Hôpitaux Anglois, celle des Médecins les plus célebres; par M.* Lewis: *ouvrage traduit de l'Anglois, avec des augmentations de l'Editeur. 3 vol. in-8°.* A Paris chez la veuve Desain, rue du Foin S. Jacques.

Médecine des Animaux.

Nous placerons sous cet article, l'extrait d'une lettre écrite de Montpellier, par M. l'Archevêque de Toulouse, à tous les Curés de son Diocèse. » La funeste contagion qui commence à menacer mon Diocèse, & peut-être votre Paroisse, a excité, Monsieur, comme vous le savez, l'attention du Gouvernement, & de tous ceux qui ont quelque part à l'administration de la Province. Comme une fâcheuse expérience a fait voir que les remèdes n'avoient, jusqu'à ce moment, produit aucun effet, & que la maladie a parcouru avec rapidité un espace immense, que les secours de l'Art n'ont pu préserver; S. M. a jugé qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre, que celui de tuer les bêtes infectées, & de garantir, par ce sacrifice apparent, les parties saines, où la contagion n'a pas encore pénétré. Ce parti rigoureux en apparence, mais juste au fond & nécessaire, a été employé avec succès dans ces derniers tems, pour la Flandre Autrichienne, & en particulier dans la Châtellenie de Courtray, où la perte de 120 bêtes en a sauvé plus de 25000: ce même parti a été employé au commencement de ce siecle, en Italie. Une maladie semblable fit périr un nombre infini de bestiaux, & elle ne put être arrêtée que par l'ordre de tuer sans exception indistinctement toutes les bêtes qui se trouveront attaquées. M. le Comte de Périgord à donné les ordres les plus précis pour qu'un cordon de troupes formé sur les frontieres de la Province, la préserve, s'il est possible, de la communication de ce fléau; car il n'est que trop certain que cette maladie, semblable à la peste, est, comme elle, portée non-seulement par les animaux qui y sont sujets, mais par tout autre animal, par l'homme même, & par les objets inanimés. M. de Saint-Priest s'est en même tems transporté à Toulouse, & dans les parties de la Province les plus menacées, pour être à portée de donner sur les lieux les ordres nécessaire, & d'en assurer l'exécution. Le Parlement, guidé par les mêmes vues, a aussi ordonné des précautions qui tendent également à empêcher toute communication. Ce n'est pas que l'espoir des remèdes & des guérisons doive être abandonné. Les Etats ont ordonné des recherches auxquelles la Faculté de Montpellier se livre avec zele; mais vous sentez que des expériences de cette nature, ne doivent être tentées qu'avec réserve, & par des personnes avouées du Gouvernement. Si chacun vouloit faire des essais, un espoit chimérique alimenteroit la contagion; & la vaine tentative d'un particulier, rendant toutes les mesures inutiles, causeroit peut-être la ruine de la Province & celle du Royaume. Les Charlatans & tous les Distributeurs de remedes non avoués doivent donc être évités avec soin; ils poneroient avec eux un double danger; celui de traîner la contagion en visitant les bêtes malades, & celui de la perpétuer, sous le prétexte de la guérir. Mais si les remedes curatifs doivent être laissés à la prudence de l'administration, qui ne négligera rien pour parvenir à des découvertes utiles, & pour les faire connoître aux peuples, il n'en est pas de même des remedes préservatifs que chacun peu employer avec succès; le plus certain est la séparation des bêtes saines, & l'éloignement de tout ce qui peut apporter ou communiquer la contagion.

La meilleure précaution que chaque particulier puisse prendre, c'est de tenir ses bêtes renfermées dans des étables propres, où l'air soit souvent renouvellé & purifié par des fumigations, & de les tenir tellement renfermées, qu'elles n'ayent aucune communication ni avec d'autres bêtes, quelles qu'elles soient, ni même avec d'autres hommes que ceux qui sont préposés pour en avoir soin. Les pâtures publiques, les abreuvoirs communs, tout ce qui réunit les bestiaux doit être évité; c'est presque toujours par quelque négligence sur ces précautions que la maladie a été apportée dans les lieux où l'on en a éprouvé les ravages; & l'animal est comme à l'abri de ses atteintes, s'il est séquestré de ce qui peut la répandre.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 26 Janvier 1775.

De Montpellier, le 12 Janvier.

CE que nous avons publié sur l'efficacité du zinc dans notre feuille du 15 Décembre dernier, nous a valu des réflexions & des recherches de la part de M. Fouquet, l'un de nos correspondans, Médecin du Roi & de l'Hôpital Militaire de cette Ville. Voici ce que nous a communiqué sur ce sujet curieux & intéressant, ce Medecin plein de zele, de connoissances, & très-versé dans la pratique de l'Art salutaire. Le célebre M. *Gaubius*, Professeur à Leyde, en a parlé avec beaucoup d'éloge dans ses *adversar varii argumenti*, publiés depuis environ trois ans. Il rapporte dans cet ouvrage qu'une espece de Circulateur appellé *Luddemann*, qui s'étoit fixé à Leyde, faisoit prendre à l'intérieur, dans plusieurs cas de maladies nerveuses & convulsives, les fleurs de zinc auxquelles il donnoit le nom simulé de *luna fixata*, & qu'il a été témoin de plusieurs cures surprenantes, operées par ce remede. Luddemann étant venu à mourir, M. Gaubius n'eût rien de plus pressé que de travailler à découvrir de quoi pouvoit être composée cette *luna fixata* qu'il regardoit comme un remede précieux pour l'humanité. Il analysa cette poudre dont il avoit trouvé heureusement à se procurer une petite quantité, & reconnut après un nombre d'opérations convenables, que ce n'étoit autre chose que les *fleurs de zinc* sans aucun mélange. Parvenu à cette découverte importante, il a donné ce remede dans les mêmes affections contre lesquelles l'employoit son auteur, & en a obtenu les mêmes succès. Avec un quart ou une moitié de grain de fleurs de zinc donnée une seule fois, ou répétée quelquefois dans la journée, il a calmé chez les enfans, des convulsions excitées par la présence des acides des premieres voyes. Les fleurs de zinc lui ont également réussi quelquefois dans les orages de la dentition, beaucoup mieux que l'esprit de corne de cerf, si vanté par Sydenham ; j'ai déja fait mention de cette circonstance dans le *traitement de la petite vérole des enfans*. Les vapeurs où ce genre de maladies nerveuses si communes, si multipliées de nos jours parmi le beau sexe, & qui attaquent indistinctement les jeunes Demoiselles, comme les femmes chez qui on n'a pas lieu de soupçonner aucun acide stimulant dans les premieres voyes, ont dû naturellement fournir un vaste champ aux essais de M. Gaubius. Mais il avoue qu'il n'a pas toujours été heureux dans ces cas particuliers, avec les fleurs de zinc ; néanmoins il témoigne beaucoup de regret de n'avoir pu en faire usage dans plusieurs occasions, après l'emploi inutile des remedes ordinaires. A propos de ces maladies nerveuses traitées par les fleurs de zinc, il rapporte une observation qui mérite d'être connue du public, & qui peut servir à confirmer partie de celles communiquées au Docteur *Percival* » Je me souviens, dit-il, d'une jeune fille âgée de dix ans, & d'un tempérament très-délicat, qu'une vive frayeur avoit jettée dans une affection nerveuse des plus singulieres & des plus tristes. C'étoit chez cet enfant une aliénation des sens & des mouvemens d'une variété surprenante. On observoit tour-à-tour chez elle le tetan, ainsi que des convulsions, des spasmes, des tremblemens, des douleurs qui d'un membre se jetroient sur un autre ; tantôt on la voyoit rire & tantôt pleurer ; dans un moment elle chantoit, dans un autre elle se mettoit à danser en frappant des pieds, &c. Cependant elle n'avoit aucun mouvement de fievre ; tous ces accidens qui duroient depuis quelques mois, malgré les soins d'un habile Médecin, causoient aux parens l'affliction la plus vive. Dans ces circonstances on prit le parti de me consulter par lettres, quoique le cas parut presque désespéré. Voyant par l'exposé qu'on me faisoit, qu'il n'avoit été rien omis des remedes usités, j'envoyai quelques paquets de fleurs de zinc, d'un grain chacun, en prescrivant d'en donner tous les jours à la malade deux ou trois, plus ou moins, selon les circonstances, & rien autre. Les premieres prises de ce remede eurent bientôt adouci la violence du mal, & on l'eût à peine continué pendant quelques semaines, que la malade se

trouva rendue à sa pleine santé.« Du reste, M. Gaubius observe qu'il n'a vu aucun effet de ce remede sur les épileptiques, ce qui ne s'accorde pas avec les faits communiqués au Médecin Anglois. Il avertit également que parmi les femmes délicates qui ont pris les fleurs de zinc, il y en a eu qu'un grain entier, faisoit vomir, quoiqu'elles supportassent très-bien une moindre dose. A l'exemple du Professeur de Leyde, j'ai donné les fleurs de zinc dans quelques cas d'affection du genre nerveux, mais je ne les ai encore vu réussir que sur un jeune enfant de huit ou neuf ans, à qui la frayeur d'une chute avoit laissé de légers mouvemens convulsifs dans le globe des yeux, & un tremblement sensible à une main, qui duroient depuis trois mois. Il prenoit les premiers jours toutes les quatres heures, un quart de grain des fleurs de zinc dans un peu de conserve de fleurs d'oranges. On lui faisoit avaler ce bol dans une cuillerée de soupe ou d'eau. Dans la suite il prit jusqu'à deux grains entiers par jour de ces fleurs, sans l'addition de la conserve. Cet enfant a été guéri dans moins d'un mois & demi, par l'usage continué de ce remede.

La suite à l'ordinaire prochain.

Lettre écrite des environs de Lyon, par un de nos Abonnés, le 14 Janvier 1775.

» Voici, Monsieur, quelques idées qui me sont venues dans le fond de ma campagne, & que je crois devoir vous communiquer. Je pense qu'on ne tire pas dans la pratique de la Médecine, toute l'utilité qu'on pourroit retirer du beurre de Cacao. On ne l'emploie pas assez souvent pour les hemorroïdes, & voici une maniere de s'en servir, dont le succès a été constaté. Faites griller, monder & piler le cacao, comme pour faire le chocolat, & faites-le sur le champ bouillir à grande eau pendant une demi-heure; mettez-le tout chaud dans une toile, coulez-le, & pressez le marc. Lorsque l'eau commencera à se refroidir, vous recueillerez facilement l'huile qui nagera au-dessus. Si elle ne vous paroît pas assez belle, il n'y aura qu'à la passer dans plusieurs eaux, & la recueillir sur la surface quand l'eau sera chaude. Cette huile se fige aisément, prend la consistance de fromage gras, est assez blanche, sans odeur, & d'un bon goût. Elle ne rancit jamais, & se conserve aussi long-tems qu'on le veut. Si ceux qui sont sujets aux hemorroïdes se servent de ce remede, deux ou trois fois par mois, non-seulement il n'en ressentent plus les douleurs; cette huile arrondit si bien les vaisseaux hemorroïdaux, qu'ils se purgent sans la moindre difficulté. Ceux qui ne voudront pas prendre la peine de faire cette composition, trouveront chez les Apothicaires, le beurre de cacao tout fait. Dans les dyssenteries causées ou entretenues par une bile acre & mordicante, pourquoi ne pas faire donner des lavemens où entreroit le beurre de cacao, pour empêcher que l'acreté de l'humeur ne corrode les boyaux, ou pour y remédier si elle les a déchirés? Pourquoi dans le flux de sang, qui est quelquefois la suite de purgations violentes, n'en pas faire usage? Cette huile n'est-elle pas préférable à l'huile d'olives, à celle de lin, ou au beurre frais qu'on employe? On ne fait point assez attention à l'excellence de l'huile de cacao, de toutes les huiles, la moins capable de rancir, & qui doit être par conséquent la plus bienfaisante, portée dans l'intérieur du corps.

Je pense qu'on devroit employer contre la goutte les bains des pieds, l'eau assez chargée de savon, & les y tenir dans le bain pendant une bonne heure, en commençant à verser l'eau un peu chaude dans un pot de fayence, & ajoutant ensuite, de tems en tems, de la même eau toujours un peu plus chaude, jusqu'à un dégré de chaleur supportable. Ce bain de pieds est très-efficace pour rappeller à cette partie, l'humeur de la goutte, lorsqu'elle est errante dans quelques parties du corps. Je suis sujet à la goute, & l'hiver dernier comme je commençois à sentir au pied gauche quelques douleurs, je crus devoir prendre cette sorte de bain. Je n'avois jamais la douleur & l'enflure qu'au gros doigt du pied; le lendemain matin, je me trouvai en m'éveillant, tout le dessus du pied gauche enflé de plus de quatre doigts dans toute son étendue, jusqu'à la cheville. La rougeur ordinaire avoit disparu, la couleur en étoit d'un blanc sale. J'appliquai par-dessus mon cataplasme fait avec la mie de pain, le lait, & une pincée de saffran. Cette enflure dura dix jours, sans aucune douleur ni le jour ni la nuit; on conçoit bien que je ne pouvois pas marcher; au bout de ces dix jours, tout disparut assez subitement, & je me trouvai guéri. Il y a plus d'un an que je n'ai aucune empreinte de goutte; il est vrai que j'ai fait depuis usage du petit lait pendant plus de trois mois, que j'en ai pris même avant mon souper, en y trempant du pain, & que ce régime peut avoir contribué à écarter les accès de ce mal. Cela n'empêche pas, Monsieur, que l'on ne fasse usage de l'eau de savon, pour rappeller l'humeur goutteuse aux pieds, & c'est ce qui me fait croire que ces bains peuvent être utiles dans tous les cas de goutte remontée.

L'étendue de cette lettre remplie de détails curieux, & la nécessité de varier nos materiaux, nous forcent à remettre la suite à l'ordinaire prochain. Nous ajouterons seulement à l'égard de ces bains des pieds, un autre moyen d'y attirer la goutte, très-connu dans Paris, mais qui l'est peu dans la Province, quoiqu'il

soit aussi commode que sûr. C'est de mettre dans l'eau les pieds du goutteux, & délayer dans cette eau deux ou trois cuillerées de bonne moutarde. Ce topique excite une rougeur érésipelateuse sur les pieds, & y détermine souvent la goutte d'une maniere aussi sûre, & toujours moins tumultueuse que le sinapisme ordinaire.

De Dijon, le 16 Janvier.

La secheresse de notre automne, les froids prématurés & violens de l'hiver, suivis d'une température chaude & humide, nous ont donné lieu d'observer toutes sortes de maladies éruptives, des catharres de toute espece, beaucoup de dévoyemens & de dyssenteries, & quelques fievres intermittentes. La méthode incrassante & délayante associée aux narcotiques & à quelques évacuants, a eu le plus grands succès dans les dyssenteries. La gomme arabique donnée à grande dose a été très-efficace, & le diascordium administré les soirs, & même dans le cours de la journée, a produit des effets très-satisfaisants. Nous avons eu beaucoup de points erratiques, de rhumatismes gouteux, de maux de gorgo, dont quelques-uns ont été gangreneux & funestes, quelques fausses pleurésies & quelques peripneumonies. Il a souvent été nécessaire de multiplier les saignées, & le sang étoit très-coueneux.

L'Académie ayant chargé M. Durande de faire des Cours de Botanique, a invité ce Médecin à travailler au catalogue des plantes de Bourgogne, & sur-tout à le publier d'une maniere capable de répandre dans cette Province les connoissances relatives à cette science. M. Durande s'est toujours occupé du soin de reconnoître & d'examiner les plantes de Bourgogne, soit dans les herborisations qu'il a faites pendant ses Cours, soit dans les voyages que les malades l'ont obligé de faire à la campagne. Il a reçu d'ailleurs de plusieurs Botanistes de la Province, des observations & des plantes; on lui a communiqué d'anciens manuscrits qui se trouvent dans cette Ville, & de ce concours de ses propres lumieres, avec celles qu'on lui a communiquées, est résulté un catalogue François, que M. Durande fera paroître incessamment. Les sçavans ouvrages des Botanistes modernes sont peu à la portée des personnes qui ont le plus besoin de connoître les plantes, tels sont les Chirurgiens des campagnes, la plupart des Apoticaires, quelques Artistes &c. Dans le catalogue dont il s'agit, les genres de M. Linné seront adaptés à la méthode plus facile & plus attrayante de M. Tournefort. Après la description succinte du genre, on trouvera les mots synonimes de ces deux Auteurs, ensuite la description de l'espece présentée dans des termes clairs & faciles; de maniere qu'avec cet ouvrage seul, un jeune Botaniste pourra étudier à la campagne & reconnoître les différentes plantes qui s'offriront à sa vue. M. Durande joindra sans doute à la nomenclature Françoise, le nom que les paysans ont coutume de donner aux plantes. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, qu'en prescrivant les simples dans des campagnes, le paysan qui les connoît sous un autre nom, est presque toujours embarrassé de les trouver, quoique souvent elles croissent autour de sa chaumiere. D'ailleurs on ne sauroit trop inviter ce savant Médecin à accélerer la publication d'un ouvrage aussi utile.

De Paris, le 23 Janvier.

La vapeur du charbon a fait périr il y a quelque tems, une Demoiselle demeurant rue S. Denis, & en eût immancablement suffoqué une autre qui étoit dans le même appartement, sans les secours qui lui furent administrés par M. Guillotin notre confrere, dans le nombre desquels il fit entrer la fumée de tabac qu'il introduisit dans les intestins. Cette fumée eut d'autant plus de succès, qu'il s'agissoit de redonner au diaphragme une impulsion étrangere capable de faire cesser dans ce muscle l'état de contraction, où il se trouve alors par l'expiration violente & continue, qui cause la mort apparente des suffoqués. M. Guillotin n'eut aucun égard aux fausses craintes d'augmenter l'état apoplect que du malade, par l'insufflation des intestins & l'élévation du diaphragme qui en est la suite. Sans s'arrêter à ces vaines spéculations de théorie qui amusent les oisifs en arrêtant les progrès de l'Art, il avoit appris par les essais annuels qu'en fait la Ville, que la fumée qu'il employoit étoit utile dans les morts apparentes, & son attachement à une méthode consacrée par l'expérience, lui procura la satisfaction de rendre la vie à celle des suffoquées, qui n'étoit point morte tout-à-fait. Mais ce qu'on ne doit point passer sous silence, c'est que celle dont on désespéroit ayant été abandonnée au grand air, & placée toute nue dans un jardin, par le tems très-froid qu'il faisoit alors, une personne qui nous saura gré sans doute de ne pas la nommer, instruite de l'accident, accourut aussitôt, & prétendant rappeller à la vie cette derniere asphyxique, elle lui fit une grande ouverture à la trachée artère, & injecta du vinaigre dans les bronches, que M. Guillotin trouva remplies de cette liqueur à son retour. Nous ne nous arrêterons pas à combattre par des raisons une pratique aussi contraire à l'expérience, nous engagerons seulement cette personne à faire un meilleur choix de ses moyens, & aux citoyens à ne jamais permettre d'employer ce dernier.

LIVRES NOUVEAUX.

Recherches sur les remedes capables de dissoudre la pierre & la gravelle, traduites de l'Anglois, vol. in-8°. *Le prix* 3 liv. *broc.* A Londres, & se trouve a Paris, chez Pierres, Imprimeur-Lib. rue S. Jacques. On se rappelle ce que nous avons dit du secret du D. Chittic, dans une de nos feuilles, nous l'avions puisé dans l'original Anglois: & nous faisons connoitre cette traduction avec d'autant plus de plaisir, qu'elle a été faite par deux Médecins éclairés, sous les auspices de M. Turgot, Contrôleur Général des Finances, qui, comme on voit, s'occupe non-seulement de ce qui peut rendre le peuple plus heureux, & l'État plus riche, mais encore des moyens de soulager les hommes dans leurs infirmités.

Nous avons promis une réponse à M. de Horne; il est tems de nous acquitter Il dit, page 33 de son ouvrage, à l'occasion du préservatif de la maladie vénérienne, que nous paroissons *être dans les mêmes principes que MM. de Preval & Cezan*. M. de Horne nous prête des principes que nous n'avons jamais eu, au contraire nous les avons toujours combattus.

Page 130, il accorde à l'eau phagedenique la propriété de faire saliver, par conséquent d'être efficace *si on la trouble; parce qu'alors le précipité mercuriel entre en action*. C'est, ajoute-il, une observation chymique essentielle, pour bien connoître & diriger ce remede. Et tout de suite il s'écrie, comment ces notions si simples & véritablement élémentaires, ont-elles pu échapper à M. Gardane! Ceci n'est pas plus exact, en conseillant l'usage d'une espece d'eau phagedenique, nous avons dit expressément *qu'il falloit agiter la bouteille*.

Page 132, il dit que cette préparation fait partie de notre instruction populaire: autre inexactitude. La préparation qui fait partie du traitement populaire, est le sublimé corrosif dans l'eau distillée; l'eau phagedenique n'y est jointe qu'incidemment, & seulement pour certains cas, & pour les personnes délicates; nous n'en conseillons l'administration qu'aux gens de l'art, & il n'en est fait mention que dans les formules & l'avertissement, sans en déterminer la dose; on n'en trouve même pas un seul mot dans le corps de l'instruction.

Même page, il ajoute qu'il a cru devoir démontrer l'inutilité de cette eau. Mais comme M. de Horne convient de son efficacité à la page précédente, c'est de sa part une quatrieme inexactitude. On en trouve encore quelques autres de moindre conséquence, que nous relèverons à la troisieme édition de nos recherches. Il suffit aujourd'hui d'avoir prévenu le Public contre les erreurs dans lesquelles l'inattention & le défaut de nous avoir lu, ont fait tomber M de Horne, que nous nous contentons de renvoyer à l'instruction, car nous ne supposons pas qu'il eût pu se permettre une critique pareille après nous avoir lu; & nous préférons d'adopter cette raison du peu de fondement de cette critique, que de le supposer de mauvaise foi, comme on feroit d'abord tenté de le croire.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

« J'ai jugé à propos, Monsieur, d'entrer avec vous dans tous ces détails: malheur à celui qui regarderoit comme étranger à notre ministere, un soin quelconque utile aux Peuples: & qui peut mieux que vous, à l'aide de la confiance que vous avez dû inspirer aux habitans de votre paroisse, les faire entrer dans les vues sages & bienfaisantes du Gouvernement? Qui peut mieux que vous les convaincre qu'une rigeur apparente est un bienfait réel; que, loin d'être alarmés de la perte de quelques bêtes que la maladie ne leur permettroit pas de conserver, l'ordre de les tuer est le seul moyen de garantir ce qui leur reste; qu'ils doivent non-seulement y souscrire & se porter avec zele à l'exécution des ordres qui leur sont donnés; mais que chacun d'eux doit entretenir, autant qu'il est en lui, la séparation totale, sans laquelle il n'est point d'espérance à concevoir; & qu'enfin si, par la dissimulation du mal, par l'ouverture imprudente d'une communication qui doit être interrompue, ou par toute autre négligence qu'ils auroient pu éviter, la contagion alloit franchir les barrieres qu'on cherche à lui opposer, ils seroient coupables devant Dieu & devant leurs Freres, & responsables de tous les maux qu'il auroit été en leur pouvoir de prévenir? « Qui peut n'être pas saisi d'attendrissement, d'admiration & de reconnoissance à la lecture de cette instruction dictée par le patriotisme, & éclairée par une piété solide? Puissent les secours populaires se répandre de plus en plus par la voye de MM. les Curés de campagne; eux seuls ont la confiance du pauvre paysan, eux seuls, au défaut des gens de l'art, peuvent l'éclairer sur ses maux & sur les moyens de les prévenir, & de les combattre.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 2 Février 1775.

De Prague, le 22 Janvier.

Il a regné dans cette Ville une maladie épidémique, dans laquelle M. Tichy, Médecin, a fait des recherches curieuses sur le pronostic que l'on peut tirer de l'urine. Il a observé dans ce fluide de certains petits grains de tabac, dont l'apparition précédoit assez constamment la terminaison heureuse de la maladie. Mais ces grains qui paroissoient sablonneux, n'étoient qu'un véritable sel natif de l'urine, tel qu'on le remarque dans les maladies putrides, & dans celles qui, sans avoir décidément ce caractère, sont pourtant accompagnées de putridité. Tous ces grains n'étoient pas indistinctement d'un presage heureux; il n'y avoit que ceux qui étoient blancs & transparens, sur lesquels le malade & le Médecin pussent compter; les autres de quelque nature qu'ils fussent, ne fournissoient que des indices incertains. On en observoit de plusieurs couleurs; les uns étoient jaunes, les autres rouges, d'autres blancs, luisans & transparens, &c. Ces derniers ressemblant à de la neige, tantôt attachés aux parois du vase, tantôt flottans dans l'urine, paroissoient vers le huitieme, le dixieme ou le douzieme jour, & donnoient, selon M. Tichy, un signe certain de guérison dans les fievres putrides.

Ce sel dont la nature n'a pas échappé aux recherches de M. Tichy, n'est, selon ce Docteur, ni alcalin ni acide, & fait à peine impression sur la langue. Ses cryaux sont oblongs quadrangulaires, à pointes inégalement tronquées; ils fusent sur les charbons ardens, & se réduisent en boule vitrée, que l'air fait toucher en deliquescence; quand on les desseche au feu, ils exhalent une odeur urineuse, & résistent à l'action de l'atmosphere. M. Tichy ne pu recueillir que 10 grains de ce sel, quoiqu'il soit très-abondant vers la fin des maladies putrides; & il a remarqué que lorsque ce même sel ne couloit point avec les urines, il passoit par les sueurs, ou donnoit à la salive un goût ammoniacal. Quoique l'inspection des urines ne puisse pas guider aussi surement que celle du pouls, de l'aveu même d'Actuarius qui a poussé le plus loin ses recherches sur les indications qu'on peut tirer de cette humeur; il est pourtant vrai qu'on néglige trop aujourd'hui l'étude de ces indications; pourquoi laisser pour ainsi dire dans l'abandon & dans le mépris cette partie du pronostic? Les recherches heureuses de M. Tichy doivent encourager le zele des Médecins-Observateurs, les seuls bons Juges dans ce genre d'étude.

Fin de l'article de Montpellier, du 24 Janvier.

Voici encore un remede fort vanté par M. *Gaubius*, contre les diarrhées rebelles, qui doit naturellement trouver place dans vos feuilles destinées principalement à faire connoître les remedes nouveaux & utiles, & à les apprécier. C'est la racine connue sous le nom simple de *juan lopes*, que lui ont donné les Espagnols, (*raiz de juan lopes*). Cette racine vient de Malacca; on la donne en poudre depuis quinze grains jusqu'à un gros: soit seule, soit incorporée dans quelque syrop ou conserve, ou dans quelque électuaire, & on en réitere les prises trois ou quatre fois par jour. On peut encore l'employer sous forme de teinture tirée par l'esprit de vin, & jettée dans un peu de vin, de la qualité de ceux d'Alicante, d'Oporto ou de Bordeaux, conformément au procédé d'un Professeur de Roterdam qui sera décrit ci-après. On peut également la faire prendre en décoction, comme on le fait du simarrouba auquel elle est supérieure. La racine de *juan lopes* est excellente non-seulement contre les cours de ventre rebelles, soit des enfans, soit des adultes, mais encore contre les diarrhées colliquatives, tant chez les uns que chez les autres. M. *Gaubius* rapporte plusieurs exemples de diarrhées colliquatives dans des pthisies confirmées, qui ont été guéries comme par enchantement après trois ou quatre jours d'usage de ce remede, (car il paroît que ce terme a suffi

constamment pour opérer la guérison ;) & quoique les phthisiques n'en ayent pas été pour cela rétablis du côté de la poitrine, ils en ont toujours eu leur vie prolongée de plusieurs mois. Teinture de la racine de *juan lopes*. Prenez de la racine de *lopes* en poudre, un gros & demi ; d'esprit de vin ordinaire, deux gros & demi ; mettez le tout dans un matras, & & faites digerer à un feu doux (au bain de sable) pendant quarante-huit heures. Passez ensuite, & gardez la colature dans une bouteille bien bouchée. M. *Patyn*, Professeur en Médecine à Roterdam, s'est servi de cette teinture contre une diarrhée très-opiniâtre provenant d'un relâchement des intestins, chez une femme qui refusoit de prendre ce remede sous une autre forme. Ce Praticien en donnoit trois fois le jour une petite cuillerée mêlée dans un peu de vin, savoir, le matin à onze heures, l'après midi sur les quatre heures, & le soir vers les sept heures. Au bout de trois jours, la malade s'est trouvée parfaitement guérie au grand étonnement du Médecin.

Fin de la lettre écrite des environs de Lyon, par un de nos Abonnés, le 26 Janvier.

» Ce n'est point assez, M., de guérir les maux, il faut encore savoir les prévenir, en écartant avec soin tout ce qui pourroit en être la cause ; vous avez sagement remarqué dans vos feuilles combien pouvoit être nuisible l'usage immoderé du tabac. J'ai coutume d'en prendre beaucoup, & pour prévenir les amas qui pourroient s'en faire dans les sinus frontaux, j'ai la précaution de renifler de l'eau tiede tous les soirs avant de me mettre dans mon lit ; je rends par ce moyen de petits tampons de tabac, qui se durciroient immanquablement s'ils séjournoient dans le nez, & pourroit donner lieu à des embarras dans les sinus & aux maux de tête opiniâtres qui en sont les moindres suites.

J'étois sujet il y a deux ou trois ans, à un gonflement du bas-ventre, une gêne dans l'exercice des fonctions de la digestion, & un embarras du côté du foye, qui me faisoient craindre pour les suites ; j'avois déja fait quelques remedes pour ce commencement d'hipocondryasie, & je serois devenu hipocondriaque tout-à-fait, si je me fusse ravisé de faire monter moins haut la ceinture de ma culotte, & de la serrer moins. En effet j'étois dans l'habitude de porter une large ceinture qui montoit presque jusqu'au nombril, & comme la partie inférieure de mon bas-ventre étoit toujours serrée & comprimée, la gêne que j'éprouvois dans toute cette capacité, venoit entiérement de ce serrement continu. Je me porte bien depuis que j'ai repris l'ancienne mode de porter la ceinture de ma culotte très-basse. Er comme il ne me reste plus aucun doute sur la cause de ma maladie & sur celle de ma guérison, j'ai cru devoir vous en faire part, afin que mon exemple pût être utile à ceux qui sont dans cet usage, incommode & pernicieux.

Fin de l'article de Dijon, le 28 Janvier.

On a eu plusieurs fois occasion d'employer dans cette Ville, les œufs frais cruds, & délayés dans l'eau froide contre la jaunisse : & ce remede a toujours eu le plus grand succès, notamment ces jours derniers, dans la personne d'un Avocat connu. Sa jaunisse étoit des plus complettes, & caractérisée par des déjections blanchâtres & très-rares, par des urines d'un brun foncé, par une démangeaison insupportable, & par un jaune foncé de tout le corps & des yeux. La guérison s'est annoncée au bout de dix jours, de l'usage des œufs, par une espece de dévoyement, accompagné de tranchées vives ; elle est actuellement presque complette.

Les leçons d'accouchemens, établies par MM. les Élus Généraux de la Province, ont déja produit le meilleur effet. M. Enaux, Lieutenant de M. le premier Chirurgien qui en est chargé, parle aux yeux & aux oreilles des Eleves ; il a fait son second Cours dans les mois de Novembre & Décembre derniers, & MM. les Élus reçoivent de toute part des temerciemens sur cet objet, parce que les Sages-Femmes qui y ont assistés, ont fait en plusieurs endroits des accouchemens difficiles avec le succès le plus heureux. M. Durande, toujours attentif à recueillir des observations intéressantes, en a fait une sur les metastases dans l'esquinancie, qui mérite d'être publiée. On appelle metastase le déplacement d'une humeur quelconque, dans laquelle elle quitte une partie du corps peu essentielle à la vie, pour se jetter sur une partie noble. » Les anciens observoient avec la plus scrupuleuse exactitude tous les changemens qui survenoient aux maladies, afin de favoriser ceux qui pouvoient tendre à la guérison du malade, & prévenir ceux qui étoient désavantageux, ou y remédier, lorsqu'ils étoient arrivés. Ils reconnurent surtout que l'esquinancie étoit très-sujette à des metastases qui, suivant Hippocrate, peuvent se faire sur la poitrine, la tête, les hypocondres & les cuisses, tous changemens plus ou moins dangereux. Il falloit avoir bien suivi la marche des maladies pour reconnoître qu'une inflammation qui, occupant la trachée artere, menace de suffoquer le malade, pût devenir plus dangereuse en-

tore, en se transportant sur quelqu'autre partie ; & comme les metastases sont d'autant plus à craindre que les inflammations se montrent moins au dehors, les anciens, dans ces esquinancies, se servoient des ventouses, des fomentations humides & salées, & des topiques préparés avec la moutarde. La plus commune des métastases de l'esquinancie est celle qui se fait sur la poitrine. Hippocrate dit qu'elle cause la mort au septieme jour, à moins qu'elle ne passe à la suppuration. Ce même Auteur a parlé de celle qui se fait sur le cerveau lorsqu'il a dit que dans les fievres aigues avec esquinancie, la douleur de tête étoit très-dangereuse, & la phrénésie mortelle. (Coacæ prænot. 268 &, 274). Boërhave annonce ce changement de maladie comme devant être suivi de la mort. Malheureusement dans ces circonstances les malades se refusent souvent aux seuls remedes qui puissent leur conserver la vie. M. Bordeu (tissu muqueux, page 119) raconte que dans une métastase sur la poitrine, il conseilla inutilement l'application d'un vésicatoire au col ou aux oreilles. La malade se borna à une saignée à la langue, & mourut. Si l'application d'un vésicatoire pouvoit être dangereuse, elle l'eût été sans doute au malade qui fait le sujet de l'observation suivante, à laquelle ces réflexions préliminaires, & comme on voit, très - judicieuses, conduisent M. Durande.

Un malade après avoir eu plusieurs années de suite des esquinancies, accompagnées des symptômes les plus effrayans & les plus dangereux, ressent tout-à-coup une douleur à la gorge, avec difficulté d'avaler. Il se sert de gargarismes, de cataplasmes émolliens, de boissons rafraichissantes ; le troisieme jour il se fait saigner au bras ; le quatrieme la douleur diminue, mais la difficulté d'avaler augmente, le fond de la gorge est plus tuméfié qu'enflammé, il prend l'émétique & vomit beaucoup ; le quatrieme il avale librement, cependant il est très-agité & délire ; son pouls est foible, lent, concentré ; le sixieme il tombe dans l'assoupissement, il devient donc nécessaire ou de rappeller une esquinancie dangereuse, & qui, les années précédentes, avoit presque conduit le malade jusqu'aux bords du tombeau, ou de le laisser succomber à une métastase mortelle.

Baillou, (tome II, p. 40.) rapporte qu'un malade fut enlevé au sixieme jour par une métastase sur le cerveau ; & quoique l'accident dont parle cet Auteur ne fût pas la suite d'une esquinancie, l'observation de ce célèbre Médecin prouve toujours combien les métastases sont dangereuses lorsqu'elles se font sur ce viscere si essentielle à la vie. Baillou observe de plus, que la fievre étoit peu considérable, comme dans toutes les maladies malignes où les fonctions animales paroissent plus altérées que les vitales. Le délire, l'assoupissement, les anxietés, la foiblesse du pouls, me déterminent de faire appliquer à la gorge un cataplasme émollient, sur lequel on répandit deux gros de cantharides en poudre. Ce topique releve & développe le pouls, rappelle la raison, le cou grossit considérablement, l'inflammation devient violente, céde enfin à deux saignées du pied, & aux autres remedes indiqués dans les esquinancies qui sont simplement inflammatoires.

De Paris, le 30 Janvier.

Les recherches du savant Abbé Rozier, sur l'huile de pavot, dite d'œillet, viennent d'être accueillies par le Gouvernement. On a publié ces jours derniers des Lettres-patentes, qui ordonnent la liberté du commerce de cette huile, ce qui ne peut être que très-avantageux pour le peuple.

L'application des sangsues, souvent nécessaire dans les maladies du sexe, est impraticable par la repugnance que les femmes ont de se soumettre à cette application lorsqu'elle est faite par un Chirurgien. Nous croyons donc leur faire plaisir en annonçant que la Dame Fresnau, épouse d'un ancien Chirurgien-Major de la Marine, a fait une étude particuliere de cette application, & qu'elle est exercée depuis long-tems dans cette partie de la Chirurgie. Cette Dame demeure rue de Grenelle S. Honoré, vis-à-vis celle du Pelican.

Un établissement infiniment utile, est celui que vient de former M. le Bas, Maître en Chirurgie, à la barriere d'Enfer près l'Observatoire ; il y a fait l'acquisition d'une maison vaste & commode, pour y recevoir toutes les femmes & filles enceintes, qui ne pourront ou ne voudront pas aller à l'Hôtel-Dieu ; elles y seront logées, nourries & accouchées gratuitement. Nous rendrons incessamment un compte plus particulier de la maniere dont cette maison sera gouvernée.

LIVRES NOUVEAUX.

Traité complet d'Anatomie, ou Description de toutes les parties du corps humain ; par M. Sabatier, 2 *vol. in-12. rel.* 12 *liv.* A Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins.

Traduction d'anciens ouvrages latins relatifs à l'Agriculture & à la Médecine Vétérinaire, avec des notes ; par M. Saboureux de la Bonneterie, *tom. V & VI, contenant l'économie rurale de Palladius & de Vegece, vol. in-* 8° *rel.* 10 *liv.*

La collection complette de cette traduction,

contenant Caton, Varron, Columelle, Palladius & Vegece, forme 6 volumes in-8°. qui coûtent 29 livres reliés. On vend séparement Caton & Varron, 2 vol. in-8°. avec figures, 9 livres. Columelle, 2 vol. broc. in-8°. 10 liv. Chez le même Libraire.

Le Sr. *Poiré*, Lib. quai des Augustins, n'ayant pu fournir à tems les exemplaires enluminés du Cours d'Hippiatrique du sieur la Fosse, grand *in-fol.* orné de 65 planches, avertit qu'il continuera de donner au même prix les exemplaires de cet ouvrage, jusqu'au mois d'Avril seulement: savoir avec les planches non enluminées, 72 liv. au lieu de 120 livres; avec les planches enluminées, 110 liv. au lieu de 160; & avec les planches doubles, enluminées & non enluminées, 140 livres au lieu de 240 liv.

Médecine des Animaux.

Un Maréchal du village du Mas, dans le Marquisat de Firmaçon en Guienne, a guéri plus de cent bœufs dans le district de ce village, de l'épizootie qui devaste une partie de la France. Sa méthode n'est pas un secret: la voici. On doit examiner avec la plus grande attention plusieurs fois le jour, & même quelquefois pendant la nuit, si les bestiaux sont atteints de cette maladie; on s'en apperçoit lorsqu'après avoir pressé un peu de la main les reins de l'animal, il s'affaisse extrêmement, & qu'il se hausse quand on le touche sous le ventre. On la connoît même encore au battement des arteres, à un leger secouement de la tête, & à une certaine tristesse très-remarquable. Aussitôt que ces signes ont été apperçus, on doit, sans differer, saigner la bête malade, à la jugulaire, & lui tirer six livres de sang, c'est-à-dire la valeur d'un pot & demi, ensuite on mêle ce sang avec deux gobelets d'eau-de-vie, & avec ce mélange on frotte à rebrousse poil les reins de l'animal. En même-tems on répand par-dessus de la fatine avec un tamis, afin qu'elle soit également répandue, jusqu'à ce qu'elle forme avec le sang une espece de croute; & l'on finit par couvrir l'animal avec un drap plié en deux, ou une couverture ordinaire, qu'on aura soin de chauffer d'abord, & qu'on rechauffera cinq ou six fois dans vingt-quatre heures, pendant trois ou quatre jours. Deux heures après la premiere saignée, on rouvrira la veine de l'animal, & on lui tirera quatre livres de sang. Le lendemain, c'est-à-dire vingt-quatre heures après la premiere saignée, on saignera de nouveau l'animal, & on lui tirera trois livres de sang. Tout de suite on le purgera avec une once d'aloës, d'assa fœtida, & demi-once de jalap. Le tout ayant préalablement bouilli dans chopine de vin, une heure après la purgation on tirera encore à l'animal trois livres de sang. Enfin le troisieme jour de la maladie, on saignera l'animal sous la queue. Quoiqu'on ait prescrit ainsi plusieurs saignées, il faut pourtant avoir toujours égard à l'âge, aux forces & à l'état de l'animal. On ne doit pas saigner certaines vaches trop foibles, & les veaux surtout.

On donne à l'animal pour nourriture, une livre ou une livre & demie de son bien mêlé avec autant de paille le matin, & autant le soir pendant les neuf premiers jours de la maladie. On augmente peu-à-peu la dose de la nourriture quand une fois ces animaux sont guéris. On prépare leur boisson en mettant dans un chaudron sept à huit pintes d'eau, deux fortes poignées de son, & environ une livre de foin, & faisant bouillir le tout ensemble pendant un demi-quart d'heure. Lorsque cette décoction est faite, on la coule & on y mêle une demi-once de fleurs de souffre. Nous ne pouvons nous empêcher d'observer que la saignée conseillée ci-dessus pendant l'action de la purgation, pourroit être mieux placée, & que les fleurs de souffre ne se délayant pas dans l'eau, ne doivent avoir aucun effet. Comme il paroît qu'on a pour but de rafraîchir les animaux pressés par la soif, ne feroit-on pas mieux de délayer dans l'eau de son & de foin, une quantité proportionnelle d'esprit de souffre?

L'Auteur de ce mémoire qu'on a fait imprimer dans le Condomois, après s'être assuré de l'efficacité de la méthode qui y est présentée, conseille de placer les bestiaux malades dans un endroit exposé au froid. Il veut qu'on les tienne tous ensemble, malades ou non, & il assure que la séparation rigoureuse n'empêche pas la communication du mal. Il remarque en dernier lieu, qu'il circule quelquefois des humeurs entre le cuir & la chair de l'animal, dont il faut ménager l'issue aussitôt qu'on s'en apperçoit, par des incisions profondes.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 9 Février 1775.

De Londres, ce 19 Janvier.

La premiere partie du soixante-quatrieme volume de Transaction Philosophiques, contenant quelques essais des travaux & études des Savans de plusieurs parties du monde, paroît depuis quelques mois, chez Davis, Lib. de cette Ville. Quoique ce volume ne soit pas de la force des précédens, on y trouve néanmoins des observations très-curieuses, & l'infatigable Docteur Percival, dans des recherches sur la population de Manchester, & de quelques endroits voisins, fait voir combien il faut peu compter sur les tables de probabilité de vie dans l'application d'un endroit à un autre. Il résulte en effet de ces informations, que dans une paroisse de Chester, les morts étoient en 1772, aux vivans de 1 à 68, tandis qu'à Londres il en meurt annuellement un sur vingt un quart dans la même année, environ la moitié des morts de toute la Ville, avoit vécu 20 ans; au lieu qu'à Loodres, il en meurt la moitié entre 2 & 3 ans. Il est encore question dans cet ouvrage, d'un malade qui a rendu des calculs par un ulcere fistuleux aux aînes, sans qu'il soit sorti de l'utine par cette ouverture. Mais le mémoire le plus intéressant pour nos feuilles, est celui du Doct. Priesteley, sur les qualités nuisibles des exhalaisons des marais putrides. Il s'y éleve avec juste raison contre ces exhalaisons, & prouve par des raisonnemens, des expériences & des exemples, combien le voisinage en est pernicieux.

Ces mêmes vérités sont plus fortement exposées dans un nouvel ouvrage du Docteur Priesteley, intitulé: *Expériences & Observations sur différentes especes d'air*. Après avoir démontré l'erreur de ceux qui prétendent que ce voisinage des marais n'est point mal sain, voici ce qu'ajoute ce savant Médecin. » Je gardai de l'eau stagnante jusqu'à ce qu'elle fût devenue noire, & dans un degré de puanteur qui n'empêchât pas cependant d'en faire usage. J'observai que dans cet état, elle pourroit avoir des bulles d'air, principalement dans l'endroit où quelques tablettes que j'avois placées dans l'eau, servoient à sa direction. Je mis alors un vaisseau de verre, renversé de façon qu'il pût recueillir cet air, & en peu de jours j'en ramassai une quantité considérable. J'y mis de l'air nitteux qui ne produisit ni changement ni diminution: ce qui me fit conclure que cet air doit être extrêmement nuisible. Cette expérience plusieurs fois répétée, a toujours eu le même résultat. J'eus ensuite, continue M. Priesteley, la curiosité de voir comment l'air sain seroit affecté par cette eau, & je ne fus pas peu surpris d'observer qu'il suffisoit de l'agiter une minute avec cette eau, pour que la chandelle n'y brulât plus, & qu'au bout de trois ou quatre minutes, il étoit dans le même état, que l'air échappé spontanément de l'eau croupissante. M. P. trouva encore que l'air ordinaire renfermé pendant plusieurs jours dans un vase de verre en contact avec l'eau & sans aucune agitation, éteigooit la chandelle. D'où il conclut avec raison, que l'air qui s'exhale de l'eau stagnante ou corrompue, de même que celui qui a été quelque tems en contact avec elle, ne doit pas être propre à la respiration. L'insalubrité des vapeurs marecageuses, est encore constatée par une observation capable d'éloigner pour jamais les hommes de leur voisinage. Dans une paroisse du canton de Berne, située au milieu d'un marais, on a observé que la moitié de ses habitans meurt avant 25 ans, & l'autre moitié avant 52 ans, & qu'il n'y en a eu qu'un seul qui ait atteint 80 ans; au lieu que dans une paroisse située dans un endroit élevé, les uns parviennent ordinairement à 45 ans, & plusieurs vivent au-delà de 80 ans.

Lettre écrite de Soissons, le 1 Février, par M. Dufot, Médecin-Pensionnaire de la Ville &c.

» L'observation, Monsieur, est le premier berceau de la Médecine, & vous nommez dans le N°. 2 de ces Feuilles, la vraie Médecine, *ars quæ medetur*. En reconnoissant la nécessité

d'une théorie claire & précise, vous demandez l'observation pour en assurer la certitude; l'une & l'autre se prêtent mutuellement des lumieres dans votre utile feuille que j'appellerois volontiers le *breviaire* d'un Médecin-Praticien de Province ... Mais, M., comme sur les côtés maritimes les pilotes côtiers préservent du naufrage, parce qu'ils connoissent les écueils où viennent se briser de plus sçavans pilotes qui y sont étrangers, ainsi les Médecins qui sont dans leur Province *Médecins côtiers* pour ainsi dire, connoissent les maladies qui y regnent habituellement. Ce seroit à eux d'écrire & de classer ces maladies, & d'exposer le traitement qui leur a réussi. Quel bonheur pour l'humanité si l'on rassembloit ensuite ces observations que l'expérience accroîtroit & perpétueroit pour l'intérêt des hommes. Si vous vouliez vous charger de ce travail pénible, vous les rapprocheriez ces observations les unes des autres, & vous en formeriez un corps de doctrine qui guideroit les Praticiens dans les différentes parties du Royaume, surtout dans la connoissance & le traitement des maladies épidémiques qui sont le fléau de bien des Provinces, & sur-tout de celle que j'habite.

Je désirerois avoir le tems & la facilité de vous exposer comme il conviendroit, toutes les especes de maladies que je traite chaque année dans cette Généralité dont je suis le Médecin. Voici pourtant aujourd'hui un précis de mon Journal médicinal des six derniers mois de l'année derniere. Je serai satisfait si vous y trouvez quelque chose d'utile.

En Juillet & Août, les fievres putrides simples, le dévoyement, les douleurs de tête & la colique, ont attaqué nos moissonneurs. Leur imprudence à se gorger d'eau froide, en a été la principala cause. La fievre bilieuse a regné dans plusieurs villages; l'éréfypele & le cholera-morbus ont été communs dans les endroits situés sur des plateaux ... la douleur au creux de l'estomac a été un des symptômes les plus fréquens de ces maladies. Il paroissoit indiquer un amas considérable de saburre, à évaquer par le vomissement. En effet ce remede a été efficace par la plupart de nos malades; rarement j'ai fait employer la saignée. Nos cultivateurs déja affoiblis par le travail, & communément mal nourris, n'ont pas besoin de cette évacuation. *Non opportet debilitare quod debile est* .... La Médecine est l'addition de ce qui manque, & la soustraction de ce qu'il y a de trop. Quand la douleur se faisoit sentir dans les intestins, les purgatifs étoient heureusement employés. On a prescrit l'oxymel simple pour boisson ordinaire dans toutes ces maladies. Plusieurs de nos dyssenteriques ont eu des apthes. C'étoit l'effet de l'eau ou de l'eau-de-vie qu'ils avoient imprudemment bu comme remede. Nous avons proscrit l'usage trop commun dans ces cantons de faire suer les malades; les boissons froides avec le traitement ordinaire, nous ont constamment réussi, & les convalescences n'ont point été aussi longues.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 4 *Février*.

M. Munier, Bachelier de la Faculté de Médecine de cette Ville, a soutenu aux Ecoles, la Thèse suivante: *La couleur des Negres dépend-elle de l'abord de la partie globuleuse du sang à la peau?* On auroit mieux fait de dire *partie colorante*, parce qu'on est sûr qu'elle colore le sang, mais pour globuleuse, on n'en sait rien encore que par des conjectures très-hazardées. Quoiqu'il en soit, M. Munier, appuyé sur des raisons que l'objet de notre feuille nous dispense de rapporter, conclut pour l'affirmative.

Un jeune homme âgé de 19 ans, a été attaqué d'une fievre qu'on traitoit de putride inflammatoire, & contre laquelle on avoit d'abord employé les saignées & administré ensuite le petit-lait clarifié. Appellés pour venir à son secours, nous trouvâmes que le petit-lait pesoit sur l'estomac du malade. Nous conseillâmes une boisson plus légere, faite avec la décoction de racines de chiendent & de réglisse, & nous renonçâmes à la saignée; moyen utile, mais malheureusement prodigué. Du huit au neuf de la maladie, le pouls jusqu'alors plein, mais égal dans ses pulsations, devint sautillant & rebondissant; & le neuf au soir, ces rebondissemens furent suivis d'un saignement de nez abondant; le pouls a toujours été plus ou moins rebondissant jusqu'à la fin de la maladie qui s'est terminée le quatorzieme jour. La fievre ayant cessé, & le pouls étant devenu inférieur, nous avons donné un purgatif doux au malade, & son appétit a paru revenir, mais la convalescence a été troublée par une jaunisse considérable qui cede aux doux évacuans continués tous les jours en apozêmes. Le malade n'a rien perdu de ses forces, & cette effusion de bile par laquelle la fievre s'est terminée, paroît avoir été un mal pour un bien. Que de malades on guériroit en laissant agir la nature!

Remede contre les Cancers.

Notre repugnance à publier des remedes incertains, nous a fait rejetter plusieurs fois ceux qu'on nous adressoit sans les garantir, & l'on verra dans la prochaine feuille, com-

bien il importe de se tenir en garde contre une foule de recettes qui se répandent pour ainsi dire sans aveu. En voici pourtant une contre les cancers, au sein que l'on dit avoir eu du succès. Nous allons la publier telle qu'on nous l'a communiquée. Après avoir tiré à deux reprises quatre palettes de sang, du bras de la malade, donnez lui chaque matin pendant vingt jours, un bouillon fait avec une demi-livre de rouelle de veau, & une once de racine de patience sauvage, coupée en petits morceaux. Lorsque cette racine & le veau seront presque cuits, jettez dans le pot une poignée de chicorée sauvage, de laitue, de bourrache, de buglose, & de scolopendre. Passez le tout, & faites fondre dans la colature, un gros de sel de glaubert. Purgez tous les six jours la malade avec deux onces & demie de manne, & un gros de sel végétal, dissous dans le même bouillon. Après l'usage des bouillons, la malade doit prendre chaque matin un gros de l'opiate suivante. Prenez extrait d'aulnée, d'absinthe & saffran de Mars, de chaque demi-once; corail préparé, yeux d'écrevisse, antimoine diaphoretique, de chaque un gros; deux gros de sel de tamarin, un gros & demi de thubarbe en poudre, la même quantité de poudre cornachine, & demi-once d'œthiops minéral. On mêlera le tout ensemble, & l'on en fera une opiate avec suffisante quantité de syrop de pommes. Le malade boita deux tasses de thé, chaque fois qu'il avalera la dose prescrite de ce remede.

Extérieurement on appliquera sur le sein malade un morceau de flanelle trempée dans une décoction émolliente pendant un mois; ensuite on la trempera dans de l'eau dans laquelle on aura fait fondre parties égales de sel ammoniac & de sel marin. La malade doit observer un régime doux, humectant & rafraîchissant, & tenir son ventre libre par des lavemens.

Livres Nouveaux.

Les monstres ou les écarts de la nature; ouvrage qui renferme toutes les monstruosités que la nature produit, soit dans l'espece humaine, soit parmi les quadrupedes, les bipedes, &c en planches coloriées, peintes & gravées par M. & Madame Regnault, *auteurs de la Botanique mise à la portée de tout le monde*, in-folio, papier d'Hollande, *proposé par souscription. Avec cette épigraphe :*

Il n'est point de serpent, ni de monstre odieux,
Qui par l'Art imité ne puisse plaire aux yeux.

La carriere que ces deux Auteurs ont parcourue dans la Botanique, & le succès qu'ils ont obtenu, a fait naître à plusieurs Naturalistes le desir de voir réunis, sous un même point de vue, ce que les cabinets renferment de surprenant, & ce que la nature produit journellement de plus bizarre : leurs obligeantes sollicitations, & le plaisir de faire un ouvrage aussi propre à étendre les connoissances utiles, a déterminé ces Auteurs à vaincre les peines & les dégoûts qui accompagnent nécessairement un pareil ouvrage. Les monstruosités les mieux caractérisées, formeront cette collection, & l'on n'y rencontrera point de ces monstres merveilleux, enfans de l'imagination adoptés par l'ignorance & par la crédulité. Chaque objet est marqué au coin de la vérité, & l'on cite, au bas des planches, les sources où l'on a puisé; comme les cabinets ou autres; de maniere que chacun pourra s'assurer de l'existence des sujets. On a cherché dans cet ouvrage, à effacer les rides imprimées par le tems; & les monstres seront représentés, non dans l'état où les a réduits la vétusté, mais dans celui où la nature les a produits; par ce moyen, on a sauvé le hideux qui rebute souvent dans les objets même les mieux conservés. Une notice simple aidera à développer les particularités de la monstruosité de chaque objet. On ne s'est point proposé dans cet ouvrage de remonter aux causes; les vues de l'Artiste ne tendent qu'à rendre fidelement les effets: c'est la tâche du Philosophe d'interroger la nature sur les raisons qui l'écartent de sa route. Le pour & le contre occupent les Savans depuis des siecles. Les curieux qui ont des monstruosités, rares & sûres, sont invités à enrichir cet ouvrage: pour cet effet, ils sont priés de les communiquer aux Auteurs, ou de leur en donner avis, si l'éloignement des lieux y mettoit obstacle. La maniere précieuse dont les planches sont exécutées, les tend aussi propres à figurer dans un cabinet, montées sous verre, qu'à enrichir une Bibliotheque, étant reliées. On ne s'étendra point sur le mérite de l'exécution; la maniere dont l'un de ces Auteurs, Madame Regnault, a traité les planches de l'ouvrage de Botanique, qui est dans les mains de presque tous les curieux, annonce ce que l'on peut attendre de leurs talens réunis; & la confiance qu'ils ont méritée par leur exactitude à remplir la souscription du premier ouvrage, leur donne de l'assurance à proposer celle du second. Voici quelles sont les conditions de la souscription de cet ouvrage.

On délivrera les planches par cahiers, & chaque cahier sera composé de dix planches.

Il paroîtra un cahier tous les trois mois, ou tous les deux mois si l'abondance des sujets le permet. Le premier se délivrera dans le courant d'Avril prochain, & ainsi de suite par

chaque trimestre. Le prix de chaque cahier sera de 15 liv. pour les Souscripteurs, franc de port à Paris. Les Souscripteurs déposeront 60 livres, & cette somme formera le prix de quatre cahiers : moyennant quoi les Souscripteurs recevront les trois premiers, ensuite ils souscriront de nouveau pous les suivans, parce que les 15 liv. qui n'auront point été acquittées, seront & demeureront à imputer sur le dernier cahier de l'ouvrage pour lequel il n'y aura dès-lors rien à payer. L'ordre des premieres épreuves suivra celui des souscriptions. On aura la bonté d'affranchir l'argent & les lettres. On souscrit à Paris, chez l'Auteur, rue Croix des Petits-Champs, au magasin de chapeaux des troupes du Roi.

On trouve chez Gibert l'aîné, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, quelques exemplaires d'un ouvrage écrit en latin & en Anglois, sur l'anatomie de la matrice dans l'état de grossesse, imprimé par Baskerville, orné de 35 planches gravées par les meilleurs maîtres, & représentant des fétus de tout âge : nous devons cette production précieuse à M *Hunter*, Médecin de la Reine d'Angleterre. Le prix est de six guinées à Londres.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Nous avons appris par voye sûre, que le moyen publié dans notre derniere feuille contre la maladie des animaux qui regne dans le Condomois, avoit été désaprouvé par les Médecins envoyés dans le Pays par M. le Contrôleur-Général ; ce qui prouve qu'il n'a pas eu tout le succès promis & annoncé dans l'imprimé, par lequel ce procédé étoit devenu public. Mais la Faculté de Médecine de Montpellier, consultée sur cette maladie, a fait répandre son avis par la voye de l'impression. Pour cette fois nous ne craignons pas d'être induits en erreur par les savans Médecins qui la composent.

Cette maladie commence par un état d'abatement, mêlé d'agitations, & par une sensibilité extrême sur les vertebres du dos & des lombes, ainsi que sur les côtés de la poitrine. L'animal porte la tête basse, a les yeux enfoncés & larmoyants ou enflammés. La fievre se déclare avec froid & tremblement ; elle continue avec des redoublemens. L'animal rend le plus souvent des mucosités & des glaires par la bouche & par les naseaux. L'intérieur de la bouche exhale une odeur très-fétide, est enflammé ou recouvert, ainsi que la langue, d'un limon blanchâtre. La respiration devient courte, laborieuse & sonore. Aux derniers jours de cette maladie funeste, l'animal souffre une diarrhée de matieres très-fétides, & quelquefois sanguinolentes ; il se forme sur la peau des tumeurs emphysémateuses applaties ; les urines se suppriment ; la machoire inférieure est agitée de mouvemens convulsifs. La mort arrive vers le septieme ou le neuvieme jour, à compter de celui où la fievre a commencé. Elle survient dès le quatrieme jour dans les vaches pleines ; & lorsque le cours de ventre se déclare en même tems que la fievre.

L'ouverture des cadavres des bêtes qui ont péri de cette maladie, a manifesté les désordres suivans. Les vaisseaux de la pie-mere étoient tendus & gorgés. On a trouvé sous le cervelet, entre la dure & la pie-mere, des épanchemens de sang & de sérosité, qu'on voyoit aussi (en penchant la tête) découler le long de la moëlle épiniere. Les poulmons étoient gangrenés, affaissés, rapetissés, & d'un rouge très-vif à leur partie postérieure. Ils avoient à leur surface des vésicules remplies d'air & d'eau, qui étant ouvertes, ont répandu une odeur des plus infectes. Leurs lobes divisés profondément, ont présenté des mucosités purulentes éparses en divers endroits. L'œsophage, l'épiploon, les quatre estomacs, & tout le canal intestinal, étoient attaqués d'inflammation. La pâte alimentaire qui avoit resté dans le feuillet, étoit extrêmement durcie ; & les cloisons membraneuses de cet estomac étant spacelées, se déchiroient facilement en lambeaux. La vésicule du fiel a paru distendue par une grande quantité de bile séreuse & peu jaune. On a fait poignarder un bœuf qui n'étoit encore qu'au troisieme jour de la maladie, & qui n'avoit point de cours de ventre. On a trouvé la pie-mere recouverte par un corps gelatineux, transparent, de l'épaisseur de trois lignes ; on soupçonne qu'il se seroit resout par le progrès de la maladie. Les vaisseaux de la pie-mere étoient engorgés, les poulmons atteints de phlogose, & le canal intestinal enflammé.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 16 Février 1775.

De Dresde, le 25 Janvier.

On vient de publier dans cette Ville, une instruction & des moyens pour secourir les personnes noyées ou suffoquées par toute autre cause: on s'est attaché sur-tout à détruire les préjugés qui empêchoient les vivans de secourir ceux qui paroissent morts, dans la crainte d'être poursuivis par la Justice. Ainsi les hommes s'éclairent de jour en jour, & le bien se répand insensiblement de toute part. Nous devons dire à l'éloge de notre France, que ses habitans avides de tout ce qui tend au soulagement des malheurs, s'empressent de se munir des secours que nous avons publiés depuis contre les morts subites, par ordre du Gouvernement; sous les auspices d'un Magistrat citoyen. Mais tout cela ne suffit point encore; il faudroit que l'annonce de ces secours fût faite plusieurs fois dans l'année, dans tous les lieux où ils sont administrés; il faudroit que tous les moyens populaires de se préserver des malheurs qui nous menacent sans cesse, fussent détaillés dans des instructions très-courtes & très-claires, que ces imprimés fussent placés à la fin du catechisme de chaque diocèse, & que chaque Pasteur les lut une fois tous les mois au prône de sa paroisse. Les gens du peuple toujours les plus exposés, sont aussi presque toujours ceux qui les premiers découvrent les personnes frappées de mort subite; il se passe bien du tems avant que quelqu'un d'instruit soit appellé: & pendant ce tems, la mort apparente se change en mort véritable.

De Vendôme, le 28 Janvier.

On a publié depuis quelques tems dans plusieurs ouvrages périodiques, un remede contre la goutte qui, tout ridicule qu'il est au fond, sembloit pourtant devoir s'accréditer par les circonstances qui en ont accompagné la publication. On conseilloit d'attacher un bouc aux pieds du lit d'un goutteux, de l'y nourrir avec du foin & de l'avoine; de ramasser avec soin les excrémens de cet animal; de les faire ensuite infuser dans du vin blanc, & de faire boire au malade cette infusion, qui le guérissoit, disoit-on, par des sueurs abondantes. On ajoutoit que ce remede singulier avoit été découvert à Vendôme, Ville où la goutte étoit très-commune & comme *endemique*, (c'est-à-dire particuliere à un pays.) Voici ce qu'a écrit en conséquence M. Beaussier de la Bouchardiere, Médecin de cette Ville.

» Cette assertion mérite un démenti public. Je suis avec mon confrere & les Chirurgiens habiles qui nous secondent dans la pratique, plus en état que personne de relever cette imposture. Il y a très-peu de goutteux à Vendôme, & il y a beaucoup d'octogénaires sans goutte. Je n'ai jamais vu employer ce remede, je n'en ai jamais entendu parler, & tous les Médecins qui nous ont précédé, & avec qui j'ai eu des liaisons, ne s'en sont jamais servi. J'avoue que certains excrémens des animaux sont recommandés en médecine, les uns pour leurs qualités émollientes, les autres pour leurs vertus alkalines & leurs sels volatils; mais enfin nous n'avons pas encore pensé à mettre en usage la fiente du bouc pour la goutte. Quoique les Savans continuateurs de la matiere médicale de *Geoffroy* (t. 4, p. 246). lui attribuent un sel volatil & âcre qui la rend déterfive, digestive & résolutive, ils ne lui donnent aucune vertu anti-goutteuse. Si quelque particulier en a fait l'épreuve avec succès, elle n'est pas encore parvenue jusqu'à nous: & n'est pas assez répandue ni assez accréditée pour être présentée avec confiance au public «

Nous nous savons gré de n'avoir pas été entraînés par le spécieux de cette recette, à laquelle nous n'avons jamais ajouté aucune confiance. Cette méfiance de notre part prouvera sans doute à nos lecteurs que nous n'inserons aucune formule dans nos feuilles, sans qu'elle soit garantie, ou par des témoignages sûrs, ou par l'efficacité connue des drogues qui la composent.

De Chatillon en Diois ; le 9 Février.

Le nommé Reynaud Desgallans, du hameau de Menglou, fut attaqué après quelques efforts, d'une colique très-violente, accompagnée d'une douleur aigue au pli de l'aine, & d'une tumeur qu'on négligea pendant huit jours. La colique ayant cessé, on crut que la tumeur disparoîtroit aussi, mais une diarrhée colliquative qui survint, détermina les parens du malade à recourir à un Chirurgien. M. Nicolas fut appellé, & trouva le malade dans un état extrême, pâle, défiguré, foible & presque mourant. Dès qu'il eut enlevé quelques linges dont on avoit recouvert la tumeur, il vit que les tégumens étoient putréfiés; il s'en exhaloit une odeur cadavereuse. Il s'étoit formé un sac qui descendoit le long du scrotum, vis-à-vis & près de l'anus. M. Nicolas ouvrit le sac, & le malade ayant demandé à aller à selle, lorsque le Chirurgien se préparoit à appliquer son appareil, ce dernier se retira dans une chambre voisine, afin d'y respirer; car la mauvaise odeur étoit insupportable. Mais la femme du malade épouvantée, l'appella bien-tôt; j'accourus avec précipitation, dit M. Nicolas, & j'apperçus un ver qui me parut gros comme le tuyau d'une plume de compte, qui sortoit de l'endroit où j'avois terminé mon incision. La femme n'ayant pas été assez prompte pour retirer ce ver, il rentra vraisemblablement dans le ventre; puisque je ne le trouvai point, ni en passant les doigts de tous côtés, pour débrider les sinus, ni en emportant tout ce qui étoit gangrené depuis l'aîne jusqu'à l'anus. Un rameau considérable de l'artere crurale étoit à découvert; & les tendons des muscles attachés aux parties qui avoisinoient cet ulcère singulier, étoient comme disséqués: j'apperçus beaucoup de sinuosités qui sembloient avoir été formées par le ver dont j'ai parlé. Toutes les brides ayant été emportées, je fis mon pansement avec un bon digestif & l'eau-de-vie camphrée. Je découvris un autre sac à quatre doigts de distance de l'origine du dernier; ce sac s'étendoit sur la culotte aponévrotique, de la longueur d'un demi-pied. Je l'ouvris aussi, je le pansai, & je revins chez moi, pour composer une poudre avec la racine de gentiane, la coloquinte & l'aloès. De retour chez mon malade, je saupoudrai l'ulcère avec cette poudre, & je fis beaucoup d'injections de tous côtés avec la teinture de myrrhe. A la levée de mon appareil, le soir du même jour, je trouvai le ver étendu sur les plumaceaux, il avoit 8 pouces de long, je l'ai conservé. Huit jours après, un crottin endurci, gros comme un œuf de poule, sortit de la plaie de l'aîne, & pendant plusieurs jours, elle fut l'égout des matieres fécales.

Je ne me suis jamais apperçu, dit encore M. Nicolas, que l'intestin fût pincé & gangrené. Je retirai à la vérité, parmi les matieres putréfiées, un morceau de membrane long de quatre doigts; mais je n'ai pu juger si c'étoit une portion de boyau. Quoiqu'il en soit, il est sûr qu'il dût y avoir gangrene à l'intestin, puisque les matieres fécales en sont sorties pendant plus de quinze jours. Les pansemens rapprochés & bien entendus, les injections méthodiquement administrées, & la nature, ont operé la réunion de cette playe sordide. L'intestin s'est consolidé, les matieres fécales ont repris leur cours, & mon malade a été guéri au bout d'un mois.

Il résulte de cette observation, que la nature a des ressources aussi sûres en Chirurgie qu'en Médecine; & que l'art & la science du Praticien, consistent souvent à ne rien entreprendre. Il y a bien d'apparence que la premiere colique fut occasionnée par le pincement de l'épiploon, dans l'anneau formé par les muscles du bas-ventre; que la putréfaction de l'épiploon se commmuniqua à l'intestin, pendant le tems que la hernie fut négligée, & qu'ensuite le ver sortit par l'ouverture de cet intestin gangrené, & par l'anneau, lorsqu'il trouva une issue. Ces réflexions sages & judicieuses sont de M. Nicolas.

La suite à l'ordinaire prochain.

Fin de la lettre écrite de Soissons, le 10 Février, par M. Dufot, Médecin, &c.

Pendant les mois de Septembre & d'Octobre les fievres putrides exquises ont regné surtout dans les villages situés le long des rivieres, & dans les lieux bas & marécageux. Les acides savoneux apéritifs, comme l'oxymel, les tamarins, les sels neutres purgatifs, étoient les remedes les plus salutaires. Mais le vin, & sur-tout le vieux, a abregé de beaucoup la convalescense qui, dans la plûpart des gens de la campagne, est souvent plus funeste que la maladie elle-même.... Je n'ai pas insisté sur les purgatifs malgré les signes de saburre encore existans. J'ai confié la coction de cette saburre à la nature aidée par ce cordial si puissant & si naturel; le vin vieux.... j'ai eu la satisfaction depuis long-tems de voir qu'il falloit éviter de purger les gens de la campagne. Trop de purgations empêchent la crise, & rendent la maladie plus grave & plus longue: je parle ici de fievres putrides. Les fluxions érésypelateuses, les fievres intermittentes de ces deux mois, ont été assez opiniâtres. Nous avons eu plus de fausses péripneumonies que

les autres années; les délayans, ensuite les vomitifs & quelques purgatifs, en ont été le remede.

Je finirai une autre fois par vous exposer plus au long la maladie épidemique qui a régné pendant ces deux mois, dans plusieurs villages situés le long de la riviere de Serre, & qui a attaqué jusqu'à 135 personnes du même lieu, & jusqu'à huit de la même maison. Vous reconnoîtrez, Monsieur, dans mon exposé, les vérités établies dans l'inestimable *Mémoire de M. le Marquis de Coudorcet, sur l'influence des pays marécageux sur la vie des hommes.* Cet illustre Auteur a bien voulu me faire part de son travail: j'en profiterai avec empressement. Depuis très-long-tems j'ai été à même, par mon état, de reconnoître la certitude des vérités qu'il soutient. Puissent de pareils amis des hommes, s'occuper ainsi du bonheur de leurs semblables! Que ces travaux sont précieux pour l'humanité, & qu'ils répendent de lumieres sur l'art qui a pour but la vie & la santé des hommes! »

Peu de remedes, rarement saigner les malades, donner beaucoup à la nature, & soutenir la convalescence du laboureur épuisé, par du bon vin donné avec modération, voilà sans contredit une excellente maniere de faire la médecine; puisse-t-elle servir d'exemple & de modele à ceux qui sont préposés contre les épidémies dans les campagnes. Nous les invitons encore à nous communiquer leurs observations. Le travail que M. D. a paru désirer est entrepris, le plan en étoit projetté depuis longtems, & le prospectus d'un grand ouvrage sur les épidémies, ne tardera pas à paroître. Les observations utiles du Médecin de Soissons, ne sont pas le seul droit qu'il ait acquit à notre reconnoissance & à nos éloges; nous lui devons encore l'un & l'autre, pour nous avoir donné occasion de placer dans nos feuilles le nom de l'illustre M. de Condorcet, & de payer à ce Savant, le juste tribut d'une admiration méritée.

De Paris, le 13 Février.

M. Deshais Gendron, Docteur de Montpellier, & Médecin du Grand Conseil, vient de publier un bandage élastique pour guérir l'hydropisie du sac lacrymal, par la compression extérieure de ce sac trop dilaté, & l'expulsion des larmes qui s'y arrêtent. Son invention n'est pas absolument neuve; on avoit eu recours, avant M. Gendron, à la compression de ce sac par de pareils moyens; mais celui qu'il propose à l'avantage particulier, de comprimer cette partie d'une maniere si juste & si égale, *que l'on ne craint point qu'il se dérange, qu'il blesse les parties voisines, ni qu'il occasionne aucune inflammation.* Ce bandage est composé d'un cercle d'acier ovale, garni de taffetas, qu'on cache sous les cheveux, ou sous la perruque, & qui passe par la partie supérieure de l'os du front, & se fixe à la partie opposée de la tête, au moyen d'un bouton qui peut entrer dans différens trous, afin de contenir ce cercle, & le serrer suivant la grosseur de la tête. Du milieu de ce même cercle part une branche d'argent, surmontée en acier, & un peu recourbée, laquelle moyennant deux pivots & une vis qui la fixent, ne peut se mouvoir que de dehors en dedans. Sur le cercle d'acier, est un ressort élast. que de deux pouces de longueur, qui fait faire le levier à cette branche, dont la partie inférieure courbée descend sous la voûte orbitaire du côté du nez, & se termine par un bouton ovale qui pose sur le sac lacrymal. M. Gendron a eu du succès par ce bandage, qu'il sera facile d'imiter d'après cette description, & dont l'usage ne se borne pas à la compression du sac lacrymal, mais qu'on peut employer encore pour contenir l'appareil après la perforation de l'os unguis. Nous devons prévenir nos lecteurs, que ce moyen n'est que palliatif, & deviendroit insuffisant si l'on ne s'occupoit d'ailleurs à détruire par des remedes tant intérieurs qu'extérieurs, la cause de l'amas des larmes dans le sac hydropique.

LIVRES NOUVEAUX.

Avis important au public sur différentes espéces de corps & de ceintures, d'une nouvelle invention; par le sieur Doffemont, *Maître & Marchand Tailleur &c.*

Cette annonce qui forme une brochure d'une trentaine de pages, tend à accréditer certains corps & certaines bottines; mais comme le meilleur de tous ces moyens, à notre avis, ne vaut pas grand chose, nous nous bornerons avec la Faculté de Médecine de Paris, dont M. Doffemont rapporte l'approbation, à les regarder salutaires pour ceux seulement *qui se trouvent dans la nécessité d'en faire usage;* c'est-à-dire à un très-petit nombre de personnes.

La Mascalena, ó sia la medicina veterinaria &c. La Marechalerie, ou l'Art vétérinaire, réduit à ses vrais principes; ouvrage dédié au Roi de Sardaigne, par M. Blagnon, *Chirurgien du College de Turin, & Directeur de l'École Vétérinaire de cette Ville.* Le premier volume de cet ouvrage contenant la Zootomie & l'Hippometrie, se trouve chez Ruault Lib. rue de la Harpe.

Premiere centurie des planches enluminées & non enluminées représentant au naturel ce qui se trouve de plus intéressant & de plus curieux parmi les animaux & les végétaux, pour servir d'intelligence à l'histoire des trois regnes de la nature;

par M. *Buchoz*, Médecin - Botaniste de Monsieur, premiere décade, regne animal. A Paris, chez Lacombe, Lib. rue Christine; & chez l'Auteur, rue Hautefeuille.

Le même Auteur vient de publier la septieme centurie des gravures de son grand ouvrage intitulé: *Histoire Universelle du regne végétal*. On la trouvera de même que les six précédentes, chez *Brunet*, vis-à-vis le Cloître S. Jacques de la Boucherie, avec le premier volume de discours disposé par articles.

Médecine des Animaux.

On ne peut rapporter la cause primitive de l'épizootie, décrite dans la précédente feuille, à aucune intempérie extraordinaire des saisons, ni à aucune corruption des pâturages. Ce qui a fait présumer qu'elle a été introduite dans le Royaume par des cuirs infectés, ou par des bœufs venus des Pays étrangers, où elle regne depuis long-tems. Mais, ajoute-t-on sagement dans l'exposé de la consultation, elle a pu naître encore d'un concours de circonstances qui ont développé une maladie plus ordinaire des bêtes à corne; sa production peut y avoir été dépendante d'affections inconnues de l'air, ou d'émanations pernicieuses de la terre. On lit encore dans cet exposé, qu'il seroit beaucoup plus important de déterminer si l'air ou le vent peuvent charrier l'infection de cette maladie, ou si elle ne peut être transmise que par le contact d'un animal ou d'un autre corps infecté. De cette question à laquelle nous nous proposons de répondre, en rendant compte du mémoire publié par M. Viq-d'Azir; on passe aux moyens de couper toute communication, & d'empêcher que la contagion ne se communique par cette voye. Cette précaution très-connue, ne nous arrêtera point. Nous ne nous occuperons ici que des précautions que doit entreprendre chaque particulier pour les étables, tant pour préserver que pour guérir ses bestiaux de cette désastreuse épizootie; encore ne dirons-nous presque rien des précautions qui, quoique clairement détaillées dans cette consultation, ne seroient ici qu'une répétition de ce que nous avons plusieurs fois publié dans nos feuilles.

La propreté des étables, la vapeur des plantes aromatiques & du souffre, le régime humectant & rafraichissant des bestiaux, l'entretien de la liberté de leur ventre, le soin de les faire sortir dans le jour, & de les garentir du serein & de la rosée, sont les principales précautions indiquées par les Médecins de Montpellier, qui conseillent encore le seton au fanon fait avec des filets de racine d'ellebore noir, ou avec l'écorce de la tige du garou, ou sain-bois, dit *trentanelle* en Languedoc; la terebration ou le trépanement des cornes, a réussi comme préservatif dans cette épidémie; deux observations l'ont appris, & c'est un essai facile qu'il importe de répéter. Mais un essai plus sûr, c'est l'inoculation de la maladie; on assure, ajoutent les savans Auteurs de cette consultation, que ce moyen a bien réussi dans d'autres épidémies semblables: voici la méthode qu'ils proposent de suivre pour pratiquer cette opération.

» Si on veut essayer le succès de cette pratique, on fera saigner & purger l'animal qui doit être inoculé, & on le tiendra pendant plusieurs jours à l'usage du son délayé, & à l'abstinence du foin & de toute nourriture seche. On fera ensuite à une jambe de devant, & à une cuisse, des incisions légeres, dans lesquelles on introduira des meches de coton imbibées de l'humeur qui aura découlé des naseaux d'une bête malade. On tiendra ces meches assujetties au moyen d'une emplâtre de poix pendant deux fois vingt-quatre heures; au bout duquel tems on retirera ces méches, & on laissera les playes sans pansement. Pendant le cours de la maladie inoculée, on fera paître la bête aux champs, & on aura soin d'entretenir la liberté du ventre par l'usage des sels purgatifs. On devroit faire les premiers essais de cette inoculation dans un endroit sain, pour n'être point trompé dans le jugement du succès de cette épreuve, par les effets de la contagion naturelle qui pourroit survenir. Il faudroit aussi prendre toutes les précautions convenables pour ne pas communiquer la contagion à d'autres animaux. Lorsque les animaux sur lesquels on auroit fait les premiers essais seroient parfaitement guéris de la maladie inoculée, on les conduiroit dans le pays le plus infecté par l'épidémie, où on les exposeroit continuellement à une communication intime avec les bêtes malades. On pourroit même leur faire subir une seconde inoculation, pour s'assurer de l'efficacité de cette méthode Nous reservons le traitement de la maladie, pour l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 23 Février 1775.

De Tournay, le 29 Janvier.

ON a observé dans cette Ville, depuis le mois de Juillet dernier, des maux de gorge gangreneux, accompagnés d'une éruption rouge plus ou moins considérable. Ces maux de gorge ont été malins dans quelques malades; on les a sur-tout remarqué tels chez les enfans, & plus encore chez les filles. Lorsque l'éruption étoit considérable, le mal paroissoit moins violent; mais lorsqu'il ne se faisoit point d'éruption, les amigdales se couvroient plus ou moins d'une tache blanche qui faisoit des progrès, jusqu'à ce que la nature, & plus souvent encore l'art, en eussent arrêté le cours. On a remarqué dans cette maladie éruptive, un symptôme qui l'annonçoit & qui l'accompagnoit; c'est un sentiment de stupeur & de fourmillement, que les malades éprouvoient aux extrémités des doigts, & dans leurs articulations, avec une sensation douloureuse, & un gonflement apparent de ces parties. Les Allemands ont donné le nom de *grans* à ce symptôme, que M. Allioni avoit observé dans la fievre miliaire, & qui n'a pas échappé à M. Planchon, à qui nous devons ces observations. Dans les maux de gorge dont il s'agit, ce dernier Médecin s'est apperçu encore trois ou quatre fois, d'une simple éruption miliaire rouge, très-différente de la scarlatine, dans laquelle la peau est rouge comme une écrevisse; les sueurs ont toujours été bienfaisantes & critiques, & notre Observateur les a constamment observées le cinquieme & le septieme jour, après lesquels la fievre a cessé. La saignée fa re dans le tems de l'éruption étoit dangereuse & mortelle, sur-tout chez les enfans. Cependant il y a eu des circonstances où M. Planchon a fait saigner les adultes avec succès. D'ailleurs les malades se gargarisoient avec l'esprit de sel & le miel rosat, notre Observateur faisoit appliquer dessous la gorge un liniment, avec l'esprit volatil de corne de cerf, & le baume tranquile, ou de la graine de moutarde écrasée & malaxée avec le levain, ou quelquefois un vessicatoire. Les malades ont été encore soulagés par l'application d'une tranche de pain grillée, imbibée de vinaigre, sur laquelle on étendoit du miel; le champre & l'infusion de fleurs de sureau pris intérieurement, ont eu de bons effets; mais rien n'a mieux réussi que le kermès minéral, pris toutes les trois heures à la dose d'un demi-grain, mêlé avec un peu de sucre, & avalé avec la salive. Tous ces remedes dont l'activité étoit mitigée par l'usage des délayans, débarassoient singulierement la nature par les crachats & par les sueurs. Les malades conduits de cette maniere étoient exempts de la bouffissure & des dépôts qui se formoient dans le tissu cellulaire de tous ceux qui avoient été traités différemment. M. P. a remarqué que cette bouffissure étoit dangereuse & mortelle lorsqu'on la négligeoit. Il conseille dans ce cas l'usage de l'essence douce de sthall, dont il avoit observé les bons effets en 1765 & 1766, & qu'il a rendue plus efficace encore, en y ajoutant parties égales de la teinture hydraguogue de *minsie*, & l'esprit de cochlearia, dont il fait prendre de soixante à cent gouttes deux ou trois fois le jour. Ce remede dont nous donnerons la formule dans les feuilles prochaines, dissipe insensiblement par la voie des urines, cette bouffissure universelle, à laquelle M. P. a vu des enfans succomber tantôt par une suffocation semblable à celle qu'on observe dans l'hydropisie de poitrine, tantôt par des accès répétés d'une épilepsie violente, provenant à ce qu'il croit, d'un épanchement de sérosité dans les ventricules du cerveau. L'usage de ces gouttes doit être soutenu par des purgatifs, dès que la rougeur s'appaise, que la peau se ride, & que la furpeau tombe en écailles.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Nancy, le 10 Février.

M. Jadelon, Médecin de cette ville, très-connu par son zèle pour les progrès de l'art

de guérir qu'il éclaire par ses travaux & par ses recherches, a recueilli des observations qui ne sçauroient être trop publiques. Nous allons les rapporter telles que M. Jadelot a bien voulu nous les communiquer. » Une Sage - Femme de cette Ville fut appellée pour accoucher une personne, sur les mœurs de laquelle on n'avoit point de soupçon. Cette Sage - Femme avoit une égratignure au doigt index de la main droite, l'accouchement fut laborieux & long. Elle fut appellée les jours suivans auprès de plusieurs autres femmes; & après quelque tems, toutes ces femmes & leurs maris, eurent des symptômes vénériens; ce qui donna lieu à des soupçons & à des brouilleries dans plusieurs ménages. Ce ne fut que quand le mal eut fait quelques progrès, que l'on en reconnut la source, parce que la Sage Femme ellemême eut la maladie, & que l'on reconnut que douze ou quinze femmes qu'elle avoit accouchées, en étoient toutes attaquées. Le Magistrat de notre ville, averti de ce malheur, prit les informations les plus exactes pour en arrêter les suites. Il interdit la Sage-Femme, & lui fit administrer les remédes anti-vénériens, ainsi qu'à toutes les femmes qu'elle avoit accouchées, & à leurs maris. Ce n'est pas la premiere fois que ce malheur est arrivé dans ce pays. Il y a quelques années que, pour la même cause, tout un village près de Nancy, fut infecté de cette maladie. M. l'Intendant pourvut à la guérison de tous ceux qui avoient contracté la contagion de cette maniere. Il feroit donc bien essentiel, ajoute notre judicieux Observateur, d'examiner les mains des Accoucheurs & des Sages-Femmes, & qu'on leur interdit tout accouchement, dès que leurs mains sont blessées. Un avis aussi important doit être toujours présent à l'esprit des parens qui ne sauroient porter trop d'attention dans des circonstances pareilles. »

Cette observation extraordinaire nous en rappelle une non moins essentielle pour ceux qui exercent l'art des accouchemens. Un élève en Chirurgie ayant le doigt écorché, continua de toucher des femmes grosses; dans le nombre, il en étoit d'attaquées de mal vénériens; l'écorchure du doigt s'envénima, une suppuration opiniâtre donna lieu à des incisions qui n'eurent d'autre effet que d'étendre la playe, & de l'irriter davantage. Le mal gagnoit, bien-tôt l'avant bras enflé & suppurant, annonçoit au malade la nécessité d'incisions nouvelles & plus profondes, que l'on pratiqua sans plus de succès. Désespéré de son état, il consulta un Médecin célébre de Paris, qui l'ayant interrogé sur son état, & ne pouvant l'attribuer à un vice vénérien préexistant, reconnut par les réponses du malade, que cela pouvoit venir d'avoir touché les parties d'une femme infectée. Aussi-tôt il prescrivit les remédes anti-vénériens, qui dissiperent l'orage, & rendirent au jeune élève l'usage de sa main & de son bras, qu'il eût immancablement perdus sans ce conseil salutaire. Il résulte de ces observations qu'il est prudent & sage de ne laisser accoucher une femme que par des mains saines, propres & sur lesquelles il n'y ait aucun bouton, ni écorchures; il est également de la prudence de ceux qui accouchent, de ne pas le faire, quand ils ont les mains écorchées, parce que la femme n'étant pas saine, pourroit leur communiquer un mal non-seulement à redouter pour eux-mêmes, mais encore pour les autres femmes grosses auxquelles ils ne manqueroient pas de le communiquer, alors sans s'en douter.

La suite à l'ordinaire prochain.

Fin de l'article de Chatillon en Diois, le 12 Février.

Voici une seconde observation de M. Nicolas. « Un habitant du hameau de Mensac, Paroisse de Châtillon, avoit porté pendant sa jeunesse plusieurs tumeurs scrophuleuses. Ces tumeurs avoient disparu, le virus circuloit avec le torrent des humeurs animales, & se portoit alternativement sur différentes parties. Il se fixa enfin au gosier, & y causa une crispation & un resserrement si considérables, que le malade restoit quelquefois deux jours sans pouvoir avaler aucun liquide. Si le passage s'ouvroit, ce n'étoit que pour peu de tems, & l'on pouvoit à peine profiter de cet intervalle, pour faire avaler du bouillon. On soutenoit le malade avec des lavemens nourrissants. Les bains entiers, les bouillons adoucissans furent inutiles & sans effets. Une autre homme de l'art ordonna des bouillons de vipére; les frictions mercurielles sur le cou n'eurent pas un succès plus heureux, de même que l'application d'un papier brouillard imbibé d'huile de fourmis, & un cautére entre les deux épaules, & sur la partie affectée. Enfin M. Nicolas appliqua sur le cou un emplâtre de moutarde, dans les vues d'attirer l'humeur au dehors. Son pronostic fut juste; l'humeur scrophuleuse s'écoula par l'excoriation qu'avoit faite le synapise, l'accident disparut, & le malade fut guéri. Cet accident, connu sous le nom de *Dysphagie*, paroit à M. Nicolas d'une espéce dont M. Sauvages n'a pas fait mention, il croit qu'on pourroit le connoître sous le nom de Dysphagie, *Scrophulo-Metastatique*. Cette derniere réflexion est entierement pour les personnes de l'art.

Lettre écrite de Paris le 20 Février 1775, par M. le Baron de Bormes.

» J'ai lu, Monsieur, dans votre Gazette de santé du 15 Décembre dernier, & dans celle du 26 du même mois, & du mois de Janvier, les éloges que vous y faites des fleurs de zinc, & je n'ai pu voir qu'avec beaucoup de satisfaction, les observations qui ont été faites à ce sujet par des Médecins habiles, moi qui suis un des partisans décidé des fleurs de zinc, avec lesquelles j'ai trouvé la maniere de préparer un *éther marin*, dont j'ai donné la préparation à l'Académie Royale des Sciences de Paris, il y a environ dix ans, volume des Savans étrangers, année 1773. Vous y verrez si vous daignez y jetter les yeux, comme prenant la défense des fleurs de zinc, j'ai prouvé contre l'opinion de quelques Savans qui accusoient ce demi-métal, de contenir une terre arsénicale, que ses fleurs en étoient absolument exemptes. J'ai appellé à mon secours, l'opinion de M. Pott, ce savant si judicieux & si respectable, rapportée dans sa dissertation sur le zinc, tome III, page 418; & jusqu'au témoignage de Glaubert, qui a dit en parlant du zinc dans la premiere partie de ses fourneaux, page 62, imprimée à Paris chez d'Houry, année 1674...... C'est un métal admirable qu'on a trouvé par l'anatomie spargirique, être un pur soufre d'or immur..... Ses fleurs étant données depuis quatre, cinq, six jusqu'à douze grains, provoquent grandement la sueur, & quelquefois le vomissement, & les selles, selon la disposition du mal. Les vertus de ces fleurs étant mises en usage par le dehors, font des effets incroyables. On ne sauroit trouver des fleurs meilleures, car elles ne consolident pas seulement avec promptitude la chair des playes nouvelles, mais aussi des vieilles, telles que sont celles qui jettent de l'eau, en quoi elles surpassent tous autres médicamens, ayant une telle sécheresse jointe avec une vertu consolidante, de telle sorte qu'elles font toujours des effets incroyables. ..... Si ces fleurs, poursuit le même Auteur, sont mêlées avec eau rose ou eau de pluye, tant qu'elles soient unies ensemble, & qu'on mette quelques gouttes de ce mélange dans les yeux tous les jours; cette eau ne cedera à aucun autre ophalmique pour les guérir, &c. &c. C'est d'après ces autorités & mes propres expériences sur ces fleurs de zinc, que j'ai proposé mon éther marin fait par l'intermede du zinc, & que j'ai dit dans mon Mémoire.... » J'ai pensé qu'il seroit intéressant d'avoir un véritable éther marin, produit par un esprit de sel marin, pur & exempt de tout soupçon; & j'ai imaginé qu'un pareil éther pourroit être d'une grande utilité dans la Médecine, par les bons effets que je l'ai cru en état de produire dans l'économie animale, avec laquelle il ma semblé avoir plus d'analogie, que n'en a l'éther vitriolique, & celui que l'on retire par la liqueur de libavius». Je n'ai point osé déterminer les maladies & les circonstances où mon éther marin pourroit être employé avec succès; j'ai laissé modestement à MM. les Médecins à les indiquer comme plus habiles, plus au fait, & plus à portée que moi. Cependant j'ai toujours pensé qu'il ne pouvoit être employé qu'avantageusement dans toutes les maladies où les apéritifs peuvent être de quelque secours, comme l'hydropisie, les retentions d'urine, la pierre, la gravelle, la colique néphretique, &c. &c.

La suite à l'ordinaire prochain.

LIVRES NOUVEAUX.

Cullen *apparatus ad nosologiam methodicam editio nova*, in-4°. broché, 6 liv. A Amsterdam, & à Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins.

Gaubii *institutiones Pathologicæ Medicinales*, in-12. relié, 3 liv. A Leyde, & à Paris, chez le même Libraire.

Le nom des Auteurs de ces deux ouvrages, engagera sans doute les Gens de l'Art à les consulter.

En annonçant l'ouvrage de M. l'Abbé de la Chapelle sur le scaphandre, la surabondance des matériaux ne nous permit pas de donner une idée de la constitution du bateau de l'homme, ou plutôt de cette espece d'habillement avec lequel on pourra désormais aller aussi sûrement sur l'eau que sur terre. Le scaphandre est composé de morceaux de liege, assujettis dans un corcelet de toile. Au corcelet pend une espece de queue ou suspensoire, terminée par un plastron qui, après avoir passé entre les cuisses, vient s'attacher à la poitrine, & dont l'avantage est d'empêcher que le corcelet ne monte trop haut sous les aisselles, & de fournir à celui qui en fait usage, un siege sur lequel il puisse se reposer aussi longtems qu'il le voudra. L'Auteur a joint à cette machine une espece de pantalon, garni d'étriers par le bas, attaché par le haut au corcelet, & dont l'effet est d'aider à marcher avec moins de fatigue quand on est à flot. Enfin pour rendre son habillement complet, il a aussi imaginé un bonnet, construit de façon à pouvoir y déposer des choses qu'on auroit intérêt à ne pas mouiller. L'Academie des Sciences a donné son approbation aux recherches de M. de la Chapelle. Pour avoir le scaphandre, on doit s'adresser au sieur Hirault, Maître Tailleur à Paris, quai des Augustins. Le scaphandre donné à l'essai, ne coutera que 75 liv.

Médecine des Animaux.

Quoiqu'il paroisse par l'ouverture des cadavres, que les viscères des différentes cavités ont été atteints d'inflammation, & de gangrene; les savans Médecins de Montpellier remarquent très-judicieusement, que ces inflammations sont plutôt l'effet que la cause de la maladie épizootique, pour lesquelles ils ont été consultés: & nonobstant l'observation faite sur un boeuf malade, égorgé le troisieme jour de la maladie, & dans l'intestin duquel l'inflammation étoit formée, ils ne regardent cependant pas cette preuve comme décisive. *On sait*, ajoutent-ils, (ceci doit être profondément gravé dans l'esprit de ceux qui croyent pouvoir découvrir la cause des épidémies dans les cadavres,) *que les maladies épidémiques ou pestilentielles, lorsqu'elles sont d'un caractère malin & putride, produisent des inflammations internes, généralement & souvent avec une marche très-rapide.* Sur ce principe, les sages Consultans conseillent d'avoir égard à l'inflammation, sans négliger la malignité & la putridité qui accompagne les signes inflammatoires de cette épizootie.

Pour combattre l'état inflammatoire qui affecte les viscères dès le commencement de la maladie, ils regardent comme extrêmement avantageux de faire la révulsion la plus puissante, en excitant par des incisions ou des caustiques des inflammations vives dans une très-grande étendue de la surface du corps. C'est pourquoi aussitôt après avoir saigné l'animal, on fera appliquer sur son corps vingt à trente boutons de feu qu'on distribuera sur deux lignes paralleles de côté & d'autre de l'épine, dont elles seront éloignées d'environ quatre travers de doigt. On appliquera aussi des boutons de feu à la partie postérieure, & à la partie antérieure des oreilles; & on terminera l'opération au voisinage des naseaux, (où l'on a vu une éruption galeuse, spontanée, procurer la guérison de cette maladie dans un veau). On pourroit aussi appliquer utilement sur le dos, à l'opposé du cœur, quelques boutons de feu assez près l'un de l'autre pour que leurs escarres fussent embrasées par l'ouverture d'une ventouse, qui pourroit être renouvellée trois ou quatre fois consécutives. On a lieu d'espérer les mêmes effets salutaires dès la pratique suivante. On fera de chaque côté de l'épine, depuis l'épaule jusqu'à la queue, cinq ou six taillades dans le cuir, qu'on détachera du tissu adipeux, & on y introduira des brins de racines d'hellébore noir, ou de l'ail mêlé avec du sel & du vinaigre, afin d'attirer des fluxions abondantes d'humeurs sur ces plaies. (M. Malzac, habile Médecin de Castres, a vu guérir par ce remede plus de quatre cents bœufs attaqués d'une maladie épidémique qui avoit beaucoup de rapports avec celle-ci). On entretiendra ouvertes pendant long-tems ces plaies qu'on aura formé par le cautere actuel, ou par des incisions, & on les pansera avec des suppuratifs qui soient animés convenablement.

On doit peu compter dans cette maladie sur le secours des vésicatoires. L'observation a prouvé qu'ils avoient peu d'effet dans ces maladies pestilentielles des bêtes à cornes. Ce qu'on croit venir de ce qu'ils attiroient trop peu les humeurs à l'extérieur du corps, & ce qui indique que l'irritation qu'ils causent, n'est ni profonde ni durable. Les Médecins de Montpellier conseillent la saignée au commencement de la maladie, & veulent qu'on la répete sur les bêtes jeunes & vigoureuses, suivant le degré de force de la fievre; ils conseillent encore d'ouvrir la veine aux flancs ou au cou, si la poitrine ou la tête sont affectées. Mais ce qu'il importe le plus d'observer à l'égard de la saignée, c'est, disent-ils, qu'elle ne doit être pratiquée que dans les deux ou trois premiers jours de la maladie, & peut-être seulement dans le premier jour.

P. S. Les Médecins de Bordeaux, & M. Vicq d'Azir, ont successivement publié des Mémoires contre l'épizootie dont il est ici question. Quelques-uns de nos Abonnés nous ont également adressé d'excellentes observations sur ce même sujet: nous voudrions pouvoir répondre à leur zele, en faisant connoître à la fois toutes ces pieces, mais avec tout l'empressement possible, nous sommes forcés de les annoncer séparément, & suivant l'ordre des dates, parce qu'il nous est impossible d'étendre les bornes étroites de notre feuille.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 2 Mars 1775.

Suite de Tournay, du 15 Février.

LA maladie épidémique décrite dans la précédente Feuille, a été précédée d'une fievre continue remittente, qui a attaqué dans le courant d'une année & plus, les gens du peuple. Les Médecins l'appelloient *recidivante*, parce qu'après s'être terminée par la sueur ou par une hémorragie, le septieme jour elle revenoit malgré tous les remedes. La recidive arrivoir huit ou dix jours après cette fausse convalescence, pour durer encore cinq ou sept jours. Cette seconde fois l'hémorragie & la sueur terminoient encore la fievre, mais les symptômes ne se manifestoient pas sans inquiétude pour les jours du malade, alors la fievre cessoit pour huit ou dix autres jours, pour revenir une troisieme & une quatrieme fois. M. Planchon qui a observé cette fievre, croit avoir lu quelque chose de semblable dans la troisieme constitution des épidémiques d'Hippocrate, & nous fait espérer l'histoire détaillée de cette épidémie, & du traitement qu'il a employé.

Nous apprenons encore de Tournay, que l'inoculation y trouve des contradicteurs, & qu'une sage précaution a servi d'argument contre cette pratique. L'Impératrice Reine a défendu d'inoculer dans les Villes, pour éviter la contagion que porte avec soi la petite vérole inoculée ; de-là les ennemis de l'inoculation ont conclu que cette opération étoit proscrite par les loix. Mais les loix qui l'authorisent dans les campagnes, ne lui donnent pas une proscription générale ; prévenir les abus, ne fût jamais détruire la chose ; & ceux qui argumentenr ainsi, favorisent l'inoculation plus qu'ils ne le pensent, puisqu'ils n'opposent que des sophismes à des faits & à des raisons.

Suite de l'article de Nancy, du 18 Février.

» Je m'empresse encore (M. Jadelot) à vous communiquer un remede annoncé pour avoir les plus grands succès dans une maladie à laquelle la médecine ne peut gueres, & pour laquelle toutes les ressources sont précieuses : c'est la phtisie pulmonaire. On m'a mandé il y a quelques mois de Strasbourg, qu'on employoit avec le plus grand succès dans cette maladie, le *polygala*. Un Médecin savant & bon Observateur, m'assuroit qu'il en avoit obtenu de très-bons effets. J'en ai fait venir, & je n'ai encore pu l'employer que sur deux personnes, dont la maladie a diminué considérablement, quoique la guérison ne soit pas complette. M Ehrhart qui est le Médecin de Strasbourg, à qui j'ai obligation de cette découverte, m'apprend encore que cette plante est le *polygala foliis circa radicem rotundioribus, flore cæruleo, sapore admodum amaro*. C. Bauh. pin. p. 215. — *Polygala amara floribus cristatis, racemosis, caulibus parumper erectis, foliis radicalibus obovatis majoribus*. Linn. Spec. Pl. page 987. Ed. ult. — *Polygala procumbens, foliis imis subrotundis, superioribus linearibus*. Hall. Hist. Stirp. Helvet. t. 1 p. 148. On prend la racine de cette plante séchée & coupée menu ; on en fait une décoction forte, c'est-à-dire de deux onces & demi ou trois onces que l'on fait bouillir avec trois chop'nes d'eau, jusqu'à réduction de moirié ; on ajoute quelque syrop bechique, & quelquefois du syrop diacorde, à la dose d'une once chacune. Cette dose se divise en quatre, & le malade en prend deux par jour, une le matin à sept heures, & l'autre à cinq heures du soir. Ce remede n'empêche pas l'usage de ceux qui sont appropriés aux circonstances, & il doit être continué pendant longtems. On ne doit point négliger le régime convenable à cette maladie, dans lequel on employe pour boisson une tisanne adoucissante.

La propriété du polygala de virginie contre les pernicieux effets de la morsure du serpent à sonnete, a déterminé les Gens de l'Art, frappés par l'analogie des symptômes, à l'employer dans les fluxions de poitrine. Une autre analogie a fait essayer en pareil cas du polygala de nos prés, dont plusieurs Médecins ont reconnu l'efficacité par des expériences

qui vraisemblablement ne se sont pas multipliées, puisqu'on n'a pas continué de faire usage de cette racine en pareil cas. Ces nouveaux essais sur le polygala seront-ils plus heureux ? Nous l'espérons avec confiance, parce qu'ils sont annoncés par des Médecins d'un mérite distingué, & nous le desirons avec d'autant plus d'empressement, que la vraie phtisie pulmonaire semble avoir épuisé jusqu'à présent les ressources de l'art. Il ne sera pas difficile de se procurer la racine de polygala, indiquée par M. Jadelot; les sujets sur lesquels on peut en essayer, sont malheureusement trop communs, & si ce remede continue d'être efficace, les hommes devront beaucoup de reconnoissance aux Médecins qui l'ont fait connoître. Au reste, comme ce même remede peut convenir à ceux qui, par l'épaississement de la mucosité des bronches, & sans affection du poulmon, sont sujets à des toux fréquentes, nous croyons devoir le conseiller en pareil cas; en prévenant toutefois les personnes auxquels il sera prescrit, de ne point se croire pour cela pulmoniques, comme la chose arrive trop souvent: ce qui fait que plus souvent encore pour ne pas effrayer les malades, on se voit forcé d'éloigner tous les remedes qui conviennent indistinctement à ces deux états.

De Paris, le 27 Février.

On vient d'inserer dans la derniere Gazette de France, une relation de l'accident arrivé le huit Janvier dernier, rue des Fontaines, à Mademoiselle Joffot & à sa domestique, qui est tout-à-fait contraire à ce que nous en avions dit dans une de nos feuilles. Comme nous n'avions eu qu'une relation verbale de cet événement malheureux, notre premier soin a été de recourir à M. Guillotin notre confrere, de qui nous l'avions reçue, pour avoir de lui par écrit, tous les détails concernant cette affaire, & nous rectifier en cas d'erreur. Voici la rélation qu'il nous a donnée, nos lecteurs peuvent y compter.

RELATION *de l'accident arrivé rue des Fontaines, par M. Guillotin, Docteur - Régent &c. déposée chez M. Richer, Notaire, rue S. Sever.*

» Le 8 Décembre 1774, j'ai été appellé rue des Fontaines, vis-à-vis du Temple, par M. l'Abbé Joffot, pour voir Mlle. Joffot sa sœur, & une fille domestique, suffoquées la nuit précedente, par la vapeur du charbon, auxquelles M. Dubertrand, Chirurgien, avoit déja administré les secours de l'art dans la matinée; je m'y suis transporté entre dix & onze heures. J'ai trouvé Mlle. Joffot étendue par terre dans le jardin, nue en chemise, sous un drap, abandonnée de tout le monde depuis une demie heure, comme décidément morte. Le corps étant chaud, malgré la rigueur du tems (il geloit pour lors) je la fis transporter dans l'appartement, & lui fis administrer tous les secours usités en pareil cas, tel que frictions seches, esprits volatils, lavemens irritans. On lui a soufflé de l'air dans la poitrine, on l'a frottée avec du vinaigre, &c. Mais on a vainement tenté de lui faire avaler quelque chose. Pendant qu'on administroit inutilement ces secours, j'ai envoyé chercher une boëte fumigatoire de la Ville, ne sachant où en prendre ailleurs pour le moment (je m'en suis procuré une depuis, que je conserve pour pareille circonstance, ou autre analogue.). Le Caporal de garde a apporté la boite à environ midi & demi, autant que je puis me le rappeller; on a commencé à injecter la fumée du tabac, ce qui a été continué, ainsi que les autres remèdes compatibles avec celui-là.

Après avoir fait porter le corps de la Dlle. Joffot dans l'appartement; & pendant qu'on lui administroit les secours détaillés ci-dessus, j'ai donné mes soins à la fille domestique, couchée dans une petite chambre séparée: celle-ci est revenue au moyen des secours ordinaires, dont partie lui avoit été administré avant mon arrivée. Ayant pu boire, le tartre stibié a eu son effet; elle a vomi au moyen du succès de ces remèdes; j'ai jugé inutile pour elle le secours de la fumigation de tabac, qui ne lui a point été administrée.

Sur les deux heures je me suis absenté, laissant le corps de Mlle. Joffot toujours dans le même état, c'est à-dire, celui d'un cadavre qui n'est pas encore froid, entre les mains de ceux qui lui administroient les secours, les engageant cependant à les continuer à tour évènement, jusqu'à ce que je revinsse.

J'ai ordonné de même que l'on continuât ce que j'avois prescrit pour la fille domestique, que j'ai laissée avec une parfaite connoissance, entendant, parlant, se remuant, & prenant tout ce qu'on lui donnoit. Il ne lui restoit de son accident, qu'un étonnement, une brisure universelle, des douleurs vives, & de fortes échimoses dans quelques parties du corps.

A mon retour après le dîné, j'ai trouvé qu'on avoit cessé tout secours pour Mlle. Joffot; on m'a dit que pendant mon absence M. Portal, Médecin, étoit venu de la part de l'Académie Royale des Sciences; qu'il avoit fait une saignée de la Jugulaire, &

l'opération de la bronchotomie, & que par l'ouverture de la trachée artère, il avoit injecté du vinaigre dans le poumon de la Dlle. Joffot; & que voyant l'inutilité de ces secours pour rappeller à la vie ladite Dlle., il s'étoit retiré. Je vis effectivement les ouvertures pratiquées au cou, & à la trachée artère; j'en fis découler une partie du vinaigre, dont je retrouvai le reste le lendemain, en ouvrant le cadavre. La fille domestique continuoit d'aller de mieux en mieux; & au moyen du régime & des médicamens convenables que je lui ai prescrits, elle a été radicalement guérie au bout de quelques jours. A Paris le 25 Février 1775 *Signés*, GUILLOTIN, Docteur Médecin, JOSSOT, Prêtre.

Il est juste de rendre hommage à la vérité; nous nous sommes trompés en plaçant la scène rue S. Denis, & en attribuant à la fumée du tabac, le retour à la vie de la servante de Mlle. Joffot. Il est évident que ce n'est point à ce secours qu'est dû le succès, puisqu'on n'avoit qu'une machine fumigatoire, & que tandis qu'on s'en servoit pour Mademoiselle Joffot, la domestique étoit revenue de sa suffocation. Mais il n'en est pas moins vrai qu'elle ne doit rien à la méthode de M. Portal, car la domestique avoit pris l'émétique, son retour à la vie a été marqué par les vomissemens, & M. Portal dit expressément dans son rapport à l'Académie, que *c'est un abus de prescrire l'émétique dans ce cas .... qu'il faut éviter les vomitifs, & qu'il n'a jamais vu de suffoqués à qui on l'ait prescrit, revenir à la vie.* D'ailleurs M. Portal n'est arrivé qu'à cinq heures, rue des Fontaines, & à deux heures la domestique étoit déja revenue de sa suffocation.

Quant à la boîte fumigatoire si utile pour les noyés, & dont l'heureux effet a été remarqué dans d'autres morts subites par M. Pia, Auteur des détails que la Ville fait publier chaque année, si elle n'a pas réussi dans le cas présent, c'est qu'elle a été employée trop tard; il ne faut pas plus l'accuser que la bronchotomie faite par M. Portal, qui n'a point eu du succès. M. Guillotin paroît si éloigné de rien reprocher à la fumée du tabac, qu'il s'est procuré depuis une de nos boîtes pour n'être point exposé en pareil cas à la lenteur inévitable du transport de la boîte fumigatoire des ports de la Seine. Au reste nous n'avons jamais prétendu faire de la boëte fumigatoire, le premier moyen contre la suffocation par la vapeur du charbon. On dû voir dans notre avis au peuple sur les asphyxies, que son usage ne doit avoir lieu qu'après avoir inutilement employé l'air libre & frais, l'aspersion d'eau fraîche, le vinaigre, en un mot tous les secours rafraichissans, mis à la portée du peuple dans ce même ouvrage, consignés dans tous les livres de Médecine de tous les siécles, & indiqués plusieurs fois dans nos feuilles, depuis 1774 qu'elles ont commencé.

P. S. Nous lisons dans le Journal de Médecine de ce mois, une lettre de M. Martin, Chirurgien, qui contredit l'article de nos feuilles dont il est ici question. La relation de M. Guillotin suffiroit seule pour y répondre, s'il n'y avoit dans cette lettre des assertions qu'il importe d'examiner.

La premiere est que *la Ville de Paris n'a jamais employé des fumigations que sur les noyés.* Voici ce qu'on lit dans l'ouvrage que la Ville fait publier chaque année, & dont nous avons déja deux volumes intéressants.

Il n'est pas hors de propos de faire observer ici que l'état dans lequel sont les noyés, étant à-peu-près le même que celui des personnes suffoquées par la vapeur du charbon, ainsi que par celle qui résulte de l'ouverture d'une fosse ou d'un puits, les moyens employés pour les premiers, c'est-à-dire, particuliérement la fumigation de tabac par le fondement, & l'insufflation de l'air chaud par la bouche, pourroient bien être aussi efficaces pour les derniers. C'est d'après des expériences connues, qu'on se croit obligé de faire cette observation ». Page 88, seconde édition de cet ouvrage intitulé: *Détail des succès, &c.* Le judicieux Auteur de ce recueil s'explique mieux encore page 110 du premier Supplément à ce détail.

» On ne peut, dit-il, trop le répéter, les moyens proposés pour rappeller les noyés à la vie, ont été utiles pour les pendus simplement suffoqués; ils n'ont pas été moins avantageux aux personnes étouffées, tant par la vapeur du charbon allumé, que par les exhalaisons provenant des cloaques ou des puits infectés. Tous ces faits ont été prouvés par les heureux succès obtenus dans différentes circonstances ».

« LA VILLE A DONC EMPLOYÉ DES FUMIGATIONS SUR D'AUTRES QUE SUR LES NOYÉS.

La seconde est une relation de M. l'Abbé Joffot, dans laquelle le retour de la vie de la domestique de Mademoiselle sa sœur, est attribuée à M. Portal; M. Guillotin n'y est nommé qu'incidemment, & comme après coup, & l'on n'y dit rien ni de la bronchotomie faite inutilement à Mademoiselle Joffot, ni de la présence du vinaigre dans les bronches. Quoiqu'il soit vrai que M. Guillotin eût tout fait, & que M. Portal ne soit arrivé que fort tard pour faire pratiquer la bronchotomie, & introduire dans le poulmon la quantité de vinaigre qu'on y a trouvé. Aussi M. l'Abbé Joffot n'a-t-il pas laissé cette relation surprise à sa religion sans la contredire.

Déclaration de M. l'Abbé Joſſot, *dépoſée chez le même Notaire.*

» Je déclare que la Relation du malheureux accident arrivé chez moi à ma ſœur, & à ſa domeſtique, le 8 Décembre dernier, faite, écrite & ſignée de M. Guillotin, Docteur-Régent de la Faculté, & mon Médecin, & en même-tems ſignée de moi, eſt en tout conforme à la vérité; & que ſi pour ne pas déſobliger M. Portal, j'ai donné à ſa ſollicitation une Relation de ce même malheur dont il auroit pu tourner le ſens à ſon avantage; je n'ai entendu dire que la vérité, & déſavoue tout ce qui paroîtra contraire à la Relation de M. Guillotin, mon Médecin, le ſeul que j'ai appellé, & par les ſoins duquel la domeſtique eſt entiérement revenue à la vie avant que M. Portal fût arrivé. En foi de quoi j'ai donné le préſent certificat, pour ſervir en tant que de beſoin. A Paris, ce 25 Février 1775.

Signé, Jossot, Prêtre.

Enfin la 3e. aſſertion eſt que tous les faits rapportés dans la prétendue Relation de M. l'Abbé Joſſot, doivent ſe trouver de même dans le rapport du Commiſſaire. Or voici la notice que M. le Commiſſaire *Maillot* nous a donnée, écrite de ſa main dans ſon étude, en préſence de ſon Clerc.

» Le Commiſſaire Maillot n'a fait aucun rapport de la mort accidentelle de la Demoiſelle Joſſot, rue des Fontaines, arrivée dans le mois de Décembre 1774. Il a ſeulement mis les procès-verbaux & information d'office qu'il a fait au Greffe Criminel du Châtelet ».

Nous devions ces détails à notre juſtification particuliere, & plus encore au public, intéreſſé à connoître la vérité de ces faits importans.

Médecine des Animaux.

Les Médecins de Montpellier conſeillent enſuite l'uſage des lavemens compoſés avec une décoction émolliente, le miel, le nitre, l'huile de lin & le vinaigre. Ils condamnent l'uſage des vomitifs & des purgatifs violens; mais on peut donner ſouvent & avec ſuccès, un ou deux laxatifs, & ces remedes d'une utilité analogue à celle des lavemens, auront un égal ſuccès. On prépare ces laxatifs avec le tamarin, la caſſe, le ſenné, le ſel d'epſon, &c. Les acides végétaux & le camphre, conviennent encore, on peut en faire uſage les premiers jours de la maladie, en faiſant prendre de quatre en quatre heures, un bol compoſé de dix grains de camphre, un gros de nitre purifié, & ſuffiſante quantité d'oxymel. Dans le même tems on donnera encore pour boiſſon ordinaire de l'eau vinaigrée, dans la proportion de ſeize onces de ce liquide, ſur un ſceau d'eau.

Les Conſultans excluent enſuite du régime le foin & les autres alimens ſecs, & conſeillent les herbes vertes, le ſon, la farine d'orge ou de ſeigle, mêlée avec de l'eau. Mais cette nourriture doit être modique, & il n'eſt permis de l'augmenter que quand la maladie diminue. Au quatrieme jour lorſqu'elle eſt le plus avancée, on doit ſubſtituer à la boiſſon d'eau vinaigrée, l'eau acidulée avec l'huile de vitriol, à la doſe de quarante à ſoixante gouttes par ſceau d'eau. Les acides apres & aſtringents, conviennent le plus à cet état, ſur-tout les fruits aigres & acerbes, comme les pommes ſauvages. Dans ce même période on continuera toujours l'uſage du camphre & de nitre de quatre en quatre heures, & l'on fera prendre en même-tems une demi-once de quinquina dans de l'eau, ou le double d'écorce de ſaule blanc, de celle de frene, du thin, ou enfin de celle de chêne.

L'excrétion de l'humeur muqueuſe qui découle de la bouche & des naſeaux de la bête malade, peut être augmentée pour faire une révulſion ſalutaire. On l'excitera par divers moyens en ſoufflant dans les naſeaux avec un chalumeau, de la poudre de tabac, d'aſarum, d'hellebore blanc. On tiendra pendant une heure, deux ou trois fois le jour, aſſujetti ſous la langue, & fixé par une eſpece de mords de bride, un nouet renfermant parties égales de nitre, de graines de moutarde, & de racines de pyrethre pilées groſſierement. S'il paroît utile de purger, ſoit pour remédier au flux dyſenterique, ſoit pour augmenter l'excrétion imparfaite par les ſelles, on n'employera que des purgatifs médiocres: & pendant leur action on fera boire copieuſement des décoctions mucilagineuſes de graines de lin, de racines de guimauve &c.

Si l'on juge dans les tems avancés de la maladie, qu'il ſoit à propos d'exciter la ſueur ou l'expectoration, on couvrira la tête malade avec des couvertures de laine: on ajoutera du ſouffre ou du ſafran des métaux au camphre & au nitre, & on fera prendre le quinquina ou autre aſtringent qu'on doit donner ſur ces remedes, dans une décoction chaude de racines de ſalſepareille. On pourra ajouter à chaque priſe de cette décoction diaphoretique, de l'eſprit de Mindererus ou de la ſuye. Mais on ne conſeille point de faire prendre des alkalis-volatils dans l'intention de procurer la ſueur. En terminant cette conſultation, les Médecins de Montpellier proſcrivent l'uſage des alkalis-volatils, ou ne les conſeillent qu'en forme d'eſſai.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 9 Mars 1775.

De Poitiers, le 24 Février.

La nommée Suzanne *Rousseau*, âgée de 42 ans, femme d'Honoré Aubert, laboureur de Lisle de Noirmoutiers en bas-Poitou, est accouchée le 28 du mois de Janvier, de quatre filles, dont l'une avoit 13 pouces 3 quarts de longueur, & les autres 8, 10 & 11 pouces; elles ont toutes poussé un cris en naissant, & sont mortes après avoir reçu le baptême; la premiere, trois quart d'heures après sa naissance, & les trois autres à deux, trois & quatre heures l'une de l'autre. On ajoute à ce fait singulier, que la mere n'étoit enceinte que de six mois, qu'un mois avant d'accoucher elle passoit pour hydropique & se croyoit telle, qu'enfin les grandes douleurs de l'accouchement n'ont duré qu'une demi-heure, & que le premier Février elle se portoit autant bien que sa situation pouvoit le permettre.

Nous avons annoncé dans le N°. 2 de nos Feuilles de cette année, l'utilité de l'huile d'olive prise intérieurement contre l'hydropisie, & nous l'avons fait avec d'autant plus de confiance, que nous avions puisé cette annonce dans une bonne source (les affiches du Poitou). Voici ce que nous apprend l'Auteur estimable de cette feuille. » Le matin du jour même que ce breuvage lui fût conseillé, une personne du même village, lui fit prendre un grand verre de bonne eau-de-vie, dans laquelle on avoit infusé du jalap. Ce remede violent n'operoit rien, il avoit augmenté le gonflement, & la malade paroissoit menacée d'étouffer, lorsqu'on lui administra le verre d'huile, qui détermina l'évacuation à laquelle a succedé la guérison annoncée ». Cela prouve, comme l'a judicieusement remarqué M. Planchon dans une de nos feuilles année 1774, que quoique l'huile seule puisse être un excellent remede contre l'hydropisie, il est pourtant plus sûr d'en combiner l'usage avec celui des remedes purgatifs & apéritifs qu'on a coutume d'employer en pareil cas.

Quoique nous ayons déja rapporté beaucoup d'observations en faveur de l'huile d'olives, & que des exemples multipliés ayent confirmé les succès de ce remede innocent contre une maladie souvent incurable, cependant nous ne pouvons nous refuser de transcrire ici l'observation toute recente d'un jeune homme attaqué d'hydropisie à la suite d'une inflammation du bas-ventre, & guéri avec ce même remede, par M. Desgerand, Maître en Chirurgie, & Chirurgien de l'Abbaye Royale de Jouarre, près la Ferté-au-Col en Brie. Ce malade s'étoit purgé violemment avec l'épurge, le pignon d'inde, & d'autres purgatifs semblables que les Gens de l'Art n'administrent qu'avec crainte, mais qui sont prodigué par les Charlatans. Aussi le jeune homme ainsi traité, rendit le sang avec abondance, guérit difficilement de cette hémmorragie, & vécut dans la langueur pendant dix mois. C'est après cet espace de tems que l'hydropisie du bas-ventre devint manifeste, & que M. Desgerand fut appellé. Aussitôt il employa les frictions avec l'huile d'olives; mais voyant au bout de huit jours que sa tentative n'avoit aucun succès, il joignit à l'huile, l'esprit volatil de sel ammoniac, & ce dernier remede rendant le premier plus actif, il eut la satisfaction de voir quatre jours après les urines couler abondamment, & l'épanchement presque dissipé. Depuis plus de sept semaines, ajoute M. Desgerand, cet homme a repris ses occupations ordinaires, sans aucun vertige du fâcheux état dans lequel son indocilité, & des remedes mal administrés l'avoient plongé.

De Falaise, le 26 Février.

Le 10 Décembre dernier, vers les huit heures du matin, le Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, pour la Communauté des Perruquiers de cette Ville, fit allumer dans sa chambre de la braise, qu'on recouvrit d'un lit de charbon ordinaire; la fille de ce Chirurgien, âgée d'environ vingt-un an, se pancha vers ce brasier pendant quelques minutes,

pour se chauffer ; mais une douleur forte & subite qu'elle ressentit à la partie antérieure de la tête, & qui se transmit bientôt dans tous ses membres, la renversa en arriere. Son visage s'enflamma, & ses yeux devinrent hagards. Son pere qui étoit couché dans la même chambre, la voyant en cet état, sauta du lit avec précipitation, & courut à elle, mais il ne lui trouva plus aucun signe de vie. Aussitôt il ouvrit les portes & les fenêtres, mit le brasier hors de la chambre, deshabilla sa fille, la coucha sur le carreau, &, sans s'inquieter de la rigueur du tems, la baigna d'eau froide à plusieurs reprises. Les premieres impressions de ce liquide firent peu d'effet. Il ne se rebuta point, & continuant le même traitement pendant près de quatre heures, il vit enfin sa fille revenir à elle par des gradations insensibles ; interrogée depuis sur son état, elle a dit se ressouvenir seulement de la douleur qu'un moment avant que de perdre connoissance, elle avoit éprouvée subitement, comme si on lui eût porté un coup au front. Elle a été, après le traitement, percluse de tous ses membres pendant quelques tems, au point qu'elle craignoit de n'en pouvoir plus faire usage ; mais dès le lendemain, ses bras devinrent libres, & bientôt ses jambes furent en état de la soutenir. Elle a éprouvé pendant deux jours un mal de tête assez violent. Présentement elle jouit d'une parfaite santé. Toujours de nouveaux accidens causés par l'inattention & par l'imprudence !

Extrait d'une lettre écrite de Sezanne, le 28 Février 1775, par M. Remion, Maître Apothicaire.

» Vous savez, Monsieur, la fureur du public pour les remedes qu'il ne connoît pas. La fameuse poudre d'Aillhault joue sans contredit le premier rôle, malgré tous les efforts de MM. les Médecins pour détruire les préjugés en sa faveur. Le funeste événement qui vient d'en résulter dans notre Ville, mérite d'être connu de tout le monde. La désolation d'une jeune veuve, & celle de cinq petits orphelins qui viennent de perdre un pere jeune, digne d'être regretté, non-seulement de sa famille, mais de toute la Ville, m'engage à vous faire part de ce malheur, & vous prier, M., de rendre cet événement public, crainte que le sieur Aillhault ne se prévale d'une lettre très-favorable que le défunt lui avoit écrit l'été dernier, & qu'il ne manquera pas surement d'insérer dans son Recueil ; d'autant plus que le sujet de cette observation, étoit un homme distingué, exerçant ici la charge de Lieutenant-Général de Police, & de Conseiller au Bailliage. Ce malade, à l'instigation de plusieurs partisans de la poudre d'Aillhault, s'est livré à l'usage du remede universel, avec la confiance que vous connoissez aux partisans de ce remede ; dans l'espérance d'une guérison qu'il croyoit déja appercevoir, il écrivit une lettre la plus flatteuse au sieur Allhault. Vous ne doutez pas de la réponse prompte du sieur A. avec promesse d'une guérison prochaine ; mais il falloit faire un long usage des poudres, dont 100 prises n'étoient pas à craindre ; en conséquence la confiance du malade s'établit, & il a pris plus de 90 prises, ce qui l'a conduit au tombeau. L'ouverture du cadavre a été faite en présence de MM. nos Médecins & Chirurgiens ; la découverte d'un squirre au pilore, le racornissement de cette partie, le foye livide & gangrené, une suppuration dans tout le canal intestinal, & particulierement du rectum ; tous ces désordres ont été reconnus par MM. Maury & Rochard, Docteur en Médecine, & par MM. Houlhers, Chirurgiens frere, & M. Gery aussi Chirurgien, qui, d'une voix unanime, on reconnu pour cause la fameuse poudre qui avoit porté le désordre & l'incendie partout. Le malade, mort à 46 ans, étoit d'une constitution forte & robuste, & paroissoit devoir vivre d'autant plus long-tems, qu'il venoit de parens qui ont tous poussé leur carriere au-delà de 80 & 88 ans.

M. Remion se plaint encore dans la même lettre, des accidens que cause une poudre connue sous le nom d'irrohé. Nous avons cru ne pouvoir pas nous refuser à son zele ; si les partisans de la poudre du sieur Aillhault, peuvent infirmer ces raisons par des preuves contradictoires, ils trouveront également une place dans nos feuilles, où nous n'embrassons aucun parti, & où nous ne cherchons que la vérité, qui seule peut éclairer les hommes dans la recherche des moyens utiles.

De Paris, le 4 Mars.

M. le Baron de Bormes, dans la suite de la lettre qu'il nous a adressée, se plaint de ce que le Rédacteur des mémoires des savans étrangers, lui dispute la découverte de son éther marin, & lui prête des doutes sur les usages médicinaux de cette préparation. La preuve de la nouveauté de son procédé & de sa confiance dans les propriétés médicinales de son éther, se trouve dans des passages du mémoire cité, auquel nous croyons devoir renvoyer nos lecteurs. Sa lettre est terminée par quelques réflexions sur les fleurs du zinc. M. le Baron de Bormes croit qu'il n'est pas prudent de ramasser les fleurs du zinc avec une cuilliere

de fer, comme plusieurs Chimistes ont coutume de le faire, & donne en même-tems son procédé pour obtenir ces fleurs.

Ce procédé consiste à mettre un grand creuset dans un fourneau de reverbere, de maniere que l'ouverture de ce creuset vienne s'emboiter juste dans le tuyau du dôme du fourneau où il sera lutté, & qui aura au côté opposé à la porte du foyer, une cheminée pour laisser passer l'air & la vapeur des charbons, avec quelques registres au corps du fourneau, pour rendre le feu aussi ardent qu'on voudra. Ensuite on remplira le creuset de zinc jusqu'aux trois quarts, & lorsque la matiere commencera à s'enflammer, on couvrira le creuset avec une espece de chapiteau d'ozier, fait en forme de panier de demi-pied de diametre ou environ, dont les ouvertures pourront à peine laisser passer un tuyau de plume, & l'on poussera le feu autant qu'il sera possible; les floccons de fleurs s'éleveront rapidement au-dessus du creuset, & seront retenus dans le chapiteau d'ozier, & la vapeur métallique passant facilement au travers des trous du chapiteau d'ozier, laissera les fleurs de zinc entiérement dégagées de toute impureté. Quand le chapiteau sera plein, & que les trous commenceront à se boucher, on ne fera que l'ôter, le renverser sur un plat, ou par la moindre secousse de la main, les fleurs tomberont d'elles-mêmes. On remettra le chapiteau, & on continuera l'opération de même, jusqu'à ce qu'on ait la quantité de fleurs qu'on se propose.

Nous apprenons de Vire en Normandie, que le sublimé corrosif joint aux frictions mercurielles y produit les plus heureux effets contre la contagion vénerienne. Les Médecins de Toulouse nous ont appris plusieurs fois que ce sel mercuriel operoit des merveilles dans cette autre Ville; & cela suffit bien pour contredire les déclamations de quelques personnes intéressées à décrier ce remede puissant. Dans la lettre que nous avons reçue de Vire, M. Bosc de la Roberdiere, ajoute que le sublimé corrosif n'est pas seulement actif dans la v... mais qu'il l'est encore dans plusieurs autres cas; ce Médecin a confirmé ce que M. Fouquet en avoit dit dans une de nos feuilles Le sublimé corrosif a très-bien réussi contre les affections dartreuses, il a eu soin de faire dissoudre ce sel dans la décoction de racine de patience; mais ajoute-t-il, il a fallu le continuer long-tems, & le seconder par l'usage des bains pour obtenir une guérison complette. Encore est-ce quelque chose quand on peut guérir des dartres avec le tems; ajoutons pour derniere réflexion, que l'usage des bains dans les affections dartreuses nous paroît très essentiel, & qu'une des raisons pour lesquelles on n'en peut guérir avec les meilleurs remedes, c'est que ces remedes sont tous échauffans, & qu'au lieu d'être salutaires, ils allument le sang & irritent la fibre, quand on n'a pas soin d'en modifier l'effet par cette précaution bien entendue. La feuille & la fleur de scabieuse sont un grand remede contre les dartres: on pourroit encore en combiner l'infusion avec le sublimé corrosif, pour en rendre l'effet plus prompt & plus sûr.

Topique contre la Goutte.

On vient de nous communiquer un remede très-simple contre la goutte, & qui, dit-on, produit les plus grands effets, appliqué sur la partie malade. Ce topique est composé de pommes de terre, cuites dans l'eau, & écrasées entre deux linges; on le continue jusqu'à ce que l'accès de goutte soit dissipé.

Le sieur Jacquet, ancien Chirurgien-Major de M. le Prince de Wirtemberg, continue de vendre dans Paris, l'antimoine préparé, suivant sa méthode, & dont les succès éprouvés ont assuré la réputation. Cette préparation fondante & sudorifique utile contre les humeurs froides, les laits répandus, les maladies de la peau, & les dartres repercutées, mérite l'approbation particuliere de plusieurs Médecins, & celle du corps entier des Médecins de la Faculté: ce qui nous a déterminé à la faire connoître dans nos feuilles contre l'usage où nous sommes d'en exclure tous remedes secrets. On la trouve chez le sieur Jacquet, rue de Vaugirard vis-à-vis l'ancienne Académie de la Gueriniere.

Livres Nouveaux.

Expériences & Observations sur différentes especes d'air, traduites de l'Anglois de M. J. Priestley *Docteur en Droit, Membre de la Société Royale de Londres*; avec cette épigraphe: *Fert animus causas tantarum exprimere rerum; immensamque aperitur opus.* Luc. vol. *in*-12. Prix, 3 l. A Berlin, & se trouve à Paris chez Saillant & Nyon, Lib. rue S. Jean de Beauvais.

On a beaucoup disputé sur l'air fixe, auquel quelques Physiciens ont voulu donner un autre nom. M. Priestley prévoyant sans doute qu'on pourroit aussi lui faire quelque difficulté sur les dénominations qu'il donne à l'air, & aux différentes modifications & altérations de cet élement a fait précéder son ouvrage de l'explication suivante; nous la rapporrons avec d'autant plus de plaisir, qu'elle tend à concilier les opinions, & à ramener les Physiciens à l'étude des choses: ce qui, dans tous les cas, est préférable à une dispute de mots.» Quel-

ques Médecins désapprouvent le terme d'*air* appliqué à l'*air acide*, à l'*air alkalin*, & même à l'*air nitreux*; mais il est certainement très-à-propos d'avoir un terme commun pour nommer des choses qui ont en commun tant de propriétés frappantes. Cette espece d'air ressemblent toutes à l'air que nous respirons, & à l'air fixe, par leur élasticité, leur transparence & leur maniere d'être affectées par la chaleur & par le froid, de sorte que l'œil n'y sauroit appercevoir aucune différence. Il me semble qu'on pourroit avec beaucoup plus de raison, condamner le terme commun de *métal* appliqué à des choses aussi différentes entre-elles, que l'or, le mercure & le plomb. D'ailleurs, l'air acide & l'air alkalin ne different pas assez de l'air commun pour faire rejetter leur dénomination commune, que dans une propriété qui leur est commune avec l'air fixe, quoique à un degré différent, savoir, celle d'être absorbés par l'eau; mais dans le fait toutes les especes d'air, sans en excepter même l'air commun, sont capables d'être absorbées par l'eau à un certain point. On pourroit trouver les termes *vapeur acide* & *vapeur alkaline* plus propres que ceux d'air acide & d'air alkalin; mais le mot de vapeur ayant toujours été appliqué à des matieres élastiques capables d'être condensées dans la température de l'atmosphère, & sur-tout à la vapeur de l'eau, il paroît mal-à-propos de l'appliquer à une substance élastique aussi transparente & aussi peu affectée par le froid que l'air que nous respirons.

Nous reservons pour l'ordinaire prochain, ce que nous avons extrait du corps de l'ouvrage.

Médecine des Animaux.

Tandis que nous nous occupions de la maladie épizootique qui a dévasté plusieurs de nos Provinces, un de nos Abonnés nous a fait part d'un accident arrivé en Picardie, à la suite d'une pareille contagion; & comme la scène pourroit se répeter dans l'Angoumois & dans les Provinces voisines, si l'on négligeoit les sages précautions prescrites par M. Vicq-d'Azir, nous avons cru devoir rapporter ce fait, afin que si le précepte n'est point suivi, l'exemple frappe davantage; & rend les hommes plus circonspects.

» La maladie épizootique des bêtes à corne fit les plus grands ravages sur les vaches en Picardie, dans les mois d'Avril, Mai & Juin. Le village d'Emery près la ville de Ham, fut un des plus maltraités; il y en mourut une quantité si considérable, que les habitans craignant que cette maladie ne se communiquât sur les autres especes de bestiaux, même sur les hommes, prirent le parti de faire un trou dans la plaine à une certaine distance du village, pour y enterrer toutes les vaches mortes de contagion. Quand ce trou fut presque plein, ils acheverent de le remplir avec de la terre, du bois & du chaume. Quelque-tems après vers le mois d'Août, le particulier à qui appartenoit le champ dans lequel on avoit fait ce trou, se mit à le labourer, mais aussi-tôt la terre s'enfonça, & les chevaux & l'homme qui les conduisoit, tomberent dans l'enfoncement; deux autres particuliers qui labouroient à côté, accoururent pour le secourir, & voyant que l'homme ne remuoit plus, l'un d'eux descendit dans le trou, mais il ne fut pas plutôt au fond, qu'il tomba mort; le troisieme qui étoit sur le bord, ressentit un air qu'il le suffoquoit, & ayant besoin de secours il cria vers le village. Le monde qu'il attira par ses cris, tenta à la faveur d'une échelle, de faire descendre une troisieme personne, laquelle à mesure qu'elle approchoit du fond, ressentit un engourdissement dans les jambes si grand, qu'elle cria de la retirer bien vîte. Ses jambes étoient déja immobiles, elle ne pût remonter par l'échelle qu'à la faveur de ses mains; quand elle fut hors du trou, elle resta une heure dans une foiblesse si grande, que l'on crut qu'elle éprouvetoit le même sort que les autres «.

Les malheureux ainsi suffoqués par cette vapeur putride & pestilentielle, fussent peut-être revenus à la vie si l'on avoit eu soin de les jetter dans l'eau froide, aussitôt après les avoir retirés de cette voirie. Dans ce cas il faut bien se garder de tirer du sang aux suffoqués; la nécessité de la saignée n'est fondée que sur l'état apoplectique où l'on prétend qu'ils se trouvent, & où dans le fait ils ne se trouvent pas, comme nous nous proposons de le démontrer.

Nous joindrons incessamment à nos feuilles, la description de la Boîte fumigatoire portative, que nous avons promise à nos lecteurs, & que quelques-uns d'entr'eux nous ont demandée.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 16 Mars 1775.

De Florence, le 22 Février.

Nous fimes part à nos lecteurs l'année derniere, d'une Observation du Docteur Targioni, extraite d'un ouvrage dont il est Editeur, que nous ne connûmes alors que par les journaux d'Italie. Le Doct. Targioni vient de nous adresser cet ouvrage, & nous l'annonçons avec d'autant plus de plaisir, qu'il contient des recherches curieuses, & que sa forme promet une suite intéressante, par le choix des pieces qui la composeront. Une société de Médecins d'Edimbourg, a publié pendant long-tems un Recueil en forme d'essais, auquel les Savans ont applaudi, & qu'on a regretté lorsqu'il a été interrompu. On a vu depuis les Médecins de Londres suppléer à ce vuide, par un nouveau Recueil, dont on a traduit un ou deux volumes en notre langue. On peut regarder celui du D. Targioni comme une entreprise semblable. Il est à désirer que de pareils ouvrages se multiplient. Quand on est maître du tems, on l'est aussi du choix des materiaux, c'est ce qui fait le prix des recueils de ce genre, dont la publication n'a de tems déterminé que celui du nombre suffisant de bons mémoires qui doivent en completter le volume.

On trouve dans celui dont il s'agit, une suite d'observations météorologiques faites depuis le mois de Janvier 1765, jusqu'en Décembre 1772, & à la fin de chaque mois, l'indication des maladies qui ont regné à Florence, ainsi que le nombre des personnes qui en sont mortes.

Ces deux tableaux rapprochés facilitent singulierement la connoissance de l'influence de l'atmosphere sur le corps humain. Il est à désirer que les Observations météorologiques soient désormais publiées sous cette forme, pour qu'on puisse en tirer tout le fruit qu'on a lieu d'en attendre. A la suite de ces tables vient la relation de l'ouverture du cadavre d'un jeune enfant de Florence, faite par le Doct. Maffei, Professeur d'Anatomie à l'Hôpital de Sainte Marie de Florence. L'enfant étoit mort dans des convulsions violentes. On trouva tous les visceres du bas-ventre & de la poitrine en bon état; rien n'étoit dérangé à l'extérieur de la tête, mais intérieurement les veines qui rapportent le sang du cerveau, étoient gorgées d'un sang épais & grumelé. Le diametre des artères carotides internes & des vertébrales, étoit singulierement retreci, & les ventricules du cerveau regorgeoient d'une sérosité semblable à celle que l'on trouve dans le pericarde (la membrane qui enveloppe le cœur.) On découvrit à la partie inférieure du cerveau, une concretion très-étendue & comme cartilagineuse, qui comprimant les sinus temporaux, & les artères carotides & vertebrales, ne laissoit au sang qu'un très-petit passage pour arriver au cerveau, & presque point pour en sortir. De-là venoient la dilatation & l'engorgement des veines, le retrécissement des artères, l'épanchement considérable de sérosité, & les convulsions qui ont tourmenté cet enfant jusqu'à sa mort.

La suite à l'ordinaire prochain.

De la Rochelle, le 3 Mars.

MM. les Doyen, Syndics & Agregés du College Royal de Médecine de cette Ville, ont fait annoncer que conformément à leurs Statuts, ils continueront d'assister gratuitement les pauvres malades de leur conseils. La Communauté des Apothicaires, excitée par le même zele, a offert par son Maître Garde, de fournir avec le même désintéressement les remedes qu'il plaira aux Médecins d'ordonner, pourvu que l'indigence des malades auxquels ils seront prescrits, soit constatée. MM. les Curés ont été priés d'annoncer ces secours à leur paroissiens. Il est à désirer que la distribution de ces secours se multiplie dans le Royaume. Si toutes les Facultés donnoient gratuitement leur avis aux pauvres malades à des jours marqués, si ces infortunés trouvoient en même-tems des dépôts établis où les drogues leut fussent administrées de même, les mala-

des feroient plutôt fecourus dans le principe de leur maladies, plufieurs en préviendroient ainfi les fuites, & les Hôpitaux feroient moins furchargés; fur-tout fi à ces charités générales, fe joignoient les charités particulieres des différentes Villes. On a établi des dépôts de drogues dans le Soiffonnois, par les foins de M. Dufor, & fous les aufpices de M. Pelletier de Morfontaine. Pourquoi de pareils établiffemens ne fe multiplient - ils pas dans le Royaume? Une adminiftration éclairée préviendroit un tiers des maladies par ce fecours, & l'autre tiers feroit combattu d'une maniere prompte & efficace. De-là moins de malades dans les Hôpitaux, & plus de travailleurs dans les Villes & dans les campagnes. *O! ... fi fua bona norint.*

De Montpellier, le 5 Mars.

La phtifie pulmonaire, le fcorbut & les autres maladies chroniques, ont épuifé jufqu'à préfent la fagacité & les recherches des Médecins. Mais l'infuffifance des moyens connus, ne les a pas découragés, plus ils ont trouvé de réfiftance, plus leur zele femble s'être irrité contre les obftacles. Solano, Médecin Efpagnol, fi fameux par les connoiffances particulieres fur le pouls, avoit effayé de faire enfoncer les malades dans la terre pour les guérir de la pulmonie & du fcorbut. Le fuccès ayant répondu à fon attente, fes difciples l'ont imité avec le même avantage; mais cette méthode neuve & finguliere, avoit demeuré enfevelie dans l'Andaloufie avec leurs Auteurs, dont les écrits nous feroient peut-être encore inconnus, fans le voyage du Docteur Nihel en Efpagne, & les recherches de MM. de Bordeu & Fouquet. C'eft en méditant ces ouvrages que ce dernier Médecin a été frappé de l'efficacité des bains de terre, & comme il a confacré tous fes momens à la Médecine pratique, il n'a pas manqué de répéter en France les expériences du Docteur Efpagnol. Frappé de ce que j'avois lu dans Solano fur l'utilité des bains de terre, dit M. Fouquet dans un mémoire lu à l'affemblée publique de la Société Royale des Sciences, j'attendois impatiemment l'occafion de les connoître par ma propre expérience; elle fe préfenta enfin dans le mois d'Avril de l'année 1765. Je traitois alors un phrifique; cet homme âgé d'environ 30 ans, étoit fort maigre, & prefque toujours mouillé de fueurs, principalement aux mains, fans pourtant qu'il en fût notablement affoibli. Cette fueur répandoit une odeur défagréable, la fievre qui étoit continue redoubloit à l'entrée de la nuit, & étoit accompagnée d'une chaleur très-vive à la paume des mains & à la plante des pieds; il éprouvoit principalement le matin, une abondante expectoration de crachats purulens; les felles étoient par intervalle, fereufes, & d'une puanteur cadavereufe; les urines préfentoient également la plûpart du tems, un fediment fort épais & comme graiffeux, tout annonçoit une colliquation dont la marche étoit très-rapide. Le malade commença les bains de terre le 29 du mois de Juin. C'étoit le matin vers les neuf heures, il ne put y refter que fix ou fept minutes à caufe d'un mal d'eftomac dont il fe plaignit, & qui força de l'en retirer promptement. La feconde fois il fupporta ce bain près d'une demi-heure, au moyen d'un écuffon compofé de cordiaux que je lui fis appliquer fur le creux de l'eftomac, & d'un bol fait avec l'extrait de quinquina, & la confection hyacinte, qu'il avala avant le bain. Le malade prit de cette maniere jufqu'à cinq bains confécutifs, dans l'ufage defquels on obferva ponctuellement tout ce qui eft prefcrit dans la méthode de Solano, (nous décrirons cette méthode à la fuite de ces obfervations), fans qu'il en fût incommodé; au contraire foit prévention de ma part, foit qu'en effet le remede eût operé efficacement, le malade paroiffoit en être foulagé, il avouoit lui même qu'il fe fentoit plus de forces, que fes crachats paroiffoient plus confiftans, & d'un goût moins défagréable, qu'enfin il éprouvoit moins de chaleur dans la nuit». Mais ayant interrompu fes bains, ce mieux s'eft diffipé, & le malade n'a tiré qu'un foulagement paffager de cette épreuve.

J'ai été plus heureux dans les deux faits fuivans, ajoute M. Fouquet. Au mois d'Août 1768, une jeune fille d'onze ans, devenue étique depuis trois mois, à la fuite d'une rougeole mal jugée, me fut amenée par fes parens, qui, après s'être épuifés en dépenfes inutiles pour le rétabliffement de la fanté de cette enfant, venoient me prier de leur donner un dernier confeil. Je trouvai la jeune malade fort maigre; elle avoit une fievre vive qui redoubloit chaque foir, & elle fe plaignoit d'une chaleur brulante à la paume des mains & à la plante des pieds. Elle expectoroit abondamment des matieres putulentes, & rendit même en ma préfence plufieurs de ces crachats; fa refpiration étoit gênée; les nuits inquiétes, agitées, le fommeil troublé par des rêves, & accompagné de fueurs confidérables, &c. j'ordonnai les bains de terre, dont j'indiquai par écrit le procédé avec quelques remédes préparatoires & acceffoires que je crus néceffaires. Mon ordonnance fut exécutée de point en point; on fit commencer les bains de terre à la jeune malade vers la mi-Septembre. Ces bonnes gens qui étoient des payfans pauvres, la

portoient tous les matins dans leurs bras à un gros quart de lieue de leur demeure, sur un de ces terreins incultes que nous appellons dans ce pays *Guarrigues*, où ils creusoient chaque fois une fosse à laquelle ils donnoient une direction un peu horizontale; ensorte que la malade s'y trouvoit comme assise, quoique enfoncée jusqu'au col. Après huit de ces bains, la chaleur & la fiévre furent calmées, & les forces rétablies au point que la malade ne voulut plus absolument y revenir, se sentant, disoit-elle, guérie, comme elle le fut réellement & parfaitement au bout de vingt jours, pendant lesquels je me contentai de lui faire prendre quelques bols de quinquina & le petit lait pour achever la cure.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 13 Mars.

L'abondance des materiaux ne nous a pas permis de rendre compte plutôt, de l'accident arrivé à Meudon; & si nous en parlons aujourd'hui après plusieurs autres papiers publics, c'est moins pour apprendre un fait nouveau, que pour réveiller l'attention des hommes sur les dangers qui les environnent. Trois personnes de ce village y sont mortes pour avoir mangé du pain cuit dans un four chauffé avec de vieux treillages verds. On a attribué ce malheur au verd-de-gris employé dans cette couleur. Plusieurs autres ont encore été attaquées de colique pour avoir mangé de ce pain. Cet accident rappelle celui du Jardinier de Montrouge, qui fut attaqué de la colique des Peintres, pour s'être chauffé avec de vieux treillages peints en gris, & rendra sans doute les hommes plus attentifs.

De semblables malheurs n'arrivent pas toujours par imprudence, ils viennent quelquefois de l'avarice des hommes qui les conduit à dulcifier des vins verds ou autres liqueurs trop acides pour les vendre plutôt & plus cher; ils employent des préparations de plomb pour y parvenir, & ils empoisonnent quelquefois tout un quartier. M. Boutdelin, Docteur-Régent de la Faculté, traita il y a quelques années, dans le Fauxbourg S. Germain, une cinquantaine de personnes attaquées de la colique des Peintres, par la faute d'un Marchand de vin, qui cependant ne croyoit pas faire un mal en adoucissant cette liqueur avec la litharge, car il en but lui-même, & mourut de la même colique. Nous apprenons de Rouen que pour prévenir de pareils malheurs, le Parlement de cette Ville vient de faire défenses expresses d'employer aucune préparation de plomb, pour adoucir les vins, cidres & autres liqueurs, à peine de punition corporelle, & de 500 liv. d'amende.

Essence douce de Stahl.

Prenez du nitre, du tartre crud, de la limaille de fer, de chacun quatre onces; faites-en une poudre fine que vous jetterez peu à peu dans un creuset rougi au feu; puis vous entretiendrez le feu pendant quatre heures. Pilez la masse dans un mortier de fer, & la mettez aussitôt dans un matras, dans lequel il y aura dix-huit onces d'esprit de vin rectifié, un peu chauffé; luttez le matras & le mettez au bain de sable, pendant quatre jours, après lesquels filtrez cette premiere teinture. On prend ensuite le résidu de cette digestion, on y ajoute quatre onces d'antimoine crud, une livre de bon vinaigre de vin; on met ce mélange dans une terrine sur le feu, & on le remue avec une spatule de bois, jusqu'à consistance de miel qu'on remet dans le matras; on verse dessus dix-huit à vingt onces de vin du Rhin, deux gros de rhubarbe. On lutte le matras, & on le met au bain de sable pendant huit jours: on verse cette seconde teinture par inclination, & on la mêle avec la premiere, on y ajoute un ou deux gros d'huile de sassafras.

Cette recette est celle que nous avions promise au N°. = de nos feuilles, & avec laquelle on a vu que M. Planchon avoit obtenu d'heureux succès dans l'épidémie quil y a décrite.

Livres Nouveaux.

Caroli Linnè, ordinis reg. stellæ polaris equitis, &c. Systema vegetabilium secundum classes, ordines, genera, species cum characteribus & differentiis; editio decima-tertia, accessionibus & emendationibus novissimis adornata, à Joanne Andrea Murray, D. M. & Botan. in-8°.

Systême des végétaux, suivant leur classe, leur ordre, leur genre, leur espece, avec leur caractère, &c. par M. Linné. Treizieme édition augmentée & corrigée par M. J. A. Murray, D. M. &c. in-8°. br. en carton, 10 livres. A Paris, chez *Ruault*, Lib. rue de la Harpe.

Treize éditions d'un ouvrage suffiroient pour en faire connoître le prix, si le nom de M. Linné n'avoit assuré la réputation de tout ce qui sort de la plume de ce Savant.

Médecine des Animaux.

On a imprimé à Montauban une feuille concernant la maladie des bêtes à corne, dans laquelle M. * * * Médecin de Toulouse, a remarqué qu'au lieu de soutenir le laboureur découragé par des pertes continuelles, on l'accabloit au contraire par des détails capables de répandre la consternation dans ce

pays. Voici les observations qu'il nous a communiquées sur cette feuille. » Des moyens préservatifs & curatifs en font tout l'objet. Les premiers, après quelques préceptes généraux mal détaillés, & que tout le monde connoît, se réduisent à saigner, purger & cautériser; c'est-à-dire que l'Auteur veut qu'on commence par affoiblir les animaux encore intacts, & qu'on dépouille le reste de leur sang, par le moyen du canton & des purgatifs, des parties essentielles à la vie. Ce même Auteur ignore que le venin de l'épidémie ne respecte ni les saignées ni les purgations, & que les animaux affoiblis par ces préservatifs dangereux, ne seront plus en état de résister au fléau qui dépeuple nos étables. On passe ensuite dans cette feuille, au traitement curatif: c'est-là que l'Auteur donne un libre cours à sa passion démesurée, de répandre le sang. *Il faut*, s'écrie-t-il, *mettre en œuvre ce qui est en état d'écarter le danger. On doit avoir recours à la saignée plus ou moins copieuse, & plus ou moins réitérée, selon les forces de l'animal, car il s'agit ici d'une maladie aussi funeste que le sont chez les hommes la pleurésie, l'esquinancie, &c.* Si l'expérience qui n'est que le fruit d'une pratique éclairée par le flambeau de la raison étoit, comme le croit le Vulgaire, dûe au nombre des années, elle lui eût appris & à tous les partisans de la saignée, que cette opération est souvent mortelle même dans la pluréfie. Le célèbre *Duret* s'en est plaint en ces termes: *O homines reipublicæ calamitosi atque funesti, ipsam pleuritidem quæ nullius operis indigeret, venæ sectione sæpius repetita mortiferam reddunt.* La façon avec laquelle les Médecins de Montpelliers expliquent sur la saignée, démontre presque qu'ils la regardent comme douteuse. Ceux de la Généralité de Soissons observerent qu'elle étoit mortelle dans l'épizootie qui regna l'année 1773, parfaitement semblable à celle-ci. Vous vous doutez bien que les purgations répétées suivent de près les saignées fréquentes; c'est la marche ordinaire de cet Auteur, il les conseille de deux en deux jours, mais il veut qu'on y dispose les animaux par trois ou quatre jours d'humectans. Ces derniers préceptes font tomber entierement le masque. J'ai déja averti que ces Messieurs n'ont pas dit un mot sur la nature de la maladie; j'ajoute qu'ils n'ont pas même soupçonné en quoi elle consistoit. Les Médecins de Montpellier, comme nous l'apprennent vos intéressantes feuilles, ont observé que la mort arrive vers le septieme jour de la maladie, & dès le quatrieme dans les vaches pleines. Le temps qu'exige la répétition des saignées, & les trois ou quatre jours employés à humecter, sont donc plus que suffisans pour voir la plûpart des animaux avant de pouvoir leur administrer ces secours.

Il est difficile de prononcer dans cette diversité d'opinion; M. M. . . . . paroît fondé à rejetter les saignées trop fréquentes; mais en est-il de même des incisions de la peau & des cauterisations? Il nous semble au contraire que ces secours sont recommandés dans toutes les maladies pestilentielles; les Médecins qui traiterent la peste de Marseille, s'en sont préservés par un cautère, & l'on ne voit pas comment ce qui convient aux hommes à cet égard, pourroit ne pas convenir aux animaux. Au surplus M. M. . . . doit voir par l'empressement avec lequel nous avons publié les observations, que nos réflexions ne sauroient diminuer le cas que nous en faisons.

On a répandu dans la Province du Poitou, par ordre du Gouvernement, un remede préservatif contre la maladie des bestiaux. Voici quelle en est la formule. » Prenez un bâton de souffre d'environ une livre; laissez-le pendant huit jours dans le baquet où l'on fait boire les bœufs & les vaches. Au bout de ce tems, substituez un autre bâton de souffre au premier, versez ensuite trois seeaux d'eau dans le baquet, & ajoutez-y les ingrédiens suivans; savoir, trois gros d'alun de Rome ou d'Angleterre, trois gros de sel marin, trois bonnes euillerées de vinaigre ordinaire, & une poignée de son, de farine d'orge ou d'autre farine: mêlez & donnez à boire au bétail à son gré, soit en total, soit en partie. On ne donnera le soir à boire que de l'eau commune, sans autre ingrédient que le souffre qui restera toujours dans le baquet, ainsi que l'eau préparée qui aura pu rester de la boisson du matin. On conseille de donner également le soir la boisson du matin, aux bêtes que l'on soupçonneroit être attaquées de la maladie.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 23 Mars 1775.

Fin de l'article de Florence, du 6 Mars.

A la suite de la derniere observation rendue plus sensible par les figures qu'on y a jointes, vient une autre observation anatomique sur une jaunisse dans laquelle la malade voyoit tout en jaune. Après bien des recherches tant historiques qu'anatomiques, l'Auteur M. Duranzinni, Médecin, conclut que dans le cas décrit, toutes les parties tant solides que fluides qui composent l'organe de la vue, étoient empreintes de la couleur bilieuse, conséquemment que la bile peut pénétrer les vaisseaux les plus déliés du corps humain, contre l'opinion de M. de Haller, qui a pensé que la membrane conjonctive étoit la seule partie de l'œil qui peut en être colorée. M. Duranzinni assure encore contre le sentiment de plusieurs Auteurs, que ce n'est que de la déviation de la bile cistique & hépatique, que dépend la jaunisse, sur-tout celle des yeux. Ces recherches ne peuvent qu'accélerer les progrès de la Médecine pratique, en fournissant de nouvelles vues aux Gens de l'Art. Ce volume est terminé par la guérison d'une scorbutique, de laquelle nous donnâmes les détails l'année derniere dans une de nos feuilles, en accordant à M. Targioni qui en est l'auteur, les éloges dûs à ses succès; & par une dissertation sur le scorbut, dans laquelle reconnoissant toujours pour cause de cette maladie, le relâchement des solides & la dissolution des fluides, un autre cooperateur le Doct. Grovanelli, en fixe le principe dans l'humidité seule de l'atmosphère, combinée, soit avec le froid, soit avec le chaud; ce qui explique pourquoi le scorbut se manifeste plus fréquemment dans les pays septentrionaux, & pourquoi l'on y est aussi sujet dans les régions méridionales humides: cette observation doit rendre les hommes très-attentifs à fuir l'humidité froide ou chaude. M. Zugniani étudiant en Médecine dans l'université de Pise, a joint ses recherches à celles de ces Savans, en rapportant l'histoire d'une hydropisie de bas-ventre, occasionnée ou compliquée par une tumeur très-apparente dans la région de la rate. Les détails en sont d'autant plus curieux, qu'il y s'agit d'une humeur laiteuse épanchée dans le ventre d'une jeune Demoiselle qui n'étoit point reglée; que cette humeur plusieurs fois extraite par la ponction, a toujours paru la même; & qu'enfin après bien des remedes inutilement employés, la tumeur de la ratte qui paroissoit donner lieu à l'épanchement, s'est dissipée, & l'hydropisie a cessé par l'usage du mercure doux, donné chaque jour à petite dose, avec la précaution de le suspendre, toutes les fois que ce remede paroissoit porter à la bouche. Le mercure doux est un bon fondant; on l'employe quelquefois contre les engorgemens glanduleux, & les dépôts de lait: mais l'heureux effet annoncé par M. Zugniani, semble prouver qu'il faudroit le continuer long-tems pour déraciner les congestions laiteuses qui causent tant de ravages, & qui souvent sont l'écueil de la Médecine la mieux entendue. On promet une suite à cet intéressant recueil; nous la ferons connoître aussitôt qu'elle nous sera parvenue.

De Montauban en Querey, le 12 Mars.

M. Capmas, Médecin de cette Ville, nous a adressé une observation sur les accouchemens, & des réflexions qu'il est important de publier. « Il n'y a pas longtems, dit-il, qu'appellé dans la campagne par une personne qui y exerce l'art des accouchemens, pour secourir une femme qui étoit en travail de son premier enfant, depuis trois jours & deux nuits, je la trouvai armée d'un crochet, instrument meurtrier, le seul cependant qui soit usité dans une étendue immense de pays. Il étoit prêt à se mettre à l'ouvrage, si je ne fusse arrivé à propos pour arrêter son bras homicide. Je visitai la victime abbatue par la fatigue, son ventre étoit presque météorisé, la ligne de direction de la matrice étoit inclinée de gauche à droite sur l'axe du bassin; la tête de l'enfant avoit franchi le détroit supérieur, la fon-

tanelle postérieure & supérieure, regardoient le côté droit de la mere; la suture sagittale étant encore presque parallele à un des diametres obliques. Bien loin d'exciter le travail, j'ordonnai qu'on donnât deux remedes émolliens à cette femme, qu'on appliquât sur son ventre le marc de la décoction, & qu'on lui fit prendre un bouillon. Les douleurs s'appaiserent bientôt, & le sommeil ne tarda pas à paroître. Je profitai de ce calme pour expliquer à la personne qui devoit l'accoucher, les causes qui avoient tant retardé l'accouchement. Les principales me parurent être l'obliquité de la matrice, la position de l'enfant, & l'âge de la mere, en l'assurant néanmoins qu'elle se délivreroit seule: je l'exhortai surtout, après lui avoir donné quelques conseils, à ne pas quitter la mere, y ayant tout à craindre de la perte qui fait ordinairement les travaux longs & pénibles. J'ai sçu depuis que le Chirurgien étoit parti une heure après moi, & que la femme avoit accouché d'un gros enfant qui vit encore, mais que faute de secours, elle étoit morte baignée dans son sang. Etonnée de ma prédiction, la personne m'avoua ingénuement que dans toutes ces especes de travaux, persuadé que la perte de la mere & celle de son fruit, en étoient une suite inséparable, il avoit toujours employé l'instrument fatal: elle porta même son ingénuité, jusqu'à me dire qu'elle avoit été fort surprise d'avoir arraché, par cette détestable manœuvre, un enfant plein de vie, le hazard ayant conduit son instrument sur l'os occipital assez ferme pour résister à la déchirure du crane. Je ne rapporterai pas l'impression que fit sur moi cet aveu, je tairai sur tout le nombre des victimes qui ont péri sous les coups d'une ignorance aussi meurtriere ».

M. Capmas apprit dans la même campagne que peu de tems auparavant, une Sage-Femme avoit impitoyablement déchiré par ce funeste moyen, un enfant & sa jeune mere, & comme tous les bons Médecins, il s'éleve contre l'ignorance de ceux & celles qui pratiquent les accouchemens dans les campagnes, condamne le préjugé des meres qui, par scrupule ou par habitude, s'adressent à des paysanes ignorantes, plutôt qu'à des hommes instruits, & forme des vœux pour que l'art de l'accouchement soit mieux enseigné & mieux pratiqué dans ces lieux agrestes, où l'ignorance moissonne plus de citoyens que la maladie. En attendant que la lumiere se répande, nous croyons qu'on pourroit former un autre vœu, celui de voir paroître une défense rigoureuse à toute femme qui n'aura pas assisté régulierement à des leçons d'accouchemens, & qui n'aura pas subi un examen capable d'assurer de sa capacité, de se mêler des accouchemens dans les campagnes. La nature quelquefois en défaut dans ces sortes de cas, a aussi de grandes ressources. On conviendra aisément qu'une Sage-Femme ignorante ne sauroit l'aider dans des cas difficiles, elle peut troubler ses opérations dans les cas ordinaires, & dans toutes les circonstances, elle ne peut produire aucun bien, & faire beaucoup de mal.

Suite de l'article de Montpellier, du 14 Mars.

Il y a environ trois ans (c'est toujours M. Fouquet qui parle) que me trouvant dans une petite Ville voisine où j'avois été appellé, un pauvre paysan assez jeune vint me prier de lui donner mon avis sur un ulcère rongeant & putride qu'il avoit à la jambe, & qui s'étendoit depuis la malleole interne jusqu'au mollet. Cet ulcère étoit survenu à la suite d'un coup de pied de mule que le malade avoit reçu un an auparavant en cet endroit, & sembloit avoir déja porté sur la constitution de ce jeune homme, dont l'air étoit cachectique. Tous les Gens de l'Art, tous les Meges, toutes les bonnes femmes du canton, avoient tour-à-tour épuisé leur topiques sur la jambe de cet homme, & n'avoient pu lui procurer que quelques soulagemens passagers. Après avoir examiné le cas avec attention, je conseillai au malade de faire prendre à sa jambe les bains de terre, en lui recommandant expressément de les commencer dès les premiers jours de Juillet, (nous étions alors dans le mois de Mai) & de s'y préparer par quelques petits remedes que je lui prescrivis. En effet, il ne manqua pas, à l'époque indiquée & conformément à mes instructions, de se faire ouvrir, tous les matins vers les sept heures, & tous les soirs avant le coucher du soleil, un creux d'une profondeur & largeur convenables dans un terrein vierge, où il plongeoit sa jambe jusqu'à la rotule. On avoit soin en même-tems, d'entourer son genou de terre & de linges ou étoupes qui achevoient de boucher l'ouverture du creux, de maniere qu'il ne pût s'échapper du bain que très-peu de vapeurs ou émanations terrestres. Le malade tenoit sa jambe ainsi enfoncée dans la terre, jusqu'à ce qu'il y sentit un froid incommode, & au sortir du bain, on couvroit immédiatement l'ulcère de feuilles de plantain ou de celles de grande scrophulaire aquatique, & on enveloppoit toute la partie d'un mélange à parties égales de suc de morelle, & d'une forte infusion de roses de provins. Au moyen de ces remedes continués avec beaucoup d'exactitude pendant une douzaine de jours, cet homme a été guéri de son ulcère, & pour mieux assurer sa guérison, il s'est fait ouvrir, par mon avis, un cautère à la jambe opposée.

J'ai depuis ordonné les bains de terre, ajoute M. Fouquet, dans quelques autres cas pareils à ceux qui viennent d'être mentionnés; jai tantôt obtenu des demi-succès, ou des améliorations notables; tantôt je n'ai rien obtenu. Cependant il paroît que ce remede vaut la peine d'être tenté dans la phtisie, la fiévre hectique & contre les ulcères sordides un peu rebelles, lors toutefois que dans ce dernier cas, il peut être appliqué commodément, & il peut toujours l'être avec beaucoup de fruit en l'associant aux remedes ordinaires. J'ai également devers moi quelques raisons pour croire qu'il pourroit convenir dans certaines maladies de la peau, & du *tissu muqueux* subjacent, telles que la lepre, & jai dit plus d'une fois ma façon de penser là-dessus ».

Ce ne sont pas-là toutes les propriétés des bains de terre, ces bains sont très-utiles contre le scorbut de mer; on sait que nos vaisseaux qui reviennent des Indes orientales, ont coutume de mouiller à l'Isle de l'Ascension, pour s'y pourvoir de tortues, tant comme aliment que comme remede. Il arrive souvent qu'on y joint les bains de terre à l'usage des tortues, & cette méthode combinée est plus prompte & plus sûre pour obtenir la guérison désirée; M. Fouquet croit que c'est moins aux tortues qu'aux bains de terre, qu'il faut attribuer ce succès. Son opinion est fondée sur un exemple non moins frappant que les précédens. » Un vaisseau de la Compagnie des Indes, revenant de Pondicheri, & ayant son équipage infecté du scorbut, alla relâcher à l'Isle de l'Ascension, pour s'y procurer le remede spécifique contre cette maladie; mais soit que ce vaisseau n'arrivât pas dans la saison convenable pour la pêche de la tortue, soit que la ponte des œufs de cet animal eût essuyé quelque calamité sur cette côte désolée, il ne fut pas possible d'en trouver assez pour en fournir aux malades. Dans cette perplexité, le Capitaine, homme instruit & déterminé, prit le parti de faire creuser des fosses, & ordonna que les malades y fussent enterrés tous les jours jusqu'au cou. Ces ordres n'éprouverent heureusement aucune contradiction; les malades soumis prénoient tous les jours un bain de terre, où ils restoient chaque fois, les dix heures entieres; ils guérirent tous à la faveur de cette médecine simple dictée par la sagacité du chef, & par la nécessité. Ce qui est encore bien digne de remarque, c'est qu'il ne fallut que trois jours pour le succès complet de ce traitement rare. Au bout de ce tems, l'équipage entier fut en état d'être rembarqué, & on l'a vu arriver sain, & sauf en Europe. J'ai pour garant de ce fait, M. *de Meude*, Lieutenant de Maire de la ville de Nîmes, qui a beaucoup voyagé sur mer, & qui est prêt à le certifier à quiconque exigera de sa part un témoignage plus particulier ».

La suite à l'ordinaire prochain.

De Nantes, le 16 Mars.

Le 25 du mois dernier, la nommée Elizabeth Potiton, âgée d'environ 60 ans, tomba dans l'eau, à l'une des calles de l'Isle Feydeau, & y demeura plongée neuf à dix minutes. Elle avoit perdu tout sentiment lorsqu'on la retira, mais son pouls battoit encore. M. Bonamy, Docteur en Médecine, qui s'occupe utilement du bien public, fit apporter aussitôt une machine fumigatoire, & rappella à la vie cette suffoquée, par le moyen de la fumée du tabac. Les succès obtenus par ce moyen nous en font espérer de plus fréquens encore, lorsque notre nouvelle Boîte fumigatoire sera plus répandue. Une fois qu'il a été démontré par l'expérience, que rien ne rappelloit plus sûrement à la vie les noyés que la fumée de tabac, il n'est plus resté qu'un dernier problême à résoudre: *trouver une machine pour injecter la fumée du tabac, aussi commode que celle qu'on a imaginé en Hollande, & que la Ville de Paris a adoptée, mais portative, & dont le prix soit très-modique.* Ce problême est résolu par notre nouvelle machine, dont l'usage commode nous prépare pour l'été prochain la satisfaction d'en voir multiplier les succès en cas d'accident. Nous croyons devoir transcrire ici le jugement qu'en a porté la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Tours, au Bureau du Mans, le 7 Février dernier dans sa quatre cent soixante-cinquiéme séance. Ce jugement est d'autant plus sûr, qu'il a été donné à notre insçu, par des citoyens éclairés, qui s'occupent avec zele de tout ce qui peut intéresser l'humanité.

» M. le Secrétaire a mis sur le Bureau, la Boîte & la Brochure de l'instruction de l'Auteur, indiquées dans les Affiches du Mans, lesquelles M. le Haut de cette Ville, qui en est le propriétaire, a bien voulu lui confier, pour la faire connoître à la Société, qui l'a examinée dans toutes ses parties; elles lui ont paru solides, ingénieuses, d'un usage commode, facile & prompt: l'instruction très-claire & à portée de tout le monde, ce qui joint au prix modique de 12 livres, port franc dans tout le Royaume, & appuyé du succès de diverses expériences, rend cette découverte très-intéressante & utile au public, fait espérer à la Société de la voir se multiplier généralement en faveur du peuple, principalement des gens de la campagne, plus éloignés des secours ordinaires. On doit même attendre de l'humanité & du zele charitable de MM. les Curés, qu'ils ne seront pas les derniers à se mettre en état de procurer ces secours ».

De Paris, le 18 Mars.

On a beau prévenir les habitans de cette Ville contre les effets pernicieux de la vapeur du charbon; quoiqu'on fasse pour écarter ce malheur; on les voit chaque jour plus imprudens, respirer cette vapeur perfide avec une sécurité dont ils sont presque toujours la victime. Voici ce que nous venons d'apprendre à ce sujet. » Mardi dernier, 14 du courant, une Garde-malade âgée de 78 ans, s'étant exposée à la vapeur du charbon, s'est trouvée mal; heureusement elle a été secourue assez-tôt; le Suisse & un Laquais de l'Hôtel du Prince Camille, où la scène se passoit, s'appercevant de l'état de cette femme, l'ont transportée dans la cour au pied de l'escalier, à l'air libre; en même-tems ils lui ont fait avaler beaucoup d'eau chaude, ce qui l'a fait aller copieusement par haut & par bas, & l'a parfaitement rétablie. Cette observation semble prouver que l'émétique, inutile en apparence lorsque les malades ne peuvent avaler, ne l'est point quand on peut l'introduire dans l'estomac. On pourroit encore en conclure que la secousse des premieres voyes est essentielle en pareil cas, ou du moins qu'elle est préférable à la saignée, que nous regardons toujours comme un moyen dangereux. De tous les secours, le plus efficace, est l'aspersion de l'eau froide, & l'humidité du terrein sur lequel on repose le corps nud du suffoqué. Cette méthode aussi ancienne que le monde, & pour ainsi dire renouvellée des Grecs, doit prévaloir dans ces sortes d'asphyxies: nous n'avons cessé de le dire dans nos feuilles depuis qu'elles existent; nous l'avons dit encore dans notre dernier *Avis au peuple*; & pour mieux le confirmer ici, nous rapporterons l'extrait d'une lettre de M. Grignon, Maître de Forges à Bayare en Champagne, dont nous aurons bientôt occasion de faire connoître les recherches dans plusieurs genres.

» L'inhumation pour rappeller à la vie des personnes suffoquées, est en usage depuis longtems, particulierement dans les Forges. Lorsqu'un ouvrier a été saisi par la vapeur du charbon, au point de perdre connoissance, on le place promptement dans un tas de minerai lavé, dont on le recouvre; le froid subir que lui imprime ce minerai humide, rétablit le mouvement de la respiration. Ce moyen est analogue à celui de l'eau froide que l'on jette à grands flots sur le corps nud des suffoqués, & dont on asperse le visage de ceux qui tombent en syncope après une saignée, ou dans l'effet d'une indigestion, &c. »

Livres Nouveaux.

Recherches historiques & physiques sur les maladies épizootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas, publiées par ordre du Roi; par M. Paulet, *Doct.* en *Médecine des Facultés de Paris & de Montpellier.* Avec cette épigraphe:

Nam neque erat coriis usus, nec viscera quisquam,
Aut undis abolere potest, aut vincere flammâ.

Premiere partie. A Paris, chez *Ruault*, Lib. rue de la Harpe. Prix 3 liv. *broché.*

La maladie putride & pestilentielle qui s'est répandue sur le bétail dans les Provinces méridionales de la France, depuis le mois de Juin 1774, a donné lieu à la publication de cet ouvrage, dont le gouvernement a ordonné l'impression pour l'usage de ceux qui s'occupent des maladies épizootiques, soit pour les traiter, soit pour en préserver les animaux, soit pour en arrêter les progrès. Ils trouveront dans ce traité l'exposition des symptômes qui caractérisent les différentes épizooties qui ont paru en Europe, en différens tems sur les diverses especes d'animaux; les observations qui ont été faite sur ces maladies, par les meilleurs Auteurs de chaque siecle; les méthodes qu'ils ont indiquées pour les traiter; les préservatifs qui ont le mieux réussi; enfin tous les faits importans qu'on a pu recueillir, & qui méritent d'être rapprochés, pour jetter du jour sur une matiere intéressante, dont l'objet est la conservation du grand & du petit bétail. Nous rendrons un compte plus particulier de cet excellent ouvrage.

Commentarii (novi) Societatis reg. scientiarum Gottingensis, &c.

Commentaires de la Société Royale des Sciences de Gottingue, depuis 1769 jusqu'à 1773. 4 vol. in-4°. brochés, avec figures. A Gottingue, & à Paris chez le même Lib. Prix 60 liv.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 30 Mars 1775.

Suite de l'article de Montpellier, du 16 Mars.

DANS la partie arrosée par le Gange, notamment dans le Bengale, & sur toute la côte de Coromandel, on est dans l'ancien usage d'employer les bains de terre, contre ce qu'on appelle vulgairement foiblesse de reins, ou ce relâchement rachitique qui rend les enfans tardifs à la marche, & souvent même boiteux pour leur vie. Un particulier de la ville de Montpellier, connu par sa probité & par sa franchise, a assuré à M. Fouquet qu'une niece qu'il avoit à Madagascar, y avoit été guérie à l'âge de neuf ans, d'un boitement commençant, par ce seul secours. De ces exemples, & des raisonnemens lumineux auxquels ils servent de base, mais que des bornes trop étroites nous ont forcé d'omettre, M. Fouquet conclut que rien ne doit détourner d'essayer des bains de terre dans les pays méridionaux de l'Europe, contre les fievres hectiques, dégenérées en phtisie, ou qui les approchent, contre l'atrophie (consomption) même celle où on n'observe aucune fievre marquée, contre certains ulcères, la noueure des enfans, le scorbut, & quelques autres affections qui en dépendent. Je n'indiquerai point, ajoute modestement M. Fouquet, quels sont les inconvéniens qui pourroient résulter de l'usage des bains de terre, (car toute pratique en a sans doute), il n'en est pas dit un seul mot dans Solano, & j'ai encore devers moi un trop petit nombre d'observations, pour qu'il me soit permis de donner là-dessus aucun précepte: mais je pense qu'il ne peut y avoir aucun danger à les ordonner, quand on se sera bien assuré de l'état des forces du malade, du degré de sa maladie, & qu'on aura pris les autres précautions que l'expérience & la prudence peuvent suggerer dans ce cas à un Praticien éclairé. Nos lecteurs, frappés par la singularité du remede, & encouragés par l'exemple, désirent sans doute savoir comment on administre les bains de terre. » Solano les faisoit prendre en plein air, *sub dio*; on creusoit à cet effet des fosses dans une terre inculte ou terrein *vierge*; le malade y étoit enfoncé jusqu'au cou, & y restoit jusqu'à ce qu'il commençât à trembler. Au sortir du bain on l'enveloppoit d'un drap imbibé d'eau rose, & on l'oignoit avec l'onguent décrit par *Zacutus*; *Solano* simplifioit même quelquefois cet onguent, & y faisoit entrer la morelle, *yerva mora*. Du reste, on ne prenoit jamais un second bain dans la même fosse, & ce n'étoit que depuis la fin de Mai jusqu'à la fin d'Octob. que *Solano* permettoit l'usage de ce remede. » Mais ce qui étonnera peut-être, c'est que ce Médecin ne prescrivoit pour l'ordinaire que trois bains à ses malades, & qu'il donne ce nombre comme suffisant dans la plûpart des cas, pour opérer la guérison.

Il y a, selon M. Fouquet, deux manieres de creuser les fosses; » on on les creuse en long, en forme de tranchée, & d'une longueur & profondeur proportionnées à la taille & à la hauteur du tronc du malade; ou elles sont creusées en forme de terrier, ou de tronc d'une largeur & profondeur convenables, auquel on donne en même-tems une direction horisontale un peu inclinée, ou la pente d'un plan incliné, afin que le corps du malade ne porte pas trop sur ses pieds. On peut même, si l'on veut, y pratiquer une espece de siege: dans le premier cas, le malade assis nud dans la fosse, & le tronc un peu panché en arriere, est aussitôt recouvert jusqu'au cou, de la terre qu'on en a retirée. Dans le second cas, il est comme *terré* ou enfoncé dans la fosse jusqu'au cou, dans la situation d'un homme demi-couché, & on acheve promptement de lui couvrir le haut de la poittine ou des épaules avec de la terre. Cette derniere maniere d'ouvrir les fosses est sans contredit la plus pénible & la plus longue, mais aussi la plus avantageuse. On observe également de mettre le malade dans le bain le plutôt possible, après que la fosse a été creusée, afin de ne pas laisser échauffer cette derniere, ou par la chaleur du soleil, ou par celle de l'air extérieur, & de ne pas perdre par-là une trop grande quantité d'émanations terreuses. Le malade étant ainsi placé dans le bain, on peut lui donner un peu de

nourriture, ou même quelque cordial, s'il est nécessaire. Dans cette vue on l'interroge, on lui tâte de tems en tems le pouls à l'arrère de temporale, comme on le pratique dans l'usage des bains de quelques eaux thermales; on examine même attentivement son visage, afin de mieux juger de l'impression qu'il éprouve du remede. Enfin après que le malade a été tiré du bain, on le place sur un matelas de crin ou sur de la paille, ou sur des couvertures dont on a eu soin de se pourvoir, & on attend qu'il se soit écoulé deux heures pour l'oindre avec l'onguent mentionné, ou avec tel autre onguent ou liniment qu'on juge convenable». Il est encore important d'observer que Solano joignoit à l'usage des bains de terre, un breuvage qu'il appelle *émulsion de bellotas*. Nous reservons pour l'ordinaire prochain, la formule de cette préparation, & de l'emplâtre de Zacutus.

De Dijon, le 19 Mars.

L'Académie de cette Ville vient de publier un second volume de ses intéressans mémoires, dans lequel on trouve des recherches que nous ferons successivement connoître à nos lecteurs. On y lit entr'autres un mémoire sur l'usage de *la Méridienne*; par M. Maret, membre de cette savante Compagnie. Ce mémoire est détaché de ce recueil, pour la commodité des lecteurs. On a de même imprimé en particulier l'éloge du célèbre M. le *Gouz de Gerland*, fait par le même Auteur, & où brillent à la fois les qualités du cœur & de l'esprit du Panegiriste. Nous trouverons encore dans cet éloge de quoi enrichir nos feuilles.

Le programme des prix proposés dans le même tems par la Société, présente trois sujets également intéressans. Dans le premier, pour cette année 1775, elle demande *quels sont les avantages que les mœurs ont retiré des exercices & des jeux publics chez les differens peuples, & dans les différens tems où ils ont été en usage.* Dans le second, pour l'année 1776, *quelles sont les maladies dans lesquelles la Médecine agissante est préférable à l'expectante; & celle-ci à l'agissante, & à quels signes le Médecin reconnoît qu'il doit agir ou rester dans l'inaction, en attendant le moment favorable pour placer les remedes?* Dans le troisieme enfin, pour l'année 1777, *de déterminer l'action des acides sur les huiles, le mechanisme de leur combinaison, & la nature des différens composés savonneux qui en résultent.* Les Mémoires doivent être adressés à M. Maret, Secrétaire perpétuel de l'Académie, jusqu'au premier Avril de chaque année. Cet Académicien ne perd pas de vue l'usage des fleurs de zinc, sur les propriétés desquelles il nous a communiqué plusieurs fois d'utiles recherches. Voici ce qu'il en dit dans la derniere lettre qu'il nous a adressée.

» Ces fleurs que j'ai employées deux fois sans succès apparent, & dans des circonstances où les anti-spasmodiques de toutes les especes, & même les plus vantés, avoient été inutilement employés, viennent de produire un bon effet sur un jeune homme, qu'une affection de l'ame avoit jetté dans des convulsions qui donnoient à sa maladie les apparences d'une épilepsie. Il en a pris un gros par deux grains distribués de six en six heures; tous les accidens se sont calmés, & sa guérison est décidée. Cependant, comme il a rendu quelques vers pendant le traitement, il peut se faire que les fleurs de zinc n'ayent que peu influé sur l'événement. Mais ces vers étoient en petit nombre, & de l'espece des lombris. Il est rare que ces vers donnent lieu à de pareils accidens, & il reste probable que la guérison du malade est au moins en partie l'effet de ces fleurs. Cette probabilité peut engager quelqu'un à faire de pareils essais, & je puis dire qu'on n'a rien à craindre à les tenter, car je me suis seulement apperçu que la chaux de zinc qui ne differe pas essentiellement des fleurs, avoit un peu fatigué l'estomac d'un de mes malades, dont les convulsions étoient universelles, & autant internes qu'externes. Cette remarque est d'autant plus intéressante, que les fleurs ont causé des douleurs vives à un malade auquel M. Durande a tenté de les donner, & le principal accident de la maladie étoit un spasme qui attaquoit l'estomac & les parties voisines. Mais comme il peut se faire que l'état de ce viscère soit une contre-indication, je serois bien fâché de ne pas dire tout ce que j'ai vu, & tout ce que je sais de relarif à l'usage d'un remede nouveau dont il est question d'apprécier l'efficacité.

Voici un autre fait tiré de l'Histoire littéraire de notre Académie pour l'année 1774, qu'il est utile de faire connoître, vu que pouvant se reproduire il engageroit peut-être à abandonner une méthode précieuse pour les fractures, (celle de M. Pott).

Un jeune homme avoit eu la cuisse cassée en rave, la redaction & le traitement avoient été faits suivant la méthode de ce célèbre Anglois. La guérison étoit parfaite, nul défaut de conformation; mais le malade avoit la jambe du côté malade plus courte que l'autre. M. Maret, le Chirurgien qui avoit traité cette fracture, en étoit d'autant plus surpris, que la cause de ce phenomène n'étoit point apparente, & que la réunion de l'os étoit parfaite. Il réflechit que le malade étoit resté pendant quarante jours sur le même côté, que les muscles fessiers & autres moteurs de la cuisse

sur le trône, avoient été long-tems dans l'inaction & dans un relâchement qui avoit pu favoriser une retraction & un racourcissement tonique de leurs fibres ; qu'il étoit possible que de cet état de ces muscles eût résulté une espece de racourcissement du membre, & d'après cette idée, il contraignit le malade à garder le lit dans une situation absolument opposée. Le succès justifia sa conjecture, & au bout de quinze jours, la cuisse qu'on avoit tous les jours légérement tiraillée, reprit sa longueur ordinaire ; & le malade fut parfaitement guéri, & ne boëtte point.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Soissons, le 20 Mars.

Un pays où regnent souvent des maladies épidémiques, doit fournir à un Médecin éclairé des moyens d'observer, & l'utilité de ses observations ne se borne pas aux individus qu'il traite, lorsque sachant réflechir sur sa pratique, il a la générosité de publier ses utiles réflexions. C'est ce que fait M. Dufot, Médecin de cette Ville, dans l'histoire de la derniere épidémie qui a paru dans cette Généralité.

» L'épidémie qui a regné pendant les mois de Novembre & Décembre de l'année que nous quittons, est une fievre putride pétéchiale. Elle a parcouru successivement plusieurs paroisses situées le long de la Serre, dans des fonds humides marécageux & mal sains. A Novion le Comte il y a eu jusqu'à 135 malades attaqués de cette cruelle maladie, qui n'est que trop commune dans ces cantons, & qui y abrege la vie des hommes qui en guérissent. Les convalescences sont longues, & la plûpart de ces infortunés trainent souvent après, une vie languissante. Les symptômes qui caractérisoient cette épidémie, étoient précédés quelques jours auparavant par un malaise général : cette fâcheuse maniere d'être, qui annonce si souvent de la malignité. Venoit ensuite le frissonement, & le frisson, auxquels succédoit encore la chaleur. Vers le quatrieme ou cinquieme jour on voyoit paroître sur la poitrine, le dos & les épaules & au cou, des pétéchies ou petites taches d'un rouge livide. La pression du doigt ne les faisoit point disparoître. La peau n'étoit ni rude ni raboteuse, elle communiquoit une chaleur acre. Presque tous les malades étoient affoiblis par une diarrhée qui ne les soulageoit point ; La soif les tourmentoit cruellement. Tels étoient les sympômes du premier période. L'assoupissement & le délire accompagnoient le second, & la surdité commençoit le troisieme. Le pouls étoit concentré, & petit dans les commencement de ce dernier, puis il devenoit tremblant, sur-tout aux approches de la crise quand elle avoit lieu. Mais dans le cours de la maladie il prenoit divers caractères compliqués. J'ai eu encore occasion de reconnoître dans cette épidémie la vérité des principes de l'illustre Auteur de la doctrine du pouls, M. de Bordeu. Sa méthode médicinale est véritablement *la raison* & *l'expérience*. Ceux des malades qui avoient le pouls *irrégulier*, *vif*, *serratil*, *tremblotant*, *inégal*, rendoient des vers pendant le cours de la maladie, & sur-tout par l'effet des purgatifs. Voilà, M., les symptômes que je ne surchargerai point de cette vaine théorie qui sert toujours de voile à l'ignorance & à la charlatanerie, & qui souvent égare les gens instruits. J'expose succinctement le traitement qui m'a réussi . . . . Pour boisson ordinaire, les malades prenoient simplement de l'eau de fontaine non bouillie, ni même chauffée, mais rendue acidule par quelques gouttes de vinaigre, & édulcorée avec très-peu de miel. Les vomitifs donnés deux ou trois fois, & en grand lavage, évacuoient un amas considérable de saburre, cause apparente de cette maladie. Le soir du jour qu'on administroit le vomitif, on donnoit un peu de thériaqué. Ce cordial ranimoit les forces, & soutenoit les malades. De doux purgatifs nétoyent ensuite les intestins, & modéroient la diarrhée. Les porions antiseptiques composées de camphre & de quinquina dans une décoction de chardon-beni, faisoient parcourir la fin du deuxieme période, & le troisieme avec moins de fièvre. Le tems de la coction arrivoit pour plusieurs, & alors les purgatifs toujours doux, amenoient la convalescence. Il n'est pas mort plus d'un malade sur trente-cinq.

L'application des vessicatoires a été indispensable dès l'irruption de la maladie. Le succès dépendoit de la célérité avec laquelle on les appliquoit. Leur effet a suppléé chez plusieurs malades au défaut de coction ; la secousse générale imprimée au genre nerveux, cette irritation salutaire & continuée, aidoit la nature à se débarrasser des humeurs qui l'accabloient. J'ai toujours cru que c'est au non usage de ce remede si salutaire dans ces especes de maladies, qu'on pouvoit attribuer la mort de deux Chirurgiens qui furent attaqués d'une pareille épidémie, en la traitant avec moi dans le Laonnois, il y a actuellement deux ans & demi. . . . Ces infortunés, malgré mes vives & pressantes remontrances, crurent qu'ils pouvoient s'épargner la douleur que cause ce remede, dont ils avoient vu cependant de si heureux effets dans le traitement que j'avois établi, & qu'ils avoient suivi à l'égard de nos autres malades ». Ce que M. Dufot a vu, nous l'avons aussi plusieurs fois observé, & les malades ont toujours payé de leur vie l'obstination de leur refus.

De Paris, le 26 Mars.

Il est rare de voir les Savans se livrer à des recherches isolées; leur zele embrasse presque toujours l'universalité des choses, & ces hommes nés pour le bonheur de leurs semblables, ne vont jamais à la découverte d'un objet utile sans en réunir en même-tems plusieurs autres d'une utilité non moins reconnue. Les voyages faits en différens tems par MM. de l'Académie des Sciences, justifient ce que nous avançons. Mais si l'oubli du passé pouvoit laisser quelque doute là-dessus, ce doute seroit aisément dissipé par l'exemple tout récent qu'en a donné l'illustre M. de Condorcet, adjoint au Secrétariat perpétuel de l'Académie, dans un voyage moins long il est vrai, mais non moins utile. Il s'agissoit de dessecher des marais dans le Soissonnois pour fertiliser des terres incultes & enrichir cette Généralité. M. de Condorcet chargé d'examiner ce projet sur les lieux, a fait les recherches qu'on avoit droit d'attendre de son zele & de ses lumieres. En même-tems il s'est assuré par un travail particulier, de l'influence qu'ont les marais sur la santé des peuples des villages qui les avoisinent: entreprise utile qui doit éclairer en général les habitans voisins des lieux marécageux sur les dangers qu'ils courent dans un pareil séjour. Pour acquérir sur cet objet les connoissances qu'il desiroit avoir, M. de Condorcet a choisi plusieurs paroisses situées dans la Picardie, où les travaux, la nourriture, la température de l'air, & l'administration des impôts, est la même que dans les Villages marécageux. De ces paroisses, les unes sont placées le long de l'Oise, dont l'avidité des Meuniers n'est point encore parvenue à changer les prairies en marécages. Les autres Villages sont sur un plateau situé entre l'Oise & le Petrou. Il a d'abord examiné quelle étoit la vie moyenne dans chacune de ces situations, & il a fait les calculs à part pour les hommes & pour les femmes. Voici quels en ont été les résultats:

	Vie moyenne des hommes.	*Vie moyenne des femmes.*	*Vie moyenne commune.*
Paroisses situées sur la riviere d'Oise. . . .	23 $\frac{1}{4}$ +	23 $\frac{1}{4}$ +	23 $\frac{1}{4}$ +
Paroises situées sur le Plateau.	21 $\frac{1}{4}$ +	23 $\frac{1}{4}$ +	22 $\frac{1}{3}$ +
Paroisses non marécageuses.	22 $\frac{3}{4}$ +	23 $\frac{1}{4}$ +	23 +
Paroisses marécageuses. . . .	16 $\frac{2}{3}$ +	19 $\frac{1}{3}$ +	18 +

M. de Condorcet avoit oui dire que dans le siécle dernier, ou au commencement de celui-ci, le Parlement ayant ordonné une enquête dans une des Paroisses marécageuses, sur un fait passé quarante ans auparavant, on ne put trouver aucun témoin; d'où cet Académicien a cru qu'il feroit utile de chercher combien sur mille personnes il y en avoit dans chaque classe de Paroisses qui eussent passé 60 ans.

	Nombre d'hommes sur mille au-dessus de 60 ans.	*Nombre de femmes.*	*Nombre d'individus mâles ou femelles.*
Paroisses situées sur la l'Oise. . .	58	72	65
Paroisses situées sur le Plateau. . .	68	60	64
Paroisses non marécageuses . .	63	66	64 +
Paroisses marécageuses. . . .	38	49	43

Ainsi quoique la vie des hommes ne soit pas bornée, communément à soixante ans dans les Paroisses marécageuses, cette table prouve de nouveau combien cette position contribue à abreger la vie.

La suite à l'ordinaire prochain.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 6 Avril 1775.

De Madrid, le 18 Mars.

IL paroît depuis peu dans cette Ville, une gravure représentant la tête monstrueuse d'un enfant du sexe feminin, né à Montealegro, dans le Royaume de Murcie, & qui vit encore. Cette tête a un large front, au milieu duquel est un oeil qui a deux prunelles, comme si ces deux yeux avoient été rapprochés latéralement, au point de se confondre ensemble, à l'exception des prunelles, & de n'en faire qu'un seul. Un peu plus bas & de chaque côté sont deux autres yeux placés dans l'endroit ordinaire, mais fort écartés l'un de l'autre, & tous deux bien conformés. Au-dessous de chacun de ces yeux, sont placés un nez & une bouche également bien figurés & bien distincts les uns des autres, par un assez large intervalle qui les sepáre. Un seul menton termine le bas du visage, comme on a vu que le haut de la tête étoit terminé par un seul front. On assure que l'enfant suce du lait & du miel par les deux bouches, qui probablement aboutissent à un oesophage commun; car si l'on excepte la tête, cette fille est d'ailleurs bien conformée dans toutes les autres parties de son corps.

Fin de l'article de Montpellier, du 22 Mars.

Nous avons promis dans la derniere feuille, de faire connoître la préparation de l'onguent de *Zacutus*, avec lequel Solano faisoit frotter ses malades au sortir de la fosse; & cette fameuse émulsion *de bellotas* dont il faisoit grand cas dans la phthisie pulmonaire, surtout lorsquelle étoit accompagnée de crachement de sang. On prépare l'onguent de Zacutus de la maniere suivante:

» Prenez une poignée de pousses tendres de morelle, en latin *Solanum majus*, *Solanum nigrum officinarum* Après les avoir écrasées & broyées dans un mortier, incorporezles avec suffisante quantité de sain-doux. On frotte avec cette pommade, principalement les jointures & l'épine du dos depuis la nuque.

L'émulsion *de bellotas* n'est autre chose que le suc tiré du gland de chêne, avec l'eau commune, ou avec celle de chaux, ou enfin avec la décoction de quelque plante vulnéraire. M. Fouquet a vu de bons effets de ce remede sur un jeune homme âgé de 24 ans, qui rendoit par intervalle des crachats purulens & un peu rouillés, & avoit une légere difficulté de respirer, avec les chevilles enflées, à la suite d'un rhume négligé. Pour l'employer, il a extrait quelquefois le suc du gland de chêne avec l'eau d'hyssope, d'autre fois avec la décoction de paquerette; il faisoit ajouter une petite quantité de sucre en triturant, afin d'obtenir plus facilement le principe émulsif, au moyen de cet intermede unissant, il édulcoroit d'ailleurs cette émulsion avec une bonne quantité de sucre rosat, parce qu'il employoit le suc des glands de Languedoc, moins doux & plus austere que celui des glands d'Espagne. A ce que M. Fouquet a dit d'après Solano sur la propriété du fruit de chêne, ajoutons encore ce qu'en a écrit *Dom Garcia Hernandes*, qui de concert avec *Gultieres de Los Rios*, tous deux disciples de Solano, en ont singulierement vanté l'efficacité. » J'ai vu employer l'émulsion tirée des glands par l'eau commune dans les ulcères intérieurs, les flux vénériens & les fiévres colliquatives. On prenoit ce remede matin & soir, pendant 15 ou 20 jours, & par son usage continué, l'acrimonie des humeurs a été entierement corrigée; les ulcères se sont parfaitement consolidés, & la nutrition a commencé de se faire avec tant de célérité & d'une maniere si frappante, qu'on s'en est apperçu dès les premiers jours; le pouls n'ayant pas tardé à revenir à son état naturel. J'ai fait prendre, continue *Dom Garcia Hernádes*, de cette espece d'orgeat à un phtisique qui crachoit du sang mêlé de pus, & à qui on avoit administré pendant longtems sans aucun succès les remedes les plus convenables dans ces sortes de cas, & les plus vantés; l'usage continué de l'émulsion *de bellotas*, l'a entierement retabli, & lui a même procuré une santé beaucoup meilleure que

celle qu'il avoit avant d'être malade. . . . préparée avec l'eau de chaux l'émulsion de *bellotas* mondifie, déterge les ulcères des poulmons, les consolide entierement, & favorise la nutririon chez les phtisiques. L'efficacité & la vertu vulnéraire de cette émulsion, est audessus de tout ce qu'on pourroit dire ». (Voyez l'ouvrage de ce Médecin, intitulé *Doctrina Solano luque Acclarada*). Reste à favoir si l'expérience confirmera tout ce que promet le Docteur Espagnol.

Suite de l'article de Dijon, le 27 Mars.

(La mort du sage est le soir d'un beau jour.) Telle est l'épigraphe que M. Maret a empruntée de la Fontaine, pour orner le titre de l'éloge qu'il a consacré au nom de l'Académie de Dijon, à la mémoire de l'illustre M. le Gouz de Gerland. C'est sous ce beau jour, qu'il a placé les traits de la vie du Philosophe, du Savant & de l'homme de lettres, car M. le Gouz de Gerland réunissoit ces trois qualités. Qu'on ne croye pas cependant que les fleurs que l'Académicien de Dijon a répandues sur le cercueil de son confrere, l'ayent distrait des occupations médicales, auxquelles son goût & son état le rappellent sans cesse; la même main qui traçoit l'éloge de M. le Gouz, écrivoit des recherches sur l'usage de la Méridienne, conseillée par plusieurs Médecins, défendue par d'autres, & sur laquelle les hommes moins éclairés par l'art, mais peut-être mieux guidés par la nature, ne suivent le plus souvent que le penchant de cette premiere mere. L'examen de la maniere dont se fait la digestion, & les autorités réunies, conduisent M. Maret à se décider en faveur de la Méridienne: mais ce n'est pas sans restriction & sans modification; nous allons rapporter les sages préceptes qu'il donne.

» Le sommeil peut nuire s'il dure trop longtems; il est donc nécessaire qu'il soit renfermé dans de justes bornes: un quart d'heure, une demi-heure ou une heure suffisent, & l'on doit rarement dormir deux heures. C'est le tempérament, c'est la quantité, c'est la qualité des alimens, qui doivent servir de regle.

Plus on a de difficulté à digérer, plus on a mangé, plus les alimens résistent à leur décomposition, & plus la Méridienne doit être longue. Il faut au contraire qu'elle ait d'autant moins de durée, que l'estomac est moins surchargé, que les alimens sont plus faciles à digérer, & que le tempérament favorise davantage la digestion. Dans peu de tems l'habitude ne laissera point d'excès à redouter dans ce sommeil; bientôt on s'éveillera de soi-même dans l'instant où il devra cesser. Cependant avant que cette habitude soit formée, il faudra se faire éveiller, mais avec précaution. En brusquant le réveil, on occasioneroit souvent une commotion préjudiciable. L'utilité de la Méridienne dépend de l'attention que l'on donne à beaucoup de pratiques plus essentielles qu'on ne le croiroit au premier coup-d'œil. La situation du corps, la température du lieu qu'on choisira pour se livrer au sommeil, l'habillement même, ne sont rien moins qu'indifférens. Ces détails, ajoute judicieusement Monsieur Maret, peuvent paroître minutieux; mais aux yeux des vrais Philosophes, l'intérêt de l'humanité ennoblit tout: il n'y a que les gens superficiels qui, par vanité & plus souvent encore par paresse, négligent, méprisent ou blâment toute espece de détails.

L'estomac a deux ouvertures, l'une donne entrée aux alimens, l'autre leur livre passage dans les intestins. Ce n'est qu'après avoir été atténués par la fermentation & par les autres agents de la digestion, qu'ils doivent y pénétrer. Il faut donc qu'ils ne s'échappent point avant que cette atténuation ne soit faite; & pendant qu'elle s'opere, l'estomac doit être dans une position qui oblige les alimens à y séjourner. L'orifice par lequel ils sortent de ce viscere, est un peu supérieur à son fond. Si l'on se couchoit horizontalement, la pâte alimentaire en feroit trop rapprochée; elle pourroit entrer dans le canal intestinal avant que d'être assez digérée. La situation horizontale est donc à craindre; la perpendiculaire feroit beaucoup plus favorable, mais elle auroit l'inconvénient d'occasioner un tiraillement incommode, une compression nuisible. On doit lui préférer la position dans laquelle le corps est un peu incliné à l'horizon, parce qu'alors les alimens sont retenus dans le fond de l'estomac par leur propre poids, & que la pesanteur de ce viscere n'est plus fatigante. Ceux qui voudront faire la Méridienne ne doivent donc pas se coucher sur un lit, & parallelement à l'horizon, mais s'asseoir sur une chaise ou sur un sofa, la tête haute, le corps légérement penché en arriere, & même tourné un peu sur le côté gauche. Dans cette situation, l'estomac ne pese point sur les gros vaisseaux qui rampent le long des vertebres, le cours du sang n'est point gêné, la liberté de la circulation est même ici d'une nécessité si indispensable, qu'il faudra ôter ou relâcher tous les liens dont la mode & l'usage nous embarrassent. Alors nulle pesanteur, nulle douleur de tête, nul engourdissement à craindre: accidens qu'on a souvent attribués à la Méridienne, parce qu'il est rare qu'on prenne la peine de porter l'examen aussi loin qu'il le faudroit ».

La suite à l'ordinaire prochain.

De Chaumont en Baffigni, le 29 Mars.

Il eft forti des preffes de cette Ville, un ouvrage intitulé : *Effai de pratique fur les Eaux de Bourbonne, ou prolegomene &c.*; par M. Juvet Médecin de ces Eaux pour le Roi, & de l'Hôpital Militaire. Cet ouvrage écrit en latin, & d'un feul vol. *in-4°.* fe trouve chez Bouchard Libraire. La nature des Eaux de Bourbonne & leur efficacité, y font expofées dans le plus grand détail par l'Auteur; M. Mongin de Montrol, gendre de M. Juvet, & Médecin adjoint à ces Eaux, l'a enrichie d'obfervations curieufes, & qui ne peuvent qu'augmenter la jufte confiance accordée à cette fource médicamenteufe. Telle eft entr'autres celle que nous allons rapporter.

» Au mois de Mai 1773, M. ***, âgé de 40 ans, tomba de quinze pieds de haut fur la tête, & la heurta contre une groffe table, fans fracture au crane, ni fans commotion au cerveau; on le faigna copieufement & plufieurs fois, tantôt du bras, tantôt du pied; on le mit enfuite à une diéte févere, la fiévre ne s'alluma point, l'efprit & la mémoire ne furent point altérés, & le bleffé parut entrer en convalefcence. Cependant le cou, la poitrine, le bras gauche, qui n'avoient point été touchés, contracterent peu de tems après, une ecchymofe paffagete & fpontanée; il furvint un fpafme permanent des mufcles de la tête, qui la fit pencher fur le côté gauche; fon bras tomba dans une maigreur paralitique: ce fut dans cet état qu'il vint du fond de la Bretagne aux Eaux de Bourbonne. Ce malade ne buvoit jamais que du vin quand il fe portoit bien; c'eft pourquoi il ne compta que fur les bains & fur les douches, perfuadé que la boiffon des eaux non-feulement lui feroit inutile, mais même nuifible. Au milieu de fes exercices, il fut attaqué d'une fiévre tierce réguliere; que les purgatifs ufités & le quinquina, diffiperent dans huitaine. Il quitta le quinquina pendant quelques jours, & reprit l'ufage des eaux; chaque bain & chaque douche amenoient vers le cou & le bras des mouvemens mufculeux, confervant le tipe de la fiévre, qui ne dépaffoient point ces parties, & qui fe faifoient fentir même hors de l'eau. Au bout de cinq jours ces fymptômes locaux gagnerent tout le corps; la fiévre tierce reparut plus forte que la premiere fois, & fut enfin double tierce, non fans crainte de la voir devenir continue, & porter au cerveau. Auffitôt on recourut aux moyens précédens, & la fiévre ceffa de même. On reprit une feconde fois l'ufage extérieur des eaux, mais on eut foin de continuer le quinquina, & par ce moyen il n'y eut plus de contractions locales pendant cinquante jours que durerent les bains & les douches; la fanté fe foutint, la tête fe redreffa, tous fes mouvemens s'exécuterent avec facilité, & le bras prit chaque jour plus de force & d'embonpoint.

Suite de l'article de Paris, du 3 Avril.

Comme M. le Marquis de Condorcet craignoit que l'inexactitude des liftes mortuaires où l'on ne met fouvent l'âge qu'à-peu-près, ne le fit tomber dans quelque erreur, il a jugé à propos de chercher auffi l'âge moyen de tous les individus nés dans chaque Paroiffe, & qui y exiftent actuellement. Cet âge n'eft également que la vie moyenne, mais il peut fervir de même à évaluer les effets des différentes fituations, par rapport à la vie humaine. Voici une Table de cet âge moyen, distribuée comme la précédente :

	Age moyen des hommes.	*Age moyen des femmes.*	*Age moyen des deux fexes.*
Paroiffes fituées fur la riviere d'Oife.	24 + 2/3	26 2/3	25 3/4
Paroiffes fituées fur le Plateau.	28 3/4	28 1/4	28 5/4
Paroiffes non marécageufes.	24 + 3/4	27 2/3	26 2/3
Paroiffes marécageufes.	22 2/3	25 1/3	24

L'âge moyen fe trouve plus grand que la vie moyenne, parce que le rapport du nombre des morts en bas âge au nombre total, eft beaucoup plus grand que celui du nombre des enfans au nombre des adultes, & la différence produite par l'influence des marais, fe trouve moins grande. Pourfuivant fes utiles recherches, l'illuftre Académicien a examiné

si l'air des marais influoit sur la vie des enfans en bas âge, du moins jusqu'à l'âge de six ans; mais il n'a point trouvé qu'il eût d'influence. Pour s'assurer de ce fait, il a supposé un nombre de naissances, donné le même pour les garçons ou pour les filles dans les Paroisses marécageuses ou non marécageuses, & il a trouvé la Table suivante :

	Rapport du nombre d'hommes au-dessus de 20 ans.	Des femmes.	Du nombre commun.
Paroisses non marécageuses	1128	1035	1081
Paroisses marécageuses. . . .	1000	1000	1000
	Rapport du nombre total d'hommes.	De femmes.	Rapport commun.
Paroisses non-marécageuses. . . .	1129	1139	1082
Paroisses marécageuses. . . .	1000	1000	1000

Il paroît résulter de cette Table, surtout si on la compare aux précédentes, 1°. que l'air des marais ne nuit point à la fécondité, 2°. qu'il est dans le tems de la jeunesse plus dangereux pour les garçons ; & pour les femmes dans leur dernier tems critique.

La suite à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Nous avons lu avec plaisir dans une lettre d'un Savant qui nous fournit souvent d'excellens matériaux, des vues entierement conformes à celles que nous avions publiées sur la maniere de préserver & de guérir les bestiaux des épizooties A travers la foule de recettes & de traitemens, il se plaint de ne pas distinguer l'histoire exacte de la maladie qui a dévasté plusieurs de nos Provinces; avec *une description exacte des accidens de la maladie, & de l'état où l'on trouve les animaux qui en meurent. Il seroit possible que ceux à qui ces détails parviendroient, indiquassent des secours plus utiles, car,* ajoute-t-il, *la destruction prompte des bêtes malades, est une extrémité bien cruelle.* Ce Savant rappelle ensuite les avantages que l'on a retirés du sel marin en qualité de préservatif, & comme ce sel ne paroît agir ainsi que par une propriété anti-putride, il propose d'y suppléer par la racine de pétasite, plante fort commune, dont on mêleroit la poudre avec les alimens. On ne sauroit trop applaudir à des vues & à des recherches aussi utiles. Ajoutons que pour avoir les connoissances désirées sur le traitement de l'épizootie en question, on pourroit non-seulement faire publier l'histoire exacte de la maladie, mais accorder un prix dans chaque Province au jugement des Académies & des Facultés de Médecine, pour celui des concurrens de cette même Province, dont le mémoire paroîtroit établi sur des faits: & donner ensuite un second prix à l'Auteur de celui de ces mémoires, dont les conseils & les vues auroient eu plus de succès contre l'épizootie présente.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 13 Avril 1775.

De Florence, le 20 Mars.

AU moment où nous venions de publier l'extrait du premier volume du recueil d'opuscules Medico-Pratiques, par M. Targioni, nous apprenons que ce Médecin a mis nouvellement au jour, un second recueil d'opuscules sur la Physique & sur la Médecine: c'est vraisemblablement la suite qu'on nous avoit promise. Elle comprend, 1°. le supplément à l'essai pour servir à l'histoire de la putréfaction, par le Traducteur de la Chymie de Schaw; 2°. les préceptes pour impregner l'eau d'air fixe, par M. Pyesteley; 3°. le discours prononcé sur les différentes especes d'air, par M. le Chevalier Pringle, à la Société Royale; 4°. l'histoire & la guérison d'une difficulté d'avaler, provenant d'une affection convulsive de l'œsophage; 5°. enfin des observations & des expériences sur la racine de calumbé, par le Docteur Percival. M. Targioni rend un service important à sa patrie, en lui communiquant ces intéressantes recherches, qui vraisemblablement n'y étoient point encore assez connus; mais comme nous les avons fait connoître dans le tems à nos lecteurs, & que tous les Journaux de France en ont fait mention, nos lecteurs nous dispenseront sans doute d'entrer dans un nouveau détail sur ces divers objets.

De Lyon, le 30 Mars.

Une femme étoit depuis deux jours dans les douleurs de l'enfantement. M. *Faissele*, Chirurgien, qui avoit été appellé auprès d'elle, fut obligé de se servir du forceps pour sauver cette femme & son fruit. A huit heures du soir, il la délivra d'un enfant sans mouvement, sans pouls, qui avoit le visage de couleur violette foncée, & que ce Chirurgien crut mort. Il ordonna de faire chauffer du vin, & après avoir soigné la mere, il alla au secours de l'enfant, auquel on avoit deja administré inutilement plusieurs remedes. Il le plongea dans du vin tiede, animé avec de l'eau-de-vie, & lui souffla dans la bouche autant d'air que ses poulmons lui en purent fournir. Dix minutes s'étant écoulées sans succès, il insista sur ce traitement, en faisant respirer à l'enfant d'eau de Luce & du vinaigre radical, & en le tenant toujours dans le vin tiede & continuant les frictions. Environ une demi-heure après, il sortit de la bouche de cet enfant, beaucoup d'eau écumeuse; on lui sentir quelques battemens de cœur; au bout de trois quarts-d'heures il s'annonça lui-même à sa mere, par un cri qui répandit la joie dans toute la famille. C'étoit un premier enfant après quatre années de mariage. Il se porte aujourd'hui très-bien, & il est nourri par sa propre mere.

On doit assurément beaucoup de reconnoissance au Chirurgien de Lyon, pour n'avoir pas négligé comme bien d'autres personnes qui exercent l'art des accouchemens, des soins aussi efficaces; mais les moyens de ressusciter les enfans de cette maniere, étoient connus depuis long-tems, & si nous les rappellons ici, c'est moins pour annoncer un fait nouveau, comme on l'a fait dans quelques papiers publics, que pour remettre ces exemples sous les yeux de ceux qui ne sont pas Médecins, afin de les exciter à ne pas négliger ces secours en pareilles circonstances.

De Poitiers, le 3 Avril.

Un Gentilhomme des environs de Chauvray, ayant mangé à son dîner de la purée, (on ne dit pas de quelle,) s'est trouvé fort incommodé après son repas, d'une violente colique, avec des envies de vomir très-fréquentes. Le même accident s'est également manifesté sur sa famille qui avoit pris le même repas. On a cherché la cause de ces symptômes inquiétans, & on l'a trouvée dans le cuivre; on avoit passé la purée dans une casserolle de ce métal, dans laquelle il s'étoit formé beaucoup de verd-de-gris. Aussitôt la cause reconnue, on a fait boire beaucoup d'eau chaude aux malades, & le vomissement provoqué par cette boisson a dissipé la colique. Ainsi se vérifie ce que nous avons dit plusieurs

fois dans nos feuilles; le cuivre seul n'est point mal sain, il ne nuit que quand il est combiné avec une substance saline ; mais comme cette combinaison ne se fait dans les casseroles que par le défaut même de l'étamage, ou par la négligence de ceux qui sont chargés de veiller à la propreté des ustensiles de cuisine, il est aisé avec un peu d'attention, de prévenir les accidens qui pourroient en résulter; & quand même cette combinaison se seroit formée, il est aussi facile d'y remédier. Rarement il s'amasse assez de verd-de-gris dans les casseroles, pour occasionner d'accidens violens, à moins d'une négligence extrême; encore quand la chose arrive, on voit par l'exemple rapporté, qu'il suffit de boire de l'eau chaude pour en être promptement délivré. N'oublions pas cependant de redire à nos lecteurs combien il est imprudent de garder des ragoûts & des fricassées dans les casseroles, il s'y forme alors une quantité étonnante de verd-de-gris, & quand le poison est si fort multiplié, ses effets doivent nécessairement être funestes. C'est-là le cas de dire *mors in ollâ*.

Dans notre Feuille du 2 Juin de l'année derniere, nous rapportâmes une observation de M. Reynault, Maître en Chirurgie à Niort, au sujet d'un nez coupé par une morsure, & qu'il avoit remis en place. Comme la chose s'étoit passée devant plusieurs personnes, il n'étoit pas difficile à M. Reynault d'en fournir la preuve; & il l'eut fait sans doute comme il le promettoit, si ce Chirurgien avoit pu prévoir qu'une observation, dont la possibilité étoit démontrée, pût être révoquée en doute. On l'a cependant contestée, & c'est pour convaincre les incrédules, qu'il a publié le témoignage du blessé, du Concierge de la prison où la scène s'étoit passée, & de deux femmes témoin de la querelle & de ses suites; sur-tout par l'attestation de M. Roux, Médecin à Niort, qui a certifié publiquement la vérité de ce fait, dans les affiches du Poitou.

Fin de l'article de Dijon, le 5 Avril.

Rien n'est plus dangereux que de précipiter son jugement ; c'est la source de tous nos écarts. Sans cette précipitation on n'auroit jamais cru que le sommeil du jour augmentoit la chaleur du dehors en diminuant la chaleur intérieure, & on n'auroit pas trouvé dans cette idée un motif de proscription de la Méridienne. Il étoit si facile de se convaincre du contraire, & même en supposant cet effet de la chaleur de l'atmosphere, il étoit évident que pour le rendre inutile, il ne falloit que choisir une chambre dont l'air fût tempéré, & se couvrir proportionnellement à la saison. En s'astreignant encore au choix du lieu, l'on pourra donc, sans crainte, pratiquer la Méridienne. Mais quoique son avantage ne soit point équivoque, tout le monde peut-il se livrer à son usage ? C'est une question qu'on étoit en droit de faire à M. Maret, & dont la réponse entroit nécessairement dans le plan qu'il s'est proposé : un coup-d'œil rapide jetté sur les différens états des hommes; sur la diversité de leurs tempéramens & sur leurs âges, va la résoudre.

Il est des hommes qui donnent tous les jours au sommeil plus de six à sept heures, espace de tems que la raison semble permettre d'y employer, & la Méridienne n'est point faite pour eux, car l'excès du sommeil est dangereux. Il en est encore qui, après avoir sacrifié une grande partie de la nuit à l'étude ou aux plaisirs, ne s'éveillent que quand le soleil a déja parcouru une partie de sa carriere. Ceux-ci ne doivent pas non plus dormir après le dîner, à moins que ce repas ne soit beaucoup retardé; encore alors le sommeil ne conviendra-t-il que très-rarement, parce qu'il sera trop rapproché de celui qu'on est disposé à prendre la nuit. L'indigence, l'ambition, le louable desir de se rendre utile à la patrie, mille autres motifs aussi pressans, forcent la plûpart des hommes à renoncer à l'avantage qu'on a lieu d'attendre de la Méridienne. Mais on raisonneroit mal si l'on en concluoit qu'elle ne convient qu'à très-peu de personnes ; l'impossibilité physique de suivre un usage bon par lui-même, peut seul en restreindre l'utilité, & nous n'avons ici qu'une impossibilité morale; il est même évident qu'il est des circonstances dans lesquelles tous les hommes doivent, sans exception, se livrer au sommeil après le dîner ; qu'ils peuvent tous quelquefois dormir au sortir de ce repas, & qu'il y en a beaucoup qui ne pourroient s'y refuser sans imprudence. Du nombre de ces derniers sont les enfans, les vieillards & les valétudinaires, sur-tout ceux qu tendent à l'éthisie. En effet, les uns ont besoin de croître, il leur faut un chyle très-parfait; quant aux autres, ils ont si peu de chaleur, si peu de fluide nerveux, que sans la Méridienne leur digestion feroit très-difficile. C'est encore le défaut de chaleur intérieure qui fait que ce sommeil est très-utile aux phlegmatiques & aux pituiteux. C'est la sécheresse de la fibre des Gens de lettres, des vaporeux & des mélancoliques, c'est la prodigieuse déperdition d'esprits animaux qu'ils font pendant la veille, qui leur rend son usage nécessaire. Quelqu'utile que soit la chaleur intérieure, elle peut cependant nuire à la digestion par son excès. Sur ce fondement plusieurs Auteurs défendent aux bilieux & aux sanguins de dormir pendant que les alimens se digerent dans l'estomac. Mais l'effet est toujours proportionné à la cause, & l'on n'aura

aucun excès à redouter si le sommeil est de peu de durée. D'ailleurs, l'économie du fluide nerveux, la nécessité du repos, sont des motifs qui doivent les engager à s'y livrer. La Méridienne, il faut en convenir, est moins importante pour les sanguins & pour les bilieux, que pour ceux qui ont d'autres tempéramens; mais il n'en est pas moins vrai qu'ils peuvent la faire quelquefois, quoique plus rarement que les autres. Au reste il est des circonstances où elle est non-seulement permise, mais même nécessaire. C'est lorsque le sommeil de la nuit n'a été ni assez tranquille, ni assez long; c'est quand le soleil de l'Été rend l'athmosphère brûlante. Elle est même alors indispensable aux artisans, aux agriculteurs, auxquels elle ne convient pas dans toute autre occasion.

Fin de l'article de Paris, du 9 Avril.

Les conclusions tirées des derniers calculs de M. le Marquis de Condorcet, lui paroissent devoir être confirmées par un plus grand nombre de faits; mais, ajoute ce Savant, si on attachoit quelque importance à la décision de ces questions, & de quelques autres semblables, il seroit aisé de se procurer les connoissances nécessaires, & on n'auroit pas à vaincre les obstacles qu'a essuyé le projet d'avoir un dénombrement de la France. On n'a pas besoin ici d'avoir des dénombremens complets de toutes les paroisses d'un pays, mais seulement d'un grand nombre de paroisses, ni de tous les pays marécageux de la France, mais d'une grande partie seulement. Ainsi on pourroit négliger les paroisses & les cantons, où quelques préjugés s'opposeroient au dénombrement; d'ailleurs, dans un moment où le gouvernement a la confiance du public, il suffiroit de dire quelles vues on se propose dans ces recherches, & on seroit sûr de n'éprouver ni difficulté ni retardement. Les premieres recherches de M. le Marquis de Condorcet sont suivies du tems moyen que chaque individu a pu employer au travail. Il fixe cet âge à vingt ans, & le continue jusqu'à la fin de la vie, parce que ceux qui habitent des pays où la vie est moins longue, doivent à proportion cesser de travailler plutôt. Voici la Table que cette considération lui a fournie pour le tems moyen que les individus ont travaillé:

	Tems moyen des hommes.	*Tems moyen des femmes.*	*Tems moyen commun.*
Paroisses du bord de l'Oise.	20 $\frac{1}{3}$	24 $\frac{1}{2}$	22 $\frac{1}{2}$
Paroisses situées sur le Plateau.	20 $\frac{3}{4}$	21 $\frac{1}{4}$	21
Paroisses non marécageuses.	20 $\frac{1}{2}$	23 $\frac{2}{3}$	22
Paroisses marécageuses.	18 $\frac{1}{2}$	19 $\frac{3}{4}$	19

L'illustre Académicien a cherché de même le tems moyen que chaque mort avoit pu employer au travail pendant sa vie; il a eu la Table suivante:

	Tems moyen du travail pour les hommes.	*Des femmes.*	*Tems commun.*
Paroisses sur l'Oise.	35	34 $\frac{1}{2}$	34 $\frac{3}{4}$
Paroisses sur le Plateau.	46	37 $\frac{1}{4}$	41
Paroisses non-marécageuses.	37 $\frac{2}{3}$	35	36 $\frac{1}{2}$
Paroisses marécageuses.	32 $\frac{2}{4}$	30	31 $\frac{1}{4}$

Ainsi sous quelque point de vue que l'on envisage l'influence des terreins marécageux, on trouve qu'elle abrege la vie des hommes, qu'elle diminue du produit de leur travail, que cet effet est très-sensible, & qu'il seroit de l'intérêt public & du bien de l'humanité,

de s'occuper du dessechement des marais, quand même ce ne seroit pas un moyen de donner de nouvelles terres à la culture, & de procurer du travail aux hommes qui en demandent.

LIVRES NOUVEAUX.

Remede éprouvé pour guérir radicalement le cancer occulte & manifeste ou ulceré; par M. le F. D. S. I. A Paris, de l'Imprimerie de Michel Lambert, Imp. Lib. près S. Côme. Brochure de seize pag. Prix 12 f.

Le remede que conseille l'Auteur, est l'arsenic; on s'attend sans doute à trouver des faits qui puissent justifier cette pratique périlleuse: l'Auteur en annonce deux cents, & n'en publie aucun. Un homme qui auroit guéri deux cents cancers, soit dans Paris, soit dans la Province, n'auroit pu le faire que dans un certain nombre d'années, & son nom célébré par chaque malade, auroit déja fait la plus grande sensation. On pourroit, à bon droit, l'appeller faiseur de prodiges; & cependant on cherche encore le spécifique contre le cancer, & les cures de M. le F. D. S. I. sont ignorées. En attendant qu'il publie les observations qu'il a cru devoir garder *in petto*, nous croyons devoir prévenir ceux qui n'apprécient l'efficacité d'un remede que par des faits connus, de se tenir en garde contre ce prétendu spécifique, jusqu'à ce que la Faculté de Médecine de Paris, ou quelqu'autre Compagnie savante, ait suivi dans le grand jour, les opérations de M. le F. D. S. I. & en ait reconnu le succès. Ce vœu sera sans doute celui de tout bon citoyen.

J. Lorentz, morbi deterioris notæ, Gallorum castra trans rhenum sita, ab anno 1757 ad 1762 infestantes, in-8°. *broché*. A Scheleftadt, & à Paris chez Cavelier, Libraire, rue S. Jacques. Prix, 2 l. 10 f.

Andr. Pignerii praxis medica, ad usum Scholæ Valentinæ, 1775. 2 vol. *in*-8°. *br.* A Amsterdam & à Paris chez le même Lib. Prix, 5 liv.

Lettre sur les paranymphes de la Faculté. A Paris, sans nom d'Imprimeur.

C'est une petite brochure assez curieuse sur l'origine des paranymphes. L'Auteur y rend compte de ce que contiennent à ce sujet les annales de la Faculté de Médecine de Paris, & promet de donner incessamment l'étimologie du mot *paranymphes*.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

On lit dans la Gazette d'Agriculture, qui devient toujours plus intéressante dans les mains de M. l'Abbé Roubaud, que dans une épidémie qui se manifesta dans le Berry & dans une partie de la Marche en 1747, la mortalité des bestiaux força d'en acheter de nouveaux dans les Provinces limitrophes, & que *de toutes les bêtes à corne qu'on achéta pour remplacer celles qui étoient mortes, on n'en vit périr aucune, quoique la maladie continuât toujours d'exercer ses ravages sur celles qui étoient naturalisées dans le pays, & quoique les bestiaux qu'on achetoit sortissent pour la plûpart d'endroits où l'épizootie avoit déja parcouru.* » Je me souviens, ajoute l'Auteur de ces réflexions, qu'un des Métayers ayant perdu tous ses bestiaux, acheta malgré moi, deux bœufs qui ne lui coutèrent que 60 livres, & qui après avoir fait tout son ouvrage, furent revendus 400 liv. au bout de deux ans; une autre circonstance que je ne dois pas oublier, c'est que dans l'étable où l'on fit la vente de ces bœufs, il y avoit une vache morte qu'on eut soin de couvrir de paille, afin que l'acheteur ne s'en apperçut pas «. On lit encore dans le même endroit, qu'un particulier voyant l'épidémie à sa porte, & ayant entendu dire que le seul moyen d'en garantir ses bestiaux, étoit de les changer de place, envoya les siens à la distance de quatre lieues seulement, & dans le domaine d'un de ses amis qui venoit de perdre toutes ses bêtes à corne; que ces animaux, en passant dans des étables d'autant plus infectées, que tous les bestiaux qu'on y logeoit auparavant, étoient morts depuis peu de jours, auroient dû, loin de devenir les victimes d'une démarche qui paroissoit si imprudente, s'y porterent très-bien, mais cinq ou six mois après, le maître les ayant rappellées dans la premiere étable, elles furent attaquées de contagion, dont elles moururent. De pareils faits sont plus communs qu'on ne l'a pensé: il seroit peut-être possible de les mieux constater encore, & d'en faire une collection qui deviendroit d'autant plus précieuse, si elle étoit exécutée fidelement & sans préjugé, qu'elle contribueroit beaucoup à nous éclairer sur la maniere dont les contagions se propagent, & sur les moyens de s'en préserver. Nous rendrons compte à l'ordinaire prochain, des travaux de M. Vic-d'Azir, Docteur-Régent de la Faculté, & Membre de l'Académie Royale des Sciences. Ce Médecin marche sur les traces du célèbre M. Petit; à l'âge où l'on s'instruit encore, il instruit les autres, & c'est à ces connoissances prématurées qu'il doit la place qu'il occupe à l'Académie.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 20 Avril 1775.

De Munster, le 2 Avril.

L'Exemple donné dans plusieurs Royaumes, a frappé les habitans de cette Ville; bien persuadés que les cimetieres étoient des foyers d'infection, & convaincus par la raison & par la religion qu'on pouvoit troubler la cendre des morts, pour assurer le repos des vivans, ils ont pris le sage parti de placer les cimetieres hors de leurs murs: ce qui diminuant très-certainement la masse des causes de maladie, doit en diminuer le nombre, & rendre la mortalité moins fréquente. Que de causes de mort renferment les Villes! Dans le nombre, les unes sont douteuses, telles que les émanations des boucheries & des différens atteliers; les autres sont certaines; telles sont celles des latrines, des tombeaux & des cimetieres: cependant l'on dort tranquille au milieu de ce danger sans cesse ménaçant. Le Parlement de Paris avoit sagement vu, lorsqu'il ordonna que les cimetieres seroient transportés hors de Paris; ce respectable Tribunal avoit sagement ordonné, lorsque sans défendre la pratique de l'inoculation sur laquelle il désiroit avoir l'avis des Médecins & des Théologiens, il bannit cette pratique de l'interieur de cette vaste Capitale: cependant on enterre toujours les morts dans le séjour des vivans. Le bruit court encore qu'on ne cesse d'inoculer dans Paris; les Inoculateurs qui devroient en être exclus, s'y promenent, vont dans les maisons avec assurance, établissent aux barrieres des dépôts d'inoculés. Pourquoi donc des Loix si sages ne sont-elles pas exécutées! En attendant leur exécution, voici un moyen provisoire pour écarter sinon en tout, du moins en partie, les maux qui résultent de l'enterrement dans les Eglises, & de la présence des cimetieres dans Paris. Il n'est point de cimetiere dont les environs soieut plus infectés que celui des Saints-Innocens, ni de paroisse située dans un lieu plus bas que S. Eustache. Le cimetiere des Innocens est commun à plusieurs petites paroisses des environs; au lieu d'y creuser une fosse comme on le fait, & de voir les fenêtres des charniers bouchées par des ossemens entassés, ce qui est mal sain & désagréable, qu'on enleve tous ces ossemens, qu'on égalise le terrein, & qu'on y bâtisse un pavillon, dans lequel seront chaque jour déposés les morts qui devoient être enterrés dans ce cimetiere. Chaque soir à l'entrée de la nuit, un tomberau ordinaire, couvert, mais sans aucune marque distinctive, sera rempli de ces cadavres, pour les porter hors la Ville dans un emplacement destiné à cet effet. C'est en partie l'exécution de l'Arrêt du Parlement, c'est ce qu'on fait tous les jours à l'Hôtel-Dieu de Paris, & nous ne voyons pas quelles difficultés on pourroit opposer à ce moyen de désinfecter le centre de la Capitale. A l'égard de S. Eustache, on ne devroit jamais y ensevelir aucun mort; cette paroisse est située dans un lieu très-bas, très-humide, & plongée de toutes parts par des maisons très-élevées, & l'air qu'on y respire sur-tout le soir, n'est assurément pas sain. Nous disons tout cela, nous avons élevé souvent notre voix contre ces abus, & peut-être n'en serons-nous pas plus écoutés. On goûte nos raisons, on sent le danger, & l'habitude d'y vivre, fait qu'on l'oublie presqu'aussitôt qu'on l'a reconnu.

De Vesoul, le 5 Avril.

M. Antoine-Joseph Montfils, Doct. en Médecine de cette Ville, vient d'éprouver l'efficacité de l'extrait de bourrache & de buglose dans la gonorrée virulente. On sait que cette maladie est l'écueil de la Médecine, que souvent lorsqu'on a fait tous les remedes possibles pour en détruire la cause, & qu'en effet cette cause ne subsiste plus l'écoulement pour n'être plus virulent, n'en est pas moins opiniâtre; c'est contre cet accident trop commun qu'il a tourné les recherches dont nous publions l'heureux effet. Le remede consiste à délayer dans chopine d'eau commune, *gros comme une petite fève*, de la mixture suivante, ou ce qu'il en faut pour donner à l'eau une couleur jaune foncée. Prenez extraits de bourrache & de buglose de chaque une once, extraits de réglisse & de chiendent, de chaque deux gros, mêlés

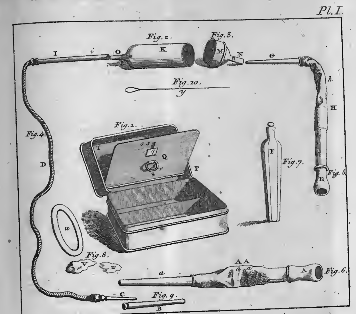
exactement. Cependant l'Auteur de cette recette observe que les extraits de régliffe & de chiendent sont superflus. L'usage des premiers extraits doit être continué jusqu'à la cessation de la maladie, sans négliger toutefois les remedes délayans & mercuriels usités en pareil cas. M. Montfils croit encore que ce remede peut être utilement substitué dans les campagnes, chez les malades indigens des Villes, aux apozèmes beaucoup trop couteux qui n'ont pas plus d'effets dans les pleurésies & les fluxions de poitrine. Nous ajouterons aux vues économiques de M. Montfils, un moyen aussi simple, que nous avons employé plusieurs fois sur des paysans malades, d'après le conseil de Tournefort, & d'autres Médecins-Botanistes. Dans les fluxions catharreuses & inflammatoires de la poitrine, nous faisions cueillir promptement des feuilles de bourrache, on les écrasoit avec la même célérité, & après en avoir exprimé le suc à travers un linge, & l'avoir mêlé avec un tiers de son volume, de miel ou de sucre, mais plutôt de miel, parce qu'il est plus commun & mieux indiqué, nous faisions épaissir ce mélange sur le feu dans une écuelle de terre, jusqu'à consistance d'extrait. Alors après avoir fait préceder une ou deux saignées, donné un vomitif doux au malade, & appliqué un large véficatoire, car il faut que ces préliminaires ne soient jamais négligés, nous lui faisions prendre une cuillerée de ce mélange de trois en trois heures, ce qui aidoit singulierement l'énergie des premiers secours, & facilitoit la coction & la crise de la maladie. Nous joindrons aux observations de M. Montfils un autre fait analogue contre les fleurs blanches. Une femme attaquée de cette maladie, a fait usage du suc de bourrache, conseillé comme ami de la poitrine, que cette évacuation abondante & continue jettoit dans le plus grand épuisement; en deux mois de tems elle s'est délivrée par ce seul moyen des fleurs blanches. Nous n'avions osé tirer aucune conséquence de cette curation isolée, mais aujourd'hui que de nouveaux faits prouvent de plus en plus l'action de la bourrache, & des plantes analogues contre les fluxions catharreuses de toute espece, nous la publions avec confiance, afin d'engager les Médecins à multiplier des recherches qui pourroient étendre l'efficacité de médicamens très-aisés à préparer, sur des maladies difficiles à guérir.

De Paris, le 11 Avril.

Nous donnons enfin la description de notre Boëte fumigatoire, long-tems demandée par nos lecteurs.

La Planche représente la boëte vuide, & autour d'elle, toutes les pieces qu'elle contient. Toutes ces pieces avec la boëte, forment ensemble dix figures: La premiere, (*fig.* 1) est celle de la boete, destinée à renfermer la Machine fumigatoire. La seconde, (*fig.* 2) une pipe. La troisieme, (*fig.* 3) son couvercle. La quatrieme, (*fig.* 4) un premier tuyau pour injecter la fumée. La cinquieme, (*fig.* 5) un second tuyau pour souffler dans la pipe. La sixieme, (*fig.* 6) un troisieme tuyau pour souffler dans le nez de l'asphyxique. La septieme, (*fig.* 7) un flacon. La huitieme, (*fig.* 8) un briquet, une pierre-à-fusil & un morceau d'amadou. La neuvieme, (*fig.* 9) une canule. La dixieme enfin, (*fig.* 10) une aiguille. La boete P (*fig.* 1) est de fer-blanc; son couvercle T & son fond R ont une égale profondeur, & sont séparés par une lame de même métal, dont l'un des bords S est arrêté par une charniere, & l'autre libre & flottant, se fixe à volonté, par un petit verrou *q*, au-dessous duquel pend un anneau *r* qui sert à faire mouvoir cette cloison. La pipe K (*fig.* 2) est de tôle; sa forme est cylindrique; elle a trois pouces de longueur & quinze lignes de diamètre; deux ouvertures, dont l'une L est de la largeur du diamètre, & l'autre O se termine en entonnoir *l*. Le tuyau de cet entonnoir a 1½ ligne de diamètre, & porte à l'extrémité qui répond à la pipe, une grille *o* de même métal. Ces parties & la pipe sont tout d'une piece. Le couvercle M de cette pipe (*fig.* 3) est aussi de tôle; sa longueur est d'environ un pouce; il a une grande ouverture *M* qui répond à la grande ouverture de la pipe, mais qui est un peu plus large, afin que ses bords puissent glisser par-dessus ceux de la pipe; & une petite ouverture N à l'extrémité du tuyau de l'entonnoir *n*, par lequel le couvercle se termine de ce côté; de maniere que quand ce couvercle est adapté à la pipe, le tout réuni ressemble à un cylindre percé de deux tuyaux par ses deux bouts, suivant la direction de son axe. Le tuyau flexible D (*fig.* 4) est de cuir roulé, comme ceux des pipes d'Allemagne. Il est terminé dans une de ses extrémités qui répond à la pipe, par un tube de tôle I, auquel il est fortement attaché; ce tube en reçoit un second de même métal, par lequel il communique avec la pipe. L'autre extrémité du tuyau flexible est terminée par une petite canule de corne C, comme le sont tous les tuyaux de pipe d'Allemagne, du côté qui répond à la bouche du fumeur. Le second tuyau H (*fig.* 5) est formé de trois parties; l'une de buis E, par où l'on souffle dans la pipe; l'autre de fer G, qu'on introduit dans le petit orifice N du couvercle de la pipe; & la troisieme *h*, de peau simple. Le troisieme tuyau AA (*fig.* 6) est à-peu-près de la même forme du précédent, mais il est plus renflé, & a ses deux extrémités A, *a* en buis, & son milieu *a a* en peau. Le

n°. 18. 1775. p. 62.



flacon F (*fig.* 7) est de crystal, & contient six gros & demi d'eau-de-vie camphrée, & demi-gros d'esprit de sel ammoniac. La figure 8 représente un briquet ordinaire U, avec la pierre V, & l'amadou *v*. La canule B (*fig.* 9) est en buis, & a la forme d'une canule à lavemens. L'aiguille *y* (*fig.* 10) est un fil de fer ordinaire, affilé par l'un de ses bouts, & roulé par l'autre.

Pour avoir une idée précise de l'arrangement de pieces qui composent la machine fumigatoire, il suffit de jetter un coup-d'œil sur la planche, ou elles sont dessinées par ordre, & suivant la position qu'elles doivent garder. En effet, on y voit 1°. le bout métallique G du tuyau H rapproché de la petite ouverture N du couvercle, dans laquelle ce bout doit être reçu. 2°. La grande ouverture *m* du couvercle, vis-à-vis la grande ouverture L de la pipe, que cette piece doit recouvrir. 3°. La petite ouverture O de la pipe, répondant au tube intermédiaire i, dans lequel s'enchasse le tuyau qui forme cette même ouverture. 4°. Le tube i intermédiaire, répondant à l'extrémité métallique I du tuyau flexible, dans laquelle il est reçu, & l'autre extrémité C de ce même tuyau, vis-à-vis la canule B, dans laquelle on l'introduit. Mais comme cet exposé, quoique facile à saisir, pourroit bien n'être pas entendu de tous nos lecteurs, en voici un plus détaillé. Pour se servir de la Machine fumigatoire, après avoir battu le briquet, on commence par allumer le tabac contenu dans la pipe, en appliquant l'amadou par-dessus, & souflant doucement & également, jusqu'à ce que le tabac soit embrasé. Alors on adapte à la pipe K, son couvercle M, dans la petite ouverture N, duquel on emmanche l'extrémité métallique du second tuyau H. Ensuite on enfonce le tuyau O du corps de la pipe, dans le tube de tôle i qu'on a préalablement enchassé dans l'extrémité métallique I du tuyau flexible D. On introduit tout de suite la canule B dans le fondement de l'asphyxique, & après avoir enfoncé l'extrémité C du tuyau flexible dans cette canule, on souffle par le bout E du second tuyau H, jusqu'à ce que l'asphyxique ait donné des signes de vie. La maniere de tenir la pipe, est telle, que celui qui fume doit saisir la portion de buis du tuyau H, laquelle répond à la bouche, avec le doigt indice & le pouce de la main gauche, de façon que chacun de ces deux doigts porte moitié sur la partie qui est en buis, & moitié sur celle qui est en peau. On saisit par le pouce & l'indice de la main gauche le second tube de tôle I, qui est attaché au tuyau flexible D, afin de soutenir le poids de la pipe. L'avantage de cette position est d'avoir ses mains assez éloignées du foyer pour ne pas se brûler ; de pouvoir mieux soutenir la pipe de la main droite, & de presser la partie du tuyau de cuir avec les deux doigts de la main gauche toutes les fois qu'on veut reprendre haleine. Cette pression fermant le conduit & servant comme de soupape, empêche la fumée de revenir dans la bouche de celui qui souffle, & fait que toutes personnes, même celles qui ne savent pas fumer, peuvent secourir un asphyxique, sans crainte d'avaler la fumée de tabac, & d'en être incommodées. Celui qui soufflera, doit le faire avec modération pour pouvoir continuer assez longtems, & ne point trop charger la pipe, qui sans cela rougiroit, & communiquant alors la chaleur aux tubes métalliques du tuyau flexible, ne manqueroit pas d'en brûler le cuir, & de mettre la machine hors de service. C'est la raison pour laquelle on a employé un double tube, afin que cette interruption s'opposât davantage à la communication de la chaleur. Cependant, crainte d'accident, il sera plus sûr encore de couvrir le corps de la pipe vers son extrémité, d'un linge mouillé. Mais comme le tabac qui est au fond de la pipe, échauffé par la premiere fumée, se desseche, brûle trop vîte, & donne un feu plus vif, il sera prudent encore avant de l'allumer, de verser quelques gouttes d'eau dans la pipe par le petit orifice O de son fond, afin d'humecter le tabac dans cette partie, lequel ne séchera pas si promptement & brûlera moins vîte. Il faudra tremper dans l'eau le linge qui recouvre la pipe, toutes les fois qu'il sera sec. Il est aisé de se procurer ce linge, soit en déchirant un morceau de la chemise du noyé, soit en employant son mouchoir ; on peut même se servir du drap des vêtemens de l'asphyxique. Encore une fois, cette attention est nécessaire pour la conservation de la Machine. On se sert du troisieme tuyau A A, destiné à introduire de l'air dans la poitrine de l'asphyxique, en introduisant la petite extrémité dans l'une de ses narines, ou dans sa bouche, si le nez est bouché, & en soufflant aussi fort qu'on le peut par l'orifice opposé. Mais comme il s'exhale quelquefois des vents & des matieres, qui peuvent revenir dans la bouche de celui qui souffle, il faudra tenir ce tuyau de la même maniere que le précédent H, afin d'arrêter ces émanations, en poussant le cuir, comme on vient de le conseiller pour la fumée du tabac. Quoiqu'il soit presque impossible que ces tuyaux s'engorgent, cependant comme il faut prévenir tout ce qui pourroit en arrêter l'opération, on a ajouté à cette boëte, l'aiguille de fer *y*, pour les déboucher en cas de besoin.

On a indiqué, page 33 de cet ouvrage, l'usage qu'il falloit faire de la liqueur contenue dans le flacon F. Il a été question dans la des-

cription de la Machine, d'une grille o qui séparoit la capacité du corps de la pipe de celle du petit tuyau, par lequel cette capacité communique avec le tube i. Cette grille a été placée dans cet endroit, pour empêcher les flammeches d'enfiler ce tuyau, & d'être portées avec la fumée dans les intestins de l'asphyxique. Ce n'est pas qu'il en soit jamais sorti dans les essais que nous en avons fait; mais c'est qu'en répandant ce secours, nous avons voulu tout prévoir.

Remede contre les vers ascarides.

Un Médecin distingué par ses connoissances & ses recherches, assure avoir guéri quelques enfans malades de ces vers, avec des lavemens de vin de Bourgogne rouge, dans lesquels on faisoit dissoudre du sel marin jusqu'à saturation. Ce remede mérite d'autant plus d'être accueilli, qu'il nous vient d'une voye très-sûre.

Livres Nouveaux.

M. Regnault vient de mettre au jour le premier cahier du recueil des jeux de la nature, ouvrage qu'il a annoncé au mois de Février dernier, sous le titre *des Monstres ou Écarts de la nature.* Ce cahier est composé de dix sujets tirés tant du Cabinet du Roi que de ceux de différens particuliers. Les sujets sont 1°. un enfant monopede, 2°. un cochon-d'Inde à huit pattes, 3°. un poulain cyclope, 4°. un double enfant, 5°. un poulet à quatre pattes, 6°. un chat à deux têtes, 7°. un lapin tripede, 8°. un enfant à deux têtes, 9°. un chien à trois croupes, & un veau à double croupe, qui forme la dixieme planche. Les personnes qui désireront connoître la forme & l'exécution de ce recueil, pourront le voir à Paris chez l'Auteur, rue Croix des Petits-Champs, chez Didot, jeune, Dessain, Junior & Lacombe, Libraires, & chez les principaux Libraires de Province. La souscription restera ouverte jusqu'au mois de Juillet prochain, pour la commodité des personnes de Province & des étrangers. Voyez pour les conditions, le N°. 6. de cette année. Le même Auteur engage plusieurs Souscripteurs de son ouvrage de Botanique, à retirer avant le mois de Juillet prochain les cahiers de Novembre & Décembre 1774, qui doivent leur être délivrés *gratis*, parce qu'à cette époque s'il reste quelques exemplaires, ils seront completés au préjudice de ceux qui par négligence auroient restés imparfaits; si l'Auteur savoit les adresses des Souscripteurs que cet avis regarde, il les leur feroit parvenir. On reconnoît à ce procédé l'honnêteté de M. Regnault non moins recommandable par la qualités de son cœur, que par le talent qu'il a d'imiter la nature. La nouvelle production que nous annonçons, ne le cédera point à la premiere sur les plantes, que cet habile Peintre a publiée; & l'exactitude avec laquelle M. Regnault a rempli ses engagemens avec ses Souscripteurs, lui en assurera sans doute un plus grand nombre pour sa nouvelle entreprise.

Nouvelle Table des articles contenus dans les volumes de l'Académie Royale des Sciences de Paris, depuis 1666 jusqu'en 1770, dans ceux des arts & metiers publiés par cette Académie, & dans la collection Académique; Par M. l'Abbé Rozier, Tom. second *in*-4°. br. en carton, chez Ruault, Lib.

Le savant Auteur de cet ouvrage utile, continue de remplir ses engagemens avec soin. Les lecteurs pour lesquels il applanit la voye des recherches, lui doivent autant de reconnoissance pour ce volume que pour le précédent.

Médecine des Animaux.

M. Vicq d'Azir, envoyé par les ordres du Roi, dans les Provinces où regnoit la contagion dont il a été plusieurs fois question dans nos feuilles, a fait imprimer deux ouvrages pour l'instruction des campagnes, dans lesquelles ce fléau exerçoit ses ravages. Le premier de ces ouvrages imprimé à Bordeaux, a pour titre, *Observations sur les moyens qu'on peut employer pour préserver les animaux sains de la contagion & pour en arrêter les progrès.* L'autre est le *Recueil d'Observations* qu'il a faites sur la contagion même, après avoir pourvu aux moyens d'en arrêter les progrès. Ce dernier est sorti des presses de l'Imprimerie Royale.

Les préservatifs se réduisent à ceux que nous avons plusieurs fois indiqués dans nos feuilles, mais ils sont prescrits avec ordre, précision & clarté, tels en un mot, qu'on avoit droit de les exiger pour l'instruction des habitans de la campagne. Les observations de M. Vicq d'Azir sur les différens traitemens, ne sont pas moins intéressantes, il y donne la maniere de désinfecter une paroisse, & sur-tout le traitement qui a le mieux réussi, nous nous y arrêterons de préférence, comme à la chose la plus généralement utile.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 27 Avril 1775.

De Marseille, le 12 Avril.

UN partisan de la Méridienne qui ne veut point être nommé, nous a communiqué ses réflexions sur ce sujet intéressant. Il est pour la Méridienne, & son opinion est fondée sur des faits & sur sa propre expérience. Son mémoire qui ne differe gueres de celui de M. Maret, est suivi de quelques réflexions sur les climats, que nous avons cru devoir rapporter. » Presque tous les Médecins condamnent les pays humides, comme préjudiciables à la santé, mais ne se trompent-ils pas? Toute la principauté des Asturies est très-humide, cependant on vit beaucoup plus long-tems dans ces montagnes, & même dans les vallées qu'en Castille. Les Isles sont beaucoup plus humides que les pays méditerranés, parce que de toutes parts la mer y décharge son atmosphere de vapeurs. Bacon observe cependant que les insulaires meurent beaucoup plus vieux que les peuples du continent. De là vient que les habitans des Isles Orcades, au septentrion de l'Ecosse, quoique très-déreglés, & ennemis de tout médicament, poussent plus loin leur carriere que les peuples de Russie, placés à pareille hauteur du pôle. Dans les Canaries & les Terceres, les hommes vivent plus que dans les régions d'Afrique, situées sous le même parallele; il en est ainsi des Japonois à l'égard des Chinois, quoique ceux-ci soient plus industrieux, & adonnés à la Médecine. On ne connoit point de Province en Afrique ou en Amerique à la même élévation du Pôle, que Ceilan, où l'on mene une vie aussi longue, & où l'on jouisse d'une aussi bonne santé que dans cette Isle délicieuse. Cette derniere observation rend encore fausse cette regle commune, que les pays très-chargés d'arbres sont mal-sains, puisque l'Isle de Ceilan est presque toute couverte de forêts. On peut donc conclure que ni la sécheresse du pays, ni la pureté apparente de l'air, ne peut nous donner une parfaite assurance de la bonté du climat. Le séjour de Madrid est très-vanté dans toute l'Espagne, à cause de la pureté de l'air, constatée par la prompte dissipation de toutes les mauvaises odeurs, & des cadavres mêmes, puisque ceux des chiens & des chats, laissés dans les rues, se dessechent sans incommoder personne par la puanteur. François Bayle prétend néanmoins, dans son cours de philosophie, inférer de cette même expérience, que le séjour de Madrid est mauvais, attribuant ces effets à la multitude des sels volatils, acres ou alkalis, dont cet air est rempli, & il veut que ce soit-là la cause du grand nombre de maladies qu'on éprouve à la Cour. Il condamne la coutume de laisser dans les rues les corps morts des animaux domestiques, quoique quelques Physiciens Espagnols le jugent utile pour modérer par la grossiereté de leurs vapeurs, la trop grande légereté de l'air; sa raison est que les exhalaisons des cadavres augmentent dans l'air les sels acres. Il est certain qu'on ne vit pas tant à Madrid que dans quelques pays d'un air plus grossier & plus nébuleux. Il est également de fait qu'il n'y a gueres moins de monde à Madrid que dans toute la principauté des Asturies. Cependant j'assure qu'on trouvera dans les Asturies plus de deux fois autant de vieillards octogénaires, nonagénaires & centenaires qu'à Madrid. On est donc forcé de convenir que la pureté apparente de l'air, n'est pas une preuve de la salubrité du climat. Je dis *la pureté apparente* qui consiste dans le défaut de vapeurs ou d'exhalaisons sensibles, parce que l'air peut être impur par le mélange d'autres corpuscules insensibles, quoique le ciel paroisse serain.

La suite à l'ordinaire prochain.

*Lettre écrite de Rethel-Mazarin, le 3 Fév. 1775, * par M. Telinge, Docteur en Médecine, & Professeur dans l'Art des Accouchemens.*

» Vos feuilles toujours très-utiles, M., nous démontrent votre zèle pour le bien de l'humanité; ceux qui les lisent avec toute l'attention

* Cette lettre intéressante s'étoit égarée dans nos papiers.

qu'elles méritent, y trouveront de quoi les guider sûrement dans l'exercice de l'art de guérir. Je viens d'y voir avec plaisir l'observation de M. *Dufot*, sur un enfant né sans donner aucun signe de vie; mais le placenta étoit encore dans la matrice, il paroît même, d'après ce que dit cet Observateur éclairé, que le placenta étoit encore attaché à ce viscere. On n'est pas toujours assez heureux pour rencontrer les mêmes circonstances lorsqu'on voit naître un enfant sans aucun signe de vie: voici pourtant une observation qui prouve que dans ce cas l'enfant n'est pas sans ressource.

Une femme de cette Ville qui avoit eu les jambes très enflées pendant les derniers mois de sa grossesse, fut tout-à-coup attaquée de suffocation, l'enflure devint générale, & toute la machine fut violemment secouée par des mouvemens convulsifs qui durerent une partie du jour & de la nuit. Ces mouvemens céderent à une potion anti-spasmodique, & la femme accoucha le troisieme jour dans le courant de l'après midi. Le placenta vint avec l'enfant, mais ce dernier ne donnoit aucun signe de vie, & portoit plusieurs contusions sur son visage. Je fis aussitôt mettre le placenta entre deux lits de cendres chaudes, je fis frotter l'enfant partout le corps, je lui fis souffler dans la bouche, & en moins d'un quart-d'heure le pouls se ranima, l'enfant donna des signes de vie; il a vécu huit jours. On doit conclure de cette observation, comme de celle de M. Dufot, qu'il est essentiel de ne pas couper le cordon avant d'être bien certain de la vie ou de la mort de l'enfant ».

On voit par ces détails, que la méthode compliquée dont nous avons rendu compte au N°. 15 dernier, n'est pas la meilleure; on voit encore que le moyen de ressusciter un asphyxique par l'insufflation dans la bouche, est très-connu; & quoique la maniere dont le fait est présenté, semble en attribuer la premiere indication à nos feuilles, au lieu d'en tirer le moindre avantage, nous convenons plutôt que ce procédé est très-ancien, & nous laissons au public à prononcer sur les Gens de l'Art qui ont voulu depuis peu s'attribuer cette découverte surannée.

N. B. M. Telinge exerce avec succès la Médecine, & professe l'Art des accouchemens dans la Ville qu'il habite. Ses instructions avoient été rédigées par demandes & par réponses, dans un manuscrit intitulé: *Catéchisme des Accouchemens*, dont nous crûmes dans le tems devoir annoncer la publication prochaine. Ce Catéchisme que M. A. Petit a eu dans ses mains, paroissoit très-bien fait à ce Médecin célebre, & il eût vu le jour depuis long-tems, si nous n'eussions consulté que le plaisir d'obliger M. Telinge qui nous avoit prié de le faire imprimer à Paris, & surtout le desir non moins pressant d'éclairer les gens de la campagne, par des leçons aussi précises. Mais le Libraire auquel nous l'avions confié, en ayant differé l'impression pendant six mois entiers, parce qu'il étoit surchargé d'ouvrages, dans cet intervalle M. Dufot, non moins profond dans l'Art des accouchemens qu'il enseigne à Soissons avec le même succès, a travaillé par ordre du Gouvernement, à un autre Catéchisme aussi clair & aussi instructif que celui de M. Telinge, au jugement même de M. Petit, chargé par l'Académie des Sciences, & par la Faculté de Médecine de Paris, de l'examiner. Ces deux ouvrages dirigés vers le même but, mais d'une exécution différente, feront également honneur à leurs Auteurs. Comme le Gouvernement nous avoit nommé Censeur de celui de M. Dufot, nous nous sommes démis du soin de veiller à l'impression de celui de M. Telinge, au travail duquel nous avions donné dans nos feuilles l'éloge le plus juste & le plus mérité. Nous ignorons où en est actuellement l'impression de ces deux ouvrages, composés chacun sur l'invitation que nous en avons faite plusieurs fois aux Gens de l'art dans ces mêmes feuilles. Dans quelque tems qu'ils paroissent, nous ne craignons pas d'avancer qu'on ne pouvoit s'occuper plus utilement de la population des campagnes.

D'Amiens, le 15 Avril.

Nous apprenons de cette Ville, que M. le Grand, Médecin de Montpellier, Membre du Collége Royal d'Amiens, &c. fera l'ouverture d'un cours public & gratuit sur l'art des accouchemens, le 24 de ce mois, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, en faveur des Sages-Femmes, & qu'il y continuera ses leçons les jours suivans, matin & soir depuis neuf heures jusqu'à midi, & depuis deux heures jusqu'à cinq. Que trois médailles d'argent feront accordées à celles qui se distingueront dans l'examen public qui terminera ce cours; & que ce même Professeur accouchera gratuitement les pauvres femmes qui se présenteront, & auxquelles il sera délivré 12 liv. toutes les fois qu'elles voudront permettre aux élèves Sages-Femmes d'être présentes à l'accouchement. Il ne peut résulter qu'un grand bien de ces enseignemens multipliés: nous observerons seulement pour la santé de M. le Grand, & pour l'instruction des Élèves, que les leçons sont trop rapprochées dans ce cours. On a sans doute pris ce parti, pour diminuer les frais de logement & de nourriture des Élèves, auxquelles vraisemblablement ces secours sont gratuitement fournis pendant l'instruction; mais outre qu'il n'est pas de poitrine qui puisse tenir à des leçons aussi longues, & aussi rapprochées, c'est qu'il

est moralement impossible qu'une Élève puisse retenir des instructions aussi accumulées, plus capables d'effrayer l'entendement, & d'accabler la mémoire de celles qui les reçoivent, que de les éclairer véritablement sur la maniere d'accoucher, telles lumineuses qu'elles puissent être dans la bouche de M. le Grand. Nous nous sommes permis ces réflexions, parce qu'il est encore tems d'en profiter, si toutefois le Professeur d'Amiens, auxquelles nous les soumettons, les trouve de quelque poids.

De Paris, le 11 Avril.

Il regne actuellement dans cette Ville, des fluxions de poitrine, & des pleurésies, d'un assez mauvais caractère; on observe encore des maux de gorge, des ophtalmies, (inflammation des yeux) & des éruptions de différens genres, telles que la fievre rouge, la rougeole & la petite vérole. Toutes ces maladies sont printanieres; les cutanées n'ont besoin que de régime pour guérir, à moins qu'il ne s'y joigne des symptômes graves: l'inflammation des yeux exige la saignée, également nécessaire contre les fluxions de poitrine. Dans tous les cas le sang est très-coenneux: ce que le peuple appelle *sang pourri*, & ce dernier signe détermine souvent les Praticiens à tirer beaucoup de sang. Il faut pourtant ne pas trop suivre cette indication, une, deux ou trois saignées au plus suffisent pour l'ordinaire; après la seconde saignée & dès les premiers jours de la maladie, on doit faire vomir le malade, & dans la rémission de la fievre, faire appliquer un emplâtre véficatoire sur l'endroit douloureux de la poitrine. On ne sauroit croire combien cette pratique est heureuse, & combien est meurtrier le préjugé qui la rejette. En vain on opposeroit l'état inflammatoire du sang, manifesté par l'épaisseur de la coenne, & l'excès de douleur causé par le véficatoire; nous répondons à la premiere difficulté, que dans le Printems, le sang des personnes les plus saines étant presque toujours coenneux, comme on l'observe surtout après les saignées de *précaution* que plusieurs personnes ont coutume de se faire faire dans cette saison de l'année, la présence de la coenne est on ne peut plus trompeuse, d'autant mieux que cette coenne doit en partie son existence à la maniere dont le sang sort de la veine. Quant à la seconde difficulté elle est ridicule; la plupart des douleurs de côté sont rhumatisantes dans le Printems; un large emplâtre véficatoire les fait passer presqu'aussitôt, & si cette preuve de fait ne suffisoit pas, on allegueroit encore cet axiome ancien *dolor dolore sedatur*, dont la certitude est consignée dans les écrits des Médecins de tous les tems, par des exemples sans nombre; & enfin si la seule crainte d'une douleur passagere retardoit l'application du véficatoire en pareil cas, nous demanderions à ceux qu'elle retient, si le mal d'un moment dans l'administration d'un remede efficace contre une maladie trop souvent mortelle, doit balancer le danger pressant de mourir, où se trouve alors le malade. Nous n'insistons ainsi sur l'application du véficatoire, tant de fois recommandée dans nos feuilles, que parce que le préjugé ne cesse de s'y opposer dans cette Capitale. On mande de Dol, *qu'il y regne actuellement beaucoup de fievres putrides & malignes, & que les malades à qui l'on met les véficatoires de bonne heure*, EN RECHAPPENT TOUS. Les fluxions de poitrine & les pleurésies dans les changemens de saisons, sont presque toujours compliquées avec la putridité des humeurs: c'est une raison de plus pour recourir à ce topique dont l'efficacité ne se dément point.

Remede contre la consomption.

On a vu dans le N°. 14 de ces feuilles, l'émulsion de bellotas, ou gland de chêne, donnée par les Médecins Espagnols, & par M. Fouquet, comme un excellent remede contre la phtisie pulmonaire; M. Marc, Médecin Hanovrien, a publié depuis peu un remede semblable, comme un spécifique assuré contre l'atrophie ou consomption, sur-tout contre celle des enfans. » Faites avaler, dit-il, chaque jour au malade, dans du lait, deux *lots* de gland dépouillé de son écorce, rôti, moulu comme le café, & mêlé avec une ou deux dragmes de café de la Martinique, ou bien un quart de gland rôti avec un huitieme de cacao. Cette boisson, ajoute l'Auteur, continuée plus ou moins longtems, suivant le mal, ramene peu-à-peu les forces, l'embonpoint & la santé ». Voilà qui confirme la propriété restaurante & nutritive du gland de chêne. L'essai d'un remede si simple, contre une maladie très-commune, ne sauroit être trop multiplié. *Tentare non nocet.*

LIVRES NOUVEAUX.

Dictionnaire raisonné d'hippiatrique, cavalerie, manége, & maréchallerie, par M. la Fosse, 4 vol. *in-8°.* br. 15 liv. A Paris chez Boudet, rue S. Jacques.

Brunet, Libraire, rue des Ecrivains, donne avis au public qu'il a fait l'acquisition du *Dictionnaire Vétérinaire & des animaux domestiques, par M.* Buc'hoz.

Collection de planches supérieurement gravées, & peintes à la gouache, d'un goût bien différent de tout ce qui a paru en ce genre, représentant au naturel tout ce qui se trouve de plus

curieux & de plus intéreſſant dans les plantes, fleurs, fruits & inſectes de Surinam & de toute l'Europe ; par Mlle. Marie Sibylle de Merian: nouvelle édition, revue, corrigée & conſidérablement augmentée par M Buc'hoz: 3 vol. *in-fol.* rel. A Paris, chez *Deſnos*, l. rue Saint Jacques.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

1°. L'orſqu'on s'eſt aſſuré de l'exiſtence de la maladie des animaux, il faut ſur le champ ôter tout fourrage, & ne permettre abſolument aucuns alimens ſolides à l'animal attaqué. 2°. On lui ſera boire nuit & jour de l'eau blanche nitrée, de demi-heure en demi-heure. 3°. On lui donnera chaque jour quatre lavemens émolliens; on peut y mêler une demi-livre d'huile de lin. 4°. On lui fera boire matin & ſoir une potion faite avec un grand verre de lin, & un tiers de bon vinaigre que l'on éteindra dans une quantité ſuffiſante d'eau blanche. 5°. Dès l'inſtant de l'invaſion, on fera pluſieurs ſcarifications le long de l'épine. On les recouvrira d'un emplâtre aglutinatif, & on les panſera, chaque fois ſimplement, avec le beurre frais, &c. 6°. On expoſera, au moins ſix fois par jour, les naſeaux de l'animal à la vapeur du ſoufre & du nitre jettés ſur les charbons. 7°. On le recouvrira d'un grand drap, ſous lequel on mettra en évaporation un mêlange de vinaigre & d'eau-de-vie. On répétera cette opération deux fois par jour. On le frottera enſuite en toutes ſortes de ſens avec des bouchons de paille trempés dans cette liqueur. 8°. Si l'on en excepte le tems pendant lequel on en exécutera les préceptes donnés dans l'article précédent, l'animal ſera toujours couvert avec deux grands morceaux d'étoffe de laine. 9°. Auſſitôt qu'on le ſoupçonnera malade, on lui tirera par une ſaignée à la jugulaire environ ſix livres de ſang: dix ou douze heures après, on en tirera par le moyen d'une ſeconde ſaignée à-peu-près la même quantité; douze heures après on fera une troiſieme ſaignée de quatre livres ſeulement. Il faut obſerver ſoigneuſement que ces choſes ne ſont indiquées que pour un animal très-robuſte & très-vigoureux. On les diminuera d'une moitié ou d'un tiers, ſuivant l'âge & la foibleſſe du tempérament. Pour que les ſaignées aient quelque ſuccès, il faut qu'elles ſoient pratiquées de bonne heure; on s'en abſtiendra ſur-tout, & on ne les réiterera point, ſi la reſpiration devient très-difficile, & que l'animal paroiſſe très-abattu. 10°. Lorſque les excrémens commenceront à devenir liquides, on interrompra les potions huileuſes, pour faire uſage des infuſions amères aux mêmes heures. 11°. On donnera alors matin & ſoir, un breuvage fait avec l'infuſion d'abſinthe, dans laquelle on délayera une demi-once de quinquina en poudre; on s'en abſtiendra ſi l'animal paroît très-échauffé. L'eau blanche nitrée ſera d'ailleurs la boiſſon ordinaire. 12°. Lorſque la diarrhée a lieu, on peut mêler au quinquina dans l'infuſion d'abſinthe, une demi-once de diaſcordium: on inſiſtera principalement ſur le traitement des quatre ou cinq premiers jours, ſi le malade a paru en être ſoulagé. 13°. Dans tous les temps de la maladie, s'il ſe forme des tumeurs, on aura ſoin de les ouvrir; ſi la peau eſt ſenſiblement élevée dans quelque endroit de la ſurface du corps, on l'ouvrira de même, & on traitera ces plaies comme il eſt dit plus haut à l'égard des ſcarifications recommandées.

Tel eſt, ajoute M. Vicq d'Azir, le traitement qui a le mieux réuſſi. Il ne faut pourtant pas ſe diſſimuler que cette maladie conſerve toute ſa force & toute ſon intenſité dans les individus qui en ſont attaqués. A force de ſaignées, nous ſommes quelquefois parvenus à diſſiper tout-à-fait l'inflammation; à force de boiſſons émollientes, nous avons humecté les alimens du troiſieme eſtomac: malgré ces ſuccès inattendus, démontrés par l'ouverture des cadavres, nous avons perdu une très-grande partie des beſtiaux ſoumis à ce traitement. La maladie actuelle attaque donc le principe vital, ſon ſiege eſt immédiatement dans le ſyſtême nerveux; auſſi l'ouverture des cadavres nous a preſque toujours offert le cerveau beaucoup plus mou qu'à l'ordinaire. Il n'eſt donc pas étonnant que ce cruel fléau ſe ſoit le plus ſouvent montré au-deſſus des ſecours de l'Art: il eſt probable qu'il ſera tel juſqu'à ce que le tems & la nature l'aient mis au niveau de nos connoiſſances. Une ſécurité déplacée ſeroit très-dangereuſe dans la circonſtance préſente, il eſt de la plus grande importance que l'on connoiſſe toute la ſupériorité de l'ennemi que l'on ſe propoſe de combattre.

La maladie épizootique, continue le même Auteur, ne doit point être confondue avec les différentes eſpèces de charbon; en raclant les plaies qui en ſont le caractère, on vient ordinairement à bout de les guérir. Il ne faut pas la confondre non plus avec certaines tumeurs qui ſe manifeſtent le plus ſouvent le long de la colonne épinière ſans faire perdre l'appétit, & ſans occaſionner de fièvre. En les ouvrant, en les faiſant ſuppurer, & en les panſant, comme il eſt dit plus haut à l'article des ſcarifications, on eſt preſque aſſuré de les guérir.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 4 Mai 1775.

Fin de l'article de Marseille, le 17 Avril.

DANS les maladies épidémiques qui dépendent sans doute de l'infection de l'air, cela se voit très-souvent. Quand la peste regne des années entieres dans des pays peu vaporeux, on ne laisse pas dans le cours de l'année d'avoir des jours très-serains. Cependant l'infection de l'air continue, & même ordinairement davantage en été, tems auquel elle fait plus de ravage. Sydenham a observé beaucoup d'années épidémiques, sans qu'il y eût aucun changement dans l'air, du moins dans ses qualités sensibles. Il en a également vu plusieurs très-ressemblantes dans les qualités sensibles, dont les unes ont été épidémiques, & les autres non. Ce qui a fait dire à ce célèbre Médecin, que les années mal-saines ne dépendent en aucune maniere des qualités sensibles ou élémentaires. Traitant de la maladie épidémique de Londres, dans les années 1665 & 1666, il assure que personne ne fait quelle est la qualité ou la disposition qui rend l'air mal-sain. La conséquence que j'en tire, est que l'expérience seule peut faire connoître quel pays est sain, & quel autre est maladif. J'observerai qu'il en est de même à l'égard des climats, à l'égard des mets, c'est-à-dire qu'il n'y en a aucun qui soit bon pour toutes sortes de personnes, & qu'à peine s'en trouve-t-il un si mauvais, qu'il le soit pour tout le monde. Je dis la même chose des lieux ou des habitations dans un même pays, ou des appartemens d'une même maison, quoique je ne prétende pas nier que pour l'ordinaire, les endroits où sont des eaux stagnantes, ou des humidités permanentes dans la terre, soient très mal-sains.

L'observation m'a appris qu'il y a une extrême différence entre l'humidité qui se communique perpétuellement à l'air, par les exhalaisons du terrein humide ou marécageux, & l'humidité errante des brouillards & des nuées, qui s'est évaporée des lieux un peu éloignés. Communément la premiere est nuisible, on voit dans un grand nombre de pays, que la seconde ne l'est pas. Peut-être ceci vient-il de ce que, pour le peu qu'elle soit agitée dans l'air, elle se purifie, en déposant divers corpuscules qui l'infectoient. Il est certain que le brouillard ne fait pas mal à la tête dans tous les pays. Dans les lieux où arrive cet inconvénient, je suis persuadé qu'il ne vient pas de la même substance ou du corps sensible du brouillard, mais de quelques corpuscules malins & très-subtiles qui y sont mêlés. La raison en est évidente, c'est que, quoiqu'on tienne les portes & toutes les fenêtres si bien fermées, qu'aucune humidité sensible du brouillard ne puisse pénétrer dans l'appartement, on souffre la même incommodité, & dans le même degré que si on étoit hors de la maison; je parle par ma propre expérience; j'en dis autant des vents, tels que ceux d'Orient & du Midi, qui incommodent dans quelques pays. Puisqu'en effet il est sûr que dans l'appartement, même le plus clos, où il n'entre aucun souffle, ou du moins si foible qu'on ne le sent pas, on éprouve la même indisposition que si l'on marchoit dans un lieu à découvert.

Si nos lecteurs veulent bien rapprocher ces réflexions de ce que nous avons dit au sujet de l'air dans nos précédentes feuilles, ils verront aisément que nous sommes encore bien loin de connoître tout ce que peuvent sur nous les variétés de l'atmosphère; les savantes recherches du Docteur Priestley sur les différentes especes d'air, semblent répandre un peu plus de clarté sur ce sujet, rebattu & pourtant encore neuf.

De Toulouse, le 25 Avril.

M. de Lomenie de Brienne, Archevêque de cette Ville, vient de rendre une Ordonnance concernant les sépultures, dans laquelle ce respectable Prélat ayant égard aux représentations qui lui étoient venues de plusieurs parties de son Diocèse, à une Requête présentée par MM les Prévôt & Chanoines de son Eglise Métropolitaine, & aux rapports & consultations des Médecins sur les malheureux

effets de cet usage, défend d'enterrer pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce puisse être, aucune personne Ecclésiastique ou Laïque, de quelque qualité, état ou dignité qu'elle soit, dans les Eglises, même dans les Chapelles publiques ou particulieres, Oratoires, & généralement dans tous les lieux clos & fermés de son Diocèse, où les fideles se réunissent pour la priere & pour la célébration des saints mystères. Les cimetieres, suivant l'expression de ce digne Prélat, ne devant pas être placés au milieu des Villes, ni même des Villages au centre des habitations, il est également ordonné aux Curés & autres Ecclésiastiques desservans les Eglises du même Diocèse, de faire toutes leurs diligences pour procurer à leur paroisse un cimetiere convenable, éloigné de toute habitation, & les Officiers municipaux de ces paroisses, & généralement tous les habitans y sont exhortés à concourir en ce point & sans délai, aux mêmes vues.

Ce que la religion a de plus saint, la piété de plus solide, l'éloquence de plus touchant, la physique de plus lumineux, tout cela se trouve réuni dans cette Ordonnance, dans laquelle les qualités précieuses de l'esprit & du cœur de son illustre Auteur, se font également admirer. M. l'Evêque de Valence en Dauphiné, est le premier qui ait osé de nos jours combattre ce préjugé funeste dans la Capitale de son Diocèse; mais le coup que M. l'Archevêque de Toulouse vient de porter à cet abus, est d'autant plus fort, d'autant plus digne de nos éloges, qu'il a reçu sa sanction du Parlement de Toulouse, l'Ordonnance dont il s'agit y ayant été homologuée le 31 Mai dernier. Ainsi les deux Puissances se sont réunies pour le bonheur des Toulousains, & l'autorité séculiere & réguliere, ont de concert expulsé pour jamais l'infection & la mort, retenues jusqu'à présent dans les Villes & dans les Eglises. On ne verra point dans cette partie du Languedoc, les Curés en procès avec les paroissiens, pour soutenir un abus funeste, ni les Marguilliers si fiers du petit despotisme qu'ils exercent dans les Eglises, se prévaloir de la puissance Ecclésiastique, pour éluder des ordres qui tendoient à la réformer. Tel est, dit très-éloquemment M. l'Archevêque de Toulouse, le sublime accord de la religion & de la politique, que tout ce que celle-ci ose avouer d'honnête & d'utile, l'autre le prescrit & le commande.

Après avoir judicieusement distingué avec St. Chrisostome, le respect dû à la mémoire des morts, de la folle vanité qui les poursuit, prouvé par St. Augustin, que les pompes funèbres, les convois nombreux, & les mausolées qui flattent le luxe des vivans, n'étoient d'aucun secours pour les morts, prescrit enfin avec ces Peres de l'Eglise, la maniere dont les chrétiens doivent honorer la mémoire des morts plutôt que leurs cendres, M. l'Archevêque de Toulouse s'exprime ainsi. » Ces principes nous conduisent naturellement, N.T.C.F. à ce que nous devons penser sur le lieu où il convient de déposer les corps des fideles. La coutume de prier pour les morts a dû porter les premiers chrétiens à les réunir dans le même lieu; telle a été l'origine des cimetieres; & l'histoire nous apprend *qu'il n'étoit pas permis d'en construire dans l'intérieur des Villes*, tant parce que *la présence des cadavres sembloit en altérer la pureté*, que pour empêcher les habitans *d'être infectés par la mauvaise odeur qu'ils répandent. Si tel étoit le privilege des Villes*, comme le remarque un Concile, de quelle réserve ne devoit-on pas user envers les Eglises? *Il étoit défendu d'y enterrer*; la Maison de Dieu étoit *celle des Apôtres & des Martyrs*; il n'étoit pas permis de joindre à leurs cendres celles des fideles: *Un simple Oratoire ne pouvoit être construit, des Reliques ne pouvoient être placées que dans des lieux où il n'y avoit eu aucune sépulture.* Les Empereurs eux-mêmes n'étoient enterrés que dans les dépendances extérieures des Temples; & Constantin, à qui l'Eglise eut tant d'obligations & témoigna tant de reconnoissance, demanda pour toute distinction, d'être enterré dans le parvis de l'Eglise des Saints Apôtres.

Il faut voir dans l'Ordonnance même la maniere dont cette discipline s'est altérée avec le tems, & les progrès qu'a fait le désordre qui s'en est suivi. M. l'Archevêque de Toulouse s'est attaché à déterminer cette progression par les différens efforts que l'Eglise a fait dans tous les tems pour l'arrêter, sur-tout par le zèle de l'Eglise de France, particulierement remarquable sur cette partie de la discipline ancienne. » Les enterremens dans les Eglises sont proscrits par presque tous les Conciles de ce Royaume (1); presque tous nos Rituels & Statuts Synodaux les défendent; & dans ces derniers tems, avec quelle attention plusieurs Evêques, & en particulier ceux de cette Province, n'ont-ils pas cherché à en arrêter l'abus (2)! S'il est permis d'inhumer auprès des Eglises, que deviendra la salubrité nécessaire dans les Villes? «

(1) Les Capitulaires qui présentent la réunion des deux autorités, s'énoncent en ces termes: *Nullus deinceps in Ecclesiâ mortuus sepeliatur.*

(2) Tous les Evêques de cette Province en ont fait un article particulier pour l'Assemblée générale de cette année.

Que ne pouvons-nous ici transcrire l'Ordonnance entiere, tout y est dit avec force, avec noblesse, avec courage, & il en a fallu beaucoup, pour oser dire aux hommes de notre siecle, les hommes du siecle dernier étoient moins barbares que vous, & ce que vous croyez être un acte de religion, est précisément opposé aux Ordonnances de l'Eglise, & contre la religion. O Vous, s'écrie le Législateur chrétien, ô vous qui trouverez notre Ordonnance trop rigoureuse, quelles plaintes pourriez-vous lui opposer? Les Eglises n'ont jamais été le lieu de la sépulture des fideles; elles y sont si peu destinées, que, suivant la remarque d'un célebre Canoniste, il n'y a dans leur consécration aucune priere qui y ait rappport, tandis qu'il y en a d'expressément consacrées à la bénédiction des cimetieres; & croyez-vous que des titres contre lesquels *l'abus réclamera toujours*, puissent prévaloir sur la dignité de nos Temples & la sainteté de nos Autels? Invoquerez-vous votre état, vos dignités, le rang que vous tenez dans la société? Une juste confiance nous porte à croire que ceux qui ont le plus de droit aux distinctions, seront les moins jaloux de les obtenir. Ce sont les exceptions qui sont odieuses & qui multiplient les prétentions. Qui osera se plaindre, lorsque la loi sera générale? Et n'est-ce pas au moins dans le tombeau qu'elle doit l'être pour tous les hommes?»

Nous reservons pour l'ordinaire prochain, la disposition de cette Ordonnance; l'on y verra l'illustre Prélat placer l'exemple à côté du précepte, & exclure sa propre sépulture de l'intérieur de la Métropole, afin, dit-il, *que les exceptions ne multiplient point les prétentions, que personne n'ose se plaindre, & qu'au moins dans le tombeau la loi soit générale pour tous les hommes.*

De Soissons, le 21 Avril.

»Nicolas Duru, Charretier établi dans cette Ville, paroisse S. Remi, alloit ces jours derniers chercher de l'eau dans des bariques, à la riviere qui traverse la Ville. Ses chevaux étant entrés trop avant, ont entraîné leur conducteur qui est resté perdu sous l'eau pendant plus d'une demi-heure. Le timonier s'est noyé. L'on a retiré avec des crocs Duru, qui ne donnoit plus aucun signe de vie. MM. du Fot, Médecin-Pensionnaire de la ville de Soissons, & de la Barre, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, ont été appellés auprès du noyé. Ils l'ont fait aussitôt transporter dans la maison la plus voisine, & l'ont fait placer sur un lit bassiné. Là on lui a fait sur tout le corps des frictions avec des linges chauds. Etant couché sur l'un de ses côtés, la tête un peu élevée, on lui a soufflé dans le nez, & bouchant l'une des narrines, on a ensuite mis dessous le flacon débouché, de la liqueur d'esprit de vin camphré, & d'esprit volatil de sel ammoniac, contenus dans la Boëte fumigatoire de M. Gardane. L'on a administré avec soin & persévérance ces secours indiqués dans l'*Avis au peuple* sur les asphyxies; l'on alloit enfin se servir de la pipe, lorsque le sieur Duru a donné des signes de vie, & bientôt après il a recouvré la connoissance. La couleur pourpre & livide de son visage s'est ensuite dissipée peu à peu, & une pâleur blaffarde lui a succédé. Alors en persévérant à lui faire sentir de la liqueur du flacon, il a vomi des flegmes écumeux; ensuite l'on a donné au noyé de tems en tems quelques cuillerées d'élixir de propriété dans du vin généreux, en un mot l'on a suivi le traitement indiqué dans l'ouvrage de M. Gardane. C'est encore à l'humanité de M. l'Intendant qu'on doit ces secours. MM. les Officiers municipaux de Soissons ont demandé à Paris plusieurs Boëtes nouvelles fumigatoires, afin de multiplier des secours pour rappeller à la vie les noyés & les autres asphyxiques.» M. du Fot n'avoit pas besoin de nos conseils pour se conduire en pareille occasion, & s'il a suivi exactement ce que nous avons dit dans notre *Avis au peuple*, il n'a fait que reprendre dans cet ouvrage ce qui lui appartenoit, car on se souvient que M. du Fot a déja ressuscité des noyés, & c'est dans son procédé, comme dans celui de toutes les autres personnes de l'Art, que nous avons puisé ces préceptes en les mettant à la portée du peuple. A l'égard des Boëtes on ne peut qu'applaudir au zèle de MM. les Officiers municipaux de Soissons. Ils ne pouvoient mieux répondre aux vues du Magistrat bienfaisant qui dirige leur Province Il est difficile que les membres d'un Corps ne participent pas à la bonté du Chef qui les fait mouvoir.

De Paris, le 29 Avril.

Nous avons attaqué bien des préjugés & des usages dangereux, il en est un encore bien commun dans Paris; c'est la rapidité avec laquelle les Cochers y conduisent leur voiture. Il ne se passe pas de semaines, sans qu'il n'en résulte quelque malheur. Nous en avons eu tout récemment un bien effrayant sous nos yeux Un enfant d'environ douze ans, assis sur une borne, fut renversé par les chevaux d'un carosse; comme il glissa sur son dos en tombant, une des petites roues passa en entier sur sa poitrine. Le Cocher, averti par les cris de ce malheureux, arrêta tout de suite. Heureusement cet enfant n'a eu aucune côte de cassée, mais seulement une meurtrissure très-

forte, & un saisissement violent. Il étoit pourtant à craindre que cette compression vive n'eût endommagé les parties intérieures, & qu'il ne s'y fut formé quelqu'engorgement sanguin. D'autant plus que cet enfant assis sur une chaise dans la chambre d'un de ses parens, chez lequel on l'avoit transporté, commençoit à haleter, & étoit prêt à se trouver mal. Nous prescrivîmes aussitôt une saignée très-copieuse, & nous conseillâmes de répéter plusieurs fois ce secours qui l'a tiré d'affaire. La tranquillité des parens avoit quelque chose d'étonnant, & comme cette sorte d'inertie & de stupidité dans le danger menaçant, n'est malheureusement que trop commune. Nous avons cru devoir prévenir ceux qui seroient témoins à l'avenir d'un pareil malheur, soit dans les Villes, soit dans les campagnes, afin qu'ils recoutussent aussitôt à la saignée : moyen urgent qui seul peut convenir, & sans lequel souvent quoiqu'on fasse, c'en est fait du blessé. » Un enfant nouveau né fut couvert au bout de quelques mois, depuis la tête jusqu'aux pieds, d'une éruption gourmeuse, opiniâtre, mais qui cependant se dissipa avec le tems ; sa nourrisse n'en eut aucune incommodité ; elle a eu des enfans depuis, elle en avoit alors qui communiquoient avec ce nourrisson, & qui n'ont rien gagné. A l'âge de sept à huit ans, ce même enfant a été repris par la même maladie, on a employé des remedes doux, & le petit malade a été pallié une seconde fois ; enfin après plusieurs apparitions & disparitions successives, l'éruption devenant de plus en plus forte & opiniâtre, on a fait naître des soupçons sur la santé des parens, & l'enfant soupçonné de même d'être infecté de maladie vénérienne, a été soumis à la rude épreuve des frictions, comme on les donnoit autrefois. L'éruption a disparu après un long traitement ; mais le foyer n'en a pas été détruit, & ce qui se portoit auparavant à la peau s'étant jetté sur la poitrine, a rendu cet enfant valetudinaire, & l'a mis dans un état de foiblesse qui fait craindre pour ses jours. Puisse cet exemple rendre les parens moins apprehensifs & moins crédules, & ceux à qui ils donnent leur confiance, plus prudens & plus circonspects.

Livres Nouveaux.

Le Médecin interprète de la nature, ou Recueil de pronostics sur le caractère des maladies, leur guérison, leurs métastases, & leurs suites funestes; Traduit du Latin de M. le Docteur Louis-Geofroi Klein, *Conseiller Médecin & Physicien d'Erbac; par M.* J. F. A. *Doct. en Médecine de la Faculté de Montpellier.* Avec cette épigraphe :

Natura invenit sibi ipsi vias non ex cogitatione, & incrudita existens facit quæ expediunt. Hipp.

Deux vol. in-12. A Paris, chez Musier, fils, *Libraire, rue des Mathurins.* Nous ne pouvons mieux faire connoître cet ouvrage, que de rapporter le jugement du célebre M. de Haller. « Quoiqu'il soit peu volumineux, il renferme des choses de la plus grande utilité. M. Klein a puisé dans les ouvrages des meilleurs Ecrivains tant anciens que modernes ; depuis Hippocrate & Galien jusqu'aux Auteurs de nos jours, tels que le Docteur Verloff & nos autres Confreres. Il a extrait de cette multitude d'écrits un petit nombre de sentences, qui renferment en peu de mots tout ce qui concerne l'histoire des maladies, leurs signes & leurs pronostics. Les Médecins praticiens y apprendront à connoître les phénomènes d'un augure favorable, & ceux qui annoncent le danger. La petitesse du volume a même son utilité. Le Médecin pourra le porter par-tout commodément, & le consulter jusqu'auprès du lit du malade. Un Praticien bien occupé peut aisément se passer de ces ouvrages volumineux, dans lesquels on trouve une vaste érudition, de savantes discussions historiques, & des hypothèses ingénieuses sur tous les cas particuliers. Notre Auteur n'a presque choisi que des phrases isolées, qui, semblables aux Aphorismes d'Hippocrate, contiennent des corollaires déduits d'un grand nombre de résultats d'accord entr'eux. M. Klein étoit d'autant plus propre à un pareil travail, qu'il a appris auprès des malades à distinguer ce qui est vraiment important de ce qui n'est qu'savant. C'est principalement en faveur des jeunes Médecins que cet ouvrage a été composé. Je ne saurois trop leur en recommander la lecture. Elle ne sera cependant pas tout-à-fait inutile aux Praticiens les plus exercés : elle leur épargnera bien de la peine, & ils n'y trouveront rien à rejetter ».

Observations sur les fièvres putrides & malignes, avec des réflexions sur la nature & la cause immédiate de la fièvre; par M. Fournier, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, de la Société Royale des Sciences, Médecin pensionné de la ville de Dijon, Médecin des Etats-Généraux du Duché de Bourgogne, & Inspecteur des Eaux Minérales & Médicinales, tant de France qu'étrangeres.* A Dijon, chez Frantin, in-8°.

Traité de la dissolution des métaux; par M. Monnet, *des Académies Royales des Sciences de Stockolm, &c.* A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Didot, l'aîné.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 11 Mai 1775.

De Liége, le 27 Avril.

ON employe utilement dans cette Ville, le *bois amer de Surinam*, connu sous le nom de *quassie*; c'est, dit-on, un excellent restaurant, & un stomachique parfait. » Un homme âgé de 27 ans, nouvellement marié, s'étoit livré avec trop d'ardeur aux attraits du plaisir. Toutes les personnes de l'Art conviennent que l'estomac expie ordinairement le premier les excès d'une passion désordonnée: aussi cet athlete fut-il incommodé de digestions pénibles, de rapports nidoreux, de borborygmes, &c. Le ventre se relâcha, & l'on soupçonna qu'il y avoit plénitude: on prescrivit des laxatifs réitérés, dont la rhubarbe faisoit la base. Ce traitement n'empêcha pas le mal de faire des progrès. Un amaigrissement considérable, des sueurs abondantes, une perte totale des forces s'unirent au dérangement de l'estomac. On conseilla des bouillons succulens, des vins balsamiques: mais ces moyens diététiques ne procurant pas non plus de changement salutaire, on fut tenté d'essayer le bois de quassie, dont on commençoit dans ce tems à parler avec éloge, & comme égal, ou même supérieure au quinquina dans les cas en question. On prescrivit une infusion préparée avec un gros de rapure fine de bois de Surinam, dans une chopine d'eau bouillante. On passa l'infusion au bout de demi-heure, & l'on y ajouta deux onces de syrop d'écorces d'orange. Le malade prenoit cette dose dans la matinée: au bout de trois ou quatre jours l'appétit recommença à se faire sentir; les borborygmes cesserent, les sueurs s'arrêterent, les digestions se rétablirent, & après avoir continué ce remede pendant 20 jours, le malade s'est trouvé plus fort, & avec plus d'embonpoint qu'avant son mariage ». On assure que ce même bois associé aux fleurs de zinc, prévient l'impression désagréable que ces fleurs peuvent faire sur l'estomac de certains sujets. Voici les proportions de cette association: Prenez fleurs de zinc douze grains, *bois de quassie* un gros, sucre blanc trois gros; mêlez le tout ensemble, & faites en 18 doses. Les fleurs de zinc ainsi combinées, ne perdent rien de leur vertu anti-spasmodique.

De Limoux, le 29 Avril.

M. Roch, Médecin de cette Ville, nous a adressé des détails sur la marche & le traitement d'une fiévre pourprée qui y a regné dans les mois de Juin & de Juillet de l'année derniere. Il regarde le quinquina comme le spécifique de ces sortes de fiévres, & rapporte un exemple qu'il a choisi parmi plusieurs autres pour preuve de ce qu'il avance. » Le 2 Juillet je fus appellé pour voir le sieur Faure, Garçon Teinturier, âgé d'environ 20 ans; il se plaignoit de douleurs des reins, d'un grand mal de tête & de lassitude. Il avoit mal passé la nuit, car la veille il étoit déja malade, il étoit dégoûté, sa langue étoit blanche, mais sa fiévre ne paroissoit pas considérable. Je prescrivis pour remede une tisanne avec l'orge, la crême de tartre, le nitre & le miel; je dis de faire le bouillon fort clair, & d'en donner seulement une prise de quatre en quatre heures; le soir sa fiévre avoit augmenté un peu, je lui fis donner un lavement émollient. Le 3, 4, 5 & 6e. jour, le malade fut à-peu-près dans le même état, c'est-à-dire avec un petit redoublement les soirs; il ne prenoit que la tisanne indiquée, en abondance, & un lavement chaque jour. Le 7 qui étoit aussi le septieme jour de sa maladie, il fut plus accablé, & ne put rester levé aussi longtems que les autres fois, il étoit inquiet & refusoit la tisanne la plupart du tems. Son redoublement plus fort & plus long que les autres, fut accompagné d'oppression, & se termina par une moiteur générale. J'ordonnai le même lavement après le redoublement, & je le fis répéter le lendemain matin. Le 8, les mêmes symptômes persistoient; de plus j'apperçus des pétéchies, & le malade étoit assoupi, symptômes qui annonçoient la malignité. Pour lors j'ordonnai de le faire administrer, d'ajouter une once de quinquina par pinte de tisanne, & de lui appliquer un vésicatoire à la nuque. Le soir

le redoublement fut moins fort que celui de la veille, mais plus considérable que celui des autres jours; le nombre des taches avoit considérablement augmenté, le véficatoire avoit opéré; néanmoins le malade n'étoit pas mieux; cependant je n'ordonnai point d'autres remedes, je fis seulement ajouter une once de catolicum au lavement, parce que celui du matin n'avoit rien fait. Le 9, le pouls changea totalement, & devint très-concentré; les taches prirent une couleur brune foncée, le malade tomba dans la létargie, il falloit l'éveiller à chaque instant; sa bouche étoit beante, il déliroit sourdement, les carotides batoient; il perdit l'ouie, il eut des soubresauts dans les tendons, sa langue devint seche & noire; le véficatoire n'opéroit plus, le malade alloit du ventre sans le sentir, & les selles étoient sereuses, tout annonçoit un danger éminent. Alors je fis faire une mixture avec parties égales d'eau de rhue & de vin, dans laquelle je fis ajouter demi-once de sel de quinquina; on lui donnoit cette mixture par cuillerées d'heure en heure. De plus je lui fis prendre un gros de quinquina en substance, de 4 en 4 heures, sans compter la tisanne avec le quinquina qu'il prenoit toujours, à laquelle je fis ajouter une dragme d'esprit de vittiol par pinte; de sorte qu'il prenoit le quinkina en décoction, en substance & en extrait. Il ne faut pas oublier que je lui fis appliquer des sinapismes, que je fis faire un autre emplâtre véficatoire fort large qu'on mit entre les épaules, & qu'à chaque prise de bouillon on ajoutoit vingt-cinq grains de crême de tartre. Le soir le ventre se météorisa; pour y remédier je fis appliquer simplement des fomentations sur le bas-ventre, qu'on renouvelloit très souvent. Le 10, le malade ne fut pas mieux, mais le mal n'augmenta point, on continua les mêmes remedes, le véficatoire opera très-bien. Le 11, le ventre fut souple, le malade avaloit mieux, car il faut dire que le 9 & le 10 il avaloit très-difficilement; enfin il se fit un amendement très-sensible. Le 12 il se levoit sur son lit pour prendre ce qu'on lui donnoit, il avaloit fort aisément, il poussa deux selles; je retranchai la mixture & l'esprit de vitriol, on continua tout le reste. Les 13, 14, 15 & 16e. jours, il fut toujours de mieux en mieux, & cette époque a été celle de sa convalescence & de sa guérison, à la foiblesse près, & à un reste de surdité qui dura jusqu'au vingt-unieme jour ».

Cette méthode est celle que M. de Haen a préconisée dans ses écrits. Il n'est point question dans ce traitement de saignées & d'émétique; reste à savoir si la maladie eût eu ce même cours, & n'eût pas été guérie plutôt en l'attaquant par ces deux moyens dans le principe.

Suite de l'article de Toulouse, du 2 Mai.

« I. Nulle personne Ecclésiastique ou Laïque, de quelque qualité, état ou dignité qu'elle puisse être, ne devant être enterrée dans les Eglises, nous défendons à tous Curés, Vicaires & Ecclésiastiques, Séculiers ou Réguliers, exempts ou non exempts, de faire aucun enterrement dans lesdites Eglises, même dans les Chapelles publiques ou particulieres, Oratoires, & généralement dans tous les lieux clos & fermés, où les fideles se réunissent pour la priere, ou pour la célébration des Saints Misteres, & ce, pour quelque cause, & sous quelque prétexte que ce puisse être.

II. N'entendons comprendre dans la précédente disposition, les Cloitres de notre Eglise Cathédrale ou ceux des autres Chapitres, si aucuns y a, ni ceux des Maisons Religieuses, ni les Chapelles ouvertes & non fermées, attenantes auxdits Cloîtres, dans lesquels il sera permis d'enterrer; mais seulement ceux qui ont actuellement droit d'être enterrés dans les Eglises, dont lesdits Cloîtres sont dépendans, & ce, aux conditions & à la maniere qui sera déterminée par les articles suivans.

III. Pour qu'il puisse être libre d'enterrer dans lesdits Cloîtres & Chapelles y attenantes, ceux qui prétendront auxdites sépultures, seront tenus d'y faire construire des caveaux, lesquels seront voûtés & pavés de grandes pierres, tant au fond qu'au-dessus; lesdits caveaux, pour servir de sépulture à une seule famille, auront environ 72 pieds quarrés dans œuvre; & la sépulture ne pourra être faite qu'à six pieds en terre, au-dessous du pavé intérieur desdits caveaux, & ce, sans qu'il en puisse être accordé de dispense, sous quelque prétexte que ce soit.

IV. Notre intention n'étant pas de conserver pour nous-mêmes aucun privilege d'être enterré dans l'Eglise, nous déclarons que notre sépulture & celle de nos successeurs sera dans la Chapelle ouverte, attenante au Cloître de notre Eglise Cathédrale, dans laquelle il sera construit, à cet effet, un caveau, ainsi qu'il est prescrit par l'article précédent. Les corps de nos Vénérables, Prévôt & Chanoines, seront déposés dans la même Chapelle, soit dans le même caveau, s'il est jugé convenable de n'en faire qu'un seul, soit dans un caveau distinct, s'il en est fait plusieurs; & pourront pareillement être déposés dans les caveaux de ladite Chapelle, les corps des Gouverneurs, Commandans en chef, Lieutenans-Généraux de cette Province, ainsi que ceux des premiers Présidens du Parlement qui viendroient à mourir dans cette Ville, ou desireroient y être enterrés; & ce, à l'exclusion de tous autres, sous quelque prétexte que ce soit.

V. Dans une partie du Cloître à ce destiné, il pourra être construit un caveau distinct & dans la forme ci-dessus indiquée, qui servira de sépulture aux Prébendés, Curés & autres Ecclésiastiques desservans notre Eglise Cathédrale; & aucune autre personne Ecclésiastique ou Laique ne pourra, sous quelque prétexte que ce soit, être enterrée dans ledit caveau.

VI. Il pourra être fait, comme il est dit, sous tout le reste du Cloître, des caveaux, dans lesquels pourront être enterrés ceux qui ont droit par titre légitime, & non autrement, d'être enterrés dans notre Eglise Cathédrale, sans que néanmoins, sous aucun prétexte, même sous la promesse par écrit de faire construire lesdits caveaux, lesdits enterremens puissent avoir lieu dans ledit Cloître, avant que ceux qui y prétendront aient fait préalablement construire lesdits caveaux, & ce, dans la forme indiquée par les articles ci-dessus.

VII. Ce qui est ordonné pour le Cloître & les Chapelles ouvertes y attenantes de notre Eglise Cathédrale, devant avoir également lieu pour les Cloîtres & Chapelles de même espece des Chapitres & des Maisons Religieuses; les Chanoines desdits Chapitres & lesdits Religieux pourront choisir dans lesdits Cloîtres & Chapelles un lieu destiné pour leur sépulture, & même y enterrer ceux qui auroient par titre légitime, & non autrement, droit d'être enterrés dans leur Eglise, le tout, à condition qu'il sera fait dans lesdits Cloîtres & Chapelles, tant pour lesdites personnes, que pour lesdits Chanoines & Religieux, des caveaux, ainsi qu'il est prescrit par les articles ci-dessus.

VIII. Les Religieuses exemptes ou non exemptes, & qui par la retraite absolue à laquelle elles sont consacrées, sont encore plus obligées à se préserver de la contagion que les cadavres pourroient répandre dans leurs Maisons, seront pareillement tenues de choisir dans les Cloîtres, ou toute autre partie de l'intérieur desdites Maisons, un lieu distinct & séparé pour leur sépulture, à la charge toutefois qu'elles y feront construire les caveaux indiqués, & que les corps seront déposés à six pieds en terre au moins aux fonds desdits caveaux, ainsi qu'il est dit dans les articles précédens. Enjoignons aux Supérieurs desdites Maisons Religieuses de tenir la main à l'exécution du présent article; & en cas de contravention, de nous en informer.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 8 Mai.

La Faculté de Médecine de Paris, sur la demande faite par M. le Lieutenant-Général de Police, ayant pris en considération le remede indiqué contre les cancers, voy. nos dernieres feuilles, a décidé que quoiqu'il fut possible de trouver des remedes dans les poisons, l'arsenic étoit de tous le plus redoutable, qu'il falloit des expériences répétées pour en accréditer l'usage contre les cancers, & que comme M. de S. I. n'étoit point connu, que le titre de Médecin de Versailles qu'on ne connoissoit pas davantage, ne suffisoit pas pour lui mériter la confiance dans Paris; qu'enfin sa brochure où l'on ne trouvoir aucune observation détaillee, paroissoit uniquement faite pour indiquer la demeure du sieur le F. de S. I Il convenoit d'en rendre compte à M. le Lieutenant-Général de Police, afin de s'assurer des bons ou mauvais effets de l'arsenic en pareils cas, par des expériences suivies, & de défendre d'employer un pareil moyen, jusqu'à ce que ses succès fussent constatés d'une maniere sûre, & par les personnes véritablement instruites de l'art de guérir. C'est le vœu que nous avions formé dans ces mêmes feuilles.

Remede contre le rachitis.

On a beaucoup disserté sur la nature du rachitis, sur son origine, & sur ses effets; on ne s'est pas moins occupé des moyens de le combattre, mais on ignore encore la nature & l'époque de l'origine de cette maladie, & ses effets résistent trop souvent aux meilleurs remedes. On ne sauroit trop divulguer ceux qui ne sont point suffisamment connus, surtout quand leur efficacité est attestée par des personnes instruites & très - experimentées. De ce nombre est le célèbre M. Levret. Cet accoucheur conseille en pareil cas l'usage de la garance, comme le spécifique le moins fautif, de l'efficacité duquel il s'est assuré par *une expérience consommée.*

»On prendra de racine de garance séche, bien mondée & coupée par petits morceaux, un gros; on l'enfermera dans un nouet de linge, qu'on fera tremper à froid le soir dans seize onces d'eau bonne à boire; & le lendemain matin on fera bouillir cette infusion à petit feu, pendant une heure ou environ, avec demi-gros de sel végétal, pour aider à extraire la teinture de la garance; sur la fin de l'ébullition, on y ajoutera demi - once de miel blanc: on laissera reposer & refroidir la liqueur; puis on la transvasera pour en faire usage, en y mêlant un huitieme ou environ de bon vin blanc. On fera prendre à l'enfant, s'il est sevré, la moitié de cette boisson, & le lendemain l'autre moitié, en distribuant cette quantité à volonté dans le courant de la journée; ce que l'on continuera sans relâche, pendant plusieurs mois de suite, & même une

année, si cela devient nécessaire ; & si l'enfant est encore à la mammelle, il faut que ce soit la nourrice qui prenne ce médicament, mais en quantité double chaque jour, ensorte que les doses indiquées dureront deux jours pour l'enfant, & un seul pour la nourrice. L'effet le plus ordinaire de cette boisson, est de provoquer un cours abondant d'urines ; de désobstruer toutes les parties du corps, & de les fortifier. On observe que les excrémens & les urines sont teints en rouge, & que la sueur l'est quelquefois aussi, mais très-rarement, à moins que l'enfant ne soit roux ; ce dont il est bon d'être averti ; tant pour s'assurer si on exécute ce qui est prescrit, que pour éviter qu'on ne soit effrayé de cette teinte des excrétions, & qu'en conséquence on ne se dégoûte mal-à-propos de continuer le remede. Si l'enfant à de l'altération, comme cela arrive quelquefois inopinément, il faut ajouter à ce médicament parties égales d'eau de veau ou de poulet, ou bien de riz, même de graine de lin ; retrancher le vin, & substituer le syrop de limon au miel, en même quantité, mais à froid. Si l'enfant est constipé, ce qui arrive quelquefois, on met du syrop de pomme composé à la place du miel blanc, & en même dose, ou l'on donne de petits lavemens ; ceux qui sont faits avec la décoction de pain de seigle, sont alors les meilleurs. Si au contraire le dévoiement survient, il faut examiner de quelle espece sont les déjections, & se régler sur ce qu'elles indiquent ; si par exemple le flux est bilieux, on purgera l'enfant, soit avec demi-once de diaprum solutif, ou une once de manne dissoute dans un lait d'amandes douces, ou dans de l'eau de tamarin, ou bien dans du jus de pruneau noirs ; mais, si le dévoiement étoit lienterique, ce qui est fort rare pendant ce traitement, à moins qu'on ne donne trop à manger à l'enfant, ou des alimens de très-difficile digestion, il faudroit mêler à chaque dose de garance, un scrupule de rhubarbe torréfiée, & substituer le syrop de coings au miel blanc, & à pareille dose. Si enfin l'enfant rend des matieres fondues & de mauvaise qualité, ce qui est ordinairement accompagné de fiévre, de ténesme ou épreintes, de tranchées, &c. on doit suspendre l'usage du médicament, pour traiter l'enfant suivant l'espece de maladie qui se déclare : ce n'est pas que la garance ait aucune part à cette diarrhée, puisqu'on voit arriver tous les jours ces sortes de flux de ventre inopinement ; mais encore il faut même ôter tout prétexte d'attribuer mal-à-propos à ce médicament un accident qui auroit pu survenir indépendamment de son usage : d'ailleurs, en supposant que ce même médicament, en remuant l'humeur du rachitis, vienne à produire la crise salutaire qui se déclare, il est à propos de laisser faire à la nature le reste, si elle le peut ; & en cas qu'elle n'ait pas tout fait, lorsque l'enfant sera retabli, on pourra alors achever la cure avec ce qui l'avoit mis en si bon train de se terminer ».

Livres Nouveaux.

Avis aux meres qui veulent nourrir leurs enfans, troisieme édition, revue & considérablement augmentée par Madame le R. (le Rebours.) *Avec cette épigraphe :*

> A l'amour maternel la nature confie
> Ces êtres imparfaits qui commencent la vie.
>
> *S. Lambert, poem. des saisons.*

A Paris, chez *Didot le jeune*, quai des Augustins, 1775, petit *in 12*. Prix 2 liv. 8 s. relié.

L'approbation de la Faculté de Médecine de Paris & celle de plusieurs Médecins célèbres, ne laisse aucun doute sur la bonté de cet ouvrage. C'est le cri de la nature, déchirant pour les ames sensibles, mais trop foible hélas, pour ces maratres dont le cœur fermé à la compassion & à la tendresse, se ferme aux malheurs qui ménacent leurs enfans inhumainement abandonnés à la merci d'une nourrice soudoyée. Se peut-il que ce renversement funeste d'un usage reçu dans tous les tems, & qui forme le premier lien de la société, puisse être si fortement accrédité, qu'aucune considération, pas même celle de se voir exposée à mille maux dans la suite, ne puisse en détourner les meres! On a tant écrit là-dessus, nous nous sommes nous-mêmes si souvent élevés contre la prophanation de ce premier devoir, qu'il ne nous eût pas échappé de rien dire davantage, si nous n'espérions qu'il en sera un jour de cet abus, comme de celui d'enterrer dans les Eglises & dans les cimetieres, contre lequel après avoir longtems déclamé, nous avons la satisfaction de voir l'attention du Gouvernement & du Clergé, se réveiller heureusement pour la conservation des peuples.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 18 Mai 1775.

De Marseille, le 3 Mai.

On se plaint dans cette Ville de l'ignorance des Sages-Femmes, de laquelle la population souffre beaucoup. Il paroît encore qu'on n'y a pas assez souvent recours aux vésicatoires dans les maladies aigues. Voici ce qu'a écrit à ce sujet un homme de l'Art, poussé par le zèle & le patriotisme. » J'ai rendu la vie à trois enfans nouveaux nés, qui sembloient en être privés, en communiquant à plusieurs Sages-Femmes l'observation de M. Dufot, insérée dans le premier N°. de vos feuilles de cette année. On lit dans celle du 2 Février, des observations très-bien faites par M. Dutande, sur la nécessité d'appliquer les vésicatoires dans les métastases; il seroit à désirer que l'on employa ce remède plus fréquemment pour attirer au dehors les humeurs qui le plus souvent occasionnent les maladies les plus dangereuses & mortelles. M. Michel, Officier au Régiment de Touraine, homme fort & robuste, fut attaqué vers le 20 de Janvier dernier d'une fluxion érésypélateuse. Il appella un Chirurgien qui prescrivit des fomentations avec une décoction de fleurs de camomille, de melilot & de sureau. Le troisième jour la fièvre survint; insensiblement tout le visage & le cou s'enflerent au point que le malade ne pouvoit parler, & avoit peine à avaler. Pour appaiser ces symptômes, on lui fit deux saignées du bras, & une du pied. On prescrivit une diete austere, & beaucoup de tisanne. On le fit vomir, & il fut purgé plusieurs fois, en continuant toujours les fomentations. L'ensure de la gorge & du visage diminuerent, mais une glande au bas du visage, dans l'endroit, où le mal avoit d'abord commencé, resta dure & enflammée: on crut y appercevoir un point qui annonçoit une suppuration prochaine; le Chirurgien fit appliquer sur cette partie de l'onguent basilicum, que l'on renouvelloit deux fois le jour, ensuite il eut recours aux cataplasmes maturatifs. Le malade alloit de mieux en mieux, il n'avoit plus de fiévre, au très-peu; on continua ces cataplasmes trois ou quatre fois, & comme le Chirurgien s'apperçut que la tumeur n'aboutissoit point, il y donna deux coups de lancette le 2 du mois; il en sortit peu de matieres, ou plutôt du sang que du pus. Cependant le malade se trouvoit bien, on le croyoit même guéri, & il devoit sortir au premier jour. Le 6 il se leva fort gai, & se promena tout le jour dans sa chambre, & le soir en mangeant sa soupe, sans avoir eu absolument aucun signe d'agonie, & sans pousser le moindre soupir, il pencha sa tête & mourut au grand étonnement des personnes qui étoient auprès de lui. Il n'est point douteux que l'humeur s'étoit portée en-dedans, & que l'on auroit pu prévenir un pareil malheur si huit à dix jours auparavant on avoit appliqué un fort emplâtre vesicatoire ».

L'estimable Auteur de cette lettre demande ensuite si l'on n'auroit pas pu tenter sur cet homme ainsi frappé de mort, les moyens connus pour rappeller les asphyxiques. Cette question se résout d'elle-même; de pareils secours ne pouvoient nuire, & dès-lors que risquoit-on de les tenter? La peine légere qu'on prend en les administrant, peut-elle jamais balancer l'amertume du regret de les avoir négligé?

Fin de l'article de Toulouse, du 8 Mai.

IX. A la réserve des personnes exprimées dans les articles précédens, tous les fideles, sans exception, seront enterrés dans les cimetieres de leurs Paroisses, sans que les droits, reconnus d'être enterrés dans les caveaux des Cloîtres & Chapelles ouvertes en dépendantes, puissent être, tant par ceux qui en jouiront, que par les Chapitres, Religieux, Fabriques & Confrairies, & généralement par telle personne que ce soit, même par nous-même ou nos successeurs, concédés par la suite à d'autres, sous quelque titre & prétexte que ce puisse être.

X. L'exécution de notre présente Ordonnance devant empêcher que les pavés des Eglises ne soient détériorés, comme par le

passé, ils seront réparés, & de maniere qu'ils éloignent autant qu'il est possible, les exhalaisons que répandent les cadavres enterrés dans lesdites Eglises. Nous enjoignons aux Curés, Chanoines & autres Ecclésiastiques séculiers ou réguliers, exempts ou non exempts, de procurer, en ce qui dépend d'eux, le rétablissement desdits pavés, de veiller ensuite à leur entretien; & en cas de contravention à la présente disposition, de nous en donner avis pour y être pourvu, ainsi qu'il appartiendra.

XI. Les cimetieres ne devant pas être placés au milieu des Villes, ni même dans les Villages au centre des habitations, nous ordonnons aux Curés & autres Ecclésiastiques desservans les Eglises, de faire toutes leurs diligences, pour procurer à leur Paroisse un cimetiere convenable & éloigné de toute habitation; & nous exhortons les Officiers municipaux desdites Paroisses, & généralement tous les habitans, à concourir en ce point & sans délai, aux vues qui nous animent pour leur propre intérêt & leur conservation.

XII. Comme au moyen de la construction desdits cimetieres, & aussi-tôt qu'ils auront été bénis par Nous, ou par ceux que nous aurons commis à cet effet, les anciens cimetieres deviendront inutiles, ils demeureront interdits, & il ne sera plus permis d'y enterrer; mais il n'en pourra être faite aucune destination, jusqu'à ce que par le laps du tems, & avec notre permission, ils ayent été rendus aux usages profanes, suivant les formes ordinaires.

XIII Les nouveaux cimetieres qui seront construits, en exécution de l'article 11, seront entourés de murs de pierre, brique, ou terre, suivant la commodité des lieux, de maniere qu'ils soient exactement clos & fermés; & pour les placer, on cherchera, autant qu'il sera possible, un lieu élevé & du côté du nord des habitations, afin que le vent du sud, plus dangereux lorsqu'il est chargé d'exhalaisons fétides, ne puisse en apporter aucune vers les demeures des habitans.

XIV. Il sera mis une Croix dans le lieu le plus éminent desdits cimetieres; & afin que ces saints lieux ne puissent être profanés, nous défendons d'y tenir foires, marchés, jeux; comme aussi d'y faire des danses, ni aucunes assemblées profanes; d'y donner à boire & à manger; d'y faire aucunes œuvres serviles, & d'y jetter ou conduire aucunes immondices, & généralement d'y rien faire qui soit contraire au respect dû à la mémoire de ceux qui y sont enterrés.

XV. Les Curés, Vicaires & autres Ecclésiastiques desservans les Eglises Paroissiales, les Fondateurs & Patrons desdites Eglises, & les Seigneurs des Paroisses, pourront choisir dans lesdits cimetieres un lieu particulier pour leur sépulture; même y faire construire à leur volonté une espece de halle ou hangard, ou-vette au moins des deux côtés, sous laquelle ils pourront être ensevelis; & ce, sans qu'aucune autre personne puisse prétendre ce même droit, ni l'obtenir de quelque personne, & à quelque titre que ce puisse être.

De Plombieres, le 10 Mai.

On écrit de cette Ville, que les bontés du Roi ne se sont point bornées à le rétablir dans son ancien état, depuis les dégradations causées par un débordement considérable, la nuit du 25 au 26 Juillet 1770; qu'après avoir mis les habitans de cette Ville & les étrangers à l'abri, & dans la sécurité de ne jamais courir aucun risque, ni événement fâcheux dans la suite, Sa Majesté vient encore d'y faire construire un bain doux & tempéré, qui jusqu'alors avoit manqué aux eaux minérales de ce lieu, & qu'outre les étuves qui sont dans ce même bain tempéré, il contient dans son enceinte nombre de cabinets, dans chacun desquels est placée une baignoire, d'où les malades refroidissent ou réchauffent leur bain à tel degré qu'ils le jugent à propos, par le moyen de deux robinets, d'une eau chaude minérale & tempérée; qu'enfin au milieu de ce bain est un bassin d'une eau également tempérée. Ces détails nous ont paru d'autant plus essentiels à faire connoître qu'il importoit de rassurer les malades que la crainte pouvoit éloigner d'un secours utile & précieux.

Lettre écrite par M. Jougneau des Loges, *Auteur des Affiches du Poitou, du 12 Mai 1775.*

» On n'ose pas encore, M., écrire dans les feuilles hebdomadaires des Provinces, tout ce qui est utile ou curieux. Je suis plus obligé qu'un autre de me prêter à la fausse délicatesse de certains lecteurs. Cette considération m'empêche de faire usage d'une observation singuliere, que je viens de recevoir des environs de *Civray*. Je vous l'adresse, Monsieur; elle doit vous appartenir. Votre Gazette intéressante, consacrée à l'utilité générale, jouit de la liberté qui lui convient, pour étendre les connoissances relatives à son plan. Le phénomène dont je vais vous faire part, est trop extraordinaire pour qu'il n'y eût pas eu un très grand tort à n'en pas instruire les Savans.

Il existe en Poitou une famille fort ancienne, dont les mâles naîssent avec une singularité d'autant plus étonnante, qu'elle se perpétue constamment dans toutes les branches, de génération en génération. Le méat ou trou urinaire est placé à la racine du gland par-dessous

au lieu d'être au bout; & comme cette position auroit été gênante, la nature qui cherche toujours à rendre l'usage de ses dons facile, & à réparer autant qu'il est en elle les écarts dans lesquels elle semble quelquefois avoir tombé involontairement, a fait que le prépuce qui devroit couvrir entierement le gland, se sépare par-dessous comme s'il eût été coupé, afin de laisser le méat à découvert: de sorte que tous les rejettons de cette famille, naissent en quelque sorte naturellement circoncis. Je serai bien flatté, Monsieur, si vous agréez le zèle qui me fait vous adresser cette observation. Le desir de vous plaire & de vous témoigner la reconnoissance que je vous dois pat toutes les choses honnêtes que vous avez bien voulu dire de mes feuilles dans votre Gazette, m'y détermine, autant que la satisfaction même que je goûte, à procurer au public une observation qui vous paroîtra digne de lui être présentee. Vous êtes bien le maître de dire que vous la tenez de moi, si vous le jugez à propos. »

Je suis, &c.

Les éloges que nous avons donnés aux Affiches de Poitou étoient mérités, leur estimable Auteur ne nous doit donc aucune reconnoissance; nous lui devons beaucoup au contraire de nous avoir communiqué une observation si singuliere, & en le remerciant bien sincerement de son attention, nous l'engageons très-fort à songer à nos feuilles, quand il aura de bons matériaux, que la nature des siennes ne lui permettra d'y insérer.

De Paris, le 15 Mai.

Presque tous les papiers publics ont fait mention de quelques cures opérées par l'aimant sur le corps humain, comme nous nous sommes fait une loi de ne rien hazarder, nous n'avons tien dit de ces prétendues cures. Cependant plusieurs de nos lecteurs ayant désiré apprendre ce qu'il y avoit de plus positif sur ce sujet, nous avons cru devoir rapporter le détail des guérisons qu'on dit avoir été opérées par ce singulier remede, & qui sont garanties par un Médecin de Vienne en Autriche.

« Une fille âgée de 28 ans, qui avoit donné dès l'âge le plus tendre, des symptômes de foiblesse dans le systême nerveux, tomba dans ma maison, dans une maladie convulsive des plus terribles, qui dura à différentes reprises, l'espace d'environ deux ans. A une fièvre hystérique, se joignoient des convulsions, des vomissemens continuels, inflammations en différens viscères, retention d'urine, maux de dents affreux, douleuts d'oreilles, mélancolie, transports au cerveau, dégénerant quelquefois en accès de fureur, défaillances, aveuglement, manque de respiration, contractures, & d'autres circonstances non moins effrayantes qui se manifestoient, & qui duroient plusieurs jours de suite. J'eus recours aux remedes les plus efficaces, & ce n'est que par des soins extraordinaires, & en ne la perdant jamais de vue, que je fus en état de l'arracher plusieurs fois au péril d'une mort évidente, & de la rétablir ordinairement au bout de trois ou quatre semaines. Mais il ne s'écouloit gueres de tems qu'elle ne retombât dans le meme état. En faisant dans le cours de cette maladie de nombreuses observations, relatives à ma théorie sus-mentionnée, je parvins au point de pouvoir prédire d'avance les accès du mal, ses redoublemens & ses diminutions. Je conçus enfin l'idée de produire une sorte de flux & de reflux dans le corps de la malade au moyen de l'aimant. M'étant ouvert sur ce dessein à mon ami, l'Abbé *Hell*, Astronome de la Cour, il m'y confirma, & s'offrit à y concourir en me faisant travailler quelqu'uns de ces aciers aimantés, dont l'invention fut faite ici, il y a quatorze ans, de formes différentes, afin de pouvoir les appliquer conformément à mes vues, en diverses parties du corps. Le malade essuyant donc une nouvelle attaque de son mal, je lui liai aux pieds deux aimans recourbés, & lui en suspendis un en forme de cœur sur la poitrine. Il se manifesta soudain une douleur brûlante & déchirante, dirigeant son cours des pieds en haut, & allant se terminer avec augmentation de sensibilité au bord supérieur des os du bassin, où elle se joignit à un pareil courant; qui descendoit des deux côtés de la poitrine.

La suite à l'ordinaire prochain.

LIVRES NOUVEAUX.

Chymie hydraulique pour extraire les sels essentiels des végétaux, des animaux & des minéraux; par le moyen de l'eau pure; par M. le Comte de la Garaye; nouv. édit. revue, corrigée & augmentée de notes; par M. Parmentier, *Pensionnaire du Roi, Maître en Pharmacie &c.* A Paris, chez *Didot le jeune*, Libraire, 1775, *in*-12. relié. Prix 3 liv.

Cet ouvrage utile méritoit cependant une révision pour y ajouter ce que la chymie nous a appris depuis sur ce même sujet, & en retrancher les erreurs inévitables dans le tems auquel M. le Comte de la Garaye écrivoit. M. Parmentier s'est chargé de ce soin, & l'a fait d'une maniere satisfaisante. Cet habile Chymiste s'applique sans cesse à des travaux utiles; c'est le moyen de réunir les éloges des Savans, & la reconnoissance des citoyens.

Le même Libraire délivre actuellement les Tomes II & III de l'Histoire des insectes, de

M. de Reaumur, aux conditions du prospectus.

Un de nos Lecteurs nous a fait remarquer que dans l'éloge de l'ouvrage du Doct. Klein, fait par M. de Haller, & inséré dans notre précédente feuille, le Médecin de Berne apprécioit principalement le travail du Médecin Allemand, parce qu'il étoit renfermé dans un volume portatif, mais que ceci ne pouvoit regarder que l'édition latine, & non la traduction françoise qui est en deux volumes assez épais, & peu portatifs, ce qui la rend inutile aux jeunes Médecins & à ceux qui pratiquent la Médecine, nous avons cru que le Libraire pourroit profiter de cette remarque dans une nouvelle édition.

En annonçant l'ouvrage de M. Fournier, dans la même feuille, nous n'en connoissions que le titre, c'est la raison pour laquelle nous n'en avons d'abord rien dit; nous l'avons lu depuis, & nous n'en dirons pas davantage. Que dire en effet d'un amas indigeste de paradoxes étayés avec la sécurité la plus grande sur une base fragile & ruineuse. On n'employe pas un volume à ressasser de vieux principes de théorie, quand on écrit véritablement pour les campagnes, comme M. Fournier ne cesse de le dire à MM. les Élus de la Province de Bourgogne. Son ouvrage hérissé de théorème & de corollaire, ne pouvoit être au plus entendu que des Savans, & sans doute l'Académie de Dijon, à laquelle il a été communiqué, l'a très-bien compris, puisqu'elle a refusé de l'approuver.

Médecine des Animaux.

Un citoyen très-instruit, M. Goulard de Saint-Michel, qui nous a communiqué l'année derniere de judicieuses réflexions sur l'abus d'enterrer dans les Eglises, vient de nous en adresser de nouvelles sur la maladie épizootiques qui a dévasté plusieurs Provinces de la France. Après avoir attribué cette maladie à une rouille des plantes qui les rend corrosives & vénimeuses, & à des vapeurs de même nature répandues dans l'air, qui s'attachent au corps des bestiaux, & infectent les pâturages, il définit cette cruelle maladie une véritable fièvre nerveuse, qui d'abord irrite, tend & crispe la fibre animale, & dont l'effet secondaire est le relâchement des solides, la dissolution des fluides, & l'altération putride des deux. C'est à l'acidité de la rosée respirée, & déposée sur les plantes, que M. G de S. M. attribue, l'épaississement des alimens dans l'estomac, connu sous le nom de *gateau*, & qu'on a pris longtems pour la cause de cette maladie. Car, ajoute-t-il, on n'a souvent trouvé que de foibles vestiges d'inflammation interne dans plusieurs animaux, & point du tout dans d'autres morts de la même maladie, & nourris dans les mêmes étables. Incertain sur les remedes propres à arrêter un fléau qui a résisté à tous les remedes connus, M. de St. Michel tourne ses vues vers l'inoculation des bestiaux, conseillée par le célebre M. de Buffon; mais il a vu inoculer des moutons sous ses yeux, avec le virus de la maladie des bœufs, & comme ils ont péri, ce moyen lui paroît dangereux. Nous nous permetterons d'observer qu'il falloit inoculer des bœufs, & non des moutons, avec le virus des bœufs pour tendre l'expérience décisive; elle a réussi en Saxe, administrée de cette maniere, elle auroit pu également réussir dans nos climats. De cette précaution, M. de St. Michel passe aux préservatifs ordinaires, mais il faut d'autres moyens pour combattre le développement de la maladie. M. de St. Michel les trouve dans l'urine de cheval, d'âne & de mulet. » On pourroit en donner de tems en tems pendant l'épizootie, quelques doses aiguisées avec un peu de poivre; je leur ferois prendre les autres jours tous les matins à jeun une bonne pincée de sel écrasé & de poivre dans une poignée de son; les personnes qui seroient en état pourroient y ajouter une pincée du musc par tête; je le pratique ainsi, & je m'en suis trouvé bien jusques ici, ainsi que des amis à qui je l'ai conseillé. Mais le public donne tant de remedes différens, qu'il est impossible qu'on arrête le mal si l'autorité ne réunit tout le monde dans la même pratique, qui paroît la plus simple, la plus aisée, & la plus raisonnable: au surplus j'ai remarqué que dans le pays le plus éloigné des foyers de l'épizootie, & dont les environs sont les plus exactement gardés pour intercepter la communication; on y voyoit étinceler peu à peu la maladie dans des lieux différens, fort éloignés les uns des autres, ce qui m'a confirmé dans ma premiere idée, que l'air est vicié, que l'impression du mal pourra diminuer, quoique sa durée puisse être longue, & que l'espoir le plus assuré ne peut se trouver que dans un remede préservatif, aussi simple que le remede proposé.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris; chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 25 Mai 1775.

De Harlem, le 3 Mai.

La Société Hollandoise établie dans cette Ville a proposé pour sujet du prix de l'année 1777 la question suivante : *Quels sont les arbres ou plantes relatifs à nos besoins, & reconnus infaillibles, par l'expérience dans la guérison des maladies, auxquelles sont particulierement sujets les habitans des sept Provinces unies, & des Pays associés.* Un pareil sujet traité dans toutes les Académies de l'Europe, nous donneroit tout d'un coup de très-grands renseignemens sur la Médecine de chaque Province. Nous l'avons dit, & nous ne faurions trop le répéter ; cette voye est la seule par laquelle on poutra obtenir en peu de tems l'histoire exacte des productions de différens pays, relativement à la santé des hommes. Le prix dont il s'agit est une médaille d'or, frappée au coin de la Société, sur le rebord de laquelle fera le nom de l'Auteur, & l'année de son couronnement ; à condition qu'il ne sera permis à ceux qui l'auront remporté, de faire imprimer leurs dissertations couronnées, qu'avec l'aveu de la Société.

Extrait d'une lettre écrite de la Roche dans les Baronnies, le 15 Mai.

» Il est, M., des malheurs qui ne peuvent être prévus, mais il en est beaucoup que l'on pourroit éviter, en ajoutant plus de foi à certains pressentimens que la prudence inspire. Nous ne pouvons voir un fou armé d'un glaive, ou d'une autre arme offensive, sans craindre pour cet homme, pour nous ou pour nos semblables. On enleve avec soin, à ces êtres malheureux que la raison n'éclaire plus, tout ce qui pourroit tourner à leur perte ; pourquoi n'avoir pas la même attention à l'égard des enfans qui sont encore dans un âge trop foible, pour se servir utilement d'un couteau, &c. & dont les organes intellectuels n'ont point acquis assez de perfection, assez d'énergie, pour leur permettre de distinguer ce qui est nuisible, de ce qui ne l'est pas. Que les exemples nous instruisent, & nous apprennent à être plus circonspects avec les enfans.

Un jeune garçon de trois ans, trouva dernierement dans la maison paternelle, un gros couteau que son pere laissoit négligemment à sa portée. Il se saisit de cet instrument dangereux, & s'en amusa. On fit si peu d'attention à l'enfant, qu'on le laissa seul. Le pavé de la maison étoit raboteux, inégal ; ce n'est, chez la plupart des paysans de ces cantons, que des pierres plates, assez grandes, mais peu épaisses. Une de ces pierres étoit fendue, & s'élevoit au-dessus des autres. Le petit garçon tomba, tenant toujours le couteau dont la pointe étoit tournée vers sa poitrine ; le manche porta par malheur contre l'inégalité du pavé ; la lame frappe le sternum, trouve de la résistance, & glisse pour aller percer le cou, sur l'extrémité sternale de la clavicule gauche, en prenant une direction oblique ; l'attere carotide, & la veine jugulaire, internes, furent coupées, & l'enfant mourut dans quatre minutes. Terrible leçon pour les peres & meres, pour les maîtres & maîtresses d'école ! On se plaint tous les jours, que l'instruction sur la santé des hommes est trop négligée ; on a raison jusqu'à un certain point : mais que de gens qui ne veulent pas s'instruire ! il en est qui ne croyent qu'aux préjugés ; il en est enfin qui, semblables à des animaux stupides, ne connoissent que quelques besoins physiques, & pour lesquels tout précepte est révoltant. Le tems & le zèle des Médecins, amis des hommes, comme vous l'êtes, pourront peut-être un jour dissiper l'erreur, & éclairer le peuple sur ses véritables intérêts.

Un paysan du village de Vercoiran dans les Baronnies, partit peu de tems avant la nuit, d'un autre village, pour se rendre chez lui. Il devoit traverser une montagne très-élevée & très étendue, par un tems très-vif ; & comme la terre étoit couverte par-tout, par la nege & par les frimats, il s'égara ; la nuit le surprit, & il eut encore le malheur de perdre un de ses souliers. Accablé de fatigue, il se jette dans un grand buis, & s'y endort d'un sommeil qui dura jusqu'au jour. Dans le nord de l'Europe ou de l'Amérique, cet homme eut perdu

la vie. On est convaincu qu'une fatigue excessive jointe à un grand froid, produit dans les membres un engourdissement, & une stupeur auxquels on ne peut résister, & que le sommeil qui en est la suite, est un sommeil de mort. MM. Bancks & Solander, que le Roi d'Angleterre envoya il y a quelques années dans la mer du sud, & dont on vient de publier les relations, virent périr de froid & de sommeil, deux des hommes qui les avoient accompagnés dans une course botanique, sur une montagne du détroit de le maire. Le Doct. Solander lui-même eut toutes les peines du monde de résister à ce besoin du sommeil, contre lequel il avoit tâché de prémunir ses compagnons. Notre paysan s'éveille enfin, & se hâte de regagner sa maison. Des douleurs aigues se firent sentir à ses pieds pendant sa course; l'engourdissement & la stupeur lui annoncèrent qu'ils étoient gelés. Il arrive, on allume un grand feu, & ce fut-là l'époque de la gangrène & du sphacele. Cet infortuné perdit peu à peu les doigts d'un pieds, dans des tourmens affreux. La gangrene se borna d'un côté à cette mutilation, mais elle fit plus de ravages à l'autre extrémité. Le paysan perdit successivement les orteils, les os du tarse ou cou de pied, & la plus grande partie de ceux du métatarse. Il ne lui reste que le calcaneum & l'astragal, qui tomberont bientôt, puisqu'ils sont noirs, découverts & vermoulus. Voilà encore un pauvre dans la désolation, & une famille réduite à la plus affreuse misere. C'est le troisieme que j'ai vu mutilé par la même maladie: il est bon de vous dire que presque tous nos pauvres villageois vont pieds nuds dans la neige. Dans quelque tems je vous ferai passer un tableau effrayant de la misere qui dévaste ce pays, où il y a d'ailleurs peu de ressources du côté de l'art de guérir.

Essayons cependant de prévenir les accidens causés par le froid, en instruisant les gens de la campagne qui sont (malheureusement pour l'Etat) dépourvus des secours de l'art. Dès qu'on soupçonne qu'un membre est gelé, il faut bien se garder de le chauffer, ce seroit le moyen de hâter la mortification. On doit au contraire plonger la partie dans de l'eau très-froide, ou la frotter avec de la neige, & renouveller cette opération de tems en tems, jusqu'à ce que la noirceur de la partie disparoisse. Dans les pays où ces accidens sont communs p. e. dans le nord de l'Allemagne, les aubergistes même connoissent la méthode qui vient d'être indiquée. Quand il y a du mieux, il faut arroser la partie affectée avec de l'esprit de vin camphré, ou avec du vin aromatisé avec le romarin, le thim, ou quelqu'autre plante odoriférante». Cette lettre est de M. Nicolas.

Lettre écrite par M. de Marque, *Médecin-Pensionnaire de la ville de Clermont en Beauvoisis, du 16 Mai 1775.*

« Je ne saurois vous dire, Monsieur, quel préjugé regne ici contre la saignée, dans la toux catarrheuse ou la toux ordinaire, même la plus récente. Je pense que ce préjugé que j'ai bien de la peine à détruire par tous mes soins, & malgré la confiance assez générale dont on m'y honore, a pris naissance de longue main, & peut avoir eu d'abord pour principe, le grand nombre de toux, ou de pthisies pulmonaires que ce pays fournit, ou plutôt les funestes effets que la saignée, suggerée ou exercée par l'impéritie, y a produits. Mais je ne cesse de représenter à mes concitoyens & à mes voisins, qu'il y a une très-grande différence entre la toux phtisique & la toux catarrhale, ou de rhume; la toux ancienne & la toux récente; celle qui provient d'un vice lent intérieur, & celle que l'on gagne en se trop échauffant, (soit par un travail long & pénible, soit en courant, en dansant, en faisant des excès dans le vin, l'eau-de-vie, les ratafiats, le café, le thé, & dans les nourritures solides trop épicées, ou trop succulentes,) & que la saignée qui est effectivement presque toujours mortelle dans la toux phtisique, & en général dans celle qui reconnoît une cause ancienne, qui s'est peu-à-peu établie, & a délabré les forces naturelles de la poitrine, est très-salutaire, & même indispensable dans les autres especes de toux, surtout quand elles sont un peu violentes, & qu'elles ont déja jetté quelque racine, comme au bout de huit ou de quinze jours, tems qu'on peut accorder à cette maladie, quand on veut en courir le risque, & la voir finir d'elle-même. Je dis quand on veut en courir le risque; car quelquefois à cette derniere époque, la toux a causé un grand désordre dans la poitrine, & un désordre irrémédiable, comme la chose arrive dans ceux qui sont d'une constitution, ou d'une santé délicate, dans ceux qui ont essuyé anciennement ou récemment, quelque affection de poitrine, dans les nourrices qui ont allaité pendant longtems, dans les femmes qui ont eu plusieurs couches, ou des couches laborieuses, dans les nouveaux mariés trop ardens, & dans bien d'autres personnes; ou bien si le mal est encore guérissable à l'époque dont je parle, il offre du moins plus de difficulté, & demande plus de tems, parce qu'on ne peut plus le combattre alors par les moyens les plus simples & les plus vigoureux, ou les plus avantageux. Que doit-ce donc être d'une toux que l'on a négligée pendant un, deux ou trois mois, & même

plus? *Principiis obsta; serò medicina paratur, cum mala per longas invaluere moras.* Attaquez le mal dès qu'il commence; car souvent il n'est plus tems d'y porter remede, quand il est vieux ou inveteré. Malheureusemenr ce précepre, que les Médecins seuls qui pratiquent, sont capables de bien apprécier, n'est pas assez connu, ou assez profondément gravé dans l'esprit des malades en général, qui gagneroient assûrément beaucoup à le mettre en usage. Au reste, la source de cette négligence quand je la recherche, me paroît venir en général de ce que la toux qui n'a qu'un principe léger, & qui attaque une personne vigoureuse & prudenre, qui fait se garantir des causes qui l'ont produite, se guérir ordinairement sans d'autres secours de l'art; plus ou moins d'exemples de cette espece qui arrive dans le courant d'une année, font que plusieurs de ceux qui dans ces cantons, sont enrhumés, & toussent, quelque peine qu'ils ayent quelquefois à respirer & à cracher, répondent en langage trivial, à ceux qui leur conseillent d'y faire apporter des secours: *Oh! ce n'est qu'une rhéme.*

La suite à l'ordinaire prochain.

Fin de l'article de Paris, du 22 Mai.

Un pareil effet eut lieu de la poitrine vers la tête, la douleur remontant des deux côtés, & se réunissant au sommet de la tête; par-tout elle occasionnoit dans les articulations, une sensation brûlante, comme celle d'un charbon ardent. Ce flux paroissoit en divers endroits, tantôt se séparer, tantôt se rejoindre avec violence, & ces agitations en sens contraires devinrent si douloureuses, que déja il commençoit à se manifester des convulsions aux parties supérieures. Cette étrange scène effraya la malade & toutes les personnes présentes: on me sollicita de renoncer à l'entreprise, mais je n'y trouvois qu'un motif d'encouragement; j'obligeai la malade à garder les aimans qu'elle avoit déja, & lui en mis encore davantage aux parties inférieures. Aussitôt elle sentit que le flux précipitoit en en bas avec violence, la douleur qui s'étoit accrue. Les tiraillemens continuerent toute la nuit, & produisirent d'abondantes sueurs sur tout un côté, qu'un accès précédent avoit rendu perclus, & ces sueurs terminerent peu-à-peu les douleurs, & les circonstances qui les avoient accompagnées. La malade devint enfin insensible à tout effet magnétique, & se trouva guérie de l'accès. Elle éprouva depuis encore deux attaques de son mal, (sans doute parce qu'elle étoit dans un état de foiblesse, & que le mal avoit déja pris de trop profondes racines). Cependant ces rechûtes furent chaque fois guéries avec un succès également prompt, & par le même moyen. Je lui conseillai de porter constamment quelques aimans sur elle, au moyen de quoi elle se rétablit en peu de tems au point, qu'elle jouit aujourd'hui d'une santé complette. Dans le cours de cette maladie, je fus à même de faire des expériences presque incroyables. Je parvins à pouvoir fixer des principes pour déterminer les cas, dans lesquels on doit recourir aux aimans; les endroits où il faut les appliquer, en quelle quantité, avec quelles précautions il convient de s'en servir. Je les ai communiqués à l'Abbé *Hell*, & par son canal à d'autres Médecins. Je n'indiquerai ici que quelques réflexions que j'ai faites, & des observations très-singulieres & très-nombreuses, dont des essais répétés avec la régularité & l'exactitude requise, ainsi que la présence de l'Abbé Hell, & d'autres connoisseurs assurent & garantissent l'authenticité. J'ai remarqué que la matiere magnétique est presque la même que la matiere électrique, qui peut, ainsi que celle-ci, être propagée par l'intermede des corps étrangers; j'ai observé que l'acier n'étoit pas le seul qui fût capable de recevoir la vertu magnétique. Je parvins à communiquer à du papier, à du pain, de la laine, de la soie, du cuir, des pierres, du verre, de l'eau, à différens métaux, à du bois, à des chiens, à des hommes, à tout ce que je touchai un tel degré de magnétisme, que ces corps produisirent sur la malade tous les effets de l'aimant même. Je chargeai des bouteilles avec cette matiere magnétique, comme on a coutume de le faire avec celle de l'électricité. J'imaginai deux moyens de renforcer la vertu magnétique à un tel point, que la malade, au lieu des douleurs brûlantes & déchirantes que l'aimant excitoit ordinairement en elle, ressentit des coups douloureux, qui se suivoient régulierement & rapidement comme dans l'électricité, dans les articulations des bras & du cou, & enfin dans la tête; coups d'autant plus sensibles qu'à mesure qu'augmentoit le renforcement, ils devinrent plus lents. De plus, j'ai observé que chaque homme ne recevoit pas un égal degré de magnétisme. Entre dix personnes qui se trouvoient présentes, il y en eut une qui n'en fut pas du tout susceptible; elle seule interrompit la propagation magnétique. La même chose je la remarquai sur un chien. D'autre part il y en eut une des dix, disposée si particulierement à recevoir la vertu magnétique, qu'elle ne pouvoit s'approcher de la malade de l'espace de dix pas, sans lui faire éprouver les plus sensibles douleurs. Je portai à la malade, sans aucune communication, & à la distance de huit à dix pas, en me cachant derriere une personne, ou derriere un mur, des coups violens, en telle partie du corps

que je voulois, comme si on la frappoit avec une barre de fer émoussée. Je rétablis sur le champ le flux des regles interrompues ou supprimées, ainsi que les hémorroïdes, & en même-tems cesserent les accidens & incommodités qui en étoient provenus. Je guéris le crachement du sang, une paralysie causée par un coup d'apoplexie, un tremblement produit par un accès de colere, & tous les autres effets hypocondriaques, convulsifs & histériques qui se sont présentés à moi. J'en fais actuellement l'essai sur des sujets épileptiques, mélancoliques, maniaques, & ayant des fievres intermittentes. Quant à la douleur causée par l'aimant, je trouvai qu'elle varioit; c'étoit tantôt une sensation de tiraillement, tantôt de brûlure; tantôt elle étoit touchante & tantôt déchirante comme celle du rhumatisme, tantôt semblable aux coups électriques. Tous les cas avoient ceci de commun, qu'aussitôt que l'accident étoit levé, la sensation de l'aimant cessoit.

Voilà bien des prodiges opérés avec l'aimant, & la curiosité de ceux de nos lecteurs qui ont exigé ces détails, sera sans doute pleinement satisfaite; nous craignons fort pourtant que cela ne soit qu'un conte fait à plaisir, & ce n'est pas sans regret que nous nous sommes permis de le publier, qui prouve trop, ne prouve rien. Au reste le tems nous apprendra ce qu'il faut croire de ces merveilleuses propriétés de l'aimant.

Remede pour la guérison radicale des hernies.

Commencez par réduire exactement la hernie, ensuite appliquez un bandage ordinaire, sous la pelote duquel placez une autre pelote ou petit coussin fait avec du vieux linge templi aux deux tiers de *folle fleur de tan*. On applique cette pelote le soir après le couchet du malade, il faut la laisser vingt-quatre heures sur la partie, la renouveller chaque soir, & avant de l'employer, faire préalablement tremper cette espece de sachet de tan, dans du vin rouge tiede, jusqu'à ce qu'il en soit bien imbibé. Ce qu'on appelle ici *folle fleur de tan*, est la poussiere qui s'éleve dans les moulins à tan, & qui s'attache aux solives & aux parois de ces moulins. Cette poudre provient de l'écorce du jeune chêne, & conséquemment opere par sa vertu astringente. La découverte de ce bon remede est dûe à M. Gachet Desessarts, Chirurgien Royal à Falaise en Normandie. Il a eu la générosité de le rendre public, en le communiquant à l'Académie Royale de Chirurgie. M. Desessarts en a fait les essais les plus heureux, il assure qu'il ne faut que quinze jours pour guérir les enfans, & un mois pour la guérison des adultes avec ce topique.

Médecine des Animaux.

Les deux partis d'assommer d'abord les animaux malades, ou de la réclusion absolue des animaux sains, inspirés, & adoptés par les Ecoles Vétérinaires, annoncent bien que cette maladie leur est inconnue, puisqu'elles n'ont pu même lui assigner ni un nom ni une classe; mais ces deux moyens me paroissent inutiles & dangereux; inutiles si l'air se trouve naturellement & essentiellement vicié; dangereux en ce qu'ils aggravent la dévastation; le premier parce qu'il exclut les recherches & les découvertes ultérieures pour la cure d'un mal de nature à se reproduire dans la suite des tems; le second en identifiant pour ainsi dire avec la classe des malades assommés, des bestiaux sains, rendus nuls pour la culture, à charge aux propriétaires, & exposés également à périr du mal, de l'échauffement ou de la faim. C'est ajouter à la perte, en enveloppant dans la proscription des animaux atteints très-souvent d'autres maladies curables. Des bœufs parfaitement sains, tenfermés dans des souterreins du Château de Campaigne dans le Marquisat de Maniban en Armaignac, gardés à vue, éloignés de toute communication, ont péri un mois après de la maladie. Un particulier de la ville de Florence, qui tenoit son bétail reclus depuis le mois d'Octobre dernier, sans le laisser sortir, a perdu en différens tems le troupeau entier; chez d'autres, tantôt la nature, tantôt l'art en ont sauvé plusieurs; on a enfin reconnu que les symptômes de la sensibilité de l'épine est un de ces signes équivoques & incertains, & qu'il est commun à des animaux sains, ou à d'autres maladies qui n'ont pour cause que le morfondement.

La Médecine vétérinaire aujourd'hui si célebre par la masse des lumieres, & des talens qu'elle réunit, veut-elle sacrifier à l'esprit de systême les ressources que lui offrent l'art, la nature & le tems; je m'arrête, & en réfléchissant sur le systême prophilactique moderne, il me semble voir un Chirurgien pressé par le grand nombre des blessés qu'il a à traiter, il coupe des bras aux uns, des jambes aux autres pour en guérir les blessures plus vîte, & parce qu'il n'a pas le tems de penser comme le patient & savant Bilguer.

La suite à l'ordinaire prochain.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 1er. Juin 1775.

De Londres, le 15 Mai.

LE savant Président de la Société Royale de cette Ville, prononça devant l'assemblée annuelle de cette Société, tenue le 30 Novemb. 1774, un discours sur la torpille; ce discours tout-à fait intéressant a été imprimé; il contient des détails très-curieux pour les Naturalistes, & très-importans pour les Médecins. La torpille ou *tremble* est une espece de raye commune dans la mer méditeranée, qui fut connue dans les tems les plus reculés. Tous les Naturalistes de tous les siecles en ont parlé, & presque tous ont plus ou moins observé l'engourdissement qu'elle causoit directement ou par communication, aux animaux & aux hommes qui la touchoient. Plus ce phénomène paroît extraordinaire, plus on s'est efforcé de l'interpréter; mais il étoit reservé aux Savans de ces derniers tems, d'en pénétrer la véritable cause. Les Hollandois établis à Surinam, remarquent qu'un poisson ressemblant à une anguille de l'espece des congres, avoit des propriétés semblables à celles de la torpille; M. Allemand, célebre Physicien de Leyde, recueille ce phénomène, & engage son ami M. Sgravesande, Gouverneur à *Essequebo*, d'en répéter l'expérience; elle est répétée, & l'effet qui en résulte est le même que celui de la commotion électrique. M. Vande-Loor, autre Physicien, tente de nouveau ces essais; il trouve dans ce poisson connu sous le nom de *gymnotus*, une ressemblance étonnante entre les effets & ceux d'un appareil électrique. A-peu-près dans le même tems, M. Adanson, célebre Naturaliste François, trouve dans la riviere du Senegal en Afrique, un poisson, ou le même ou très-ressemblant. Découverte successive d'un poisson sur la côte de Surinam, ayant les mêmes propriétés que celui de M. Sgravesande, & qui paroît le même. Quatorze personnes se tenant par la main pendant que M. *Fermin* qui raconte le fait, tenoit d'une main celle de la derniere, & qu'avec l'autre il touchoit l'anguille avec un bâton, reçurent un choc très-violent. Même espece d'anguille observée par M. Riche, dans les mers de l'Isle de Cayenne, dans la riviere des Amazones par M. de la Condamine, dans les rivieres des pays voisins de la Guienne, dans la riviere de *Serra Eona*, dans un lac d'Afrique près de Gambies, & dans une infinité d'autres fleuves & mers par plusieurs Naturalistes différens. Enfin soit que ces recherches & l'analogie ayent conduit M. Walsh à l'observation plus exacte de l'engourdissement causé par la torpille, soit que son propre génie lui ait suffi pour arriver à cette découverte, il résulte des expériences qu'il a faits sur la côte de France, & de celles qu'a tenté ensuite le Doct. Ingen-Hourz; & que d'autres Physiciens ont répétées depuis sur son exemple, une ressemblance *si exacte entre le fluide électrique de la torpille, & celui qui remplit toute la nature, qu'on peut les considérer dans un sens physique, comme entierement les mêmes.*

Cette parité une fois bien constatée, les Anatomistes ont porté leur attention sur ce poisson singulier, afin de découvrir s'il se pouvoir la cause de ce phénomène dans la construction même des organes engourdissants de la torpille. M. *Hunter* a remarqué que la grandeur & le nombre des nerfs que la nature a accordé à ces organes électriques, proportionnellement à leur grandeur, étoit aussi extraordinaire que leurs effets; & que si l'on excepte les organes des sens, il n'est point de partie même dans l'animal le plus parfait, qui ait été aussi abondamment pourvue de nerfs. Cependant les nerfs de ces organes électriques ne paroissent nécessaires en aucun sentiment qui leur soit propre; & quant à l'*action*, M. Hunter remarque encore qu'il n'y a dans aucun animal de parties qui, en ayent en si grande proportion, telle que puisse être la force & la durée de son mouvement; d'où le savant Auteur de ce discours conclud, que ces nerfs paroissent destinés à la formation, à la réunion, & à la direction du fluide électrique, d'autant plus qu'il résulte des expériences de M. Walsh, que les facultés électriques de la torpille, sont entierement au pouvoir de la volonté.

Cette découverte précieuse confirme entierement l'analogie & l'identité établies par M. de Sauvages, & par plusieurs autres Médecins après lui, entre le fluide nerveux, & le fluide électrique. Les propriétés de ce dernier, ont percé dans plusieurs endroits le voile épais de la nature; ses rapports avec la matiere de la foudre, ses effets tous récents sur les métaux, semblables à ceux que produit le feu des Chimistes, tout semble prouver que nous vivons dans ce même fluide, & qu'il est l'auteur & le moteur de ce vaste univers.

De Valence, le 18 Mai.

Nous rendîmes compte l'année derniere, du Mandement de M. l'Evêque de Valence, par lequel il exhortoit les habitans de cette Ville à transporter le cimetiere hors de ses murs. Nous apprenons enfin que les conseils de ce respectable Pasteur ont été exécutés; *il n'y a plus de cimetière dans Valence, & celui qui avoit été tracé hors de son enceinte, & qui vient d'être enclos de murs, a été béni le Lundi de Pâques.* On ajoute que le Corps de Ville qui a procuré cet avantage, a fait travailler pendant l'hiver dernier, au dessechement des marais dont elle eft entourée, & qui l'infectent. Cette nouvelle précaution étoit d'autant plus nécessaire que l'exhalaison des eaux croupissantes avoit donné lieu l'Été précédent, à beaucoup de fiévres très meurtrieres. Il reste encore une cause d'infection dans Valence, ce sont les caveaux dans les Eglises, il faut esperer qu'après avoir pris des mesures aussi sages, les citoyens zelés qui ont si bien pourvu à la santé publique, ne négligeront pas ce dernier foyer de contagion & de mort. Puisse leur exemple être suivi dans les autres Villes du Dauphiné.

Fin de la lettre écrite par M. de Marque, *Médecin de la ville de Clermont, du 20 Mai 1775.*

Revenons à notre principal sujet, c'est-à-dire à la crainte singuliere qu'on a de se faire saigner dans la toux. Croiriez vous, Monsieur, que c'est à cette crainte que sont dûs les trois quarts des pthisies pulmonaires qui ravagent notre Pays du Beauvoisis? Voilà comment l'ignorance multiplie quelquefois ses maux. On a vu que la saignée étoit funeste dans la toux, (dans celle des pulmoniques, & si l'on veut, dans beaucoup de toux invétérées;) on en a conclu qu'il ne falloit jamais saigner dans cette maladie: misérable conséquence, & digne de la compassion de toute ame bienfaisante. Voilà enfin comment, en voulant éviter de périr, on se précipite vers le tombeau. Je vais rapporter un exemple entre beaucoup d'autres, de la sorte prévention qu'on a ici contre la saignée, dans le rhume & la toux, exemple qui servira à faire voir en même-tems, que ce secours est souvent très-efficace dans ces maladies.

Le sieur G*** Valet-de-Chambre de M. le Maréchal Duc de Fitzjames, homme bien constitué, & d'une forte complexion, étoit depuis dix ou douze jours, attaqué d'une toux fréquente, fort seche, avec oppression & enrouement, & qui redoubloit tous les soirs. Ayant reclamé mon secours à l'instant du redoublement, je lui conseillai, d'après les notions que je pris que son affection provenoit des fatigues qu'il avoit eues, & des courses qu'il avoit faites à la chasse, je lui conseillai, dis-je, une boisson rafraichissante composée avec la racine de frasier, l'orge, la réglisse & le nitre purifié, & une saignée. Mais imbu des préjugés qui regnent ici contre ce secours, il me témoigna d'abord sa surprise de ce que je le lui prescrivois; il se soumit enfin, en me disant qu'il feroit volontiers tout ce que je lui ordonnerois; & il envoya aussitôt chercher le Chirurgien. Je le quittai, & en me retitant je rencontrai le Chirurgien, & lui recommandai de faire une ample saignée, ce qui fut exécuté. Le lendemain matin, je revins voir mon malade, qui me dit qu'il avoit abondamment craché toute la nuit, & qu'il se sentoit extrêmement soulagé. Ne trouvant pas de raison, pour lui ordonner rien de plus, je continuai de le voir pendant deux ou trois jours, au bout desquels il se trouva parfaitement guéri; & cet homme ne cessoit de chanter ma louange, s'imaginant que j'avois fait un miracle, attendu qu'il n'avoit pas été obligé de garder un instant le lit, qu'il avoit continué ses exercices dès le lendemain de sa saignée, qu'il n'avoit pas pris de drogues, & attendu surtout que la saignée contre laquelle il étoit fortement prévenu, l'avoit guéri.

Inferez, M., ces réflexions dans votre Gazette; elles pourront être utiles aux *gens de la campagne*, qui apprendront à se tenir sur leurs gardes, quand ils sont attaqués d'un rhume ou de la toux, & à demander des avis prudens & éclairés, pendant qu'il en est encore tems. Puisse leur publicité parvenir jusqu'à ces contrées, & y dissiper le nuage d'un malheureux préjugé.

De Paris, le 29 Mai.

On vient de nous adresser une lettre sur les inhumations faites dans la nouvelle cave de l'Eglise de S Benoît; elle intéresse la santé des citoyens, nous allons en donner un extrait. » N'aurons-nous donc jamais dans Paris, l'avantage de ne plus être infecté dans les Eglises & dans les rues, par les cimetieres ou les caves, dans lesquelles on enterre les morts?

Je dis les rues, en effet, M., l'infection s'y répand d'une maniere sensible ; vous pouvez sur-tout interroger ceux qui habitent vis-à-vis l'Eglise S. Benoît, près le passage à la Sorbonne. On a jugé à propos de faire une cave dans l'Eglise; à cette cave ont été pratiquées deux ouvertures extérieures, dans la rue sous le seuil de la petite porte qui est devant ce même passage. Or de cette petite porte aux maisons placées vis-à-vis, il n'y a pas plus de douze pieds de distance. Ainsi de ces deux ouvertures, s'exhale sans cesse la corruption des corps qui infectent les maisons voisines. A cette même porte est un Marchand Fripier qui étale chaque jour, & on peut lui demander des nouvelles de ces exhalaisons qu'il reçoit le premier. Ne sont-ce pas-là de ces inconvéniens auxquels l'autorité publique devroit remédier? Au moins si dans ces caves on enterroit les corps dans la profondeur de six pieds, l'incommodité seroit peut-être moins fâcheuse, mais on conçoit bien qu'un Fossoyeur ne cherche qu'à abreger son ouvrage, & à faire les fosses moins profondes, sur-tout n'ayant personne pour témoin de son opération. O! que l'orgueil dégrade l'homme. Il veut encore se distinguer en tombant dans le goufre où la mort anéantit tout les titres, & égale enfin tous les hommes. Cette cave de l'Eglise S. Benoît a trois descentes, l'une près de l'autel qui est couverte d'une pierre de marbre, l'autre vers le milieu, couverte d'une grande pierre ordinaire; la troisieme descente couverte d'une petite pierre, est auprès de la petite porte. Le prix de la sépulture est fort différent par ces trois descentes à la cave. On paye beaucoup si l'on fait lever la pierre de marbre ; un peu moins pour la pierre ordinaire, & moins encore pour la petite pierre à l'entrée de l'Eglise. Cependant ces trois descentes aboutissent à la même cave. Les Marguilliers ont eu le talent d'augmenter ainsi le profit de la Fabrique, en pensant qu'on choisiroit entre les trois descentes ; aussi un petit Bourgeois se croiroit avili s'il ne faisoit pas lever la pierre de marbre. *Quantum inrebus inane!* »

Ainsi se réalisent nos craintes sur cette nouvelle sépulture : nous l'avons assez dit dans nos feuilles; mais les bonnes raisons ont peine à se faire entendre, & l'intérêt particulier de la Fabrique d'une Paroisse, a sans doute paru devoir l'emporter ici sur l'intérêt général des Parisiens.

M. d'Aligre, premier Président du Parlement de Paris, vient de faire inoculer sa fille unique par M. de Sechy, Médecin ordinaire du Roi, fervant par quartier, déja connu par plusieurs autres inoculations antérieures ; le succès le plus heureux a suivi cette opération, & ce Magistrat philosophe qui n'a pas craint d'y soumettre son enfant chéri, a donné par cet exemple généreux des armes puissantes contre la pusillanimité de certains parens, & les déclamations des anti-Inoculateurs. Ce fut sous ce respectable que le premier Senat du Royaume rendit il y a quelques années un Arrêt de proscription contre les inhumations dans les Eglises, & contre les cimetieres de cette Capitale.

On a vanté dans certains papiers publics la propriété de l'écorce de sapin dans les dévoyemens, les dyssenteries, les fleurs blanches, les gonnhorrées anciennes, & même les fièvrs d'accès. L'Auteur de cette découverte attribue à cette écorce une propriété anti-febrile au moins égale à celle du quinquina. Le crachement de sang & l'oppression ont encore cédé à ce remede, qui cependant demande d'être presque toujours combiné avec certains autres, & dont la dose n'est point déterminée. Nous saisissons cette occasion de répondre à quelques-uns de nos lecteurs qui se sont plaints à nous de n'avoir pas toujours trouvé dans nos feuilles la dose exacte des remede. Ce n'est nullement notre faute, & notre négligence n'a jamais été qu'une suite de celle des personnes qui nous les ont communiqués; cependant comme ces remedes nous ont paru bons, & que les Gens de l'Art peuvent aisément y suppléer dans l'occasion, nous avons cru qu'il valoit mieux alors les faire connoître sans en prescrire la dose, que de les leur laisser ignorer.

Nourriture pour les Enfans à la mammelle.

On supplée au défaut de lait de la mere par du bon lait de vache ou de chevre, coupé plus ou moins suivant les circonstances, avec une légere eau d'orge sucrée ou miellée ; mais comme cela ne suffit souvent pas, & que les sevreuses & les nourrices ont recours à la bouillie, aliment lourd & dangereux, voici une espece de pannade avec laquelle on peut les substenter sans danger. Prenez du pain desséché au four, reduisez-le en poudre très-fine, & délayez-en une certaine quantité dans le lait coupé avec l'eau d'orge, au point d'en faire une crême légere, semblable à la crême de riz. On fait prendre cette crême quatre ou cinq fois par jour à l'enfant, chaque fois en très-petite quantité, & avec une cuillier, ainsi que le lait coupé ; la cuillier étant préférable au biberon pour nourrir les enfans.

Livres Nouveaux.

Le Dentiste-Observateur, ou Recueil Abregé d'observations, tant sur les maladies qui attaquent les gencives & les dents, que sur les moyens de les guérir; dans lequel on trouve un Précis de la structure, de la formation & de la connexion des

dents, avec une réfutation de l'efficacité prétendue des essences & élixirs, & de la description d'un nouveau pelican, imaginé pour l'extraction des dents doubles, par Honoré Gaillard Courtois, *Expert Dentiste.* A Paris, chez Lacombe l. rue Christine, *in-12.* br. avec fig. 2 l. 8 f.

Précis d'opérations de Chirurgie; par M. le Blanc, *Professeur d'Anatomie & d'Opérations, aux Ecoles Royales de Chirurgie d'Orléans, &c.* A Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille-Boucleterie; 2 vol. *in-8°.* avec figures, reliés, 10 liv.

On trouve d'excellentes choses dans cet ouvrage; nous allons rapporter en entier le Chapitre sur les plaies. Ces détails utiles pour les campagnes, & qui sont faciles à saisir, suffiront pour donner une juste idée de la maniere de faire de l'Auteur. » Une plaie simple faite par un instrument tranchant, ne demande, pour sa guérison, que la réunion. Il suffit d'en rapprocher les levres, de les adapter, de les affronter l'une à l'autre, & les maintenir dans cette position, pour qu'elles puissent se coller, se souder, pour ainsi dire, & s'unir l'une à l'autre. Pour maintenir les levres d'une plaie, ainsi rapprochées & bien affrontées, les anciens y pratiquoient des sutures avec des aiguilles, qu'ils nommoient *entre-coupée, emplumée* ou *enchevillée, entortillée*, & du *Pelletier*. Je ne m'étendrai point sur l'abus de ces sutures, de grands Praticiens l'ont fait avant moi; je me contenterai de dire qu'il n'est point de plaie faite par un instrument tranchant, qui ne se réunisse plus facilement par la situation que l'on donne à la partie blessée, le bandage contentif & la suture seche, que par les sutures faites avec des aiguilles. Il semble que les Auteurs, même ceux de nos jours, qui prescrivent de pratiquer ces sutures, comme nécessaires & indispensables, & qui décrivent la maniere de la faire, ayent copié servilement les anciens. S'ils avoient fait quelques réflexions sur l'insuffisance de ces moyens, sur les inconvéniens dont ils sont susceptibles, sur la douleur qu'ils occasionnent, & sur les accidens qui arrivent aux plaies où on les a pratiquées, & qu'ils n'eussent écrit que d'après l'expérience, ils n'en auroient pas fait l'apologie. L'expérience & l'observation ont fait substituer à ces sutures la situation que l'on donne à la partie blessée, & la suture seche soutenues d'un bandage contentif. La suture seche se fait avec du taffetas gommé, connu sous le nom de *taffetas d'Angleterre*. On le coupe par petites bandelettes larges de deux à trois lignes; on les applique en travers sur la plaie dont les levres sont rapprochées & affrontées l'une à l'autre, & on a l'attention de laisser un petit intervalle entre chaque bandelette. Le secret pour les faire coller & adhérer à la peau, est celui d'une femme à sa toilette, qui veut se mettre une mouche. Il suffit de mouiller ces bandelettes avec la langue, elles s'attachent sûrement. Pour les maintenir dans leur situation, & empêcher qu'elles ne se détachent, on applique deux autres petites bandelettes en travers sur les extrémités des premieres; après quoi on met sur la plaie un peu de charpie, pour absorber les humidités, & l'on maintient le tout par un bandage contentif, convenable à la partie. Ces bandelettes sont préférables à l'emplâtre grillé ou fenêtré, recommandé par quelques Praticiens. La plupart des plaies de têté qui ne demandent que la réunion, ainsi que celles du visage, où les anciens pratiquoient la suture avec des aiguilles, se réunissent par les mêmes moyens. Pour réunir une plaie transversale faite à la partie antérieure de la gorge, & où la trachée & l'œsophage seroient en partie, ou totalement coupés, baissez la tête du blessé vers la poitrine, & maintenez-la dans cette situation pendant un tems suffisant, au moyen d'un bandage approprié: pour plus grande sureté, appliquez-y quelques bandelettes de taffetas, maintenues par un bandage contentif. Alors, quelque grande, quelque profonde que soit la plaie, ses levres ainsi appliquées & affrontées l'une à l'autre, se joignent, se collent & s'unissent, si le malade survit à sa blessure. S'il s'agit d'une plaie transversale située dans le pli du bras, il faut fléchir l'avant-bras sur le bras, appliquer quelques bandelettes de taffetas, les soutenir d'un bandage contentif, & placer le bras dans une écharpe. Une plaie transversale située au poignet, au jarret, au pied près l'articulation, sera réunie en faisant usage des bandelettes de taffetas & du bandage, sur-tout en plaçant la partie blessée dans une situation qui favorise la réunion.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 8 Juin 1775.

De Londres, le 22 Mai.

LE Docteur Amstrong, Médecin du Collége de cette Ville, a publié des recherches sur la maniere d'élever les enfans, & surtout ceux que l'on veut sevrer; quoique tout ce qu'il dit à cet égard ne soit pas exactement neuf, cependant comme ses vues peuvent en faire naître d'autres, & que le sentiment de ce Doct. est fondé sur l'observation, nous avons cru devoir les rapporter. Les voici mot à mot telles qu'on les lit dans le texte Anglois.

» Quoique je ne sois pas entierement porté à faire sevrer les enfans lorsqu'on peut sans inconvénient leur donner à teter, cependant comme il se trouve des meres qui faute de santé ou par d'autres raisons ne pouvant nourrir leurs enfans elles-mêmes, n'osent confier à des étrangers le soin important de les élever, je pense qu'il ne sera pas inutile de prescrire quelques regles sur la maniere de sevrer avec succès les nouveaux nés. Je m'en sens d'autant plus capable de le faire, que j'ai eu dans ma famille quelqu'expérience sur cet objet. Je ne conseille pas à mes parens de sevrer leurs enfans qui peuvent teter facilement; je ne les empêcherai pas de le faire lorsque cela devient nécessaire, persuadé qu'un enfant né fort, vigoureux & d'une bonne santé, se portera mieux, sevré selon la méthode que je vais prescrire, que confié à une nourrice infirme ou qui n'a pas toutes les qualités requises. La difficulté d'en trouver d'exemptes de vices essentiels jointe à l'incertitude où l'on est que l'enfant veuille changer de teton quand il en a été nourri quelque tems, oblige souvent les meres à sevrer leurs enfans, que mille causes les empêchent de continuer à nourrir. Il y a deux moyens de nourrir les enfans que l'on veut sevrer; l'un est de se servir du biberon, & l'autre de la cuiller. L'une & l'autre méthode a ses défenseurs. Cependant je dirai avec toute la déférence que je dois à ceux qui défendent l'opinion contraire, que la derniere me paroît préférable à l'autre. Le bibron qn'on fait sucer en Angleterre, est une petite corne de vache polie qui tient environ la moitié d'un demi-septier. Le petit bour est percé & environné d'une coche à laquelle sont attachés deux morceaux de parchemin qui ressemblent à l'extrémité du doigt d'un gant, & qui sont tellement cousues ensemble, que les alimens mis dans la corne peuvent être succés à travers les mailles. Ceci paroît une invention très-simple & très-ingénieuse; quelques-uns l'admirent & la considerent comme une mamelle artificielle. On pourroit en effet la regarder comme telle si nous avions du lait de femme à y mettre, ou quelque chose aussi liquide & en même tems aussi nourrissant; mais comme on ne doit pas s'attendre à une pareille découverte, & que la nourriture que l'enfant suce par le biberon doit être assez liquide pour passer à travers les mailles, il en faut une plus grande quantité pour le nourrir: elle a dans cet état l'inconvénient de trop relâcher son estomac & ses intestins, & l'exposer à des coliques, accompagnées de dévoyemens sereux, comme il est arrivé à deux domestiques filles qui furent nourries pendant quelque tems de cette maniere. La premiere fut allaitée par sa mere pendant sept semaines; la suppression du lait arrivée à cette époque obligea de la sevrer, on l'avoit nourrie jusque-là pendant les nuits avec le biberon donr on se servit ensuite uniquement jusqu'à ce qu'elle eût sept ou huit mois. Quoiqu'elle suçât bien la nourriture qu'on versoit dans le biberon, elle n'en paroissoit cependant pas trop contente; elle étoit sujette aux coliques & aux venrs, presque toujours incommodée de dévoyemens, & rendoit une grande quantité d'urine.

La suite à l'ordinaire prochain.

Lettre écrite de Montpellier, le 25 Mai 1775.

Sans doute, Monsieur, vous n'avez pas jugé à propos de faire mention dans vos feuilles, d'une lettre adressée à M. Roux votre confrere, san son consentement, en faveur d'un prétendu remede du sieur Lafont, Chirurgien,

contre les maladies vénériennes. Comme il est bon que le public sache ce qu'il faut penser de ces prétendus secrets, j'ai cru vous faire plaisir en remettant sous vos yeux le fragment d'une petite brochure que vous aurez peut-être aussi négligée, mais où l'on trouve des détails sur ce spécifique, capables de dessiller les yeux de ceux qu'une annonce pompeuse auroit surpris. Voici ce qui résulte de ce fameux procès-verbal des guérisons opérées par ce remede.

» Le but est que le masque tombe, & le Praticien se décele. L'amateur prétendu de l'art aphrodisiaque, qui n'est, à ce qu'il dit, ni Chirurgien ni Médecin, n'est plus que M. Lafont lui-même, qui, pour se préconiser à son aise, fait le double personnage d'Encomiaste & d'Historien. On connoit cette ruse de guerre qui n'est pas nouvelle. Que M. Lafont, plus Praticien qu'Ecrivain, eût emprunté la plume officieuse de quelqu'un plus exercé à écrire, il n'auroit fait que ce que font souvent plusieurs de ses confreres. Mais il a trouvé plus imposant de nous produire un enthousiaste, qui sous le voile de l'Anonyme lui prodigue, sans retenue, sans pudeur, des louanges dont peut-être il rougit lui-même intérieurement, & qui vient nous vanter son remede comme une découverte unique. Malheureusement pour sa gloire, ce remede n'est qu'un secret. D'ailleurs, malgré toute l'emphase avec laquelle on s'efforce de le faire valoir, les huit sujets sur lesquels il a fait l'essai de sa méthode, ne prouvent rien en sa faveur; leur traitement ayant duré plus de cinq mois, suivant les procès-verbaux, c'est-à-dire depuis le 3 Juillet 1773, jusqu'au 10 Décembre suivant. Quel est le malade qui voudroit se soumettre à un traitement si long? Encore appercoit-on dans quelqu'une de ces guérisons, un louche qui jette dans l'incertitude. Telle est celle du nommé *Roberty*, qui, malgré la diminution de la *grosse exostose au sternum*, & des ulcérations à la poitrine, laisse encore des suites qui *empêchent* Messieurs les Commissaires *de le regarder comme guéri radicalement*. Un homme qui se feroit traiter à ses frais, & qui après avoir subi cinq mois de traitement, conserveroit de semblables restes, se regarderoit-il comme guéri? Je sai que les symptomes qui qui attaquent les parties offeuses sont difficiles à détruire, & qu'ils subsistent même quelquefois après avoir employé les meilleurs remedes. Mais cinq mois de traitement sont bien longs & bien effrayans! *Il y a aussi deux femmes*, disent les Commissaires: *savoir, Marie Osmon & Marie-Louise de Villier, sur la guérison desquelles il pourroit rester quelque incertitude, attendu qu'elles ont encore au lieu où siegeoient les porreaux, de petites duretés qui excédent la superficie de la peau* ». Vous voyez, M., comme il faut compter sur ces guérisons exagérées, heureusement l'espece de délire qui agitoit les têtes en faveur de ces possesseurs de remedes anti-vénériens, est tombé; graces à la publicité que vous avez donnée au prix des bons remedes, & à la maniere d'administrer au peuple le traitement mixte avoué des Gens de l'Art.

De Beziers, le 29 Mai.

L'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Beziers, tint son assemblée publique le 5 Mai dernier dans l'Hôtel de-Ville. Dans le nombre des mémoires lus à cette séance, on trouve le précis d'un mémoire de M. Bouillet, Médecin, Secrétaire de cette Académie, ayant pour objet la maniere dont se fait la digestion des alimens dans le corps de l'homme.

» Tout ce qui sert d'aliment à l'homme contient une matiere mucilagineuse, un suc muqueux balzamique, & presque laiteux, chargé de beaucoup de parties aqueuses, de quelques particules de sel, d'huile, de feu & d'air, soit fixe, soit élastique; lequel suc pour être digéré & converti en chyle, en une liqueur propre à nourrir le corps, n'a besoin que d'être extrait des substances alimenteuses, atténué, liquéfié & animalisé; ce qu'operent comme autant de menstrues, toutes les liqueurs qui fournissent les organes de la digestion, aidées de la chaleur & du mouvement doux de ces organes; de sorte que cette opération doit être regardée comme une espece particuliere de fermentation, qui n'est ni vineuse, ni acide ni putride, mais une fermentation mixte, ou végéto-animale, composée ou résultante de l'aceteuse & de la putride, qui se moderent, se corrigent mutuellement, & forment cette liqueur douce & laiteuse qu'on appelle *chyle*. Cette opinion sur la digestion n'est qu'un développement de celle du Doct. Pringle, dans le résultat de ses expériences sur les substances septiques & anti-septiques. C'est encore celle que nous avons adoptée dans notre dissertation sur les propriétés septiques de la salive relativement à la digestion: on peut le voir aisément par le fragment que nous allons en rapporter.*

» On entend par digestion proprement dire, le changement quelqu'il soit des alimens en *chyme* & en *chyle*; c'est ce que les anciens appelloient premiere coction. Cette fonction s'opere en entier par des principes physiques, c'est-à-dire, par un mouvement intestin qui accompagne sans cesse les animaux & les végétaux, mouvement par lequel les parties de

* *Essai sur la putréfaction animale &c.* pag. 183. A Paris, chez la veuve d'Houry, Libraire, rue S. Severin. Vol. *in*-12.

chaque mixte sont décomposées & se combinent entr'elles d'une maniere différente. Le mixte, à la vérité, n'en devient pas plus parfait, mais ce changement le rend plus propre à la nourriture de l'animal. Ce mouvement se manifeste d'abord dans les substances animales, & se communique ensuite aux végétales. Par-là les viandes sont portées au premier degré de putréfaction; c'est encore de cette agitation intestine des parties, que vient l'acescence des végétaux; la fermentation putride favorise cette derniere, & ces deux mouvemens une fois excités, se continuent de façon que le second s'opposant au premier, le ralentit & modere son activité. Voici comment nous croyons que tout cela se passe. 1°. L'air qui par l'extrême division de ses parties étoit auparavant contenu dans celles du mixte, sans ressort & sans activité, se dégage insensiblement dans le tems de la digestion, & recouvrant son élasticité par la réunion successive de ses molécules, il agit de plus en plus contre les autres parties du mixte; souvent il ne se fait jour qu'en les brisant: peut-être est-ce à cette action de l'air qu'il faut en attribuer la dissolution. En même tems les viandes laissent échapper un certain principe très-subtil, dont l'effet est de réparer subitement la machine: les végétaux fournissent à leur tour un pareil esprit, mais sa vertu restaurante n'approche pas de celle du premier. Tout cela ne se fait point sans la dissolution des parties mucilagineuses de l'un & de l'autre regne; alors la graisse contenue dans l'interstice des fibres se liquéfie, les parties huileuses se dégagent de plus en plus, les terreuses & les aqueuses reprennent leur liberté, & de la nouvelle combinaison de tous ces principes, qui se fait à mesure que la premiere se détruit, il provient un fluide de couleur cendrée, d'une saveur douce, dont la nature est saccharine, & qui a la propriété d'adoucir les humeurs, de nourrir & de résister à la pourriture; trois choses qu'il est essentiel de ne pas confondre. «

De Paris, le 3 Juin.

On a observé le mois dernier, des fiévres printanieres, & des affections catharrales, comme dans le précédent; on a encore observé des fiévres inflammatoires & des fiévres malignes; les saignées ont réussi contre les premieres & les véficatoires, le quinquina, les sels volatils, & l'émétique en lavage contre les secondes. Les petites véroles & les rougeoles ont eu aussi beaucoup de cours; elles étoient benignes dans certains quartiers, & de mauvais caractère dans d'autres; celles que nous avons eu lieu d'observer ont été d'une bonne espece. Plusieurs Médecins de la Faculté ont fait la même observation, & ont eu comme nous la satisfaction de les voir guérir sans remedes. MM. Fumée & Cosnier en ont cependant traité avec le même succès de très-difficiles par la confluence de l'éruption, & par la complication des symptômes; c'est ce qui résulte en partie du *prima mensis* de la Faculté où les Médecins qui composent cette respectable Compagnie, s'occupent tous les premiers du mois des maladies regnantes, & se rendent mutuellement compte de leur pratique.

Le sieur *Bernard*, éleve & successeur du sieur *Cheret*, reçu gratuitement Marchand Orfevre par ordre du Roi, sur la requisition des Officiers du Corps de l'Orfèvrerie, & d'après les certificats de plusieurs membres distingués de l'Académie Royale de Chirurgie, donne avis aux Chirurgiens qu'il a inventé une espece de sondes fléxibles, & qu'il a trouvé le moyen de les recouvrir, de maniere que leur usage en est beaucoup plus facile & plus supportable pour les malades. Le sieur *Bernard* avertit aussi qu'on trouve toujours chez lui tous les instrumens de Chirurgie qu'on a coutume de fabriquer en or ou en argent.

Sa demeure est rue des Cordeliers, vis-à-vis la rue Hautefeuille, à l'Image S. Côme.

LIVRES NOUVEAUX.

Fin du Précis d'opérations de Chirurgie, &c.

Ces moyens suffisent pour réunir une plaie transversale située à la partie antérieure & moyenne du bras, & où le muscle biceps seroit en partie ou totalement coupé. Un muscle ainsi coupé forme une plaie béante, sur-tout lorsqu'on étend la partie blessée. C'est principalement pour ces sortes de plaies que les partisans des sutures recommandent de mettre en usage celle qu'ils nomment *emplumée* ou *enchevillée*: mais la connoissance du méchanisme de la partie blessée, a fait substituer à cette suture douloureuse & trop souvent suivie d'accidens, des moyens plus doux & plus sûrs. Pour réunir cette plaie, on commence par faire fléchir l'avant-bras sur le bras. Alors la tubérosité du rayon où s'attache le tendon du biceps, est portée vers le bras, ce qui facilite le rapprochement, non-seulement des levres de la plaie, mais encore des portions charnues du muscle coupé. On rapproche les levres de la plaie, on les affronte l'une à l'autre, on applique dessus de petites bandelettes de taffetas, un peu de charpie rapée, pour absorber les humidités, & un simple bandage contentif. Par ce moyen les deux portions du muscle coupé se trouvent affrontées l'une à l'autre. On place le bras dans une écharpe, le poignet le plus haut qu'il soit possible; le malade dans son lit ou dans son fauteuil, on aura l'attention de lui tenir le bras éloigné de la poitrine, & de le

posér à cet effet sur un coussin élevé. Si les muscles extenseurs de l'avant-bras étoient coupés, il faudroit au contraire étendre l'avant-bras, & le maintenir dans cette position.

Les moyens que je viens de décrire doivent être mis en usage pour réunir une plaie transversale à la cuisse, où quelques-uns des muscles qui y sont situés, seroient en partie ou totalement coupés. La connoissance de ces puissances & celle de leur situation, de leur attache, de leurs connexions & de leurs usages doit guider le Chirurgien, non-seulement dans le choix des moyens qu'il doit employer pour réunir cette sorte de plaie, mais encore pour donner au malade & à la partie blessée, une situation favorable à la réunion. Une plaie, par exemple, située à la partie antérieure & moyenne de la cuisse, où le droit-grêle seroit coupé avec une portion des vastes, par un coup de sabre: pour réunir cette plaie, *il faut*, le malade étant dans son lit, *élever la jambe le plus haut possible*, & comme le dit *M. Valentin*, en parlant de la fracture de la rotule, *au point le plus élevé où les muscles extenseurs peuvent la porter eux-mêmes, lorsqu'ils ont conservé leur action.* Au moyen de cette situation, les bouts coupés de ce muscle sont adaptés l'un à l'autre sans aucun autre secours, & pour maintenir la jambe au point d'élévation désigné, *une pantoufle*, comme le prescrit *M. Valentin*, *à laquelle on attache un lien de chaque côté, & un troisieme à la pointe, qui doivent être assez longs pour venir s'attacher au bandage de corps, remplira parfaitement toute l'indication. Il est cependant essentiel*, ajoute-t-il, *de placer sous la jambe & la cuisse des oreillers assez gros pour les soutenir*, & même une chaise renversée sous les oreillers, & ainsi soulager les liens ou courroies arrêtés au bandage de corps. On applique ensuite quelques bandelettes de taffetas, pour maintenir les levres de la plaie; un peu de charpie rapée par dessus, & un simple bandage contentif. Si la plaie étoit à la partie postérieure de la cuisse, & que les muscles qui y sont situés fussent en partie ou totalement coupés, il faudroit fléchir la jambe, & la maintenir fléchie avec le bandage de M Petit, ou le chausson, & étendre la cuisse le plus qu'il feroit possible, afin que les bouts coupés de ces masses musculaires puissent se toucher & s'adapter. Les mêmes moyens doivent être employés pour les plaies transversales de la jambe. Si la plaie est située à la partie antérieure latérale, externe & moyenne de la jambe, & qu'elle soit profonde, les principaux muscles qui servent à porter le pied du côté de la crête du *tibia*, doivent être en partie ou totalement coupés. Dans ce cas il faut étendre toute l'extrémité, fléchir le pied sur la jambe, & le maintenir dans cette position, sans trop le gêner, afin d'affronter les portions des muscles coupés, pour qu'elles puissent se coller & s'unir. On applique ensuite des bandelettes de taffetas & un bandage contentif. On maintient le tout dans l'état de flexion par une espece d'étrier dont les courroies sont arrêtées à un bandage de corps, ou au-dessus du genouil, & l'on soutient la jambe & la cuisse élevées avec des oreillers. Si les muscles jumeaux sont en partie ou totalement coupés par un coup de sabre, par exemple, il faut étendre le pied & le maintenir dans cette position avec le bandage inventé par feu M. Petit, ou avec le chausson dont on a arrêté les tirans au-dessus du genouil par un bandage circulaire. Il faut en même tems fléchir la jambe, & la maintenir fléchie avec le même bandage qui sert à étendre le pied. Au moyen de cette situation, les portions supérieures & inférieures coupées de cette masse musculaire, sont affrontées l'une à l'autre, de maniere qu'elles peuvent se toucher immédiatement, se souder & s'unir. Le bandage qui sert à étendre le pied, à maintenir la jambe fléchie, doit être appliqué de façon qu'il ne gêne point trop le malade; il suffit qu'il puisse s'opposer à l'extension involontaire de la jambe & à la flexion du pied, pour qu'il produise l'effet désiré. Les plaies de la circonférence de la poitrine, du bas-ventre & de toutes les parties extérieures du tronc, qui ne demandent que la réunion, doivent être réunies par la situation, la suture seche & le bandage contentif. En général, la suture seche qui se pratique avec de petites bandelettes de taffetas gommé, & surtout la situation que l'on donne à la partie blessée, suffisent pour réunir les plus grandes plaies, comme l'expérience le confirme tous les jours.

Il y a plus de trente ans que l'expérience & l'observation ont fait abandonner à M. L. B. les points d'aiguille pour réunir les plaies, & substituer à ces moyens douloureux & souvent suivis d'accidens, les procédés qu'il vient de décrire, & qu'il a toujours enseignés dans les Ecoles d'Orléans: les ouvrages que de célebres Praticiens ont publiés sur cette matiere, ont confirmé dans ce sentiment.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 15 Juin 1775.

Suite de l'article de Londres, du 30 Mai.

QUELQUE tems après qu'elle eut quitté le biberon, & qu'elle fut nourrie avec la cuiller, d'alimens plus solides, elle devint plus tranquille, & prit chaque jour de nouvelles forces. La seconde avoit teté quatre semaines lorsque sa mere fut attaquée d'un violent rhume, & perdit l'appétit pour avoir été exposée au froid, on jugea à propos de sevrer l'enfant qui fut comme sa sœur, nourrie avec le biberon, qui produisit les mêmes effets sur elle; les vents & le dévoyement furent même plus fréquens: elle fut ensuite attaquée d'une diarrhée séreuse, accompagnée de tranchées dont elle faillit périr. Cependant en changeant ses alimens, & la nourrissant avec la cuiller, à l'aide des remedes convenables & du lait d'ânesse, elle reprit enfin une bonne santé dont elle jouit toujours. Comme le biberon m'avoit si mal réussi, j'en bannis l'usage, & la derniere enfant que j'eus, fut nourrie avec la cuiller; elle avoit été comme les premieres, sevrée au bout de quatre semaines, & pour les mêmes causes. Je lui donnai dès le commencement une nourriture solide dont elle s'accomoda si bien, qu'elle ne me parut plus désirer le teton, quoiqu'elle ne fût pas née avec un tempérament plus vigoureux que ses sœurs; pendant son enfance elle fut toujours beaucoup plus forte, jouit d'une meilleure santé, & n'eut jamais de disposition au dévoyement, ce que je ne puis m'empêcher d'attribuer au moins en grande partie à ce qu'elle avoit eu une nourriture différente. Après avoir exposé mon opinion sur la préférence que l'on doit donner à la cuiller sur le biberon, je vais parler de la nourriture que l'on doit donner à l'enfant. La meilleure, je pense est la croûte de pain bouillie dans l'eau douce, & réduite en consistance de légere panade; il ne faut pas que le pain soit nouvellement cuit, & je pense qu'en général il faut préférer le petit pain ferme au pain de ménage, parce qu'il n'y a communément que du levain dans le premier, & que l'on dit que les Boulangers mêlent de l'alun avec l'autre, mais que cela soit vrai ou non, toujours est-il certain que l'on doit préférer le pain molet lorsqu'il est ferme. On peut adoucir cette bouillie avec du sucre commun de Lisbonne, à moins que l'enfant ne soit relâché, alors on se servira du sucre le plus fin, & on fera la bouillie avec du biscuit au lieu de pain; il ne faut pas que cette bouillie soit plus douce que le lait nouveau, car si elle est plus sucrée elle diminue l'appétit de l'enfant, & s'aigrit dans son estomac. Lorsqu'on veut sevrer l'enfant dès sa naissance, il faut lui donner du lait de vache nouvellement trait, à boire tout pur, ou du lait d'ânesse, ce qui vaut mieux, & le mêler avec la panade dont nous venons de parler, sans les faire bouillir ensemble, autrement ils s'aigriroient dans l'estomac de l'enfant. Il faut renouveller deux fois le jour la panade, & trois fois dans l'été, surtout dans les tems chauds; lorsque le lait est nouvellement trait, on ne le fait pas bouillir avant de le mêler à la panade. Lorsque l'enfant est beaucoup tourmenté de vents, on mettra dans sa bouillie quelques bayes de génievre écrasées, ou un peu de gingembre rapé, on les enfermera dans un noüet, qu'on laissera bouillir avec la panade. On pourra leur donner une petite cuillerée d'une légere eau de menthe poivrée. Ces remedes ne conviennent qu'autant qu'il y a dévoyement, car s'il est constipé il faut le relâcher avec un peu de manne & de la magnesie, que l'on mêlera de tems en tems suivant les circonstances.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Laborde en Bigorre, le 2 Juin.

Une fille de la paroisse d'Escox, âgée de trente huit ans, d'une stature médiocre, d'un tempérament qui participe du bilieux & du sanguin, sentoit depuis quelque tems un malaise très-incommode, une douleur gravative à la poitrine, un peu d'oppression qui augmentoit considérablement au moindre mouvement, avec une légere toux, suivie quelquefois de crachats sanguinolents. Elle éprouvoit encore

de loin en loin une démangeaison qui l'inquiétoit beaucoup, sans qu'elle pût soupçonner que les regles eussent la moindre part à son incommodité. Elle fit peu d'attention à son état, & passa ainsi fort long-tems sans faire des remedes. Cependant tous ces symptômes devenoient plus graves d'un jour à l'autre. Les crachats étoient plus abondants, ils devinrent salés, gluants & puriformes. La fièvre se mit de la partie, la voix devint rauque, la respiration plus gênée, la douleur & la pesanteur à la poitrine insupportables. C'est l'état où se trouvoit cette fille la premiere fois que le Médecin la vit. L'ensemble de tous ces symptômes lui fit croire qu'il s'étoit déja formé une vomique au poumon. L'indication étoit de la faire venir à maturité, & de la rompre. En conséquence M. Duplan, à qui nous devons cette observation, ordonna la diete lactée, l'exercice du cheval, les vapeurs tiédes & les expectorants. Ces remedes furent suivis de tout le succès qu'on en pouvoit attendre; car huit jours ne s'écoulerent pas, sans que la malade, après avoir éprouvé pendant près d'une heure une toux des plus violentes, jettât en peu de tems une quantité immense d'une matiere extrêmement fétide qui ressembloit assez à la lie de vin; alors M. Duplan s'empressa de garantir le sang de l'infection de cette matiere, d'évacuer au plutôt le pus de l'ulcère, d'en nétoyer & d'en consolider les bords, & prescrivit pour cet effet des tisanes d'une acidité & d'une saltire douce & agréable, dont la malade prenoit en grande quantité; le looch blanc de Paris, & la continuation de l'usage du lait, & de tems en tems un purgatif doux. La malade fut deux mois à ce régime. La toux devint moins opiniâtre, la respiration plus libre, & la fièvre diminua un peu. Point d'appétit pourtant pour les alimens, la bouche au contraire fort pâteuse & infecte, les selles extrêmement fétides. La malade fut purgée une seconde fois, mais son état ne changea pas en mieux pour cela. M. Duplan la mit pendant quinze jours au lait d'ânesse; point de changement encore; quelques jours après le pouls devint inférieur, l'inquiétude fut alors fort grande, & les sueurs nocturnes se déclarerent; bientôt la foiblesse & l'amaigrissement furent au dernier période. Alors M. Duplan purgea la malade avec une décoction de tamarins, la crême de tartre, & la rhubarbe pour boisson ordinaire; en même tems il lui donna la décoction blanche de Sydenham. Le pouls se soutint toujours inférieur. Elle fut repurgée encore. Malgré tous ces secours, la fièvre s'alluma davantage, les sueurs furent plus abondantes, & le marasme devint parfait. M. Duplan se décida pour le cautere qu'il fit établir entre les omoplates. La suppuration fut très-abondante dans cette partie: dans peu de jours les crachats sembloient diminuer dans la même proportion que la suppuration augmentoit; dès-lors la toux se modéra, la poitrine fut plus dégagée, & le pouls reprit des forces; les sueurs cesserent pour faire place à un sommeil doux & tranquille; l'appétit se déclara bientôt après; la malade regagna des forces, & sa santé se trouva heureusement rétablie par le moyen de ce secours auquel M. Duplan joignit les eaux minérales de Cauterets.

Du Buis - les - Baronnies, le 5 Juin.

M. Nicolas, Médecin, plein de savoir & de zèle, vient de publier dans sa Province les succès de l'inoculation qu'il a fait à un de ses enfans âgé d'environ quatre ans. Ce citoyen estimable s'attache à faire connoître les avantages de l'insertion de la petite vérole en général, & les inconvéniens de la pratique dans laquelle on a coutume d'entretenir l'écoulement des piquûres longtems après l'inoculation. »Les suppurations incommodes que l'on entretient ordinairement pendant quelque tems après la guérison du malade, sont le plus léger des inconvéniens attachés à la méthode que nous prescrivons; des ulcères de mauvaise qualité succédent souvent à ces incisions, lorsqu'elles sont profondes; il n'est pas rare d'en voir qui ont duré six mois & plus, & qui ont lassé la patience des Chirurgiens; ces écoulemens contre nature sont dégoûtans, sur-tout pour le beau sexe; il est bien triste, en échappant au danger d'une épidémie varioleuse, de se voir assujetti à une incommodité qui ne peut produire aucun bien, & donner des inquiétudes continuelles: d'ailleurs, l'irritation produite par les fils introduits dans les incisions, l'inflammation & la douleur qui en sont les effets, peuvent exciter dans le malade une fièvre qui masquera celle de l'invasion, & fera prendre le change à l'Inoculateur: l'ordre des périodes ne paroîtra plus constant: C'est une erreur que de regarder cette suppuration des plaies faites pour inoculer, comme dépuratoires; c'est peut-être la seule raison qui milite en faveur des incisions; c'est une objection qu'on fait depuis long-tems, & que l'on me fait tous les jours: essayons de la résoudre. Il est de fait que la suppuration des plaies faites par incision, n'est varioleuse que jusqu'au desséchement des pustules, puisque si l'on inocule avec ce pus, on ne donnera jamais la petite vérole; ce tems passé, l'écoulement ne doit plus être regardé que comme celui d'un cautere, ou d'un seton: or cet écoulement est inutile, si le sujet se porte bien d'ailleurs, si l'Inoculateur n'a point en vue de deriver quelque humeur, & d'en procurer la sortie par cet émonctoire; aussi ne permets - je de pareilles

suppurations, que lorsque je veux dévier une humeur dartreuse, &c., dans tout autre cas, même lorsque n'ayant pas des lancettes chargées de pus variolique, j'applique des fils infectés, je ne mets qu'un linge sec sur les incisions (qui ne sont que des piqûres prolongées) & jamais de suppuratif, comme on le pratique en bien des endroits ».

S'il nous est permis d'ajouter ici quelques réflexions, nous croyons qu'il ne convient dans aucun cas de s'exposer à donner lieu aux foyers de suppuration à la suite de la petite vérole. Puisqu'ils sont difficiles à tarir, il vaudroit mieux faire un cautere quelque tems après l'inoculation, sur-tout dans l'enfance où l'on peut aisément fermer le cautere, & où l'on n'est pas aussi facilement débarrassé de l'assujettissement causé par la suppuration des parties inoculées.

D'Amiens, le 9 Juin.

On trouve chez la Veuve Godart, Imprimeur de cette Ville, une brochure de 42 pag. intitulée : *Observation raisonnée de Médecine, par* M. de Marque, *Doct. en Médecine, & Médecin du Roi à Clermont en Beauvoisis*, auteur d'un article sur la saignée dans les maladies de poitrine, inséré dans nos précédentes Feuilles. Après un très-court préambule, l'Auteur passe au détail de la maladie qui fait le sujet de son observation.

« Le fils de M. B***, anciennement Président de la Cour de notre Élection, âgé de 30 ou 32 ans, très-estimable par les qualités du cœur & de l'esprit, d'un tempérament bilieux, sec & ardent, & s'adonnant par amusement & par goût à des travaux de méchanique assez pénibles, vivant d'ailleurs honnêtement & aisément, tombe malade, & éprouve les accidens suivans. 1°. Un tiraillement à la partie postérieure de la tête, qui s'étendoit le long des vertebres du cou, & gênoit ses mouvemens, avec un serrement de la gorge, & quelque peine à avaler & à respirer; 2°. une inquiétude surprenante touchant son état, ou l'événement de sa maladie; 3°. un vertige, avec une grande crainte de tomber, il étoit en effet tombé subitement quatre ou cinq jours auparavant, en présence de ses amis, étant assis à table avec eux; 4°. un certain tintement ou bourdonnement dans les oreilles; 5°. sa voix étoit pleine, sonore & mâle, son visage brun, maigre, & un peu tiré; ses yeux assez fixes, ouverts & animés; sa langue très-déliée & verbeuse; 6°. le malade avoit eu, quelques années auparavant à Paris, une semblable attaque, mais beaucoup moins forte, suivant sa déclaration, puisqu'il n'avoit point fait de chûte, & que sa tête & sa gorge avoient été biens moins grippées ou molestées. Je lui avois fait prendre moi-même, l'année derniere, (1773) au mois de Décemb. quelques boissons rafraîchissantes, apéritives & calmantes, & quelques lavemens, avec un purgatif, pour raison d'une légere atteinte de sa maladie; 7°. il étoit sujet à une évacuation séminale qui revenoit tous les quatre, cinq, six, sept ou huit jours, mais jamais plutôt ni plus tard; 8°. il étoit naturellement fort constipé, & n'alloit presque jamais à la garde-robe; mais en revanche il urinoit beaucoup dans certains tems; 9°. il avoit la langue pâteuse, & le malade me dit qu'il étoit fort sujet aux vents, & qu'il avoit des rapports & une inappétence marquée depuis quelques jours, ainsi que des insomnies; 10°. il avoit ressenti depuis plusieurs années, & il éprouvoit, principalement à l'époque du redoublement dont je parle, une douleur obscure, ou, si l'on veut, un certain mal-aise dans la région du foie, au point de croire que ce viscère étoit obstrué, ou affecté de quelqu'autre vice particulier. Ajoutez à cela un mouvement spasmodique qui commençoit à la même région, & qui se dirigeoit vers la gorge, le long du conduit œsophagien; 11°. le malade avoit été attaqué autrefois d'hémorroïdes internes, dont il n'étoit resté aucune trace; 12°. il usoit seulement, depuis quelque tems, de boissons spiritueuses; 13°. en tâtant son pouls, je le trouvai dur, plein, embarrassé; l'artere du carpe, ainsi que la temporale, battoient fort; mais leurs battemens étoient lourds, lents: & je suis certain qu'on eût à peine compté quarante ou quarante-cinq dans ce sujet par minute.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 12 Juin.

Un Écrivain de mauvaise humeur, fait colporter depuis peu dans cette Ville, un imprimé sans nom d'Auteur ni de Libraire, dans lequel il a eu la générosité d'entreprendre l'*errata* de nos feuilles. Selon lui, c'est mal à nous d'avoir prescrit la camomille fétide pour les fiévres d'accès; de préférer dans l'usage domestique, le chocolat vanillé au chocolat sans vanille; de ne pas regarder comme dangereux l'emploi de la vaisselle de cuivre étamé & sans rouille; de n'avoir pas fait un traité complet de médecine d'un Almanach de santé; de ne point y condamner le débit des drogues simples que les Epiciers font dans Paris, avec la permission du Gouvernement; de ne point regarder comme renouvellée en 1774 l'aspersion de l'eau froide dans les asphyxies, connue & employée dans tous les tems & dans tous les pays; d'avoir simplifié les moyens trop compliqués d'injecter la fumée de tabac, &c. &c. Le lecteur judicieux sent bien qu'avec des torts pareils, il ne reste rien à répondre; aussi avons-

nous pris sagement le parti du silence. Cependant comme malgré cet aveu pacifique de notre part, le public placé entre l'anonyme, & nous pourroit fort bien comparer nos ouvrages avec son *errata*, & n'être point de l'avis du Reformateur officieux, ce dernier a pensé qu'il falloit aussi faire un *errata* sur notre personne. En conséquence il a rappellé des mémoires scandaleux publiés contre nous dans une affaire devenue fâcheuse pour leurs Auteurs, & sur-tout il nous a reproché une prévarication dans la censure, & un plagiat non moins reprehensible. Malheureusement encore nos ouvrages qui, selon lui, ne sont que des copies, ont été accueillis du public malgré l'excellence & la primauté des originaux; & les mémoires scandaleux supprimés par Arrêt, ne peuvent servir par leur titre qu'à rappeller nos défenses que la Justice a respectées. Quant à la prévarication, il faut que celui qui en a glissé le soupçon dans l'oreille du très-petit nombre de ses lecteurs, le réalise par une attaque en regle, formée au Tribunal de la Librairie. C'est dans cette arêne que nous l'invitons de descendre pour y disputer ses prétendus droits, cela vaudra mieux que de murmurer infructueusement dans des écrits ignorés. C'est encore à ce Tribunal où nous attendrons l'anonyme, pour répondre désormais aux *errata* qu'il pourra publier contre nous. Jusqu'alors il trouvera bon que nous continuions d'écrire, de censurer & de travailler pour le bien public, comme nous l'avons fait jusqu'à présent sans nous occuper de lui. C'est dans cette vue que nous annonçons avec attention à nos lecteurs, que le Gouvernement désirant donner plus d'étendue au traitement du peuple attaqué de mal vénérien, & multiplier l'instruction sur la maniere de traiter cette maladie, a fait choix d'un emplacement plus étendu, situé dans la rue des Prouvaires près S. Eustache, pour y traiter les pauvres malades, & pour y faire des leçons *gratuites* sur le même objet en faveur des Etudians en Médecine, & des Eleves en Chirurgie; lesquelles commenceront le Lundi 26 de ce mois. C'est encore pour profiter de ses avis, que nous ajouterons l'extrait d'une lettre écrite par une personne instruite & charitable, concernant l'huile de lin, inutile suiv. lui, pour les crachemens de sang. » C'est une chose certaine que cette huile tirée sans feu, & qui est fort rare à Paris, arrête les crachemens de sang presque subitement, j'en ai des exemples par-devers moi; l'huile tirée avec le feu n'a pas la même vertu, & ce qu'il y a de singulier, & que l'Auteur de l'*errata* de votre Gazette, qui sait tant de choses, pourroit ignorer, c'est que la premiere tirée sans feu, est acre, & que l'autre ne l'est pas ».

Livres Nouveaux.

Bibliotheque littéraire, historique & critique de la Médecine ancienne & moderne. Avec Approbation & Privilege du Roi. (Prospectus).

L'Auteur de cet ouvrage intéressant, est M. Carrere, ancien Professeur en Médecine de la Faculté de Perpignan, digne d'être encouragé dans le zèle avec lequel il s'est chargé d'un travail si pénible, & qui sans doute méritera le suffrage de tous les lecteurs par la maniere dont il est en état de remplir les engagemens qu'il prend aujourd'hui avec le public. L'objet dont il s'occupe a fixé l'attention des plus grands Médecins, dont les ouvrages réunis ne sauroient cependant faire un corps complet relatif à l'histoire de la Médecine, chacun d'eux s'étant borné le plus souvent à une des branches de cette histoire. C'est ce corps complet si long-tems désiré, que nous promet enfin le Professeur de Perpignan, après des recherches dont il garantit le soin & l'exactitude. Dans le plan qu'il s'est tracé, il doit donner d'abord un abregé de l'histoire de la Médecine, & de ses différentes parties, indiquer l'état de cette profession chez les différens peuples, qui l'ont cultivée autrefois, tels que les Chinois, les Japonois, les Egyptiens, les Grecs, les Arabes; parler des Médecins les plus célébres de tous les siécles, de tous ceux qui méritent d'être connus par quelque trait particulier, des Chymistes, des Chirurgiens, des Botanistes, &c. Dans la partie historique qui doit venir ensuite, il rapporte le nom & le surnom des différens personnages, les places qu'ils ont occupées, le jour, l'année, & le lieu de leur naissance, de leur mort, &c. La partie littéraire & critique terminera ce travail, par le catalogue des ouvrages divers dont l'Auteur indique les différentes éditions. Cette Bibliotheque dans laquelle M. C. doit suivre l'ordre alphabetique, fera en huit volumes in-quarto, de 70 à 80 feuilles chacun, papier, caractères & format pareils à ceux du Prospectus. Le premier volume paroîtra dans le mois de Novembre prochain; il en paroîtra ensuite un successivement tous les quatre mois; le prix de chaque volume broché sera de 7 liv. pour les Souscripteurs, & de 10 liv. pour ceux qui n'auront point souscrit. On payera, en souscrivant, la somme de 8 livres, & ensuite celle de six livres pour chaque volume à mesure qu'on les retirera. Les souscriptions ne seront ouvertes que jusqu'au premier de Septembre 1775; après ce tems-là on ne fera plus reçu à souscrire. On souscrit chez M. *Robillard*, Négociant, rue Bourg l'Abbé, près la rue aux Ours, à Paris.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 22 Juin 1775.

Fin de l'article de Londres, du 5 Juin.

LORSQU'UN enfant est sevré, il faut lui faire boire de tems en tems dans l'intervalle de ses repas, de l'eau panée avec égale quantité de lait nouvellement trait, ou de lait bouilli avec un peu de sucre, si on ne peut se procurer le premier. A l'âge de trois ou quatre mois, si le lait s'aigrit dans l'estomac, au lieu de lait il faut donner à l'enfant un léger bouillon de poulet, de veau, de mouton, ou même de bœuf pour nourriture, ou au moins lui en faire prendre une ou deux fois dans le jour Si à six mois l'enfant n'est pas trop échauffé, s'il n'est pas trop gras, on peut commencer à lui donner à dîner une fois en deux ou trois jours, un peu de blanc de l'aile d'un poulet bouilli que l'on coupera en morceaux fort minces, pour en faire une espece de pâte, en le mêlant avec un peu de bouillon de poulet, & une quantité suffisante de croûte de pain. On peut aussi commencer à lui donner alors de tems en tems un peu de vin & de bierre; on lui mettra à la main une croûte de pain taillée en forme de biscuit de Savoye, trempée dans du bouillon ou du lait. Quant au tems de donner les alimens, il ne doit pas y en avoir de fixe dans les premiers tems de la vie; lorsque l'on sevre l'enfant il faut le nourrir principalement le jour, & le mettre dans l'habitude de dormir la nuit; il faut lui donner peu de nourriture à la fois, autrement on surcharge leur estomac, & on donne lieu à une infinité d'accidens. Quand on sevre l'enfant dès sa naissance, il faut tâcher de le faire reposer la nuit, & on y parviendra par la méthode suivante que j'ai vu pratiquer avec beaucoup de succès. Celle qui est chargée de l'enfant doit sur les dix ou onze heures du soir avant de se coucher, le changer de linge devant le feu, le secher & lui donner à manger quand même il seroit endormi; j'ai souvent vu des enfans ainsi tirés du lit, ensevelis dans un profond sommeil, avaler de bon cœur une grande quantité d'alimens, rendre ensuite deux ou trois vents, & être remis au lit sans ouvrir les yeux. Dès qu'on posoit la cuiller sur leurs levres, la bouche s'ouvroit facilement jusqu'à ce que l'appétit fût satisfait, & jamais plus long tems. Je m'imagine qu'on pourroit aisément élever la plupart des enfans à ce régime, si on les laissoit à jeun depuis six ou sept heures du soir, jusqu'au tems que je viens de prescrire. La méthode que je recommande a ce grand avantage, c'est qu'il est rare que l'enfant ait besoin avant cinq, six & même sept heures du matin, ce qui donne le tems du repos à sa mere.

Fin de l'article d'Amiens, du 12 Juin.

M. Marque conseilla la saignée contre ces symptômes, mais elle ne fut point faite; il eût recours aux boissons rafraichissantes, aux lavages & aux doux purgatifs réitérés, ce qui auroit pu réussir selon lui, mais ce qui ne put avoir aucun effet, parce que le malade autrement conseillé dans cet intervalle, préféra les bains & l'eau de veau à la continuation de ces remedes. Il n'en fut pas plus heureux; forcé de venir dans la Capitale pour consulter sur son état, il ne put trouver aucun soulagement dans le conseil des personnes de l'art auxquelles il s'adressa. Cette maladie étoit, selon M. Marque, une véritable hypocondrie, & ce que ce Médecin ajoute pour le prouver, est très-clairement énoncé. Mais après cette exposition, le Médecin de Clermont revient encore à la question de savoir si l'on devoit saigner le malade. » M. de Sauvages recommande de saigner au commencement, & dans les redoublemens de l'hypocondrie bilieuse. Il veut aussi qu'on fasse une saignée médiocre dans l'hypocondrie mélancolique: enfin il ordonne les saignées réitérées dans l'hypocondrie sanguine. Qu'on mette donc, dit-il, notre cas dans celle de ces trois classes qu'on voudra; la saignée y convenoit, suivant M. de Sauvages; & si ce fameux Médecin eût été appellé au secours de notre malade, il l'auroit

certainement fait saigner. *Sydenham* conseille aussi la saignée dans l'hypocondrie, à la dose de huit onces, encore que les esprits animaux soient, selon lui, dans l'*ataxie* ou le trouble, c'est-à-dire, encore que le malade éprouve, comme M. B** l'éprouvoit, des vertiges, des douleurs de tête, des contractions spasmodiques à cette partie, des frayeurs, &c. A plus forte raison combien cet Auteur eût-il recommandé la saignée, dans une attaque d'hypocondrie, s'il avoit eu spécialement en vue un sujet tel que le nôtre, d'une nature fort irritable, jeune, vigoureux, usant depuis quelque tems, de liqueurs spiritueuses, affecté d'une hypocondrie aigue, ayant le pouls plein, dur, embarrassé, traînant depuis long-tems une disposition hémorrhoïdale, &c.? Mais cette disposition hémorroïdale n'étoit-elle pas elle seule, un puissant motif pour qu'on saignât notre malade? Oui sans doute, puisque, selon Hippocrate, les varices ou les hémorroïdes qui viennent à paroître dans la manie, la terminent. Or, qui ignore le rapport qu'il y a entre la manie & l'hypocondrie? Nous avons en outre remarqué plus haut, que M. B** avoit une tendance prochaine à la premiere de ces maladies. Hippocrate semble vouloir donner ailleurs la raison de ce qu'il vient d'avancer, en disant qu'une matiere semblable à la bile noire, s'évacue par les hemorroïdes. Par conséquent la saignée qui vuide les veines hémorroïdales, & toutes les autres veines du bas-ventre, ou qui les débarrasse de cette humeur attrabilaire, doit être salutaire. Laissant à part mille autres autorités qu'il eût pu citer, M. Marque conclut que la saignée étoit nécessaire dans la maladie dont il s'agit. Nous ne suivrons pas plus loin ce Médecin; & sans prendre aucun parti entre son opinion & celle de ceux qui ne croyoient pas la saignée indiquée, nous nous contenterons de remarquer que son observation est bien présentée. Il seroit à désirer que toutes les personnes de l'art fussent animées du même zèle, & qu'elles rendissent ainsi le public juge de la diversité de leurs opinions auprès des malades, par des réflexions aussi honnêtes & aussi judicieuses.

Extrait d'une lettre écrite de Noyon, le 15 Juin 1775; par M. Dufour, *Doct. Méd. &c.*

L'Auteur de cette lettre se trouvant le 8 de ce mois à Beaurain, chez le Seigneur qui l'avoit fait appeller pour ses enfans malades, fut prié d'aller voir une pauvre femme qui étoit en travail depuis quinze ou seize heures, & dont on ne pouvoit terminer l'accouchement. » J'y courus, dit-il, avec la Dame du Château, je touchai la femme, & je vis que l'occiput de l'enfant étoit appuyé sur la symphise du pubis, & que le menton touchoit la derniere vertebre des lombes. Dans cette position il n'étoit pas étonnant que tous les efforts de la nature fussent superflus. Quelques heures plus tard, la femme eût été la victime de l'impéritie de la Sage-Femme qui la tracassoit horriblement. Les eaux étoient écoulées depuis long tems, par conséquent le passage étoit peu lubréfié, le pouls foible, inégal, les douleurs assez suivies, mais insuffisantes; mais les fréquens attouchemens avoient produit de l'irritation. Avant de travailler à terminer l'accouchement, je fis donner à la patiente deux lavemens d'eau tiede qui procurerent une détente favorable. Cependant j'instruisis la Sage-Femme de la maniere dont il falloit qu'elle s'y prît pour terminer l'accouchement. Je lui fis introduire la main droite dans la matrice, lui ordonnant de repousser la tête de l'enfant du côté de la hanche gauche ou droite de la mare, selon qu'elle y trouveroit plus de facilité, de maniere que la face regardât la cavité cotyloïde droite ou gauche. Ensuite sa main appuyée sur le nombril pour maintenir la matrice, je lui dis de glisser doucement les doigts de la main introduite dans la matrice, sur le visage, la poitrine, le ventre, les parties génitales, les cuisses de l'enfant, jusqu'à ce qu'elle fût arrivée aux genoux, de-là d'aller chercher un pied, de le saisir, de le tirer à elle. Elle suivit exactement la route que je lui traçois, & ayant rencontré les deux pieds, elle les amena au passage: les fesses sorties & tournées vers la cuisse droite de l'accouchée, je lui dis de tirer avec plus de force en enhaut, en en-bas pour faire descendre les épaules. Lorsqu'elles parurent, je lui ordonnai d'aller chercher le plis du coude avec deux doigts de la main droite introduits dans le vagin, de dégager le bras, de l'amener doucement sur la poitrine; puis de reprendre l'enfant de la main qui venoit de manœuvrer, & d'aller avec l'autre main dégager l'autre bras de la même façon, ce qu'elle exécuta très-bien. Les bras ainsi dégagés & amenés vers la poitrine, je lui dis, (mais en termes intelligibles pour elle,) de tourner doucement la tête de l'enfant, de maniere que son visage se plaçât dans la courbure de l'os sacrum, pour que le grand diamètre de la tête répondit au grand diamètre du petit bassin; cela fait, le corps de l'enfant soutenu sur la paume de la main & sur l'avant-bras, d'appliquer deux doigts de cette même main sur chaque côté du nez, de placer l'autre main sur le dos de l'enfant, les doigts gagnant le cou, & l'embrassant en faisant la fourche, & enfin de porter par des mouvemens doux & légers le corps de l'enfant en enhaut, en cer-

bas, à droite, à gauche, jusqu'à ce que la tête fût sortie; ce qu'elle fit très-bien & très-habilement. Cette manœuvre toute difficile qu'elle étoit, sur-tout pour une femme si peu instruite, dura à peine sept minutes, & sauva la vie à la mere & à l'enfant ».

Ici M. Dufour, animé d'un véritable zèle pour le soulagement des malheureux, se recrie contre les maux qui résultent de l'ignorance des Sages-Femmes de la campagne, exerçant toujours l'art des accouchemens par routine & sans principe, & par cette raison obstinées & barbares. Ce Médecin rappelle ensuite les leçons instituées par M. Pelletier de Morfontaine, Intendant de Soissons, pour obvier à ces maux, l'utilité de ces leçons, le mérite de M. Dufot qui en est chargé, & la maniere affable & populaire avec laquelle cet estimable Professeur instruit les Sages-Femmes de cette Province. Un si grand bienfait dispensé depuis sur cet exemple dans d'autres Provinces de la France, doit devenir général dans tout le Royaume; l'humanité le reclame, l'utilité publique l'exige, & le vœu que fait M. Dufour pour que cette instruction soit ainsi répandue, fait honneur à sa sensibilité, & mérite nos éloges.

D'Estampes, le 17 Juin.

Il y a dans le voisinage de cette Ville, plusieurs ateliers de piqueurs de grès. Les ouvriers qui font ce métier, sont tous exposés à une cruelle maladie, qu'ils appellent *maladie du grès* ou *de S. Roch*. La plupart sont souvent affectés de lassitudes & de douleurs spontanées dans tous les membres, sur-tout dans les articulations. Ils souffrent en travaillant, une altération continuelle; en conséquence ils boivent beaucoup. Quelque forts & robustes que soient ces ouvriers, ils n'arrivent gueres à l'âge de quarante ans, sans être attaqués d'une toux sèche & presque sans crachats, qui d'abord dure quelques mois. Cette toux devient ensuite plus grave; les malades rendent des crachats blancs, savoneux & fouettés, qui s'épaississant dans la suite, deviennent sanguinolens & purulens. Parmi ces malades il en est qui sont beaucoup oppressés, & d'autres qui respirent sans peine. En général ils ont très-peu de douleur aux poumons, mais beaucoup d'ardeur & de feu à la trachée artere; leur voix est rauque, & tous ces symptomes sont accompagnés d'une fiévre foible & presque continue. Assez ordinairement ces ouvriers se plaignent encore de pesanteur à la région du foie qui est en effet toujours dure. Leur ventre est considérablement tendu, même dès le commencement de la maladie, mais sur la fin les jambes & les mains partagent la même tension. Cela n'empêche pas cependant que dans le nombre de ces ouvriers, il ne s'en trouve qui vivent aussi long-tems que les autres hommes; il en est qui poussent leur carriere jusqu'à soixante & soixante-dix ans, mais ceux-là sont rares. La maladie causée par le grès, n'ôte point l'appétit; il ne cesse gueres que quelques mois avant la mort des malades, lorsque la diarrhée survient; alors ils maigrissent horriblement, & deviennent comme des spectres; c'est à cette époque que leurs jambes & leurs pieds enflent, & c'est à celle de la disposition de cette enflure, qu'est marquée la fin de leurs jours. La suppression des crachats est ordinairement l'effet de l'excessive liberté du ventre, ils perdent alors leur cheveux, & presque tous les poils de leur corps tombent aussi; le sommeil les abandonne, ou s'ils s'y livrent un instant, ce n'est que pour être tourmentés par de fortes sueurs. Cette maladie comme on voit, est à bien des égards semblable à la phtisie pulmonaire, aussi la traite-t-on de même sur les lieux: mais c'est presque toujours sans succès, parce que les malades respirent sans cesse la poussiere très-pénétrante du grès qui en est la cause; on a observé encore que les ouvriers qui travailloient ce grès, étoient fréquemment attaqués de fluxion de poitrine, & d'autres maladies aigues. Ces observations que l'on doit à M. Clozier, Correspondant de l'Académie des Sciences, & qui sont malheureusement très-fréquentes dans la carriere de Chamarandes, avoient été faites par Ramazinni dans d'autres pays sur des ouvriers du même genre. Il s'agit donc moins de trouver des remedes contre cette maladie, que des moyens de s'en garantir; mais comment empêcher que ceux qui sont toujours dans une atmosphère purulente, ne respirent pas, & n'avalent pas sans cesse la poussiere du grès. Nous aurons bientôt occasion de parler des maladies des ouvriers dans nos feuilles, & nous ne perdrons pas de vue cet objet intéressant.

De Paris, le 19 Juin.

M. Juville, Chirurgien-Herniaire, ayant soumis trois nouveaux bandages au jugement de l'Académie Royale des Sciences de Paris, voici quel a été le rapport de MM. de Vaucanson, Tenon & Petit, nommés pour les examiner. Le premier de ces bandages est destiné à contenir la descente de l'aîne, il est elastique, fort bien fait, & ne cede en rien à aucun des bandages élastiques imaginés jusqu'à présent pour remplir la même indication. Ce qui fait penser aux Académiciens-Examinateurs, que dans le cas où des bandages de cette espece conviennent, celui de M. de Juville est tel

qu'on n'en fabrique pas de meilleurs ni de plus propres à contenir les hernies, dans les cas même les plus difficiles. Le second bandage a la même destination que le premier. La différence consiste en ce qu'il y a deux pelotes, & qu'il est fait pour ceux qui ont une hernie inguinale de chaque côté. Ces deux pelotes peuvent s'éloigner & se rapprocher à volonté l'une de l'autre; & la liberté qu'on leur a donnée de se mouvoir, ne leur enleve rien de la solidité qu'elles doivent avoir. Le mécanisme par lequel on est arrivé à ce point de perfection, est fort simple, & mérite ainsi que ce second bandage, l'approbation de l'Académie. Les Commissaires pensent que ce second bandage a l'avantage de placer d'une maniere plus sûre & plus précise, les deux pelotes aux lieux qu'elles doivent occuper; ce qui est fort avantageux dans le cas d'une double hernie. Le troisieme bandage du sieur Juville a été imaginé pour la descente du nombril; l'idée a été empruntée de celui à barillet, de l'invention de M. Suret, mais le sieur Juville a tellement perfectionné cette machine, qu'on peut en quelque sorte regarder celle qu'il propose comme une machine neuve & fort ingénieuse. Deux ressorts formés en croissant, & se regardant par leurs pointes, sont solidement arrêtés sur une plaque évidée presqu'entierement dans son milieu. Les extrémités de ce croissant ont une crenelure dans laquelle s'engage une lame d'acier d'une forme pyramidale, & dont la pointe tronquée, est bridée par une espece d'anneau aplati; & c'est à cette pointe que la bande est attachée. La partie large de la pyramide est arrêtée sur une traverse qui occupe transversalement le milieu de la plaque principale; ce qui se fait par une espece de tête qui glisse dans une rainure. Le jeu consiste en ce que les deux bouts de la bande étant tirés, les portions pyramidales s'éloignent l'une de l'autre, en glissant dans les rainures des ressorts arqués, & écartant ces ressorts, lesquels, revenant sur les lames, quand la puissance qui le tire a cessé d'agir, les ramenent l'un vers l'autre, c'est-à-dire, vers le milieu où la pelote est fixée. MM. de l'Académie insistent sur l'utilité & la commodité de ces bandages, que l'Auteur a perfectionnés depuis. M. Juville demeure à Paris, rue des Fossés S. G. l'Auxerrois, vis-à-vis la Colonnade du Louvre.

Livres Nouveaux.

Recherches sur les maladies épizootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas; publiées par ordre du Roi. Par M. Paulet, Docteur en Médecine des Facultés de Paris & de Montpellier. Seconde partie. A Paris, chez Ruault, rue de la Harpe.

L'exactitude & la profondeur des recherches qui composent le premier volume de cet ouvrage, ont fait desirer la prompte publication de celui que nous annonçons aujourd'hui. Il étoit difficile de servir le public plus exactement, & d'une maniere plus utile. Croiroit-on pourtant que des difficultés ont arrêté M. Paulet, & qu'elles se trouvent moins dans les tems où l'on paroissoit ne pas s'occuper de l'art vétérinaire, que dans ce siecle lumineux, où la magnificence des Ecoles destinées à l'enseignement de cet art sembloit devoir éclairer le monde entier, & aplanir tous les obstacles. Ecoutons cet Auteur dans le début de sa seconde partie. « En 1769 & 1770, la France retentissoit du bruit des succès que les Eleves de différentes Ecoles Vétérinaires du Royaume obtenoient dans diverses maladies des bestiaux. Ceux qui se distinguerent le plus dans cette carriere, furent les sieurs Beauvais, Faure, Girard, Falconet, Blousard, &c. surtout ce dernier qui traita plusieurs animaux dans le Duché de Bourgogne, avec le plus grand succès. On ne peut se dispenser de louer le zéle, les soins & les talens de ces Eleves, & plusieurs propriétaires de troupeaux en France, leur sont redevables de la conservation de leur bétail. Mais pour que le public eût retiré quelque fruit de leurs travaux, il eût fallu lui donner la connoissance du genre de maladies qu'on traitoit, & de la nature des secours qu'on employoit: alors ces Artistes auroient eu droit non-seulement à la reconnoissance du particulier, mais à celle de tout le public. Si on excepte la derniere maladie épizootique dont on a rendu compte, à la fin de la premiere partie de cet ouvrage, & pour laquelle on employa le traitement indiqué par M. Bourgelat, à peine est-il question du nom de ces autres, guéries avec tant de succès: il ne nous reste que l'indication des lieux & celle des époques où elles parurent».

La suite à l'ordinaire prochain.

MM. les Souscripteurs, dont l'Abonnement commence au mois de Juillet, sont priés de le renouveller dans le courant du mois, chez Ruault, rue de la Harpe.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 29 Juin 1775.

De Londres, le 12 Juin.

On a établi depuis peu à Manchester, un Hôpital pour le traitement des femmes attaquées de mal vénérien ; mais quelque avantageux que soit cet établissement, il a essuyé des critiques, auxquelles le Docteur Percival a répondu d'une maniere à ne laisser aux détracteurs que la honte de la calomnie. On trouve partout des calomniateurs ; que de jaloux, que d'envieux a suscité contre nous l'administration du traitement populaire, solemnellement approuvée par la Faculté de Médecine de Paris ! L'efficacité de ce traitement ne pouvoit être contestée ; on s'est rejetté mal-adroitement sur l'Auteur.

M. Robert Gordon, Chirurgien - Major du 34e. Régiment des troupes Britanniques, ayant traité par les frictions mercurielles, un jeune soldat qui avoit perdu l'ouie en plongeant la tête dans l'eau, l'a guéri de sa surdité en excitant une légere salivation mercurielle. Ce malade avoit eu un an auparavant une gonhorrée qui avoit été guérie suivant les regles de l'art, ce qui fait que M. Gordon croit devoir attribuer l'accident de la surdité, à la surprise de l'eau qui vraisemblablement a repercuté l'humeur qui se sépare dans les oreilles, & à laquelle la salivation a suppléé. D'un autre côté il ne peut se dissimuler que le soldat s'étoit déja baigné plusieurs fois avant que cet accident lui arrivât ; ce qui pour lors ramèneroit à la cause vénérienne, pour l'explication de cet accident & de sa cure. Quoiqu'il en soit, ce même accident rendra ceux qui ne sont point accoutumés de plonger leur tête dans l'eau, comme les Anglois ont coutume de le faire, plus attentifs à s'y préparer par degrés, pour prévenir une surprise qui pourroit peut-être les rendre sourds, comme le soldat dont il s'agit.

De Rouen, le 20 Juin.

Quoique le Parlement de cette ville ait défendu sous des peines graves d'adoucir les cidres, poirés & autres boissons semblables, avec des préparations de plomb, il est cependant encore facile d'échapper aux regards de la Justice, & de tromper les citoyens dans la préparation de ces liqueurs ; c'est donc dans ces liqueurs même qu'il faut chercher la preuve du délit. Pour mettre chaque particulier à portée de s'en assurer, un Membre respectable de l'Académie de Rouen, M. de la Follie, a tenté les expériences suivantes qu'on ne sauroit trop publier. Un particulier qui avoit acheté du cidre pour son usage, en ayant été très-incommodé, ainsi que huit à dix de ses ouvriers & deux autres personnes de sa maison qui en avoient bu, remit de ce cidre à M. de la Follie pour l'examiner. Le premier moyen qu'il employa fut de le soumettre à l'épreuve du foie de soufre, épreuve indiquée & rendue publique, qui peut suffire dans quelques circonstances, mais qu'il croit insuffisante dans d'autres. En effet, après avoir jetté du foie de soufre en liqueur dans un verre rempli de ce cidre, il se forma un dépôt, ce dépôt ne lui parut être autre chose que du soufre régénéré ; il ne distingua point de couleur noire qui lui indiquât la présence du plomb. Toute la différence qu'il remarqua d'avec un autre cidre, dont il connoissoit la bonté, c'est que le dépôt du cidre mal-sain étoit un peu plus abondant, & lui parut se caillebotter en se précipitant. Cependant il estimoit que cette différence étoit peu de chose, & peut-être auroit-il, sans plus ample examen, garanti la salubrité de ce cidre, si la personne qui le lui avoit remis ne lui avoit pas annoncé des effets qui sembloient déceler évidemment une qualité défectueuse. En conséquence il fit l'opération suivante. Après avoir fait dissoudre à froid & dans un vase de fayance, une demi-livre de potasse dans une pinte d'eau, il filtra cette lessive au papier gris dans un entonnoir de verre ; & la remit de nouveau dans le filtre, afin qu'elle fût de la plus grande limpidité. Il versa une once de cette lessive dans un verre du cidre en question, & pareille quantité dans un autre verre de cidre dont la pureté lui étoit connue. Il fut très-surpris de voir sur le champ

des différences aussi sensibles. Le mauvais cidre se troubla, & il s'y forma un dépôt de plus d'un pouce de hauteur ; le bon cidre au contraire ne donna aucun dépôt ; ce fut envain qu'il y ajouta encote de la lessive, il ne parut pas le moindre nuage ; sa couleur devenoit plus foncée sans que la liqueur perdît de sa limpidité. M. de la Follie pensoit bien que le cidre qu'on lui avoit donné à examiner contenoit uue quantité de craie ; car deux heures après la précipitation, il s'étoit formé une pellicule sur sa surface.

Le savant Académicien remarque avec raison, que la craie peut être nuisible, qu'elle est ici superflue, & qu'elle a l'inconvénient de déguiser le plomb au point de le rendre méconnoissable dans les procédés usités pour le découvrir dans les liqueurs. Ce qu'il avance est fondé sur de nouvelles expériences. Il prit une pinte de cidre, dans lequel le foie de soufre n'avoit point décélé le plomb ; après y avoit ajouté l'eau de potasse, il en résulta un précipité. Il mit ce précipité dans le filtre ; il plaça ensuite cette matiere précipitée dans un creuset. Il poussa le feu vivement, après avoit ajouté un peu de suif. Ensuite il retira le creuset, & après qu'il eut été refroidi, il le trouva tapissé d'une matiere plombée, qui avoit pénétré une partie du creuset, propriété singuliete du plomb. M. de la Follie avoit laissé dans le creuset une partie du papier qui avoit servi à filtrer, non-seulement pour ne pas perdre de précipité, mais pour y entretenir une matiere charbonneuse phlogistiquée. Au reste, ce même précipité, extrait du filtre & fondu avec le borax, a présenté aussi une matiere plombée.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 16 Juin.

M. le Chevalier de Robien, Ingénieur à Sedan, avoit annoncé au Ministre de la guerre, un remede dont un particulier nommé Edmond étoit possesseur, & avec lequel ledit Edmond prétendoit guérir l'épilepsie, les scrophules, la goutte, le rhumatisme, & le cancer. Ces maladies sont ordinairement opiniâtres & rebelles, il en est même, telles que le cancer, qu'on regarde encore comme incurables. C'étoit bien le cas de tenter des expériences authentiques, capables de constater l'efficacité de ce spécifique surprenant. Aussi l'a-t-on fait ainsi. Des essais ont été ordonnés par M. le Maréchal du Muy, & préparés le 25 Novembre 1774, à l'Hôtel Royal des Invalides, de l'agrément de M. le Baron d'Espagnac, Gouverneur de cet Hôtel, & sous l'inspection éclairée & vigilante de MM. Richard, premier Médecin des Armées du Roi, Meunier, Médecin de l'Hôtel des Invalides, Sabatier, premier Chirurgien, & de Villiers, Chirurgien en second dudit Hôtel. On a laissé au sieur Edmond la liberté entiere de faire sur les malades choisis, l'épreuve de son spécifique ; ces malades ont été presque tous rassemblés dans une salle particuliere, gardée par une sentinelle, afin qu'ils ne pussent point se soustraire au régime, & que rien ne contrariât leur traitement qui a commencé le premier Février dernier. Nous allons transcrire ici en entier le procès-verbal de ces expériences, il est fait avec beaucoup d'exactitude, de clarté, de précision & d'impartialité.

» Les épileptiques ont été Louis Malpiece, dit Luneville ; Pierre Bresson, dit Beaujeu ; François Mercier, dit Sans-Quartier ; Jean-Baptiste Niveley, dit Marle ; Jean Kerleman, & Jean Reiss. Les scrophuleux, Jean-Philippe Boniface, Claude Pinart, dit Saint-Denis ; Joseph Ferrot, dit Provençal ; Joseph Robineau, dit Btindamour ; Pierre Picard, & M. Roussel, Officier. Ceux qui étoienr atteints de rhumatismes, Claude Lavigne, & Jacques Perrault, dit l'Eveillé. Le seul cancereux qui se soit trouvé à l'Hôtel, a été le nommé Gerard Montclair, dit Comtois, tous soldats invalides. A ces malades, se sont joints depuis M. de Fortia, attaqué d'un vice dartreux, & M. de Chouerou, paralitique du bras & de la jambe droite, tous deux Officiers, & le nommé Jean Hebert, dit Frederic, domestique, atteint depuis quelque tems au pied & à la jambe gauche de douleurs rhumatisantes, & reputées par lui vénériennes. Le seul effet apparent que le remede ait produit, a été d'occasionner par haut & par bas des évacuations si nombreuses à quelques-uns, que M. Roussel a été deux cents fois à la garde robe en huit jours, après deux doses. Du reste, la plupart en ont été peu fatigués, & l'espece d'épuisement dans lequel il les a jettés, n'a pas duré long-tems. Quant à l'efficacité de ce remede pour la guérison de l'épilepsie, des écrouelles, de la goutte, du rhumatisme, du cancer, & autres maladies ci dessus désignées. Nous ne pouvons nous expliquer à cet égard avec l'impartialité & la justice que le Ministere a droit d'attendre de nous, qu'en lui rendant compte de ce qui est arrivé à chacun de ceux qui en étoient attaqués.

1°. Louis Malpiece, dit Luneville, âgé de cinquante-sept ans, est atteint d'épilepsie depuis quinze. Les accès de cette maladie se renouvelloient tous les jours, mais ils étoient foibles & de peu de durée. Il a fait usage du remede douze fois. Après les premieres prises, les accès sont devenus plus fréquens, sa mémoire a été fort altérée, ensuite il est tombé moins souvent. Les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

& 11 Avril, il eut deux ou trois attaques chaque jour. Depuis cette époque il n'avoit rien ressenti, mais il a eu un accès le 16 Mai, un le 22, trois foibles le 23, six un peu plus forts le 24, neuf le jour, & douze la nuit, dont trois accès violens le 25, douze, dont deux très-forts le 26, huit la nuit & six le jour le 27, six la nuit & trois le jour le 28, & le 29 il étoit encore dans la stupeur inséparable de cet état.

2°. Pierre Bresson, dit Beaujeu, âgé de 48 ans, & malade depuis neuf, tomboit environ tous les trois mois dans des accès affreux; ce malade étoit aux loges, on lui a administré le remede plus tard qu'aux autres. la premiere dose ne lui a été donnée que le 2 Mars, il en a pris onze. La nuit du 2 au 3 Mars il a eu trois accès très-violens. Le 3 il a été depuis six heures du matin jusqu'à onze heures du soir sans connoissance, & est resté pendant quelques jours dans la stupeur. Le 4 Avril il a eu deux accès, trois le 5, & le 7 un ressentiment. Le 5 Mai il a eu un accès, le 6, deux, & le 7, trois.

3°. François Mercier, dit Sans - Quartier, âgé de 55 ans, est attaqué d'épilepsie depuis 15 ans, il tomboit fréquemment. Le remede lui a été donné treize fois, il a eu un accès le 10 Février, un le 3 Mars qui lui a laissé un mal de tête pendant quelques jours, deux le 30 du même mois, & un le 13 Mai.

4°. Le oommé Jean - Baptiste Niveley, dit Marle, âgé de 48 ans, & malade depuis huit; ses accès se renouvelloient tous les huit, tous les quinze jours, & quelquefois tous les mois, il a pris treize doses du remede. Son mal ne s'est fait sentir que les premiers jours de Février, le 10 du même mois, le 12 ou le 15 & le 21 Avril; depuis il n'a pas eu d'atteinte.

5°. Jean Kerleman, âgé de 50 ans, épileptique depuis dix ans; on lui a donné le remede quinze fois, ses accès ont été fort fréquents pendant tout le traitement; le 17 Mai dernier, il est tombé quatre fois, le 26 il a eu un étourdissement, & le 27 un petit accès.

6°. Jean Reiss, âgé de 60 ans, malade depuis treize ans; il avoit des attaques une ou deux fois par mois. Le remede lui a été administré quatorze fois. Après la troisieme dose, il est tombé dans un affoiblissement absolu, ne pouvant se remuer, ne prenant rien, & ne vuidant qu'au moyen des lavemens. On ne pouvoit tirer une parole de lui, ses yeux étoient fixes & immobiles quand on en approchoit la lumiere. Cet état a duré deux jours, après lequel il est un peu revenu, mais avec une sorte de stupeur & d'imbécilité; il avoit eu seize évacuations par haut: depuis cet accès qui est du 19 Février, il n'en a eu qu'un qui est le 24 Mars.

7°. Jean Stell, âgé de 38 ans, il y en a neuf qu'il a à la main droite entreprise d'une tuméfaction scrophuleuse avec diverses ulcérations. Le remede lui a été administré treize fois; après les premieres doses, la main a un peu dégonflé, & la suppuration a paru plus abondante qu'à l'ordinaire; mais à la septiéme l'engorgement est devenu beaucoup plus considérable qu'il n'avoit jamais été, les choses restant dans cet état, les Commissaires soussignés sont convenus que nul remede intérieur ni extérieur ne pouvoit guérir le malade, & qu'il n'y avoit pour lui de ressource que dans l'amputation de l'avant - bras. En conséquence on a suspendu le remede, & il est sorti de la salle le 17 Mai dernier, pour être disposé à cette opération à laquelle il consent, & qui ne pourroit lui être faite à présent sans danger, attendu l'amaigrissement dans lequel il est tombé.

8°. Jacques Chapuis, dit Beausejour, âgé de 42 ans, il avoit depuis deux ans deux ulcères scrophuleux, l'un à la partie antérieure supérieure & droite de la poitrine, & l'autre sur l'épaule gauche avec un cautere & des glandes engorgées au bas du cou. Quatorze doses du remede lui ont été administrées; les premieres ont procuré du soulagement, celles d'après ont été suivies d'un gonflement considérable à la glande maxillaire droite, & d'un chapelet glanduleux sous les ulcères du bras gauche. Mais ces symptômes se sont dissipés peu à-peu, de sorte qu'il ne lui reste plus qu'un très-léger engorgement dans les glandes qui s'étoient tuméfiées, les ulcères sont entierement cicatrisés.

9°. Pierre Arouard, dit Bellehumeur, est âgé de 36 ans; il portoit depuis l'âge de huit ans une disposition scrophuleuse au bas de la cuisse droite qui s'est tuméfiée plusieurs fois, & sur laquelle on voyoit d'anciennes cicatrices & des ouvertures fistuleuses qui donnoient du pus, les glandes de l'aine étoient engorgées; on lui a administré le remede quatorze fois, la suppuration a d'abord augmenté, ce qui a procuré un peu de dégorgement. Mais les choses sont bientôt revenues dans le premier état, & le 2 Avril, le malade dont les urines étoient épaisses & de mauvaise odeur, s'est plaint d'une corde douloureuse le long de la partie interne de la cuisse; il n'y avoit pas eu de changement depuis, & ce malade étoit forti comme il étoit entré; mais à la visite du 29 Mai, l'on a vu qu'il s'étoit ouvert à la partie inférieure & antérieure de la cuisse un petit ulcere, dont l'aspect ne présente rien que de désavantageux.

La suite à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Il résulte des recherches faites par M. Paulet, dans l'ouvrage annoncé dans notre précé-

dente feuille, que depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'ere chrétienne, ce qui forme la premiere époque de son histoire, l'esquinancie gangreneuse, le charbon œdemateux, le feu sacré, & la peripneumonie, ont été les quatre maladies les plus remarquables, qui ont donné lieu aux descriptions faites par les différens Auteurs, soit poetes, soit historiens. Les observations postérieures onr fait naître la distinction très-importanre dans la Médecine humaine & nécessaire dans l'art vétérinaire; c'est la division des maladies pestilentielles en deux classes, inflammatoires, vraies, c'est-à-dire dépendantes d'un engorgement marqué dans les vaisseaux, joint à un excès des forces vitales, & en putrides ou gangreneuses, dans lesquelles on remarque au lieu de cet excès, un défaut de vigueur dans toutes les parties organiques, joint à la dépravation putride des humeurs. Cette distinction fondée sur l'expérience, a paru d'aurant plus nécessaire, que les maladies de la premiere classe exigent des secours d'un genre tout opposé à ceux de la seconde, & qu'ils peuvent devenir nuisible. De cette division générale, M Paulet descend dans le détail des épizooties de 1770, dont il donne l'histoire & le traitement très-détaillés; celle de 1771 observée en Picardie par M Dufot, & dans le Hainaut par M. Raulin. Ses remarques sur la saignée dans cette épizootie, viennent à l'appui du sentiment de M. Dufot.

» Il est aisé, dit M. Paulet, de concevoir comment la saignée peut être nuisible dans les fiévres où il y a phlogose gangreneuse, avec abbatement considérable des forces, & dans celles où il y a amas & abondance de saburre putride dans les premieres voies. Dans le premier cas, le pouls est ordinairement foible, lent, quelquefois inégal: tel est celui des fiévres malignes, proprement dites, où il y a prostration générale de forces, soit vitales, soit musculaires. Dans cet état, il est clair que la saignée, en diminuant les forces, rend la maladie plus longue, plus difficile à guérir: l'infection des humeurs a déja, non-seulement atteint la masse du sang, mais le fluide nerveux lui-même, a atraqué la vraie source des forces & de la vie. Dans le second, quoique la raréfaction du sang donne quelquefois plus d'amplitude aux vaisseaux, ce n'est point une raison de faire la saignée, sur-tout s'il n'y a point d'engorgement dans les viscéres, aucune douleur, aucun signe qui l'annonce, aucune ruptute de vaisseaux à craindre. Non-seulement la saignée, alors diminue les forces nécessaires, & rend les efforts de la nature incapables d'opérer la coction parfaite des humeurs viciées, mais fait rentrer dans les secondes voies une partie de la matiere putride contenue dans les premieres: & voici comment on peut concevoir que la chose arrive. Le corps animal étant un composé de vaisseaux pleins d'humeurs, ou, si l'on veut, une espece de machine hydraulique, dont tous les tubes se correspondent, se communiquent, & dont le plus gros, le plus fort est le tuyau intestinal qui fournit à tous, en supposant qu'ils soient tous pleins; si l'on fait une saignée ou un vuide à l'un des petits tuyaux; pour le remplir, c'est-à-dire, pour que l'équilibre des humeurs se rétablisse, il faut nécessairement que les autres lui fournissent ce qu'on vient de lui ôter. Mais si le principal tuyau, ou le réservoir commun, l'intestinal, qui fournit continuellement à la masse des humeurs & la renouvelle, se trouve farci de bile ou de matieres putrides, il ne poutra fournir qu'une humeur semblable, qui infectera de plus en plus le sang, & le corrompra. Voilà ce qui arrive souvent dans bien des fiévres bilieuses, putrides, où au lieu de la dureté dans les vaisseaux qui indique la saignée, on ne rencontre, le plus souvent, qu'une plénitude nécessaire, & la seule désirable pour opérer une bonne coction. Si, dans cet état, on saigne le malade, les redoublemens reviennent comme à l'ordinaire; il y a toujours la même ardeur à la peau; la maladie devient plus difficile à guérir, plus longue, ainsi que la convalescence. Si l'on ne saigne pas, & qu'on donne les remedes convenables, elle parcourt ses périodes ordinaires, la coction se fait mieux, les crises sont plus heureuses, plus marquées, & les purgatifs achevent la cure avec plus de succès. Un pouls bien dévelopé indique raremenr le besoin de la saignée; au lieu qu'un pouls dur, ou serré, ou concentré, sur-tout joint à quelque douleur fixe, en annonce toujours la nécessité, & ce seroit alors une très-grande faute de ne pas la faire.»

La suite à l'ordinaire prohain

MM. les Souscripteurs, dont l'Abonnement commence au mois de Juillet, sont priés de le renouveller dans le courant du mois, chez Ruault, rue de la Harpe.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 6 Juillet 1775.

De Londres, le 25 Juin.

M. James Pleinck, Chirurgien de cette Ville, (qu'il ne faut pas confondre avec M. Pleinck de Vienne, quoique l'un & l'autre soient très-instruits & très-méritans,) vient de publier des Observations de Chirurgie, dans lesquelles ont trouve des vues neuves & curieuses. Voici entr'autres celle qui nous a paru mériter le plus d'attention. M. Pleinck compare les accidens des playes d'armes à feu, à ceux que produit le tonnerre. Il attribue les uns & les autres à un choc électrique; & sur ce principe il conseille de commencer le pansement des playes d'armes à feu, en enlevant cette même matiere électrique dont il croit que la playe est chargée, afin de calmer plus aisément & plus promptement les autres symptômes. Il observe que lorsqu'on fomente les playes, soit avec des liqueurs spiritueuses, soit avec des décoctions purement émollientes, on n'obtient aucun succès, & qu'il est complet au contraire, quand on fait des fomentations avec l'eau dans laquelle on a éteint du fer rougi. M. P. croit que par ce moyen on enleve la matiere électrique, & c'est à ce dépouillement qu'il attribue la prompte & louable suppuration qu'il dit avoir obtenue de cette maniere, & qu'il a grand soin de favoriser par l'usage du quinquina, qui, selon M. P. & d'après des expériences nouvellement faites par ce Chirurgien, contient beaucoup de matiere ferrugineuse.

Nous avons lu dans la Relation manuscrite d'un voyage fait par un Médecin à la Côte d'Or, que les Negres de ce pays s'amusoient à recevoir des commotions par une espece de torpille qu'ils enfermoient pour cet effet dans un bassin; & que quand cet animal avoit épuisé toute sa propriété électrique, il tomboit dans une lassitude étonnante de laquelle on le faisoit pourtant revenir très-promptement quand on jettoit une assez grande quantité de limaille d'acier dans le bassin. Ce fait, s'il est exact, sembleroit contredire les conjectures de M. Pleinck, mais les deux ensemble prouvent que l'électricité joue dans notre corps un très-grand rôle, & font penser qu'il faudra peut-être y avoir plus d'égard dans la pratique de la Médecine & de la Chirurgie, que ne l'ont cru jusqu'à présent les partisans de la Médecine méchanique.

Les papiers Anglois font mention d'un remede contre les vers strongles, employé par le Doct. Bancrok. C'est le velouté du pois pelu dénommé par M. le Ch. Linné *dolicos pruriens*, parce que le velouté qui recouvre la cosse de ce pois, ressemble à des poils, & irrite très-fortement la peau sur laquelle on l'applique. On prend ordinairement toute la partie poilue d'une cosse, on la ratisse, on la mêle avec du sucre & une suffisante quantité de syrop, pour en former un électuaire. On en donne la valeur d'une cuiller à caffé le matin à jeun, & on répete la même dose le jour suivant; mais chaque fois on donne peu de tems après le remede, un gros ou un demi-gros de rhubarbe à la personne qui l'a pris: (ceci n'est que pour les adultes). M. Alphonse Leroi, Docteur-Régent de la Faculté, qui professe avec distinction l'art des accouchemens dans Paris, en a fait depuis peu l'essai sur une femme mélancolique, âgée d'environ 28 ans, qui avoit eu trois enfans qui ont tous péri par les vers; la malade a pris deux cuillerées de cet électuaire, une cuiller chaque fois, suivant la formule prescrite, & le second jour elle a rendu une quantité considérable de vers qui étoient tous morts. Donner un contre-vers puissant, & l'accompagner d'un purgatif, c'est à la fois tuer le vers, & l'expulser par l'action combinée de deux différens remedes. L'association des vermifuges avec les purgatifs, n'est pas neuve, mais il se peut que les deux remedes confondus ensemble, se nuisent réciproquement, & la maniere de les donner dans un même jour, & séparement, paroît assez neuve, & est certainement plus efficace. Nous en avons la preuve dans le remede contre le vers solitaire nouvellement administré dans Paris, sous les

yeux de l'Académie des Sciences, dont les succès ont été très-heureux. Le possesseur du secret fait prendre son remede le matin à jeun; une ou deux heures après il donne une potion purgative; d'où il arrive que le vers meurt par l'effet du vermifuge, & qu'il est expulsé dans la journée, au moyen du purgatif secondairement administré. Le Gouvernement frappé des cures étonnantes obtenues par ce spécifique, en a, dit-on, acheté la préparation qui doit être incessamment publiée par son ordre. Si cela est, nous nous empresserons de répondre à des vues si bienfaisantes, en insérant la formule dans nos feuilles aussitôt que nous la connoîtrons.

Fin de l'article de Rouen, le 28 Juin.

Sans recourir à des expériences un peu plus compliquées, si le ministère se portoit à défendre la mixtion des matieres calcaires dans les cidres, M. de la Follie croit qu'alors le public seroit bien en sureté. Chacun pourroit faire l'épreuve de l'eau de potasse, & elle seroit décisive pour l'achat. D'ailleurs, il est très-facile aux Marchands de cidre de se passer de ces mauvaises drogues, d'autant plus qu'ils peuvent employer le sucre, soit le sucre brûlé pour rehausser la couleur, ou non brûlé, lorsqu'il n'est question que d'adoucir l'apreté d'un cidre qui commenceroit à passer à la fermentation acide. Il leur est encore facile de se passer de craie, soit pour faire bouillir leur cidre, comme il le prétendent, soit pour le clarifier. D'abord, ce prétendu bouillon n'est autre chose que le résultat de la combinaison de la terre calcaire avec l'acide, & il est certain qu'une véritable fermentation, aidée par un peu de levain, seroit beaucoup plus saine. Quant à la clarification, ils peuvent se servir de blancs-d'œufs ou de colle de poisson; M. de la Follie voit au contraire que tous ces cidres qu'ils disent clarifier avec la craie, deviennent ensuite plus louches que les autres, parce que ces cidres retiennent en effet beaucoup de craie en dissolution, quoiqu'ils paroissent limpides. Telles sont mes idées, ajoute-t'il; il y a d'honnêtes Marchands de cidre, amis de l'humanité, qui les adopteront avec plaisir, & qui, dans le besoin, se serviront de sucre brûlé au lieu de craie & de litharge. Peut-être en est-il d'autres qui calculeront que la craie & la litharge leur tourne plus à compte; mais si la notoriété de leur avarice échappe à l'épreuve du foie de soufre, elle n'échappera point à celle de l'eau alkaline, & des Magistrats zélés pourront aisément maintenir le bon ordre dans une partie aussi essentielle pour l'humanité ».

A ces réflexions pleines de sens & d'humanité, M. de la Follie ajoute une observation très-simple, & cependant bien essentielle. L'on est dans l'habitude de rincer une bouteille avec du plomb en grenaille; il s'est assuré que le grand frottement qui résulte de cette opération, charge l'eau d'une quantité de molécules de plomb. Or, quand un Domestique oublie de repasser quelques bouteilles à l'eau courante, le vin qu'on y enferme, pour peu qu'il y soit verd, dissout des parties de plomb, & il est certain qu'une très-petite quantité de ce métal, lorsqu'il est dissout, cause peu-à-peu des accidens fâcheux. On se plaint souvent de douleurs d'estomac, d'affections de nerfs, ou d'autre mal-aise dont on est bien éloigné de soupçonner le principe, parce que les symptômes qu'occasionne une très-petite quantité de ce poison, ne sont pas assez violens pour en déceler sur le champ la nature. Notre Savant conseille avec raison, d'abandonner à cet égard l'usage du plomb pour y substituer celui de l'étain. Il n'est question que de le couler dans les moules où l'on fait ce qu'on appelle le plomb royal. Le service de l'étain est aussi bon, & il dure plus long-tems, en ce que ce métal ne s'atténue pas dans l'eau comme le plomb: d'ailleurs l'étain ne peut pas être dissout par le vin, & l'on sait que le métal non dissout n'est point un poison.

Suite de l'article de Paris, du 3 Juillet.

» 10°. Jean Lecoq, âgé de 32 ans, avoit aux deux mains & à la partie inférieure du métacarpe, une tuméfaction scrophuleuse, avec ulcération, des glandes à la partie supérieure & gauche du cou, & une petite tumeur au sourcil gauche. Il a pris le remede quinze fois; les premieres doses ont opéré un peu de dévoyement, après la cinquieme la tumeur du sourcil a paru plus considérable, elle s'est trouvée encore augmentée après la sixieme, & les glandes du cou avoient acquis plus de grosseur; il s'y en est joint une autre sous le milieu de la machoire inférieure. Toutes ces tumeurs ont offert le même aspect aux visites qui ont suivi la huitieme & la neuvieme dose. Le 17 Avril, l'ulcere de la main gauche a paru augmenté & sordide, le 8 Mai la tumeur de l'œil étoit devenue d'un volume tel que les Commissaires sont convenus qu'elles seroit ouverte pour en faire sortir le pus qu'elle contenoit, il ne s'est fait depuis aucun changement.

11°. Nicolas Roublau, dit Branche-d'Or, âgé de 39 ans, porte depuis long-tems sur le devant de l'épaule droite une tumeur d'un volume fort considérable qui s'avance jusque sur la poitrine, & dont le milieu étoit ulcéré

lorſqu'il a commencé l'uſage du remede, dont il a pris quinze doſes. Il eſt un de ceux qui en ont été purgés davantage, il a été juſqu'à dixneuf fois par bas, & ſept, huit, & meme dix fois par haut. Les déjections ont pluſieurs fois été ſanguinolentes. Le malade s'eſt dit ſoulagé dans le commencement, & la tumeur a paru dégonflée & plus pâle, mais ſur la fin elle eſt revenue à ſon ancien volume, & a même augmenté; le 8 Mai il en eſt ſorti du ſang par la crevaſſe de quelques vaiſſeaux variqueux. Le 17, la malade avoit eu deux hémorragies aſſez forres, il étoit pâle & avoit une fiévre lente. Depuis il s'eſt établi plusieurs points de ſuppurarion, & quelques eſcares gangreneuſes; & à la viſita du 29 Mai, la tumeur s'eſt trouvée conſidérablement augmentée.

12°. Pierre Nicolas Bernier, âgé de 31 ans, avoit deux ulceres fiſtuleux à la partie ſupérieure & antérieure de la poitrine, une tumeur ulcerée ſous l'aiſſelle gauche, des ulceres au bas du cou de chaque côté, & une autre à la jambe droite. On ne lui a donoé que douze doſes du remede, parce qu'il s'eſt ſenti fatigué à pluſieurs repriſes, & qu'il a demandé à ſe repoſer. Il a été ſoulagé dans les commencemens, mais vers le 18 Mars, la ſond glanduleux ſur lequel ſont appuyés les ulceres du cou, s'eſt tuméfié. Il s'eſt élevé ſous l'aiſſella droite une tumeur fort dura & fort étendue, & il a paru au-devant da la poitrine trois petites élevations qui n'exiſtoient pas auparavant. Un mois après, la tumeur de l'aiſſella droite étoit fort augmentée, & les autres dans le même état que précédemment. Le 8 Mai dernier cette tumeur s'étendoit de bas en haut au-deſſous du grand pectoral juſqu'à la clavicule. Rien n'a changé dapuis.

13°. Jean-Philippe Boniface, âgé de 46 ans, ſujet à la goutte depuis quinze ans, avoit les mains & les pieds chargés de nodus; ſeize doſes du remede n'ont rien opéré ſur catte incommodité, il ſe porte bien d'ailleurs.

14°. Claude Pinart, dit Saint-Deois, âgé de 52 ans, avoit les doigts de la main droite chargés de nodus & renverſés. Le remede lui a été adminiſtré ſeize fois, il a dit être ſoulagé ſans qu'on s'apperçut du changement ſenſible à la main malade. Vers les premiers jours d'Avril, deux grands mois après avoir commencé le remede, il a eu à la main droite une attaque de goutte qui s'eſt caractériſée par le gonflement & par la douleur; les nodus exiſtent comme avant.

15°. Joſeph Farrot, dit Provençal, âge de 68 ans, atteint de goutte depuis vingt ans, avoit le deſſus de la main droite chargée de nodus. Ce ſoldat a dit n'avoir des reſſentimens de ſon mal que tous les ſix mois, & quelquefois tous les ans. On lui a dooné douze priſes du remede. Les premieres lui ont procuré du ſoulagement. Il marchoit avec plus d'aiſance, & avoit les mouvemeos de la main plus libres. Vers le 20 d'Avril il a eu un accès, les nodus étoient les mêmes lorſqu'il a déſiré ceſſer le traitement & ſortir de la ſalle, ce à quoi les Commiſſaires ont conſenri auſſi bien que le ſieur Edmond, à condition qu'il ſe repréſenteroit quand on l'exigeroit.

16°. Joſeph Robineau, dit Brind'amour, âgé de 48 ans, goutteux depuis huir, & ayant des nodus aux pieds & aux mains. Il étoit dans un accès de goutte lorſqu'il a commencé à faire uſage du remede qui lui a été adminiſtré treize fois. Le ſoulagement a d'abord été marqué, parce que l'accès dont il étoit attaqué s'eſt diſſipé; le 9 Avril il s'eſt plaint d'avoir reſſenti les jours précédens des douleurs aux mains & aux pieds; le 11 la goutte l'a repris, alle s'étoit jettée ſur le bras gauche qu'elle occupoit depuis le petit doigt, le coude & l'épaule juſque ſur le côté de la poitrine, & étoit accompagnée da difficulté de reſpirer. Ce malade a eu un antre accès, mais plus foible ſur les deux mains qui a commencé le 14 du mois de Mai.

17°. Pierre Picard, âgé de 79 ans, ſujet à la goutte depuis dix ans, avoit les pieds & les mains chargés de nodus. Il a pris quelques doſes du remede qui l'ont ſi fort affoibli, que las Commiſſaires ont demandé le 9 Mars qu'il le ceſſât & qu'il ſortit de la ſalle, de peur qu'il na vînt à y périr. En conſéquence il a été tranſporté deux jours après dans les ſalles inférieures où il a été ſoigné par les Médecin & Chirurgiens de l'Hôtel, il a conſervé long-tems un cours de ventre qua rien n'a pu arrêter, & eſt enfin mort de l'épuiſement dans lequel cette nouvelle maladie & ſon grand âge l'avoient jetté.

18°. M. Rouſſel, Officier, n'avoit que da l'enflure aux jambes, deux doſes du remede qui l'avoient purgé exceſſivement, avoient fait diſparoître cette incommodité, dont le retour l'a engagé à ſe repréſenter le 16 Mars; depuis ce tems le remede lui a été adminiſtré huit fois, les jambes ont diminué, mais elles ſont encore groſſes, & il eſt à prétumer au déſavantage du malade, qu'elles s'engorgeront de nouveau lorſqu'il ceſſera d'être purgé tous les huit jours.

19°. Claude Lavigne, âgé de 69 ans, attaqué depuis deux d'une ſciatique qui l'obligeoit à marcher avec des béquilles; nauf priſes du remede n'ont été ſuivies d'aucuna diminution dans ſes douleurs; la jambe malade eſt devenue œdemateuſe, puis éréſypelateuſe depuis le milieu du mois de Mai. A la viſite du 29 du

même mois, l'érésypele étoit un peu diminué; mais les douleurs de la hanche étoient très-fortes.

20°. Jacques Pertault, dit l'Éveillé, âgé de 48 ans, est affligé depuis sept d'une sciatique sur la cuisse & la jambe gauche, avec un peu de gonflement aux glandes de l'aîne du même côté, & impossibilité de marcher sans béquilles, a pris sept fois le remede. Depuis qu'il en a eu commencé l'usage, on s'est apperçu que l'extrémité malade & les glandes de l'aîne se tuméfioient beaucoup. Les douleurs sont devenues plus vives, le malade s'est senti affoibli; son appétit a diminué; les Commissaires ayant égard à son état qui empiroit beaucoup, ont demandé qu'il cessât le traitement, & qu'il fût transporté ailleurs. Les soins qui lui ont été donnés par le Chirurgien-Major de l'Hôtel, n'ont pu empêcher le progrès de la maladie, dont il est mort le 14 Mai.

21° Gerard Montclair, dit Comtois, âgé de 52 ans, a l'œil détruit par un ulcere rongeant & de nature cancereuse. Sept doses du remede l'ont amené à un état de foiblesse, tel que les Commissaires en craignant les suites, & voyant d'ailleurs son ulcere beaucoup augmenté & devenu plus solide, ils ont demandé la sortie de cet homme qui a été remis le 21 Mars aux soins du Médecin & des Chirurgiens de l'Hôtel; son mal a encore fait des progrès depuis, & il souffre beaucoup plus que devant.

22°. M. de Fortia, Officier, incommodé depuis long-tems d'une humeur dartreuse qui se porte sur toute l'habitude de son corps, & qui se fait sentir les hivers avec bien plus de force que dans les autres tems de l'année, a fait usage du remede onze fois. Ses démangeaisons & un dévoyement qu'il avoit depuis quelque tems, ont beaucoup diminué, mais le 24 Avril il s'est plaint d'une toux fréquente, surtout la nuit, avec difficulté de respirer, & une fiévre lente, qui ont fait craindre que l'humeur dartreuse ne se fût jettée sur la poitrine. Cet accident a duré long-tems, M. de Fortia se trouve mieux, mais il tousse toujours.

23°. M. de Choueron, Officier, paralitique du côté droit depuis deux ans, avoit été aux Eaux de Bourbonne l'été dernier, ce qui lui avoit rendu l'usage de la jambe. Mais le bras étoit moins bien, d'ailleurs il étoit attaqué d'un tremblement convulsif très-violent; onze doses du remede n'ont apporté aucun changement à son état.

La fin à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Dans un autre endroit refléchissant sur les causes de la communication de l'épizootie, M. Paulet remarque avec raison qu'il y a dans les campagnes une espece d'hommes presque aussi dangereuse que la maladie; ce sont les Maquignons qui courent d'une ferme à l'autre, la plupart du tems avec des bêtes suspectes, & qui répandent la maladie. On ne sauroit, ajoute-t-il, veiller de trop près à un abus de cette nature. Il a été prouvé qu'un Maquignon qui promenoit deux bêtes en mauvais état, s'étant arrêté près de la Fere en Picardie, dans le pâturage d'un fermier qui étoit absent, l'infecterent au point que le fermier eut la douleur de voir périr toutes ses vaches après avoir pacagé au même endroit. M. Paulet met en problême si dans certains cas l'avantage qu'on retire des visites des gens de l'art, des artistes & des maréchaux, est capable de balancer le mal qu'il résulte de leurs approches, & quoiqu'il paroisse essentiel de ne pas abandonner les troupeaux au traitement empirique d'un propriétaire ignorant, il préfere pourtant cet inconvénient à des soins éclairés, dont l'administration feroit capable de répandre la contagion davantage, par le peu de précaution des guérisseurs qui portant souvent cette contagion dans un troupeau sain de cette maniere, feroient plus de mal que de bien. Nous terminerons ce premier extrait par un exemple, qu'on ne sauroit trop mettre sous les yeux des gens de la campagne. » Le chien d'un Laboureur suivoit ses valets, qui conduisoient des voitures au village de Fonsomme. En passant auprès des fermes de Courcelles, où presque toutes les vaches étoient mortes, mais pas assez profondément enterrées, ce chien fut arrêté par l'odeur de leurs chairs: il les découvrit, s'en repur, & retourna chez son maître. Pressé par la soif, il but d'un breuvage destiné pour les veaux; puis il se vautra dans le fumier. Quelques jours après, ces veaux tomberent malades & moururent. La contagion se communiqua aux vaches, qui eurent le même sort, & gagna bientôt dans tout le reste du village. Une seule Métairie fut préservée: ce fut celle d'un Laboureur de cet endroit, qui avoit environ douze vaches, & qui depuis quelque tems, prenoit des précautions. Elles consistoient à empêcher les domestiques qui en avoient soin, de communiquer avec aucun autre village; à tenir ces bêtes renfermées, mais à leur faire prendre l'air deux fois le jour, & à ne leur donner que des nourritures saines. On les faisoit boire dans une marre particuliere & qui n'étoit que pour elles. Aucune ne fut malade, & elles étoient encore bien portantes au mois de Janvier de cette année 1775, tems où une personne très-digne de foi, voulut bien se charger de vérifier le fait sur les lieux.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 13 Juillet 1775.

De Poitiers, le 5 Juillet.

DEUX Maçons de la ville de Chatelleraut, ayant descendu le 2 du mois dernier dans un puits que l'on vouloit nétoyer, essayèrent d'en creuser le fond, d'où s'exhaloit une odeur de bitume qui les empêchoit de travailler. Pour remédier à cette odeur, ils crurent devoir y brûler du charbon, mais le remede fut pire que le mal; l'un d'eux tomba presque suffoqué, & n'échappa au danger que par les soins de l'autre qui, moins frappé d'abord de cette vapeur, eut assez de force pour en retirer son camarade. Cependant ce dernier se confiant trop en lui-même, voulut redescendre dans le puits pour chercher ses outils, & tomba mort. Ce ne fut pas sans risque qu'on fut à son secours; enfin après l'avoir lié avec beaucoup de peine, on le tira hors du puits. A l'instant M. Justeau, Chirurgien de l'Hôpital, & M. Dupré son neveu, accoururent, & après avoir saigné deux fois l'asphyxique, ils employerent la fumigation du tabac par le nez & par la bouche, lui administrerent des frictions seches sur tout le corps, & le placerent au grand air, la tête un peu inclinée, ce qui occasionna l'expulsion de beaucoup de phlegmes sanguinolens, par la bouche & par le nez, & procura à l'asphyxique le retour à la vie, & la connoissance entiere dans l'espace de deux heures. On lui a administré pendant les deux jours suivans un vomitif, & il a bu de la limonade.

Nous apprenons par la même voye, que le sieur Cherier, Libraire de Poitiers, près l'intendance, s'est muni d'une de nos Boîtes fumigatoires & de l'instruction, qu'il *offre de prêter avec plaisir à tous ceux qui pourroient en avoir besoin.* La générosité de ce citoyen, & le zèle de MM. les Chirurgiens de l'Hôpital de cette Ville, méritent des éloges; tout bon citoyen leur doit beaucoup de reconnoissance; peut-être dira-t-on encore qu'en applaudissant à ces succès, nous cherchons à déprimer la méthode rafraîchissante, que nous avons adoptée dans nos écrits, & que la citation que nous faisons de la générosité du Libraire de Poitiers, n'est qu'une maniere adroite d'accréditer nos Boîtes. Mais la satisfaction de voir un seul homme rendu à la vie par ce moyen, & l'espoir d'apprendre de nouveaux succès, nous dédommage pleinement des traits de la calomnie.

Nous apprenons que la ville de Valence vient de se pourvoir de nos Boîtes fumigatoires; celle de *Crest* sur la Dionne, en est également pourvue. Le premier établissement est dû aux soins paternels de M. de Marcheval, Intendant du Dauphiné, qui ne laisse échapper aucune occasion de faire du bien aux habitans de sa Province. MM. Rigaud ont formé le dernier en déposant notre Boîte fumigatoire à l'Hôpital de Crest; ces vertueux citoyens ont comblé le bienfait en promettant une récompense de 12 liv. à celui ou ceux qui auront le plus promptement secouru le noyé.

Fin de l'article de Paris, du 10 Juillet.

24°. Jean-Baptiste Hebert, dit Frederic, domestique de M. le Baron d'Espagnac, se plaignoit depuis quelque tems de douleurs à la jambe & au pied gauche sans tuméfaction ni changement de couleur à la peau. Il attribuoit ce mal à une affection vénérienne, le remede lui a été administré six fois, il est sorti le 10 ou le 12 d'Avril sans aucun soulagement.

Il résulte du détail un peu long, mais indispensable, que nous venons de mettre sous les yeux du Ministre, que de six épileptiques, trois n'ont éprouvé aucun changement dans leur état, (n°. 3, 4 & 5,) deux ont empiré, (n. 1 & 2,) & un autre a des accès moins fréquens, & peu violens, (n. 6).

De six scrophuleux, un seul n'a éprouvé aucun changement, (n. 9) un autre est fort bien sans qu'on puisse dire qu'il soit absolument guéri, parce que le mal dont il est atteint est sujet au retour, & que les Chirurgiens-Major & gagnant maîtrise dudit Hôtel, l'ont déja vû dans un état aussi avantageux, (n. 8), deux sont beaucoup plus malades, (n. 10 & 11,) un cinquieme est menacé de périr dans peu par

les changemens survenus dans sa tumeur, (12) & un sixieme est réduit à ne pouvoir guérir que par l'amputation de l'avant-bras, (n. 7).

De six goutteux, deux sont comme ils étoient avant le traitement, (n. 13 & 18), trois ont eu la goutte pendant qu'on leur administroit le remede, (n. 14, 15 & 16,) & un sixieme est mort en partie de vieillesse & partie du dévoyement que ce remede lui avoit donné, (n. 17).

Un paralitique n'est changé en rien, (n. 23). & un vénérien, ou présumé tel à conservé les douleurs qui étoient le seul symptôme de sa maladie, (n. 24).

D'après cela nous pourrions, sans crainte de nous compromettre & de manquer à la vérité, porter un jugement définitif sur le remede dont il est question dans ce rapport, mais pour ne laisser aucun louche sur notre décision, nous supplions le Ministre de permettre que les malades ci-dessus désignés nous soient représentés à différentes époques, d'ici à six mois, attendu que les accès d'épilepsie ne sont pas constans dans leurs retours, que les écrouelles sont sujettes à reparoître de nouveau lorsqu'on les croit entierement dissipées, que quelques goutteux n'étoient pas dans l'accès, &que cette maladie laissoit à plusieurs de longs intervalles; & que les autres soulagés par des purgations fréquentes & fortes, pourroient retomber dans leur premier état lorsqu'ils auront cessé d'en faire usage. D'ailleurs il importe à la sureté publique que nous puissions rendre compte au Ministre des impressions bonnes ou mauvaises que ces purgations peuvent avoir faites sur le tempérament & sur la santé de ceux qui y ont été soumis.

Les Commissaires soussignés auroient craint de manquer au respect & à la soumission qu'ils doivent aux ordres du Ministre, s'ils avoient refusé de suivre l'épreuve qui vient d'être faite sous leurs yeux, Cependant ils prennent la liberté de lui représenter qu'ils se sont trouvés fort embarassés dans le choix des secours qu'ils ont dû administrer au vieillard que le dévoyement a conduit au tombeau, & au malade attaqué de rhumatisme, qui est mort peu de tems après son traitement, & qu'ils l'auroient été davantage si pareille chose étoit arrivée à d'autres, parce qu'ils ne connoissoient pas la nature du remede dont ils faisoient usage; ils ajoutent que les partisans de ce remede en ayant annoncé les vertus comme miraculeuses pour la guerison des maladies ci-dessus désignées, & ayant osé le divulguer avant même qu'on en ait fait l'expérience & sans la permission du Ministre, dans un Journal très-connu, ils croyent, pour détromper le public que l'on a manifestement abusé, devoir demander celle de lui faire connoître le présent rapport par la voye de l'impression, Fait & arrêté à Paris ce premier Juin 1775. La présente copie délivrée conforme à l'original.

Signés, Richard, Meunier, Sabatier, de Villiers.

Livres Nouveaux.

Le Médecin de soi-même, &c. par M. le Fevre de Saint-Ildefond, *Médecin, &c.* A Paris, de l'Imprimerie de Michel Lambert, 2 vol. *in-8°.*

L'ouvrage de M. de St. Ildefond n'occupe que 48 pages. Le reste de ces deux volumes très-épais, n'est qu'une suite d'extraits des écrits des différens Auteurs sur le mal vénérien, depuis l'époque à laquelle M. Astruc avoit terminé son catalogue. M. de S. Ild. nous doit l'idée qu'il a eue de l'exécuter; elle nous échappa devant lui quand nous censurions son manuscrit, & il l'a saisie avidement, ainsi que bien d'autres choses dans lesquelles il nous a *singé* tant qu'il a pu. Heureusement qu'il l'a fait de maniere qu'on peut établir une juste difference entre nos productions & les siennes. Et c'est ce qui fait que nous dédaignons de relever les erreurs dont cette compilation est remplie, ni de répondre aux objections médicales que nous fait M. le Fevre dans son ouvrage peu médical. Il est des reproches d'une autre nature auxquels nous ne pouvons nous dispenser de répondre. M. le Fevre dit à son article qu'il a eu des détracteurs, & nous comprend dans le nombre; le premier, dit-il, a été M. Gardane mon censeur, qui, selon son ordinaire, garda mon manuscrit plus d'un mois. Il donnoit en même tems que moi, sa derniere brochure sur les maladies vénériennes, intitulée: *Maniere sûre & facile.* Le même Imprimeur fut chargé de nos deux ouvrages; il fut imprimé en même tems, & parut la même semaine. Il m'accusa pourtant sans l'approbation qu'il me donna, & que je ne fis point imprimer, d'avoir plagié son ouvrage, que je ne pouvois ni avoir lu ni même coonoître. Il est bien vrai que nous *avions un certain air de famille*, page 215.

A la p. 345, l'Auteur dédaignant *d'entrer dans un plus long détail sur cet opuscule*, dit expressément *qu'il n'est que l'extrait de mes recherches*: voyons à présent si ce qu'il a écrit est médisance ou calomnier. S'il ne pouvoit ni avoir lu ni même connu mon opuscule en 1773, du moins connoissoit mes *recherches* publiées en 1770, & comme le traitement adopté par M. le Fevre dans sa brochure, & le plan du traitement populaire également adopté par cet Auteur, s'y trouvent en entier, qu'enfin mon opuscule n'est qu'un résumé de ce que j'avois dit dans mes recherehes, s'il n'a point plagié notre *opuscule*, il a du moins plagié nos recher-

ches : ce qui revient au même. Mais M. le Fevre a plagié cet *opuscule* ; 1°. parce que dans des expériences qu'il avoit faites sans succès à Bicêtre, & dont il n'ose se vanter, il n'a employé que le sublimé cotrosif mal administré & sans friction ; 2°. parce qu'il s'est adressé après nous à l'Imprimeur de cet *opuscule* (1) ; 3°. parce que dans cet *opuscule* il est question de sublimé corrosif & des frictions ; 4°. parce que cet *opuscule* étoit approuvé par la Faculté le 19 Novembre 1772 (2), déposé chez l'Imprimeur le même jour, & sorti de presse avant la fin de Janvier ; 5°. parce que M. de Saint-Ildefond n'a présenté son ouvrage à la censure que le 13 Janvier 1773 (3) ; 6°. enfin parce qu'en l'approuvant, nous avons expressément déclaré que ce traitement mixte étoit imité du nôtre ; & si M. le Fevre n'a pas publié notre approbation, c'est qu'il a fait son ouvrage par permission tacite, & non par aucune autre raison qu'il n'auroit pas manqué de motiver alors, si notre approbation eût été contraire à la vérité.

M. le Fevre doit voir par la maniere dont nous lui répondons, que loin d'avoir reçu aucun ordre de retracter ce que nous avions dit de lui dans nos feuilles, nous insistons au contraire davantage contre son plagiat, & que nous sommes plus disposés que jamais à le placer parmi ces *imitatores* dont parle le poëte. Il a osé dire dans son ouvrage que nous avions reçu l'ordre de nous retracter ; il n'en est pas un mot. M. de St. Ildefond nous a plagié tant qu'il l'a pu, point de retractation à cet égard, il nous doit l'idée de son ouvrage de 1773, puisqu'il a, selon lui, *un air de famille*, avec le nôtre fini en 1772, qui n'est qu'un *extrait de nos recherches publiées en mil sept cent soixante-dix*. Il nous doit l'idée du chocolat anti-vénérien, consignée dans les mêmes *recherches* ; il nous doit l'idée d'un ouvrage périodique calqué sur notre Gazette de Santé, pour l'exécution duquel il a voulu traiter avec nous qui pouvions l'arrêter en vertu de notre privilege, & qui l'avons convaincu chez nous de plagiat en lui faisant appercevoir dans son Prospectus, une partie du nôtre, copiée presque mot à mot ; il nous doit l'idée du Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur le mal vénérien, & qu'il vient d'exécuter à sa maniere ; il nous doit l'idée des leçons qu'il fait à Versailles sur le traitement du mal vénérien, car nous l'avions publiée en 1772. C'est-là ce que nous appellions nous *singer*. Avions-nous tort ? Nous le demandons à nos lecteurs. Ce qu'il ne nous doit pas, ce sont les expressions obscœnes de son ouvrage, telles par exemple que celle-ci, *des p.... n'ont plus la vérole*, ce second mot y est écrit en toutes lettres. Ce qu'il ne nous doit pas, ce sont les erreurs qu'il avoit glissées dans l'impression de sa brochure, & que nous le forçames de reformer par l'*errata* qui la termine. De-là vient que nous ne regardâmes pas dans nos feuilles l'écrit de M. de St. Ildefond, comme l'ouvrage d'un Médecin, & que sa brochure nous parut *dégoutante*, & c'est aussi ce que nous pensons encore, malgré notre prétendue retractation forcée ; & malgré la mauvaise querelle que M. de St. Ildefond fait à ce sujet à notre Censeur certainement bien moins indulgent que celui qui n'a pas dédaigné approuver les calomnies de M. de St. Ildefond, comme des analyses *dans lesquelles la vérité brille par-tout*.

P. S. L'Auteur des *Mémoires Littéraires*, &c. a eu la générosité d'annoncer dans sa Bibliographie le libelle sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur, qui avoit paru contre notre feuille & notre personne ; en l'annonçant, voici la notice qu'il y a jointe.

» Nous ne ferions pas mention de cette brochure, si celui qu'elle intéresse n'en avoit pas lui-même parlé dans sa Gazette, pages 95 & 96. Nous ne nous mêlons aucunement d'une querelle *qui ne nous importe point*, & dans laquelle nous sommes absolument étrangers, quoiqu'avec l'attention peut-être maligne de ne pas nous nommer dans la brochure, on y ait inséré une *avanture déja vieille* qui nous regarde. *Sans l'avoir oubliée*, nous nous trouvons actuellement dans un état qui nous donne la satisfaction agréable de la pardonner. Mais en repoussant néanmoins par cette déclaration même, un doute injurieux qu'on essaye d'élever sur notre bonne foi dans la réponse à la brochure, nous n'avons pas cru devoir nous taire dans une occasion où notre honneur étoit intéressé ; il nous est cher, & tout obscurs que nous sommes, nous le préférons & le préférerons toujours, cet honneur à une fausse célébrité.

C'est-à-dire que M. Goulin, qui est l'auteur de ces Mémoires, veut bien nous pardonner, mais qu'il nous croit toujours coupables. Eh bien, M. Goulin, nous vous dispensons de nous faire grace, il est au contraire de votre honneur de demander justice. Nous osons donner le plus forme démenti à toutes les plainres que vous avez portées contre nous au très-petit nombre de vos lecteurs, surtout dans la continuation de la Bibliotheque de Planque, où votre reconnoissance pour celui qui vous avoit procuré ce travail, auroit dû tempeter

(1) On peut consulter l'Imp. M. Gueffier, rue de la Harpe.

(2) Voyez le décret du Doyen à la fin de l'ouvrage.

(3) J'en ai la preuve dans sa lettre de censure que je conserve.

l'amertume de votre ſtyle ; & enfin puiſque vous êtes ſi jaloux de votre honneur, nous vous ſommons publiquement de porter contre nous votre plainte au Magiſtrat de la Librairie, afin qu une punition éclatante vous venge des prétendues prévarications de votre ancien Cenſeur. En attendant, continuez tant qu'il vous plaira vos Mémoires bibliographiques &c. mais pour votre honneur intéreſſé, ne perdez pas de mémoire la provocation que nous vous faiſons.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

M. Bertin, correſpondant de l'Académie de Chirurgie à la Guadeloupe, rapporte dans un livre imprimé en 1774, l'hiſtoire d'une maladie épizootique très-curieuſe, dont nous allons donner la deſcription abregée d'après M. Paulet, de l'ouvrage duquel nous avons l'extrait.

» Le 2. Janvier 1774, les animaux d'une habitation de la Guadeloupe, qu'on appelle la *Source*, commencerent à en être attaqués. On fut dans la perſuaſion que c'étoit la même maladie, qui regnoit encore à la *Grandeterre* de cette Iſle; parce qu'un particulier ayant amené de ce quartier un cheval, & l'ayant perdu en arrivant, ce cheval fut trouvé mort vingt-quatre heures après, dans une ſavane, vis-à-vis la *Source*. On ne fit point d'attention d'abord aux premiers animaux qui en moururent; mais, la promptitude de leur mort fit ſoupçonner quelque choſe de la part des Negres. La mortalité augmenta, & on ſe fortifia dans ce ſoupçon. Les animaux paroiſſoient ſe bien porter; ils étoient gras, & mangeoient comme à l'ordinaire. Des mouvemens convulſifs dans les muſcles du bas-ventre & de l'épine, & des tremblemens par tout le corps, les faiſoient périr quelquefois en moins d'une heure. Ils ſe rouloient par terre, comme s'ils ſouffroient des tranchées, & rendoient le ſang par le fondement. Après leur mort, il y en avoit qui devenoient fort enflés. On les changea de pâturage, mais la maladie fut toujours la même. Après que les beſtiaux d'une habitation voiſine de celle de la Source, qu'on appelle le *Moulin à l'eau*, eurent communiqué avec ceux de celle-ci, ils furent attaqués & moururent de la même maladie; les bœufs d'abord, enſuite les chevaux. La mortalité ne finit que lorſque les trois-quarts des animaux eurent péri. Les ſavanes du moulin à eau étant limitrophes d'une autre habitation, les beſtiaux ſe mêlerent, & la maladie ſe communiqua dans preſque toutes celles qui ſont renfermées entre la Grande-riviere & l'Anſe Saint-Sauveur, juſqu'au mois de Mars. Elle s'arrêta dans certaines habitations, pour s'y réveiller avec la même force au bout de quinze jours ou trois ſemaines. La plupart des bêtes qui en étoient attaquées, duroient douze ou vingt-quatre heures avant de mourir: d'autres mouroient ſur le champ. On en fit ouvrir par des Negres, & une partie de ceux qui firent ces ouvertures, eurent preſqu'auſſitot des charbons aux bras, accompagnés d'une fievre conſidérable. On envoya des bœuf au loin, dans la vue de les préſerver, mais ils moururent au bout de quelques jours, & porterent la maladie à ceux qui s'y trouvoient déja.

M. Bertin diſtingue trois époques ou trois tems dans la durée de cette épizootie, qu'il conſidere comme trois états differens qui ont offert des particularités, & qu'il compare à ceux d'invaſion, d'état ou de force & de déclin, qu'on obſerve dans les périodes d'une maladie; mais cette diſtinction, capable d'embarraſſer le lecteur, ne paroît point du tout applicable à une épizootie telle que celle-ci, independante des variations du tems & toujours la même. Elle ne peut ſervir qu'à faire connoître quelques nuances, quelques légeres différences dépendantes du changement des ſaiſons: ce qu'il falloit ſe contenter de noter. Mais, pour ſuivre l'eſprit de l'Auteur, voici ce qu'il obſerva. On vient de voir ce qui fut marqué dans le premier tems, qui s'étendit, ſelon lui, juſqu'au mois de Mars. A meſure que la ſaiſon s'eſt avancée, dit-il, les ſymptômes ont été moins prompts, ſans être moins funeſtes. Dans la ſeconde époque, ou le plein de l'épizootie, il trouva la ratte gorgée de ſang noir, ainſi que le cœur & les gros vaiſſeaux. L'eſtomac, dans quelques chevaux, ſe trouva noirâtre, & ſes membranes épaiſſies de quatre ou cinq lignes par l'infiltration qui s'étoit faite entr'elles. Dans d'autres, il étoit ſain; la panſe ou le ſac étoit ordinairement ſain. Il trouva dans celui d'une jument, des vers de couleur griſe, fichés dans ſes parois; les inteſtins gorgés d'un ſang noirâtre, & il y en avoit d'épanché dans leur intérieur, ſur-tout dans le gros boyau. Dans la plupart il y avoit de l'eau épanchée dans le bas-ventre, & une inflammation gangreneuſe occupoit le meſentere. Dans le mois de Mars il y eut des beſtiaux qui jetterent beaucoup de morve par les nazeaux, & cette évacuation en ſauva pluſieurs lorſqu'elle fut abondante. Les mulets que M. Bertin vit mourir, avoient un gonflement très-conſidérable à la gorge. L'enflure gagnoit vers la tête, le râle les prenoit, & ils périſſoient ſuffoqués dans l'eſpace d'une heure ou deux. Il n'en fit ouvrir aucun. Il y a apparence qu'il auroit remarqué dans leurs corps, les mêmes ſymptômes que M. de Chaignebrun avoit obſervés en 1757.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 20 Juillet 1775.

Extrait d'une lettre écrite de Noyon, par M. Dufour Médecin, &c. le 10 Juillet 1775.

» UN jeune homme âgé d'environ vingt ans, de figure & de taille fort avantageuse, après avoir éprouvé pendant quelque tems des éblouissemens, des tintemens dans les oreilles, des maux de tête, des vertiges, perdit entièrement la raison, & tomba dans la manie la plus furieuse. Des yeux hagards, enflammés, un regard farouche, le visage tendu & fort coloré, des gestes toujours menaçans, la parole brusque & précipitée, un ton colere, le passage prompt de la tristesse à la joye, des tis aux pleurs, du calme à la fureur; des mouvemens impétueux, des contorsions ridicules & extravagantes, des idées gigantesques & chimeriques, sans ordre, sans liaison, des visions phantastiques, de fréquentes tentatives pour attenter à sa vie. Tels étoient les symptômes qui caractérisoient cette fâcheuse maladie, & l'état où je trouvai le malade quand je fus appellé pour lui donner des soins. Après avoir touché le pouls que je trouvai grand, roide & inégal, mais peu acceleré, & avoir beaucoup questionné les personnes qui étoient auprès du jeune homme, pour tâcher de découvrir la cause de sa maladie, peu satisfait des réponses qu'on me fit, j'examinai très-attentivement le malade pour ainsi dire des pieds à la tête. Les visceres du bas-ventre me parurent sains & dans l'état naturel; la respiration étoit facile; mais à l'inspection du cou je crus avoir trouvé la véritable cause, & je ne me trompai point. Le gonflement que j'y apperçus, l'engorgement de la glande tyroide & des glandes maxillaires étoit considérable, & gagnoit les parotides de chaque côté. D'après cette découverte je jugai que la maladie dépendoit de la stase du sang dans le cerveau, où il étoit retenu par la pression que les glandes engorgées faisoit sur les veines. Je m'informai si le malade ne portoit pas habituellement des cols de carton, on me répondit que depuis quelques années il en portoit de très-hauts qu'il serroit beaucoup pour se donner des couleurs. Je les examinai, ils avoient 4 pouces de hauteur. Eclairci sur ce point, & connoissant la véritable cause de la maladie, j'ordonnai une large saignée au pied, des bains, des douches, & une diete calmante & rafraîchissante; je fis appliquer sur les parties tuméfiées des topiques légerement resolutifs que j'animai peu à peu, & que je rendis fondans. Avec ces remedes & l'usage intérieur des délayans & des doux apéritifs, je parvins à atténuer & à fondre les glandes engorgées. La circulation se rétablit insensiblement, & la tête redevint aussi saine & aussi libre qu'elle l'étoit avant cet accident. En moins de trois mois le malade recouvra la santé & la raison.

Qu'on juge par cette observation de l'effet des cols de carton. On se récrie tous les jours sur les inconvéniens de l'habillement françois, & tous les jours on multiplie ses entraves. Depuis que les cols de carton sont de mode en France, il est inoui combien ils ont fait de mal. Jamais on n'a vu tant d'engorgemens dans les glandes du cou, dans les maxillaires & les parotides, que depuis leur usage. La pression de ces especes de carton, les frottemens continuels qu'ils occasionnent, froissent ces glandes & les tiennent dans un état toujours voisin de l'inflammation; le retour du sang du cerveau est empêché par l'étranglement qu'ils produisent; une partie des vaisseaux sanguins se bouche, s'oblitere; les arteres peuvent bien encore porter le sang dans le cerveau & dans les parties comprimées, mais les veines ne peuvent le ramener en proportion; il séjourne, & la congestion nait & s'augmente par degrés, les causes subsistant les mêmes. De-là des engorgemens au cerveau, des coups de sang, des apoplexies, &c. De-là ces obstructions si communes dans les glandes tyroides, maxillaires & parotides. Ces obstructions négligées dégénerent en skirres, les skirres en carcinomes; alors l'opération devient indispensable, & combien de dangers ne traine-t-elle pas à sa suite. Les hémorrhagies tuent un tiers des malades à qui ont fait subir cette opération. Depuis que nos troupes portent de

ces sortes de cols, le nombre des soldats qui en ont été les victimes, est prodigieux. Si la raison pouvoit se faire entendre dans l'empire des préjugés & de l'opinion, cette mode nuisible auroit bientôt perdu la faveur qu'elle a acquise. Mais le caprice est plus consulté que la raison & que l'utilité dans le choix des parures. Notre servitude en ce point est & a toujours été portée à un excès ridicule. Accoutumés à plier sous le joug de la mode, nous sacrifions tout à la petite satisfaction d'être mis d'une maniere élegante. Tandis que nous courons après un bien imaginaire, le réel nous échappe. Nous nous mettons à la gêne dans des vêtemens trop étroits, plusieurs parties de notre corps, tous nos membres, sont étreints par des ligatures; cette compression ralentit le mouvement des liqueurs, en empêche l'exacte répartition, & nuit par conséquent à l'économie animale; le tempérament s'affoiblit, la santé se détruit, les maladies naissent, & à peine daigne-t-on faire attention à la premiere cause de ces désordres. Combien nous avons sur cet objet de préjugés à détruire, d'abus à réformer! L'usage des cols de carton, comme un des plus préjudiciables par les effets qu'il produit, devroit être le premier supprimé. Le ministere toujours si attentif au bien & à la conservation des sujets de l'Etat, conserveroit beaucoup de soldats en interdisant cette parure aux troupes. La santé est si préférable à toute espece d'ornemens! »

De Paris, le 17 Juillet.

Les propriétés médécinales de l'aimant artificiel semblent fixer de plus en plus l'attention des Médecins. Celles de M. Hell, annoncées dans nos feuilles, nous en ont valu d'aussi surprenantes, observées par M. Descemet, Docteur-Régent de la Faculté. En voici le résultat.

» Dans les douleurs de rhumatisme, si la douleur est à la tête, l'aimant appliqué sur le crâne, la fait cesser; si elle est sur les dents, l'aimant étant placé sur les tempes, les cornes en bas (*), la douleur disparoît. On sait que le clou aimanté calme les douleurs des dents cariées.

Une demoiselle âgée de 42 ans, & dans son tems critique, fut sujette à des pertes très fréquentes. Lorsque les pertes furent finies, elle eut des fluxions sur les dents qui se calmoient par l'application de l'aimant sur les tempes, & qui revenoient lorsqu'elle avoit ôté l'aimant.

(*) L'aimant dont on s'est servi avoit la forme d'un fer à cheval; nous avertirons quand il avoit une autre figure.

M. Descemet remarque qu'il faut ôter l'aimant lorsque la douleur est passée; si la douleur est à la hanche, on applique l'aimant au-dessous du genouil, les cornes en haut, sur la tête du péroné. Si la douleur est à la jambe, il faut appliquer l'aimant sur le tarse, les cornes en arriere. Si la douleur est dans le gros orteil, un aimant appliqué sur la derniere phalange, les cornes en arriere, dissipe la douleur. Si le rhumatisme est à l'épaule, on place l'aimant sur le condyle externe de l'os du bras, sur le poignet si elle est à l'avant-bras, sur le métacarpe si elle est au poignet, & sur les dernieres phalanges si elle a son siege dans le métacarpe, les cornes en haut.

Il arrive encore, suivant le même Observateur, que l'aimant appliqué aux extrémités, produit dans la tête un embarras qui devient très-incommode lorsque l'aimant reste longtems en place; mais on modere cet effet par un autre aimant moins fort que l'on met sur la tête. L'aimant posé sur la tête a dissipé des surdités spasmodiques, des bourdonnemens d'oreille, des gonflemens du cou, & des mouvemens involontaires de la tête; placé sur le front à la racine des cheveux, il a fait cesser en moins de deux minutes une douleur très-vive avec élancement dans l'intérieur de l'orbite, après l'avoir beaucoup augmenté sitôt après son application; on l'avoit d'abord mis vers la tête du sourcil sur le trou orbitaire supérieur; mais on a été obligé de l'ôter, parce qu'il a occasionné une douleur qui a remonté sur le front & descendu dans l'orbite en même-tems. Dans les palpitations de cœur, on applique l'aimant sur la poitrine, les cornes en bas; on a éprouvé plusieurs fois qu'avant que la palpitation cessât, on ressentoit de l'embarras dans le cou & dans la tête; & lorsque la palpitation finissoit, une légere défaillance semblable à celle qui succéde à la fin des palpitations pour lesquelles on n'a pas employé l'aimant; on prévient cet embarras de la tête & du cou en commençant à placer l'aimant sur la tête pendant quelques momens, & en le descendant ensuite sur la poitrine au niveau de la base du cœur. Les palpitations augmentent un peu lorsque l'aimant est sur la tête; elles deviennent plus fréquentes quand on l'a descendu vers la base du cœur, bientôt après le calme se rétablit, & les palpitations cessent. Une douleur aigue à l'extrémité sternale de la clavicule droite, a été dissipée par l'application d'une croix aimantée sur la partie douloureuse. Voici ce qu'a produit à ce sujet la curiosité du malade. La douleur passée, il prit la croix de la main droite, la douleur revint à la clavicule; elle augmenta même à un tel degré, qu'elle fut bientôt insupportable, & que les gouttes d'eau lui ruisseloient du visage, alors il prit la

croix de la main gauche ; quelques tems après la douleur diminua & cessa entierement. Dans la difficulté de respirer & dans l'asthme, l'aimant appliqué au creux de l'estomac, soulage le malade. Dans les indigestions produites par éréthisme, l'aimant posé sur l'estomac, sut le pilore, rétablit les fonctions de l'estomac.

La suite à l'ordinaire prochain.

Livres Nouveaux.

Médecine domestique, ou Traité complet des moyens de se conserver en santé, de prévenir ou de guérir les maladies, par le régime & les remedes simples. Ouvrage utile aux personnes de tout état, & mis à la portée de tout le monde ; Par Guillaume Buchan, *M. D. du College Royal des Médecins d'Edimbourg. Traduit de l'Anglois par M. J. D.* Duplanil, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Médecin ordinaire de Son Altesse Royale Monseigneur le Comte d'Artois.* A Edimbourg, & se trouve à Paris, chez *G. Desprez*, Imprimeur ordinaire du Roi, rue S. Jacques.

On ne sauroit écrire plus utilement que l'a fait M. Buchan dans cet ouvrage ; les lecteurs françois sauront très-certainement beaucoup de gré à M. Duplanil, de les avoir mis à portée d'y puiser des avis sages & des conseils prudens. La Médecine a malheureusement été presque toujours enseignée d'une maniere scholare ; les Ecrivains s'astreignoient à une certaine méthode, ils hérissoient leurs ouvrages de mots grecs & arabes, & avec le jargon scientifique, ils ne pouvoient être lus que par ceux qui se destinent particulierement à cet art. Mistere ridicule & dangereux qui n'empêchoit pas les Médicastres de faire la Médecine, & qui déroboit à des personnes éclairées & judicieuses, la facilité de connoître leur existence physique, & de l'assurer par l'usage des moyens capables d'entretenir ou de retablir leur santé. L'illustre M. Tissot, affrontant le préjugé qui regnoit parmi le plus grand nombres des Médecins, est un des premiers qui ait écrit pour le peuple ; le signal une fois donné, plusieurs Auteurs ont osé suivre ses traces, & c'est sans doute ce qui fait qu'aujourd'hui les hommes plus éclairés sur le genre de vie, ne se nuisent plus par ignorance, & qu'ils préviennent de grands maux en sachant remédier d'eux-mêmes à de petits accidens souvent funestes, lorsque la négligence leur a laissé faire des progrès. Tel est encore le but de M. Buchan dans sa *Médecine domestique*. Le seul titre de son ouvrage annonce que ce Médecin patriote a voulu porter les connoissances de son art dans le sein même des familles, y enseigner les moyens de prévenir les maux que l'ignorance & l'imprudence y causent, devenir en un mot l'ami & le conseil des hommes dans leurs foyers, & en écarter tout ce qui pouvoit y attirer la maladie ou la mort. On sent bien qu'un pareil ouvrage méritoit d'occuper une place distinguée dans nos feuilles, entierement dirigées vers le même objet ; mais comme en le traduisant M. Duplanil y a ajouté d'excellentes notes, nous en profiterons également, en ayant soin toutefois de les distinguer du texte, afin de rendre à chaque Auteur ce qui lui est dû. M. Buchan porte ses premiers regards sur les enfans dont il décrit les maladies. Elles dépendent la plupart de la maniere de les élever, & très-certainement les enfans seroient moins malades, s'ils étoient allaités par leur mere. Cependant comme l'Auteur ayant beaucoup d'égard à la délicatesse de certaines, semble les dispenser de nourrir ; M. Duplanil vient au secours du texte avec beaucoup de force & d'énergie. » Peut-être, dit-il, notre Auteur paroîtra n'insister pas assez sur le devoir le plus indispensable pour les femmes, celui de nourrir elles-mêmes leurs enfans. Sans doute que les excellens ouvrages qui ont paru, sur-tout dans ces derniers tems, sur cette matiere, ont arrêté la fécondité de M. Buchan ; & son silence semble inviter le lecteur à y aller puiser. Mais certainement on trouvera qu'il décide trop affirmativement que les femmes délicates ne doivent point allaiter leurs enfans ; car il convient lui-même que tous les Auteurs qui ont écrit sur cet objet, avancent qu'il n'est point de cas, excepté celui de la privation du lait, qui puisse dispenser les meres de remplir ce devoir sacré. Et en effet, parmi tous ces Auteurs, le célebre Morton observe que des meres menacées en apparence de phthisie, par leur maigreur & leur délicatesse, s'en sont délivrées en nourrissant elles-mêmes leurs enfans. Il ne nous appartient pas de prononcer entre ces hommes vraiment patriotes. Nous nous permettons seulement de faire observer que la restriction de M. Buchan paroît ne pouvoir regarder que les femmes hystériques, vaporeuses, &c. *riches*, & qui sont en état de choisir, ou de faire choisir les nourrices de leurs enfans par des gens instruits. Car les femmes peu aisées, ou qui ne le sont pas assez pour fournir aux frais qu'occasionnent plusieurs domestiques de plus de leurs maisons, quelque délicates qu'elles soient, feront toujours plus sûres de la santé de leurs enfans, en les allaitant elles-mêmes, qu'en les confiant à des mains étrangeres. Qu'on jette un coup-d'œil sur la maniere dont se conduisent dans le choix des Nourrices, les Ouvriers, les Artisans, les marchands, espece d'hommes la plus nombreuse dans les grandes Villes, & la plus opiniâtre à empêcher que leurs femmes ne nourrissent elles-mêmes leurs enfans, parce que

l'avidité du gain, & souvent la nécessité, les portent à être avares de leur tems, on verra que leur indifférence à cet égard, fait frémir la nature. Qu'une femme accouche, on charge aussitôt la Garde ou la Sage-Femme d'avoir une Nourrice; elle court au Bureau, elle prend la premiere venue, les parens la reçoivent, lui confient ce qu'ils devroient regarder comme leur trésor. Cette Nourrice part, & souvent sans qu'on soit instruit & de son nom & de sa résidence. J'ai vu de ces especes de parens, deux, trois mois après le départ de leurs enfans, être encore à en avoir des nouvelles, & au bout de ce tems, & même après un tems plus considérable, un meneur arrivoit avec le paquet de cet enfant, mort quelquefois depuis un ou deux mois, sans être en état de dire, de quelle maladie, par quel accident cet enfant avoit été privé de la vie. Je sais que le Ministere a prévu tous ces obstacles, en faisant tenir registre du nom des Nourrices, du lieu de leurs demeures & du nom des parens, dont l'enfant leur est confié. Aussi je n'en accuse que la négligence de ces parens. Tantôt on leur apporte le paquet de leur enfant: quelques jours après son départ, parce qu'il est mort en route, ou aussi-tôt après son arrivée. La maniere dont voyagent ces pauvres innocens, ne révolte pas moins l'humanité. On les entasse dans des charrettes, à peine couvertes; souvent-ils sont en si grand nombre, que les Nourrices sont obligées de les suivre à pied. Ces enfans sont non-seulement exposés au froid, au chaud, aux vents, à la pluie, &c., mais encore ils ne peuvent que sucer un lait échauffé, séché, corrompu par la fatigue & par l'abstinence. Comment une machine aussi frêle, aussi délicate, pourroit-elle résister à des chocs aussi violens? D'autres fois on amene à ces parens leurs enfans vivans, au bout de deux, trois ou quatre ans; mais on cherche en vain à reconnoître dans ces jeunes plantes les caractères de leurs familles. Ils n'en ont ni la forme, ni les traits, ni la constitution. Les peres & meres sont grands, forts & vigoureux, les enfans sont maigres, petits, difformes, rongés par des fiévres, ou en proie aux convulsions, à l'épilepsie, &c. Qu'ont donc gagné ces parens? Ils dépensent à soigner, à guérir ces malheureuses victimes, beaucoup plus qu'ils n'auroient fait s'ils se fussent occupés de les nourrir, de les élever eux-mêmes; & la plupart du tems toutes leurs dépenses, toutes leurs peines sont inutiles. Il en reste à ces enfans, une impression éternelle, qui influe toujours sur l'utilité dont ils auroient pu être par la suite, & sur la maniere dont ils se comportent envers leurs parens, envers leurs amis, envers la société. *La suite à l'ordinaire prochain.*

Médecine des Animaux.

Dans le troisieme tems, que l'Auteur appelle le déclin qui étoit en Avril, plusieurs habitations, qui, jusques-là, en avoient été exemptes, & qui avoient fait à leur bestiaux un traitement préservatif, en les faisant saigner plusieurs fois, les purgeant & les tenant à un régime humectant & rafraîchissant, en furent attaquées: (ce qui prouve l'inefficacité & l'inutilité de presque toutes les méthodes employées à titre de préservatifs, lorsqu'on néglige les soins d'éloigner les animaux du danger de la contagion.) Leurs bêtes rendirent beaucoup de morve, & quelquefois du sang par les nazeaux. Le sang leur sortoit aussi par le fondement. Quelques-unes périrent d'abord; mais, avec les remedes qu'on vient d'exposer, & le régime humectant & rafraîchissant, on parvint à guérir toutes les autres qui en furent attaquées. De tems à autre, il en périt quelqu'unes, tant au moulin à eau, que dans les autres habitations. On crut que c'étoit pour avoir pâturé au-dessus des fossés où les autres avoient été enterrées, ce qui est très-vraisemblable. Quant aux remedes qui furent employés, chaque habitant en administra suivant l'idée qu'il s'étoit faite de la maladie. Les premiers bœufs qui moururent à la *Source*, avoient eu tous les accidens que produit l'eau de Manioc, & sur l'idée qu'on se forma d'un poison froid de même nature, on employa infructueusement des remedes chauds, comme la thériaque dans du vin. Ce remede n'ayant pas réussi, on fit prendre de l'huile avec aussi peu de succès. D'autres essaierent inutilement l'antimoine. Dans certaines habitations, on se servoit d'un breuvage fait avec du tafia, des feuilles de médecinier, du tabac verd & du sel. Ce remede avoit réussi sur les porcs, mais il n'eut aucun succès sur les bœufs. Un Irlandois qui faisoit des opérations sous la langue, pour garantir les animaux, n'en préserva, n'en guérit aucun. Un habitant employa les douches d'eau froide, & prétendit avoir sauvé un bœuf par ce moyen; mais en général, les remedes qui eurent quelques succès marqués, furent les humectans & les rafraîchissans, surtout, quand ils avoient été précédés d'un régime de même nature, les saignées & les purgatifs doux. Le même habitant qui prit cette derniere voie, & conserva ses bestiaux, leur avoit établi en outre des sétons, parce qu'il avoit lu la description d'une maladie semblable, dans laquelle ce dernier secours avoit réussi en France.

La suite à l'ordinaire prochain.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 27 Juillet 1775.

De Noyon, le 19 Juillet.

LE bien se fait dans les Provinces, & grace au zèle de plusieurs Médecins vraiement citoyens, l'instruction gagne, & l'ignorance se dissipe. On a vu dans notre derniere feuille, M. Dufour fixer l'attention des lecteurs par des observations très-intéressantes; nous ne devons pas non plus leur laisser ignorer les instructives leçons sur les accouchemens, que M. Dufot, Médecin de la Généralité de Soissons, a faites dans cette Ville, & qui ont fini le mois dernier. Plusieurs Médecins & Chirurgiens habiles, & même professant l'art des accouchemens, n'ont pas dédaigné d'y assister, autant pour être témoins de la maniere dont se faisoient ces leçons, que pour mettre à profit les vues utiles de cet estimable Professeur. On y a vu sur tout outre M. Dufour, établi à Noyon, M. le Grand, Médecin, Professeur de l'art des accouchemens à Amiens, & M. de Marque qui exerce avec succès la Médecine dans la Capitale du Beauvoisis. Plusieurs Chirurgiens également distingués, s'y sont trouvés aussi, & le nombre des éleves Sages-Femmes a été si considérable, qu'au lieu de vingt qu'on devoit y recevoir, cinquante-deux se sont présentées. Elles ont été interrogées avec soin, &, si l'on en excepte deux, toutes ont répondu avec une intelligence qui a étonné les spectateurs. Ce succès est dû à la maniere d'enseigner de M. Dufot, qui avoit eu soin de le préparer en distribuant à chacune des éleves un petit ouvrage qu'il vient de publier par ordre du Gouvernement, sous le titre de *Catéchisme de l'Art des Accouchemens.* Cette lecture préliminaire a défriché l'entendement de ces éleves, aussi l'enseignement a produit ensuite l'effet désiré. Mais ces éleves emportent avec elles dans ce Catéchisme le précis de ce qu'on leur a démontré; elles pourront se le rappeller fréquemment; & cette instruction ainsi imprimée, affermira dans leur esprit la doctrine qu'elles eussent oubliée sans cette précaution utile. Nous avions invité les Médecins à écrire un Catéchisme sur l'art des accouchemens, quelques-uns l'avoient exécuté; M. Dufot est du nombre, & le Gouvernement a récompensé ses peines en avouant son travail. Puissent toutes les branches de l'art de guérir, être ainsi rendues familieres à tout le monde; ce n'est que comme cela que la Médecine deviendra véritablement utile, quoiqu'en puissent dire ceux qui ne calculent que leur intérêt particulier.

Fin de l'article de Paris, le 24 Juillet.

L'application de l'aimant occasionne un relâchement qui jette cet organe dans l'atonie, & lui ôte la faculté de digerer, lorsqu'il reste trop long-tems en place ou qu'il est trop fort; alors on est obligé d'avoir recours aux stomachiques. M. Descemet a appris que plusieurs personnes à Paris, faisoient infuser un morceau d'aimant naturel dans un bouillon pour calmer les douleurs d'estomac. Une femme attaquée de vapeurs hystériques a été guérie par l'application d'un aimant, portant une livre, appliqué sur le sommet de la tête: la matrice qui est desséchée dans ce cas, & dans laquelle il y a pour ainsi dire, une fievre locale, ainsi que dans le vagin, se relâche & se retablit dans son état naturel. Il est pourtant essentiel d'ôter l'aimant lorsque l'accident est passé, autrement l'influx qui se fait sur la matrice pourroit y produire un engorgement inflammatoire, ou au moins une perte.

Une tumeur de la grosseur d'une noix, placée dans une des grandes levres, & qui occasionnoit une douleur dans la cuisse & dans la jambe jusqu'à la cheville du pied, a été entierement dissipée en une nuit par l'application d'un foible aimant.

On sait que l'on fait des aimans de différente force. Pour réussir dans l'usage de ce moyen, il faut proportionner les aimans aux tempéramens & à l'intensité de la douleur; l'aimant agit avec plus de force, & plutôt sur les tempéramens humides & pituiteux. On doit toujours commencer par appliquer des aimans foibles, & augmenter par degré jusqu'à ce

que l'on ait obtenu la guérison en mettant un foible aimant sur la tête. L'expérience suivante démontre la nécessité de cette précaution.

Une personne se trouvant par hasard devant des barreaux aimantés qui étoient placés sur une table au niveau de son diaphragme, ressentit, en s'approchant de l'extrémité méridionale de ces barreaux orientés, un gonflement dans le cou qui fut suivi d'un embarras dans la tête, avec rougeur au visage; les yeux devinrent étincelans: alors craignant un coup de sang, elle recula insensiblement jusqu'à la distance de trois toises, & se retrouva dans son état naturel. Les palpitations auxquelles la malade étoit sujette, devinrent plus fortes & plus fréquentes pendant l'expérience qui a été répétée plusieurs fois de suite, & qui a produit les mêmes effets. La même personne a placé sur une table à la hauteur de son diaphragme, une petite croix aimantée qui avoit deux pouces de longueur dans sa plus longue branche; elle a éprouvé par l'extrémité placée au nord, les mêmes effets que par celle du midi: elle a tourné quarrément autour de la table à quelques pieds de distance; elle n'a rien éprouvé lorsqu'elle marchoit le long des côtés qui répondoient à l'est & à l'ouest; mais seulement lorsqu'elle passoit devant le midi & le nord.

Méthode particuliere d'établir un cautere.

Etendez du diachylum gommé sur un morceau de linge rond, percé au milieu d'un trou de la largeur d'une piece de six ou de douze sols, suivant l'étendue que vous voulez donner à l'escarre. Couvrez de diachylum un autre linge rond, mais plus large & entier. Pilez de la chaux la plus vive (1). Mêlez parties égales de cette chaux & de savon verd, pour en former une pâte de moyenne consistance. (*Prix de l'Académie de Chirurg, Tome II, in-4°. page 662*). Ayez une compresse, une bande, de l'eau dans un verre, & du feu dans un rechaud, s'il fait froid.

On place l'emplâtre fenêtré à l'endroit où l'on veut ouvrir le cautere. On mouille la peau qui répond au trou de l'emplâtre. On le remplit de la pâte caustique, après l'avoir plongée dans l'eau. On l'y fixe au moyen de l'autre emplâtre. La compresse s'applique ensuite. Enfin l'on assujettit le tout avec la bande.

Cette pâte caustique opere plus ou moins promptement, & cause un sentiment de chaleur plus ou moins aigu, suivant la délicatesse de la peau & la sensibilité du sujet. Le plus souvent elle fait si peu de mal, sur-tout quand elle est appliquée au bras, qu'elle n'empêche ni de vaquer à ses affaires, ni même de jouer. Il se forme une escarre un peu plus large que le trou de l'emplâtre. Cette escarre se borne au tissu cellulaire. Elle est ordinairement plus verte que noire, & plus molle que dure. Aussitôt qu'elle est formée, la douleur, s'il y en a, cesse. Le troisieme ou quatrieme jour, il survient de l'inflammation autour, un peu de douleur & de suppuration. L'escarre se cerne peu à peu, se détache insensiblement par la circonférence, & la suppuration augmente en proportion; mais la croûte ne tombe entierement que du douze au quinze.

Au bout de vingt-quatre heures, on leve le premier appareil. On lave l'escarre & les environs avec de l'eau tiéde. On la scarifie avec la lancette si l'on veut, & si le malade y consent (2). On la recouvre d'un emplâtre de diachylum composé. On est deux jours sans y regarder. Le troisieme on douche de nouveau avec l'eau tiéde; on remet l'emplâtre, & on continue ainsi tous les jours, jusqu'à la chûte de l'escarre. Alors on met un pois, & pardessus ce pois une feuille de lierre, &c. S'il y avoit trop d'inflammation aux bords & dans le voisinage de l'ulcere, on rapetisseroit la feuille de lierre, & l'on mettroit deux fois par jour sur l'inflammation un linge fin, enduit de cérat de Galien récent. Pour faire suppurer dans la suite le cautere plus abondamment, on employe en guise de pois, la racine d'iris *nostras* verte.

L'usage de la pâte caustique décrite, ne se borne pas à l'établissement d'un cautere. On peut l'employer encore avec succès pour détruire les loupes du cuir chevelu. Pour cet effet on enveloppe la base de la loupe avec une bandelette chargée de diachylum. On étend sur la loupe, en forme de calotte, la pâte escarrotique, que l'on y retient au moyen d'un autre emplâtre. Vingt-quatre heures après, on leve l'appareil, & l'on suit d'ailleurs le pansement indiqué. Le kyste qui est souvent de consistance presque cartilagineuse, se trouve détaché, & tombe plutôt ou plus tard, &c.

LIVRES NOUVEAUX.

Suite de la Médecine domestique.

Ceux des parens qui, plus attentifs, retiennent des Nourrices, n'en font souvent pas

(1) On la peut conserver ainsi en poudre plusieurs années, sans qu'elle perde de sa force, en la tenant dans une fiole bien bouchée.

(2) Ces scarifications ne sont point douloureuses: elles procurent un suintement salutaire, & facilitent la séparation du mort avec le vif.

mieux servis, & sont plus souvent cruellement trompés. J'ai vu une mere tendre & sensible, mais trop foible pour avoir sçu triompher des préjugés de la mauvaise éducation, retenir une Nourrice long-tems avant son accouchement, employer ce tems à faire des informations, & ayant lieu d'être très-satisfaire des témoignages que l'on en rendoit, lui livrer son enfant. Elle apprend quelques mois après, qu'elle est entre les mains de la plus négligente, de la plus mal-propre des femmes, & que cette Nourrice va jusqu'à refuser son lait à son nourrisson. Cette mere court elle-même chercher son enfant. Elle croit devoir la confier à une autre Nourrice qui lui est recommandée; on lui en fait les plus grands éloges. Au bout de quelque tems elle va la voir, elle trouve son enfant blessée dans l'épine; elle l'arrache de nouveau des mains de cette marâtre, la met entre les mains d'une troisieme, & n'est pas plus heureuse; enfin, elle la rappelle, & la fait élever sous ses yeux. Mais ses soins ne peuvent jamais réparer la difformité & la mauvaise constitution que cette enfant a acquise chez ses Nourrices; cette petite demoiselle est bossue & maladive, elle le sera toute sa vie.

Il faut lire dans l'ouvrage même ce que M. Buchan dit sur l'éducation des nourrissons, les meilleurs préceptes y sont présentés d'une maniere simple, claire & capable de remplir l'objet qu'il s'est proposé. M. Buchan voudroit que les meres fussent mieux instruites de la maniere d'élever leurs enfans, il se recrie contre leut ignorance. A ce sujet le savant Traducteur de son ouvrage remarque que Tacite se plaignoit fortement de l'éducation des Dames Romaines, relativement aux soins qu'elles prenoient de leurs enfans. En effet, suivant cet Historien, » dans les premiers tems de la République, les plus grandes Dames mettoient leur principale gloire à gouverner leurs maisons, & à élever leurs enfans; mais de son tems, les enfans étoient confiés aux soins de quelques pauvres filles Greques, ou quelques autres servantes ». Il est à craindre, ajoute judicieusement M. Duplanil, que tant que le luxe & la mollesse prévaudront sur la terre, on ne soit forcé de faire le même reproche aux femmes.

Les maladies des enfans conduisent M. Buchan à examiner celles des peres & des meres, qu'il regarde avec raison comme la source des premieres. » Il ne faut que jetter les yeux sur le plus grand nombre de nos femmes, pour cesser d'être surpris que les maladies & la mort soient si fréquentes parmi les enfans. Une femme délicate, qui reste enfermée dans ses appartemens, pour qui le bon air & l'exercice sont étrangers, qui vit de thé ou d'alimens de peu de consistance, peut bien accoucher; mais à peine son enfant pourra-t-il vivre. Le premier choc de la maladie détruira cette jeune plante avant qu'elle soit formée, ou il ébranlera cette foible constitution dans les premieres années de son existence; il la rendra susceptible de convulsion à la moindre occasion; l'enfant sera incapable des fonctions ordinaires de la vie, & par la suite de remplir les devoirs de la société. Si à la délicatesse des meres vous ajoutez l'intempérance des peres, vous aurez une nouvelle raison de regarder la mauvaise constitution des parens comme la source de la mauvaise santé des enfans. Une constitution maladive peut être originairement dûe, soit à des fatigues excessives, soit à l'intempérance; mais elle dépend presque toujours de cette derniere. Il est impossible que les excès ne détruisent à la longue la meilleure constitution; & la maladie ou la mort, par lesquelles elle se termine en peu de tems, est la juste punition de la conduite que l'on a tenue. Dès qu'une fois la maladie est contractée, & que, pour ainsi dire, elle a pris racine dans une famille, elle doit se transmettre aux descendans. Quel affreux héritage à laisser à ses enfans, que des maladies telles que la goutte, le scorbut, ou les écrouelles! Combien auroit été heureux l'héritier d'une grande fortune, s'il fût né dans le sein de la pauvreté, au lieu d'avoir reçu de ses peres de grands biens, qu'il dépense à se guérir de maladies dont il a hérité avec ses richesses!

Une personne attaquée d'une maladie incurable, ne doit point se marier, parce que le mariage non seulement abrege ses jours, mais encore fait que cette maladie se transmet aux enfans; & si les deux époux sont profondément attaqués d'écrouelles, de scorbut, ou de toute autre maladie semblable, les effets en doivent être encore plus funestes. Ou ces maladies n'auront point de fin, ou les personnes qui en sont attaquées n'en seront que plus malheureuses.

La fin à l'ordinaire prochain.

Médecine des Animaux.

Suite de la maladie épizootique.

La maladie observée par M. Bertin à la Guadeloupe, avoit été également observée en France par M. de Chaignebrun en 1757. Mais ce dernier Auteur n'avoit fait qu'annoncer des accidens survenus aux hommes à la suite du contact des animaux malades, ou de l'usage de leur chair. Et si l'on trouve quelqu'indice de pareille communication dans quelques Ecrivains, elle est légere & très-incertaine. M. Bertin en a fait le principal objet

de son travail. Nous allons la suivre avec M. Paulet, dans ses *Recherches* d'autant plus intéressantes, que la maladie épizootique semble reparoître encore dans les Provinces de France qu'elle a désolé l'année passée; & que dans la presqu'impossibilité d'en arrêter le cours, il sera utile au moins de prévenir les hommes contre ses pernicieux effets. M. Bertin nous apprend d'abord qu'il survint à presque tous les Negres, qui ouvrirent les cadavres de ces animaux, des charbons aux bras, accompagnés d'un gonflement considérable, & de beaucoup de fiévre; qu'il y en eut même qui éprouverent ces accidens, pour avoir reçu une partie des lavemens que les animaux avoient rendus; qu'un Negre éprouva des douleurs avec un engourdissement considérable au bras, pour avoir introduit sa main dans le fondement d'un animal malade; mais, que tous ceux qui eurent l'imprudence de se nourrir de leur chair (& il y en eut beaucoup de ce nombre) éprouverent les accidens les plus dangereux. Cela fut observé, sur-tout dans les deux premieres habitations, par où la maladie avoit commencé, c'est-à-dire, dans celle de la *Source* & du Moulin à eau; & ces exemples furent assez frappants, pour en détourner ceux qui auroient eu la même envie: ce qui fit qu'ils ne furent observés que dans ces deux habitations.

L'Auteur rapporte quatorze observations, très-circonstanciées, faites sur autant de malades, qui font connoître parfaitement & le genre de maladie que ce virus, communiqué aux hommes, produit sur leur corps, soit qu'il attaque l'intérieur, soit l'extérieur, & l'espece de secours qui réussit le mieux pour y remédier: ce qui, joint aux observations antérieures, & à celles que M. P. a rassemblées, pourra former un corps de connoissances nouvelles sur la cause de cette maladie, sur ses effets, & sur les moyens de la combattre, tant sur les hommes que sur les animaux, qui laissera très-peu de chose à désirer. Il faut remarquer que ces quatorze sujets que M. Bertin eut à traiter, & dont il a treize Negres ou Negresses & un blanc, se sont trouvés tous dans le cas ou de soigner, ou de toucher les animaux malades, ou de manger de leurs chairs.

La maladie qui fait le sujet de la premiere observation, commença à se manifester sur un Européen qui avoit pris beaucoup de peine à soigner les bestiaux, à la Source & au moulin à eau, & qui s'étoit blessé au doigt, en ouvrant un bœuf avant sa maladie. Voici de quelle maniere elle le manifesta » Le 15 Janvier il commença à se plaindre d'aigreurs, d'envies de vomir, qu'il dit avoir eu la nuit précédente, il avoit la langue blanche & fort chargée. Le 16, l'émétique qu'on lui donna lui fit rendre une grande quantité de matieres bilieuses par haut & par bas. La fiévre le reprit à la fin de cette évacuation, & redoubla le soir, mais elle le quitta dans la nuit. Le 17 au matin, il se plaignit de la tête, il avoit des envies de vomir, & sa langue étoit encore plus chargée que les jours précédens. Une saignée faite au bras ne soulagea point le malade. Il étoit très-abattu: une eau de tamarins légerement aiguisée, lui fit rendre beaucoup de matieres. La fiévre le reprit le soir, il fut saigné, la fiévre se passa dans la nuit, mais il eut une chaleur brûlante à la région de l'estomac sous le cartilage xyphoïde. Le 18, même effet copieux de l'eau de tamarins, sans diminution des symptômes, il eut quelques coliques dans la nuit. Le 19, il fut tout-à-fait sans fiévre, & se trouvoir mieux: un minoratif, pris ce jour, le purgea beaucoup, mais lui causa de vives coliques; sa langue devint très-belle, le pouls bon, & il n'y avoit point de fiévre. Sur les sept heures du soir, il se plaignir de la même douleur brûlante qu'il avoit ressentie la veille à la région de l'estomac, sous le cartilage xyphoïde: il n'avoit point de fiévre, le pouls étoit bon: on le saigna, le sang étoit noir & épais en sortant de la veine; il devint sec & rouge en se refroidissant; on lui donna des boissons rafraîchissantes nitrées, & beaucoup de lavemens émolliens. Sur les huit heures, la douleur s'étendit jusqu'au nombril, le pouls se perdit, & les extrémités devinrent froides. On tenta de le resaigner dans cet état, mais il ne put sortir que cinq à six gouttes de sang. L'accablement étoit extrême; la nuit il fut sans pouls avec des sueurs froides. Il rendoit en vomissant, toutes les boissons qu'il prenoit, mêlées d'une grande quantité de matiere bilieuse, écumeuse & briquetée; les lavemens étoient rejettés avec les mêmes matieres. Les potions huileuses & calmantes, ne produisirent aucun effet. Le 20, à six heures du matin, il prit un bain tiéde & fut soulagé. La douleur s'étoit fixée au nombril. A huit heures elle disparut entierement: mais la soif étoit toujours très-forte: il étoit sans pouls & dans des sueurs froides. Il n'avoit point de fiévre apparente. A onze heures du soir on le remit dans le bain, il ne put le supporter. A minuit & demi, la douleur revint, les extrémités se rechaufferent: le pouls reparut, & il avoit les yeux vifs & étincelans, la fiévre se ralluma. A une heure il devint livide, le pouls se perdit, la chaleur disparut, & il suffoquoit. M. Bertin essaya encore de le saigner, en lui tenant le bras dans l'eau chaude; mais le sang ne vint point, il tomba dans l'agonie, & mourut.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 3 Août 1775.

Lettre écrite de la Rochelle, le 19 Juillet 1775, par M. Bouchet, *Curé de Laleu.*

MONSIEUR, il y a bien de l'imprudence à ajouter foi à l'efficacité d'un remede quelconque, indiqué par les papiers publics, dont les Auteurs n'ont cependant en vue que le soulagement de l'humanité, sans avoir aucune certitude de sa prétendue efficacité. Il y en a encore plus à vouloir en faire usage, sans craindre les mauvais succès ou les suites dangereuses qui en peuvent résulter. Tel est le topique contre la goutte, annoncé dans une de vos feuilles, dans les termes suivans: » On » vient de nous communiquer un remede » très-simple contre la goutte, qui, dit-on, » produit les plus grands effets, appliqué sur » la partie malade. Ce topique est composé » de pommes de terre cuites dans l'eau, & » écrasées entre deux linges; on le continue » jusqu'à ce que la goutte soit dissipée ».... *Gazette de santé.*

Le premier Juillet dernier, je ressentis une douleur de goutte au pied gauche, qui augmenta considérablement jusqu'au 10. Me rappellant alors avoir lu dans vos feuilles le remede indiqué ci dessus, j'en fis usage. Que ne fait-on pas pour se délivrer d'une douleur cruelle? l'application de ce topique calma beaucoup la douleur, mais fit remonter la goutte au genou. Je fis une application du remede sur la partie souffrante, & je fus soulagé presque au même instant; mais l'effet fut le même que ci-dessus, c'est-à-dire, qu'il fit remonter la goutte à la main, de-là au cou & à toute la partie postérieure de la tête qui enfla considérablement. Quelque violente que fut la douleur que je ressentis alors, je n'osai faire une troisieme application du topique, dans la crainte qu'il ne précipitât la goutte dans la poitrine; ce qui eût eu le plus grand inconvénient, par les suites cruelles qui en pouvoient suivre. Je me déterminai donc à souffrir le plus patiemment possible, plutôt que de m'exposer à un danger évident d'une répercussion de goutte dans la poitrine, dont les deux applications du remede m'avoient fourni la preuve la plus convaincante. Quand on souffre violemment, on veut bien, à la vérité, se procurer du soulagement; mais quand le remede indiqué pour cet effet, produit un effet pire que le mal, ce seroit le comble de la folie, ou du désespoir, que de vouloir en faire un usage, dont les suites sont si funestes.

Il résulte de ce que je viens de vous exposer, que l'application des pommes de terre sur la partie affligée de la goutte, en dissipe réellement & promptement la douleur, mais aussi qu'elle la répercute, & que ce topique est d'autant plus dangereux, qu'en produisant un effet momentané, il expose aux plus tristes inconvéniens. Si mes confreres, les goutteux, ont connoissance de ma lettre, ils en feront l'usage, qu'ils voudront. J'ai cru devoir les prévenir contre les effets spécieux de ce topique, par le récit fidele & sincere de ce que ma propre expérience m'en a fait éprouver ».

L'Auteur ce ce remede qui est un des confreres goutteux de M. le Curé de Laleu, nous a prié de proposer à M. le Curé la question suivante.

» Un homme ayant eu plusieurs fois du succès d'un remede qu'il rend ensuite public, si un autre homme en essaye une seule fois sans en retirer le même fruit, doit-il sonner le tocsin contre le remede, semer la méfiance dans les esprits, accuser d'inexpérience ceux qui le publient? Pour nous, comme auteurs de la *Gazette de santé*, citée par M. le Curé de Laleu, nous pourrions lui observer que le papier puplic où l'on s'occupe spécialement de la santé des hommes, ne doit pas être confondu avec ceux où l'on annonce quelquefois des recettes sans trop les garantir; mais en le remerciant d'avoir confirmé par l'expérience la propriété calmante des pommes de terre dans les douleurs de la goutte, nous lui demanderons comment il s'est si subitement guéri d'une goutte répercutée deux fois par ce topique, & prête à tomber sur la poitrine. Car il nous paroît, quoiqu'en dise ce respectable Pasteur, que les pommes de terre ne l'ont pas exposé *aux plus tristes inconvéniens.*

De Poitiers, le 23 Juillet.

On apprend de *Monplaisir*, que M. le Marquis de Nieuil, & M. le Marquis de Marcenay, viennent de soumettre leurs enfans à l'inoculation ; le premier en faisant inoculer ses trois filles, & le dernier sa fille unique. M. le Marquis de Nieuil a même profité de cette occasion pour faire inoculer trois petits garçons, & une fille de seize ans. On a donné à tous ces inoculés *beaucoup de végétaux pour toute nourriture, l'eau froide nitrée, le plus d'air possible, beaucoup de promenades, & cinq à six médecines pendant le traitement, auquel on a ajouté quelques grains de poudre temperante, suivant le besoin de ces huit inoculés.* On ajoute que pas un seul ne s'est couché, excepté la nuit ; qu'alors la fievre étoit un peu plus considérable, qu'ils n'en ont eu que pendant les trois ou quatre jours qui ont précédé l'éruption, mais qu'on la faisoit tomber en ouvrant la croisée pendant une demi-heure ; qu'enfin la plus jeune des filles de M. le Marquis de Nieuil, tenue plus chaudement que les autres, a eu aussi beaucoup plus de boutons ; mais que la petite vérole a été dans tous les inoculés, benigne & discrete. Une observation faite en même tems fait penser à M. le Marquis de Nieuil qui a publié ces détails pour le bien de l'humanité, que le même traitement devroit être employé pour la petite vérole naturelle. » Le nommé *Bobin*, du village de Bernay, âgé de 33 ans, étoit au treizieme jour d'une petite vérole confluente ; on le tenoit renfermé dans son lit ; les boutons de la petite vérole s'applatissoient, & la poitrine se remplissoit. Ce malade étoit à la derniere extrémité lorsque M. Cochon du Vivier, Chirurgien-Major de la Marine à Rochefort, qui avoit inoculé les enfans de M. de Nieuil, & M. Pallu, Médecin à Poitiers, le virent dans cet état presque désespéré ; ils le firent sur le champ sortir de son lit, où il étouffoit entre les rideaux, & sous toutes les couvertures dont il étoit chargé ; on le transporta dehors, il faisoit frais ; à peine y fut-il une demi-heure, que sa respiration devint plus libre, & recouvrant aussitôt la parole, il assura qu'il se trouvoit incomparablemet mieux. Jusqu'alors on lui avoit donné du vin à boire ; on ne lui présenta plus que de l'eau froide nitrée ; il fut purgé le jour suivant, & il l'a été plusieurs fois depuis, ayant soin de le tenir toujours à l'air. Dix jours après il a été dans les champs, quoiqu'il n'eût pas encore recouvré toutes ses forces. Au lieu de bouillons gras & de viande, il n'a vécu que de prunes cuites & de cerises crues. M. de Nieuil joint à cette histoire très-intéressante, une derniere observation, d'une personne qui avoit eu la petite vérole inoculée, qu'on a inoculé depuis, & qui n'a pu contracter une seconde fois cette maladie.

Que penser du secret des Suttons après ces faits ? Est-ce à leur remede qu'il faut attribuer leur succès, ou plutôt n'est-ce pas au régime & à l'air libre ? On trouve pourtant des enthousiastes qui prétendent le contraire, & des duppes qui le croyent assez pour payer bien cher une opération qui dépouillée de charlatanerie, coûte peu de chose. Nous avons vu à Paris les Suttons nous imputer la mort du sieur Feuillie, & contredire l'histoire exacte de sa maladie, inserée dans une de nos feuilles ; un homme qui savoit le contraire, signer un certificat contre sa conscience en faveur des Suttons, & le faire signer à d'autres sur sa parole. Enfin les Suttons se faire louer dans des Journaux, tandis que nous recevions le conseil coactif de ne rien lui répondre. Osons publier aujourd'hui l'imposture de ces Charlatans, en renvoyant nos lecteurs aux lettres inserées par J. Sutton, & par Worloch, dans le Journal politique & littéraire. Dans l'une, J. Sutton déclare qu'il est le seul possesseur à Paris des secrets des Suttons, & que ceux qui disent le posseder avec lui en imposent ; tandis que dans sa lettre datée du même mois, le sieur Worloch écrivant dans le même Journal, que lui seul possédoit en France ce fameux secret, traitoit aussi lestement son antagoniste. Osons encore dire avec vérité, que le domestique du sieur Feuillie, après la mort de son Maître, ayant été attaqué d'une petite vérole moins maligne, & traité par le même J. Sutton, est mort dans ses mains & avec ses remedes, en sept jours de tems, c'est-à-dire une fois plutôt que son Maître, malgré les promesses de cet étranger, le merveilleux de sa méthode, & des certificats mandiés.

De Rouen, le 26 Juillet.

Quoique le Parlement de cette Ville eut défendu très-expressément par un Arrêt, de mêler des drogues au cidre, les Marchands ont continué de sophistiquer cette boisson par le mélange de drogues pernicieuses. La peine de laquelle les contrevenans étoient menacés, n'étoit que pécuniaire, & c'est ce qui les enhardissoit encore à la contravention ; delà sont arrivés de nouveaux accidens. Mais le Parlement n'en a pas été plutôt informé, qu'il a rendu aussitôt un nouvel Arrêt, par lequel il est ordonné aux Officiers de Police de Rouen, de se transporter incessamment dans les caves & celliers des Marchands de cidre & sur le quai, à l'effet de faire dresser procès-verbal par les Médecins & Chymistes par eux nommés, des cidres qui y sont reposés, & de faire jetter dans la riviere ceux qui, après expérience

faite, feront trouvés mélangés d'ingrédiens ou corps étrangers ; la Cour ordonnant en outre aux Officiers de Police dans les Bailliages & Sieges du ressort, d'user des mêmes précautions, & de la même sévérité dans la vente qui fera faite des cidres, menace ceux qui se permettront ces mélanges à l'avenir, de punition pécuniaire, corporelle, & même de mort ; ce qui peut-être mettra un frein à la coupable avidité de ces empoisonneurs publics. Depuis la publication de cet Arrêt, plusieurs particuliers ont fait déguster leur cidre, qui s'est effectivement trouvé altéré par le mélange des substances pernicieuses.

Il est difficile de réflechir sur la facilité d'altérer les alimens solides & liquides employés journellement à la subsistance des habitans des grandes Villes, sans frémir du danger que courent les citoyens d'être empoisonnés en détail. On peut mêler de la chaux & du plâtre dans le pain; le vin & les autres liqueurs peuvent être altérés avec les préparations de plomb, quelquefois même l'eau qu'on boit n'est pas saine; & les hommes si jaloux de vivre s'obstinent à demeurer dans les grandes Villes !

De Paris, le 30 Juillet.

Le 5 du mois dernier, un épileptique tomba au coin de la rue des Saints-Pères & de celle de Bourbon, dans un accès qui le renversa par terre. Un homme qui passoit, suivi d'un chien, courut à son secours. Tandis qu'il essayoit de lui soulever la tête pour le tenir dans une situation plus commode, le chien sauta sur la tête du malade, & , frappé comme d'un coup de foudre, alla tomber à quelques pas delà, saisi de convulsions dont il mourut au bout de trois quart-d'heure. L'épileptique se releva gueri de son accès, au même instant où le chien sentit les premieres atteintes de cette attaque. On a ouvert cet animal, dans le corps duquel on n'a trouvé aucune marque d'altération, à l'exception d'un amas d'écume à l'endroit où l'ésophage vient abourir à l'estomac.

Ce phénomène mérite attention, il peut se faire que le chien ait été frappé de mort subite par des causes indépendantes de l'épilepsie dont il s'agit, & que le moment de la mort de l'animal ait été précisément celui de l'attaque de l'épileptique, par un concours fortuit de circonstances qui les ont fait rencontrer l'un & l'autre dans le même endroit; il peut se faire encore, & ceci n'est pas invraisemblable, que l'épilepsie puisse se communiquer de cette maniere. Quoiqu'on ne regarde pas absolument cette maladie comme contagieuse, il est certain que le peuple qui est le premier observateur dans tous les pays, la regarde comme telle dans quelques Provinces. Il en est un où l'on défend expressément d'approcher l'épileptique & de le toucher. Il en est d'autres où l'on croit que passer par-dessus le corps de l'épileptique dans son accès, c'est s'exposer à être frappé soudain de la même maladie. Ce dernier préjugé qui regne sur-tout dans les Villes maritimes de la Province, semble justifié par ce qui vient d'arriver à Paris. Des Médecins dignes de foi nous ont encore certifié depuis, avoir vu des épilepsies contagieuses. On ne sauroit donc trop inviter les gens de l'art à répéter l'expérience du chien, elle semble prouver qu'il s'établit autour de l'épileptique une atmosphere contagieuse, ou une mofette qui frappe aussitôt l'animal qui s'y trouve placé. Peut-être encore l'électicité pourroit-elle donner l'explication de ce phénomène ; mais il faut que le fait rapporté, soit constaté par de nouvelles expériences, avant de chercher à l'expliquer. On se souvient toujours de l'histoire de la dent d'or.

M. Alphonse le Roy, Docteur & Professeur en Médecine, continue de donner ses conseils & ses soins *gratuits* aux pauvres femmes & enfans infirmes. Il distribue toutes les semaines à celles qui sont grosses & qui doivent accoucher chez lui, une somme capable de suffire à leur pressans besoins ; après leur accouchement il leur en donne une autre pour se fournir le nécessaire pendant le tems de leur couche, & si quelqu'accident complique cet état, il les voit alors lui-même très-régulierement, & leur distribue tous les remedes convenables. M. le Roy réunissant l'enseignement à la pratique, a commencé le 25 du mois dernier des leçons sur les maladies des femmes & des enfans, précédées de la théorie & pratique des accouchemens. On ne sauroit être plus utile à l'humanité, qu'en la soulageant dans les maux qui l'affligent, & communiquant aux autres les moyens de la soulager, acquis par une longue expérience. En embrassant cette carriere avec zele, M. le Roy doit s'attendre à être jalousé. Mais qu'il envisage bien le but qu'il veut atteindre, sans s'arrêter aux clameurs des méchans; il arrivera malgré l'envie, & le tems justifiant ses vues par des succès, assurera sa réputation, & faire taire les envieux.

Remede contre les gerçures des levres & des mains.

L'huile de froment a été employée avec succès contre les gerçures des levres & des mains, ainsi que contre les dartres & la rudesse de la peau. Ce remede très-simple est, pour cette raison, d'une grande ressource à ceux qui vivent à la campagne, sont

exposés aux injures de l'air, & éloignés des secours. Il leur suffira pour obtenir cette huile, de serrer fortement le froment entre des plaques de fer bien chaudes.

Quoiqu'on nous ait accusé d'insérer de vieilles recettes dans notre feuille, nous n'avons pas cru devoir être arrêtés par ces considérations dans la publication de ce remede innocent, connu des gens de l'art, mais ignoré des gens de la campagne qui en ont souvent besoin. Les paysanes qui nourrissent peuvent en faire usage pour les écorchures & les crevasses du mamellon.

Livres Nouveaux.

Médecine domestique, &c.

Le peu d'attention que l'on apporte encore communément dans les alliances, qui ne doivent finir qu'avec la vie, détruit plus de familles que ne pourroient le faire la peste, la famine, ou la guerre; & tant que les mariages ne feront contractés que d'après des vues d'intérêt, on verra ce mal se perpétuer.

Il est étonnant que dans les mariages nous faissions si peu d'attention à la santé & à la constitution des sujets. Nos chasseurs savent très-bien qu'un cheval de chasse ne peut être engendré par une rosse, & que l'épagneul ne peut provenir d'un mâtin hargneux; cela est fondé sur des loix immuables. Un homme qui se marie à une femme d'une constitution maladive, qui descend de parens d'une mauvaise santé, quelles qu'aient été ses vues, ne peut point dire avoir agi prudemment. Une femme attaquée d'écrouelles peut engendrer; mais dans ce cas, ses enfans ne composeront qu'une infirmerie. Quelle espece de bonheur un pere pourra-t-il se flatter de goûter alors dans le sein de sa famille? Nous laissons à d'autres à juger.

Nos lecteurs sentent de quelle importance il est de méditer ces sages préceptes auxquelles M. Buchan donne plus d'étendue dans son ouvrage. Nous les terminerons par une Observation & des vues du Traducteur, très-capables de justifier l'idée que nous avons donné de ses talens & de son zèle. Je connois, dit M. Duplanil, une Dame mariée depuis peu d'années à un Américain très-riche, mais phthisique. Cette Dame, sans fortune, douée des graces les plus séduisantes, & jouissant de la santé la plus parfaite, fut tentée de la fortune de cet Américain; elle l'épousa, & en moins de deux ans, elle ne fut plus qu'un cadavre ambulant. J'ai vu une Demoiselle, reste de cinq enfans, dont les freres & sœurs sont morts phthisiques, après avoir perdu leurs peres & meres dans le bas âge, & les gens de l'art en attribuer la cause au pere qui étoit attaqué de phthisie, avant qu'il épousât la mere. Cette Demoiselle, quoique jouissant, quant à présent, d'une assez bonne santé, ne paroit pas à l'abri de cette funeste maladie. Il n'y a personne qui n'ait fait de pareilles observations. Les Villes & même les Campagnes en fournissent tous les jours. N'est-il pas surprenant, que le mariage qui est absolument une affaire de police, soit regardé comme au-dessous de l'attention de ceux qui, par état, sont faits pour la maintenir? Si la vigilance des Ministres de la Religion a porté le Gouvernement à créer une loi pour qu'on lui rendît compte des actes que l'Eglise est autorisée à passer, comment ne l'a-t-elle pas engagé à proposer des personnes instruites pour connoitre de la santé de ceux qui se destinent au mariage? Il semble que si la sagesse s'est intéressée à savoir combien dans une année il naît de personnes, combien il en meurt, combien il s'en marie, il n'y avoit qu'un pas à faire pour qu'elle desirât s'assurer si les personnes qui se sont mariées cette même année, étoient constituées de maniere à contribuer à la population, à l'utilité, à la sûreté de l'Etat. Rien ne paroît aussi simple que cette réflexion, & rien ne seroit aussi facile que l'exécution de l'établissement auquel elle devroit donner lieu. Il n'est point de Jurisdiction dans laquelle il n'y ait un ou plusieurs Médecins. Il ne s'agiroit que d'obliger les Curés ou Vicaires de ne jamais marier qu'ils n'aient un certificat d'un Médecin avoué, qui constatât la santé des personnes qui se proposent en mariage; & pour donner à ce certificat plus d'authenticité, il faudroit qu'il fût dressé en présence du Juge ou de son Lieutenant & des personnes intéressées. Le Juge ou son Lieutenant le signeroient conjointement avec le Médecin; le Curé ou le Vicaire en feroient mention dans son acte de célébration de mariage. Il est inutile d'entrer dans le détail des avantages que procureroit un pareil établissement; tout le monde les prévoit & en sent l'utilité.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 10 Août 1775.

De Petersbourg, le 26 Juillet.

LA Russie a perdu cette année le célebre M. Model, connu par ses travaux chymiques & par des ouvrages dans ce genre, traduits en notre langue & très-estimés des Gens de l'art. Peu de tems avant sa mort, ce Savant publia un mémoire dans lequel il prouvoit que la rhubarbe, racine connue & très-usitée en médecine, contenoit de la sélénite. Voici comment M. Model dit être parvenu à cette découverte. « Dans une circonstance, ou non-seulement relativement à la Chymie, mais même pour ma santé, je me trouvai dans le cas d'employer de la créme de tartre, il arriva que l'on piloit dans la principale Pharmacie de cette Ville, une certaine quantité de très-belle rhubarbe, (de laquelle poudre une partie qui étoit destinée à un remede particulier, fut délayée dans de l'eau pure, pour être ensuite décantée & versée dans une vase); l'Eleve s'apperçut qu'il y avoit au fond du mortier une matiere blanche, grossiere, approchante du sable, il en fut étonné, & s'imagina que quelqu'un de propos délibéré auroit pu substituer du sable à un certain poids de rhubarbe qu'il auroit enlevé. Il me fit part de son inquiétude, je lui demandai alors de cette prétendue matiere sabloneuse; aussitôt que j'en eus dans la main, l'idée que j'avois de la créme de tartre & de la sélénite, fit dissiper le soupçon du sable; cependant je mis un peu de cette poudre dans un petit mortier d'agathe bien poli, je la rendis plus fine assez aisément, & sans que le mortier en parût rayé; alors je remarquai, à l'aide du microscope, que les petites parties de cette poudre étoient effectivement de différentes figures, mais elles avoient été déja broyées par le pilon. Je l'ai regardée comme une terre calcaire jusqu'à ce que l'expérience suivante m'ait prouvé le contraire. Je fis réduire quatre livres de rhubarbe choisie qui devoit servir à faire l'extrait aqueux par trituration, en une poudre plus fine qu'il ne la falloit pour ce travail; après l'avoir délayée dans de l'eau, je la laissai nager, par-là j'obtins une terre indissoluble dans l'eau pareille à celle dont j'ai déja parlé, qui se précipita au fond du vase, & que je lavai plusieurs fois avec de l'eau bien pure; après l'avoir fait dessecher à une chaleur très-douce, le produit fut de six onces. Je mis six gros de cette terre mentionnée ci-dessus dans un petit creuset neuf, mêlé avec de la poudre de charbon, le tour bien lutté; après une heure de feu je poussai la calcination à une chaleur plus violente: il s'exhala pendant cette opération une véritable odeur de soufre, & quand la masse fut refroidie, je la fis dissoudre dans de l'eau chaude; après l'avoir filtrée je jettai dans la liqueur du vinaigre distillé, j'obtins un véritable magistère de soufre pendant la précipitation duquel il se répandit, comme l'ordinaire, une odeur d'œufs couvés. Je fis un mélange de trois gros de cette terre séléniteuse avec neuf gros d'alkali fixe de tartre très-pur, je le mis dans un vase de verre avec six onces d'eau pour le laisser digérer, je conduisis ensuite la liqueur jusqu'au moment de l'ébullition, je la décantai la plus chaude possible pour la filtrer, & j'en obtins par une évaporation convenable des erystaux de tartre vitriolé très-purs. La même quantité de cette terre séléniteuse, mêlée avec l'alkali minéral, ou sel de soude, à la dose désignée ci-dessus, donna du sel de Glauber. Une once de cette sélénite mise dans un petit creuset bien fermé, chauffé doucement, & entretenu rouge pendant une demi-heure, donna une masse qui, parfaitement refroidie, n'a pesé que deux gros sept grains; elle étoit spongieuse, blanchâtre, & de nature calcaire; elle se dissolvoit peu dans l'acide vitriolique, mais entierement dans les acides nitreux & marins, sans laisser le moindre dépôt.

Mais soupçonnant que plus la rhubarbe étoit vieille, plus elle contenoit de sélénite, (car j'avois observé qu'avec le tems on y remarquoit davantage des crystaux blancs,) il me tomba alors entre les mains un morceau de très-bonne rhubarbe que j'avois conservée quelques années; il pesoit deux onces cinq

gros ; je m'en servis pour mon expérience, je la fis piler & la laissai macérer, j'en obtins une once de sélénite, (déduction faite de la poudre la plus subtile qu'il est impossible de séparer de la rhubarbe,) ce qui doit s'entendre également de ce qui vient d'en être dit précédemment. Je me ressouviens à ce sujet d'une autre expérience qui appartient à cette analyse : il y a quelques années qu'on envoya par ordre du Collège du commerce une certaine quantité de rhubarbe de Chine, appellée *rhubarbe pierreuse* ; elle avoit à l'extérieur un oeil brun-foncé, elle étoit dure, ferme & pésante, en un mot la qualité en étoit fort mauvaise. Après l'avoir brûlée, on remarqua que les cendres étoient très-blanches & approchantes de la chaux ; celui qui étoit chargé de l'inspection de ce travail, envoya par curiosité un peu de ces cendres à la Pharmacie Impériale, elles étoient sensiblement alkalines au goût comme les expériences suivantes vont le faire voir. On lessiva plusieurs fois avec de l'eau bouillante six onces des cendres dont je viens de parler, après la premiere lotion, elles parurent approcher de la couleur du gipse, la liqueur décantéa filtrée paroissoit jaunâtre ; avoit un goût alkalin, faisoit un peu d'effervescence avec les acides, & donna par l'évaporation du total, vingt-quatre grains d'un sel alkali très-sec, mais dont les petits crystaux étoient un peu longs. L'acide vitriolique a dissout peu de ces cendres, & il en est résulté de petits crystaux qui se remarquoient à peine. Les acides nitreux & marins au contraire ont dissous ces mêmes cendres entierement & sans laisser rien précipiter, les dissolutions conservoient la limpidité de l'eau ; la plus douce évaporation a laissé à peine appercevoir de véritables crystaux, ce qui donnoit lieu de présumer qu'elles contenoient peu d'alkali végétal ; mais ce qui a resté de liqueur étoit à peu-près comme une gelée qui, après l'exsication à une chaleur plus forte, a produit une masse blanche & sans figure particuliera.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Dijon, le 3 Août.

La Bourgogne est de toutes les Provinces de France, celle qui a le plus souffert dans ces derniers tems des maladies épidémiques. Mais comme les sciences y sont cultivées avec distinction, qu'on y aima la médecine, & qu'on en connoît le prix, on a senti plus que dans tout autre lieu la nécessité de parer aux coups meurtriers de ce fléau. En conséquence l'Académie de cette Ville, chargée de ce travail par M. de Baquencourt, Intendant de Bourgogne, a adressé une lettre circulaire à toutes les personnes qui exercent l'art de guérir dans la Province, pour les inviter à s'occuper de cet objet. Ceux qui voudront concourir aux vues de cette savante Compagnie, doivent commencer leur travail par l'exposition topographique du lieu, & des remarques sur la constitution de l'air & ses variations, soit avant, soit pendant la maladie ; passer ensuite à l'examen des alimens dont se sont nourris les malades, pour entrer enfin dans le détail de la maladie. Afin de leur en faciliter la description, l'Académie a cru devoir adopter la division connue des maladies en quatre périodes ; le premier d'invasion, le second d'accroissement, le troisieme de l'état de la maladie, la quatrieme celle de la terminaison, faisant un article à part de la convalescence dans laquelle on peut encore observer bien des choses essentielles à la connoissance des épidémies. Subdivisant ensuite cette premiere division, l'Académie a voulu que les Observateurs décrivissent séparément les symptômes dans chacun de ces périodes de la maladie, & que l'histoire du traitement fût également partagée en cinq parties. Enfin pour ne rien laisser à désirer, elle a invité ceux qui correspondront à ses vues, de joindre à ces observations particulieres les observations générales auxquelles l'ensemble des phéoomènes auroit pu donner lieu. Et comme trop souvent la peine da dresser & de tenir un registre, arrête dans les campagnes ceux qui ont d'ailleurs les meilleures intentions de concourir au bien public ; par une suite de sa prévoyance, l'Académie a fait imprimer par colonne le tableau de toutes ces questions, afin que ceux qui voudroient y répondre n'eussent d'autre peine que d'écrire chaqua jour au-dessous de chaque titre le résultat de leur pratique ; ce qui est on ne peut pas mieux vu de la part de l'Académie, & ce qui doit assurer à la Bourgogne des secours efficaces dans les maladies épidémiques contre lesquelles jusqu'à présent il paroît qu'on ne s'est point assez précautionné. Puissant toutes les Académies de France, suivre l'exemple decelle de Dijon. Le résultat général des travaux de ces différens corps, formeroit un grand ouvrage sur les maladies populaires, plus utile que les sublimes dissertations de Médecine dont on s'occupe tant aux Ecoles, & dont on na retire d'autre fruit dans les campagnes, que la sotte morgue & l'ignorante obstination de certains esprits rettecis qui croyent savoir traiter les maladies parce qu'ils ont retenu quelques mots d'une théorie surannée. Ce n'est point à l'imagination, mais au tems & à l'observation que l'art de guérir doit ses progrès. *Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia.*

P. S. Nous venons d'apprendre que l'Académie de Dijon n'a pas dédaigné les efforts que nous avons faits pour répandre les secours

contre les asphyxies ou morts subites, dans notre *Avis au peuple* sur ce sujet. Cette illustre Compagnie a également vu avec plaisir la Boite fumigatoire décrite dans le même ouvrage; & M. de Baquencourt déja cité, auquel nous avons plus d'une fois rendu dans nos feuilles, l'hommage dû à ses vertus & à ses lumieres, sur le rapport avantageux des Savans de Dijon, a invité par une lettre circulaire adressée à ses Subdélégués, toutes les Communautés de sa Province, à se pourvoir de l'instruction & de la boîte.

De Paris, le 7 Août.

Il est peu de personnes qui ne connoissent les maux que cause le ver solitaire, & combien il a été jusqu'à présent difficile d'en délivrer ceux qui y étoient malheureusement sujets. Cependant la veuve Nouffer, établie à Morat en Suisse, possédoit un remede sûr contre ce vers, dont vingt années d'expériences faites sur un très-grand nombre de malades, avoient assuré le succès. Il étoit tems qu'un spécifique aussi précieux, cessât d'être renfermé dans une seule Ville, & fût au pouvoir d'une seule personne; c'est ce qui vient aussi d'être exécuté avec toute la prudence & la sagesse qu'exigeoit l'importance de la chose. M. Turgot Contrôleur-général des Finances, & M. Trudaine, ont fait établir une espece d'Hôpital ambulant, chez le sieur Cadet de l'Académie Royale des Sciences; le remede de la Dame Nouffer a été préparé par ce savant Artiste, & administré aux malades en présence de MM. de Lassone, Macquer, de la Morre, de Jussieu & Carburi, & l'événement a justifié l'attente du Gouvernement éclairé auquel nous en devons la publicité. Voici la maniere de l'administrer.

» Ce traitement n'a besoin d'aucune préparation, si ce n'est de faire prendre pour souper, sept heures après un dîner ordinaire, une soupe-panade faite de la maniere suivante:

Prenez une livre & demie d'eau, deux à trois onces de beurre frais, & deux onces de pain coupé en petits morceaux; ajoutez suffisante quantité de sel pour l'assaisonner, & cuisez le tout à bon feu, remuant souvent, jusqu'à ce qu'il soit bien lié & réduit à une panade. Environ un quart-d'heure après on donnera au malade deux biscuits moyens & un verre de vin pur, ou avec de l'eau, ou de l'eau toute pura s'il ne boit pas de vin à son ordinaire. Si le malade n'avoit pas été à la garde-robe ce jour-là, ou qu'il fût resserré, ou sujet aux constipations, on lui fera prendre un quart-d'heure ou une demi-heure après le souper, le lavement suivant: Prenez une bonne pincée de feuilles de mauve & de guimauve, faites-les bouillir un peu dans une chopine d'eau, ajoutez-y un peu de sel commun, passez le & mêlez-y deux onces d'huile d'olive.

Le lendemain matin, huit à neuf heures après le souper, on donne au malade le spécifique suivant: Prenez trois gros de racine de fougere mâle(*a*) réduite en poudre très-fine, mêlez-la à quarre ou six onces d'eau distillée de fougere ou de fleurs de tilleul, & faites-la avaler toute au malade, rinçant deux ou trois fois le gobelet avec de la même eau, afin qu'il ne reste plus de poudre ni dans le verre ni dans la bouche. Pour les enfans, on diminue la dose de cette poudre d'un gros.

Si le malade, après avoir pris cette poudre, avoit quelques nausées, il pourra mâcher un peu de citron confit, ou autre chose d'agréable, ou se rincer la bouche avec quelque liqueur, mais il observera de ne rien avaler; il respirera aussi par le nez l'odeur d'un bon vinaigre: si nonobstant cela il avoit des renvois de la poudre, & des envies de la rendre, & qu'il en montât jusqu'à la bouche, il la ravalera & fera son possible pour la garder. Enfin s'il étoit forcé de la rendre en tout ou en partie, il reprendra dès que les nausées auront cessé, une seconde dose de la même poudre, pareille à la ptamiete. Deux heures après que le malade aura pris la poudre, on lui donnera le bol suivant: Prenez panacée-mercurielle & résine seche de scammonée d'Alep, de chacune douze grains; gomme-gutte, cinq grains; faites une poudre très-fine de ces trois drogues, & incorporez-la avec une quantité suffisante de confection d'hyacinthe, pour en faire un bol d'una consistance moyenne.

Telles sont les doses du purgatif dont on se sert ordinairement; celle de la confection est de deux scrupules à deux scrupules & demi. Pour les personnes d'une constitution robuste & difficiles à purger, ou qui ont pris auparavant de forts purgatifs, on a fait entrer dans le bol la panacée-mercurielle & la résine de scammonée, à la dose de quatorze à quinze grains chacune, & la gomme-gutte à la dose de huit grains & demi. Pour les personnes foibles, sensibles à l'action des purgatifs, faciles à purger, & pour les enfans, les doses doivent être diminuées suivant la prudence du Médecin. Dans un cas où toutes ces circonstances se réunissoient, on n'a donné que sept grains & demi de panacée-mercurielle, & autant de résine de scammonée, avec la quantité suffisante de confection d'hyacinthe & sans gomme-gutte. Encore a-t-on donné ce bol en deux fois, c'est-à-dire moitié deux heures après la poudre, & l'autre moitié trois heures après,

(*a*) *Filix non ramosa dentata.* C. B. Pin. & Inst. R. H. *Polypodium filix mas.* Lin.

parce que la premiere n'avoit presque point opéré. Immédiatement après le bol, on donnera une ou deux tasses de thé vert léger ; & dès que les évacuations commenceront, on en donnera de temps en temps une tasse, jusqu'à ce que le ver soit rendu. C'est seulement après qu'il l'aura été, que le malade prendra un bon bouillon, & quelque tems après un second, ou une petite soupe. Le malade dînera ensuite sobrement, & se conduira tout ce jour-là, & à son souper, comme on le doit dans un jour de médecine ; mais si le malade avoit rendu en partie le bol, ou que l'ayant gardé environ quatre heures, il n'en fût pas assez purgé, il prendra depuis deux gros jusqu'à huit, de sel de Sedlitz ou d'Angleterre, dissous dans un petit gobelet d'eau bouillante.

Si le ver ne tombe pas en un paquet, mais file, ce qui arrive particuliérement lorsqu'il est engagé, sur-tout avec son col ou filet, avec des glaires tenaces, le malade ne doit pas le tirer, mais rester sur son bassin, & boire du thé léger un peu chaud. Si le ver pendoit long-tems sans tomber, & que le purgatif n'opérât pas assez, on donnera au malade du sel de Sedlitz, comme on vient de le dire, ou d'Angleterre, & on le fera rester patiemment sur le bassin, jusqu'à ce que le ver soit tombé. Si le ver ne paroissoit pas jusqu'à l'heure du dîner, & que le malade eût bien gardé la poudre & le purgatif, il dînera également ; vu que quelquefois, mais rarement, le ver sort dans l'après dînet. Si le ver ne paroît point de tout le jour, ce qui n'arrive guère que lorsqu'on a rendu en tout ou en partie, la poudre ou le purgatif, ou qu'il a opéré trop foiblement, le malade soupera comme le soir précédent, & sera en tout traité de même. Et si le ver ne paroît pas même dans la nuit, le malade prendra le lendemain à la même heure, la poudre comme dans le jour précédent, & deux heures après, six à huit gros de sel de Sedlitz ou d'Angleterre, & sera en tout traité comme la premiere fois.

Il arrive quelquefois que le malade lorsqu'il est sur le point de rendre le ver ou un peu avant, ou immédiatement après une forte évacuation, éprouve une sensation de chaleur autour du cœur & de défaillance ou d'angoisse ; il ne faut pas s'en inquiéter, cet état cesse promptement, il n'y a qu'à laisser le malade tranquille, & lui faire respirer du bon vinaigre. Si le malade rendoit le ver avant d'avoit pris le purgatif, par la seule action de la poudre, on ne lui donnera que la moitié ou les trois quarts du bol qu'on lui avoit préparé, ou on le purgera avec du sel de Sedlitz ou d'Angleterre Enfin si après avoir fait rendre par ce traitement un Ténia, on s'appercevoit qu'il en reste un second, on traitera quelques jours après le malade une seconde fois, précisément de même.

Ce traitement bien dirigé a constamment un heureux succès en peu d'heures ; on en a fait l'essai sur cinq sujets. Les Ténia contre lesquels ce spécifique & cette méthode ont été proposés, & qu'ils font rendre d'une maniere si prompte, sont ceux qui ont les articulations ou jointures, ou anneaux courts (b) ; ce traitement n'est pas de la même efficacité contre les Ténia dont les articulations sont longues, appellés communément *vers cucurbitins*. (c).

Pour déraciner ces vers, il faut répéter le même traitement plus ou moins de fois, & plus ou moins souvent, selon les circonstances du mal & la disposition du malade ; un de ceux sur lesquels on a fait nos expériences, n'a plus rendu de vers au troisieme traitement.

Les Savans auxquels nous devons ces détails, promettent de donner incessamment au public des connoissances plus étendues de ce traitement, de la préparation des remedes qui le composent, de l'application qu'ils en ont faite, & des différences des Ténia. Ils se flattent ainsi de mettre la guérison de ces vers à l'abri de l'obscurité & de l'oubli dans lequel elle étoit tombée, & d'où elle est tirée par la bienfaisance du Roi. Puissent des recherches si utiles se multiplier sous ce nouveau regne, le zèle des gens de l'art se reveille, un Ministère éclairé les encourage, un Roi bienfaisant les soutient. N'en doutons pas, la Médecine prendra bientôt une forme nouvelle, & déja graces aux soins patriotiques de M. Turgot, la même main qui allege le poids de l'impôt sur le peuple, en détourne aussi les maladies.

(b) *Tænia prima*. Plateri prax. med. *Tænia* proprement dit. *Tænia* à conduit. *Solium* à épine *ou à nœuds*. Andry, des Vers. *Tænia prima*. Le Clerc, Hist. des Vers, pl. 5, f 1 ; pl. 6, f. 2 ; pl. 7, f. 1 ; pl. 8, f. 1, 2 & 4. *Tænia vulgaris*, & *Tænia lata*. Linn. Syst. nat. *Tænia* à anneaux courts. Bonnet, Mémoires présentés à l'Académie des Sciences, t. I. *Tænia acephala*, & *Tænia capitata* Vogel de cogn. & cur. c. h. affect.

(c) *Tænia secunda* seu *Vermis cucurbitinus*. Plater, *ibid. Lumbricus latus*. Tyson. Act. Angl. 1683, n°. 146. *Solium* sans épine. Andry, *ibid. Vermis cucurbitinus* Vallisnieri. *Tænia secundi generis*. Le Clerc, *ib*. pl. 1, A. & pl. 2. *Tænia* à anneaux longs. Bonnet, *ibid Tænia osculis marginalibus solitaris*. Lin. *ibid*. *Tænia cucurbitina*. Vogel, *ibid*.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 17 Août 1775.

Fin de l'article de Petersbourg, le 2 Août.

APRÈS avoir démontré l'existence de la sélénite dans la rhubarbe, M. Model a voulu savoir si cette substance se trouvoit toute formée dans toutes les espéces de rhubarbe, lorsqu'on tire cette racine de la terre, ou bien si elle s'y formoit ou s'y laissoit appercevoir avec le tems par la présence de la terre, de la chaux dans cette substance. pour cet effet il eût fallut pouvoir se transporter en Chine, & analyser sur les lieux cette racine fraiche nouvellement déterrée. Ne le pouvant pas, M. Model s'en est tenu à l'examen de celle que l'on cultive à Petersbourg, connue sous le nom de *Rhabarbara vera palmata*. Le morceau qu'il s'en est procuré, considérable par son épaisseur, & doué de toutes les qualités de la bonne rhubarbe, laissoit appercevoir aux yeux, ainsi qu'au microscope, beaucoup de petites parties blanches que l'on pouvoit regarder comme salines. Cependant après en avoir pilé & lavé une partie, suivant le procédé déja suivi, il ne paroissoit aucun vestige de sélénire, le tout se dissolvoit dans l'eau, & quoique l'on vit une terre blanchâtre surnager, elle étoit trop légere pour qu'il fût possible de la séparer de la rhubarbe.

De cette seconde expérience, M. Model passe à l'examen de l'origine de cette terre calcaire, pour savoir si elle se présente comme sélenite, ou bien si elle se forme en même tems que la plante. Voici comme il résout ce problême. » Il n'y a pas de doute de la présence de la terre calcaire dans les végétaux, en plus ou moins grande quantité dans une plante que dans l'autre; on en trouve la preuve dans l'analyse des cendres des végétaux. Reste enfin à savoir d'où vient dans la rhubarbe l'acide vitriolique qui constitue la sélénite? Nous ne suivrons pas M. Model dans ses conjectures; il convient qu'il n'a rien de certain à cet égard; & nous nous écartetions trop de notre objet si après avoir fait connoître d'après cet habile Chymiste la présence de la sélénite dans la rhubarbe, nous nous appesantissions sur des recherches dont le fruit étranger à nos feuilles se réduiroit à des données incertaines. Plus la rhubarbe est vieille, plus elle est chargée de sélénite; la bonne rhubarbe conservée dans un endroit sec, augmente beaucoup de son poids; ce qui joint à plusieurs autres raisons, fait croire à M. Model que la terre saline des plantes peut perdre avec le tems sa salinité, & par son analogie avec celle de la chaux, se combiner avec l'acide universel, soit avec l'acide universel communiqué par l'air ambiant, soit avec l'acide que les plantes contiennent.

Dans tous les traités de matiere médicale, on attribue à la rhubarbe des vertus singulieres, je pourrois même dire toutes opposées; on la dit purgative, ensuite astringente, enfin corroborante; cependant on entend souvent répéter que la rhubarbe, sur-tout en substance, ne convient point aux personnes attaquées d'hémorrhoïdes. Il faut néanmoins convenir que plusieurs ont cru qu'il y avoit dans la rhubarbe quelque chose qui les empêchoit de la regarder comme un remede universel & divin; effectivement la plus grande partie s'est apperçu qu'elle contenoit quelque chose d'indissoluble qu'ils regarderent comme une terre; d'autres crurent que ce qui la rendoit purgative, étoit très-volatil, & par conséquent ne restoit pas dans les préparations où elle entroit, & sur-tout dans l'extrait; pour ce qui est des vertus astringentes & corroborantes, ils l'attribuerent à une terre inconnue jusqu'à présent. M. Model laisse aux Praticiens à décider sur les bons effets que doit produire la sélénite dans l'économie animale; elle ne convenoit point à la délicatesse de son tempérament, quoique ce Chymiste sçut bien que dans l'ancienne médecine on l'employoit communément contre les dyssenteries, dans les diarhées, & que même encore certains tempéramens se trouvent très-bien de son usage.

Ce Mémoire vient d'être tradult en notre langue, par M. Demoret fils, Apoticaire,

qui, sur les traces de M. Parmentier, Apoticaire-Major des Invalides, se distinguant dans la profession de son art, employe utilement la connoissance qu'il a des langues étrangeres, pour enrichir la patrie des recherches utiles des Savans des autres pays.

Lettre de M. Desmery, Docteur en Médecine à Amiens, au sujet des cols garnis de carton, adressée à M. Dufour, Médecin à Noyon, du 24 Juillet 1774.

» Dans le moment même où je me rappellois un grand nombre d'observations qui constatent l'abus des cols garnis de carton, j'ai été charmé de trouver de mon sentiment un Confrere éclairé, ami de l'humanité, & qui, par son état, en est le conservateur.

Telle est, Monsieur, la force des préjugés : des observations solides ne sont pas quelquefois persuasives, & des conjectures frivoles entraînent les esprits. Long-tems avant MM. Winslow, Charles Etienne & Riolan, &c. s'étoient élevés contre l'usage des corps baleinés, destinés à redresser la taille, ou à en cacher les défauts : la méthode salutaire d'élever les enfans sans maillots & sans aucune gêne, l'abus d'avoir une chaussure trop étroite qui déforme les doigts des pieds, & produit des cors, passent encore aujourd'hui chez bien des gens pour des paradoxes philosophiques, tant il est vrai, M., que le préjugé a toujours été la raison des sots. De la promptitude & de la continuité du mouvement progressif du sang, dépend la liberté des fonctions nécessaires à notre existence ; bien des causes souvent inconnues, dérangent cette heureuse harmonie. Pourquoi multiplierons-nous ces causes toujours meurtrieres, en gênant par des ligatures ou par des compressions, le cours du sang dans les veines ? Les veines ont des tuniques peu élastiques, plus souples & plus aisées à distendre que celle des arteres ; or, les veines jugulaires externes sont situées le long des parties latérales du cou, & ne sont converties que de la peau, de la graisse & des muscles peauciers. Ces défenses sont-elles suffisantes pour s'opposer à la compression des cols garnis de carton qui posent immédiatement sur ces veines avec d'autant plus de force, qu'ils deviennent des points d'appui nécessaires pour ne point gêner la respiration, & que le carton trop roide ne se lâche point comme la mousseline ; les deux jugulaires internes qui descendent le long de la partie intérieure du cou, rapportent du dedans de la tête le sang qui y est apporté ; mais comme elles se joignent à la partie inférieure du cou avec les jugulaires externes pour former, par leur réunion, un même trone, il suit nécessairement que le sang porté au cerveau par les arteres carondes & vertébrales, en est ramené par les jugulaires internes & des parties extérieures de la tête par les jugulaires externes ; ainsi le danger du sang retardé dans son cours, ne regarde point seulement les parties extérieures de la tête ; mais ce qui rend ce danger plus éminent, est que ce retardement peut entraîner les maladies du cerveau les plus dangereuses & presque toujours mortelles. Vous savez, Monsieur, la quantité de sang qui se porte au cerveau ; les vaisseaux qui s'y distribuent, sont revêtus de tuniques moins fermes que dans les autres parties ; la substance est si molle & a si peu de ressort, qu'elle a peine à soutenir l'effort des injections. Que de craintes pour les engorgemens les plus funestes ! J'ai vu souvent des jeunes gens qui se procuroient des couleurs plus ou moins vives, un battement plus ou moins visible des arteres carotides, selon qu'ils serroient plus ou moins leurs cols garnis de carton. Ce serrement, quelque gradué qu'il soit, démontre la difficulté que le sang trouve à se faire jour par les jugulaires, & les efforts que font les carotides pour vaincre cet obstacle. Ces détails qui ne sont point pour vous, Monsieur, m'ont paru nécessaires pour faire connoître l'usage pernicieux des cols garnis de carton ; & pour convaincre les incrédules, je ne rapporterai qu'un exemple recent, absolument conforme au vôtre, à l'exception d'une manie furieuse que le malade auroit pu éprouver, sans une évacuation hémorroïdale que je tâchai de procurer.

M. B***, Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Luxembourg, âgé de 40 ans, philosophe dans sa conduite comme dans ses principes, de la haute taille & d'un bon tempérament, obligé de porter de ces mêmes cols garnis de carton, éprouva, pendant l'espace de trois mois au moins, des éblouissemens, des tintemens d'oreilles, des maux de tête, accompagnés de violens étourdissemens ; son regard, naturellement fier, devint dur, le visage haut en couleur, la parole brusque & laconique, un ton de colere, point de sommeil, toujours triste & de mauvaise humeur, tous symptômes que j'attribuai d'abord à une suppression d'hémorroïdes, auxquelles le malade étoit autrefois sujet ; mais quand je vis que le retour des hémorroïdes ne calmoit en aucune maniere la fureur des symptômes, je trouvai la vraie cause dans l'usage de ces malheureux cols garnis de carton qu'il quitta, n'en conservant que la forme. Alors le gonflement de la tête, les engorgemens légers des glandes, & les autres symptômes beaucoup plus graves,

se dissiperent par les saignées du pied, une diete rafraîchissante, l'usage des délayans & de doux apéritifs, & sur-tout des bains. C'est votre pratique, Monsieur; les Médecins praticiens le reconnoissent toujours ».

De Paris, le 14 Août.

Les maladies de la peau continuent à regner. On a observé & l'on observe encore des érésipeles & des petites véroles en général assez confluentes, mais point dangereuses. Nous remarquerons à ce sujet, que l'on ne doit pas s'effrayer du gonflement de la tête & de celui des mains qui succede au premier. Cet avis ne regarde point les gens de l'art, il tend à rassurer les malades & ceux qui étant étrangers à la Médecine, s'épouvantent de ce symptôme, & cedent aux instances des femmeletes & des ignorans, qui profitant de ce moment d'affront des parens, se permettent alors de faire des remedes tant extérieurs qu'intérieurs, toujours inutiles, & trop souvent meurtriers. Ces prétendus amis des malades en sont les plus cruels ennemis.

Il regne avec ces premieres maladies des inflammations de poitrine & des fievres intermittentes accompagnées de ce dernier symptôme. Nous avons observé des douleurs de ratte & des mouvemens violens, qui n'étoient que des symptomes de fievres intermittentes. La saignée & les adoucissans réussissoient peu; le quinquina seul faisoit des merveilles. Pareille chose est arrivée dans les fievres d'accès accompagnées d'inflammation de poitrine. En général toutes les maladies aigues qui regnent dans cette saison doivent être rangées dans la classe de celles d'Automne. Ce ne sont le plus souvent que des fievres intermittentes renforcées, dont les accès rapprochés & violens ont l'apparence d'une fievre continue, & contre lesquels les remedes ordinaires échoueroient si l'on n'avoit au plutôt recours au quinquina qui en est le véritable spécifique.

Le sieur Rouziés, Chirurgien à Martel en Guercy, Vicomté de Turenne, actuellement à Paris, a présenté à l'Académie Royale de Chirurgie, un moyen d'assujettir le bras d'un enfant en bas-âge, sur l'avant bras d'un adulte; l'Académie a déclaré ce moyen très-ingénieux, & propre à favoriser la saignée des petits enfans, dans lesquels cette opération devient d'autant plus délicate, que la foiblesse de cet âge ne leur permet pas de sentir le danger qu'ils courent par leur imprudente vivacité. Nous donnerons incessamment la description de ce moyen simple, facile & ingénieux.

Nous apprenons de Versailles, que la Compagnie de MM. les Maîtres en Chirurgie de cette Ville, a délibéré qu'il feroit fait cette année, publiquement, & gratuitement en faveur des Elèves en Chirurgie, & des aspirantes Sages-Femmes, un Cours théorique & pratique de l'art des accouchemens, dans lequel toutes les matieres relatives à la Chirurgie légale seront traitées, & que le plan de ces leçons a été confié à MM. Charriere, Martigues & Gauchez, Chirurgiens habiles, très-capables par leur connoissances, de répondre aux vues utiles de cette compagnie. Ce cours a commencé le 7 du présent mois, & sera continué les lundi & samedi à quatre heures précises dans la Chambre d'assemblée des Chirurgiens de Versailles.

Livres Nouveaux.

Physique du monde démontrée par une seule cause & un seul principe, communs à tous les corps en général, propres à chacun d'eux en particulier, & prouvée par l'expérience; par M. Deshayes, *Docteur en Médecine, Médecin ordinaire de la Maison du Roi.* A Versailles, chez *Blaizot*; & à Paris, chez *Valade*, in-8°. 1775.

Consultation de la Faculté de Médecine de Paris; en faveur des Enfans-trouvés de l'Hôpital d'Aix en Provence. A Paris, de l'Imprim. Royale, in-4°. de 18 pag.

Les Recteurs de l'Hôpital Saint-Jacques en Provence, affligés de perdre tous les ans la moitié des enfans qui sont reçus dans cet Hôpital, se sont adressés à M. de Lieutaud, premier Médecin du Roi, pour savoir le parti qu'il falloit prendre contre une aussi grande mortalité. Ce respectable Archiatre désirant donner à la Faculté de Médecine de Paris, à laquelle il a voulu être attaché, une marque de sa confiance, a adressé la lettre des Recteurs de l'Hôpital S. Jacques d'Aix.

Ils y observoient, 1°, qu'ils ne leur étoit pas possible de se procurer un nombre suffisant de Nourrices prêtes à allaiter l'enfant au moment qu'il entre dans l'Hôpital, & qu'en attendant qu'ils en eussent trouvé, ils étoient obligés d'en faire nourrir trois ou quatre en même tems par une seule femme; 2°, que le lait des animaux étant peu abondant & de médiocre qualité dans ce climat, ils étoient privés de cette ressource, ou du moins qu'elle étoit bornée au lait de chevre, dont l'expérience les a convaincus que les enfans ne retiroient aucun avantage réel, puisque de ceux qui ont été restreints à cette nourriture, on n'en a pas vu vivre au-delà de quatre mois, & qu'à l'ou-

verture de ceux qui sont morts, on a trouvé leur estomac rempli d'une masse caillée & infecte ; 3°. que les essais faits avec le pain cuit & la bouillie, que les papiers publics avoient annoncés, avoient été aussi infructueux ; 4°. enfin qu'étant impossible de donner des Nourrices à ceux de ces enfans qui sont visiblement attaqués de mal vénérien, ou que l'on soupçonne de l'être, ces malheureux étoient des victimes nécessairement dévouées à la mort.

En conséquence ils ont demandé, 1°. que pour éviter tout jugement inconsidéré sur l'existence de la maladie vénérienne dans un enfant qui vient de naître, on indiquât les signes certains & non équivoques (s'il y en a) qu'un enfant porte le germe de cette maladie, qu'il peut communiquer à sa Nourrice ; 2°. quelle méthode on devroit employer pour guérir promptement ceux qui en seroient attaqués ; 3°. quelle nourriture leur étoit le plus convenable au défaut du lait de femme, & dans les circonstances observées ci-dessus.

Voici la réponse de la Faculté.

Réponse à la premiere question. » Il est impossible de reconnoître le germe caché de la maladie vénérienne, & ce n'est que par ses symptômes que son existence se manifeste ; la débauche des parens peut bien faire naître des doutes sur la santé du nourrisson, mais il y a loin encore du doute à la conviction. L'incertitude sur l'infection des enfans s'accroît d'autant plus, qu'il est rare de voir les nouveaux-nés porter des marques de vérole. Le plus souvent ils viennent au monde très-sains en apparence, ce n'est qu'au bout de huit, dix, douze jours, & quelquefois un mois, que la maladie s'y développe, sur-tout quand la mere a eu la précaution de faire usage du mercure pendant sa grossesse ; car alors soit que la maladie n'ait été que palliée, soit que la guérison en ait été radicale, l'apparition des symptômes dans l'enfant est tardive, & ces symptômes sont le plus souvent dénaturés. MM. les Consultans ont encore remarqué que quoique la cure de la mere ait paru complette, cette certitude ne s'étend pas toujours sur celle de l'enfant, auquel il survient des accidens qui peuvent être vénériens, quoiqu'ils paroissent tenir tantôt des humeurs froides, tantôt du rachitis, tantôt d'autres maladies.

Il ne reste donc d'autre précaution à indiquer que celle d'une vigilante police par laquelle il soit ordonné qu'à l'avenir tous les Accoucheurs, Sages-Femmes ou autres personnes qui recevront les enfans, soient tenus de détailler fidelement l'état de la mere & les moeurs des parens, dans un billet attaché au bras du nouveau-né ; encore ce dernier moyen est il sujet à tant de méprises, qu'il ne mérite qu'une foible confiance. Au défaut de signes non équivoques de l'existence du vitus vénérien dans les enfans nouveaux-nés, il est un parti que la prudence & l'humanité ordonnent, c'est de n'approcher du sein des Nourrices que les Enfans-trouvés, dont la santé est garantie par la très-grande certitude de celle des parens, & d'alimenter d'une autre maniere ceux qui sont suspects ; car les donner à allaiter dans le doute, ce seroit exposer fans cesse des Nourrices saines à contracter le mal vénérien, & quelle que soit la commisération pour ces infortunés, il n'est jamais permis de compromettre la santé d'un adulte utile à la patrie, pour sauver les jours, incertains d'ailleurs, d'un enfant qui peut-être ne rendra jamais aucun service à l'État.

S'il est sage d'interdire aux Nourrices l'allaitement des enfans suspects, il est bien plus important de réformer l'abus où l'on est dans l'Hôpital S. Jacques, de donner plusieurs nourrissons à une seule Nourrice ; outre l'infection personnelle & inévitable de cette femme, celle de tous les enfans qu'elle allaiteroit seroit une suite nécessaire de ce pernicieux usage, s'il arrivoit que l'un des enfans allaités fût vérolé : d'ailleurs le lait d'une seule Nourrice partagé entre quatre ou cinq nourrissons, ne peut être ni assez abondant ni assez substanciel ; il faut alors suppléer à ce double défaut, par l'addition d'une autre nourriture, ce qui est sujet à beaucoup plus d'inconvéniens, que la maniere de les nourrir sans les allaiter du tout.

En rendant compte de cette Consultation, nous n'avons pas perdu de vue la *Médecine domestique* de M. Buchan, nous aurons soin de joindre l'avis de la Faculté sur l'éducation & les maladies des enfans, ce qui pourra y avoir rapport dans l'ouvrage de M. Buchan, auquel nous reviendrons dans la suite pour faire connoître à nos lecteurs les détails intéressans qui s'y trouvent, concernant les maladies des ouvriers.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez RUAULT, *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 24 Août 1775.

De Londres, le 10 Août.

M. Percival Pott de la Société Royale de Londres, avantageusement connu par plusieurs ouvrages de Chirurgie, vient de publier de nouvalles observations concernant la cararacte, les polypes, le cancer du scrotum, les différentes especes de hernies, & la mortification des pieds. Ce Chirurgien habile y discute avec solidité, les opinions proposées par différens Auteurs sur les maladies dont il s'y occupe. On remarque sur-tout à l'occasion de la gangrene des pieds, que M. Percival l'a souvent combattue inutilement avec le quinquina, & qu'au lieu de stimulans & de spiritueux en pareils cas, il a employé avec plus de succès, les calmans & les assoupissans, tel que l'opium. Enfin le même Auteur recommande expressément comme très-utile l'usage du lait chaud, pour bassiner les parties mortifiées.

Tandis qu'on établit en cette Ville une théorie nouvelle sur la découverte également récente de l'air fixe, M. Pistoi, Professeur de Mathématiques en l'Université de Sienne, a publié dans cette derniere Ville, un ouvrage qui contredit ouvertement l'existence de cet air, il explique avec Neuton, Keil & Freind, par les loix de l'attraction, la maniere dont l'air & le feu se fixent dans les corps; & ne veut point que l'air fixe soit *d'un genre particulier, & entierement différent de l'air commun; adopter ce nouvel élément*, c'est multiplier les êtres sans nécessité, parce que, selon M. Pistoi, de tous les phénomènes relatifs à l'air en général, il n'en est aucun qui ne puisse s'expliquer par l'air commun. On ajoute que l'Auteur a renouvellé les expériences les plus curieuses de Boërrhave, Boyle, Hales, Piesteley, Macbride, &c. sur l'air & le feu, & qu'il en rapporte même quelques-unes entierement neuve, & qui lui sont propres.

Il seroit bien étonnant que l'air fixe dont on a fait tant de bruit depuis peu, avec lequel les Physiciens ont cru pouvoir expliquer tant de choses, & dont les Médecins ont espéré tiret un grand avantage dans le traitement des maladies, il seroit bien étonnant que cet air n'existât point tel qu'on a cru l'appercevoit. Une dispute semblable à celle qui s'éleve entre les Physiciens Anglois & le Médecin de Vienne, vient de s'engager en France, où l'air fixe a aussi de partisans, dont le témoignage est d'un très-grand poids; quelque soit le résultat de cette diversité d'opinions & de recherches, s'il faut revenir sur ses pas, & ne pas adopter la dénomination d'air fixe donnée à cette substance, singuliere par ses phénomènes, si les effets salutaires & nuisibles qu'on lui a reconnu ne varient pas, du moins l'utilité publique n'y perdra rien, & ce ne sera pour lors qu'une dispute de mots.

De Narbonne, le 12 Août.

M. Ferrand, Maître en Chirurgie de cette Ville, nous a adressé une observation rare & très-intéressanre. Le malade qui en fait le sujet, étoit sujet depuis six ans à des rétenrions d'urine occasionnées par des hyperfarcoses dans le canal de l'urethre, suite ordinaire des gonorrhées vénériennes négligées ou mal guéries; ces obstacles s'étoient si fort mulriplies depuis environ six mois, que le malade n'urinoit que goutte à goutte avec les plus grands efforts. Les tentatives réitérées qu'on avoit faites pour le sonder avec l'algalie, & celles qu'il avoit faites lui-même avec des bougies mordantes, avoient occasionné des irritations & des inflammations si considérables, qu'il restoit souvent deux fois vingt-quatre heures sans uriner. Le 4 du mois de Mars dernier, son mal empira à un tel point, qu'il resta quatre jours sans uriner; les efforts impuissans qu'il faisoit pour rendre l'urine, excitoient des convulsions dans tous ses membres, l'extrême tension & inflammarion, rant de la vessie que des parties qui l'avoisinent, la chaleur, l'acrimonie des urines purulentes, & plusieurs autres symptômes formidables, donnerent lieu à plusieurs abcès gangreneux, & à dix-neuf fistules urinaires en différentes régions de cet

organe, par lesquelles couloient en bouillonnant les urines purulentes. Il en avoit neuf aux environs de la région hypogastrique, six à la marge de l'anus, qui communiquoient avec l'intestin rectum, & qui donnoient issue tant aux excrémens liquides qu'aux urines; enfin quatre au perinée, entourées de plusieurs tubercules gros comme des noix. Le malade étoit jaune & bouffi par tout son corps, suite ordinaire d'un empâtement général dans le tissu cellulaire; il avoit encore une impuissance d'aller à la garde-robe, suivi d'un tenesme douloureux & continuel... Ayant visité le malade, M. Ferrand trouva au tact en pressant la verge avec le pouce, & le doigt indicateur, des especes de nœuds dans le trajet du canal de l'urethre, depuis la fosse naviculaire jusqu'au veru montanum.... L'indication curative de la maladie sembloit se présenter naturellement; il n'étoit question que de détruire les obstacles du canal de l'urethre pour procurer aux urines le cours ordinaire, mais l'état déplorable où étoit le malade, ne rendoit point ce remede praticable. Tel fut l'avis de M. Salier, Docteur en Médecine de l'Académie des Sciences de Montpellier, & celui de M. Bourguet fils, célebre Chirurgien de Beziers, qui avoit déterminé le malade de se rendre chez M. Ferrand, pour être plus à portée d'être secouru. Après l'avoir preparé pendant quelque tems par un régime analogue à la maladie, par la crême de riz faite au bouillon, des œufs frais avec un peu de pain, les bains, les lavemens émolliens, de la tisanne & autres temperans & adoucissans, & quelques légers purgatifs, M. Ferrand mit le malade à l'usage des bougies suppuratives qui, continuées pendant un mois & demi, rétablirent le cours des urines par la voye ordinaire. Lorsque les obstacles furent totalement détruits par une suppuration abondante, il acheva la cure par l'usage des bougies dessicatives, & par des lavemens mercuriels, qui agirent si efficacement sur la substance des membranes de la vessie, & sur celles de l'intestin rectum, qu'ils procurerent pendant plus de quinze jours des évacuations purulentes parmi les urines chargées de petites portions de membranes de la vessie corrompue. Enfin toutes les fistules se sont cicatrisées insensiblement, & la guérison de cette maladie a été parfaite en deux mois & demi; le malade jouit depuis de la santé la plus parfaite.

Cet exemple qui doit engager les gens de l'art à ne pas négliger, comme on le fait trop souvent, les maladies de l'urethre, sert à déterminer plus particulierement le cas où il faut faire usage des bougies; les excroissances qui se forment dans l'étendue du tissu cellulaire de l'urethre, sont curables par ce moyen, les callosités & le gonflement skirreux des prostates & du verumontanum, résistent aux bougies, ou plutôt ils en deviennent plus opiniâtres. Ce qu'on trouve de merveilleux & d'étonnant dans cette observation, c'est la guérison radicale de toutes ces fistules, sans aucun topique extérieur, & sur-tout sans aucune opération. A la rigueur pourtant, ces sortes de guérison ne sont pas sans exemple. On sera plus étonné sans doute de voir les lavemens anti-vénériens employés ici avec succès. Cela ne change rien au jugement que nous portâmes autrefois sur leur insuffisance dans la guérison radicale des maux vénériens. On doit remarquer qu'ils ont agi comme topiques, & non comme remedes généraux dans cette circonstance. L'on sait d'ailleurs que les bougies sont le premier remede dans ces reliquats vénériens qui guérissent très-souvent, indépendamment d'aucun traitement général. Nous devons pourtant dire à l'éloge de M. Ferrand, qu'il a publié une excellente dissertation sur les lavemens anti-vénériens, non pas ceux dont on a fait un secret dans cette Capitale, mais les lavemens anti-vénériens en général, & particulierement ceux dont M. Ferrand est l'inventeur, & dont il a eu la générosité de publier la préparation.

De Caën, le 15 Août.

M. Adam, Docteur-Professeur de la Faculté de Médecine de cette Ville, nous a adressé les détails suivans sur l'efficacité de l'écorce d'ormeau contre les maladies cutanées. Ayant lu l'année derniere dans un ouvrage périodique, que l'écorce d'ormeau avoit été employée avec succès pour plusieurs maladies de la peau, ce Médecin a été curieux d'en juger par lui-même, en recommandant l'usage de cette écorce à quelques personnes attaquées de dartres ou autres affections cutanées analogues. Quoiqu'elle lui ait paru produire d'assez bons effets, il n'y a cependant rien reconnu de supérieur aux dépuratifs ordinairement employés pour ce même genre de maladie. M. Adam ne prétend pas néanmoins par-là chercher à diminuer la reconnoissance que nous devons à celui qui a publié ce remede; car c'est toujours beaucoup d'avoir fait connoître un médicament simple, efficace & à la portée des habitans des campagnes. Mais cet usage de l'écorce d'ormeau lui a fait naître l'idée de l'essayer pour quelqu'autre genre de maladie. Se rappellant donc que la vertu fébrifuge convenoit à beaucoup d'écorces, il a résolu d'employer celle-ci dans le traitement des fiévres intermittentes. En conséquence après les remedes généraux il en a prescrit l'usage à deux malades, dont l'un âgé d'en-

viron 35 ans, étoit attaqué d'une fievre tierce, & l'autre qui étoit une femme âgée d'environ 50 ans, avoit une fiévre quotidienne. Ces deux malades ont été parfaitement guéris, & en peu de jours: & quoiqu'il se soit écoulé près d'un an depuis ce tems, il n'ont éprouvé aucune rechute. M. Adam a employé l'écorce d'ormeau sous deux formes différentes. Le premier malade en a pris l'extrait à la dose d'un gros à-peu-près par jour; l'autre a fait usage d'une décoction à la dose d'une demi-once ou six gros pour un pot d'eau, réduit aux deux tiers, & dont elle prenoit quatre à cinq bons gobelets par jour. En rendant ces deux guérisons publiques, il s'en faut de beaucoup que ce Médecin croye qu'elles suffisent pour constater irrévocablement la vertu fébrifuge de l'écorce d'ormeau. Il a principalement en vue d'engager quelques autres personnes de l'art à faire les mêmes essais pour confirmer cette propriété, si les résultats sont les mêmes; ou du moins pour en fixer les bornes si les résultats sont différens. J'aurois bien été à portée, ajoute M. Adam, de renter de nouveaux essais; mais je n'ai pas jugé à propos de le faire pendant la constitution présente, parce que chez la plupart des malades attaqués ici de fièvres intermittentes, il y a une inertie extraordinaire des sucs bilieux avec un empâtement plus ou moins considérable des viscères du bas-ventre. J'aurois été obligé en conséquence ou d'ajouter à l'usage de l'écorce susdite, celui de quelque médicament plus actif, ou de m'exposer à perdre un tems précieux; vu que le quinquina lui-même ne réussit point dans la constitution présente, si on ne lui associe les fondans; & que si on le donne seul, il fait plus de mal que de bien. Il est aisé de convenir d'après cela, que la constitution présente n'est nullement favorable pour faire l'essai d'un fébrifuge quand même il égaleroit le quinquina en vertu, à moins qu'il ne fût doué en même tems d'une très-grande propreté fondante; ce que je n'ai nullement remarqué dans l'écorce d'ormeau qui m'a paru être plus astringente qu'apéritive.

Ces observations de M. Adam contrarient un peu celles des Médecins qui ont prétendu que la décoction de l'écorce d'ormeau évacuoit par les urines & par les selles. Nous ajouterons que Harris conseille cette même décoction pour appaiser les douleurs du cancer occulte, ce qu'il feroit essentiel de constater. Nous ne doutons pas que M. Adam dont nous connoissons personnellement le zèle & les lumieres, ne s'attache à ces recherches utiles.

De Paris, le 21 Août.

On vient d'imprimer aux Galleries du Louvre, une instruction sur la maniere de désinfecter les cuirs des bestiaux morts de l'épizootie, & de les rendre presque à être travaillés dans les tanneries, sans y porter la contagion. En effet, c'étoit assez d'être forcé de tuer tous les animaux attaqués de maladie, & de dévaster ainsi les campagnes, sans joindre à cette perte déja très-grande, celle des cuirs de tous ces animaux victimés. Aussi M. Vicq-d'Azir, que le Gouvernement avoit envoyé l'année derniere dans les Provinces où l'épizootie regnoit, a-t-il fait faire sous ses yeux des essais en conséquence. L'instruction dont il s'agit est le fruit de ses utiles recherches. Des expériences bien faites ont prouvé que les cuirs passés à la chaux ne sont plus contagieux.

A propos de tannerie, le topique de folle fleur de tan, pour la guérison des hernies, communiqué à l'Académie de Chirurgie de Paris, & inséré depuis dans les papiers publics, n'a rien perdu de sa réputation, en passant dans les mains de tout le monde. Mais des Gens de l'Art ont prétendu l'avoir employé avant M. Desessart, & plusieurs semblent craindre les suites de son usage. Une personne qui s'en est servie contre une hernie ancienne, a eu une fievre continue peu de tems après; une autre personne ayant employé ce topique, en a eu la peau écorchée, & a éprouvé un malaise général; une troisieme enfin a éprouvé trois semaines après l'application de ce topique, un accident assez fâcheux; sa vue s'est troublée, elle ne voit les objets qu'à travers un nuage, & ne peut plus lire, quoiqu'elle n'eût jamais eu mal aux yeux auparavant, & que sa vue ait toujours été des meilleures. Cependant ces trois personnes ont guéri chacune de leur hernies. Est-ce un tan qu'il faudroit attribuer ces accidens? On transpire beaucoup chaque jour par les aînes & par les aisselles; l'application continue d'un topique siccatif & astringent pendant douze jours, auroit-elle pu causer une répercussion d'humeur perspiratoire, capable d'occasionner ces accidens? Les hernies dans un âge avancé sont souvent précédées d'un empâtement dans l'aîne, on diroit que la peau de cet endroit se relâche par des degrés, qu'il s'y forme une espece d'empâtement dans le tissu cellulaire; on voit même assez souvent sans aucune cause sensible, l'hydrocèle se former. Tout cela prouve que c'est alors moins à un effort momentané, qu'à un relâchement graduel des parties, causé par l'abord d'une humeur quelconque, qu'est dû le relâchement de l'anneau & des parties qu'il renferme. Ce ne sont ici que des conjectures qui, si elles avoient lieu, pourroient donner la raison des accidens survenus à la suite de l'application continue d'un topique repercussif. Il peut se faire aussi que

ces mêmes accidens viennent d'autre cause; c'est pourquoi nous nous contentons d'expoſer les faits ſans prétendre les expliquer. Nous invitons pourtant les gens de l'art à redoubler d'attention dans l'uſage de ce topique. On trouve la folle fleur du tan, chez tous les Tanneurs des Fauxbourgs de Paris, chez le ſieur *Cadet*, Apoticaire, rue S. Honoré, & chez le ſieur *Brocard Jolly*, Marchand Grainier, rue des Mauvais-Garçons, proche celle de Buſſy.

Livres Nouveaux.

Conſultation de la Faculté de Médecine de Paris &c.

Réponſe à la ſeconde queſtion. Le tableau du développement du virus vénérien dans les enfans, & des moyens de diſtinguer la maladie vénérienne, du muguet ou chancre, précede cette réponſe. Voici comment s'expliquent enſuite les Médecins conſultés. » L'impoſſibilité d'adminiſtrer à l'âge le plus tendre des remedes naturellement très-actifs, ne permet point de compter ſur la cure radicale des nouveaux-nés, attaqués du mal vénérien; on ne doit entreprendre qu'une cure palliative, & ce n'eſt qu'après avoir gagné du tems & quand ils ſont arrivés à un âge plus avancé, qu'on peut recourir à un traitement radical. Il faut encore diſtinguer parmi les enfans, ceux dont la mere n'a point été traitée, d'avec ceux dont la mere a ſubi un traitement plus ou moins complet; les antiſcorbutiques ſont quelquefois ſuffiſans pour ces derniers; mais ſoit qu'on adminiſtre le vif-argent, ſoit qu'on s'en tienne aux ſpécifiques contre le ſcorbut, il faut veiller ſans ceſſe à la liberté du ventre des petits malades, tantôt en les évacuant par bas, tantôt en les faiſant vomir avec un, deux, trois ou quatre grains d'ipécacuanha, ce qui vaut mieux. C'eſt principalement à ce double ſoin qu'eſt dû le rétabliſſement de leur ſanté. Les remedes mercuriels demandent beaucoup de choix; on peut traiter les enfans par les frictions & par les emplâtres, ou intérieurement par des préparations mercurielles. Nous donnons l'excluſion aux frictions, parce qu'elles excitent à la peau des rougeurs éréſipelateuſes & des boutons, & plus encore, parce qu'elles portent aiſément à la bouche des enfans, ce qui peut ſouvent les étouffer tout d'un coup. Si les emplâtres n'ont pas tout-à-fait le même inconvénient, ils le partagent à beaucoup d'égards, c'eſt pourquoi nous croyons devoir auſſi les omettre. On pourroit employer plus utilement les fumigations avec douze ou quinze grains de cinabre en poudre, répandus chaque fois à pluſieurs repriſes, ſur du charbon ardent, en expoſant, à la fumée de cette préparation, le corps nu de l'enfant, ſuſpendu dans un panier d'oſier enveloppé de couvertures, ou dans une eſpece de lanterne ſous laquelle on place un petit réchaud plein de braiſe. Dans l'un & dans l'autre cas, il faut que la tête de l'enfant ſoit totalement hors de la fumée. On donne cette fumigation de trois ou quatre jours l'un; les premiers jours on laiſſe l'enfant expoſé à cette vapeur pendant quatre ou cinq minutes; on l'y retient enſuite plus long-tems les jours ſuivans; l'on peut même pouſſer ce tems juſqu'à une demi-heure, ſuivant l'effet du remede ſur les ſymptômes. On a ſoin encore de lâcher ſouvent le ventre du petit malade avec quelque ſyrop ſolutif, tel que ceux de pommes, de roſes pâles, de chicorée compoſé &c. Une précaution non moins eſſentielle dans ce traitement, c'eſt de ne jamais remettre ſur le champ les enfans dans le berceau, de les ſortir plutôt, & de les promener en plein air, ou dans un appartement ſpacieux, ſi l'air libre eſt trop vif ou trop froid. Aſſez communément douze ou quinze fumigations ſuffiſent; mais on peut ſans riſque en doubler le nombre, en gardant les meſures preſcrites, & en ayant ſoin d'établir une diſtance ſuffiſante entre le cabinet où ſe donne la fumigation & l'infirmerie des petits malades. Quant aux méthodes internes, dont pluſieurs ſont utiles dans les adultes, il en eſt peu qui conviennent aux nouveaux-nés. La Faculté donne l'excluſion aux ſels mercuriels avec excès d'acide, & n'admet pour l'uſage intérieur dans cet âge tendre, que le mercure doux & la panacée mercurielle. Ainſi lorſqu'on voudra traiter les petits malades par la méthode interne, on commencera par leur donner le mercure doux ou la panacée; d'abord à la doſe d'un demi-grain dans une cuillerée de liqueur deſtinée à leur nourriture, allant inſenſiblement par demi-grains juſqu'à celle de trois grains; de deux jours l'un on les purgera avec un ſyrop laxatif, ou avec l'eau de rhubarbe; mais en joignant chaque fois au mercure doux un ou deux grains de rhubarbe en poudre, on peut obtenir le même effet. Cependant en conſeillant l'uſage du mercure, la Faculté donne le ſage conſeil d'adminiſtrer avec une extrême prudence & de pécher plutôt en moins qu'en plus: il faut bien peu de mercure pour modérer l'activité des ſymptômes vénériens dans les enfans; & ſi pour accélérer leur guériſon on en précipitoit l'uſage, il n'échapperoit pas un ſeul de ces petits infortunés.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 31 Août 1775.

De la Rochelle, le 15 Août.

ON a publié dans les affiches de cette Ville, une longue lettre de M. Bouchet, Curé de Laleu, & une réponse aux observations que nous lui avions faite au N°. 31 de nos feuilles; il demande dans celle-ci une satisfaction qu'il est juste de lui donner.

Sur la foi d'un de nos Abonnés, nous avions annoncé les bons effets des pommes de terre bouillies, employées en topique contre la goutte. D'après l'annonce, M. Bouchet, Curé de Laleu, s'en servit pour lui même; toutes les fois qu'il appliqua les pommes de terre, la douleur cessa; mais ce fût pour reparoître bien-tôt après dans un autre endroit, & toujours en remontant vers la tête; cependant la goutte ne quitta pas les extrémités, & fut promptement dissipée. Là-dessus M. le Curé de Laleu adressa une lettre, par la voye des affiches de la Rochelle, à tous les gouteux, dans laquelle dénonçant ce remede, & se recriant de ce qu'on donnoit trop facilement place à de certaines recettes dans les papiers publics, il prétendit que la cessation de la goutte par l'appostion du topique, n'en étoit que la répercussion, & partit de-là pour accuser les pommes de terre de l'avoir exposé aux plus tristes inconvéniens. Comme nous étions les Auteurs de la publicité de ce topique, nous crûmes devoir rendre compte à nos lecteurs des motifs qui nous y avoient déterminé, & en le faisant nous nous contentâmes d'ajouter quelques réflexions à la lettre de M. le Curé de Laleu. Il revient à la charge aujourd'hui, & veut à toute force avoir raison : ce qu'il faut voir. Premierement il assuroit que toutes les fois que sa goutte avoit passé du pied au genou, du genou à la main, &c. elle avoit été repercutée par le topique; mais faut-il toujours qu'un topique repercute la goutte pour qu'elle se déplace? Et l'usage tant de fois salutaire de la mie de pain & du lait, comme adoucissans, le synapisme même par lequel on a dessein d'attirer la goutte, ne sont-ils pas quelquefois accompagnés du même effet? Pourquoi donc M. le Curé de Laleu s'obstine-t-il à regarder comme repercussion, ce qui peut n'avoir été qu'un déplacement naturel indépendant du topique, & quelquefois même le signe précurseur de la cessation totale des douleurs? Or ce point justement contesté demeurant douteux, la seule chose qui nous a paru certaine, c'est la cessation des douleurs par l'usage du topique, & la prompte guérison de M. le Curé, clairement articulées dans sa lettre; d'où il n'a fallu qu'un gros bon sens pour conclure, que puisque les déclamations contre les pommes de terre paroissoient peu fondées, tandis que leur bon effet étoit certain, il falloit plutôt s'en rapporter au premier goutteux de qui nous tenions le topique, jusqu'à ce que des expériences plus décisives eussent mis M. le Curé de Laleu dans le cas d'opposer des faits à des faits. Aujourd'hui ce même Curé nous apprend que sa guérison n'a point été si rapide; il rejette sur l'Imprimeur une erreur de date, en faisant témoigner par vingt-cinq personnes, qu'il n'est monté en chaire un mois après que sur des bequilles; & finit sa lettre, de maniere à nous faire entendre que la goute troubloit encore en cet instant la sérénité de son caractère.

» Cette explication, dit-il, dissipera sans doute la surprise de l'Auteur de la Gazette de Santé, & donnera la solution qu'il demande. Mais qu'il me permette aussi d'être surpris d'entendre dire à un Médec. célebre, *qu'il ne paroît pas que les pommes de terre m'ayent exposé aux plus tristes inconvéniens*. J'ai déja dit que l'application de ce topique m'avoit deux fois repercuté la goutte; or je lui demande si une repercussion réitérée de goutte n'est pas un triste inconvénient; & s'il n'étoit pas à craindre qu'une troisieme application de ce remede ne la repercutât dans la poitrine, ce qui auroit été le plus grand des inconvéniens. Il est plus à même que tout autre d'en connoître le danger: & je suis très-convaincu que si pareil accident arrivoit à un malade qu'il traiteroit, il le regarderoit comme étant dans un état très-critique. Qu'il vienne donc dire après cela,

qu'il ne paroît pas que l'application des pommes de terre m'ayent exposé aux plus tristes inconvéniens ; au surpris je ne serois pas surpris qu'un Médecin ne trouvât aucun inconvénient à tenter l'épreuve d'un remede qu'il veut accréditer, quelqu'en soit le succès, & de l'entendre dire comme celui dont parle M. le Marquis d'Argens dans ses lettres Juives ; *faciamus experientiam in animâ vili.* Cependant je suis persuadé que c'est par complaisance pour l'Auteur du remede, & pour dissiper l'impression que ma lettre autoit pu faire sur l'esprit des gouteux, qu'il s'est exprimé comme il l'a fait».

M. le Curé qui cite si à propos les lettres Juives de M. le M. d'Argens, nous saura gré sans doute de ne point rapporter ici les traits de ces lettres qui pourroient lui rendre avec usure la petite méchanceté qu'il s'est permise. Nous lui rappellerons seulement, que les Médecins ont des mœurs de la religion & de la probité autant que les autres classes de citoyens ; qu'ils ne hazardent point témérairement l'essai des remedes comme M. le Curé de Laleule donne à entendre ; qu'ils n'ont aucun intérêt d'accréditer des remedes qu'ils croyent bons & qu'ils publient ; que le desir louable de multiplier les secours contre les maladies, est le seul motif qui les anime. C'est pourquoi sans sortir des bornes que la décence & le respect nous prescrivent envers les Ministres de l'Eglise, nous osons inviter celui de la paroisse de Laleu, de puiser désormais ses citations dans l'Evangile, plutôt que dans les lettres du Marquis d'Argens, afin de ne jamais s'écarter de la charité chrétienne qu'il prêche aux autres, & qu'il doit professer lui-même.

De Rethel-Mazarin, le 22 Août.

« Une personne chargée de la conduite d'une Pharmacie de cette Ville, coupa, le 21 Juillet dernier, plusieurs tiges de *belladona* qui gênoient d'autres plantes de son jardin ; elle les jetta dans la cour d'où elles furent enlevées par un enfant, ensuite jettées dans la rue, & amassées par trois autres enfans. Les fruits de cette plante, quoique verts encore, les tenterent, ils en mangerent, selon toute apparence, une bonne quantité. Il étoit alors six ou sept heures du soir. Ces enfans retirés chez eux, ne voulurent pas souper ; on les coucha, ils dormirent quelques heures, s'éveillerent tous trois à la même heure, vers minuit, délirerent tout le reste de la nuit, & éprouverent de fréquentes & violentes convulsions. Les parens m'appellerent le lendemain matin. J'étois parti pour la campagne, & je fus remplacé par un Chirurgien de cette Ville, qui ignorant la cause du délire & des convulsions qui augmentoient toujours, se contenta de prescrire des adoucissans. On apprit dans la matinée, que ces infortunés avoient mangé des fruits de *belladona*, mais il étoit déja trop tard, un d'eux étoit mourant, & expira en effet avant midi dans des convulsions horribles. On donna aux deux autres du lait mêlé d'huile, puis un émétique ; ils rendirent par le vomissement & par les selles, beaucoup de ces fruits meurtriers, les uns entiers, les autres à demi digérés. Ils prirent ensuite de la thériaque, des lavemens, & continuerent les boissons adoucissantes. Je courus chez eux aussitôt mon retour. Le premier de ces enfans, qui est une fille âgée de cinq ans, avoit les yeux égarés, rioit, parloit beaucoup, avoit des mouvemens convulsifs dans tout le côté gauche, ne connoissoit personne & ne voyoit pas. L'autre qui est aussi une fille âgée de six ans, étoit plongée dans un sommeil léthargique. Je fis continuer les remedes déja employés, excepté l'émétique dont l'action m'a paru suffisante. Je les fis purger le 24, elles rendirent encore des fruits par morceaux, & des graines, depuis elles se portent très-bien toutes deux. Je demandai l'ouverture du cadavre de celui qui étoit mort, c'étoit un garçon âgé de quatre ans, frére de la derniere des deux filles ; les parens s'y refuserent absolument. »

Tous les Auteurs qui parlent du venin de ces fruits, donnent pour contre-poison le vinaigre, l'eau miellée, le suc de limons. L'Auteur de cette observation, M. Telinge, Médecin, plusieurs fois cité dans nos feuilles, croit devoir préférer à ces remedes le tartre stibié dont l'action prompte chasse l'ennemi plus puissamment. Personne, ajoute il, ne conseille les lavemens, ils sont cependant nécessaires ici tant pour adoucir que pour vuider les intestins. La thériaque, lorsque les malades ont été bien évacués, doit aussi être d'un grand secours.

De Paris, le 28 Août.

Nos lecteurs ont vu dans nos feuilles le résultat des expériences faites à l'Hôtel Royal des Invalides, avec un remede nouveau contre les écrouelles, l'épilepsie, & plusieurs autres maladies incurables. Ce résultat attesté par des personnes de l'art du premier merite, ne paroissoit pas favorable à ce remede. Voici la lettre que M. Emont qui en est le posesseur, nous a adressée à ce sujet.

« Votre Gazette du 29 Juin 1775, Monsieur, m'attribue la découverte de l'eau médecinale dont on a fait des essais aux Invalides ; j'ai été appellé à cette épreuve par la reconnoissance, devant à ce précieux remede la bonne

santé dont je jouis maintenant, après dix ans de souffrance; nul autre motif ne m'a déterminé, que celui de concourir à faire jouir plus promptement l'humanité, ce bien offert avec désintéressement, je ne dois donc pas usurper un moment, le mérite de cette découverte. La connoissance que j'ai des surprenans effets de ce remede, *ce que tous les malades traités à l'Hôtel Royal des Invalides en ont éprouvé*, confirme mon opinion en sa faveur. L'homme estimable qui a pris tant de peine pour bien mériter de ses semblables par ses recherches, ne laissera pas son ouvrage imparfait, il mettra tout le monde à portée de savoir à quoi s'en tenir sur un objet aussi intéressant»

Un homme célebre vient de publier dans le Journal de politique & de littérature dont il est l'Auteur; des réflexions sur la construction des salles de spectacles, & sur les inconvéniens qui résultent de leur forme actuelle. La santé des spectateurs & des acteurs n'y est pas oubliée, M. Linguet demande pourquoi des lieux où l'air ne sauroit être trop pur, ni la circulation trop animée, ne sont que des especes de cages accablées de bâtimens destinés à intercepter toute espece de circulation; pourquoi l'on n'a pas menagé au moins des communications pour rafraîchir l'air intérieur; pourquoi les lumieres sont disposées de maniere que les Acteurs sont éblouis, & une partie des spectateurs empoisonnés de la fumée des lampions, ou offusqués de la vapeur des lustres? Pourquoi ces salles destinées à contenir une foule qui s'y rassemble à la même heures, n'ont pas des issues vastes & dégagées? Enfin pourquoi c'est à l'issue du dîner, dans le tems où la digestion a plus besoin d'un air libre pour s'opérer facilement, que se donnent ces fêtes journalieres, où l'on ne se présente qu'avec l'estomac chargé?..... On pourroit demander en général, pourquoi les hommes éclairés sans cesse sur les dangers qui les environnent, conviennent tous du péril & ne l'écartent jamais. N'avons-nous pas sous nos yeux l'exemple des cimetieres, des boucheries, & des autres lieux infectés, que l'on conserve précieusement dans les grandes Villes, lorsqu'il y auroit tant davantage à les en expulser? Mais à l'occasion des spectacles, nous devons dire qu'ils sont véritablement les ennemis de la poitrine & de l'estomac; ceux qui sont menacés de pulmonie deviennent plutôt pulmoniques en les fréquentant. La fumée du suif s'introduit dans la tracée artere, en irrite les parois, desseche la mucosité qui les lubrifie, & communément bien des personnes expectorent des boulettes épaisses & noires à la fin du spectacle; la toux sur-tout fatigue beaucoup ceux qui ont la trachée délicate & sensible. Le danger que l'on court en hiver, en passant de cette espece d'étuve animale dans una atmosphére froide, est connu de tout le monde, mais peu de personnes s'en garentissent; l'extrême chaleur force ceux qui sont au parterre, à l'évacuer le plutôt possible. Ils se répandent aussitôt dans la rue, le froid les saisit; de-là viennent les maladies inflammatoires d'hiver, produites par le contraste subit du froid & du chaud. La construction vicieuse de nos salles n'est-elle pas aussi une des principales causes da l'état vaporeux de nos jolies femmes? Se lever très-tard, passer à la table ou à la toilette une partie de leur journée, & donner l'autre au spectacle, souper ensuite, & ne quitter la table où l'on mange que pour s'asseoir à celle de jeu, voilà comme se passe le tems qui n'est pas donné au sommeil. Combien d'agréables & de petits maîtres menent la même vie! Malheureusement ce déreglement de régime gagne aujourd'hui; & l'on se plaint d'être accablé de vapeurs; & l'on s'étonne de voir les maladies vaporeuses plus communes; & l'on accuse la Médecine de ne pas opposer des remedes efficaces contre ce genre de mal presque nouveau! Il s'agit moins de remédier aux vapeurs que de les prévenir; c'est donc aux hommes à se corriger de ces abus pour ne pas devenir vaporeux. *Quod petis in te est.*

Livres Nouveaux.

Suite de la Consultation de la Faculté de Médecine, &c.

Réponse à la troisieme & derniere question Cette troisieme question exigeoit d'autant plus de détail, qu'elle est d'une utilité plus générale; en effet s'il faut peu de remedes dans le traitement des enfans, il faut au contraire beaucoup de régime, & c'est presque toujours de l'observation scrupuleuse des moindres circonstances, que dépend le salut de ces citoyens naissans. Voici donc l'avis de la Faculté sur la maniere de nourrir les enfans vérolés ou suspects. Leur allaitement paroît inutile & dangereux; il est plus sûr en pareil cas, de recourir à une nourriture artificielle; & dans une Province où le lait de chevre & celui de brebis sont les seuls qu'on peut employer, il est prudent de ne point en faire le seul aliment des enfans. Au contraire, il convient d'y joindre le bouillon gras, les panades légeres, & sur-tout de couper le lait avec un fluide aqueux, pour corriger les parties caséeuses & butireuses dont il surabonde. On employe pour cet effet l'eau de chiendent par parties égales, & l'on diminue cette quantité à mesure que l'enfant se fortifie; l'eau d'orge, l'eau

de gruau, ou celle de tout autre farineux est contre-indiquée dans l'usage du lait de chevre; mais on peut substituer à celle de chiendent, l'eau légere de squine ou de bardane dans les enfans vérolés, scrophuleux ou rachitiques; il seroit possible encore de donner à l'eau toute autre propriété relative à d'autres maladies. Il sera nécessaire, autant que les circonstances le permettront, de tenir les chevres destinées au service de l'Hôpital, dans des pâturages gras & humides, afin que le lait soit plus séreux. Pour rendre cette nourriture plus saine, on évitera de mêler le lait de différentes chevres, & l'on aura soin de marquer chacun de ces animaux, de maniere que les mêmes enfans soient, s'il se peut, toujours nourris avec le même lait. La nécessité de faire tiédir le lait que l'on donne aux enfans, entraîne l'usage de le réchauffer chaque fois, ou de le tenir constamment auprès du feu pour éviter cette peine; de-là vient que le lait est presque tourné quand on le présente à l'enfant, le moyen de prévenir cet abus, est de ne jamais approcher le lait du feu, & de se contenter de faire chauffer séparément l'eau de chiendent destinée à le couper: en mêlant ainsi chaque fois la quantité proportionnelle de lait froid avec l'eau de chiendent réchauffée, cette substance ne pourra s'altérer d'avance, & l'estomac des enfans s'en accommodera mieux.

Les Médecins consultés ne disent rien de l'eau de chaux, des yeux d'écrevisses des différentes craies, & d'autres moyens connus qu'on peut aussi mettre en usage en pareil cas; ils remarquent seulement qu'un des moyens de prévenir l'amas de l'ait caillé, est de faire vomir de tems à autre les enfans de la maniere déja prescrite; c'est une excellente pratique qu'ils croyent ne pouvoir trop recommander. Ils conseillent encore de ne jamais forcer les enfans de prendre la nourriture, sur-tout la laiteuse, lorsqu'ils y répugnent, & que leur estomac est chargé; ce que l'on connoît aisément à la troisieme ou quatrieme cuillerée d'aliment qu'on leur présente, & qu'ils ont grand soin de repousser.

Quoique le lait soit indiqué pour la nourriture des enfans, on peut cependant s'en passer: l'observation a prouvé qu'en les alimentant ainsi, ils étoient plus fréquemment sujets aux coliques, & c'est ce qui a souvent déterminé à y suppléer par une crême de pain légere & fluide, animée de quelque aromate & d'un peu de sucre. Pour cet effet, on prend du pain de froment bien fermenté, bien cuit & bien sec, qu'on réduit en poudre très-fine, & l'on prépare une crême de pain semblable à la crême de riz, ayant soin de l'aromatiser avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'orange, de canelle, d'anis, de fenouil, &c. on donne avec succès cinq à six fois le jour de cet aliment aux enfans, même les plus jeunes, mais il faut avoir la précaution de préparer cette crême chaque fois. On peut substituer à la mie de pain séche, la chapelure de pain & le biscuit. L'on peut faire sécher la mie de pain dans le four. Il importe encore de faire pétrir avec soin le pain destiné à ces usages, & de veiller à ce que les Boulangers n'y mettent point d'alun, comme on en soupçonne quelques-uns de le faire. Peut-être seroit-il utile en suivant ce régime, sur-tout dans les climats méridionaux, de donner aux enfans dans la journée quelques cuillerées d'eau de chiendent, avec un quart de bon vin, ce moyen a facilité plusieurs fois leurs digestions laborieuses. Mais une considération importante, c'est de ne jamais donner à teter ou faire prendre aucune nourriture à l'enfant aussitôt qu'on l'apporte à l'Hôpital; il seroit plus naturel de le purger, afin d'évacuer le *meconium* que souvent il n'a pas tout rendu. Mais comme plus souvent encore il a souffert de la faim, il sera bon de lui faire boire d'abord de l'eau sucrée avec un peu de vin, ce qui remplira les deux indications, & de le mettre ensuite graduellement à l'usage de la nourriture conseillée.

Pour procéder avec ordre dans l'administration de cette nourriture, on peut après cette précaution, commencer par donner aux enfans pour tout aliment du lait de chevre aromatisé, & coupé avec l'eau de chiendent, puis de la crême de pain, ensuite du bouillon gras fait avec le veau, le mouton & même le bœuf, & ne leur donner que légerement d'abord de la crême, ou panade décrite, à moins qu'ils ne soient extrêmement voraces.

La fin à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez RUAULT, *Libraire, rue de la Harpe; & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 7 Septembre 1775.

De Berlin, le 20 Août.

ON a lu, le mois de Juillet dernier, dans une séance de l'Académie Royale des Sciences & belles-lettres de cette Ville, un mémoire sur une femme récemment disséquée au théâtre anatomique de cette Capitale. On avoit tiré de son corps cent vingt aiguilles à coudre, de différentes grandeurs, & une épingle jaune de quatre à cinq pouces de long, cette derniere étoit dans le duodenum; on a trouvé les autres dans une mammelle, dans l'estomac, les poulmons, le foye, &c. Cette malheureuse femme avoit été sujette à des fureurs utérines qui troubloient son esprit, & l'on présume que c'est dans les accès de cette maladie qu'elle a avalé ces aiguilles, ou qu'elle les a enfoncés dans la peau. Cette observation peut figurer à côté de celle du forçat de Brest, si difficile à croire, & cependant garantie par des témoignages d'un très-grand poids. Les Médecins méchaniciens rejettent de pareilles histoires, les Anatomistes n'en veulent pas non plus, parce que leur art ne peut expliquer comment tout cela peut se faire. Le Chymiste ne conçoit pas mieux comment le déchirement des vaisseaux n'a pas occasionné l'extravasion des fluides, leur stagnation & le mouvement spontané de putréfaction, qui résulte de la cessation du mouvement général des liqueurs. Mais en attendant le moment de concevoir ces phénomenes, la nature les présente assez souvent à nos yeux: on pourra peut-être en rendre raison par la doctrine du tissu cellulaire; mais si l'on peut encore les expliquer, il est plus sage d'avouer son ignorance sur la maniere dont s'opere un fait avéré, que de le nier avec suffisance; on fait trop aujourd'hui, ou plutôt l'on croit trop que l'on fait, & avec le prétendu flambeau de l'expérience qui répand quelque lueur & beaucoup de fumée, on veut dominer la nature, la connoître & la deviner; mais combien de fois ne se joue-t-elle pas de ces prétendus connoisseurs!

De Vire, le 30 Août 1775.

La médecine d'*Hippocrate*, toujours occupée à seconder les efforts salutaires de la nature, & à écarter ce qui pourroit la troubler, proscrit séverement les saignées dans l'inflammation de poitrine, dès que les crachats sortent avec abondance, portant le caractère de la *coction*. C'est un dogme universel, dont la transgression a couté la vie à des milliers d'hommes, tandis que la fureur des systêmes a dirigé la pratique; mais est-il absolument sans exception; M. Dubosq de la Roberdiere, Auteur de ces réflexions, croit qu'il en doit souffrir une; c'est, selon lui, lorsque l'inflammation du poulmon est précédée ou accompagnée de rhume. En effet dans ce cas, quoique les crachats soient abondans avant & pendant la peripneumonie, & même *cuits* dans la rigueur du terme, il peut arriver que la saignée soit nécessaire, parce que l'expectoration peut fort bien provenir en entier de la matiere de sa *distillation catarrhale*, sans toucher à celle de l'inflammation de poitrine qui lui est jointe. Entre bien d'autres exemples que M. Dubosq a rencontré dans sa pratique, en voici un qui lui paroît concluant en faveur de cette opinion.

Une fille de 25 ans, assez replete, ayant négligé pendant plus d'un mois un rhume qui la faisoit tousser cruellement, fut saisie l'hiver dernier de frissonnemens, qui furent suivis de légeres envies de vomir, de mal de tête, & d'une douleur gravative vers la partie antérieure de la poitrine, avec une grande difficulté de respirer; la langue étoit humide & peu sale, le pouls dur, fréquent, & assez plein, le visage fort vermeil. Quoique les crachats continuassent de sortir abondamment, comme la semaine précédente, & quoiqu'ils eussent l'air *cuit & puriforme*, M. D. de la Rob. crut devoir prescrire une saignée du bras, en raison de l'embarras du poulmon, qui menaçoit de quelqu'évenement funeste; le sang tiré se convertit en un caillot noirâtre; cou-

vert d'une gelée peu tenace, épaisse de trois lignes, & sans sérosité; les crachats continuèrent de sortir, & il y eut peu d'amendement; il ordonna une boisson abondante d'infusion de reglisse & de capillaire, édulcorée avec le miel blanc; un lavement simple, & des pediluves. Cependant le pouls présenta la même dureté sur le soir, & l'oppression qui restoit la même, parut exiger une seconde saignée, qui ne suspendit aucunement l'expectoration. Le sang le transforma en un caillot noirâtre aussi dépourvu de sérosité, que le précédent, mais sans coënne; & la respiration devint un peu plus libre. Malgré cela l'oppression fut encore considérable le lendemain matin; l'examen du pouls détermina M. Dubosq de la R. à faire rouvrir la veine, qui fournit un sang vermeil, mais ce sang forma un caillot plus tenace que les autres, & fut recouvert de sérosité. Dès ce moment la douleur de poitrine disparut avec la difficulté de respirer, les crachats sortirent avec une nouvelle aisance, la toux fut moins vive, & sur le soir la malade éprouva une sueur vraiement critique. Deux jours après, M. D. de la R. lui administra un minoratif, & bientôt elle quitta le lit, & vaqua à ses affaires.

L'exception que cette observation semble devoir faire à la regle générale établie par *Hippocrate*, pourroit même bien avoir été pressentie par ce Pere de la Médecine. Ces réflexions sont encore de M. Dubosq. En effet après avoir exposé les caractères des bons crachats, les seuls critiques, & à la vue desquels il faut suspendre tout moyen violent, Hippocrate ajoute enfin cet aphotegme: *omne vero sputum, quod non sanat dolorem, pravum est, quod autem sanat, beneficum: coac. prænot. cap. 16, n°. 18, édit. Duret*, & les crachats de rhume, dont nous avons parlé, ne soulagent point véritablement, ils ne doivent donc, suivant l'esprit d'*Hippocrate*, être ici regardés que comme des accidens qui ne sauroient préjudicier au traitement principal. Cette conjecture tire même une nouvelle force du Commentaire du sage *Duret*, qui dit que cette prœnotion se rapporte principalement aux crachats de rhumes, qui se mêlent aux inflammations de poitrine, & qui, quoique louables d'ailleurs, ne soulagent point les malades, mais les épuisent au contraire par les secousses qu'ils occasionnent, suivant cette autre prœnotion: *Coryzas & sternutamenta in morbis pulmonum præcessisse aut consequi, calamitosum, n. 30, cap. 16. Duret* remarque avec raison, que le terme *coryza* signifie en cet endroit, *rhume de poitrine ou catarrhe*, & non pas un simple *enchifrenement gravedo*, suivant la signification propre aujourd'hui. *Celse* avoit déja remarqué, qu'*Hippocrate* se servoit de ce terme, pour exprimer indifféremment toute sorte de rhume; *de re medica lib. 4, cap. 2. Boërhaave*, nourri pour ainsi dire de la moelle des anciens, n'a pas omis cette observation dans le dénombrement des signes qui annoncent qu'une pleurésie se terminera sans le secours de l'art, par *coction & excrétion*. En effet, après avoir caractérisé les crachats critiques qui doivent exclure tous les médicamens actifs, la saignée, &c. il termine sa description par ces mots: *sine coryza*; son savant interprète explique cette restriction, en observant que si la pleurésie se rencontre avec un *coryza*, il se fait souvent une excrétion copieuse de crachats, qui ne diminuent aucunement la cause materielle de la premiere, n'évacuant qu'une mucosité catarrhale. *Comment. in aphor. Boërrhaave, D. 886, n. 6.*

Il paroît donc que *Boërrhaave*, après *Hippocrate*, a observé que les crachats dans les inflammations du poulmon, avec les plus belles apparences, peuvent quelquefois n'être pas décisifs, ce qui sous entend au moins, qu'alors ils ne les regardoient pas comme *contre-indiquant* la saignée, &c. M. D. de la R. est d'autant plus étonné, que cette observation ait échappé à la plupart des Ecrivains modernes, (il en excepte cependant M. *Carrere* dans son *Traité des maladies inflammatoires*,) que faute de la connoître, de jeunes Médecins surtout, effrayés par les sages défenses des Maîtres de l'art, de saigner pendant une expectoration critique, peuvent differer en certains cas obscurs, une saignée qui pouvoit tirer la victime des bras de la mort.

Le judicieux Auteur de ces réflexions n'entend pas cependant exciter les Médecins à médicamenter leurs malades sans respect pour les crises. Il a prouvé plus d'une fois le contraire, seulement il dit avoir eu l'intention de rappeller une distinction qui lui a paru essentielle & trop négligée.

De Poitiers, le 31 Août.

Un jeune homme se baignant il y a quelques jours dans le clain, sous les murs de cette Ville, se noya; on courut à son secours tout de suite, & après l'avoir retiré de l'eau, on assaya de le rappeller à la vie; mais le premier moyen qu'on employa, fut de le suspendre par les pieds, & de le fatiguer par des balancemens destructeurs. Des soins plus refléchis lui furent ensuite administrés par des personnes de l'art; il n'étoit plus tems. On a remarqué dans cette circonstance beaucoup de confusion dans ceux qui s'empressoient de secourir le noyé. C'est ce qui arrive presque toujours dans tous les cas d'asphyxie. On s'attroupe avec tumulte; on entoure l'asphyxique; souvent on accelere sa véritable mort par l'atmosphère chargée de vapeurs animales dans laquelle on

l'enferme pour ainsi-dire, par cette stupide curiosité; & enfin écoutant toujours le premier venu, on tente souvent des moyens violens & contraires, que plus souvent encore on quitte après les avoir à peine commencés pour en renter de nouveaux conseillés par d'autres assistans; le résultat de ce conseil ignorant & tumultueux, est d'essuyer de beaucoup de moyens, de n'en finir aucun, & surtout de choisir toujours ceux qu'inspirent les préjugés; car la réflexion est bien loin de la tête des gens attroupés de cette maniere. Cette peinture fidele de ce qui se passe en pareilles circonstances, nous dispense de revenir sur la nécessité d'instruire le peuple à cet égard, & de multiplier les secours efficaces sur les bords des rivieres & de la mer, & dans tous les lieux où les asphyxies peuvent être fréquentes.

On a découvert à *Billazais* de nouvelles eaux minérales, par les soins de MM. Linacier & de Lachaud, Médecins. Le Gouvernement qui a favorisé cette recherche utile, continue de la proteger. Nous rendrons compte incessamment de la nature de ces eaux, & des cures qu'elles ont operées.

De Paris, le 3 Septembre.

Une fille âgée de 25 ans, a fait ces jours derniers la gageure de prendre coup sur coup quatre tasses de caffé, faites avec trois quarterons de caffé moka; aussitôt après avoir avalé la troisieme tasse, elle s'est trouvé fort incommodée, & a senti un grand feu dans l'estomac & dans les entrailles. Ce premier accident a été suivi d'un délire violant qui a duré pendant trois jours & trois nuits. Cet état combattu par les saignées & les boissons rafraîchissantes, s'est terminé par une évacuation abondante d'urines & d'excrémens. On voit tous les jours des personnes faire des paris fous, & être la victime de leur essais téméraires. Toutes ne sont pas assez heureuses pour en revenir, & ces exemples multipliés ne corrigent pas.

Nous apprenons de Montpellier, qu'un Religieux Jacobin qui s'occupoit depuis quelques tems à broyer des couleurs pour peindre son appartement, n'ayant pas eu la précaution d'essuyer ses doigts quand il prenoit du tabac, a été attaqué d'une affection convulsive connue sous le nom de *tetan*, contre laquelle tous les secours de l'art ont été infructueux, & que les Médecins qui les ont administrés ont attribué à l'effet des couleurs. La colique du Peintre d'Angers, dont Farnel rapporte l'histoire, est assez connue. Ce Peintre essuyoit son pinceau avec sa bouche; à force de sucer ainsi des couleurs, il étoit tombé dans la maladie dont il mourut. Autre exemple de l'imprudence des hommes, qui n'en seront pas pour cela plus prudens. Mais notre tâche est de les prévenir des dangers qui les environnent, & quelqu'indifférens qu'ils paroissent pour leur santé, leur insouciance ne ralentira jamais notre zèle.

Livres Nouveaux.

Fin de la Consultation de la Faculté de Méd. &c.

Au 3e. mois, c'est-à-dire environ un mois avant le tems où le lait a coutume de s'aigrir dans leur estomac, on en cesse entierement l'usage; & on ne les nourrit qu'avec du bouillon gras, de la crême de pain faire à l'eau & mêlée avec le bouillon. On augmente par dégrés cette nourriture à mesure que l'enfant croît en âge & en forces, ayant soin de la rendre un peu plus solide à six mois, & ainsi de suite.

Quoiqu'il n'y ait point d'heure fixe pour alimenter les enfans dans les premiers tems de la vie, on peut cependant les y accoutumer peu-à-peu, & ne les nourrir que dans le jour; mais dans tous les cas il faut leur donner peu de nourriture à la fois, afin de ne pas surcharger l'estomac, ce qui donne lieu à des accidens sans nombre. L'habitude d'alimenter souvent les enfans pendant le jour, fait qu'ils dorment mieux pendant la nuit. Voici cependant une autre maniera de s'assurer de ce sommeil bon pour eux, & utile à celle qui est chargée de l'enfant; elle doit sur les dix à onze heures du soir, avant de se coucher, le lever, l'approcher du feu, le sécher & lui donner à manger, quand même il seroit endormi. On a vu souvent des enfans, ainsi tirés du lit dans le plus profond sommeil, ouvrir la bouche dès qu'on portoit la cuiller sur les levres, avaler de bon cœur une grande quantité d'alimens, & continuer leur sommeil sans interruption.

C'est encore d'après l'expérience, que les Médecins consultés préferent la cuiller au biberon. Si ce dernier procédé paroît plus naturel, il n'en a pas moins l'inconvénient de donner des tranchées & des dévoyemens fréquens; ce qu'on n'éprouva pas en nourrissant l'enfant de l'autre maniere.

Un dernier moyen de prévenir ces tranchées, auquel on ne s'est point assez arrêté, c'est d'aromatiser tous les alimens qu'on présente aux enfans, même le lait; en observant toutefois de ne pas trop les échauffer par cet usage, & de le modérer ou le suspendre s'il arrivoit qu'ils en fussent constipés.

La Faculté n'est entrée dans tous ces détails, que par la conviction intime où elle étoit, que la principale cause de la mortalité des enfans, sur-tout dans les Hôpitaux, dépend de

l'omission d'une foule de petites circonstances, en apparence minutieuses, mais très-essentielles au fond. Il sera sans doute difficile de donner aux femmes destinées à soigner ces enfans, l'attention, la vigilance & les entrailles d'une véritable mere. Mais si l'on veut les intéresser un peu, & exciter parmi elles une certaine émulation, peut-être sera-t-il possible d'y parvenir, en donnant à chacune des sevreuses un nombre égal d'enfans, & décernant au jugement des Médecins, une récompense publique, pécuniaire ou autre, à celle d'entre elles qui en auroit élevé un plus grand nombre dans le courant de l'année, abstraction faite des causes de mort accidentelles & indépendantes des soins particuliers de l'éducation.

Cette Consultation dont la rédaction nous a été confiée, est signée de MM. de Lespine, de Gevigland, Bertrand, Cosnier, Gardane, le Preux, Desessartz, & Alphonse le Roi, nommés Commissaires par la Faculté, pour s'occuper de ce travail.

Catéchisme sur l'Art des Accouchemens pour les Sages-Femmes de la Campagne, fait par l'ordre & aux dépens du Gouvernement; par M. Augier Dufot, *Doct. en Médecine, Pensionnaire du Roi & de la Ville de Soissons, Professeur de l'Art des Accouchemens, Médecin de la Généralité, pour les maladies épidémiques, & du Dépôt des remedes* gratuits, *Membre de la Société Royale d'Agriculture de la Province. Avec cette épigraphe;*

On ne sauroit rendre la langue de chaque science trop simple, & pour ainsi dire, trop populaire.

A Soissons, chez les Libraires, & à Paris, chez *Didot* le jeune, quai des Augustins, & *Ruault*, rue de la Harpe. Prix, 1 liv. 4 s.

En rendant compte du cours sur les accouchemens que M. Dufot vient de faire à Noyon, nous avons annoncé ce Catéchisme & fait pressentir l'avantage que les habitans des campagnes pourroient en tirer. Nous n'ajouterons donc rien à ce que nous en avons dit, nous n'entreprendrons même pas d'en faire l'extrait, car l'ouvrage en lui-même n'est qu'un extrait clairement rédigé, des meilleurs livres. Mais on trouve à la fin de ce Catéchisme des avis & préceptes sur divers objets de l'art de l'accouchement, dont l'étendue n'excede pas les bornes de nos feuilles, & qui serviront à faire connoître à nos lecteurs le mérite & l'utilité de l'ouvrage. Nous en rendrons compte à l'ordinaire prochain.

Médecine des Animaux.

Nous avons annoncé plusieurs fois dans nos feuilles, le goudron comme préservatif des maladies épizooriques; nous avons même rapporté une observation de laquelle il résultoit qu'un troupeau entouré d'autres bestiaux malades, en avoit été préservé soit en tenant du goudron dans les étables, soit en faisant porter à chaque animal, un collier de paille enduit de cette substance; d'un autre côté l'eau de goudron a été vantée comme bonne contre plusieurs maladies des hommes: c'est sans doute ce qui a déterminé depuis peu M. de Forbonnois à faire des essais de cette même substance, sur des moutons dont il a formé des troupeaux à Forbonnois dans le Maine, pays humide, sujet aux maladies putrides, conséquemment contraire à la santé de ces bestiaux, qui pour cette raison sont rares dans cette Province. M. de Forbonnois a éprouvé ce remede sur quelques brebis des plus malades, il leur a fait prendre à chacune pendant quinze jours tous les matins une cuillerée de goudron; elles ont beaucoup uriné, elles ont commencé à manger, & ont paru plus gaies. Il a réduit ensuite la portion à demi-cuillerée tous les jours, & *non-seulement elles ont repris chair, mais les veines de l'œil qui étoient totalement éclipsées, ont reparu, & sont devenues aussi vives que dans une agnelle bien saine.*

On écrit d'Argenton en Berri, qu'il est mort à quelques lieues de cette Ville, deux bœufs & une vache, attaqués de charbon, & que deux hommes qui les ont écorchés sans précaution, étoient morts de la même maladie pour n'avoir pas été promptement secourus; mais on remarque que ce funeste accident ayant répandu l'allarme, avoit fait cesser toute communication parmi les bestiaux. D'un autre côté on apprend que l'épizootie qui a causé tant de ravages dans les Provinces méridionales de la France, s'étendoit dans le Diocèse de Toulouse, & gagnoit chaque jour du terrein.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve Ballard, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 14 Septembre 1775.

Extrait d'une lettre écrite de Caën, le 30 Août 1775, par M. Adam, Médecin - Professeur de l'Université.

CE n'étoit pas sans fondement, M., que j'ai ajouté sur la fin de mes notes au sujet de l'écorce d'ormeau, qu'elle me paroissoit plus astringente qu'apéritive. En effet il est très-aisé d'y reconnoître un principe astringent, puisque la décoction de cette écorce devient noire par l'addition du vitriol martial, comme cela a lieu aussi pour la décoction de l'écorce de perou. Je ne puis au contraire tout au plus que soupçonner une propriété apéritive dans l'écorce d'ormeau, parce que la propriété dépurative ne semble pas supposer nécessairement une vertu apéritive La plupart des dépuratifs se trouvent aussi à la vérité dans la classe des apéritifs; mais nous ne connoissons pas assez la maniere d'agir des dépuratifs pour pouvoir assurer qu'ils n'agissent que comme apéritifs. Comme vous avez particulierement en vue les remedes simples, peu couteux & faciles à trouver, & qui conséquemment intéressent davantage la portion des citoyens là moins à portée de se procurer des drogues étrangeres, ou du moins composées à grands frais; je joins à ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer au sujet de l'écorce d'ormeau, quelques observations sur l'usage de la racine de nenuphar. On a regardé presque généralement la racine de nenuphar comme *humectante, adoucissante, émoussante*. Mais par les recherches & essais que j'ai faits sur diverses plantes, j'ai reconnu que cette racine ne possedoit point ces propriétés; & je me suis assuré qu'elle étoit réellement astringente, & nullement mucilagineuse. En ajoutant du vitriol martial à la décoction de cette même racine, j'ai obtenu une couleur noire très-foncée, semblable à celle d'une encre légere. Ayant fait évaporer cette partie de décoction semblable, j'ai obtenu un extrait dont la stipticité est très-sensible; & pour appercevoir cette qualité stiptique, il n'est pas même nécessaire de recourir à l'extrait; la décoction goûtée attentivement la fait assez connoître. On ne fait pas difficulté de convenir que la racine de consoude est astringente, & c'est avec raison (En effet la racine de consoude contient un principe astringent bien sensible, joint à un mucilage très-abondant). Et cependant la racine de nenuphar soumise aux mêmes essais que cette derniere, a donné des marques plus évidentes de l'existence de ce principe.

Outre la qualité astringente, la racine de nenuphar possede en même tems un principe narcotique foible, mais elle le perd difficilement par la décoction. Si cependant on se propose de le conserver il est plus à propos de ne faire qu'infuser, ou du moins bouillir légerement cette même racine. Il est aisé d'y reconnoître l'existence du principe narcotique en respirant pendant quelque tems la vapeur qui s'exhale de sa décoction lorsqu'elle est encore chaude. En considérant la racine de nenuphar sous ce point de vue, j'ai cru qu'elle ne conviendroit point dans la toux seche, l'apreté des bronches, ni lorsqu'il y a ardeur d'urine, cas où on la recommande ordinairement. Mais j'ai jugé qu'on devoit en attendre de bons effets lorsqu'il seroit nécessaire d'employer un astringent légerement calmant. En conséquence j'en ai conseillé l'usage dans l'hemophthisie & le vomissement de sang, & j'ai obtenu le succès que j'en attendois. J'en ai fait prendre entr'autres à une femme âgée de près de 60 ans, attaquée d'un vomissement de sang auquel succéderent des déjections de même nature. Après avoir fait précéder la saignée, l'eau de veau & la limonade, cette femme a fait usage d'une légere décoction de racine de nenuphar pendant une douzaine de jours: ce qui a si bien arrêté cette hémorrhagie, que depuis près d'un an elle n'a point reparu, quoique cet accident se renouvelât de tems en tems auparavant. J'ai traité de même avec la racine de nenuphar, un homme âgé d'environ 30 ans, qui de tems à autre étoit attaqué d'hemophthisie, & qui en essuyoit une violente lorsque j'y fus appellé. Après plusieurs saignées l'hémorrhagie ne cessoit point, quoique le malade

fut fort affoibli. Dans cet état je lui conseillai l'usage de la décoction de cette racine ; il se trouva soulagé dès le deuxieme jour: il continua néanmoins l'usage de cette même tisane pendant environ quinze jours, ce dont il s'est trouvé si bien, que depuis quinze mois il n'a éprouvé aucune rechûte ».

Lettre écrite de Metz, le 31 Août 1775, par M. Read, Méd. de l'Hôpital militaire de cette Ville.

» Les occupations de mon état m'interdisent, M., la lecture des romans. Le hazard seul m'ayant fait jetter les yeux sur quelques recueils de lettres de guérisons opérées par la poudre du sieur *Ailhaud*, j'y ai découvert un fait que j'ai cru devoir relever. On lit à la page 215 de la douzieme partie de ces recueils, ce qui suit. Mon neveu, Caporal au Régiment de Touraine, me marque que le feu ayant pris à l'Hôpital militaire de Metz, où il étoit en garnison, les troupes qui y étoient furent appellées au secours, & qu'il fut consigné dans la chambre du Chirurgien, avec la petite troupe qu'il commandoit pour travailler à l'incendie. Une poutre qui se détacha, & tomba sur eux, les blessa tous, & lui particulierement, car il en a craché le sang pendant quinze jours, & tous ceux qui ont été traités par les Chirurgiens sont morts; pour lui, il s'est sauvé par le moyen des poudres que vous voulûtes bien lui accorder il y a deux ans, & qu'il emporta à son régiment. *Signé*, Remfoux, Régent principal à S. Junien en Marche, le 16 Juin 1774.

1°. Le feu n'a gagné ni la chambre du Chirurgien-major, ni celle de l'Aide-major, placées dans la partie du bâtiment qui a été conservée; & c'est l'un de ces deux Officiers de santé que le neveu du Régent principal a voulu désigner. 2°. Non-seulement l'incendie de l'Hôpital militaire n'a coûté la vie à aucun soldat ou autre occupé, soit pour les travaux, soit pour la police, mais il n'a occasionné d'autre accident que la chute d'un pomier, actuellement plein de vie, quoique incommodé des suites de sa blessure. Du reste, point la moindre égratignure, c'est ce que certifieront les Médecins & Chirurgiens-majors dudit Hôpital, & les Chirurgiens-majors des Régimens qui étoient alors à Metz. Voilà donc un mensonge suffisamment établi; une lettre contenue dans la onzieme partie des recueils, pages 185 & 186, va lui donner encore plus d'authenticité. (C'est toujours le Régent principal de St. Junien qui écrit). Après les bons effets que j'ai vu produire au remede universel, je suis bien persuadé de son efficacité. Deux prises que j'ai données à mon neveu, nommé Paulet, soldat au Régiment de Touraine, lorsqu'il alla joindre son Régiment, l'ont tiré d'affaires dans le mois d'Août dernier, d'un coup d'épée dangereux qu'il avoit reçu au bras, & l'ont garanti des opérations des Chirurgiens de l'Hôpital. A Saint-Junien, bas Limousin, le 21 Février 1773.

Il paroît par cette lettre, que c'est au commencement de l'année 1772, que le Régent principal a donné deux prises de poudre d'Ailhaud à son neveu; ces deux prises l'ont tiré d'affaire le mois d'Août suivant, d'un coup d'épée dangereux au bras. Seroit-ce ces deux mêmes prises qui en 1774, lors de l'incendie, l'auroient sauvé & lui auroient fait éviter la mort, qu'ont éprouvé *tous ceux qui ont été traités par les Chirurgiens*; cela est très-probable, puisque ce miracle a été opéré, écrit le Régent principal à M. Ailhaud, *par le moyen des poudres que vous voulûtes bien lui accorder il y a deux ans*, (c'est-à-dire en 1772, *& qu'il emporta à son Régiment*. C'est cependant sur de pareils certificats que l'ignorance, la témérité & la crédulité se fondent ».

Je suis, M., avec l'attachement le plus sincere, votre très-humble & très-obéissant serviteur, Read, Méd. de l'Hôpital militaire.

De Paris, le 11 Septembre.

Avis important sur les morts subites.

Le hazard vient de faire tomber dans nos mains une brochure de M. Portal, Médecin, ayant pour titre: *Observations sur les effets des vapeurs méphitiques, &c. Nouvelle édition augmentée d'un extrait de quelques observations, &c.* Cette nouveauté d'édition n'est qu'un petit tour de main de Libraire ou d'Imprim. On apperçoit en effet qu'il n'y a de nouveau dans ce livre que la premiere feuille contenant le titre, la dédicace, l'avertissement & le rapport de l'Académie, & la derniere feuille dans laquelle sont comprises ces quelques observations. Mais comme M. Portal conseille dans son ouvrage la saignée répétée, qu'il la regarde comme le premier & le plus important de tous les moyens, qu'enfin dans ces observations aucun des suffoqués revenus à la vie n'a été saigné, nous croyons pouvoir dire qu'ils ne doivent pas leur salut à la méthode de M. Portal. Nous allons plus loin; nous disons que cette méthode dite de M. Portal est infidele & dangereuse, nous le disons à M. Portal & au public & nous nous engageons de le prouver dans peu par un Mémoire raisonné sur les asphyxies, où la théorie de ce Médecin & sa pratique, appréciées à leur juste valeur, seront renvoyées aux ouvrages desquels il les a empruntées, pour faire place à des raisons solides, & à des expériences clairement énoncées. Comme cette provocation est publique, nous es-

perons que M. Portal descendra cette fois dans l'arene, pour y discuter lui-même la question sur laquelle nous le provoquons. Il ne s'agira point de sa personne, nous n'entendons combattre que son opinion, ce qui nous fait espérer qu'il attendra paisiblement notre attaque, sans employer le crédit d'aucun protecteur, pour l'empêcher, & qu'il justifiera ou abandonnera ce qu'on appelle sa méthode après cette discussion, dont la publicité ne peut que lui faire honneur si nous nous trompons, & qui mettra les choses en leur places, si nous ne nous trompons pas.

Nous venons de recevoir une lettre intéressante par le zèle qui l'a dictée, & par les faits qu'elle contient. Nous allons la transcrire, en nous permettant toutefois quelques réflexions qui tendront à confirmer celles de l'Auteur.

» Est-ce le bonheur de l'humanité qui m'anime, M., ou votre maniere de prendre son parti dans ces Gazettes de Santé, qui m'invite à vous faire part d'un moyen bien simple, de lui rendre le plus grand service? Quelque soit cet instigateur, je lui dois de vous inviter à rendre public l'usage pratiqué depuis plus d'un siecle peut-être, dans quelques familles du Hainault Autrichien. Sans en garantir la réussite générale, je puis affirmer que de tous les enfans sur lesquels il a été employé, aucun n'a eu la petite vérole. Je pourrois citer une famille nombreuse de Mons, dont les enfans soumis à cette pratique, ont tous été exempts, tandis que les autres sont affligés de ce fléau, qu'on n'entretient benignement sans doute par l'inoculation, que parce qu'on manque de ressources pour l'extirper. En voici une: si elle n'est pas efficace, elle est au moins avouée par sa propreté.

Lorsque l'enfant est reçu avant de lier l'ombilic, il faut en le coupant, laisser assez de longueur au bout, qui tient au nouveau né, pour qu'on puisse le retenir avec facilité; on a soin d'en exprimer une liqueur jaunâtre, & lorsque la pression ne peut en obtenir davantage, on prend une petite éponge de bouche qu'on imbibe d'eau tiede, on s'en sert pour laver cette partie jusqu'à ce que l'eau devenant claire, on laisse suinter alors une goutte de sang, dont le vermeil annonce qu'il ne reste plus de ce ferment jaune qu'on croit être le virus arabe; enfin on lie l'ombilic, & l'opération est faite. Ne dût-elle pas opérer l'effet que lui attribuent ses partisans, elle tient d'assez près à la santé, elle est assez douce, assez simple, elle a trop peu de prétention pour qu'on puisse l'attaquer, ou n'en pas faire usage. J'aurais pu, d'un ton emphatique, vous en garantir le succès, je ne puis en douter; mais je préfere de vous écrire tout bonnement ce qu'il en est. C'est à l'empire de la confiance que vous vous êtes établi sur les gens sans passion, à donner à cette pratique innocente tout le vernis qu'il lui faut pour faire fortune. Je souhaiterois que le Gouvernement qui veille sur le bonheur des hommes, daignât en prescrire l'usage à MM. les Accoucheurs & aux Sages-Femmes ». J'ai l'honneur d'être sans anonyme pour être cru de vous, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur,

L'Abbé de Bizance, Vic. Gén.

L'étendue de cette lettre nous force de réserver nos réflexions pour la prochaine feuille.

Livres Nouveaux.

Catéchisme sur l'Art des Accouchemens pour les Sages-Femmes de la Campagne, fait de l'ordre & aux dépens du Gouvernement; par M. Augier Dufot, *Doct. Médecin, &c.* Prix, 1 liv. 4 f.

Voici les préceptes que nous avons promis dans notre précédente feuille; ils sont dictés par un Médecin patriote, accoutumé à enseigner les gens de la campagne, & qui a su parfaitement se mettre à la portée des Sages-Femmes qui l'habitent.

1°. Il ne faut pas faire saigner une femme enceinte ni à quatre mois & demi, ni au septieme mois; en aucun tems de la grossesse, à moins que la saignée ne soit indiquée. 2°. La saignée est indiquée, c'est-à-dire qu'elle sera utile, lorsque la femme étant très-sanguine, ce que l'on connoît par les regles abondantes auxquelles elle est sujette lorsqu'elle est hors le tems de la grossesse, elle a des étourdissemens, des étouffemens, des douleurs de tête ou de dos, des pesanteurs de tête, avec des saignemens de nez; qu'elle a un goût de sang dans la bouche;... qu'il y a un écoulement de sang par la vulve, & péril d'un avortement;... alors il est prudent de saigner la femme enceinte. 3°. On fait la saignée en deux fois, c'est-à-dire qu'après avoir tiré une palette & demie de sang, on suspend pour quelques minutes l'évacuation sanguine, pour laisser ensuite couler le sang, jusqu'à ce que la saignée soit suffisante & proportionnée aux forces de la femme. Avec ces précautions, on évite la syncope ou pamoison, ce qui deviendroit dangereux pour le foetus, & pourroit le faire périr. 4°. La saignée est nuisible à la femme enceinte, lorsque, pendant ses regles, elle perd peu de sang; qu'elle est ordinairement pâle, décolorée, bouffie, jaune, & qu'elle mange peu, ou qu'elle vomit les alimens qu'elle prend. Si elle a du dévoiement, ou qu'elle y ait été sujette peu de tems avant sa grossesse; mais s'il y a des douleurs de reins & de tête,

& autres graves accidens, il faudroit faigner, quoiqu'il y ait de la pâleur fur le vifage. La faignée détruiroit l'irritation qui caufe ces douleurs, & qui pourroit caufer la fauffe couche... 5°. Il y a des bouffiffures qui exigent la faignée, alors il faut prendre l'avis des gens de l'art, lorfqu'on en a la facilité. Il eft important de confulter, dans le doute, fi telle bouffiffure, de telle ou telle partie du corps, eft dangereufe ou non.... 6°. Les précautions à prendre avant & après la faignée, font 1°. de donner un lavement d'eau tiede à la femme enceinte la veille du jour qu'elle doit être faignée. 2°. Il faut la faigner le matin à jeun & dans fon lit, où elle reftera enfuite pendant deux ou trois heures,.. 3°. Qu'elle ne travaille point ce jour-là, & pendant plufieurs autres jours, s'il y a eu menace de fauffe couche ... 4°. Qu'elle fe tienne tranquille, d'efprit & de corps, tandis que le danger exifte. 7°. Lorfqu'une femme enceinte eft en danger de faire une fauffe couche, il faut auffi-tôt confulter s'il eft poffible, les perfonnes de l'art, ... la mettre au lit, la faire faigner; qu'elle boive de la tifane faite avec un peu de régliffe ou de chiendent, ou fimplement de l'eau panée, légere; mais que fes boiffons, même le bouillon, foient froides. Elle doit éviter de prendre du mouvement, fe tenir tranquille, ne pas ufer de vin pur, ni d'aucune liqueur chaude ou fpiritueufe; ne vivre enfin que de bouillon léger & de pain pendant le danger de l'avortement. 8°. Les femmes qui font fujettes aux fauffes couches doivent, dès qu'elles fe croient enceintes, s'abftenir de coucher avec leurs maris, &c... 9°. Quant aux purgations, l'exercice, la fobriété & la frugalité des femmes enceintes de la campagne les en difpenfe communément. Les purgatifs amers, tels que la rubarbe, &c. font les plus falutaires, lorfque le befoin eft jugé tel par des Miniftres de fanté. 10°. Il faut retourner l'enfant toutes les fois qu'il ne préfente pas la tête ou les pieds, & lors même qu'il ne préfente pas bien fa tête. 11°. Quand il préfente le derriere, il eft à propos de le tirer par les pieds, parce qu'alors la face eft communément en devant. 12°. Les convulfions de la mere, les pertes de fang, &c. exigent qu'on fe hâte de l'accoucher. 13°. On ne peut plus retourner l'enfant lorfque fa tête eft tombée dans le vagin, ou qu'elle eft enclavée. 14°. C'eft entre l'intervalle de deux douleurs qu'il faut introduire la main bien graiffée, pour aller chercher & retourner l'enfant mal fitué. 15°. Il faut attendre que l'orifice de la matrice foit affez dilaté, affez raccourci, fuffifamment mollet pour y porter la main fans trop de violence, & fans rifquer de bleffer aucunement. 16°. On ceffera de travailler lorfque les douleurs fe renouvelleront, & pendant le tems des convulfions, pour recommencer enfuite le travail quand les douleurs & les convulfions font paffées 17°. Il faut toucher rarement dans le commencement d'un vrai travail ou dernieres douleurs, très-modérément quand il avance, peu ou point du tout fur la fin, fur-tout quand tout va bien. 18°. Il ne faut point fatiguer la femme en couches; être foi-même bien perfuadé que c'eft la nature qui fait l'accouchement, & qu'on ne peut point l'avancer ni le retarder; qu'ainfi il faut ordinairement, & prefque toujours, fe tenir tranquille, & laiffer agir doucement la nature, en donnant tout le tems néceffaire à l'accouchement de fe faire. 19°. Les roties au vin, les ratafias, les liqueurs fpiritueufes, font pernicieufes à la femme en couche & accouchée... 20°. Quand le placenta n'eft pas forti, il vaut mieux en faire l'extraction par l'opération de la main, que d'en exciter la fortie par des boiffons chaudes ou des remedes, qui font auffi inutiles que meurtriers. S'il y a de la pourriture, on procure alors la fortie de ce placenta, par le moyen des injections acqueufes & tiedes faites dans la cavité de la matrice, avec les fecours d'une feringue, & répétées très-fouvent. 21°. L'on fait qu'un enfant eft vivant lorfqu'en touchant le cordon ombilical l'on y fent le battement des arteres; mais il faut bien obferver fi ce battement n'eft pas celui des artérioles du bout des doigts qui touchent le cordon. 22°. Quand une femme en couche a été ou eft fujette à quelque hernie ou defcente avant ou pendant fa groffeffe, il faut pendant le travail, à chaque douleur, faire une compreffion mollete avec la main fur l'endroit de la hernie... Si la hernie exifte, la faire réduire par quelqu'homme de l'art. 23°. L'aîné des jumeaux eft celui qui fe préfente le premier, en total ou en partie, même par le bout du doigt ou du pied....Pour ne pas le confondre avec l'autre, il faut lui attacher un fil à la partie qu'il préfente, afin que fi on eft obligé d'aller chercher les pieds de l'un ou l'autre, on fache toujours quel eft celui qui s'eft préfenté le premier.... Celui-là eft l'aîné, puifqu'on compte l'âge d'un enfant du jour de fa naiffance, c'eft-à-dire de l'inftant qu'il a paru, non de celui de fa conception qu'il eft impoffible de fixer.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 21 Septembre 1775.

D'Aramon, le 30 Août.

IL a regné dans les mois de Février, Mars, & dès les premiers jours du mois d'Avril dernier, des fluxions de poitrine & des fausses pleurésies. Ces maladies que M. de la Brousse, auteur de ces réflexions, croit devoir confondre ensemble, produisoient au commencement un frisson suivi d'une grande chaleur. Le mal à la tête, le délire, un point de côté aux fausses côtes, (communément du côté droit,) un pouls *pectoral* & développé par sa complication avec le pouls *capital*, commençoit ce tableau effrayant. La constipation, les urines rouges, la peau seche & brûlante annonçoient une maladie d'inflammation jointe avec des matieres putrides, ce qu'on appelle communément fiévres putrides inflammatoires. Deux saignées, un lavement purgatif, remplissoient les deux premiers jours de l'invasion de la maladie ; le troisieme étoit fait pour un grand remede. (*Trois onces de manne fondue dans un bouillon avec trois grains de tartre émétique.*) Cet espece d'apozême faisoit vomir le malade, & procuroit des évacuations abondantes. C'étoit couper la racine au mal, & ébranler l'arbre mortel de la maladie. Un vessicatoire que je faisois appliquer sur le point douloureux faisoit miracle, cela joint avec des lavemens émolliens, des tisannes rafraichissantes, un looch à la manne tenoit & occupoit le courant de la maladie ; une ou deux purgations la terminoient. De vingt personnes que M. de la Brousse a traitées, il en est mort deux ; une troisieme a eu une longue convalescence : trois mois & demi ont à peine suffi pour la rétablir. Les deux morts, ajoute M. de la Brousse, n'ont pas été secourus par les vessicatoires, parce qu'il les a vus trop tard (c'est-à-dire le huitieme jour de l'invasion,) ils sont morts le onze & le trezieme jour. Le nommé *Boyard* a eu les quatre derniers jours un ptyalisme abondant, & un pouls fimbrié, qui m'a fait présumer (suivant M Leclerc) une éruption intérieure dans la cavité de la poitrine, qui a fini par la suffocation. Le troisieme, dit *Manivet* l'Invalide, âgé de 50 ans, n'a point voulu absolument l'emplâtre vessicatoire à son côté : M. de la B. regarde comme un miracle qu'il en ait rachappé ; mais une convalescence longue & pénible la puni de sa résistance ; à peine s'est-il vu retabli après quatre mois de la cessation de sa fievre. Le Médecin-Observateur conclud de cette petite épidémie qu'il y auroit perdu tous les malades au nombre de vingt, s'il n'eût fait appliquer les vessicatoires aux dix-sept qui ont été obéissans à ce remede, & par conséquent sauvés presque par lui.

Vous avez eu donc raison, M., poursuit-il obligeamment, d'insérer dans votre utile Gazette de Santé du mois d'Avril dernier (pag. 67), au sujet des vessicatoires dans les fausses pleurésies ; *si le mal d'un moment dans l'administration d'un remede efficace contre cette maladie trop souvent mortelle, doit balancer le danger pressant de mourir, où se trouve alors le malade.*

Je ferois encore une autre réflexion *in aere aromanensi*, au sujet des maladies épidémiques ou fréquentes. C'est que j'observe depuis quinze ans que nous voyons ici trois mois plutôt qu'à Paris toutes les maladies des différentes saisons. Comme nous sommes plus près du midi, seroit-il possible que le germe de ces maladies fût produit par les vents méridionaux ? ou viendroient-elles des Provinces plus proches encore que nous de ce brûlant midi ? La preuve est faite depuis quinze ans & consignée dans mes observations particulieres*. En nous adressant ces observations, M de la Brousse nous promet une suite ; nous l'invitons à remplir au plutôt ses engagemens, & nous ne doutons pas que le public ne soit aussi empressé de la connoître que nous le sommes de la recevoir.

De Noyon, le 31 Août.

M. Dufour, Médecin, dont nous avons publié les réflexions contre l'usage des cols à carton, continue de s'occuper dans cette Ville des progrès de son art & du soulagement des malheureux. Il a fait des observations utiles sur les maladies soporeuses - convulsives, re-

gardées dans tous les tems comme l'écueil de la science des Médecins. Il en résulte que toutes les maladies soporeuses - convulsives, dont la cause ne réside pas dans le cerveau, peuvent être guéries à quelqu'âge que ce soit, & quelqu'intensité qu'elles ayent. Cette assertion consolante pour l'humanité est fondée sur les faits suivans que nous laisserons raconter à M. Dufour.

» Je fus consulté il y a environ trois ans pour M. D. P. Négociant de Paris, âgé pour lors de 66 ans. Cet homme d'un tempérament bilieux-sanguin, d'une constitution assez forte, d'une imagination vive, avoit passé tout-à-coup de l'extrême gaieté à la plus sombre tristesse; il étoit devenu triste, mélancolique, grondeur, blâmant, censurant tout, ne trouvant rien qui lui plût. Le moral avoit paru influer sur le physique; l'appétit s'étoit perdu, le sommeil avoit fui de ses yeux, il étoit tombé dans une sorte de langueur; son imagination avoit perdu beaucoup de son feu, tous ses sens paroissoient être plongés dans la stupeur, & une sorte d'anéantissement; on mit tout en usage pour le rappeller à son état naturel, tous les moyens qu'on tenta furent insuffisans. Six mois se passerent dans cet état. Il parut à ce terme avoir recouvré comme par un prodige, à-peu-près ce qu'il avoit perdu. On fut étonné de cette subite métamorphose, on se flatta d'une guérison solide; mais ce mieux apparent ne fut qu'un calme perfide. Quinze jours s'étoient à peine écoulés que des accidens plus terribles succéderent aux premiers. Dans une visite qu'il rend dans une maison voisine de la sienne, au milieu de la conversation, il lui semble qu'il s'éleve de la région de l'estomac jusqu'au cerveau, une vapeur qui lui obscurcit la vue, & lui ôte l'entendement; il balbutie, il s'affaisse, se laisse aller sur son fauteuil, tombe sans sentiment, sans connoissance. Cependant les yeux sont agités par des mouvemens continuels; des soubresauts se font sentir dans les tendons & dans les muscles, le serrement de la glotte gêne la respiration, la mâchoire inférieure se porte par saccades vers la supérieure, & produit le craquement des dents; la salive battue par les mouvemens répétés des muscles & de la langue, devient mousseuse; le malade paroît faire des efforts pour vomir, & ne rend que des phlegmes. On s'empresse à lui donner des soins; on appelle les secours les plus prompts. Les odeurs fortes, les eaux spiritueuses, ne sont pas épargnées; on essaye, mais en vain de lui en faire avaler: on attribue tous ces accidens à une indigestion: tout paroît l'annoncer; un vomissement termine la crise, & le malade recouvre ses sens. La tête reste étonnée, le sentiment engourdi, le visage un peu échimosé: mais tout cela se dissipe au bout de quelques heures, la circulation devenant plus libre. On se contente de faire faire diette au malade, & de le purger. Bientôt il se remet à la vie commune, & reprend ses fonctions ordinaires. Trois mois se passent sans qu'il éprouve le plus léger accident, si on en excepte quelques douleurs passageres & une pesanteur habituelle dans la région épigastrique. A cette époque il est tout-à-coup assailli d'un accident pareil au premier, & qui se termine de même. On a recours aux mêmes moyens, parce qu'on ne soupçonne pas d'autre cause. Après quelques mois, même attaque accompagnée des mêmes symptômes. On ne fait rien de plus; les accès deviennent plus fréquens, plus forts. On consulte un Chirurgien qui saigne, purge & prescrit les anti-spasmodiques alliés avec les stomachiques, & le tout sans succès. La maladie semble acquérir de nouvelles forces. On met en usage tous les prétendus spécifiques usités en pareils cas, la poudre de gutette sur-tout, les esprits volatils huileux, l'huile de dippel avec l'œther. Il semble que tous ces remedes irritent encore davantage, & appellent de nouveaux accidens. On implore de nouveaux secours. On consulte: & qui? un empirique. On sait combien le charlatanisme en impose au public par des promesses aussi éblouissantes qu'elles sont chimériques. Les apparences de la science sont pour la réputation de cette espece de peste publique, autant & même plus d'effet que la science même. Pendant trois ans le Charlatan débite des spécifiques qu'il a soin de beaucoup vanter, de bien vendre, mais qui ne font que multiplier les accès. Les parens du malade, ses amis, lui conseillent de s'adresser à un Médecin. On en appelle un, le régime, les remedes qu'il prescrit, soit qu'ils aient été mal exécutés, soit qu'ils n'aient pas été analogues à l'espece de la maladie, ou peut-être pas assez long-tems continués, parurent ne produire aucun bien. J'étois connu d'un des amis du malade; il savoit que j'avois guéri plusieurs personnes attaquées de maladies à-peu-près semblables. On m'envoie un Mémoire à consulter; je n'y répondis qu'après m'être informé dans le plus grand détail de tout ce qui avoit précédé cet état fâcheux, & avoir découvert sa véritable cause. Le malade depuis l'âge de 25 ans, étoit sujet à une excrétion de pituite âcre, & quelquefois fort épaisse. Depuis l'âge d'environ 50 ans, cette pituite étoit devenue si abondante, que souvent elle excitoit des nausées & le vomissement. Il suivit les conseils indiscrets qu'on lui donna, finon de l'arrêter, au moins d'en diminuer l'abondance. Mais les remedes qu'il mit en usage la supprimerent entierement. Cinq ou six mois après cette suppression, il éprouva les premiers acci-

dens ci-dessus décrits, & sentit toujours un mal-aise dans la région de l'estomac. Les digestions étoient lentes & souvent laborieuses. Cette saburre accumulée dans le ventricule dont elle génoit les fonctions, & dans les premiers intestins où elle étoit vraisemblablement intimement adhérente, irritoit les fibres nerveuses par son acrimonie. Cette irritation communiquée au cerveau produisoit tous les accidens dont nous avons parlé. Ajoutez que la congestion de cette matiere saburreuse dans les premieres voies, occasionnant une pression sur l'aorte descendante, le sang obligé de refluer vers les parties supérieures, produisoit nécessairement embarras & engorgement au cerveau. La cause de cette maladie bien connue, je mis tous mes soins à la détruire. Après avoir préparé quelques jours le malade par l'usage des délayans aiguisés par une petite quantité de tartre stibié & de nitre; je lui fis prendre une bouteille d'eau de Sedlitz où on avoit étendu quatre grains de tartre stibié, & demi-once de sel de seignette ; au quatrieme verre qu'il prit il eut un accès des plus violens qui fut suivi d'une évacuation considérable de haut & de bas. Il remplit deux grandes jattes d'une matiere visqueuse singulierement épuisée & mêlée de bile poracée. Après trois on quatre jours de repos pendant lesquels le malade fit encore usage des délayans animés, on répéta la même chose, & il rendit encore une grande quantité de glaires, de viscosités toujours mêlées de bile. A la troisieme fois il en rendit moins, je le fis ensuite purger trois fois en douze jours en grand lavage, aiguisant le premier verre d'un peu de tartre émétique, & j'obtins des évacuations très - copieuses. Cela fait après quelques jours de repos, je prescrivis les eaux de Vichi pendant un mois, & un régime très-exact. Le malade depuis ce tems, n'a plus éprouvé d'accidens; il a repris de l'embonpoint, & jouit depuis deux ans de la meilleure santé.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 18 Septembre.

On a vu dans la derniere Feuille, que le dégorgement du cordon ombilic dans les nouveaux-nés, paroissoit être la cause pour laquelle plusieurs familles du Hainault Autrichien étoient préservées de la petite vérole depuis plus d'un siecle. Cette observation confirme celle du chevalier Digbi, lequel annonçoit dans ses Mémoires publiés en 1700, le dégorgement du même cordon, comme *un remede pour empêcher, à la naissance d'un enfant, qu'il n'ait en toute sa vie, la petite vérole, rougeole, ou autres maladies, qui proviennent de la putréfaction du sang menstruel.* » Lorsque l'enfant est né, y est-il dit, & que la Sage-Femme va lier & couper le cordon ombilical, il faut qu'elle ne serre pas d'abord le fil avec lequel elle le doit lier; mais étant prête à nouer, elle fera monter & sortir, avec ses doigts & son pouce, tout le sang qui sera à la racine du nombril, lequel, s'il y demeure, cause toutes les galles, cloux, abscès & apostêmes qui viennent aux enfans & même aux adultes; parce qu'étant corrompu, il ne peut se convertir en la substance, mais au contraire gâte le bon, & faut de nécessité, qu'il exhale par ces sortes de vilenies, que nous voyons tous les jours, qui tirent leur origine de ce sang menstruel putréfié. Ayant donc ainsi fait évacuer ledit sang, il faut serrer le fil, & couper le cordon ombilical; la racine duquel étant purifiée de la maniere susdite, l'enfant sera exempt de toutes ces maladies, quand même il seroit nourri parmi ceux qui en seroient attaqués ». Ceux qui n'ont regardé les regles que comme l'écoulement d'un sang pur, évacué par surabondance, ne croiront pas à l'assertion du Chevalier Digbi. Cependant on lit dans l'ouvrage de MM Bordeu, qui va être annoncé, que *les regles sont une sorte de purgation en tout semblable aux autres, destinée à chasser du corps quelque humeur surabonte, mêlée au sang, & dont la présence nuiroit à l'individu*, page 434; & cette opinion conforme à celle des anciens, y est fortifiée par le raisonnement & par l'expérience. C'est sans doute ce qui a déterminé le célebre M. Levret à évacuer le sang du cordon ombilical avant d'en faire la ligature, afin, dit-il, d'éviter que tout le sang qui, sans cette précaution, resteroit stagnant entre la ligature & le sinus de la veine-porte, ne cause de l'engorgement au foie.... Les enfans nouveaux nés, suivant le même Acccoucheur, sont très-souvent sujets à devenir plus ou moins couleur de feuille morte, lorsqu'on manque à cette précaution; il est rare au contraire que cette espece de jaunisse survienne quand on la prend. Ce qu'ajoute M. Levret à ce même sujet, ne sauroit être trop connu.

» Le développement, dit-il, de cette vérité nous a conduit à découvrir pourquoi nous voyons de tems en tems naître des enfans de l'un ou de l'autre sexe avec une belle carnation, (soit que ces enfans soient blonds, soit qu'ils soient bruns, & qui la conservent sans devenir jaunes à aucun égard. En effet, nous avons reconnu que cette espece de phénomène (ce cas étant rare), est inséparable d'un autre de cette nature, qui consiste en ce que nous voyons quelquefois venir au monde desenfans à terme, qui naissent se portant très-bien, dont on trouve le cordon ombilical aussi blanc que si ces vaisseaux n'avoient jamais contenu de sang, quoiqu'il soit très-certain que, jusqu'à

l'instant de la naissance de l'enfant ; ils en étoient fort pleins.

La fin à l'ordinaire prochain.

LIVRES NOUVEAUX.

Recherches sur les maladies chroniques, leur rapport avec les maladies aigues, leurs périodes, leur nature; & sur la maniere dont on les traite aux Eaux Minérales de Bareges, & des autres sources de l'Aquitaine; par Messire Antoine de Bordeu, *Conseiller d'État, ancien Médecin du Bearn, des Eaux de cette Province & de celles du Bigorre;* M. Theophile de Bordeu, *Médecin de Paris, ci-devant Inspecteur de ces Eaux;* M. François de Bordeu, *aujourd'hui Inspecteur de ces mêmes Eaux, & Médecin du Roi à Bareges.* Tome I, *contenant la Théorie générale des maladies, & l'analyse médicinale du sang.* A Paris, chez *Ruault*, Libraire, rue de la Harpe. Prix, 6 liv. rel.

En rendant compte au Gouvernement de cet ouvrage, comme Censeur, nous avons dit qu'il étoit fondé sur de profondes méditations, & sur une pratique aussi heureuse qu'éclairée; en l'annonçant aujourd'hui au public, nous devons développer les motifs de notre approbation. Il est difficile de méditer avec plus de sagesse & de profondeur, que l'ont fait les illustres Auteurs de cette production précieuse; un coup-d'œil sur les différentes époques de l'histoire de la Médecine, annonce dès le discours préliminaire, le rare discernement des Écrivains à qui nous devons ce morceau au-dessus de tous les abregés de la Médecine, par la maniere rapide & philosophique dont il est écrit. C'est une esquisse de ce qu'il importe à un Médecin de savoir sur l'origine & les progrès de son art, où les différens changemens qu'il a éprouvés, sont peints avec autant d'ordre que de clarté, malgré l'abondance du sujet & la multiplicité des événemens qui le compliquent. Cette avenue riante, que ne dédaigneront pas ceux qui sont les plus étrangers à la Médecine, conduit au corps de l'ouvrage sur la théorie générale des maladies. Ce que l'un des auteurs avoit publié sur les glandes, sur la digestion & sur le tissu cellulaire, ainsi que sa dissertation sur les Eaux minérales d'Aquitaine, se trouve réuni dans ce tableau; & quoique les Auteurs annoncent modestement cette premiere partie de leur ouvrage comme des Généralités, on ne peut en la lisant, se dissimulet l'étendue des détails, la justesse des applications qu'ils ont faite de leur théorie, & le poids que donnent à ses vues vraiment médicales, des observations redigées avec une exactitude & une précision dignes d'éloges. Mais ce qui frappera plus encore, & qui doit véritablement faire époque, c'est la seconde partie de ce premier volume, où il est question de l'analyse du sang. Qu'à ces mots d'analyse on ne s'imagine pas voir MM. *de Bordeu* aux prises avec les fourneaux, les creusets & les alembics, décomposant le cadavre d'un animal & donnant la torture aux fluides du corps humain. Sans dédaigner ce que la chymie peut avoir d'utile, ces Médecins s'élevent au-dessus de cette espece d'analyse: celle qu'ils présentent est le seul fruit de leurs lectures, de leurs réflexions & de leur pratique. Peu satisfaits de ce que nos Chymistes avoient avancé; moins contents encore de ce que les Méchaniciens & les Anatomistes avoient hazardé sur ce même objet, profitant des recherches de toutes ces sectes, mais foulant aux pieds leurs systêmes & leurs erreurs, en un mot planant au-dessus de toutes ces opinions en Observateurs fideles, ils ont pris la nature sur le fait, & de cette maniere, retirent les gens de l'art & ceux qui s'y destinent, hors du labirinthe ténébreux dans lequel l'esprit de systême les avoit entraînés, ils les ramenent à la doctrine des anciens, cette doctrine hippocratique beaucoup trop négligée par les Méchaniciens, dédaignée par les Chymistes, & de laquelle se parent tant d'Ecrivains qui ne la connoissent pas mieux.

On ne doit donc point s'attendre à voir nos Auteurs peser & calculer avec une attention minutieuse un grain de plus ou de moins de terre ou de sel dans la décomposition des substances animales. Au lieu de ces scientifiques minuties, MM. de Bordeu exposent leur doctrine sur la sensibilité, sur le tissu cellulaire, sur le pouls & sur les metastases; & par-tout au lieu de voir un Médecin dans la chaire, ou un Ecrivain dans son cabinet, on reconnoit des praticiens judicieux, recueillant les faits, les comparant ensemble & cherchant dans la nature même du corps vivant, sain ou malade, le véritable fil qui conduit dans les sentiers difficiles & tortueux de la Médecine.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 28 Septembre 1775.

Suite de l'article de Noyon, du 12 Sept.

2°. UN Eccléfiaftique âgé d'environ 48 ans, d'un tempérament bilieux & mélancolique, éprouvoit des accès périodiques d'épilepfie depuis la fuppreffion d'un flux hémorrhoïdal très-abondant auquel il avoit été fujet dès l'âge de la puberté. Tous les mois il ne manquoit pas d'avoir une attaque au terme marqué. Il avoit la précaution de garder le lit le jour où il l'attendoit, & il étoit parvenu au point d'affigner jufqu'à l'heure où il devoit en être pris. Il y avoit près de quatre ans qu'il étoit dans cet état lorfqu'il vint me confulter, & il avoit déja mis en ufage bien des remedes inutiles. Après beaucoup de queftions & un examen très-attentif des vifceres, je crus reconnoître la caufe de fa maladie. Je trouvai un empâtement très-marqué au foie, un peu de dureté & de renitence au lobe gauche. Ce vifcere paroiffoit beaucoup plus volumineux & plus élevé que dans l'état naturel. Le malade reffentoit de la douleur quand je preffois même légerement. Habituellement il éprouvoit de la chaleur, une douleur gravative, & quelquefois des élancemens dans les hypocondres. J'ordonnai une large faignée au pied, des demi-bains avec une forte décoction de plantes émollientes, des cataplafmes de ces mêmes plantes fur le fondement, des frictions feches fouvent répétées fur les jambes & les cuiffes, le petit-lait aiguifé avec le fel de duobus de 4 ou 5 jours l'un, quelques verres d'apozêmes purgatifs, & quatre jours avant la crife ordinaire, l'application de cinq ou fix fangfues au fondement. Le jour où l'accès devoit prendre, le malade n'eut qu'un léger reffentiment. Il ne perdit même pas entierement connoiffance. Le mois fuivant je lui prefcrivis à-peu-près les mêmes remedes externes, & à l'intérieur des boiffons apéritives des favoneux, de doux fondans, & toujours l'application des fangfues quelques jours avant le retour de l'accès. Elles dégorgerent confidérablement, & il y eût encore un reffentiment, mais à peine fenfible. J'engageai le malade à fe faire appliquer les fangfues tous les mois, jufqu'à ce que la nature habituée à cette crife eût entierement retabli le flux hémorrhoïdal. Il fuivit mes confeils; l'engorgement du foie fut levé par l'ufage long-tems continué des remedes dont j'ai parlé, & des eaux minérales ferrugineufes. Les hémorroïdes reparurent au bout de quelques mois & fluerent; le malade fut parfaitement guéri en moins de fix mois.

3°. Je fus confulté il y a environ cinq ans pour une Demoifelle de la Capitale, qui étoit dans fa vingtieme année. Elle étoit grande, forte, & avoit beaucoup d'embonpoint. Cette jeune perfonne, depuis l'âge de huit à neuf ans, étoit fujette à des vertiges, des fyncopes auxquelles il fe mêloit toujours quelques mouvemens convulfifs. On avoit toujours regardé cela comme des vapeurs légeres, & en conféquence on y avoit fait peu d'attention. On imagina que la révolution qui s'opere au tems de la puberté dans la machine, pourroit mettre fin à ces petites crifes qui ne revenoient que de loin en loin. On s'abufa; à cette époque les accidens devinrent plus graves, & l'approche des regles étoit ordinairement marquée par un paroxifme affez violent, (car on caractérifa alors cet état de vapeurs hiftériques) On mit en ufage tous les moyens que l'art indique pour rétablir le cours des regles dans l'efpoir de remédier par-là à cette maladie qui paroiffoit faire des progrès allarmans. Toutes les tentatives furent à pure perte; les accès fe multiplierent, devinrent plus long, plus violens, & on fut enfin obligé de nommer autrement cet état fâcheux. On infifta néanmoins fur le premier traitement, prétendant toujours que le dérangement de l'écoulement périodique étoit la feule vraie caufe de cette terrible maladie. On parvint très-difficilement à le rendre un peu moins irrégulier, mais cela ne diminua prefque rien de l'intenfité des accidens, on remonta jufqu'aux premiers tems qui fuivirent la naiffance, & on découvrit que la jeune perfonne avoit eu des convulfions qu'on ne manqua pas d'appeller *épileptiques*. Il n'en fallut pas davantage pour conclure

que cette maladie venoit d'une conformation vicieuse du cerveau, & on employa mille remedes plus vantés qu'efficaces. Rien ne réussit; on s'adressa à moi; je croyois alors avoir trouvé un remede sûr & infaillible pour opérer la guérison de ces sortes de maladies. Je l'avois effectivement administré plusieurs fois avec un succès étonnant. Je ne voyois dans les accidens de Mademoiselle de C*** que ce qu'y avoient vu tous ceux qui l'avoient traitée avant moi. J'envoyai mon remede, je prescrivis la maniere dont il falloit s'en servir, on le continua pendant dix-huit mois; les six ou sept premiers mois il parut produire un mieux marqué. Il n'y eut pendant ce tems qu'un ou deux accès & bien légers. Mais ils reparurent ensuite avec plus de violence. Affligé de ce mauvais succès, je revins aux questions, & je me fis rendre un compte exact de toutes les circonstances de la vie de la malade. Je m'informai sur-tout si elle n'avoit pas eu quelques maladies de la peau. J'appris d'une Femme-de-chambre qui l'avoit élevée, & qui étoit retirée depuis quelques années, qu'à l'âge de sept ans elle avoit eu par communication une gale de très-mauvaise espece, dont elle avoit été subitement guérie. J'insistai pour qu'on cherchât à la lui redonner; on ne voulut point suivre mon avis. Je prescrivis deux cauteres, & les remedes que je crus les plus propres à purifier la masse du sang. J'obtins quelque relâche, mais la maladie existoit toujours. J'obtins enfin après beaucoup de sollicitations qu'on rendit à la jeune personne la maladie cutanée dont la rentrée subite avoit causé tous les accidens qu'elle avoit éprouvés. Je conseillai d'entretenir soigneusement pendant plusieurs mois cet ennemi plus incommode que dangereux. Quand je crus que la dépuration des humeurs étoit au point où je la désirois, je fis le traitement ordinaire en pareil cas, mais que je prolongeai le plus qu'il me fut possible. Mademoiselle C*** n'a ressenti aucun accident, & jouit depuis deux ans de la plus belle santé.

La suite à l'ordinaire prochain.

Du Mans, le 20 Septembre.

Cette Province est sujette depuis bien des années à des fiévres putrides & pourpreuses; les malades rendent beaucoup de vers; il y a apparence que la mauvaise nourriture dont usent les artisans ainsi que les pauvres de la campagne, les rend susceptibles de ces maladies. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ces maladies affectent successivement des cantons entiers. Il y a trois ans que les prisonniers & tous ceux qui, par état étoient obligés de les secourir, furent cruellement vexés par cette contagion, qui peu de tems après affecta la Paroisse de la Coutûre de cette Ville. L'année suivante, les Paroisses du grand-Lucé, Challes, Volnay, en furent le théâtre. Ces mêmes fiévres ont attaqué avec beaucoup de malignité, plus de six mille personnes, l'année derniere dans la Ville de la Ferté-Bernard, & Paroisses limitrophes; la Ville & Paroisse de Beaumont-le-Vicomte, fut dans le même tems affligée de cette épidémie. Cette année, elle exerce ses ravages dans les villes de Bonnétable, de Ballon, & Paroisses adjacentes. Il y a eu jusqu'à ce jour plus de deux mille personnes atteintes de ce mal cruel, dont on ne se tire qu'après avoir été reduit au plus grand danger; les convalescences sont longues & difficiles; grace aux secours en tous genres, que le ministere veut bien accorder aux pauvres malades. On a la satisfaction de voir qu'il en succombe peu. Il seroit à désirer que le traitement de cette cruelle maladie devînt public; nous l'avons dit plusieurs fois, la collection de l'histoire des épidémies qui affligent plusieurs Provinces, seroit utile & nécessaire; nous l'aurons peut-être un jour, si nos correspondans daignent nous seconder, & si nos occupations nous le permettent.

Fin de l'article de Paris, du 25 Septembre.

» Or comme nous avons remarqué que c'est dans ce cas que les enfans viennent au monde avec une belle carnation, & qu'ils la conservent sans altération, il en résulte que la jaunisse des enfans nouveaux nés, dépend le plus souvent, de la cause que nous venons d'assigner. En effet lorsque la portion restante de la veine est pleine de sang, entre la ligature & le foie, ce sang ou celui qui est compris depuis la peau du ventre jusqu'à la veine-porte, ayant perdu son mouvement, doit s'y coaguler, & par la suite tomber en dissolution pour pouvoir quitter ce vaisseau, à mesure que celui-ci tend par son ressort naturel à s'oblitérer. Or ce même sang dégénéré, n'ayant point alors d'autre issue que celle des veines hépatiques, ne peut manquer de nuire à la circulation du sang dans le foie, d'où naît, sans doute, la jaunisse, &, peut-être, quantité d'autres maux inopinés. Qu'on n'aille pas croire qu'il est impossible de vuider la portion de veine qui est entre l'ombilic & le foie; car, si l'on est attentif à ce qui se passe, pendant qu'on blanchit peu-à-peu le cordon, on verra que la veine se regarnit successivement du sang qui revient du dedans, de façon que le sang paroît d'abord augmenter à mesure qu'on le vuide: mais on l'a bientôt épuisé, & il cesse de couler. (On sent que la célérité ou la lenteur de cette opération dépend principalement de la maniere dont on l'exécute; mais nous

croyons devoir avertir les éleves, que, comme dans les cas ordinaires, (& ils sont très-nombreux,) tien ne presse, il faut y mettre tout le tems necessaire, quelque fecondes de plus n'étant de nulle conséquence, au lieu que la précipitation pourroit peut être avoir quelquefois des inconvéniens).

Indépendamment de ces avantages, la méthode que nous pratiquons habituellement en a aussi une autre, dont nous n'avons point encore parlé. Celui ci est de disperser les matieres gélatineuses, dont le cordon ombilical est très-souvent infiltré. Cette infiltration est sujette à le rendre cassant, sous la ligature, en cas qu'on la serre bien fort; &, si de crainte de l'entamer on ne la serre pas assez, il arrive alors que le ressort de cette matiere gélatineuse, qui résiste à la constriction de la ligature, pendant qu'on serre celle-ci, venant ensuite à céder peu-à-peu, n'est que trop souvent cause que la ligature ne serre plus assez fort les vaisseaux, pour en obliterer tout-à-fait le calibre; d'où il résulte quelquefois des pertes de sang dangereuses, ce qui ne peut point arriver, en suivant la méthode que nous pratiquons: ce dernier avantage n'étant pas moins réel que le premier, mérite bien qu'on y fasse attention.

De ces détails, comme on voit, intéressans, M. Levret conclud, 1°. que la méthode dont il fait usage depuis très-long-tems, est fort bonne, mais qu'il n'en est point le premier inventeur, comme il l'avoit cru; 2°. qu'en pratiquant cette méthode, il n'avoit que des vues générales, mais qui ne pouvoient manquer d'être utiles à l'économie animale; 3°. qu'il seroit à souhaiter, pour le bonheur des humains, qu'après avoir vérifié tout ce qu'a avancé M. le chevalier Digbi, ses promesses pussent s'accomplir à tous égards; 4°. que si cet Auteur a plus cru qu'il n'a vu, & qu'il ne pouvoit démontrer, on lui a au moins l'obligation d'ouvrir des vues, dont les Observateurs pourront peut-être tirer bon parti pour l'utilité publique.

On sent à présent de quel poids est l'observation communiqué par M. l'Abbé de Bisance; & combien il seroit utile de faire de pareils essais dans les Hôpitaux, de les ordonner même à tous les Accoucheurs & Sages-Femmes: il sera aisé alors d'avoir des certitudes satisfaisantes sur ce préservatif de la petite vérole. Qu'il nous soit permis de faire une derniere réflexion; on a dit que les croisades avoient donné la petite vérole à l'Europe; mais si l'on peut s'en préserver par l'évacuation du cordon nous naissons avec le germe de la petite vérole, elle ne nous est donc pas venue de l'étranger.

Avis au public, notamment à MM. les Curés, pour les pauvres, sur les remedes contre les hernies.

» M. Trottier de Boissenté, citoyen charitable, ayant déclaré gratuitement au mois de Janvier 1770, par différentes lettres, à un assez grand nombre de personnes charitables, la découverte de la composition d'un topique pour la guérison des hernies ou descentes: & dès-lors personne depuis cette époque ne pouvant s'attribuer le mérite de la même découverte, & devant encore moins s'en faire un objet de lucre vis-à-vis du public & des pauvres à qui M. Trottier a eu intention d'en faire un présent, déclare que la composition de ce topique consiste à mettre dans un plat de terre sur le réchaud, 1°. une pinte de vin rouge; 2°. une demi-livre de cire blanche; 3°. une vingtaine de pommes de pin, à faire bouillir le tout ensemble jusqu'à ce que la liqueur soit réduite aux deux tiers; après quoi on retirera les pommes de pin avec une écumoire; & qu'alors ayant fait repousser la descente par un Chirurgien, la maniere de se servir de cette composition qui devient comme une espece de baume, est d'y tremper un linge, d'appliquer sur l'endroit de la descente ce linge qui doit être double, & d'y ajouter ensuite par-dessus un autre linge sec & une ligature. On continuera cette opération pendant quinze jours, en changeant de linge chaque fois & en faisant chauffer chaque fois cette composition; & si au bout de ces quinze jours la guérison ne se trouvoit pas encore parfaitement opérée, alors on ajoutera à la même composition un quarteron de sel de nitre, & on continuera ainsi jusqu'à la parfaite guérison qui pour lors ne sera pas éloignée. Ce qui donne lieu à la présente déclaration publique de cette composition, est qu'un particulier vient de s'annoncer dans les ouvrages périodiques comme venant de faire la découverte dont il s'agit, ou du moins une découverte semblable sur le même objet d'infirmité, & qu'il la propose au public à titre lucratif; & cela ne devant ni ne pouvant avoir lieu au préjudice de la déclaration précédente gratuite & généreuse dont est question, M. Trottier prie MM. les Auteurs des Ouvrages périodiques & toutes autres personnes qui, comme eux, seroient animés de zele pour l'humanité & le bien des pauvres, notamment MM. les Curés, de divulguer autant & aussi souvent qu'ils le pourront cette composition. A Paris, ce 5 Août 1775. *Signé*, Trottier de Boissenté». Voilà bien des remedes contre les descentes; réussissent-ils? sont-ils tous également bons? La folle fleur de tan a eu quelques succès, mais malgré ces topiques, la hernie revient presque toujours, & il faut recourir au bandage.

Livres Nouveaux.

Réflexions sur les dangers des exhumations précipitées, & sur les abus des inhumations dans les Eglises; suivies d'observations sur les plantations d'arbres dans les Cimetieres; par M. Pierre-Toussaint Navier, Docteur en Médecine, Conseiller-Médecin du Roi pour les maladies épidémiques dans la Province de Champagne, &c. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez B. Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à la Vérité. *Brochure in-12.*

Apres avoir lu les ouvrages de plusieurs Savans sur le danger des inhumations dans les Villes & dans les Eglises, on auroit cru que la matiere étoit épuisée; M. Navier vient de prouver par ce nouvel ouvrage, qu'il restoit encore des choses à dire sur ce sujet, presqu'aussi inépuisable que l'est le foyer des maladies causées par les inhumations dans les Villes & dans les Eglises. Les observations faites par plusieurs Physiciens, notamment celles de M. Maret dans son excellent Mémoire contre ce pernicieux usage, y sont confirmées par de nouvelles observations faites en Champagne, Province qu'habite M. Navier; d'où il résulte que les accidens qui ont donné lieu aux recherches des Savans de la ville de Dijon, sont malheureusement communs à toutes les Provinces où l'on est dans ce même usage. Cependant quoiqu'on ne cesse de dire aux hommes, respirez un air pur, fuyez l'air corrompu, craignez les redoutables effets des émanations putrides, ils cherchent on ne sait trop pourquoi, à se rassurer là-dessus, au point de croire qu'il faut toujours un contact immédiat pour communiquer des maladies. Nous sommes bien de l'avis de ceux qui exigent la séparation rigoureuse des malades attaqués de contagion, on ne sauroit trop suivre les sages précautions qu'un zèle éclairé leur a fait conseiller pour de pareilles circonstances; mais faut-il n'avoir recours qu'au contact, faut-il toujours faire venir de l'étranger les maladies qui nous affligent? c'est ce que nous ne pensons pas. Nous croyons au contraire que sans exclure la possibilité du transport d'une maladie contagieuse d'un climat à l'autre, l'air peut s'infecter dans tous les climats, & produire différentes contagions qui se multiplient par le contact, mais qui ne se répandent pas moins par l'atmosphere. Nous aurons un jour occasion de développer plus amplement nos idées sur ce sujet intéressant; en attendant nous croyons faire plaisir à nos lecteurs de rapporter ce que dit M. Navier de la communication des maladies par la voye de l'atmosphere, moins encore pour confirmer d'avance notre sentiment sur ce sujet, que pour donner à nos lecteurs une juste idée du mérite de l'ouvrage & des connoissances de son auteur.

»Les corps morts des animaux éprouvent successivement les différens degrés de la fermentation putride, qui doit les conduire à leur destruction totale. Ces premiers degrés sont peu sensibles, d'autant qu'ils ne sont encore que les produits d'une foible altération des liquides; mais lorsque la désunion se fait dans les solides, qu'elle passe successivement dans les fibres charnues, nerveuses, tendineuses, & jusque dans leurs parties intégrantes, il en résulte des combinaisons bizarres d'une fétidité insupportable, délétaire & destructive de tous les êtres vivans. Ce sont autant de poisons subtils & *léthiferes* qu'on ne sçauroit trop redouter. Les exhalaisons qui en émanent sont d'autant plus nuisibles, qu'elles sont le produit de combinaisons salino-fétides putréfiées, & l'effet des derniers efforts de la corruption, qui rompt, divise, brise & détruit tumultueusement ce que la nature avoit uni avec tant d'art sous la main puissante du Créateur. Si le monstrueux mélange qui résulte de la putréfaction, vient à s'élever dans l'atmosphere sous la forme d'évaporations ou d'exalaisons infectés, il pénetre jusque dans la substance intime des organes tendres & délicats des corps animés, où il porte infailliblement des principes de destruction toujours dangereux & souvent mortels.

La fin à l'ordinaire prochain.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 5 Octobre 1775.

Extrait d'une lettre écrite de Nismes, le 11 Août 1775, à M. Nicolas, Médecin à Grenoble en Dauphiné, par M. Razoux, Médec. de l'Hôtel-Dieu de Nismes, &c.

« Vous avez bien raison de le dire, M., il faut du tems pour que les découvertes les plus utiles reçoivent une approbation générale. L'histoire de l'inoculation en est une preuve, & la méthode d'inoculer ne l'est pas moins. Notre Ville a été une des premieres du Royaume dans laquelle on ait pratiqué cette insertion; nous avons commencé d'inoculer en 1757. Il y a, comme vous voyez, bientôt 20 ans, & nous comptons déja près de mille inoculés. Nous n'avions point employé d'autre méthode que celle de l'incision; cependant depuis 1760, je ne cessois d'exhorter les Inoculateurs de préférer les piqûres que je leur démontrois à tous égards préférables, & je n'avois encore rien pu gagner sur leur esprit. Vous observerez, M., que les Chirurgiens pratiquent ici cette opération; un seul de nos Confreres a fait quelques inoculations; pour moi je vous avouerai sincerement que j'avois toujours eu la plus grande répugnance de manier la lancette. Cependant, pleinement persuadé de l'avantage de la méthode Suttoniene, soit parce que j'en avois lu dans différens Auteurs, soit par l'exemple courageux de notre jeune Monarque & de la Famille Royale, voyant encore avec quelle constance nos Inoculateurs suivoient l'ancienne routine, & qu'aucun d'eux ne vouloit s'en départir, je me déterminai à inoculer moi-même un enfant de sept ans, après l'avoir préparé d'une maniere convenable à son âge & à son tempérament. Le jour marqué pour cette opération, je conduisis le petit Alexandre, (c'est le nom de mon inoculé) dans la maison d'un Fabriquant, dont la fille à-peu-près du même âge avoit une petite vérole discrete, quoiqu'assez abondante. Je le fis rester dans une salle basse de la maison, & je fus ouvrir un ou deux boutons de petite vérole en parfaite maturité; après avoir chargé convenablement la lancette de pus variolique, je fis trois ou quatre piqûres à la partie interne la plus charnue de l'avant-bras de mon inoculé. Je ne fis que soulever l'épiderme, & j'eus soin de ne point entamer le corps de la peau. J'essuyai bien la lancette dans cette petite playe, & je recollai autant que je le pus, l'épiderme sur la peau; j'en fis de même à l'autre bras, & je laissai ensuite l'inoculé vivre à son ordinaire». Ici M. Razoux donne le Journal de cette inoculation, & après avoir fait encore mention de celle d'un autre enfant à-peu-près du même âge, il ajoute: « Vous comprenez, M., que l'exemple que j'ai donné a bientôt été suivi. Nous avons eu depuis lors six autres inoculations à la Suttonienne, elles ont toutes parfaitement bien réussi, les inoculés sont fortis & ont été respirer le grand air tous les jours, je suis dans cet usage, & je m'en trouve très-bien; je fais seulement attention de ne pas exposer les malades à un courant d'air qui pourroit leur procurer quelque fluxion; & j'aime mieux qu'ils aillent à la promenade dans des jardins, dans des cours, dans des places, &c. que s'ils restoient à une fenêtre ou à une porte. Je tâche aussi qu'on ne leur fasse pas commettre quelqu'imprudence dans le manger, &c. Au reste, M., votre méthode de faire pour ainsi dire des piqûres prolongées pour introduire du fil variolique, dans le cas où l'on manqueroit de lancette chargée, me paroît très-bonne. J'adopte pareillement votre usage de les panser à sec. On évite par-là les inconvéniens attachés aux pansemens, & on jouit de tous les avantages de la méthode Suttonienne. Mais, M., vous n'êtes pas le seul à qui on fait l'objection sur l'avantage que fournissent les incisions par une suppuration qu'on regarde dépuratoire. Votre réponse est celle qu'on doit toujours faire, parce qu'elle est fondée sur la vérité & sur l'expérience. Il est constant, je le dis avec vous, que la suppuration des playes faites par incision a été varioleuse que jusqu'au desséchement des pustules; puisque si l'on inocule avec ce pus, on ne donnera jamais la petite vérole: ce tems une fois passé, l'écoule-

ment ne doit plus être regardé que comme celui d'un cautere ou d'un ſeton. Or cet écoulement eſt inutile, ſi le ſujet ſe porte bien; je dis plus, cet écoulement peut être très-dangereux, & je penſerois que pluſieurs de nos inoculés qui ont eu des convaleſcences longues ne doivent en accuſer que cette trop abondante ſuppuration. Elle ne ſçauroit en effet être utile que lorſque les humeurs ſeroient en trop grande quantité, & menaceroient les yeux, les oreilles, ou quelqu'autre partie; pour lors ſeulement on pourroit trouver quelqu'avantage dans une pareille évacuation: hors ces circonſtances, cet écoulement ne doit être regardé ni comme utile, ni comme avantageux. Si je parlois à tout autre qu'à vous, M., ce ſeroit ſans doute ici le lieu de relever les avantages de la méthode Suttonienne; mais outre qu'ils ſont détaillés dans plus d'un ouvrage qui ſe trouve entre les mains de tout le monde, & que vous connoiſſez tout auſſi bien que moi, je craindrois que ma lettre ne fût trop longue. Je me borne ſeulement à obſerver en finiſſant, que qui que ce ſoit peut inoculer par cette méthode, qu'on n'a beſoin ni de panſement ni d'emplâtre, que dès les premiers jours après l'inſertion on connoît ſans pouvoir s'y méprendre, ſi l'inoculation a réuſſi ou non, ſi le ſujet aura beaucoup de petite vérole, ou s'il en aura peu, qu'on évite par ce moyen toutes les ſuites que l'inciſion entraîne après elle, & qu'enfin tout eſt terminé lorſque la petite vérole a parcouru ſes divers périodes. Quelle que ſoit néanmoins la méthode qu'on puiſſe ſuivre, rien ne doit diſpenſer des préparations plus ou moins compliquées, tout comme auſſi rien ne doit faire perdre de vue les purgatifs lorſque la maladie tend à la fin, & lorſqu'elle eſt terminée».

Suite de l'article de Noyon, du 21 Sept.

M. S. avoit été dans ſa jeuneſſe ſujet à des hémorrhagies tres-fréquentres. La quantité de ſang qui ſortoit à flots par les urines étoit telle, que pluſieurs fois il avoit été en danger de perdre la vie. (Il avoit failli être ſuffoqué pendant la nuit par l'abondance du ſang qui retomboit par les arrieres narines dans la trachée artere.) Pour peu qu'il s'appliquât ſérieuſement à l'étude, il éprouvoit des peſanteurs à la tête, des éblouiſſemens, des vertiges. Vers l'âge de 24 ans les hémorrhagies ceſſerent, & il repara par un travail trop aſſidu, le tems que ſes indiſpoſitions lui avoient fait perdre. Né d'un pere rongé de dartres, à peine parut-il délivré d'une maladie qu'il ſe vit aſſailli d'une autre. Quelques jours après un commerce impur, il ſentit une chaleur âcre, & des démangeaiſons inſupportables dans le voiſinage des parties de la génération. Il s'examina & ſe vit couvert d'une prodigieuſe quantité de boutons rapprochés les uns des autres, & très-enflammés. Ces petites puſtules jettoient une eſpece d'ichoroſité jaunâtre, ſe léchoient & ſe reproduiſoient. Les urines étoient ardentes, briquetées, & cauſoient au paſſage, de la chaleur & des cuiſſons très-douloureuſes. Il ſe crut attaqué d'une maladie vénérienne, vit un Chirurgien qui le confirma dans ſa penſée, & le traita en conſéquence. Après avoir ſubi les grands remedes, il ſe crut guéri, quoique les boutons ſubſiſtaſſent encore. On employa les aſtringens pour les faire diſparoître, on y parvint en peu de tems; le malade ſe trouvant mieux reprit ſon travail, & s'y livra avec toute l'ardeur dont il étoit capable. Mais un an étoit à peine écoulé, qu'il fut attaqué au moment où il s'y attendoit le moins, d'un accident bien rare & bien terrible; ſe promenant avec quelques perſonnes dans un jardin public, tout-à-coup on l'entend balbutier, il reſte la canne levée, une jambe tendue, dans l'attitude d'un homme qui va marcher & parler. Les yeux ſont ouverts, mais hagards, agités de quelques mouvemens, la ſalive ſort de la bouche, il ne voit, ne ſent, n'entend rien, on l'emmene avec peine hors du jardin public, & on le conduit toujours dans le même état juſqu'à ſon appartement; on le déshabille, on le met au lit, on eſſaye envain de lui faire avaler quelque choſe. Le pouls paroît bon, aſſez reglé & preſque dans l'état naturel. Il dort quinze ou ſeize heures, ſe reveille, ſe leve & ne ſe ſouvient de rien de ce qui s'eſt paſſé, & ne veut rien faire. Deux mois après la même choſe recommence, mais on remarque plus d'agitation dans les yeux, des mouvemens plus marqués dans la mâchoire, la ſalive ſort battue & mouſſeuſe, l'étranglement a lieu. On le ſaigne du pied, le lendemain on le met à une diete humectante; on le purge. Au bout de ſix ſemaines, même accident. On repete la ſaignée, les délayans, les purgatifs, on preſcrit les ſucs dépurés de creſſon & de fumeterre. Le 30 ou 32e. jour, même l'accès ſe fait ſentir encore, mais avec plus de violence; toute la machine eſt agitée de mouvemens irréguliers, le regard eſt atroce, la reſpiration ſe fait à peine, le ſommeil dure plus long-tems. La tête eſt plus peſante après l'accès, le malade reſte quelques jours plongé dans un accablement & un engourdiſſement conſidérable. Revenu à lui, il ne veut plus faire de remedes, attribuant à ceux qu'il a faits, l'état fâcheux où il s'eſt trouvé. Enfin après quelques années, les choſes reſtant toujours dans le même état, on me conſulte. Le détail qu'on me donne ne me laiſſe rien à deſirer ſur la nature & la cauſe de

la maladie. J'en infère qu'il est très-vraisemblable que le malade a passé mal-à-propos les grands remedes, & je ne crains pas d'accuser les astringens administrés à la suite du traitement d'avoir fait tout le mal. En conséquence je conseille l'application de deux larges emplâtres épispastiques, un à chaque jambe, & je recommande d'entretenir la suppuration le plus long-tems possible. Je prescris des frictions par tout le corps, mais particulierement aux cuisses & aux environs des parties génitales d'abord avec une flanelle seche, ensuite avec cette même flanelle imbibée d'un mêlange d'eau de savon & d'huile de laurier; à l'intérieur les bouillons de viperes, les diaphoretiques alliés aux anti-scorbutiques, & d'autres remedes capables de dépurer la masse de sang. J'eus la satisfaction de voir diminuer considérablement les accidens dès les trois premiers mois. Au sixieme mois le malade n'avoit plus que des ressentimens dont il fut quitte dans la même année. L'usage long-tems continué de ces remedes, un bon régime, plus d'exercice & de dissipation & moins d'assiduité au travail, ont achevé de retablir sa santé, qui paroît être maintenant à l'abri de pareils accidens.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 2 Octobre.

On a beau prévenir le peuple contre les dangers qui l'environnent, s'il sent la nécessité de les éviter, au moment où quelqu'exemple funeste a reveillé son attention; le moment d'après oubliant les malheurs passés, il retombe dans sa premiere insouciance, & c'est ainsi que malgré les efforts en tout genre, faits pour le tirer de cette espece d'engourdissement, il est toujours victime de son imprudence & de son inattention. Le malheur arrivé Jeudi dernier 28 Septemb. à la rue de l'Arbre Sec, chez le sieur Laville, Marchand Epicier, en fournit un cruel exemple. Deux hommes, l'un garçon dudit Sr. Laville, & l'autre commissionnaire, étoient descendus dans la cave de l'Epicier pour les travaux de son commerce. Le commissionnaire s'est laissé tomber sur une cruche remplie d'essence de thérebentine, & l'a cassée. Le garçon a recueilli ce qu'il a pu de cette essence avec une éponge, & ayant confié le vase au Savoyard, pour le porter à la boutique, il l'a suivi pour l'éclairer; mais une seconde chûte du commissionnaire sur le garçon Epicier, a renversé de nouveau cette essence avec la lampe que le garçon tenoit allumée dans ses mains. Aussitôt l'essence s'est enflammée, & comme les vêtemens du Savoyard en étoient imbibés, il a paru à l'instant tout en feu; dans cette détresse, le garçon Epicier, entraîné par un zèle charitable, a voulu secourir ce malheureux qui brûloit, oubliant qu'il avoit lui-même les mains enduites de l'essence de therebentine, le feu n'a pas manqué de prendre sur lui, mais ce dernier se trouvant plus près de la porte, s'est sauvé promptement, & a éteint le feu qui le brûloit, en venant se rouler dans l'eau du ruisseau, tandis que l'infortuné Savoyard resté en proye aux flammes dans la cave incendiée, n'en a été retiré que peu de tems après, presque entierement brûlé, & ne donnant plus que quelques signes d'une vie qu'il a perdue avant d'arriver à l'Hôtel-Dieu, où on alloit le déposer. Nous l'avons dit, & nous ne saurions trop le répéter; quoiqu'il soit d'un bon cœur de secourir au plutôt son semblable dans un cas fâcheux, il faut pourtant le faire avec réflexion; l'excès de zèle a presque toujours coûté la vie à ceux qui s'y sont livrés sans précaution, & l'on voit par l'exemple du garçon Epicier combien peu il s'en est fallu qu'il n'en ait été la triste victime.

LIVRES NOUVEAUX.

Réflexions sur les dangers des exhumations précipitées, &c. par M. Navier.

Les premieres réflexions de M. Navier sur la maniere dont l'air peut être infecté par les miasmes putrides, le conduisent à des recherches plus détaillées sur ce sujet, dont il fait une application plus précise aux maladies contagieuses. Ce qu'il dit sur les épizooties, & sur la police des boucheries dans ces tems malheureux, nous a paru d'autant plus intéressant, que la contagion des bestiaux fait encore de cruels ravages dans la France. La terrible épidémie qui a regné en 1744 & 1745 sur le gros bétail, s'est communiquée de proche en proche dans toute la France & presque dans toute l'Europe. On croit que cette épidémie devoit son origine aux exhalaisons putrides d'une grande quantité de chevaux & d'autres bêtes mortes dans les armées. Qu'il nous soit permis, ajoute Monsieur Navier, de rappeler ici les soins que nous nous sommes donnés conjointement avec Messieurs les Officiers municipaux de cette Ville (Châlons,) pendant le long espace de tems qu'a duré cette épidémie, pour en empêcher la communication aux animaux sains, ainsi que les suites fâcheuses qui pouvoient en résulter pour les hommes. Afin d'obvier à d'aussi funestes inconvéniens, nous avons fait inhumer avec exactitude les corps des bêtes mortes, & sans permettre qu'elles fussent dépouillées. Nous avons veillé attentivement à ce qu'il ne se débitât aucune viande de bête malade, & pour évi-

tet toute espece de surprise dans un objet de cette importance, nous visitions ces animaux & les examinions scrupuleusement dans les boucheries, où l'on tuoit & où l'on ouvroit sous nos yeux toutes les bêtes destinées pour l'usage du Public. On avoit soin alors de marquer d'un fer rouge à différens endroits les bêtes reconnues saines, & ce fer portoit les Armes de la Ville, afin d'éviter le dol, & d'arrêter la cupidité de ceux qui cherchoient à vendre de la viande de bêtes malades & mêmes mortes de la maladie régnante. On se souvient encore qu'il y avoit des personnes qui faisoient alors ce criminel & frauduleux commerce, lesquelles ont été arrêtées & punies comme elles le méritoient.

Après cette digression, M. Navier revient à l'abus d'enterrer les morts dans les Villes & dans les Eglises, indique les moyens d'éviter les maux qui résultent de la putréfaction des cadavres, entre dans quelques détails sur la construction de nouveaux cimetieres, & forme des voeux pour que ses vues, ainsi que celles des Physiciens qui l'ont précédé dans la carriere, soient généralement adoptées. Mais dans une autre digression non moins intéressante que la premiere, il fait quelques réflexions sur l'insalubrité de l'air de Paris, & sur la maniere d'y remédier, par lesquelles nous terminerons cet extrait.

On ordonna pendant l'hiver de 1709, qu'il y auroit de grands feux allumés dans toutes les places de Paris, & entretenus journellement aux dépens de l'Etat. L'intention du Gouvernement étoit sans doute de réchauffer les pauvres & les passans, & de leur procurer par-là un soulagement réel contre la rigueur du froid. Mais cette oeuvre de charité fut récompensée & suivie de peu d'un bien beaucoup plus précieux que celui que l'on avoit eu en vue. Les maladies scorbutiques qui commençoient à regner, & dont on avoit tout lieu de craindre de fâcheuses suites, par rapport à l'intensité du froid, disparurent; ensorte que les citoyens de cette grande Ville n'ont jamais joui si généralement d'une santé aussi constante que pendant les gelées, & même lors du dégel de ce violent hiver, temps où l'on sait que les maladies de toute espece, sur-tout les inflammatoires, sont d'autant plus communes & plus dangereuses, que le sang & les autres liqueurs des corps animés ont été plus condensés dans leurs vaisseaux par la longueur & la violence du froid. Ce fait remarquable, qui n'a pu être apperçu que par les Médecins, toujours attentifs au bien public, ne pourroit-il pas engager à allumer de tems en tems de grands feux dans cette Capitale & dans les quartiers éloignés du centre, surtout en hiver & dans les tems bas & humides, pour en corriger & en enlever le mauvais air, qui tend toujours à y dominer par le nombre d'habitans qui y séjournent, ainsi que par la grande quantité des parties animales corrompues qui en sont la suite inévitable. Cette Ville seroit sans doute souvent exposée à la contagion, si elle n'en étoit garantie par les mouvemens extraordinaires dont elle est perpétuellement agitée. On sait même que, malgré ce puissant correctif, il y regne fréquemment des maladies qui lui sont, pour ainsi dire, endémiques, telles que les fievres putrides & malignes de différens genres. Ce sont autant de motifs qui devroient déterminer à avoir recours aux préservatifs dont on a déjà éprouvé d'heureux succès.

On contribueroit encore infiniment, suivant M. Navier, à donner de la salubrité à l'air de Paris, en pratiquant des courans perpétuels d'eau pure dans les rues les plus fréquentées, & les moins aérées, ou en les lavant tous les jours par des chûtes d'eau. M. Navier croit qu'avec ces ressources on peut prévenir une foule de maladies; ce qui peut être vrai à certains égards, mais ce qui seroit à bien d'autres sujets à plusieurs inconvénieos. On peut voir ce que nous avons dit là-dessus dans quelques-unes de nos feuilles de l'année 1774.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 12 Octobre 1775.

De Marseille, le 26 Septembre.

LA maladie qui regne sur les bestiaux dans plusieurs Provinces de France, m'engage, M., à vous faire part de ces réflexions, sur la maniere dont la contagion se propage, & sur les moyens de l'arrêter.

Il m'a semblé que les Auteurs étoient partagés sur ces deux points très-importans. Et d'abord quant à la maniere dont une maladie se communique, si tous s'accordent sur la communication par voye de contact, plusieurs croyent que l'air est une autre voye de communication, tandis que d'autres également estimables & non moins instruits, prétendent absolument le contraire. Ce dernier avis une fois adopté, toute l'attention de ceux qui s'occupent des moyens d'éloigner ou d'arrêter la contagion, se tourne vers la séparation rigoureuse des malades contagieux, l'imagination s'exhalte, on s'isole, on voit par-tout la contagion, & persuadés que les changemens de l'atmosphere n'y peuvent rien, on les néglige, la peur & le désespoir sont les seuls effets de ces précautions rigoureuses. Ne croyez pourtant pas, M., qu'en les prenant vous veniez à bout d'intercepter toute communication. Ces précautions sont inutiles pour les gens raisonnables, qui savent bien qu'il ne faut point communiquer avec un malade contagieux; peut-être, avec beaucoup de soins, les fera-t-on observer au peuple, qui toujours extrême fuit un jour avec épouvante le danger auquel il s'expose avec sécurité, le jour suivant. Mais qui pourra jamais mettre un frein à l'avarice des hommes. Il en est malheureusement beaucoup qui s'exposent aux plus grands dangers pour un gain modique; & en tems de contagion, ce nombre se multiplie. Voyez aujourd'hui, M., combien de malheureux font la contrebande pour un gain assurément médiocre, malgré les peines rigoureuses dont ils sont menacés, & qu'on leur fait subir si souvent avec séverité. Et pour vous ramener toujours à mon sujet, rapellez-vous, Monsieur, ce qui s'est passé dans la Provence, malgré les cordons de troupes établis pour repousser la peste dans ses foyers, ces lignes imposantes dont on a fait tant d'étalage, & qui à mon avis n'aboutissoient qu'à fatiguer les soldats, & à fusiller des hommes. Ce cordon ne pouvoit s'étendre sur toutes les montagnes, couper les défilés connus des seuls paysans, ni empêcher que plusieurs d'entr'eux ne parvinssent sur des rochers escarpés pour franchir la barriere, & porter des marchandises suspectes Ainsi tandis qu'on cassoit la tête à quelques téméraires qui se trouvoient en contravention, d'autres plus heureux évitoient les Gardes, trompoient leur vigilance, & rendoient inutiles ces précautions prises à grand frais.

Restoit encore à savoir si les soldats eux-mêmes étoient rigoureusement exacts; il faut s'en rapporter à des Sentinelles; mais *quis custodiet custodes ipsos?* Autre question embarrassante à laquelle il est difficile de répondre. La méfiance que j'établis est fondée sur des faits qu'il seroit difficile de combattre; ceux qui connoissent les environs de Marseille, savent combien il est aisé de s'en échapper à travers les montagnes qui entourent son terroir; & ceux qui ont entendu raconter les détails de cette contagion aux personnes qui en avoient été témoins, n'ignorent pas non plus que l'on a cassé bien des têtes dans ce tems-là, ce qui prouve que l'on a voulu tromper la vigilance des Gardes, & qu'on l'a effectivement trompée.

Pourquoi donc si ce moyen n'est pas sûr, pourquoi si la communication est toujours plus ou moins existante, pourquoi, dis-je, la peste cesse-t-elle après un certain tems? Peut-être les raisons que j'ai données n'ayant pas entraîné tous les esprits, on me répondra que quoique j'en dise, la communication a été interceptée, que du moins cette communication a beaucoup diminué, & que c'est toujours-là qu'il faut en venir pour expliquer comment la peste de Marseille a cessé. A cela je réponds que la peste cesse tous les ans en Egypte, quoique l'on y communique sans cesse

avec les pestiférés ; qu'elle diminue & cesse à Constantinople, quoique l'on n'y observe pas davantage la séparation des pestiférés. Quelle est donc la cause de cette cessation ? J'y reviens, M., c'est l'air, oui l'air dont les variations & les modifications influent sur notre corps, & qui, selon qu'il est plus ou moins pur, peut nous donner des maladies. Parcourez, M., les histoires des différens peuples, vous y verrez de tems à autre des maladies contagieuses, ravager des Villes, des Provinces & des Royaumes ; & ces maladies provenir souvent du deblayement des terres, de la putréfaction des cadavres après un siége, ou une bataille, conséquemment de l'infection de l'atmosphère. La facilité avec laquelle l'air se charge des corpuscules odoriferens excessivement volatils, ne permet pas de douter qu'il ne puisse en prendre les qualités ; c'est une chose démontrée : il est également prouvé que ces corpuscules agissent sur le corps humain en l'affectant quelquefois agréablement, & quelquefois d'une maniere désagréable. Or si ces corpuscules au lieu d'être odoriferens sont contagieux, pourquoi ne communiqueroient - ils pas la contagion ; ils le peuvent, ils le doivent même. Voilà la raison pour laquelle on s'est bien trouvé d'allumer des feux en tems de contagion ; & pourquoi les odeurs fortes, vireuses, alkalines, ou autres capables d'attaquer & de neutraliser les corpuscules contagieux répandus dans l'atmosphere, ont très-souvent réussi. Une peste ravageoit Londres, on ouvrit toutes les latrines, & l'infection désagréable qui se répandit dans l'air, détruisit l'altération mal saine de l'atmosphère. De pareils exemples sont très-communs, comme il seroit possible aussi d'en trouver où l'atmosphere parfumée par des corpuscules suaves, vraisemblablement analogues aux miasmes pestilentiels, se charge plus aisément de ces derniers.

Pour ne laisser aucun doute sur l'infection de l'atmosphere, & vous prouver encore plus que l'air est un moyen de contagion, je rapporterai l'observation qui se fait chaque année en Egypte. Vers la Saint-Jean, le ciel de cette contrée, jusqu'alors toujours serein, se charge de brouillards, il tombe dans la nuit une rosée épaisse, que les Arabes appellent *la goutte* ; à cette époque la peste cesse, & cette cessation dure au moins autant que cette rosée, c'est-à-dire que quand la peste revient, c'est toujours à des tems plus ou moins éloignés de cette rosée salutaire. Les Egyptiens ont si bien remarqué ce phénomene, que c'est par son apparition qu'ils rassurent les Francs, quand ces derniers arrivent dans ce pays ; & comme la chute de la rosée anti-pestilentielle arrive ordinairement vers la Saint-Jean, il en est résulté pour ce Saint de la part des Turcs, la plus grande vénération. Remarquez encore, Monsieur, que l'air qui s'éleve ainsi pour retomber en rosée, est fourni par le nil qui, debordé dans cette saison, inonde les campagnes de l'Egypte, ce qui ne contribue pas peu à rafraîchir l'atmosphere, & à détruire les miasmes pestilentiels. J'observerai en passant que la veille de la fête de la S. Jean, dans presque tous les ports de mer de Provence, on se jette de l'eau les uns sur les autres, & qu'on va se baigner plus que dans tout autre jour. D'où vient cet usage ? Il paroît que l'eau, dans l'Egypte, est l'antidote de la peste, comme elle l'est de la putréfaction dans bien des cas. Seroit-ce comme préservatifs de cette contagion, que cet usage auroit été originairement institué dans nos provinces méridionales ?

A l'égard de l'Egypte, lorsque le nil est entré dans son lit, la rosée cesse à proportion, & quand une fois l'inondation est finie, il reste sur les terres un limon qui les fertilise, dès qu'il est sec, & c'est ce qui arrive promptement par l'extrême chaleur qu'il fait en Egypte, les Arabes le labourent pour y semer le riz, qui fait la principale récolte de l'Egypte, ce qui produit le même effet que les marais de ce pays, d'où viennent bien des maladies, & surtout la peste ; comme il se manifeste chez nous des fievres malignes, contagieuses & pestilentielles, dans les desséchemens & défrichemens des terreins marécageux. Voilà donc toujours, Monsieur, la cause de la peste d'Egypte, & son remede dans la modification de l'atmosphere.

La suite à l'ordinaire prochain.

Suite de l'article de Noyon, du 29 Sept.

J'ai décrit jusqu'ici les maladies soporo-convulsives que j'ai guéries par un traitement analogue à leurs causes. J'en vais rapporter plusieurs qui l'ont été par l'usage d'un remede particulier à qui je ne donnerai pourtant pas le nom de spécifique, puisqu'il ne m'a pas toujours réussi. J'ai toujours regardé la plupart des spécifiques même les plus vantés, comme n'ayant que des vertus factices, qu'ils ne doivent souvent qu'à l'ignorance de ceux qui les employent. Je ne me laisse pas éblouir par quelques cures heureuses, & je n'admets pas toujours le *hoc post hoc, ergo hoc propter hoc*. Le doute est un acheminement à la vérité & la crédulité à l'erreur. Je rendrai un compte exact des bons succès du remede que j'ai employé, & je ne chercherai pas à pallier les mauvais. L'utilité publique est le but où je tends. Je m'estimerois trop heureux d'y pouvoir atteindre.

1°. Le fils d'un Tailleur des environs de

Noyon avoit eu dès le berceau des accès d'épilepsie; ils devinrent plus violens à mesure qu'il crût en âge; ils se répétoient plusieurs fois la semaine. Ce garçon d'une constitution pléthorique avoit la tête prodigieusement grosse en égard à sa taille, les yeux enflammés, le teint d'un rouge violet, un pouls fort & dur, beaucoup de propension au sommeil. Je ne pus connoitre par toutes les questions que je lui fis & à ses parens, (ils étoient sains) la cause de cette fâcheuse maladie. Je la soupçonnai de naissance. Après avoir préparé le malade par quelques saignées des pediluves, la diete humectante & rafraichissante, & quelques purgatifs, je lui fis faire usage d'une légere infusion de bayes d'yeble. Je lui en faisois prendre deux tasses tous les matins pendant huit jours, j'interrompais ensuite pendant quinze jours, & dans cet intervalle je lui faisois prendre tous les jours à jeun trente grains de poudre de valeriane sauvage dans une tasse d'eau d'hyssope. Je revenois ensuite à l'infusion. Je fis continuer ces remedes trois mois de suite. Les accès revenoient toujours, mais ils avoient un peu moins d'intensité. Au quatrieme mois je lui ordonnai de prendre trois jours consecutifs le matin à jeun deux fortes cuillerées d'infusion des graines d'yeble dans l'eau-de-vie, de recommencer la même chose quinze jours après, & de continuer toujours de même jusqu'à ce qu'on vit une diminution très-marquée dans les accidens. Il suivit exactement ce que je lui prescrivis. A peine en eut-il fait usage une année entiere, que déja les accidens étoient très-moderés & beaucoup plus éloignés. Alors je lui dis dene plus prendre ce remede que trois jours chaque mois, & de la maniere prescrite, mais de perseverer plusieurs années à le prendre ainsi. Il suivit mon conseil, & paroît depuis deux ans parfaitement guéri. (Voici la maniere de préparer l'infusion des graines d'yeble décrite par M. Dufour.)

On met trois cuillerées de ces graines bien seches dans une pinte d'eau-de-vie de vin. On laisse infuser un mois ou six semaines, ayant soin de boucher hermetiquement le vase. On décante & on s'en sert de la maniere prescrite. Ce remede produit des effets différens chez les différens sujets. Tantôt il purge, tantôt il augmente la quantité des urines, quelquefois il porte à la peau.

Une petite fille d'une banlieu de Noyon, (Tarlefesse) âgée de dix à onze ans, éprouvoit, depuis sa plus tendre enfance, des accès très-fréquens d'épilepsie. Née de pere & mere sains & robustes, tout son extérieur annonçait une constitution forte, une santé parfaite. Hors des accès, elle paroissoit dans le meilleur état. Les gens de la campagne font d'ordinaire peu d'attention aux maladies de leurs enfans. Cependant la multiplicité des attaques réveilla celle de ses parens. Ils vinrent me prier de donner mes soins à cette enfant. Après les préparations ordinaires, que je varie suivant l'âge & le tempérament, je prescrivis les remèdes dont j'ai parlé ci-dessus, en proportionnant les doses à l'âge; & en dix-huit mois j'eus la satisfaction de la voir totalement guérie.

La fille d'un Laboureur des environs de de Néelle, d'une complexion foible & délicate, étoit sujette, depuis l'âge de quatorze à quinze ans, dans les grandes chaleurs de l'été, à de véritables accès d'épilepsie, qu'un Chirurgien traitait de passion histérique. Elle tomboit dans les mois de Juin, Juillet & Août, deux & trois fois la semaine, & quelquefois tous les jours. Elle avoit le *strangulato vocis*, l'insensibilité des épileptiques; elle rendoit une salive mousseuse, souvent mêlée de sang: toutes les parties de son corps étoient agitées de mouvemens convulsifs. Quand je fus consulté pour elle, elle étoit dans sa trentieme année. Dans les recherches que je fis sur les causes de sa maladie, je crus que l'irrégularité des menstrues pouvoit y avoir donné naissance. En conséquence j'employai pour y remédier, tous les moyens que l'art indique. J'y parvins; & je me flattai que l'été suivant ne seroit point si orageux pour elle. Je me trompai. Les accès furent aussi forts & aussi multipliés qu'ils l'avaient été les années précédentes. J'eus recours aux remèdes dont j'ai donné le détail plus haut. Je les fis continuer long-tems; & l'été suivant, elle n'eut que des ressentimens, mais si foibles, qu'elle conservoit presque toute sa tête. Elle persevera l'année suivante encore; & elle est maintenant mariée & mere, & jouit d'une santé telle que le comporte la délicatesse de sa complexion.

Une jeune Demoiselle Américaine que je vis à Paris en 1771, âgée de 16 à 17 ans, joignoit aux pâles couleurs, cette cruelle maladie. J'avois été consulté pour elle en 1770. Le détail qu'on me donna alors de sa situation, me fit espérer que si on pouvoit parvenir à établir le cours périodique des regles, il ne seroit peut-être pas bien difficile de la guérir des deux maladies à la fois. Je tournai tous mes soins de ce côté, & je ne parvins qu'à diminuer un engorgement considérable au mesantere. Les accidens continuerent, & les regles ne parurent point. Je hazardai l'infusion des graines d'yebles dans l'eau-de-vie. Je la fis prendre pendant dix-huit mois, deux fois chaque mois, de la maniere déjà prescrite. Les accès, au bout de six mois, étoient moins violens,

& revenoient moins fréquemment. Ils allerent toujours en diminuant pendant un an entier, jusqu'à l'arrivée des regles, qui parurent vers le dix-huit ou dix-neuvieme mois de l'usage de ce remede. Elles furent annoncées par un accès terrible, qui fut le dernier. Depuis ce tems, elle avoit bien encore éprouvé des ressentimens, mais peu faits pour inquiéter. Ils cesserent enfin; & j'ai appris depuis qu'elle en étoit tout-à-fait exempte.

La fin à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 9 Octobre.

Les secours gratuits établis dans cette Ville par la Police, contre les morts apparentes & subites, viennent d'être renouvellés; & pour les mettre mieux à la portée du peuple en faveur duquel ils sont principalement institués, M. le Lieutenant Général de Police a ordonné que les boîtes qui doivent être chez les Commissaires, fussent déposées dans les Corps de Garde, avec l'instruction, afin que les Sergens & Caporaux du Guet de Paris donnassent les premiers secours en attendant les personnes de l'art. Le même Magistrat a daigné nous continuer la direction de cet établissement que nous espérons porter bientôt au degré de perfection dont il est susceptible, par les recherches que nous ne cessons de faire sur cet objet. Celles que nous avons promises sont sous presse; elles étoient d'abord dirigées contre M. Portal; mais reconnoissant que les disputes ne font qu'irriter les esprits, nous avons changé notre critique en un ouvrage dans lequel il ne s'agira point de ce Médecin & où la question sera traitée avec plus d'attention que dans son ouvrage; nous y démontrerons surtout que la saignée & l'incision de la tranchée artere, qui sont les principaux moyens de M. Portal dans les morts subites, sont précisément deux moyens inutiles pour le moment, & dangereux pour la suite. Et sans même attendre la publication de nos recherches, ceux qui voudront jetter un coup d'œil sur l'ouvrage de M. Portal, s'appercevront aisément qu'aucun des suffoqués par la vapeur du charbon, ressuscité par la méthode attribuée à ce Médecin, & dans laquelle il conseille la saignée, n'a pourrant été saigné, & que précisément celui qui l'a été en est mort. Ils y verront aussi qu'il est aisé d'introduire l'air dans la poitrine par le nez & par la bouche dans les suffoqués, de l'aveu même de M. Portal, & alors ils concluront que l'incision de la trachée artere, que M. Portal conseille comme le moyen le plus sûr d'introduire cet air, est au moins superflue; & comme en indiquant des secours pour les campagnes, il faut toujours écarter ceux qui peuvent donner lieu à des abus, les lecteurs verront que le conseil de la tracheotomie, cette opération étant inutile, devient dangereux puisqu'il enhardit les Chirurgiens des campagnes à s'armer au plutôt du bistoury, & à pratiquer des incisions qui, quoiqu'on en dise, ne sont jamais indifférentes. Il en est de même de la saignée, surtout de celle qu'on fait alors à la jugulaire. Tout cela sera détaillé dans l'ouvrage qui est sous presse; c'est le résultat de nos recherches, & le tribut que nous nous sommes engagés de payer annuellement au public, lorsque nous avons été chargés de diriger l'établissement que nous venons d'annoncer.

LIVRES NOUVEAUX.

Cours d'Accouchemens en forme de Catéchisme, par demandes & par réponses, contenant des principes certains sur la Théorie & la Pratique, en faveur des Sages-Femmes & de ceux qui veulent exercer cette partie de la Médecine & de la Chirurgie, par Jacques Telinge, *Docteur en Médecine, Médecin pensionné de la Ville & de l'Hôtel-Dieu de Rhétel-Mazarin, Professeur en l'art des Accouchemens.* A Paris chez d'Honry, Imprimeur Libraire de Monseigneur le Duc d'Orléans, rue de la Vieille Bouclerie, au Saint Esprit.

En annonçant ce bon ouvrage, nous ne pouvons répéter que ce que nous en avons dit en plusieurs occasions différentes. C'est un excellent précis de l'Art des Accouchemens, présenté d'une maniere très-intelligible & tel qu'on pouvoit le desirer pour l'instruction des Campagnes. M. Telinge ayant visé au même but que M. Dufot, l'a saisi aussi bien que cet estimable concurrant. Il l'eût atteint sans doute le premier, si des retardemens dont nous avons été cause sans le vouloir, n'eussent donné le tems à M. Dufot d'achever le sien, suivant l'idée que nous en avions donnée dans nos feuilles, long-tems auparavant, & de laquelle M. Telinge avoit profité. Nos lecteurs pourront voir présentement que le Médecin de Soissons ne doit rien à M. Telinge, comme M. Telinge ne doit rien non plus à M. Dufot; tous les deux se sont proposés de présenter de bons principes sous la forme la plus aisée à saisir, & dans les termes les plus intelligibles; chacun y est parvenu à sa maniere. Il ne nous reste donc qu'à applaudir aux efforts de ces deux généreux citoyens.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 19 Octobre 1775.

Suite de la lettre de Marseille, du 3 Octobre.

MAIS si c'est de l'air que nous viennent les maladies contagieuses, si c'est par ce moyen qu'elles se communiquent, comment se fait-il que tous les habitans d'une Ville n'en soient pas à la fois infectés? Car tout le monde vit & respire; pourquoi les animaux ne sont-ils pas également sujets à toutes les maladies contagieuses. La réponse à cette objection se trouve dans la différence essentielle des especes, dans celle de l'état du corps des hommes & dans cette ydiosincrasie, (différence individuelle de tempérament,) cause d'une foule de phénomenes inexplicables; mais qui n'en dépendent pas moins.

Vous savez, M., que les œufs des differens animaux n'ont pas besoin du même degré de chaleur pour être couvés, & que parmi ceux d'une même espece & d'une même couvée, l'on observe des variétés plus ou moins considérables dans la marche de leur incubation; vous savez encore qu'outre les maladies communes à tous les êtres vivans, il en est de particulieres aux differentes classes d'animaux, & que parmi les maladies communes il y a des variétés dans les symptômes, & une irrégularité dans le cours du mal qui dépend de l'état individuel du malade. Une fois convenu de cette vérité, on se trouve insensiblement forcé d'admettre un autre fait contesté par quelques Auteurs, mais non moins certain; c'est que si l'air peut nous donner des maladies, il faut toujours que le corps qu'il frappe y soit disposé; de-là vient que celui qui a peur de la contagion, & celui qui ne vit pas de régime, en sont plus souvent & plus gravement affectés. Les Médecins envoyés par le Roi à Marseille lors de la peste, & qui toucherent indistinctement les malades avec la précaution préalable de se faire ouvrir un cautere, & de vivre de régime, pratiquoient avec assurance; aussi aucun d'eux ne mourut, tandis que ceux qui s'effrayerent succomberent presque tous. Les Provençaux qui vont à S. Domingue, & qui se frappent, sont plus sujets à avoir la maladie du pays, & quand ils l'ont, rarement ils en échappent. L'on n'a pas de peine à concevoir que la peur altére la santé, tend le corps plus facile à recevoir l'impression du venin contagieux. De sorte qu'en admettant cette disposition prochaine ou éloignée à la contagion, relativement à l'abus des choses non naturelles, ce qu'il est impossible de ne pas accorder; on peut établir une juste proportion entre cette même contagion & le corps qu'elle attaque; c'est-à-dire que si le corps est parfaitement sain, & que cet état de santé excede en force l'activité des corpuscules contagieux, cette espece de ferment s'éventera sans produire aucun effet; & si au contraire la proportion entre le venin contagieux & l'état du corps attaqué, est telle que ce dernier soit vaincu par leur abondance ou leur activité, nécessairement l'animal tombera malade. Vous voyez, M., que la difference dans la propagation de la contagion, & l'exemption particuliere de certains individus privilégiés, s'explique parfaitement de cette maniere.

En admettant dans l'air un foyer de contagion, & le regardant comme le moyen par lequel sont transmis au corps certains miasmes contagieux, je n'exclus pas la formation & le développement de la maladie contagieuse par des causes inhérentes au corps qu'elle attaque. ainsi quoique certaines épidémies soient provenues de l'infection causée par le remuement des terres, par l'infection de l'air des prisons, &c. il est pourtant certain que des dispositions individuelles ont pu exciter une maladie contagieuse dans un animal ou dans plusieurs animaux, spontanément & sans qu'il soit besoin d'en recevoir le germe. Mais comme il vient d'être démontré que sans les dispositions prochaines du corps, les miasmes charriés par l'air étoient sans action, de même il ne se développe aucune maladie contagieuse spontanée, sans le concours de l'air ambiant, dont les variations absorbent, étouffent, neutralisent, ou étendent, développent & fortifient l'action des miasmes contagieux.

Ce qui vient d'être dit, M., n'exclut pas la communication par contact; elle est sans contredit la plus forte & celle de laquelle il faut le plus se garantir; mais je l'ai dit & je le répete, ne s'occuper que de ce moyen, au point de négliger les autres, & de répandre partout l'épouvante & l'effroi; c'est laisser subsister la cause du mal répandu dans l'atmosphere, & jetter les citoyens dans le découragement & la constetnation générale, ce qui les dispose plus que rien autre à recevoir les impressions funestes & beaucoup trop négligées de l'air.

La suite à l'ordinaire prochain.

Fin de l'article de Noyon, du 6 Octobre.

Un homme de Peronne pour qui j'ai été consulté en 1770, ne vouloit rien faire pour se délivrer de cette fâcheuse maladie, dont il n'avoit des attaques que tous les deux ou trois mois. La personne qui vint demander mon avis, ne put me rendre un compte satisfaisant de tout ce qui avoit précédé. J'entrevoyois seulement dans ses réponses, que le malade n'étoit tombé dans cet état qu'à la suite de quelques chagrins vifs. Il n'étoit pas de condition à ce qu'on put lui prescrire beaucoup d'exercice & de dissipation, & des voyages de long cours, ou à des eaux éloignées. D'ailleurs, il étoit décidé à ne faire que des remedes faciles. Après quelques préparations, & l'usage de l'infusion des bayes d'yebles dans l'eau, je lui fis prendre celle de graines dans l'eau-de-vie, d'abord deux fois chaque mois, & ensuite une fois seulement, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois fois. En ttois ans il se vit parfaitement guéri.

J'ai maintenant encore plusieurs personnes à qui j'ai conseillé ce remede, & qui paroissent s'en bien trouver. Mais comme leur guérison est incertaine, & qu'il m'est arrivé plusieurs fois de m'être flatté trop tôt, j'attendrai le bon ou le mauvais succès avant d'en informer le Public.

1°. Une Dame de la Capitale, pour laquelle je fus consulté en 1771, avoit eu dès son enfance des accès d'épilepsie qui avoient continué jusqu'au tems de la puberté. On attendoit cette époque avec impatience, dans l'espoir qu'elle en seroit délivrée alors par le changement qui s'opere dans la nature. L'écoulement périodique tarda beaucoup, eut peu de régularité, & fut peu abondant. Cette Dame d'un tempérament phlegmatique sanguin, à l'âge de huit à neuf ans avoit eu une teigne d'assez mauvaise espece, dont elle fut traitée & guérie suivant les regles de l'art. Cependant après la guérison de cette maladie cutanée, les accès devinrent un peu plus forts; ils n'avoient rien néanmoins de bien allarmant, & il arrivoit très-rarement qu'elle y perdit entierement connoissance. Quand on me consulta pour elle, on avoit déja mis en usage toutes les ressources de l'art sans aucun succès. Après avoir tenté quelques remedes que je crus analogues à son état & à son tempérament, & dont je ne recueillis aucun fruit, après avoir sur-tout insisté sur les remedes que je crus les plus propres à rendre plus régulier le flux menstruel, je lui conseillai le remede ci-dessus deux fois le mois pendant trois jours chaque fois. Les six premiers mois qu'elle en fit usage, elle n'eut qu'un ou deux légers ressentimens; mais les accès devinrent ensuite plus violens; elle cessa le remede malgré mon avis, & depuis je l'ai perdue de vue.

M. D***, âgé de 40 ans, éprouvoit régulierement tous les mois un accès d'épilepsie qu'on auroit pu confondre avec la catalepsie dans les premiers tems surtout, qu'il en fut attaqué. Quand il en étoit pris, s'il se promenoit, il ne tomboit pas en se jettant en arriere, mais il restoit debout, les yeux ouverts, dans la même attitude où il étoit avant l'accès, balbutioit, vacilloit comme un homme ivre, avoit peu de mouvemens convulsifs, sinon dans les muscles qui servent à la déglutition, se plaignoit, perdoit la connoissance & le sentiment, & restoit 24 heures enseveli dans une espece de sommeil létargique. Par la suite les convulsions furent plus marquées, les extrémités inférieures furent agitées de mouvemens irréguliers, les yeux devinrent hagards, le visage difforme par des contorsions horribles; des phlegmes ensanglantés surtoient de la bouche; il poussoit des cris, des especes de hurlemens. Cet état duroit un quart-d'heure, & se terminoit par un assoupissement très-long pendant lequel il paroissoit à plusieurs reprises faire des efforts pour avaler. Dans sa jeunesse il avoit été sujet à des hémorrhagies fréquentes par le nez, & ensuite à des hémorrhoïdes qui fluoient considérablement. Il avoit le sang dartreux. Les dartres se montroient tantôt dans une partie, tantôt dans une autre, & disparoissoient souvent tout-à-fait. Il y avoit quelques années qu'il n'en avoit été incommodé, lorsqu'il ressentir les premiers accidens. Quand je fus consulté pour lui en 1773, je crus qu'en travaillant à produire au dehors l'humeur dartreuse, & à rétablir le flux hémorroïdal, je pourois réussir à le guérir de la cruelle maladie dont il étoit attaqué, je dressai toutes mes batteries pour cela. Mais le traitement que je proposai ne parut convenir ni au malade, ni à ceux à qui il appartenoit. On ne voulut pas ouvrir les cauteres que je prescrivis, sous le prétexte que le malade ne s'étoit pas mieux trou-

vé après en avoir porté un pendant un an. On rejetta de même les sangsues. En un mot le malade s'obstina à ne vouloir faire aucun des remedes prescrits, qui cependant m'avoient paru les plus propres à dépurer la masse du sang, & qui d'ailleurs m'avoient si bien réussi dans un cas à-peu-près semblable. Il consentit seulement à prendre après peu de préparations, l'infusion des graines d'yebles dans l'eau-de-vie, qu'il abandonna au bout de quelques mois, & depuis je n'ai pas eu de ses nouvelles. Il est bon de remarquer qu'il ne faut pas toujours se rebuter des premiers essais de ce remede. J'ai observé que certains malades n'avoient dû leur guérison qu'à leur persévérance.

La fille d'un Perruquier de Paris étoit épileptique depuis sa naissance. Elle fit, sans beaucoup de préparations antécédentes, usage du même remede. Elle le continua quelques mois, & ne fut pas soulagée; ce qui ne me surprit point. Elle avoit jusqu'à trois accès chaque jour, & ces accès duroient près d'une heure. Elle étoit tombée depuis des années dans une sorte de stupeur & d'imbécillité.

Puissent, ajoute M. Dufour en finissant, puissent ces observations être aussi utiles à l'humanité que je le desire. C'est dans cette vue que je les donne au public. Je m'estimerois trop heureux s'il pouvoit en retirer quelqu'avantage; ce seroit la plus douce récompense que je doive en attendre. La générosité du procédé de M. Dufour qui auroit pu faire un secret de sa méthode, en le distinguant de ceux qui ont la barbarie de dérober au public la connoissance de leurs remedes, & la bassesse d'en vendre la préparation à haut prix, même à l'indigent, le dédommagera de ses travaux, & la récompense sera telle qu'il la desire & qu'il la mérite; car le public n'est pas toujours ingrat, & l'on trouve encore d'honnêtes gens qui savent apprécier les services que l'on rend à l'humanité.

De Paris, le 16 Octobre.

Extrait d'une des Lettres manuscrites historiques & philosophiques sur les Sauvages de l'Amérique septentrionale, faisant suite d'un voyage aux Indes occidentales; par M. Bossu, Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine dans les troupes que le Roi entretenoit ci-devant à la Louisianne. Au Akança ce premier Novembre 1770.

« Vous savez, M., que j'ai passé autrefois chez les Allibamons pour Jongleur, Médecin, ou plutôt pour Magicien; vous jugez bien par ce que j'avois fait, que les Sauvages ne sont pas éloignés de la créance, qu'il y a des sorciers & des gens qui font des miracles; & quoi que ce qu'ils appellent médecine ou magie soit de pures fourberies, cela leur paroît miraculeux, parce qu'ils ne découvrent pas la tromperie; ils ne font point difficulté d'avouer que la chose surpasse les forces de l'homme. J'avois encore remarqué que ce n'étoit qu'une subtilité de leurs Prêtres ou Médecins, qui pour rendre leur art plus considérable faisoient accroire qu'il y avoit du mystere dans leur *Jonglerie*. M'étant trouvé dernierement dans une de leur peuplade nouvelle, j'eus occasion d'y faire une cure qui, toute simple qu'elle est, leur parut une chose *de valeur*, c'est-à-dire surnaturelle. Voici le fait. Un Sauvage ayant bu avec excès d'une liqueur appellée *taffia*, qui est faite de gros syrop de sucre, s'enivra. Comme nous étions dans l'hiver, il entra dans cet état dans sa cabanne; & y alluma de la braise qui avoit été mouillée, puis s'étant renfermé il s'endormit. Apparemment que la vapeur de cette braise ayant produit le même effet que du charbon; lui monta au cerveau, & l'étourdit à un tel point, que ses parens le trouverent le lendemain immobile & sans connoissance. Comme ils le croyoient mort, ils vinrent m'avertir en diligence. Je me transportai aussitôt à sa cabanne. Ce sauvage étoit étendu sans aucun signe de vie. Je ne lui trouvai aucune apparence de pouls, il avoit une froideur partout le corps, & lorsque je le pinçois il n'en sentoit rien. Présumant que cet état provenoit de la vapeur maligne de la braise allumée, qui l'avoit ainsi étourdi, je ne désesperai pas de le rappeller à la vie, & je fus bien content de cet événement qui devoit me donner un nouveau relief parmi ces Amériquains. Je commençai aussi-tôt à me préparer à la *Jonglerie*, & à m'habiller grotesquement avec une longue robe de peau de castor; je mis une postiche, & sur ma tête un bonnet dont la pointe poignardoit le ciel, avec une paire de lunettes sur mon nez, faisant des simagrées à leur maniere, affectant d'évoquer *l'esprit*, tenant un gros livre en main, feuilletant dedans & regardant de tems en tems le ciel. Alors je dis aux parens du prétendu mort, que puisqu'ils croyoient leur frere *au pays des ames*, ils ne devoient pas craindre que je lui fisse de mal. Je fis aussitôt étendre ce Sauvage dans la rue, le corps nud, couché sur le dos, & dans cette attitude, j'ordonnai à un esclave de jetter plusieurs calebasses pleines d'eau fraîche sur la poitrine du malade. Au bout d'un quart-d'heure il proféra deux mots, ensuite il se mit sur son séant, aussitôt les Sauvages qui étoient spectateurs pousserent des cris de joye & d'admiration, en disant que j'étois un véritable Jongleur, que ma médecine étoit *de valeur*, maniere de parler très-usitée parmi ces peuples, & qui exprime une chose forte ou extraordinaire.

Il est heureux pour ce Sauvage que je me sois souvenu de ce moyen dont j'avois oui parler lorsque j'étois en Europe. Cette observation curieuse devoit être imprimée en 1772; M. Pingeron l'a gardée chez lui un an entier; le sieur le Jay, Libraire, qui s'en étoit chargé depuis, l'envoya aux Journalistes pour l'annoncer, mais elle demeura toujours dans l'oubli ».

Livres Nouveaux.

Examen de la Houille, considérée comme engrais des terres; par M. Raulin, *Docteur en Médecine, Pensionnaire du Roi, Aggrégé honoraire au Collège Royal des Médecins de Nancy, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi &c.* A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire. Vol. *in*-12. de 70 pag.

La houille est une terre végétale & fossile, connue sous ce nom dans differens pays. La houille est employée pour fertiliser les prairies, & toutes les terres qui produisent du fourrage. M. Raulin désaprouve cet emploi dans cet ouvrage. Après des recherches préliminaires sur la découverte de la houille & de ses propriétés, ce Médecin rejettant la marne comme un engrais qui rend les terres beaucoup moins propres à la végétation, lorsqu'on cesse d'en faire usage, & produisant des effets dangereux; il conclud qu'on doit craindre davantage de terreins engraissés par la houille chargée de parties phlogistiques, ferrugineuses, vitrioliques, alumineuses, cuivreuses, arsénicales, toutes plus ou moins contraires à la végétation des plantes, toutes propres à rendre enfin stériles les terres les plus fécondes, & celles qui ont en elles le plus de ressources pour entretenir leur fécondité. Il faut donc en revenir au fumier, premier engrais employé par les cultivateurs, mais qui cependant exige encore des précautions dans le choix. Comme ces détails regardent plutôt l'agriculture que la médecine, nous nous contenrons de les indiquer, pour passer aux effets pernicieux de la houille sur le corps humain.

La propriété des plantes varie suivant le ciel sous lequel elle végetent, le terrein qui les produit & l'engrais qui les fertilise. Cette vérité prouvée par une suite d'exemples, conduit Monsieur Raulin à demander s'il ne seroit pas possible que des maladies qui, depuis quelques années, sont devenues fréquentes & comme endémiques parmi les bestiaux de la Flandre, le Hainault & d'autres pays où l'on se sert de la houille pour engrais des terres, provinssent des fourrages qu'elle fertilise. On a, dit-il, reconnu les inconvéniens qui pourroient résulter des engrais faits avec la houille telle qu'elle sort de la mine, & on a jugé que la grande quantité d'acide sulfureux & vitriolique qu'elle contient, pourroit concourir à trop échauffer ou embrâser la terre végétale. Il seroit difficile de préserver la végétation des plantes d'une espece d'aridité nuisible, que leur occasionneroit l'acide vitriolique trop abondant, développé par la rosée & les pluies du printemps. Quand bien même, malgré cet inconvénient, la végétation n'en seroit pas sensiblement altérée, les plantes n'en prendroient pas moins un caractère capable de nuire aux animaux qui en feroient leur nourriture. Ces considérations fondées sur la plus saine physique, engagerent Monsieur l'Intendant de Soissons, dans le mois de Décembre 1773, à donner une Ordonnance par laquelle il est défendu, d'après l'avis d'une Académie, de se servir de la houille en nature pour engrais des terres. Ce Magistrat toujours plein de zele pour le bien public, permet par la même Ordonnance, sans doute par une suite du même avis, de se servir de la houille réduite en cendres pour remplir le même objet sans inconvéniens.

Cette précaution quoique sage, ne rassure pourtant pas M. Raulin; les principes que la houille brûlée ou non, fournit aux fourrages, sont étrangers à leur nature, & lui paroissent propres à altérer la santé des animaux qui s'en nourrissent, & même à leur causer des phlogoses, des inflammations, des gangrenes; accidens qui doivent être plus ou moins fréquens, plus ou moins dangereux ou funestes, selon la disposition de leurs tempéramens & de leurs forces organiques, ou selon que le dérangement des saisons, les intempéries de l'air, les vices de l'atmosphere ont influé à l'altération des fourrages, ou concourent avec cette cause à rendre ces maladies plus graves. Les maladies des bestiaux, lorsqu'elles sont putrido-malignes, deviennent quelquefois contagieuses, selon leur degré de force ou de malignité, & établissent, en se communiquant d'animal à animal, des épidémies presque toujours funestes à l'espece sur laquelle elles se répandent.

La fin à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 26 Octobre 1775.

Suite de la lettre de Marseille, du 9 Octobre.

A combien d'erreurs cette idée de communication par le seul contact n'a-t-elle pas donné lieu! Aussi-tôt qu'une épidémie quelconque s'est manifestée, on n'a pas manqué de la faire venir de l'étranger, c'étoient des cuirs, des laines empestées, & mille causes semblables qui ne répugnent pas à la vérité, mais qui laissent toujours aux mécreans le droit de demander, qui a produit cette maladie dans le lieu d'où elle a été apportée? Car encore faut-il bien qu'elle ait été produite une fois avant d'être communiquée. Pour répondre à cette difficulté, les partisans de ce systême admettent des foyers déterminés dans certains climats; ainsi les débordemens du nil que nous avons vu être la cause & le remede contre la peste, ont, selon eux, produit la petite vérole dans l'Egypte, d'où cette maladie s'est communiquée à l'Europe par les croisades, & ensuite aux autres parties du monde. La lepre est encore une maladie que nous devons à cette malheureuse expédition, comme nous tenons, selon d'autres, la maladie vénérienne des Antilles. Mais l'Amiral Coke a trouvé tout récemment la maladie vénérienne établie dans des pays éloignés des Antilles, où jusqu'à présent aucun vaisseau paroissoit n'avoir abordé; elle existoit à Taiti quand les François & les Anglois y sont arrivés pour la premiere fois; les Chinois & les peuples de l'isle du Japon, étoient sujets à la maladie vénérienne avant la découverte des Antilles. Ce sont-là des faits avoués aujourd'hui, sans compter les Anachronismes commis par M. Astruc dans l'histoire de l'arrivée de cette maladie des Antilles en Europe. Ne fait-on pas encore aujourd'hui que la lepre existoit en France & en Europe longtems avant les croisades? C'est ce que M. Raymond, Médecin de cette Ville, a démontré dans sa savante Dissertation sur l'elephantiasis; & les Auteurs même les moins suspects, tels que M. Astruc, sont convenus que la lepre n'étoit pas contagieuse. La petite vérole qu'on fait venir des croisades n'en est pas non plus venue; si vous vouliez vous donner la peine de lire la belle Dissertation du Professeur *Han*, (qu'il ne faut pas confondre avec M. de Haen) vous y trouverez des traces de cette maladie dans les tems les plus reculés; & remarquant ensuite avec M. de Voltaire, que les Romains ont eu la plus grande communication avec l'Egypte, vous en conclurriez que cette maladie a été connue de ce peuple, ou qu'elle ne nous vient pas des croisades. Du moins par ces faits aujourd'hui démontrés, vous reconnoîtrez, M., qu'on s'est trop attaché à la seule communication par contact, & que pour se borner à cette cause, on s'est permis des suppositions détruites par les faits; ce qui ne fut pas arrivé si, sans rejeter cette cause qui n'existe que trop malheureusement, on eût admis la contagion de l'air & des alimens, & la disposition à cette même contagion par des causes individuelles & spontanées. Un Médecin traite actuellement de la petite vérole une Dlle. dont le frere & la sœur qui sont dans une autre Ville, ont été attaqués de cette éruption presqu'en même tems; l'air, le contact, le régime, peuvent bien avoir concouru à donner cette maladie; mais on conviendra que la disposition individuelle ajoutant à ces causes, les a favorisées. Des meres ayant eu autrefois la petite vérole, & n'en étant nullement attaquées pendant leur grossesse, ont cependant accouché d'enfans couverts de pustules varioleuses; ces faits se sont passés tout récemment sous les yeux de la Faculté de Médecine de Montpellier, & vous les avez consignés dans vos feuilles. Que devient le contact dans le cas présent, pourquoi la mere n'a-t-elle point partagé avec son enfant la contagion varioleuse; est-ce que le tribut payé une bonne fois on n'a plus rien à craindre? Est-ce que nous portons avec nous une disposition à cette maladie, un germe, ce mot contre lequel on s'est tant recrié? Quoiqu'il en soit, M., il demeure pour certain d'après ce que j'ai dit dans ma lettre, que si le contact est un moyen de communication, l'air

n'y contribue pas moins, ainsi que le régime & les dispositions individuelles; & quoique la communication par contact paroisse devoit être plus rapide, plus commune & plus prochaine, cependant celle par l'air la suit de près, & que l'une & l'autre sont favorisées ou detruites par les dispositions individuelles & par le régime.

Ces conséquences qui découlent naturellement des principes exposés dans ma lettre, conduisent aux moyens préservatifs & curatifs des maladies contagieuses. Ils consistent, 1°. à éviter le contact d'un animal sain avec le malade, & à écarter les choses sur lesquelles quelqu'une de ses humeurs auroit été déposée. Cependant à le faire d'une maniere sage & prudente, parce que la vigilance ne peut jamais être assez exacte pour qu'on ne l'élude, & que la vigilance vigoureuse qui n'en impose jamais absolument, effraye toujours, trouble, agite, décourage & dispose singulierement à la contagion. Delà-vient l'insuffisance des cordons de troupes comme je l'ai dit au commencement de ma lettre; de-là vient encore l'inutilité du sacrifice des animaux malades. Nous en avons une preuve très-récente sous nos yeux; jamais on n'employa plus de troupes contre aucune contagion, qu'on n'en a envoyé contre celle qui a dévasté l'année derniere les campagnes de plusieurs de nos Provinces; jamais on n'assomma autant de bestiaux; cependant malgré ces précautions rigoureuses & suivies, le mal a repris cette année, il s'est étendu, & s'il a cessé dans certains endroits, c'est qu'il n'a plus trouvé d'animaux sur lesquels il pût exercer sa fureur. Un philosophe auquel je communique ma lettre, frappé de ces réflexions, s'écrie: Puisque ces grandes précautions sont inutiles & en pure perte, prêchez le peuple, invitez-le à éviter les communications contagieuses, mais ne les contraignez jamais; proposez des prix pour ceux qui préserveront le plus d'animaux, & qui en auront davantage, mais n'ordonnez point; la récompense anime le courage, la contrainte l'abbat. J'embrasse fon opinion, M., & vous voyez qu'en me rendant à cet avis qui est celui qu'on adopte enfin dans toutes les contagions lorsqu'on s'est lassé de les combattre sans fruit, vous voyez, dis-je, que les précautions rigoureuses conseillées par ceux qui n'adoptent que la communication par contact, deviennent absolument inutiles. Oui inutiles, tellement qu'aujourd'hui on commence à croire que les cuirs cessent d'être infectés peu de tems après la mort de l'animal; j'ai vu la lettre d'un Curé de Toulouse, qui prétend s'en être assuré par des expériences; ce Pasteur n'est pas le seul de son opinion, à laquelle on donne aussi plus d'extension dans les lieux où regne encore l'épizootie; car on va jusqu'à penser que la maladie n'est pas contagieuse. Je n'avance rien ici, M., dont je ne sois bien sûr: résumant donc de tout ce que je viens de dire, & reconnoissant l'inutilité, le danger même des défenses rigoureuses dans le tems d'épidémie par la terreur qu'elles inspirent, je conclus que toutes ces précautions épouvantantes, & cette espece de *tuerie* qu'on fait, peuvent être comparés aux maisons intermédiaires que l'on abbat pour arrêter un incendie; avec cette différence qu'ici le sacrifice en vaut la peine, parce qu'une fois la séparation établie, le feu ne peut plus faire de progrès, tandis qu'en tems d'épidémie l'air étant un autre moyen de communication, & la communication par contact se faisant toujours plus ou moins malgré les défenses, les soins qu'on prend en pareil cas, sont presque perdus.

La suite à l'ordinaire prochain.

De S. Jean d'Angely, le 12 Octobre.

L'observation rapportée au N°. 20 de nos feuilles de cette année, sur un vice de conformation commun à une famille ancienne dans le Poitou, a donné lieu à une autre observation non moins curieuse faite dans cette Ville par M. Ranson, Médecin du Roi. La voici. Le nommé Nicoleau naquit eunuque il y a près de 19 ans, à S. Savinien, gros Bourg commerçant de Saintonge. Sa mere le présenta à M. Ranson lorsqu'il étoit encore au maillot, dans l'espérance qu'on le guériroit de la prétendue plaie qu'elle disoit être *de naissance*. Elle y ressembloit assez en effet, par la couleur rouge sanglante, plus ou moins foncée, selon l'impression qu'y faisoient les urines par leur âcreté ou par leur séjour. On ne voyoit depuis le haut du pubis, jusques vers l'anus & d'une cuisse à l'autre, au lieu des parties de la génération, qu'une chair comme sanglante, applatie, spongieuse, plissée & sillonnée, même assez profondément en divers sens, avec laquelle se confondoit un espece de gros nerf de peu de saillie, bien adhérant aux tégumens du bas-ventre, & suivant la direction de la ligne blanche, lequel au lieu de gland, étoit couronné d'une houpe de fibres creuses, formant un canal par lequel découloit l'urine. L'avis de M. Ranson se réduisit à conseiller de déterger avec la plus grande attention les parties imbibées d'urine, d'y laisser croupir cette humeur le moins qu'il seroit possible, & d'employer des lotions détersives, dont on laveroit les éponges employées pour absorber les urines mieux que ne faisoit le linge, &c.

Comme M. Ranson n'avoit point observé ni oui-dire à la mere de l'enfant, qu'il en fut

jamais decoulé ni pus, ni matieres sanieuses ce Médecin ne put regarder cette partie comme un ulcere ; la santé de cet enfant le confirmoit encore ; elle s'est maintenue en effet, graces à sa bonne complexion & aux soins soutenus, qu'on s'est donné pour son accroissement, qui n'a éprouvé d'ailleurs aucune indisposition particuliere. Cet enfant est aujourd'hui d'une figure assez jolie, gai & même fort, s'exerçant avec son pere dans l'art de Tonnelier. Depuis lors sa virilité s'est manifestée par l'apparition des testicules, arrêtés pourtant aux anneaux des muscles de l'abdomen, soit à cause du peu d'extension des cordons spermatiques, soit par le défaut de scrotum. Ce jeune homme avoue ingénuement qu'il éprouve des sentimens amoureux, étrange jeu de la nature, contre lequel viennent se briser tous les systêmes imaginés sur la génération des êtres vivans. *Opinionum commenta delet dies.*

De Paris, le 26 Octobre.

Un de nos abonnés, M. Dupont, Professeur de mathématiques & de physique, ayant placé deux grains de musc dans un cabinet dont la porte fut fermée toute la journée, entra le soir, en chemise, dans cet endroit voisin de sa chambre à coucher, & après y avoir demeuré environ huit minutes, il se mit dans son lit, frappé de l'odeur pénétrante du musc. Cette odeur de laquelle tout le corps de ce physicien étoit impregné, se communiqua bientôt aux draps & au premier matelas du lit, & a duré l'espace de trois semaines. On connoissoit l'abondance & l'activité des émanations du musc; mais cette observation a donné lieu à M. Dupont à refléchir sur l'abus de ne pas laisser éventer les matelats pendant le jour. Sa réflexion est judicieuse; les habitans de nos Provinces méridionales, & ceux de l'Espagne & de l'Italie, ne font jamais leur lit tout de suite après leur lever, au contraire ils renversent les matelats & les laissent ainsi se rafraîchir. De cette maniere la sueur de la nuit & l'odeur animale qui l'accompagne, & dont ils sont impregnés, s'exhale, ce qui contribue autant à la santé, qu'à la propreté des hommes. M. Dupont dont il est ici question, est celui dont nous avons annoncé les *Leçons publiques* dans nos Feuilles, entierement occupé des mathématiques & de la physique, il dispense gratuitement ces leçons à ceux qui veulent l'entendre, & sa réputation solidement établie, a fait desirer à plusieurs personnes qu'il pût les loger chez lui, afin d'être plus à portée de l'entendre, ce que M. Dupont a fait en menageant dans sa maison, rue S. Mederic, des petits appartemens très-commodes.

Des leçons non moins instructives, sont celles que nous promet M. Vicq-d'Azir, notre Confrere, Membre de l'Académie Royale des Sciences & Médecin de Monseigneur le Comte d'Artois. Il ouvrira lundi 13 du mois prochain, un Cours d'Anatomie & de Physique, en son amphitéâtre, rue de Glatigny dans la Cité, & le continuera tous les jours de la semaine à neuf heures du matin.

En terminant cet article, un autre de nos Abonnés nous engage à inspirer à nos lecteurs de la méfiance contre les cheminées à la Prussienne; elles sont toutes munies d'une soupape, au moyen de laquelle on intercepte le cours de l'air, ensorte que toute la chaleur qui s'exaloit par le tuyau, refoule dans l'appartement qu'elle échauffe davantage. On a quelquefois recours à cet expédient dans le jour, mais sur-tout le soir en se couchant, autant pour jetter plus de chaleur dans la chambre, que pour éteindre insensiblement le bois allumé. Quoiqu'on ne brule ni braise ni charbon dans ces cheminées, cependant la vapeur qui se répand est très-forte, & peut suffoquer ceux qui s'y exposent. Plus d'un exemple a justifié cette aprehension.

Topique contre la Goutte.

Lorsque la goutte sera fixée, ce qui arrive ordinairement après vingt - quatre heures, ayez de la feuille de sureau, prenez - en deux poignées, que vous ferez bouillir dans un chauderon d'eau, pendant environ un quart-d'heure; ensuite placez le chauderon de maniere à pouvoir exposer la partie malade à la fumée; couvrez & enveloppez le tout d'une couverture, peut que la fumée ne s'échappe point, & que la partie malade la reçoive ; vous resterez dans cette position jusqu'à ce que l'on puisse mettre la main dans l'eau sans se brûler, ensuite vous prendrez desdites feuilles, & vous en couvrirez la partie malade, que vous envelopperez avec de la flanelle pour la tenir chaudement ; vous garderez le lit, & le lendemain l'accès sera passé. Cette recette est tirée des Affiches de la Rochelle, l'Auteur ajoute: » Une personne en place, de cette Ville, attaquée de la goutte depuis 37 ans, nous a communiqué ce topique dont il fait usage depuis dix ans; elle en est sur le champ soulagée, sans que la goutte ait jamais remonté ni changé de place; les accès sont moins fréquens; elle marche aussi hardiment que si elle n'étoit pas goutteuse. Depuis quelques années, elle s'apperçoit que cette fumigation lui fait venir au bout des doigts, de petites vessies qu'elle creve; il en découle une eau rousse & âcre qui ne lui occasionne qu'une légere démangeaison, ce qui ne peut être que l'humeur

goutteuse qui s'écoule. Plusieurs personnes en cette Ville en font usage, & s'en trouvent bien ».

Ce remede nous paroît bon, & nous le publions avec plaisir; nous remarquerons seulement que les feuilles de sureau sont plus resolutives que les pommes de terre, conséquemment qu'elles peuvent déplacer la goutte quoique cela ne soit point encore arrivé. Cette remarque nous porte à demander au Curé, qui dans les mêmes affiches s'écrioit contre le topique fait avec les pommes de terre, s'il faut aussi rejetter celui dont il s'agit présentement, & qui a produit de si bons effets à la Rochelle; car le sureau comme résolutif, peut repercuter la goutte.

LIVRES NOUVEAUX.

Examen de la Houille, considérée comme engrais des terres; par M. Raulin, &c.

De ces observations générales sur les mauvais effets de la houille, M. Raulin descend dans d'autres plus détaillées & toujours contraires à l'usage de la houille. « Les fourrages qui proviennent des terres fertilisées par la houille sont tous échauffants, principalement les hivernages & les lentillons de Mars: on a la sage précaution de n'en point faire manger aux bestiaux avant le mois d'Octobre; ils leur ocasionneroient, auparavant, des maladies dangereuses. Dans quelque tems que ce soit, on ne donne à manger aux bestiaux des lentillons de Mars qu'après qu'ils ont bu: il arrive souvent que lorsqu'on les fait boire après en avoir mangé, leur ventre se tend, se météorise, & ils périssent. Ces fourrages constipent les bestiaux; si on les en nourrit de suite; alors le ventre se tend, s'enflamme, & ils meurent. Ce n'est pas seulement à une espece de bêtes que ces fourrages sont nuisibles; les chevaux prennent de leur usage prématuré des tranchées rouges presque toujours mortelles. Le trefle produit de pareils accidens, même en hyver, & plus fréquemment que les hivernages. Les moutons en sont plus susceptibles que toute autre espece, surtout si le trefle n'est pas parfaitement sec; il est un vrai poison pour ces animaux, lorsqu'il est encore en herbe. S'il passe des troupeaux par des champs semés de trefle, & s'ils en broutent, ils s'enflent, se tuméfient dans le moment, & périssent dans une ou deux heures; on en sauve quelques-uns en les fatiguant par la course. Ces observations, continue M. Raulin, ont été faites par tous les cultivateurs de bonne foi, & principalement par le sieur Vassellè, dans la basse Picardie, dans le Boulonnois, le Vimu & dans d'autres pays circonvoisins. Il y a toute apparence qu'on pourroit en faire de pareilles, ou à peu près, dans tous les pays où l'on se sert de la houille pour engrais de terres. Si le foin des prairies permanentes, ainsi fertilisées, n'occasionne pas aux animaux qui s'en nourrissent des accidens aussi prompts & aussi sensibles que ceux qui proviennent des hivernages, du lentillon de Mars & du tresle fertilisés par la houille, son usage ne doit pas être exempt de danger, puisqu'il est imbu ou imprégné des mêmes principes que ceux qui sont si sensiblement nuisibles. Cependant on ne nourrit jamais des bestiaux avec du foin des prairies permanentes & des artificielles avant le mois d'Octobre, à moins qu'on n'y soit forcé par la nécessité; alors on prend des précautions, & on n'en donne qu'environ un quart de la portion ordinaire; sans quoi ces animaux seroient exposés par cet usage à des maladies très-dangereuses, qui souvent seroient funestes. L'usage des fourrages qui n'ont pas été fertilisés par la houille, ni par ses cendres, n'exige pas des précautions pour qu'ils ne soient point nuisibles; les bestiaux, les moutons, les chevaux peuvent en être nourris sans inconvénient, & avec avantage, dans tous les tems & dans toutes les saisons. »

Lettre à M. Coste, Médecin de Nancy, sur sa traduction des Œuvres de Mead. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

L'ouvrage qui a donné lieu à cette critique est intitulé *Recueil des œuvres physiques & médicinales, publiées en Anglois & en Latin, par M.* Richard Mead &c. *Edition Françoise, 2 volumes in-8°.* imprimés aux dépens de la Société de Bouillon. A juger de cet ouvrage par la critique, on croiroit M. Coste pleinement dans son tort, mais il faut attendre que ce Médecin réponde pour ne point porter un jugement précipité. Une seule réflexion que nous nous permettrons d'avance, c'est que M. Coste s'est plusieurs fois déclaré contre le Précis de Médecine de M. Lieutaud, ce qui blesse à la fois le respect dû à ce vénerable Archiatre, & celui qu'on doit plus encore à la vérité. Nous désirons pour la célébrité de M. Coste, & la fortune de son Libraire, que son ouvrage soit autant accueilli que l'a été le Précis de Médecine de M. Lieutaud. Peut-être en relisant ce Précis avec plus d'attention, M. Coste payera-t-il enfin à son immortel Auteur, avec tout le monde savant, le tribut d'admiration justement mérité. Du moins n'auroit-il dû jamais se dissimuler que s'il est souvent difficile de faire revenir le public d'un préjugé faussement accrédité; il est toujours téméraire, & indécent, d'attaquer une opinion fondée sur les meilleurs titres, telle que celle qu'on a conçue des ouvrages de M. Lieutaud.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 2 Novembre 1775.

De Stockolm, le 16 Octobre.

LE Docteur Abraham Baeck, Archiatre, Président du Collége Royal de Médecine, & Membre de l'Académie Royale des Sciences de cette Ville, a lu dans la derniere assemblée publique de cette Académie, un Mémoire sur les maladies épidémiques qui ont ravagé la Suede en différens tems. Dans la recherche des causes de cette maladie, il indique principalement la pauvreté, le découragement qui en est une suite, le site mal-sain des maisons & des villages, les chambres trop petites, les changemens subits du tems, & l'infection apportée par les Mariniers & par les Soldats.

Ce Médecin remarque sur-tout que la rareté des grains s'étant faite sentir en Suede en différentes époques, a donné lieu à des mélanges de substances étrangeres qui sont devenues nuisibles. En 1709, le pain de seigle excita dans le Helsingland des douleurs, la fievre & le délire; en 1737, des familles entieres qui firent usage de bleds mouillés & humides, furent attaquées de cephalalgie, & de maladies de poitrine; quelques uns moururent de mort subite. Le grain ayant été gâté en 1742, par l'humidité & par le froid, ceux qui s'en nourrirent furent atteints de diverses maladies, sur-tout de fievres & de dyssenteries. L'Ostrogothie fournit en 1736 un exemple douloureux des effets de l'ivraie; les personnes qui firent du pain ou de la bierre avec le grain où il s'en trouva, furent attaquées de douleur de tête, de foiblesses des yeux, d'ivresse, de tremblemens des mains, de tumeurs aux parties génitales; le *raphanus raphanistrum* produisit en 1746, 1764, & les années suivantes, une maladie spasmodique épidémique dans différentes Provinces de la Suede.

De ce préliminaire fait pour reveiller l'attention de tous les Gouvernemens, M. Baeck passe aux moyens de suppléer aux bons grains en tems de disette, & de prévenir les maladies qui en sont le résultat. Cette derniere partie n'est pas moins intéressante que la premiere. Mais il a paru depuis peu de tems des bons ouvrages en France sur ce même sujet, qu'il feroit superflu de nous y arrêter.

Fin de la lettre de Marseille, du 19 Octobre.

Il faut donc, Monsieur, avoir aussi égard à l'air, en corriger les qualités viciées, en modifier la temperature; c'est principalement à ce moyen, à la propreté des malades & à la bonté du régime qu'il convient de s'attacher. Les feux souvent allumés, la propreté des rues & des maisons, l'abondance & la salubrité de la nourriture, voilà les meilleurs moyens de remédier & de détruire une contagion. N'en doutez nullement, M., le venin contagieux s'énerve, s'use enfin: aussi voit-on après un certain tems, que sans presqu'aucune précaution il s'affoiblit & disparoît. La variété des saisons contribue beaucoup à cet affoiblissement; l'hiver modere & assoupit la férocité des épidémies d'été & d'automne; au printemps elles reparoissent, mais avec moins de force, & ce n'est souvent qu'après la révolution de plusieurs années que la maladie usée s'éteint. Telle est du moins la maniere dont la peste s'est dissipée à Marseille. Une rechute inattendue avoit épuisé les forces & le courage des habitans de cette Ville; le saint Pasteur qui veilloit au salut de leurs ames, & qui les secouroit de ses charités, les rassembla tous dans une place publique, où, par ses ordres, on avoit élevé un autel; il y adressa ses prieres au ciel, soutint le courage expirant du peuple, ranima leur confiance; un vent frais souffla sur Marseille, & à cette époque l'air changeant de temperature & de constitution, la peste cessa comme par miracle. Cette même époque est marquée chaque année par le renouvellement du vœu que MM les Echevins firent alors au sacré-cœur, dans les mains de M. de Belsunce qui se distingua si fort dans ces tems calamiteux. Que de réflexions à faire sur cette réunion du peuple, quelle preuve contre le systême de ceux qui voudroient le séparer avec une rigueur effrayante! Mais j'en ai fait assez dans le commencement de cette lettre,

il faut en laisser faire aussi quelques-unes à vos lecteurs.

J'ai l'honneur d'être &c.

De Grenoble, le 21 Octobre.

Cett Ville vient de faire une excellente acquisition dans la personne de M. Nicolas, Médecin, connu par plusieurs bons ouvrages, & membre de plusieurs Académies. Pour son début il a publié une nouvelle production, ayant pour titre *le Cri de la Nature en faveur des enfans nouveaux-nés*, dans laquelle il expose les regles diététiques que les femmes doivent suivre pendant leur grossesse, & pendant leurs couches; les avantages & les douceurs qu'elles trouveront à nourrir leurs enfans, & les dangers qu'elles courront, en ne se soumettant pas à cette loi naturelle. Ce corps d'ouvrage est accompagné d'un Précis historique de l'inoculation, & de plusieurs autres objets d'utilité publique. En général ce sont de sages préceptes donnés par un Médecin citoyen, qui n'a rien omis de ce qu'on avoir écrit d'utile sur ce sujet intéressant, mais qui le l'est rendu propre par la maniere forte & persuasive avec laquelle il s'est exprimé. Nous allons en extraire quelques observations tendantes à détruire des préjugés nuisibles & malheureusement beaucoup trop accrédités dans les campagnes.

» Il est des femmes qui, sous prétexte qu'il *fait froid*, s'accroupissent sur des terrines remplies de braise. Cette manie abominable regne sur-tout parmi le peuple & dans les campagnes, dont les femmes se retirent pendant le jour dans des étables; là elles respirent à la fois, l'odeur qu'exhalent l'urine & les excrémens des animaux, & celles qu'elles répandent chacune en particulier, à cause de la malpropreté de leurs corps ou de leurs habits: presque immobiles sur une chaise, & n'agissant, de tous leurs membres, que les bras & la langue, elles hument à loisir les miasmes putrides dont l'atmosphere de ces étables est chargé, & reçoivent par les pores de la peau, les vapeurs des charbons, que leurs jupes ne laissent point évaporer au-dehors. Je suis persuadé que tous ces inconvéniens procurent beaucoup d'avortemens dans les campagnes, & dans les Villes même. Lorsqu'on entre dans ces réduits, appellés *veillées* par la populace, on est obligé pendant quelques instans, de se boucher le nez, & l'on se sent repoussé comme par une main invisible; tant l'odeur est fétide, & les miasmes abondans.

Un autre préjugé destructeur regne encore dans les campagnes. Lorsqu'une femme est sur le point d'accoucher, elle est bientôt environnée de toutes les vieilles commeres du lieu: l'une apporte des noix confites; l'autre des cérises, ou autres fruits conservés dans l'eau-de-vie: d'autres enfin font avaler à longs traits, des liqueurs spiritueuses, pour donner des forces; abus dangereux, contre lequel la nature & la raison se revoltent. Tout le monde sait que l'eau-de-vie & l'esprit de vin conservent les fruits, & les chairs mêmes des animaux; mais la plupart des meres ignorent comment cette conservation s'opere: il faut le leur apprendre. C'est en resserrant, en crispant, en roidissant les fibres des végétaux & des substances animales, que les liqueurs spiritueuses les préservent de la putréfaction; c'est en chassant les parties aqueuses de l'interstice des fibres, & en occupant leur place: la sensation que les esprits ardents produisent sur la langue, prouve ces vérités. Il est aussi d'expérience que les liqueurs ardentes coagulent le lait, le petit-lait, le blanc d'œufs, substance analogue à la lymphe animale, & le sang même. Or, n'est-ce pas accélérer la vieillesse, & courir à la mort, que de s'abreuver de boissons, qui, en donnant aux fibres une rigidité contre nature, les privent du mouvement de réaction qu'elles doivent avoir sur les fluides qui sont contenus dans les vaisseaux? & comment pourra s'opérer le méchanisme de la vie, si les humeurs sont épaissies, coagulées? si les solides sont dans un état de crispation, où en sera la santé, qui dépend du juste équilibre que la nature a établi entre l'action des solides & des liquides du corps humain?

Confirmons ces dogmes par un exemple. Une jeune Dame portoit le premier fruit de sa tendresse conjugale; elle étoit enceinte de neuf mois; & les douleurs de l'enfantement s'annoncerent dans un village absolument dépourvu des secours de l'art: un essaim de paysannes accourut, chacune portoit son plat: la jeune personne, sans expérience, avala tout ce qu'on lui présenta à boire; & toujours on s'empressoit de lui donner de nouvelles forces, par des liqueurs échauffantes, qui sembloient le multiplier & s'acroître sous les mains des commeres. Ces funestes breuvages ne manquerent pas de produire leur effet; les solides se crispèrent, s'enflammerent; l'accouchement fut des plus laborieux: plusieurs faignées furent faites coup sur coup; ce secours, & les autres dont on fit usage, délivrerent la jeune femme; mais les suites de couches ont été terribles; & depuis près de six mois, Madame D*** n'est pas encore remise, & a failli périr au printemps de ses jours.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Lyon, ce 22 Octobre.

Dans le nombre des prix que l'Académie de cette Ville a distribués cette année, il en

est un qui a été remporté par M. Camper, Doct. en Méd. & Philosophie &c. à Francker en Frite, dont le sujet étoit très-intéressant. Il s'agissoit de donner la théorie & le traitement des maladies chroniques du poumon, avec des recherches historiques & critiques sur les principaux moyens de guérison employés contre ces maladies, par les Médecins anciens & modernes, & meme par les Empiriques. L'accessit de ce prix a été décerné à M. Binmirge, Doct. Médecin en Basse Alsace. La même Académie propose pour le prix de Physique qui sera distribué en 1775, le sujet suivant. L'électricité de l'atmosphere a-t-elle quelque influence sur le corps humain ? Quels sont les effets de cette influence ? Toutes personnes pourront coucourir pour ce prix, excepté les Académiciens titulaires & véterans, en observant d'ailleurs de ne point se nommer, & de suivre les usages reçus dans toutes les Académies en pareil cas.

Extrait d'une lettre écrite de Dijon, le 23 Octob. 1775, par M. Maret, Docteur en Médecine & Secrétaire perpétuel de l'Académie.

» Nous avons en ce pays-ci & dans nos environs, beaucoup de dyssenteries. La suppression de la transpiration, effet des froids assez vifs & de l'humidité après de grandes chaleurs & de la secheresse, doit à ce qu'il me semble, être regardée comme la cause de cette maladie. Elle est inflammatoire dans quelques malades, très-putride dans d'autres, mais plus généralement d'un caractère qui tient le milieu entre ces deux extrêmes. J'en ai vu quelques-uns dans lesquels dès le début, l'irritation étoit si vive quoique l'inflammation ne se manifesta pas par le pouls, que les malades vomissoient continuellement, & qu'il falloit commencer par calmer ces accidens, au moyen des acides associés aux narcotiques. En général, comme le genre mixte domine, le traitement à faire à la plupart des malades, est de placer un vomitif dès le début, & même de le réiterer si la langue est chargée d'un mucus jaunâtre, ce qui arrive souvent; d'associer à cet évacuant les potions narcotiques, les demi-lavemens émolliens, les gommes arabique & adragant, dissoutes dans les boissons à grande dose, & de donner pour nourriture aux malades des crêmes de riz ou d'orge, de légers porages, ou panades au beurre frais, quelquefois du lait coupé avec des crêmes d'orge. Les saignées dans les inflammatoires, répétées suivant le degré de force & d'inflammation, les purgatifs dans les putrides plus ou moins multipliés suivant le siege de la putridité & son intensité, ont été combinés avec le traitement décrit ci-dessus par des gradations proportionnées aux combinaisons des accidens qui rapprochoient davantage les especes de diarrhées les unes des autres. La petite vérole & la fievre rouge qui regnent depuis le commencement de l'été, continuent & attaquent indistinctement des personnes de tout âge. Beaucoup de malades ayant la petite vérole, sont morts par une suite du préjugé favorable aux échauffans. Quelques-uns ont succombé à de petites véroles sanguines, que Huxam regarde avec raison comme étant presque absolument morrelles. La fievre rouge a fait aussi des ravages assez considérables parmi les enfans. Plusieurs d'entre eux ont péri d'aphtes qui s'étendoient jusqu'à l'estomac de dépots sur la poitrine ou sur quelque autre partie interne; & toutes les fois que l'éruption n'étoit pas complette, & ne se soutenoit pas au moins six à sept jours, la maladie avoit des suites fâcheuses & souvent funestes. J'ai vu que dans les accidens qui survenoient après un mieux de plusieurs jours lorsque l'éruption n'avoit pas été bonne, & que la desquamation de l'épiderme n'avoit pas eu lieu, il falloit saigner même plusieurs fois, & traiter ces maladies comme une inflammation. Il y a eu cependant des recherches qui ont été accompagnées d'infiltration, du tissu cellulaire, & qui excluoient les saignées.

De Paris, le 30 Octobre.

Samedi dernier, 28 du mois, le nommé Charles Laville, mandiant, détenu dans le Dépôt de Saint Denis, ayant obtenu sa sortie, s'en vint à Paris où il étoit domicilié; sans doute il relevoit de maladie, car il portoit encore un large emplâtre vessicatoire entre les deux épaules. Quoiqu'il en soit, cet homme étant parti le matin de S. Denis, fut rencontré en très-mauvais état, par un Gagne denier qui s'en alloit en commission à ce Village. De retour le soir, ce Gagne denier trouva Laville étendu dans la plaine au pied d'un arbre, le visage écorché, le corps gelé de froid, sans respiration & sans pouls. Ce charitable commissionnaire n'hésita pas de le mettre en travers sur ses crochets, & de l'apporter ainsi jusqu'à Paris. Ledit Laville fut déposé au Corps-de-Garde S. Jacques l'Hôpital. Aussi-tôt la Garde de ce poste, instruite de la maniere de secourir les asphyxiques, s'empressa de le frotter avec des linges impregnés d'eau-de-vie camphrée, & d'esprit volatil de sel ammoniac qui se trouvoit dans le flacon de la Boîte mise en dépôt dans le Corps-de-Garde. Bientôt après on l'approcha du feu, & continuant de le frotter, on lui versa quelques gouttes de ce mélange spiritueux dans la bouche; on ne

négligea pas non plus d'en frotter les tempes & les narines. Appellés sur ces entrefaites, nous n'eûmes rien à ajouter à ces secours commencés, avec autant d'exactitude que d'intelligence; seulement nous fimes avertir le Vicaire de S. Jacques, pour l'extrême-onction qui fut donnée audit Laville, sans qu'on pût arracher de lui aucune parole, & sans qu'il donnât encore aucun signe de vie. L'administration des secours spirituels achevée, les temporels recommencerent, & nous eûmes la satisfaction après trois quarts-d'heures de nouveau travail, de voir le nommé Laville ouvrir les yeux, remuer ses bras, pousser un profond soupir, & articuler quelques paroles. La chaleur & la vie étant parfaitement revenues, cet homme fut conduit chez le Commissaire, où l'on apprit de sa propre bouche, son nom, son âge & sa demeure. De-là il a été transféré à l'Hôtel-Dieu pour s'y retablir entierement.

Sans les secours établis dans chaque Corps-de-Garde de Paris, l'infortuné Laville eut été porté tout de suite chez un Commissaire, peut-être jugeant sur les apparences, auroit-il été reputé mort, & transféré à la morgne, ou continuant d'être saisi par le froid, il seroit mort effectivement. On ne sauroit donc trop avertir les hommes du danger, ni trop multiplier les moyens d'en réparer les tristes suites. Que de reconnoissance la Ville de Paris ne devra-t-elle pas à M. Alberr, Lieutenant-Général de Police, d'avoir formé un établissement si utile!

Nous apprenons ces jours derniers, une famille entiere de cette Ville a manqué d'être empoisonnée pour avoir mangé d'une tourte, & que ce n'est qu'après avoir bu beaucoup de lait, que chacun de ceux qui avoient goûté à ce poison, avoient été préservés de ses tristes effets. Nous ferons connoître les détails de cet accident aussitôt qu'ils nous seront parvenus : En attendant nous avons cru le devoir publier, pour rendre plus circonspects ceux qui font préparer leur dîner chez les Traiteurs. Il regne là-dessus une insouciance inconcevable.

LIVRES NOUVEAUX.

Lupiologie ou Traité des tumeurs connues sous le nom de Loupes, avec des détails sur les effets & sur la maniere d'agir des caustiques; des recherches sur le ganglion, le goître, les tumeurs enkystées des paupieres, la ranulle, l'hydropisie de la moëlle épiniere; & des réflexions sur les moyens de perfectionner l'art de guérir. Par M. GIRARD, Doct. en Médecine, Correspondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Intendant des Eaux Minérales de Bagnols & de Saint Laurent.

Tum manu, tum mente. (Hipp. de priscâ Medecinâ liber).

A Londres, & se vend à Paris, chez Ruault, Lib. rue de la Harpe. Prix, 3 liv. rel.

Cet Ouvrage est divisé en trois parties. La premiere renferme la théorie des loupes, la nature & les caractères essentiels de ces tumeurs, leur difference, leur siege, le mechanisme de leur formation, leur causes, leur phénomenes, les accidens qu'elles peuvent produire, & le jugement qu'on en doit porter. L'Auteur considere dans la seconde partie tout ce qui a rapport au traitement varié des loupes, les diverses voyes qu'on a tentées pour les détruire, la résolution, la compression, la suppuration, la ligature, l'amputation, l'extirpation & l'usage des caustiques. Ce sujet le conduit à l'examen de la nature, des effets & de la maniere d'agir des substances corrosives, du choix qu'il convient d'en faire, & tous ces principes sont appuyés sur des observations qui les confirment. Après avoir traité des loupes essentielles, M. Girard fait quelques remarques sur celles de ces tumeurs qui sont ou symptomatiques ou critiques, ou héréditaires. La troisieme partie a pour objet quelques tumeurs particulieres, parmi lesquelles, les unes doivent être rangées dans la classe des loupes, & les autres forment une classe à part, quoi qu'elles ayent des traits d'analogie avec les précédentes. On y parle encore du ganglion & du chalazion, qui paroît devoir être mis au rang des loupes; du goître, de la ranulle, & de plusieurs autres tumeurs indiquées dans le titre de l'ouvrage. Ces recherches faites avec soin, & redigées avec méthode, feront honneur à leur Auteur; elles prouvent que M. Girard s'occupe essentiellement d'objets utiles, & son ouvrage mérite d'autant plus d'éloges, qu'il abonde en détails intéressans sur un sujet qui n'en paroissoit pas susceptible. D'ailleurs en écrivant pour les personnes de l'art, versées dans l'art de guérir, M. Girard s'est mis à la portée de ceux qui l'étudient; nous ne saurions trop leur conseiller de méditer ce bon ouvrage.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 9 Novembre 1775.

De Londres, le 23 Octobre.

LE Docteur Robert Whit, vient de publier un ouvrage intitulé: *Examen impartial de l'utilité & de l'abus de l'eau de mer*, dont l'usage paroît depuis quelque tems être beaucoup à la mode dans cette Ville. Sans s'arrêter à l'analyse de l'eau de la mer, l'Auteur prescrit les précautions qu'il faut prendre en employant ce fluide; la maniere d'en user intérieurement, & les maladies contre lesquelles ce même fluide est indiqué; des observations viennent à l'appui des préceptes du Doct. Whit.

Nous ne pouvions placer à la suite de cette annonce, rien de plus analogue que celle qu'on vient de publier à Dieppe sous le titre de *Bains d'eau de Mer nouvellement établis*. » Tout le monde sait que communément on entend, par *bain* en général, *l'immersion du corps*, jusqu'à la tête, *dans un fluide quelconque*. L'utilité de cette immersion a été reconnue dans les tems les plus éloignés; & l'immortel Génie qui posa les fondemens de l'art de guérir, la recommandoit pour conserver & pour rétablir la santé. Il ne nous appartient pas d'instruire le public sur l'efficacité des bains de mer; nous lui représenterons seulement, sur l'avis d'un Médecin qui a bien voulu nous guider dans notre entreprise, que l'action du bain de mer peut être considerée la même que celle du bain frais d'eau douce. Si elle differe en quelque chose, ce ne peut être qu'à raison des *mixtes*, que l'eau de la mer tient en dissolution; quelle différence peuvent donc y apporter ces *mixtes*? Voilà quel doit être l'objet des recherches. L'analyse chymique nous présente l'eau de la mer chargée de beaucoup de sels de differentes especes. La quantite & proportion de ces sels varie suivant la nature des eaux. C'est cependant le sel marin qui est le plus abondant, & presque le seul qui mérite quelqu'attention. C'est ce sel dont on connoît les vertus & les propriétés médecinales, qui varie sensiblement les effets du bain de mer. Le savant M. Venel, dans les Mém. des Académiciens étrangers, Tome II, page 110, propose l'usage du sel marin comme un bon apéritif dans les tempéramens délicats, dans les phthisies commençantes, &c.; il prétend que plusieurs eaux thermales doivent leurs vertus stimulantes, & l'avantage qu'elles ont de guérir les paralysies & plusieurs autres maladies de l'estomac, au sel marin qui entre dans leur composition. Or, on sait que l'eau des bains pénetre dans le corps avec les principes salins qu'elle contient. On sait, dit M. Maret, dans un savant Mémoire qui a remporté le prix de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, *sur la maniere d'agir du Bain d'eau douce & d'eau de mer, & sur leur usage*, que le sel marin, quand il est dissous, irrite par ses pointes actives les solides auxquels il est appliqué; d'où l'on peut conclure que l'eau dans le bain de mer, par sa qualité saline, excitera plus vivement le jeu des solides, que l'eau douce dans les bains de ce genre; qu'ainsi la circulation sera plus accélérée dans le bain de mer, que dans l'autre, & conséquemment les sécrétions plus abondantes, sur-tout celle de l'urine, eu égard à la qualité diurétique reconnue de tout tems dans le sel marin. Le bain d'eau de mer désobstruera plus efficacement les glandes & les viscères, & particuliérement les glandes cutanées. Il sera donc un apéritif & un diurétique plus efficace que l'eau douce. Concluons que le bain de mer est délayant & détersif, rafraîchissant, apéritif, diurétique, diaphorétique, tonique, & antispasmodique. Par ces qualités il convient dans tous les cas où convient le bain d'eau douce; mais il doit lui être préférable quand on a lieu de craindre trop de relâchement. Il conviendra donc dans les maladies de la peau, telles que la gale, la goutte-rose, dans les obstructions du foie, de la rate, du pancréas, des glandes mésentériques, dans les embarras des reins, des vaisseaux hémorrhoïdaux, dans les constipations opiniâtres, dans les syncopes histériques, les affections nerveuses & rhumatismales; dans les maladies de l'esprit, telles que la folie, la manie, la mélancolie, les con-

vulsions, & une infinité d'autres dont le détail seroit trop long.

Jaloux de procurer au public tous les avantages réunis pour prendre commodément les bains de mer, les sieurs Grieu & Lawrange, ont formé à Dieppe une Maison de Santé Les Étrangers auront la ressource d'y être logés & nourris. Chacun y mangera en particulier, ou à table d'hôte, pourra régler sa dépense, suivant ses moyens ou ses inclinations; logera ailleurs, s'il le juge à propos, sans craindre que cela influe sur les soins & attentions dont il aura besoin. On trouvera dans cette Maison, le linge & les lits nécessaires. Les personnes qui auront besoin des *bains froids*, trouveront l'avantage de les prendre, (comme en Angleterre) dans une *voiture fermée*, qu'on fait entrer dans la mer. La Nation Angloise, qui se rend en foule *à Brighthelmstone*, tant pour y prendre les bains, que pour y boire l'eau de la mer, n'aura qu'un pas à faire pour partager les avantages que nous nous proposons. Les uns pourront venir par goût; les autres dans des vues d'économie, soit pour se procurer l'avantage de voir la France, soit pour consommer sur le lieu même, le vin, la volaille, le gibier & autres denrées qu'ils tirent à grands frais de cette Ville.

Extrait d'une lettre écrite d'Evreux le 30 Octobre, par M. Gosseaume, Médecin.

» Je viens d'être témoin de la fin malheureuse d'un étranger qu'une peripneumonie fort grave avoit fait demeurer dans une auberge. Cet homme étoit âgé d'environ 60 ans, Médecin ou Chirurgien de profession. En conséquence je n'ai été appellé auprès de lui avec mes confreres qu'après qu'il a eu employé lui-même les secours que ses connoissances lui indiquoient. Aux accidens généraux que je passe sous silence, à une foiblesse prodigieuse, & une depression du pouls, qui nous a empêché de recourir aux saignées & autres moyens d'usage, se joignoit le symptôme suivant; la respiration étoit fort laborieuse, s'exécutoit à l'aide des épaules, & tous les muscles étoient dans une action violente. Pendant 5, 6, 7 & 8 secondes, le malade fort angoissé ne souffrant aucune couverture; & ne pouvant demeurer dans la même position, cessoit tout-à-coup d'être agité, la respiration devenoit insensible, les sensétoient émoussés, & le cœur palpitoit rapidement & assez fort pour que l'on s'apperçût de ce mouvement précipité au travers de la chemise qu'il agitoit d'une maniere très-remarquable. Le pouls ne m'a point paru different dans ces deux états, ce qui m'a causé un peu de surprise, & ce qui m'a fait présumer que la palpitation étoit persévérante, mais que l'agitation périodique des muscles inspirateurs & expirateurs qui lui succédoit, empêchoit alors de s'en appercevoir. J'ai bien regretté de ne pouvoir par l'ouverture du cadavre, reconnoître tous les désordres que la poitrine a dû éprouver. Je suis bien sûr de n'avoir jamais vu de pareil accident, & je ne me rappelle point d'avoir lu d'observations qui exposent rien de semblable. Il paroît qu'il y avoit dans les humeurs une dépravation étonnante; les vessicatoires ont opéré peu, & des signes de gangrene ont précédé de douze ou quinze heures le terme fatal «.

Cet état nous paroît tenir de celui du catharre suffoquant, ou d'un empâtement inflammatoire du poulmon, suite des symptômes graves de la péripneumonie observée par M. Gosseaume. Il est fâcheux que les circonstances n'ayent pas permis à ce Médecin d'examiner l'état de la poitrine du cadavre: mais n'auroit-on pas pu risquer la saignée malgré la depression du pouls; il est quelquefois déprimé dans les violens engorgemens de la poitrine; il ne se développe même que quand le dégorgement des vaisseaux a facilité le jeu des poulmons; alors les vessicatoires agissent avec plus d'efficacité. Au reste, nous soumettons ces réflexions à celles de M. Gosseaume & de ses Confreres, lesquels étant sur les lieux, & ayant été témoins de l'état du malade, ont dû mieux saisir les indications qu'il falloit remplir.

De Paris, le 6 Novembre.

Nous n'aurons bientôt plus en France de cimetieres dans nos Villes, & de tombeaux dans nos Eglises; plus de distinction parmi les cadavres, il seront tous relegués hors des Cités, & les vivans cesseront enfin d'être infectés par les morts; c'est du moins ce que nous laissent espérer les représentations portées au pied du Trône par l'assemblée du Clergé; ainsi la religion & les loix se réunissent pour le bonheur des hommes, & l'avarice de quelques Marguilliers, fortifiée par le préjugé de certaines gens, ne mettra plus aucun obstacle à une réforme aussi salutaire. Après la lettre qui nous a été écrite de Marseille, on ne peut objecter que l'air n'est pas un moyen d'infection: au contraire on doit redouter ce moyen plus que tout autre. Envain des Curés d'ailleurs respectables, fondés sur une liste de personnes parvenues sur leur paroisse à un âge très-avancé, opposeroient des mémoires établis sur cette longœvité. Nous répondrons d'abord que si les émanations des cimetieres & des caveaux n'abregent pas insensiblement les jours des habitans des Villes, il n'est que trop certain qu'ils produisent des maladies aigues,

qui se répandent, & dont la contagion moissonne beaucoup de monde ; ce qui n'empêche pas qu'il y ait des tempéramens privilégiés qui résistant à l'infection, ou repoussant ses attaques, permettent à ceux qui en sont doués, de pousser loin leur carriere, & de remplir la liste rapportée dans les mémoires auxquels donna lieu le sage Arrêt du Parlement de Paris. (Voyez le Journal politique, où cette objection est rapportée). Mais voici d'autres preuves des pernicieux effets de l'infection cadavereuse. La viande exposée à l'air des cimetieres se corrompt plus promptement qu'une viande pareille située dans un air different toutes choses égales d'ailleurs. Allons plus loin, les métaux même sont atteints de la vapeur qui s'exhale de ces lieux de mort. On peut s'en convaincre par l'expérience suivante faite par M. Dupont, Professeur de Mathématique dont nous avons annoncé les leçons dans une de nos dernieres feuilles. Ce Physicien ayant pris deux plaques d'acier très-polies, en a exposé une sur l'une des fenêtres de sa maison, rue S. Mery, & l'autre sur la fenêtre de celle d'un de ses amis, logé sur les charniers des SS. Innocents, & dont la chambre donne précisément sur le cimetiere. Au lever du soleil il s'est élevé de ce cimetiere une vapeur qui a terni cette plaque comme le fait le hâlle sur une glace. La premiere plaque mise le même jour dans la même exposition chez M. Dupont, n'a aucunement été ternie ; ce jour-là le vent étoit nord-ouest, & les plaques étoient tournées à l'orient. Il eût été difficile de concevoir que les émanations des cimetieres n'eussent pas chargé l'air d'une vapeur plus forte & plus active que celle que la terre peut exhaler en d'autres lieux. Lorsque les rues de Paris n'étoient point nétoyées comme on le fait aujourd'hui, & qu'une boue épaisse & infecte les couvroit dans tous les endroits, les maladies contagieuses y étoient plus fréquentes ; il suffit de parcourir l'histoire pour s'en convaincre. Plus heureux aujourd'hui les habitans de cette Capitale, n'ont plus à craindre l'infection des rues, mais celle des cimetieres reste toute entiere. Et si l'odeur cadavereuse n'étoit pas en elle-même autant à craindre que nous le pensons d'après des observations incontestables, du moins ne pourroit-on disconvenir que la terre des cimetieres continuellement imbibée d'une graisse corrompue, & de substances alkalines qui sont le produit de la putréfaction animale, ne peuvent être fouillées sans danger ; car on peut au moins les comparer à ces terres long-tems abreuvées d'eaux croupissantes que l'on desseche, & qui dans leur remuement causent toujours des maladies contagieuses & mortelles ; or il n'est pas de mois qu'on ne fouille les cimetieres pour y ouvrir des fosses très-profondes ; & l'air qui s'exhale de ces fosses au lieu d'être corrigé, n'en devient que plus mal sain, par la présence de nouveaux cadavres, morts de maladie de toute espece. Et l'on balanceroit encore sur l'expulsion des cimetieres & des caveaux ? Remercions le Clergé de France de s'être occupé de cet objet utile, & puisque la demande de l'expulsion de ces foyers de morts a été portée au pied du Trône, ne doutons pas qu'un Roi juste & bienfaisant entouré de Ministres qui aiment également la justice & l'humanité, ne réponde aux voeux de ce Corps respectable, & ne délivre enfin les Villes d'une des principales causes de la dépopulation des citoyens.

Livres Nouveaux.

Recherches sur la rougeole, sur le passage des alimens & des médicamens dans le torrent de la circulation ; sur le choix des remedes mercuriaux dans les maladies vénériennes ; par M. J. T. G. Dubosq de la Roberdiere ; Docteur en Médecine de la Faculté de Caën, Associé-Correspondant du Collège Royal des Médecins de Noncy, Médecin de la Ville de Vire. A Paris, chez *Desventes de la Doué*, Lib. rue S. Jacques, vis-à-vis le Collège de Louis le Grand. *Vol. in-12.*

Il y a des vues neuves dans cet ouvrage, écrit avec chaleur & fondé sur l'expérience ; l'Auteur croit qu'on ne peut être Médecin sans être Philosophe, & ses recherches justifient son assertion. mais en applaudissant au travail de M. Dubosq de la Roberdiere, nous allions nous permettre quelques réflexions sur la partie typographique, lorsque ce Médecin nous a prévenus par la lettre suivante. « Monsieur & cher Confrere, j'ai donné ordre à mon Libraire de vous faire passer un exemplaire d'une brochure qui vient de sortir de la presse (*a*). Je vous prie de le recevoir comme un témoignage de ma considération, & d'être persuadé que je suis fort curieux d'avoir votre jugement sur cette production. Malheureusement il s'y est glissé quantité de fautes typographiques, qui demandent un long *errata*. On a entr'autres introduit mal-adroitement dans le texte, depuis la ligne 15, page 96, jusqu'à la ligne 6, page 97, une note qui devoit être rejettée à la marge ; ce qui obscurcit

(*a*) Le Libraire n'a pas exécuté l'ordre de M. de la Roberdiere, on verra bientôt que ce n'est pas la seule fois qu'il n'a pas suivi les intentions de l'Auteur. Ce refus est sans doute l'effet du conseil du Redacteur quel qu'il puisse être, à qui vraisemblablement il importoit que ceux qui pouvoient le deviner, ne fissent aucune réflexion sur ses licences beaucoup trop multipliées.

beaucoup le sens de la phrase, je vous prie d'en prévenir le public dans vos feuilles (*b*). Mais il est un grief de toute autre conséquence dont je dois me plaindre, & même au Tribunal de la Justice. Vous trouverez depuis la ligne 21 de la page 108, jusqu'à la ligne 11, page 109, la citation honorifique & détaillée d'un ouvrage tout récent. Croiriez - vous, que ce trait seroit d'une main étrangere, & ajouté sans m'en donner avis. N'est-ce pas-là le comble de l'impudence? Je suis d'autant plus obligé de désavouer cette anecdote, que n'ayant jamais lu l'ouvrage de M. *Saint-Ildephont*, il m'est impossible de prononcer sur son érudition, sur les avantages, qu'on trouve en le lisant; & que d'ailleurs si par hazard mes idées se rencontroient avec les siennes, cette citation seule seroit un titre pour donner *l'autorité* à l'ouvrage de M. St. Ildephons, & même m'accuser de plagiat, quoique mon manuscrit ait été remis au Libraire, qui s'est chargé de l'impression, dès la fin de l'année 1774, long-tems par conséquent avant qu'il fût mention publique de la *bibliographie* de cet Auteur, & de la demeure de l'Imprimeur, qui en feroit la vente. Enfin je puis vous protester de bonne - foi, que j'ignorois jusqu'au titre de ce Livre, avant l'annonce que vous en fites au N°. 28 de votre Gazette 1775 (*c*).

Ce n'est pas encore tout; vous lirez depuis la ligne 11 page 120, jusqu'à la ligne 8 page 121, un détail historique des sentimens de M. *Cezan*, sur l'antidote du virus vénérien, dans lequel ce *Docteur se déclare ouvertement pour le sublimé, &c.* Vous y trouverez l'annonce d'un ouvrage de sa façon, son Libraire, &c. Et cependant, le croiriez-vous, je n'ai point vu l'ouvrage de M. *Cezan*, j'ignore le sentiment de ce Médecin, &c. Cet article est furement de la même main que celui de M. St. Ildeph. . . . Quelque soit le *Correcteur*, (car c'est sans doute ici un tour de Libraire,) à qui je dois ces augmentations, je vous prie de lui signifier de ma part, & lui dite, par la voye de votre prochaine Gazette: » Monsieur, allez » annoncet vos Livres & votre demeure dans » vos affiches, & quand vous voudrez faire » parade du jugement d'un Médecin sur quel- » qu'une des productions de vos presses, com- » mencez par le prier de la lire». Vous m'obligerez, mon cher Confrere, de publier en même tems le désaveu formel que je fais de ces deux articles.

Penseriez-vous qu'un Correcteur si disposé à me faire porter un jugement favorable sur des ouvrages que je ne connoissois point, m'eût imposé silence sur ceux que je pouvois juger en connoissance de cause, en imprimant à la page 111 ligne 11, (*L'auteur d'un ouvrage qui a paru depuis quelque tems, &c.* (au lieu de (*l'Auteur d'un des meilleurs ouvrages qui ait paru depuis quelques tems, &c.*) comme il étoit dans le manuscrit? Je conçois assez les motifs des additions susdites; celui de cette soustraction me semble plus difficile à deviner (*d*); plus instruit que moi, des ruses de Libraire, vous en connoîtrez sûrement mieux la raison.

J'ai l'honneur d'être avec la considération & l'estime la plus distinguée, Monsieur & cher Confrere, votre très - humble & très - obéissant serviteur,

DUBOSCQ DE LA ROBERDIERE.

(*b*) On peut se tromper en corrigeant les épreuves de ses propres ouvrages; mais commettre des erreurs si grossieres en revoyant celles d'autrui, c'est être dépourvu du moindre des talens. A qui donc le sieur Desventes s'adresse-t il pour la revision des ouvrages qu'il fait imprimer?

(*c*) M. de la Roberdiere ne présume point assez de ses connoissances, & accorde trop ici à la rapsodie du sieur de St. Ildephont, auquel la Police a défendu de faire circuler des papiers dans Paris, malgré les annonces fastueuses dont il se pare; & auquel encore la Faculté secondée par ce même Tribunal, a fait défendre d'exercer la médecine dans Paris, non - seulement parce qu'il n'en avoit pas le droit, mais encore parce qu'il employoit intérieurement dans sa pratique l'arsenic qui, de quelque maniere qu'on l'administre, est toujours le plus redoutable de tous les poisons.

Ajourons ici pour notre compte, que le sieur Lefevre de Saint - Ildephont qui se plaignoit de ce que nous l'avions autrefois accusé de nous *singer*, pour achever de mériter ce reproche, a quitté Versailles, & s'est établi dans la campagne autour de Paris, d'où il a fait afficher à toutes les Maisons royales de cette Ville, un imprimé portant *Traitement populaire*, & circuler de pareilles affiches dans cette Capitale, sans aucune approbation de M. le Lieutenant - Général de Police. Que ce même sieur Lefevre de S. Ild. a décoré le titre de son affiche, de ces mots, *sous l'autorité du Gouvernement*, pour imiter ces autres mots, *par ordre du Gouvernement*, parce qu'effectivement notre traitement est revêtu de cet ordre, tandis que l'autorité du Gouvernement est commmune à tous les citoyens qui vivent sous cette autorité. N'est ce pas - là *singer*, & gauchement encore. Nous n'eussions pas laissé cette singerie impunie, si le mépris n'étoit pas le parti qu'il faut prendre en pareil cas, & si la confiance accordée depuis plusieurs années à notre traitement populaire qui se fait sous les auspices & par l'ordre de M. le Lieutenant-Général de Police n'étoit pas hors de l'atteinte de ces affiches où l'Auteur se nomme, taxe ses malades, & se tient à une certaine distance de la Ville, faute de pouvoir y entrer pour exercer.

(d) Comment donc la plume qui a fait l'éloge de l'ouvrage de M. de S. Ildephont, auroit-elle pu laisser subsister les choses flatteuses que M. de la Roberdiere vouloit bien dire de nous? Nous ne sommes point offensés de cette soustraction, au contraire nous en remercions le Correcteur d'épreuve, & nous sommes très - flattés de n'avoir eu aucune part à ses éloges.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 16 Novembre 1775.

De Londres, le 30 Octobre.

DEpuis long-tems les anti-Inoculateurs désespérés de voir que cette pratique ne cesse de s'accréditer malgré leurs clameurs, & que quelques infortunes très-rares, mais qu'ils ont l'adresse de rapprocher, ne font point sur l'esprit du public, la sensation qu'ils s'en promettoient, creusent leur esprit pour trouver un argument plus spécieux & plus capable de fixer l'attention des gouvernemens. M de Haen enfin crut le tenir cet argument victorieux dans une table de mortalité faite dans cette Ville depuis la pratique de l'inoculation; aussi ne tarda t-il pas de la publier dans son *ratio medendi*; ensuite tous les anti-Inoculateurs la citerent à l'envi, comme leur cri de joye ou leur mot de raillement. Mais M. le Chevalier de Chatellux, à qui l'inoculation doit beaucoup, s'étant transporté sur les lieux, rechercha les sources où ce releve avoit été puisé; ces sources étoient fautives, il le démontra, & les anti-Inoculateurs devenus muets pour cette fois, parurent releguer cette table de mort, dans les Œuvres de M. de Haen. Ce ne fut point sans regret, ils tevinrent encore à la charge; leur bruit étoit sourd, il avoit pris naissance en France, cependant on le faisoit venir de Londres. Nous y répondimes alors dans nos feuilles, en observant que la population ayant augmenté dans Londres depuis la paix, il ne falloit pas être surpris que la mortalité fût plus grande; mais que cela ne devoit point être imputé à l'inoculation. On s'est encore tu pendant un tems; on ne se lasse pourtant pas; & voici quels sont les nouveaux calculs: le premier est du Docteur *Lettsom*, on le trouve dans un ouvrage intitulé: *Medical memoirs of the général dispensary in London*, &c. Il en résulte que dans un espace de 42 années antérieures à la pratique de l'inoculation, l'Angleterre a perdu dans Londres, soixante-cinq mille soixante dix-neuf Sujets, par la petite vérole naturelle; & que depuis cette époque, elle en a perdu quatre-vingt-neuf mille six cens vingt huit, dans le même espace donné, ou vingt-quatre mille cinq cens quaranre-neuf, de plus depuis l'établissement de l'inoculation. Comme le Doct. *Lettsom* n'a fixé l'époque de l'établissement de l'inoculation à Londres qu'en 1731, & qu'on y inoculoit dès 1725, le Chevalier Pringle a suppléé à ce *deficit* par une autre table de laquelle il résulte que depuis l'année 1728 jusqu'à 1732 inclusivement, le nombre de ceux qui ont péri de la petite vérole naturelle, a été de 80, & d'un 57e. sur mille morts en général, pendant cinq années, & que depuis 1768 jusqu'à 1773 inclusivement, cette proportion a été de 98, & d'un 6. sur mille; ce qui remplit exactement le vuide que laisse la table de M. *Lettsom*. Les rapports de mortalité pour les autres années étant parfaitement d'accord, on conclud que l'Angleterre perd chaque année 17 de plus sur mille depuis la pratique de l'inoculation; ou autrement que le nombre de ceux qui y ont péri par la petite vérole à Londres, a été de 26509 de plus dans l'espace de 46 années.

Comme on ne peut plus dire que cette mortalité soit l'effet de la population augmentée dans Londres, puisque dans l'un & dans l'autre Auteur, elle est en rapport avec le nombre constant de mille; la difficulté demeure en entier, & les anti-Inoculateurs qui croyent que ces tables étoient nécessaires pour savoir si l'inoculation est avantageuse à l'État, croyoient les Inoculateurs bien embarrassés, & attendent leur réponse. MM. *Pringle* & *Lettsom*, l'ont donnée. Frappés de cette étonnante mortalité dans laquelle ne sont pas compris les inoculés, ils ont conclu sagement que cela ne venoit que du peu de précaution avec lequel on vivoit avec les personnes inoculées, ou qui ont la petite vérole naturelle. Ce qui loin de nuire à l'inoculation lui est au contraire très-favorable. En effet puisqu'on entretient la petite vérole naturelle dans les Villes

par l'inoculation, on donne donc la petite vérole véritable par ce moyen ; & cela ruine en plein le doute de ne point l'avoir eue de cette maniere, semé adroitement par les anti-Inoculateurs. Puisqu'il est encore démontré que la petite vérole naturelle plus répandue par quelque voye que ce soit, augmente considérablement la mortalité des citoyens, c'est donc une maladie bien redoutable & bien meurtriere, contre l'assertion de plusieurs anti-Inoculateurs qui pour affoiblir les avantages de l'inoculation, ont prétendu que la petite vérole naturelle n'étoit pas si dangereuse qu'on le pensoit. Ainsi inoculer, c'est de l'aveu même des anti-Inoculateurs, donner la véritable petite vérole, & se préserver à la fois d'une éruption très-meurtriere quand elle vient naturellement.

La suite à l'ordinaire prochain.

Fin de l'article de Grenoble, du 2 Novembre.

» Une femme enceinte de quatre mois me consulta il y a quelques tems ; elle se plaignoit de maux de tête violens, d'étourdissemens, de vertiges & d'aigreurs insupportables, de nausées, d'indigestions. Je lui conseillai de tremper les jambes dans un bain temperé. Ce secours fut insuffisant & inutile. Je lui fis ouvrir la saphéne, & tirer environ six onces de sang : ses maux disparurent, les aigreurs furent efficacement combattues avec quelques prises d'yeux d'écrevisses. La grossesse fut très-heureuse ; & la femme vient d'accoucher d'un enfant bien portant. L'opinion vulgaire veut que la saignée du pied soit une cause sûre de l'avortement ; des gens de l'art même ont osé l'avancer. Le vrai Médecin abjure tous les préjugés ; il fait les vaincre, & rire des clameurs suspectes ou erronnées» . . . .

» Il feroit utile, lorsque le ventre des femmes grosses commence à acquérir un volume considérable, il seroit utile, dis-je, qu'elles soutinssent leurs jupes avec des cordons passés par-dessus les épaules ; par cet expédient, on obvieroit aux inconvéniens qui résultent de la compression que les attaches font sur les reins, & la gêne qui en résulte pour la mere & l'enfant contenu dans son sein : si le ventre descend trop, comme il arrive souvent ; si la vessie en est comprimée, & le cours des urines gêné ; on fera cesser cette incommodité, en soutenant le bas-ventre avec des bandes & des alaises, que chaque femme pourra fabriquer pour sa plus grande commodité» . . . .

Monsieur Nicolas conseille aux maris & aux femmes, la plus grande circonspection sur les caresses conjugales : dans quelques femmes, & même dans le plus grand nombre, l'orifice de la matrice est plus près de la vulve, que dans le tems de la vacuité de ce viscere ; dans les approches, le choc de cet orifice est presque inévitable ; les secousses répétées, auxquelles il sera exposé, deviendront souvent le principe d'une chûte totale de l'uterus ; très-souvent le fœtus pétira, & la mere sera en proie à mille maux, dont la stérilité sera le moindre. Une femme féconde ne pouvoit porter ses enfans au-delà du terme de trois à quatre mois : on fit faire au mari des observations sur les suites que la tendresse pouvoit avoir, lorsqu'il en rapprochoit trop les preuves : l'avis fut goûté ; on s'observa ; on se modera : & bientôt la dame devenue mere pour la huitieme fois, jouit de la satisfaction inexprimable d'avoir donné un héritier à son époux ; plaisir après lequel il soupiroit depuis longtems. . . . .

» Il faut des exemples, pour les opposer aux abus destructeurs ; il faut des exemples, au peuple sur-tout, qui se détermine toujours tard à abandonner les méthodes anciennes. Une de ces commeres officieuses, qui semblables à l'importun d'Horace, se donnent beaucoup de mouvemens pour ne rien faire, conseilla dernierement à une femme accouchée depuis peu de jours, de purger son enfant, quoique très-sain & très-robuste ; on introduisit auprès d'elle un marchand de remedes, armé d'une phiole de liqueur à demi remplie d'un syrop : l'infortuné patient fut mis à la torture ; il avala tant, & si bien la quantité de syrop, qu'il mourut deux heures après. . . Il est des forfaits qu'il faudroit publier sur les toits, pour le bien de l'humanité. Cet exemple ne doit-il pas faire frémir les meres !

Ces observations prises au hazard dans l'ouvrage de M. Nicolas, prouvent combien ce Médecin aime les hommes, & combien ils se nuisent quand ils se laissent conduire par l'ignorance & le préjugé. Tout l'ouvrage est écrit avec la même chaleur & le même intérêt. Dans l'impossibilité d'en étendre l'extrait au-delà des bornes très-étroites de cette feuille, nous ne pouvons cependant nous empêcher de rapporter en entier la notte suivante, concernant les meres & les nourrices.

Il faut commencer par fournir aux nourrices une layette en regle, c'est-à-dire consistant en mille petites choses, que l'on paye assez cher, & dont la mere eût pu se passer aisément, si elle eût gardé son enfant chez elle. Cette layette une fois donnée, on vient au bout de quelques mois, vous sommer de la renouveller en détail ; tantôt une piece est usée, tantôt une autre est trop étroite. Enfin ce sont tous les jours de nouvelles demandes & de nouveaux frais, outre ceux des mois de nourriture ; car il est d'usage de ne pas renvoyer

les mains vuides ceux qui viennent de la part de la nourrice, donner des nouvelles de l'enfant: il convient de faire boire le mari; le frere ou le cousin &c de la fausse mere: & ces messagers reviennent souvent quand on les a bien traité. Je vous prie donc de me dire, mere économe, si vous ne trouveriez pas mieux votre compte en prenant auprès de vous, si vous le pouvez, une fille pour veiller sur votre enfant, tandis que vous ferez à votre commerce, ou que vous vaquerez aux occupations de votre état? & si vos facultés ne vous permettent pas d'avoir un domestique, vous coûteroit-il autant de payer une femme *au mois*, pour soigner votre nourrisson à certaines heures du jour?

De Paris, le 13 Novembre.

La Faculté de Médecine de cette Ville ayant obtenu de Sa Majesté les anciennes Ecoles de Droit, rue S. Jean de Beauvais, pour y faire ses exercices, en attendant qu'elle puisse être placée plus avantageusement, ce changement s'est fait sans que les consultations gratuites qu'elle donne aux pauvres tous les Samedis, ayent souffert aucune interruption. Ces consultations qui ont commencé le Samedi 28 du mois dernier, continueront à l'ordinaire dans la suite. Ainsi quoique ce déplacement ait causé bien des embarras & des peines, à travers tous ces obstacles, les Médecins de la Faculté n'ont jamais cessé d'aider les pauvres de leurs conseils.

Nous avions promis des détails sur un empoisonnement récent, occasionné par une tourte; le fait est vrai, mais comme il importe peu que l'on connoisse les personnes, nous observerons seulement que le verd-de-gris a pu donner lieu à cet accident. Nos lecteurs voudront bien se rappeller ce que nous avons dit des mauvais effets de ce sel métallique; on ne doit point les craindre tant qu'on a soin d'employer des casseroles de cuivre bien étamées, & qu'on les tient propres; parce que s'il s'y forme alors du verd-de-gris, c'est en si petite quatité, qu'il ne peut nuire: mais lorsqu'on laisse séjourner dans ces mêmes casseroles, des substances capables de les entamer, alors ce sel s'y forme en abondance, & les accidens qui en résultent sont terribles. Certains Pâtissiers tiennent des fricassées toutes prêtes. Aussitôt qu'on leur demande une tourte ils la préparent avec de la pâte également prête, & la remplissent de cette même fricassée de la veille, souvent & presque toujours sans faire attention à l'état de la casserolle dans laquelle elle a été conservée: c'est ce qu'on peut appeller *des tourtes au verd-de-gris*. Quand les hommes plus renfermés dans le sein de leur famille, faisoient préparer les alimens dans leur maison, le luxe regnoit moins sur les tables, mais la viande grossiere qui les couvroit, étoit saine. Aujourd'hui grace à la mollesse & à la nonchalance de notre sexe, entierement étranger aux détails de la cuisine d'une maison, on s'adresse pour les repas, aux Traiteurs, aux Pâtissiers. La malpropreté est le moindre des inconvéniens qui résulte de cet usage; mais cette malpropreté peut devenir pernicieuse par l'addition de substances vénéneuses que la négligence & l'inoculation laissent mêler aux alimens; ensorte que celui qui achete son pain chez le Boulanger, qui fait préparer son dîner chez le Traiteur, & qui tire son vin de chez le Marchand, dépend de la vigilance de ces trois personnes qui, le plus souvent étrangeres au détail de leur commerce, abandonnent ce soin à des garçons inattentifs, à de véritables machines. Et l'on se plaint de vivre moins long-tems qu'autrefois; de ce que les maux d'estomac sont si fréquens. N'en doutons point, ces trois sources de nourritures sont trois sources d'empoisonnement, quoiqu'on en puisse dire; comparez la santé du fermier qui fait pétrir son pain dans son four, qui boit du vin de son cru, & qui mange le bon de sa ferme; comparez cette santé avec celle des habitans des Villes, & vous aurez sous les yeux l'effet contrastant de la bonne nourriture & de l'abus du régime. Pour y remédier, il faudroit que les femmes de nos Villes fussent des fermieres, qu'elles connussent la maniere d'alimenter une maison, tandis que la plupart ne daignent seulement pas nourrir leurs enfans.

L'observation suivante peut trouver place ici à propos de verd-de-gris & de table, elle est ancienne, mais presqu'inconnue; il est bon de la rappeller dans cette saison. On lit dans les Ephemerides d'Allemagne, que l'Ambassadeur d'un grand Prince à la Haye, ayant invité quelques personnes distinguées de l'un & de l'autre sexe à un repas somptueux, où rien ne manquoit, y fit servir des huîtres vertes qu'on croyoit venir des côtes d'Angleterre; mais que tous ceux qui en mangerent se trouverent mal sur le champ, souffrant des anxiétés, & vomissant avec des efforts énormes; de sorte qu'ils eurent beaucoup de peine à se rétablir; qu'enfin on reconnut par des informations, que l'huitrier ou vendeur d'huîtres avoit teint des huîtres communes avec du verd-de-gris, pour les faire passer pour de véritables huitres d'Angleterre. On ajoutera aisement foi à cette histoire, quand on se rappellera qu'il n'y a pas bien long-tems, beaucoup de personnes se trouverent incommodées dans Paris pour avoir pris dans un caffé, des glaces que l'on avoit colorée avec le cuivre.

LIVRES NOUVEAUX.

Mémoire pour servir au traitement d'une fievre épidémique ; fait & imprimé par ordre du Gouvernement, par M. Maret, *Doct. en Médecine de l'Université de Montpellier, Aggregé au College des Médecins de Dijon, Aggregé - Honoraire du College Royal de Nancy, Censeur Royal, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon ; des Académies de Besançon, Bordeaux, Caën, Clermont-Ferrand & Lyon.* in-8°. *avec cette épigraphe :*

Indocti discant & ament meminisse periti.

A Dijon, de l'Imprimerie de *L. N. Frantin*, Imprimeur du Roi ; & se vend à Paris chez *Didot* le jeune, quai des Augustins. Broch. in-8°. de 62 pages.

La fievre épidémique observée à Dijon en 1760 & 1761, dont l'histoire a été insérée dans le premier volume de Mémoires de l'Académie de Dijon, ayant paru à M. le Contrôleur-Général, avoit beaucoup de ressemblance avec celles qui dévastent depuis long-tems plusieurs Provinces, ce Ministre bienfaisant a pensé qu'un précis de cet ouvrage, pourroit rendre plus sûr le traitement des maladies de cette espece, & c'est par ses ordres que M. Maret l'a publié dans celui que nous annonçons. Pour le bien faire connoître il faudroit le rapporter en entier, car il est très-court, & il renferme d'excellentes choses ; nous nous bornerons donc à transcrire ici le jugement de l'Académie Royale des Sciences. » Les maladies épidémiques, y est-il dit, qui dévastent tous les pays où elles ont accès, produisent leur effet d'une maniere plus meurtriere dans les campagnes, où l'on trouve moins de secours pour les guérir. M. Maret se propose dans son Mémoire, de diriger les soins de ceux qui, par état ou par zele, s'occupent de la cure de ces maladies, & principalement des fievres putrides qui sont les plus communes. Il distingue ces fievres, en fievres péréchiales nerveuses, qui sont accompagnées d'éruption à la peau, & en fievres cathartales, dans lesquelles il n'y a pas d'éruption. Pour procéder avec ordre, dans l'exposition de ces maladies, l'Auteur a partagé son ouvrage en deux colonnes correspondantes. Dans l'une, il décrit successivement tous les symptômes ; dans l'autre il indique les remedes propres à chaque circonstance. Les quatre périodes que parcourt la maladie, y sont bien distinguées, traitées avec le plus grand détail, & en même tems avec la simplicité qui convient pour l'objet proposé. Il joint à cette exposition une suite de formules des remedes qui doivent être employés dans le cours de la maladie ; & l'ouvrage est terminé par quelques précautions, que l'Auteur indique aux personnes qui soignent ou approchent les malades, pour les mettre à l'abri de la contagion. Cette exposition qui annonce un Observateur éclairé, un bon Praticien, nous a paru propre à remplir son objet, à arrêter les progrès des épidémies dans les campagnes ; & nous croyons que sous ce point de vue, l'ouvrage mérite l'approbation de l'Académie, & d'être imprimé sous son privilege. Signé, *de Lasonne & de Jussieu.*

Si l'ouvrage de M. Fournier, Médecin à Dijon, annoncé sur le même objet dans le N°. de nos feuilles, avoit été travaillé avec autant de soin, & mis comme celui de M. Maret à la portée des gens de la campagne, ainsi que le titre l'annonçoit, & comme eût dû le faire un Médecin pensionné pour cet effet par les Etats de Bourgogne, loin de le juger défavorablement, nous eussions au contraire applaudi son Auteur ; à plus forte raison l'aurions-nous fait avantageusement connoître, si M. Fournier eût pris titre d'Académicien au frontispice, & si son écrit avoit été terminé par une approbation aussi détaillée & aussi satisfaisante que celle qu'on vient de lire. Mais toutes ces choses manquoient, & la même impartialité qui nous fait dire du bien aujourd'hui de l'ouvrage de M. Maret, nous a porté à nous expliquer autrement sur celui de M. Fournier. Qu'en est-il résulté ? des plaintes qui ne sont point parvenues jusqu'à nous, vraisemblablement parce qu'on ne les a point écoutées ; & une lettre que M. Fournier nous a adressée, & à laquelle nous n'avons pas répondu, parce qu'elle étoit écrite d'un ton auquel pour nous servir de l'expression, d'un homme célebre, *on ne répond point avec de l'encre.* Si M. Fournier a quelque chose à dire, soit contre nous, soit contre le jugement de son ouvrage, il doit le publier, nous lui répondrons sans délai, mais point de plaintes particulieres, encore moins de lettres manuscrites ; car ces petits moyens incapables de justifier sa doctrine, ne peuvent que déceler le dépit d'un amour propre excessif & courroucé.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 23 Novembre 1775.

Fin de l'article de Londres, du 5 Novembre.

RESTE le reproche fait à l'inoculation, de répandre & d'entretenir dans les Villes le venin de la petite vérole. Ce reproche est fondé, & l'abus n'est que trop fréquent. Il est bien étonnant en effet que ceux qui inoculent, habitent les Villes, qu'ils y viennent visiter des enfans qu'on destine à l'inoculation, qu'ils les touchent, qu'ils les examinent; en un mot qu'au sortir des maisons où ils tiennent leurs inoculés, ils se répandent dans les sociétés comme ils le font. Il est bien plus étonnant encore de voir que tous les Médecins & ceux qui exercent sans cette qualité, traitent des personnes attaquées de la petite vérole naturelle, sans interrompre le cours de leurs visites ordinaires; qu'une salle spécialement destinée au traitement des varioleux, soit placée dans l'Hôtel-Dieu de Paris au centre de la Ville, & que la porte en soit ouverte à tous ceux qui s'y présentent; qu'enfin on permette aux personnes attaquées de la petite vérole, d'être entourées d'une foule de voisins & d'amis que ces personnes relevant de cette maladie, sortent avec des croûtes & des raches très-rouges, d'où s'émanent encore des corpuscules varioleux; que les linges imprégnés du pus variolique soient confondus & envoyés indistinctement avec d'autres linges à un même blanchissage. Il est encore plus extraordinaire de voir aux portes de Paris afficher une maison d'inoculation, dans laquelle le Directeur, au moins imprudent de cet entreprise, entretenant sans cesse le germe d'une contagion si subtile, y attire le peuple pour d'autres maladies, sous l'apparence d'une charité très-mal entendue. Ennemis des trop grandes précaurions dans les contagions qui effrayent par leur nouveauté, nous sommes cependant bien éloignés de les rejetter absolument; & l'on voit par ce que nous venons de dire, comment il seroit possible de rapprocher notre opinion de celle de M. * * *, quoiqu'elles paroissent entierement opposées. Entraîné par un zele très louable, ce Médecin a voulu armer tout d'un coup la moitié du genre humain contre l'autre, donner pour ainsi dire un uniforme à ceux qui soigneroient les variolés, marquer leur chambre, les entourer & détruire par cette isolation le venin varioleux; il manquoit à son systême d'avoir démontré que le seul contact étoit la cause de communication, & que la petite vérole nous venoit effectivement de l'Egypte; car sans ces deux certitudes il étoit impossible de déterminer à la fois tous les Gouvernemens, à prendre un parti aussi prompt & aussi dispendieux que celui que proposoit M. * * *. Mais sans établir des barrieres aux frontieres, sans mettre toute l'Europe dans un soulevement général, sans épouvanter les hommes par ce trop long appareil, ni ruiner les sujets par une excessive dépense, on peut toujours, on doit même chercher à corriger l'air & à éviter le contact. Ainsi il seroit utile d'avoir dans toutes les Villes des blanchisseuses qui fussent connues, pour ne lessiver que du linge imprégné de petite vérole. Peut-être même conviendroit-il mieux d'ordonner que ce linge fût brûlé, car la perte pour le particulier seroit bien petite, & le mal qui résulte de la communication est bien grand. Il seroit essentiel de traiter comme homicides ceux qui sans besoin visitent des maisons où sont des varioleux, & de punir d'une amende ceux que la religion ne contiendroit pas. Il seroit encore important de désigner des Médecins pour traiter la petite vérole, afin qu'uniquement livrés au traitement de cette maladie, ils ne vissent pas d'autres malades; & que connus pour ce traitement ils ne fussent point fréquentés par les personnes qui n'ont point eu cette contagion. Laisseroit-on traiter la petite vérole dans l'Hôtel-Dieu de Paris? Un foyer perpétuel de petite vérole au centre de la Capitale, renforcé par des exhalaisons putrides de toute espece, seroit peut-être une

chose incroyable dans l'histoire des premiers tems de la Monarchie; & ce foyer existe encore en 1775. Verra-t-on encore de sang froid, les Inoculateurs aller, venir, s'agiter dans Paris pour peupler leurs maisons d'inoculés? Il faudroit que ces Messieurs eussent un correspondant dans la Capitale, qu'ils reçussent les enfans aux barrieres, & que l'abord de leur maison fut interdite aux parens & aux amis. A combien plus forte raison blâmerons-nous ces monstrueux assemblages de traitement de petite vérole & de maux vénériens dans certaines maisons, appellées *Maisons de santé*, & qu'on pourroit appeller avec plus de raisons, *Maisons de peste*. Osons le dire, sans craindre d'être démentis par aucune des Compagnies auxquelles il appartient de prononcer sur les moyens de conserver la santé du peuple. Réunir ces deux maladies dans un même foyer, c'est oublier ce qu'on doit aux hommes, établir sa fortune sur l'infection, & se jouer homicidement de la vie des citoyens.

Extrait d'une lettre écrite de Montpellier, par M. Fouquet, *Médecin, le 7 Novembre 1775.*

»Les bons effets de certains remedes simples dans quelques cas de maladies, soit spasmodiques, soit fievreuses, rebelles aux traitemens ordinaires, méritent d'être connus des personnes qui se mêlent de l'art de guérir dans les campagnes; & les preuves n'en sauroient être trop multipliées aux yeux de beaucoup de Médecins plus instruits. C'est d'après cette considération que j'ai l'honneur de vous communiquer les observations suivantes sur l'usage à l'extérieur de l'eau, soit froide, soit tiede, si fort recommandé par les anciens, dont la pratique n'est peut-être pas à cet égard assez imitée des modernes, malgré le surcroit de confiance que doit mériter à ce remede la belle dissertation du célebre M. *Raymond* de Marseille.

Une Dame âgée de 36 ans, d'un tempérament vif & sensible à l'excès, & d'un embonpoint médiocre, est sujette depuis environ quatre années, à des douleurs atroces dans l'hipochondre gauche, qui reviennent périodiquement toutes les semaines. Ces douleurs dont chaque accès dure près d'une heure, sont accompagnées de symptômes très-allarmans, tels qu'une espece d'asthme ou de suffocation des plus notables avec lividité & gonflement de la face & du col, (accidens si bien décrits & dont la cause est si bien développée dans ce que *Van-Helmont* a dit de l'asthme convulsif,) & leur violence est au point de faire pousser des hurlemens à la malade, & de lui causer des mouvemens convulsifs; mais l'application de l'eau froide sur la partie, calme & dissipe promptement ces accidens. Ce qu'il y a de bien remarquable dans cette observation, c'est que l'instinct de la nature a seul indiqué le remede. Depuis plusieurs mois on avoit tenté inutilement, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, les anti-spasmodiques & les calmans les plus vantés, entr'autres le quinkina avec le camphre, le nitre &c., rien n'avoit pu diminuer la violence des paroxismes, ni en abreger la denrée, lorsqu'un jour dans un de ces accès terribles de douleurs, la malade ne consultant que son désespoir, se fit apporter de l'eau de la cruche, y trempa des linges, & malgré les representations des assistans, se les appliqua sur la région de la rate, voulant, disoit-elle, essayer du contraste avec l'application des linimens pénétrans, & des linges chauds dont on ne cessoit de la fatiguer, & dont elle n'avoit encore éprouvé que de l'irritation ou de l'échauffement. Cette premiere tentative qu'on qualifia de témérité, fut suivie d'un calme qui surprit d'autant plus agréablement qu'il étoit moins attendu, & depuis, le topique a été constamment employé dans chaque paroxisme avec le même succès.

J'ai vu cette Dame à Montpellier, où elle s'étoit rendue pour consulter. Témoin dans une de mes visites, & de l'accident & de l'efficacité du nouveau remede, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que d'en conseiller la continuation, en recommandant l'emploi de l'eau froide & même glacée, au lieu d'une eau dont la température égaloit celle d'un appartement habité, comme on avoit coutume de l'employer. Cette petite circonstance à laquelle on a grand soin de ne pas manquer, produit ordinairement une disparition plus prompte & plus entiere des douleurs.

Une autre Dame du même âge à-peu-près que la précedente, mais beaucoup plus corpulente & plus grasse, se trouva un matin à son lever, attaquée d'une douleur insupportable qui occupoit tout le flanc gauche & une grande partie de la région lombaire; elle ne pouvoit rester ni assise ni couchée, & même en se tenant debout il falloit, pour avoir quelque diminution dans ses souffrances, qu'elle ne cessât pas de marcher ou de se promener dans sa chambre, ce qu'elle faisoit constamment, soutenue par deux domestiques. A cette douleur étoient joints des vomissemens & des nausées qui ne lui permettroient pas de garder le bouillon, ni aucune autre sorte d'aliment. Son estomac rejettoit également tous les remedes presque aussitôt qu'ils étoient avalés. On en étoit donc réduit à des applications extérieures qui n'opéroient aucun effet. Cependant la malade alloit toujours se traînant d'un bout de chambre à l'autre, & s'affoiblissoit de plus en plus. Vers

les six heures du soir, ses pieds se trouverent enflés, & ses forces tellement épuisées, qu'elle ne pouvoit plus faire un pas, cependant les douleurs continuoient avec la même violence. Dans cette perplexité, je crus devoir demander l'assistance de mes confreres, mais je voulus tenter auparavant l'application de l'eau froide à laquelle cette Dame avoit consenti à la fin, après s'y être obstinément refusée pendant plusieurs heures. Je fis en conséquence tirer de l'eau du puits, & y fis tremper des serviettes qu'on appliqua sur le flanc gauche & sur la région lombaire de la malade. (Nous étions alors dans le mois de Novemb. & les gelées avoient déja commencé par anticipation sur l'époque ordinaire dans nos climats) Cette premiere application d'eau froide procura un soulagement si notable, que la malade ayant demandé à s'asseoir, pût rester dans cette situation assez long-tems, & garder même un peu de bouillon sur lequel on avoit fait tomber quelques gouttes de la liqueur miner. anod d'Hoffman, qui étoit la seule dont son estomac ne parût pas rebuté. Enfin, une seconde application de linges mouillés calma la malade, au point qu'elle se sentit en état de supporter le lit où on se pressa de la mettre, & où l'on continua de lui appliquer des serviettes mouillées, jusqu'à ce qu'un sommeil doux & tranquille s'étant emparé de la malade, on discontinua cette manœuvre qui devenoit inutile : le lendemain matin, cette Dame s'est trouvée à son reveil, parfaitement rétablie, à un peu de lassitude près qui étoit la suite des souffrances de la veille.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Dijon, le 10 Novembre.

M. Durande, Médecin, Professeur & membre de l'Académie de cette Ville, ayant lu dans la Gazette de Santé (année 1774, N°. 6) que les pierres biliaires qui résistent aux dissolvans les plus actifs, se dissolvent parfaitement dans un mélange d'ather & d'esprit de thérébentine, nous a communiqué l'observation suivante sur l'efficacité de ce remede dans les coliques du foie, causées par la présence de ces pierres, afin d'encourager les Médecins à faire usage de ce remede, par préférence à ceux qu'on a inutilement employé jusqu'à présent, pour attaquer ces concrétions

» La veuve Foron eut au mois de Septemb. de l'année 1773, une colique hépatique suivie de jaunisse. La couleur de la peau se dissipa insensiblement : mais la malade ressentoit par intervalle une douleur fixe à l'estomac. L'angle des yeux étoit toujours un peu jaune ; les digestions se faisoient mal. Au mois de Mars 1774 il survint une nouvelle colique suivie d'une jaunisse qui se dissipa assez promptement par l'usage des jaunes d'œufs ; mais après trois semaines une troisieme colique renouvella la jaunisse avec une démangeaison insupportable ; les jaunes d'œufs ne produisirent plus aucun effet. Il n'est gueres possible de conserver des doutes sur la cause de ces accidens ; tous les Auteurs s'accordent à les attribuer à la présence des pierres biliaires. Je fis prendre des bains à la malade ; je lui prescrivis une tisanne avec la racine de patience ; je la purgeai deux fois : elle prit ensuite tous les jours pendant deux mois une cuillerée à caffé de mélange d'œther & d'esprit de thérébentine, avec autant de syrop de limon. Ce remede dissipa entierement la jaunisse, rétablit les digestions, fit cesser les douleurs d'estomac & les démangeaisons qui étant accompagnées d'un grand nombre de boutons, faisoient croire à cette femme qu'elle avoit la gale. La malade qui depuis long-tems étoit sujette à des douleurs d'estomac, & à des coliques, jouit actuellement d'une bonne santé. J'observerai au sujet de la démangeaison accompagnée de boutons, que cette éruption bilieuse peut avoir lieu sans la jaunisse. J'ai vu cet Été une jeune fille qui avoit eu la jaunisse, dont elle avoit été guérie en peu de tems au moyen des jaunes d'œufs. Un mois après tout son corps se couvrit de petits boutons avec des démangaisons insupportables. On crut que ces pustules étoient galeuses, ce qui l'inquiétoit beaucoup ; mais comme elles n'étoient point ulcérées, & qu'à force de les grater elles rendoient plutôt du sang que de la sanie, je la rassurai. Les bains, le petit-lait, la saignée, les jaunes d'œufs & deux purgatifs, ont fait cesser cet accident.

De Paris, le 20 Novembre.

Jeudi dernier 17 de ce mois, M. Meunier, Bachelier de la Faculté, soutint aux Ecoles de Médecine de cette Ville, sous la présidence de M. Jamelin, Docteur-Régent de la même Faculté, la Thèse suivante *Les calmans conviennent-ils aux dyssenteriques ?* Ce Bachelier qui ne l'est que pour la forme, & qui a déja fait la Médecine avec succès ; conclut pour l'affirmative. Voici ses raisons. Après avoir donné la définition de la dyssenterie, indiqué ses causes, & les premiers secours qu'on a coutume d'administrer en pareil cas, tels que la saignée & l'ipecacuana comme vomitif, M Meunier remarque que la tension du bas ventre, le déchirement des intestins & la nature des dejections ne permettant pas de revenir à l'ipecacuana, il faut avoir recours aux calmans. Nous sommes parfaite-

ment de cet avis, qui est celui de tous les bons Médecins ; mais il nous a semblé que l'exclusion de l'ipecacuana étoit beaucoup trop absolue: on ne doit point redonner l'ipecacuana en pareil cas pour faire vomir, cela est vrai, quoiqu'avec exception ; mais du moins doit-on le donner à quart de grains de distance en distance, comme altérant. En effet l'expérience a prouvé qu'il réussissoit parfaitement bien de cette maniere, soit en appaisant les douleurs, & moderant l'abondance des déjections, soit en diminuant & même en arrêtant le flux du sang. Ces détails ainsi que bien d'autres sur la cause de la dyssenterie, que nous avons inutilement cherché dans cette dissertation, n'eussent pas échappé à M. Meunier, si loin de prendre dans le magasin une Thèse faite & soutenue en 1730, ce Bachelier en eût fait son propre ouvrage. Il est fâcheux de voir des hommes instruits, dédaignant pour ainsi dire les actes qui doivent leur mériter les grades auxquels ils aspirent, se borner à répéter ce qu'on a écrit depuis plusieurs années, plutôt que d'enrichir la société du fruit de leur travaux & de leur recherches. Nous ne ferions point ici ces réflexions, si nous connoissions moins ce que M. Meunier est en état de faire, & si cette reproduction d'anciennes Thèses, n'étoit point si fort en usage.

Un de nos Abonnés nous a écrit une lettre dans laquelle on trouve plusieurs réflexions judicieuses sur des abus qui se commettent chaque jour dans cette Ville. Le premier est celui de l'usage des cheminées à la Prussienne dont il a déja été question dans nos feuilles. Il observe avec raison que dans cet usage la cheminée ordinaire se trouve bouchée par le plâtre qui entoure le tuyau de toler qu'il faudroit détruire ce plâtre chaque année pour ramoner la cheminée ordinaire, que l'économie faisant négliger ce soin, il peut en résulter des incendies malheureusement trop fréquens. Sa seconde observation porte sur le déplacement des cimetieres des Freres de la Charité. Ces Religieux entierement dévoués au public, n'ont pas eu plutôt reconnu l'insalubrité des cimetieres dans les Villes, qu'ils ont transporté celui de leur Hôpital audessus des nouveaux boulevards : mais ils l'ont placé entre le midi & le couchant de Paris, situation qu'il désaprouve, & qui seroit inexcusable, si l'on ne savoit qu'il étoit difficile de faire choix d'un terrein qui fût à la fois à la portée de cet Hôpital, & hors des barrieres. C'est bien assez d'avoir relegué l'infection hors de la Ville ; ceux qui seront les maîtres du terrein feront bien d'observer les regles indiquées pour le choix du lieu, par M. Maret de Dijon, dans son premier mémoire sur l'abus des sépultures.

Mais voici une autre observation toujours du même Auteur, à laquelle nous croyons ne devoir rien retrancher. « Je voudrois que dans la Pharmacie on n'employât jamais le miel dans la composition des syrops, mais toujours le sucre. Il est certain qu'il y a beaucoup de tempéramens, auxquels le miel, même en très-petite quantité, est pernicieux ; qu'ils en prennent une légere cuillerée, fût-il le meilleur, toutes les humeurs sont en fermentation ; c'est une sorte de poison pour eux ; tout syrop où il entre, leur devient contraire, & manque l'effet pour lequel on l'ordonne. Je pourrois me citer pour exemple, & je sais que j'ai bien des confreres en ce point. Le sucre n'a point ces inconvéniens. Pour confirmer ce qu'il avance, l'Auteur de ces réflexions rapporte un exemple consigné dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris. On appliqua sur la jambe d'une Dame, un onguent excellent dont le succès avoit toujours été constant contre le mal dont elle étoit attaquée. Cet onguent ne fit qu'irriter le mal ; on en fut surpris, on ne savoit à quoi l'attribuer. Enfin on découvre que cette Dame avoit une antipatie décidée pour le miel ; & il en entroit dans cet onguent. Aussitôt on en fait une nouvelle composition, de laquelle on exclud le miel, on applique l'onguent nouveau, il opere très-bien, & la malade est guérie.

LIVRES NOUVEAUX.

Exposition Anatomique des organes des sens, jointe à la nevrologie entiere du corps humain, & conjecture sur l'électricité animale, avec des planches imprimées en couleur naturelles, suivant le nouvel art; par M. Dagothy pere, *Anatomiste, pensionné du Roi. Avec cette épigraphe :*

Igneus est ollis vigor & cœlestis origo. *Virgil.*

A Paris, chez l'Auteur, rue S. Honoré, vis-à-vis les Peres de l'Oratoire ; chez *Demonville*, Imprimeur - Libraire ; & au Bureau Royal de Correspondance générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur. Vol. *in-fol.*

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols ; franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 30 Novembre 1775.

D'Amsterdam, le 15 Novembre.

LE Docteur Nuzer a publié un ouvrage ayant pour titre: *Expériences médicinales faites avec l'aimant artificiel*, à la tête duquel M. Deiman, Médecin, a placé une Préface. Cet ouvrage se vend chez Conradi; on y assure avoir parfaitement guéri dans l'espace de onze jours, au moyen de l'application de l'aimant artificiel, une femme qui avoit un bras paralysé. Elle a senti de la chaleur, des pulsations plus fréquentes dans cette partie, & un fourmillement remarquable. Cette cure est dûe au Docteur Deiman, qui traite actuellement deux autres malades avec l'aimant artificiel. L'un est un homme qui, depuis deux ans, étoit incommodé d'un tremblement excessif de tout son corps, au point qu'il lui est impossible de tenir ferme aucun membre quand même il feroit les plus grands efforts. Sa tête penchoit d'ailleurs sur le côté gauche, & la parole étoit très-difficile. Cependant depuis quatorze jours qu'il porte l'aimant artificiel, le tremblement a étonnamment diminué, le mouvement des membres est plus facile, la tête se redresse, la parole se dégage, & le malade peut saisir une aiguille avec les doigts. L'autre malade est une fille de 17 ans, à laquelle il est resté d'une fievre tierce une contraction de la jambe, au point que le talon touche la fesse. Elle a été dans cet état pendant près de deux ans; la jambe étoit exténuée à un point extrême; il y avoit d'ailleurs fievre hectique, trois aimans appliqués ont occasionné au commencement des secousses & des sueurs. Au bout de quatorze jours la jambe s'est redressée, la fievre a cessé, l'appétit est revenu, & la malade a commencé à marcher. Ces cures s'accordent parfaitement avec celles obtenues par M. Descemet, Docteur-Régent de la Faculté, qui continue d'appliquer avec succès l'aimant artificiel à la Médecine.

Suite de l'article de Montpellier, du 9 Novembre.

Madame F*** sujette depuis quelques années à des affections nerveuses & à des fleurs blanches très-abondantes, tomba il y a environ huit ans, dans une vraie leucophlegmatie ou anasarque, accompagnée d'un sentiment de chaleur à la plante des pieds, d'un pouls lent, dur & concentré, avec quelque chose de mou au milieu de ce que j'appelle *l'espace-pulsant* de l'artere, de beaucoup de vents dans l'estomac & le bas-ventre, &c. Plusieurs remedes ayant été tentés sans succès, je fus prié de donner mes conseils & mes soins à la malade conjointement avec M. le Docteur Coulas, son Médecin ordinaire. La cause essentielle, primitive de cette maladie, nous étant bien constatée par la connoissance que nous avions du tempérament nerveux du sujet & par tout ce qui avoit précédé, nous fûmes d'avis, après un mur examen, de soumettre cette Dame à l'usage des bains froids qui nous paroissoient de tous les remedes toniques, le plus convenable & le plus approprié aux principales circonstances de sa maladie, sans négliger les remedes intérieurs parmi lesquels une mixture composée de la teinture de mars apéritive, de l'extrait de quinkina, de l'elixir de propriété & de syrop des cinq racines, dont on jettoit plein une cuiller à caffé dans un bouillon altéré par des chicoracées &c. Une quinzaine de ces bains dans chacun desquels nous faisions glisser par intervalles & à l'insçu de la malade, quelques morceaux de glace pour en augmenter la froideur, suffirent pour dissiper l'anasarque; & le mixture ayant été continuée quelques jours encore après les bains, la malade acheva de se rétablir, au point qu'il ne lui resta plus que la perte en blanc qui étoit même très-modérée.

Les fievres d'accès éludent souvent l'action des fébrifuges les plus efficaces, les plus appropriés, chez les tempéramens vifs, bilieux, & autres constitutions fort irritables. Souvent même le quinkina le mieux combiné & le plus méthodiquement administré, irrite ces fievres en augmentant l'éretisme, & à des

suites plus ou moins fâcheuses chez ces tempéramens. Nous en avons de fréquens exemples dans nos Campagnes, où les fievres intermittentes regnent pour ainsi dire épidémiquement tous les printems & les automnes. J'ai vu les bains temperés, & pris dans le tems de l'intermission, produire les meilleurs effets dans ces fievres rebelles, & l'expérience me confirme journellement dans la bonne opinion que j'avois d'abord conçue de ce remede d'après mes premiers succès. Je suis donc autorisé à le proposer aujourd'hui, même à le recommander comme un des secours des plus assurés contre les fievres intermittentes, accompagnées de beaucoup d'irritation & d'éretisme, qui n'ont pu céder aux remedes ordinaires; mais il faut être prévenu qu'en général les bains ne doivent pas être ordonnés à ceux qui ont quelques menaces d'obstruction, des bouffissures à la face ou sur les membres, & autres symptômes de cachexie provenant de cause humorale, à ceux qui ont la poitrine foible, délicate, qui sont sujets au crachement de sang &c. &c. & qu'on doit observer de nétoyer préalablement les premieres voyes, par quelque purgatif approprié.

Un soldat âgé de 24 ans, entré dans cet Hôpital militaire pour des dartres, avoit depuis environ un an les fievres quartes pour lesquelles il avoit déja été traité dans d'autres Hôpitaux. Je lui fis prendre, après l'avoir purgé convenablement, plusieurs doses d'un électuaire composé de quinkina en poudre, de fleurs de camomille, & de crême de tartre, le tout incorporé dans suffisante quantité d'hyera-picra. Ce remede n'opera aucun effet. Je me tournai pour lors du côté des apozèmes auxquels je fis succéder des vomitifs mêlés avec des poudres absorbantes en imitation de la fameuse poudre de James; le sel ammoniac à haute dose, le camphre avec le nitre, & autres remedes de ce genre, furent aussi donnés successivement. Tout cela fut inutile encore. Ces mauvais succès & un état de secheresse & de chaleur consomptive, (s'il est permis d'employer ce terme) qui commençoit à se faire appercevoir sur le malade, ne me permettent pas de continuer l'administration des remedes actifs, & me donnant même quelques regrets d'avoir trop insisté sur un pareil traitement, j'ordonnai l'usage des bains temperés dont l'indication me paroissoit frappante. Le malade en prit un les deux jours de l'intermission, & un troisieme le matin du jour même de l'accès qui ne venoit pour l'ordinaire que l'après midi. L'effet de ces trois premiers bains fut si marqué, que la durée de l'accès en fut abregée de près de moitié; enfin après le huitieme, les fievres disparurent sans retour; quoique pourtant le malade continuât de se baigner par mon ordre pendant neuf ou dix jours encore, afin de mieux assurer sa guérison.

Sept autres soldats qui nous vinrent quelques jours après avec des fievres intermittentes, dont chacun d'eux étoit attaqué depuis un tems plus ou moins long, & qui chez les uns avoient le type de tierces, chez les autres celui de quartes, ou de quotidienes, ont tous été traités également par les bains, & avec le même succès. Ces faits se sont passés publiquement dans cet Hôpital du Roi où l'on voit renouveller tous les jours les bons effets de ce remede dans les fievres d'accès; j'entends les vraies fievres intermittentes ou fievres essentielles, qui (pour ôter toute équivoque ou prévenir toute chicane) ne participent en rien de la maladie vénérienne qui est celle qu'on a le plus communement à traiter dans cet Hôpital.

La fin à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 27 Novembre.

Quoiqu'il parut difficile d'ajouter à l'établissement du Bureau des Nourrices, applaudi jusqu'ici par tous ceux qui en ont étudié la sage administration, cependant M. Albert, Lieutenant-Général de Police, n'a pas été plutôt chargé de la sûreté de Paris, qu'il a tourné ses regards justes & patriotiques vers cet objet important, digne de tous ses soins.

» La premiere attention de ce Magistrat s'est fixée sur l'utilité que l'on pouvoit retirer de l'inspection de tournée. Considérant que les Inspecteurs qui n'étoient qu'au nombre de quatre, avoient leur domicile fixé à Paris, il a vu que leur transport de cette Capitale dans les campagnes ou d'une province à l'autre, leur faisoit perdre un tems considérable, & leur occasionnoit des frais dont la charge n'avoit pas permis de les établir en nombre suffisant pour inspecter tous les nourrissons, d'où il résultoit nécessairement que quoique fort onéreux à l'administration, ils ne rendoient qu'un service incomplet qui la surchargeoit inutilement. Ces considérations ont déterminé ce Magistrat à substituer à ces Inspecteurs, des surveillans domiciliés dans les cantons où les enfans sont en nourrice, de former des arrondissemens d'inspection, & de les réduire à une étendue qui permit aisément à chaque Inspecteur de visiter tous les enfans qui y sont élevés, & de s'assurer des soins qu'en prennent les Nourrices, & pour n'avoir rien à désirer dans les rapports de ces Inspecteurs, le Magistrat a fait choix de personnes instruites & exercées dans l'art de guérir, afin qu'elles pussent rendre un compte exact & détaillé de l'état des nourrissons, de-

terminer avec certitude les causes du mauvais état où ils les auroient trouvés, & les premiers moyens d'y remédier. En conséquence ce Magistrat a préposé des Chirurgiens-Inspecteurs qui ont chacun leur résidence au centre d'un arrondissement de sept à huit lieues de diametre. Tous sont tenus de visiter une fois tous les trois mois les nourrissons de leur arrondissement, & d'en envoyer un journal, contenant la date des jours de leurs visites, & un détail précis de la situation des nourrissons, notamment de leur santé, leurs besoins, la maniere dont ils sont soignés par leur Nourrice, ainsi que sur l'état & la santé de ces dernieres. Ce journal doit contenir aussi tous les éclaircissemens & les avis qui peuvent dépendre de l'art de guérir, en conséquence desquels il est répondu aux Chirurgiens-Inspecteurs par le Médecin attaché à la Direction. Enfin il est fait mention dans ce journal, de l'époque du dernier transport du Meneur chez les Nourrices, & du nombre de mois qui sont dûs à chacune d'elles; ce qui opere un contrôle de la gestion des Meneurs. C'est sur des feuilles imprimées, fournies & envoyées par la Direction aux Chirurgiens-Inspecteurs, en nombre proportionné à celui des nourrissons de leur arrondissement, que ce journal est formé. Ils sont tenus de se faire viser par MM. les Curés, Vicaires ou Desservants, ou en leur absence par les Syndics ou Marguilliers des Paroisses des Nourrices. Il est enjoint aux Chirurgiens-Inspecteurs de vérifier si les Nourrices, à leur arrivée de Paris, remettent exactement au Curé de leur Paroisse les certificats de renvoi qui leur sont délivrés par la Recommandaresse. Dans le cas où les Nourrices n'auroient point de berceaux suffisamment commodes, les Chirurgiens doivent les contraindre à en avoir un, & les obliger pareillement à avoir un gardefeu, ne fût-il que de bois. Il faut aussi qu'ils examinent si les Nourrices ont la précaution de tenir proprement les nourrissons, & en linge blanc, & de vérifier si les Meneurs sont exacts à visiter les nourrissons, & à payer les Nourrices en présence de leur Curé. Ils sont encore tenus de donner gratuitement les secours de leur art aux enfans qu'ils trouvent malades lors de leur inspection, sans toutefois qu'ils puissent leur administrer aucun remede, à moins qu'ils n'y soient invités par un écrit émané des parens ou de MM. les Curés des Nourrices, conformément à ce qui est prescrit par l'article 15 de l'instruction donnée en 1769, concernant les drogues, pansemens & visites des Chirurgiens à l'égard des nourrissons. Supposé que les Chirurgiens-Inspecteurs donnassent des remedes pendant leur visite, sans avoir été nommément appellés par les parens ou par MM. les Curés, ils ne peuvent à cet égard réperer ni aucun honoraire, ni le prix des remedes qu'ils auront donnés; l'intention du Magistrat étant que les Chirurgiens ne puissent point faire servir leur inspection à distribuer & appliquer des remedes; qu'en conséquence ils se réduisent comme Inspecteurs des nourrissons, & pendant leur inspection aux fonctions & aux honoraires qui leur sont attribués & payés sur le produit du sol pour livre de la Direction. Cependant le Magistrat n'a point entendu dans ce réglement utile, donner aux Chirurgiens-Inspecteurs aucun privilege, ni géner la confiance que les peres & meres ou MM. les Curés pourroient avoir en d'autres Chirurgiens pour les maladies des nourrissons. Aussitôt que les journaux des Chirurgiens - Inspecteurs sont parvenus à la Direction, les nouvelles qu'ils contiennent sur l'état & les besoins des nourrissons, y sont communiquées aux peres & meres, auxquels on envoye même des avertissemens à ce sujet pour les cas urgens. Le Directeur, tant par lui que par les Commis de ses Bureaux, à la vigilance la plus active sur la conduite des Meneurs, qui par l'utilité de leurs services méritent la protection du Souverain, la bienveillance de ses Ministres, & l'affection des citoyens de la Capitale. En effet, recruteurs de Nourrices dans les campagnes, sans eux on en manqueroit dans Paris; contrôleurs de la conduite des Nourrices, ils veillent également sur les nourrissons; commissionnaires des peres & meres, c'est par eux qu'ils subviennent aux besoins de leurs enfans; collecteurs enfin, & distributeurs des mois de nourriture, ils sont les canaux de la circulation d'une partie de l'argent de Paris qui se répand dans les campagnes à 50 lieues de ses alentours, & fait une ressource pour plus de 12000 ménages.

On a dû voir par ce détail, avec quelle sagesse le Magistrat éclairé, à qui le public doit cet utile changement, s'est occupé de l'intérêt des citoyens; comme il a prévu tous les inconvéniens, & aplani tous les obstacles, pour porter l'établissement des Nourrices au point de perfection dont il étoit susceptible.

Livres Nouveaux.

Le Médecin interprete de la nature, ou Recherches & Observations sur le pepasme ou coction pathologique; par M. Joseph - François Carrere, Censeur Royal, Docteur en Médecine en l'Université de Montpellier, Professeur Royal Emerite en Médecine en l'Université de Perpignan, &c.

Le savant Auteur de cet ouvrage s'étoit déja fait connoître par un traité sur les mala-

dies inflammatoires auquel les connoiſſeurs avoient applaudi. Nous ne doutons pas que ce travail ne reçoive les mêmes applaudiſſemens. Le ſujet comme on voit eſt des plus intéreſſans ; & nous oſons dire qu'il eſt traité de maniere à donner à ceux qui l'étudieront avec M. Carrere, cette ſage crainte, cette circonſpection réfléchie, qui ramene les véritables Médecins à la Médecine d'expectation. Le cri général eſt aujourd'hui d'employer peu de remedes dans l'exercice de la Médecine. Ce cri eſt l'effet de la confuſion où l'on ſe trouve, après avoir cru tout ſavoir ; comme la ſécurité avec laquelle on droguoit les malades il y a quelques années, étoit l'effet de la ſuffiſance qui ne doute de rien. On peut comparer certains Médecins à des Voyageurs qui, éclairés par un faux jour, ont marché dans ces derniers tems avec la ſécurité la plus grande, vers un faux but. Fiers de cette clarté trompeuſe, ils ont dédaigné les ſages conſeils des anciens ; le ſcalpel d'une main, & le creuſet dans l'autre, ils ont cru ſoumettre la nature entiere à leurs recherches, & mépriſant les leçons de ceux qui n'avoient pas comme eux depécé beaucoup de cadavres, ou calciné pluſieurs ſubſtances, ils ſe ſont regardés comme les moderateurs & les maîtres de la nature. Qu'eſt-il arrivé ? c'eſt que la clarté qui les éblouiſſoit, s'eſt tout-à-coup diſſipée, & ſe trouvant dans une nuit obſcure, leur prunelle trop retrecie, les a forcés à recourir au tatonnement. Heureux ſi cet exemple qui s'eſt répété ſouvent en médecine, peut enfin guérir ces enthouſiaſtes, de la ſécurité meurtriere avec laquelle ils prétendent maitriſer la nature, dont ils ne ſont que les interpretes & les miniſtres. On ſent bien de quel prix eſt un ouvrage qui rappellant ces triſtes vérités, ramene les gens de l'art à ce point de la médecine, d'où cette fauſſe lueur les avoit écartés. Nous remarquerons en terminant cette annonce, que M. Carriere eſt auteur de la Bibliotheque raiſonnée de Médecine qui va paroître ; c'eſt-à-dire qu'en exécutant cette vaſte entrepriſe, il ne s'eſt pas borné à la nomenclature ſtérile du nom des Auteurs, ni à l'énumération des éditions de leur ouvrages, & à l'époque de leur naiſſance & de leur mort, comme font certains *Tartares*, dont les écrits pourroient être comparés à des regiſtres de paroiſſes. L'Auteur des Recherches & Obſervations ſur le pepaſme paroît au contraire avoir puiſé ſon ouvrage dans la méditation profonde des anciens, dont il a tracé l'hiſtoire, comme le Naturaliſte inſtruit recueille en voyageant, des particularités riches & curieuſes, que n'apperçoivent pas des yeux moins attentifs.

Nouvelle Table des articles contenus dans les Volumes de l'Académie Royale des Sciences de Paris, depuis 1666 juſqu'en 1770, dans ceux des Arts & Metiers, publiés par cette Académie & dans la Collection académique ; par M. l'Abbé Rozier. Tome III. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Dictionnaire raiſonné univerſel d'Hiſtoire Naturelle, contenant l'hiſtoire des animaux, des végétaux & des minéraux, & celle des corps céleſtes, des météores & des autres principaux phénomenes de la nature, avec l'Hiſtoire & la Deſcription des drogues ſimples tirées des trois regnes, & le détail de leurs uſages dans la médecine, dans l'économie domeſtique & champêtre, & dans les arts & métiers. Plus une Table concordante des noms latins, & le renvoi aux objets mentionnés dans cet ouvrage ; par M. Valmont de Bomare ; *nouvelle édition, revue & conſidérablement augmentée par l'Auteur.* A Paris chez Brunet, *in-4°.* 6 vol., *in-8°.* 9 vol. Et à Lyon, chez Jean-Marie Bruyſet, petit in-8°. 6 vol.

Tarif & prix des drogues ſimples & compoſées, qui ſe trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.	
Manne graſſe,	2 l.	4 ſ.
Manne graſſe choiſie,	2	12
Manne en ſorte,	2	18
Manne en larmes,	4	
Séné,	2	10
mondé,	3	10
Follicules,	4	
choiſies,	6	
Agaric mondé,	3	10
Caſſe en bâton choiſie,		14
Quinquina en ſorte,	7	
Rhubarbe,	5	
Salſe-pareille,	4	
Saſſafras,		16
Gayac,		12
Eſquine,	1	4
Ipecacuanha,	12	
Camphre,	7	
Tamarins,	2	2
Caſſe cuite,	3	
Lénitif fin,	2	
Catholicum double,	2	10
Tablettes Diacarrhami,	2	10
de Citron,	2	10
Confection d'Hyacinthe, fine,	5	
Hamec,	5	
Alkermès,	5	
Diaſcordium,	4	

La ſuite à l'ordinaire prochain.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 7 Décembre 1775.

Fin de l'article de Montpellier, du 12 Novembre.

LA nommée *Margoton*, âgée d'environ 40 ans, d'un tempérament bilieux & sec, & femme de chambre chez Madame T***, avoit depuis six mois les fievres tierces, pour lesquelles elle avoit été bourrée de quinkina, & avoit pris tous les arcanes en fébrifuges qu'on lui avoit proposés, sans compter les saignées, les purgatifs & les émétiques préparatoires à l'usage de ces divers remedes. Sa maitresse l'ayant déterminée à consulter un Médecin, elle vint me prier de lui indiquer le traitement que je croirois lui être le plus convenable, en se plaignant de l'échauffement & de l'irritation où l'avoient jettée les remedes qu'elle avoit fait, de la suppression de ses regles qu'ils lui avoient causée, & d'une espece de météorisme du bas-ventre qu'on pouvoit effectivement reconnoitre au moindre examen. Le simple coup-d'œil de la malade & l'exposé qu'elle venoit de me faire, indiquant manifestement l'usage des tempérans, des rafraichissans & des humectans, je lui prescrivis les bains domestiques avec une tisanne de veau altérée par les bouts verts de la chicorée, endive & les feuilles d'aigremoine, & aromatisée avec les zestes de citron, pour en prendre dans la journée quatre ou cinq verres plus ou moins. Quinze jours de ces remedes, ou plutôt quinze de ces bains, ont suffi pour guérir entierement cette femme de chambre, à qui les regles sont revenues le mois suivant, & qui a continué de se retablir de jour en jour au point de se trouver peu de tems après sa guérison, mieux portante que jamais.

Le fils aîné de M. Durand, Contrôleur d'artillerie dans la Citadelle de cette Ville, âgé de six ou sept ans, tomba malade le printems dernier, des accès de fievre tierce. Ayant été appellé lors du troisieme accès, j'ordonnai pour le lendemain l'émétique en lavage, qui opera beaucoup par haut & par bas. Un lavement que le jeune malade prit ce soir-là même, entraîna encore plusieurs selles de matiere bilieuse & putride. l'accès suivant fut néanmoins aussi long & aussi violent que le précédent. Je prescrivis un purgatif pour passer tout de suite au quinkina; mais il n'y eut pas moyen que l'enfant, d'ailleurs fort emporté & fort reveche, voulût prendre aucun remede, il refusa même jusqu'aux lavemens, & ce n'étoit jamais sans quelque crainte qu'il se déterminoit à boite un peu d'eau sucrée, depuis qu'on l'avoit trompé, selon lui, en lui donnant l'émétique dans de l'eau. Cependant les accès continuoient & duroient les vingt-quatre heures avec des symptômes qui devenoient toujours plus allarmans; l'invasion de ces accès étoit marquée par des vomissemens bilieux ou de fausses envies de vomir, & pendant leur durée, ainsi que dans le chaud, le ventre étoit météorisé, les yeux fixes, les levtes livides, la respiration gênée, le pouls petit, concentré, irrégulier, & le coup-d'œil sinistre. La désolation des parens étoit extrême. J'avois déja proposé les bains tempérés, mais le préjugé populaire qui dans ce pays-ci fait redouter même le plus léger contact de l'eau comme capable de rappeller les accès de fievres à ceux qui en ont été guéris depuis peu, éloignoit l'emploi de ce remede. A la fin la confiance en mes conseils l'emporta. L'enfant fut baigné, quoiqu'un de mes vieux confreres fit réclamer à mon insçu, contre ce remede qu'il appelloit extraordinaire, par la crainte où il étoit qu'il ne causât des convulsions. Le premier & le second bain adoucirent & diminuerent considérablement l'accès; après le quatrieme, il n'y eut plus de froid, & la chaleur qui, auparavant duroit la moitié de la journée & une bonne partie de la nuit, ne dura pas plus de quatre heures, mais l'enfant se plaignit de quelque foiblesse dans le bain; j'obviai à cet inconvénient en lui faisant prendre avant & après le bain, une euillerée de vin qu'il aimoit, & dans lequel j'avois fait mettre à infuser du quinkina & de la racine de serpentaire de Virginie en poudre, & en si petite quantité, que le goût du vin ne pouvoit

en être notablement alteré. A la faveur de ce cordial rendu un peu fébrifuge, le jeune malade supporra cinq ou six bains encore après lesquels il fut entierement rétabli ».

J'ajouterai en finissant, qu'il est très - utile de faire frotter toute l'habitude du corps au sortir du bain, avec des linges pénétrés de la vapeur de bayes de laurier ; ou de celles de génievre, & de quelque gomme - résine ; on se persuade aisément l'efficacité de ces frictions.

Extrait d'une lettre écrite de Dijon, le 30 Novemb. 1775 ; par M. Maret, Secrétaire perpétuel de l'Académie, &c.

» Il vous est échappé, Monsieur & cher confrere, dans le dernier N°. de votre Gazette, une erreur que vous vous empresserez sûrement de réformer. Vous y dites que M. Durande ayant connu par votre Gazette le dissolvant des pierres biliaires, l'a employé avec succès dans un cas dont vous donnez l'observation. Mais faites-nous le plaisir de relire le N°. 6 de votre Gazette de 1774, & vous y verrez que mon Confrere est réellement l'Inventeur du remede. Vous lui restituerez conséquemment ce que sans intention vous lui avez ôté.

Voici une note que vous ferez bien aise de donner au Public. Le Traducteur de l'ouvrage de M. Zimermann, sur la dyssenterie, dit p. 70, qu'après l'effet du vomitif il faut donner une once de *sel de tartre* dissoute dans cinq demi-septiers d'eau d'orge. Et pag. 72, que le malade prendra un gros de *sel de tartre* avec autant de rhubarbe. Le sel de tartre étant très-âcre, feroit nécessairement dangereux dans la dyssenterie donné à une si grande dose, & certainement le Traducteur a mis, *sel* de tartre au lieu de créme de tartre. Celui - ci peut en effet être employé avec succès à dose forte, & M. Durande en a fait un usage très - heureux dans la derniere épidémie de dyssenterie. Encore ne la donnoit-il pas à aussi forte dose que le Traducteur de Zimermann porte le sel alkali du tartre. La difficulté, disons mieux l'impossibilité de tenir ce sel dissous dans une liqueur d'une chaleur assez modérée pour qu'on puisse la boire, empêchoit de la donner à once, mais souvent on l'a fait prendre à demi-once & par gros, distribués à différens intervales très rapprochés ».

On voit par l'empressement avec lequel nous publions cette lettre, que nous aimons la vérité par-dessus toutes choses ; nous prions nos lecteurs de croire que s'il peut se glisser quelqu'erreur dans nos feuilles, c'est certainement contre notre intention, & que nous sommes toujours prêts à la réformer aussi-tôt qu'ils voudront bien nous la faire connoître.

Du S. Esprit, le 25 Novembre.

Un particulier des environs de cette Ville, est mort ces jours derniers dans les horreurs des convulsions, qui lui sont survenues quelques instans après avoir mangé de la saucisse. La cause d'une mort si prompte, que les remedes les plus efficaces n'ont pu arrêter, a paru si extraordinaire aux Gens de l'Art, qu'ils ont demandé l'ouverture du cadavre : ils ont été grandement surpris, en suivant le trajet que parcourent les alimens, de découvrir, vers la partie supérieure de l'estomac, une aiguille à coudre, qui étoit implantée bien avant dans les tuniques de l'œsophage. On a lieu de croire que cette aiguille avoit été mêlée avec les viandes dont on avoit formé la saucisse, & l'on se fiera toujours à ces hachés malpropres des Chaircuitiers, dont le moindre inconvénient est de mêler des mouches & de la raclure de bois.

Du Mans, le 27 Novembre.

Il vient d'arriver dans la Paroisse de Feneu en Anjou, un accident, qu'il est à propos de rendre public pour se précautionner contre un semblable malheur. Une femme âgée de 25 ans, d'un bon tempérament, ramassa le Samedi 7 du mois dernier, des champignons qu'elle croyoit tels, & où il y en avoit sans doute beaucoup de véritables mêlés avec les mauvais. Elle les fit cuire dans une poêle de fer, (ce qu'on remarque pour ôter tout soupçon de verd de-gris) elle invita une fille, sa voisine, forte & robuste, âgée de 32 ans, à en manger sa part. C'étoit entre midi & une heure ; à neuf heures du soir la fille se trouva fort incommodée, & vomit beaucoup ; pareil accident arriva à la femme vers minuit. Le lendemain un Chirurgien fut appellé, & administra des remedes pour faire vomir, & lui fit prendre beaucoup d'huile & d'eau chaude. Malgré ces secours, la femme alla toujours de mal en pis. Le Curé de Feneu qui ignoroit l'accident, ne fut appellé que le lundi au soir pour la confesser ; il la trouva dans des convulsions horribles, sans pouls & les extrêmités très-froides Il vit en même tems la fille à qui on avoit administré les mêmes remedes, & qui n'étoit pas si mal ; la femme mourut le mardi au soir, on la tint néanmoins chaudement, & le lendemain matin le Chirurgien lui ouvrir la veine du pied ; il en sortit quelques goutes de sang noir comme de l'encre. La fille est morte aussi ; & ce qui est à remarquer, c'est que la premiere qui s'est trouvée malade, n'est morte que la derniere, & lors qu'on la croyoit hors de danger. Il ne s'agissoit point d'ouvrir la veine ni de donner les huileux, sur - tout lorsqu'il n'y avoit pas lieu

de soupçonner le verd-de-gris d'être la cause de cet accident. C'étoit le poison des champignons qu'il falloit combattre, & pour cela il eut suffi de faire avaler du vinaigre aux personnes empoisonnées.

De Paris, le 4 Décembre.

Enfin M. Missa, Censeur de presque tous les ouvrages du sieur Lefevre de Saint-Ildefont, auxquels il avoit donné des approbations si longues & si multipliées, attaque son protegé par un désaveu qui n'est pas flatteur pour ce dernier, par la publicité qu'il vient de lui donner. Le voici. » Le sieur Lefevre de S. Ildefond répand avec profusion dans le Public, une feuille qui contient deux annonces. La premiere est intitulée : *Prospectus d'un Remede* (arsenical) *éprouvé*, pour guérir radicalement le cancer oculte & manifeste, ou ulceré, &c. Ce remede est muni d'une approbation dont je ne suis pas l'Auteur. La seconde a pour objet le chocolat anti-vénérien, qui n'est autre chose que le remede de Van-Swieten, incorporé dans la substance onctueuse du chocolat ordinaire. J'ai approuvé celle-ci en qualité de Censeur Royal.

Comme la réunion de ces deux annonces, dont les objets sont essentiellement différens, peut donner lieu de croire que j'autorise l'usage interne de l'arsenic proposé par le sieur Lefevre; je vous prie, Monsieur, d'insérer ma lettre dans votre ouvrage périodique, pour mettre en garde le public contre les suites dangereuses d'une erreur aussi diamétralement opposée à ma maniere de penser, vous m'obligerez agréablement.

J'ai l'honneur d'être, &c. MISSA.

Nous voyons avec plaisir le jugement que nous avions porté sur l'usage de l'arsenic, confirmé par M. Missa, & M. Lefevre confondu comme il méritoit de l'être. Mais il reste encore un pas à faire à M. Missa, & l'on doit l'attendre de son équité & de son honnêteté; c'est de désavouer les injures contre ses confreres qu'il a approuvées dans l'ouvrage de M. de S. Ildefond. M. Missa sans doute n'avoit pas lu cet ouvrage quand il en a donné l'approbation, car on ne conçoit pas comment un Censeur auroit laissé passer des calomnies contre qui que ce soit, encore moins contre ses propres confreres, & cela ne peut s'excuser que par le passage d'Horace. *Aliquando bonus dormitat Homerus.*

LIVRES NOUVEAUX.

Systême physique & moral de la femme, ou Tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs & des fonctions propres au sexe; par M. Roussel, *docteur en Médecine de l'Université de Montpellier.*

Avec cette épigraphe :

Fœminarum verò virtus est, si spectetur corpus, pulchritudo; & si animus, temperantia & studium operis...

Aristot. Rhetoric. Lib. I. c 5.

A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

Jamais ouvrage ne répondit mieux à son titre que celui que nous annonçons. C'est l'histoire physique & morale de la femme, écrite avec facilité, présentée avec ordre, ornée de recherches curieuses, & sur-tout enrichie de réflexions qui feroient honneur à des Médecins d'un âge plus avancé que celui de M. Roussel. Entr'autres abus combattus par la philosophie de l'Auteur, il en est un auquel nous devons nous arrêter. Il ne veut pas que les femmes se confient à des hommes pour leur accouchement; il condamne cette méthode, & il prouve en effet que l'indécence qu'elle autorise, enhardit le sexe, & devient par la sécurité qui en résulte, une des principales causes du libertinage qui regne aujourd'hui. Il est certain qu'une femme qui ne s'est jamais confiée dans ses couches qu'aux personnes de son sexe, est plus timide; & la timidité dans le sexe est le plus souvent compagne de la pudeur. L'exemple des anciens peuples, celui des femmes de la campagne, & mille raisons fortes & bien présentées, autorisent M. Roussel à s'élever contre les Accoucheurs.

» Il faut l'avouer, dit cet Auteur, quoique la fonction d'accoucheur tienne à l'art de guérir, elle n'étoit pas faite pour être exercée par des hommes. Le caractere de cette fonction, les connoissances peu étendues qu'elle demande, la confiance plus entiere & plus absolue que doivent naturellement avoir les unes pour les autres, des personnes du même sexe, enfin tout y appelle les femmes : cet emploi semble leur être propre; elles ont tous les avantages nécessaires pour le remplir avec succès. On sait avec quelle adresse & quelle dextérité leurs mains, petites & souples, se glissent, s'insinuent par-tout sans inconvénient, savent pénétrer jusqu'à la source du mal sans l'augmenter, & porter le remede sur une partie malade sans y réveiller des douleurs assoupies. Ce sont ces talens précieux, ainsi que cette attention délicate qui fait deviner les besoins qu'on n'a pas la force d'exprimer, & cette sensibilité éclairée qui fait respecter jusqu'aux caprices de la maladie, qui ont donné lieu à ce proverbe honorable pour le sexe, que par tout où il y a un être qui souffre, ses soupirs appellent une femme pour le soulager. On nous dira qu'il faut des études sérieuses & longues, savoir la physique, la méchanique, & même les mathématiques, pour se rendre

habile dans l'art d'accoucher. Eh ! où est-ce qu'on n'a pas mis, sur-tout depuis quelque tems, la physique & les mathématiques ? Tout ce qui est matériel, tout ce qui est du ressort des sens, tient sans doute à la physique & à la méchanique ; on ne peut point faire un pas, on ne peut point remuer un fêtu, sans que cela s'opère par les loix de la physique : mais chacun fait des opérations méchaniques, comme le Bourgeois Gentilhomme fait de la prose, c'est-à-dire sans s'en douter.

La suite à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

« Un particulier de cette contrée, éprouve constamment depuis quelques années un inconvénient très-singulier. Il a quatre à cinq pieces de luzerne qui réussissent fort bien, hors une seule, touchant cependant aux autres, où tous les ans entre la premiere & la seconde coupe, des insectes ressemblans beaucoup à des chenilles, paroissent dans son herbe & la rongent jusqu'à la racine. On n'oseroit pas attribuer la naissance de ces insectes aux fumiers, car il met les mêmes dans tous ses champs. Il faut que ce soit la nature de la terre, ou quelques arbres ou buissons voisins qui les produisent. Mais pourquoi vont-ils toujours plutôt là que là, & pourquoi ne vont-ils pas attaquer la même herbe dans le champ qui touche à celui-ci ? On lui avoit conseillé de répandre de la cendre sur cette luzerne. Les mêmes insectes l'ont également attaquée ; la suie ou la chaux vaudroient peut-être mieux. Cette singularité mérite toutes sortes d'épreuves, & pour l'intérêt & pour la curiosité. Cependant en prématurant la seconde coupe, les insectes, faute de pâture, abandonnent l'herbe ; on les voit bientôt en foule sur les murs qui l'entourent, & où ils périssent ensuite. L'année suivante, même avanture dans la même saison, c'est toujours une coupe à-peu-près perdue. Ce phénomene paroîtra sans contredit extraordinaire. On prie les Agriculteurs éclairés de l'expliquer, s'il est possible, & d'indiquer les moyens de le prévenir. En tout cas, il y a un parti à prendre, c'est d'essayer de dénaturer cette terre, en l'employant pendant un an ou deux ans, en autre genre de culture, pour voir si les mêmes insectes y continueroient leur dévastation, & s'assurer encore en y remettant de la luzerne, si ce n'est qu'à cette production qu'ils en veulent. Cette précaution seroit peut-être d'autant plus sage, qu'il faut craindre que ces insectes n'empoisonnent tôt ou tard cette herbe, au point qu'elle incommode beaucoup les bestiaux qui en mangeront ; & si *ce particulier en a eu des malades*, c'est vraisemblablement à cette pâture qu'il faut s'en prendre : car c'est souvent la qualité du fourage qui occasionne les maladies des bestiaux.

(*24 Octobre 1775.*) *Affiches du Poitou.*

Tout le monde sait que lorsque les bêtes à corne ont mangé avec avidité de la luzerne ou du coquelicot dans certaines circonstances, leur ventre se gonfle, se tend comme un ballon, l'animal a l'air gonflé, & que dans cet état pénible qui l'empêche de marcher, sa respiration devient difficile, & les douleurs augmentent au point de le faire mourir presque subitement.

A ce sujet M. Paulet rapporte dans son Histoire des maladies épizootiques, qu'on a remarqué que les bestiaux n'étoient exposés ordinairement à cette maladie, que lorsque pressés par la faim, ils en mangeoient avec avidité, & après une pluie : ce qui, suivant ce Médecin, donneroit à penser qu'elles contiennent d'abord les œufs de quelqu'insectes véneneux, ou l'insecte lui-même que l'humidité fait éclore, & que ces animaux avalent avec la plante, n'ayant pas le tems de discerner ce qui peut leur nuire lorsqu'ils ont faim. » On croit, ajoute M. Paulet, que c'est une espece d'araignée véneneuse qui se met ordinairement dans la luzerne. Peut-être la fermentation seule de la luzerne est-elle capable de produire tous ces accidens ». En effet nous tenons de M. le Begue de Presle, Docteur-Régent de la Faculté, qu'au rapport des Bergers & des Bouviers, lorsqu'on mene paître les troupeaux dans des luzernes mouillées, sans attendre que le soleil en air absorbé l'humidité, ils en sont gravement incommodés, & qu'on a observé que les bœufs qui s'écartoient pour paître cette luzerne plutôt que celle qui n'étoit point humide, étoient malades & périssoient, lorsque les autres bœufs du même troupeau ne l'étoient point ; ce qui sembleroit favoriser cette derniere opinion. Mais l'observation faite dans le Poitou, appuye fortement la premiere. Il faut voir dans l'ouvrage de M. Paulet, les excellentes raisons qu'il donne pour la confirmer. Dans tous les cas nous concluons avec ce Médecin, qu'on doit toujours avoir soin d'écarter les bestiaux de ces plantes, sur-tout après les pluies.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 14 Décembre 1775.

De Riga, le 30 Novembre.

ON a publié depuis peu une petite brochure de M. Eisen, contenant le détail des succès de l'inoculation en Livonie. Cette inoculation s'y est faite d'une maniere remarquable; ce n'est point l'Inoculateur qui a donné la contagion, ce sont les meres qui ont été chargées de la communiquer à leurs enfans. Rassemblées au nombre de 48, & ayant avec elles 60 enfans, chacune d'elles a inoculé sa petite famille, en faisant des piqûures d'épingle entre le pouce & l'index. L'insertion a produit ses effets ordinaires sur tous ces enfans, à l'exception d'un seul qui, au rapport de M. Eisen, avoit eu la petite vérole dans le sein de sa mere. On n'a point échauffé ces petits malades, au contraire on a employé avec succès le régime rafraichissant.

Les disputes font faire des recherches, & les recherches font connoître la vérité. Il résulte de plusieurs exemples rapportés dans nos feuilles & bien constatés, que l'enfant peut avoir la petite vérole avant de naître, quoique celle qui le porte n'ait aucun signe apparent de cette maladie; il résulte encore que plusieurs familles sont exemptes de la petite vérole, qu'elle est très-meurtriere dans d'autres & excessivement benigne dans quelques-unes. Mais qu'en général, cette éruption est un tribut que le commun des hommes paye à la nature; donc elle n'est pas toujours l'effet du contact immédiat, donc elle tient à certaines dispositions de famille, donc l'enfant porte dans son sang ou dans ses humeurs, quelque chose qui l'y dispose & qui l'y excite: car toutes ces conséquences sont des suites de ces principes établis sur l'observation. Soixante inoculés sans un seul accident, est encore un argument décisif pour l'inoculation, car il est difficile, impossible même de traiter soixante petites véroles, sans qu'il n'en arrive à quelque variolé, si toutefois il n'en meurt point, & l'on ne peut pas dire aujourd'hui que l'inoculation ne donne pas la petite vérole, puisqu'on l'accuse en Angleterre avec juste raison de la répandre.

Il résulte encore de l'observation faite à Riga, que moins on fait de remede contre la petite vérole, mieux on s'en trouve, & que plus on employe le régime doux & rafraichissant, plus on a de succès, ce qui ne sauroit être trop répété.

Les inoculations dirigées par M. Eisen, confirment ce que nous avions dit dans notre petit ouvrage intitulé, *le secret des Suttons dévoilé.* Nous prétendions que l'inoculation n'appartenoit qu'aux meres, parce que c'étoit une opération très-facile. Elles sont devenues *Inoculatrices* à Riga; & ce choix, de la part du docteur Eisen, paroît d'autant plus juste qu'il est plus naturel, car la mere d'un enfant a plus de droit de lui communiquer une maladie que le Médecin qui propose cette communication, telle avantageuse qu'elle puisse être.

Osons pourtant le redire; jusqu'à présent l'inoculation utile aux grands, est devenue très-nuisible au peuple, en ce qu'elle a fomenté dans les Villes le levain varioleux qui fait qu'on y observe constamment des petites véroles. L'inoculation ne sera donc véritablement avantageuse que lorsqu'on l'aura absolument bannie des Villes, & que les gens du peuple préalablement bien exhortés par leurs Pasteurs, & invités ensuite par le Gouvernement, attirés même par quelques récompenses, conduiront leurs enfans à des maisons d'inoculation distantes des Villes, ou dans le plus court espace possible, une inoculation générale préviendra les effets meurtriers de la petite vérole naturelle. Une fois ce premier exemple donné, dès qu'un enfant sera parvenu à l'âge le plus favorable à l'inoculation, il ne s'agira plus d'invitation ni de récompense, le premier succès seul y fera conduire cet enfant; & c'est à notre avis le seul moyen de tirer parti d'une opération qui sans cela fera quelque bien, parce qu'elle est utile en elle-même, mais qui causera aussi beaucoup

de mal, parce qu'elle perpetue la petite vérole dans les Villes.

De Bourbonne-les-Bains, ce 2 Novembre.

M Dorfeuille, Intendant de Champagne, qui veut le bien des habitans de la Province, & qui n'omet rien de ce qui peut le leur procurer, ayant fait à plusieurs Médecins les trois questions suivantes. 1°. Savoir quelle a été à-peu-près la température des années 1772, 1773, 1774 & 1775. 2°. A quelles maladies sont sujets les Champenois, & quel est en général leur tempérament. 3°. Quelle a été la nature de la petite vérole, de la rougeole, & des fievres intermittentes. 4°. Quelles ont été les maladies populaires courantes, soit dans les Villes, soit dans les campagnes, soit dans les hôpitaux ou dans les prisons; quelle a été leur durée & leur terminaison; quels ont été les dangers & les moyens de guérison. 5°. A quelle cause on les a attribuées, & s'il y a eu des ouvertures de cadavres faites. 6°. Enfin quel a été l'état des bestiaux; si l'on a appris qu'ils ayent été attaquées de quelque mortalité, & ce que l'on sait à ce sujet. Voici la réponse qu'a faite M. Mongin de Montrol, Médecin de l'Hôpital militaire de Bourbonne.

Les années 1772 & 1773 furent fort pluvieuses; l'année 1774 le fut aussi dans son commencement, mais pendant l'été on essuya beaucoup de chaleur & de sécheresse; l'hiver de 1774 à 1775 fut froid & sec; l'été qui suivit fut assez chaud, excepté sur la fin qu'il y eut des matinées fraîches & beaucoup de pluies. Les habitans de ce pays ne sont pas sujets à des maladies particulieres: mais ils sont très-susceptibles de toutes celles qu'entraîne la vicissitude des saisons. Leur tempérament tient du bilieux-phlegmatique: leur caractere est doux: ils sont laborieux & patiens dans le travail. La petite vérole a été bénigne & discrete: il n'en a pas été de même de la rougeole qui fut bien meurtriere pendant l'hiver de 1772 à 1773; elle débutoit par une toux vive, un resserrement douloureux à la gorge; le pouls étoit vif & serré; bien des enfans ne pouvoient avaler quelque chose que ce fût, même de l'eau; ils mouroient avant l'éruption après cinq à six jours de maladie. La saignée, les vessicatoires, n'ont paru avoir aucun succès. J'observai sur la fin seulement de la maladie, que la toux tracassoit quelques enfans, huit, quinze jours avant que les autres symptômes de la rougeole parussent, & que ceux qui avoient été purgés pendant cette toux, ou étoient préservés de cette maladie éruptive ou supportoient facilement ses différens périodes. J'observai encore que lorsque ces petits malades n'avoient pas été traités de cette toux, précurseur de la rougeole chez ces enfans, & que cependant l'éruption s'étoit faite, la toux continuoit pendant les autres périodes; souvent l'éruption rentroit, & bientôt les convulsions & la mort succédoient à cette répercussion, si les narcotiques n'opéroient le double effet de calmer la toux & de faire reparoître l'éruption: les laxatifs prévenoient quelquefois ces accidens.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 11 Décembre.

Une toux forte, avec pesanteur de tête, enchifrenement, secheresse de gozier, lassitude & fievre, regne dans Paris depuis les derniers brouillards. C'est la même affection catharrale qui avoit regné il y a plusieurs années, qu'on avoit appellée alors *la grippe*, & à laquelle on donne aujourd'hui le même nom. Cette maladie n'est dangereuse que pour les vieillards, pour les asthmatiques, & en général pour ceux qui ont naturellement la poitrine engagée & catharreuse. De-là vient sans doute que plusieurs vieux Invalides en sont morts; de-là vient encore que la saignée a nui plutôt que d'être utile. Car on sait qu'à moins d'une urgence extrême, il est dangereux de saigner dans les engorgemens muqueux, qui tiennent du catharre ordinaire. Le meilleur de tous les remedes a été, & est encore de n'en faire aucun. Ceux qui ont voulu guérir promptement de *la grippe*, ont gardé le lit pendant trois ou quatre jours, faisant diete & prenant des lavemens. On a cependant remarqué que comme l'irritation étoit assez vive dans le début de la maladie, il falloit se borner à boire une tisanne délayante & adoucissante, telle que la décoction de chiendent & de réglisse, l'infusion de fleurs de violette adoucie avec le syrop de guimauve, &c. & qu'il ne convenoit d'exciter l'expectoration par des boissons plus actives que quand la matiere du catharre étoit cuite. d'autres ont pris chaque soir en se couchant, dans les premiers jours de la maladie, demi-once de manne en larmes, dans une infusion de fleurs de bouillon blanc, & se sont mieux trouvés, par la légere évacuation que ce laxatif doux & pectoral, leur procuroit le lendemain à leur réveil Il en est qui, impatiens de tousser la nuit & le jour, ont eu recours à la thériaque pour s'assoupir & se faire suer, & ce moyen n'a pas eu moins de succès. Dans tous les cas la grippe se termine principalement par les sueurs & par l'expectoration. Sur la fin le malade prend une ou deux médecines, composées avec la manne & le catholicon double, & cette maladie cesse. Pour nous après avoir vu plusieurs personnes qui en étoient affectées, nous leur avons conseillé de

ne rien faire, & nous avons vu avec satisfaction que la diette, l'eau chaude avec le sucre & quelques lavemens, ont commencé & achevé la guérison de ce catharre dont on a beaucoup parlé, & au traitement duquel quelques personnes de l'art paroissent avoir mis un peu d'importance. Un malade vivement infecté de cette grippe, avoit été saigné trois fois du pied & une fois du bras lorsqu'il nous a fait appeller. Ce même jour, qui étoit le quatrieme de sa grippe, il avoit pris trois grains d'émétique. Il a manqué d'en périr; il doit son rétablissement à la nature; au moment où nous l'avons vu, nous avons connu que l'orage attiré par un traitement aussi mal entendu; l'irritation causée par l'émétique une fois calmée, le malade s'est rétabli peu-à-peu par la diette, les lavemens & les tisannes adoucissantes.

M. Jean Roy, Bachelier de la Faculté, neveu de M. Jean Roy, Médecin de la même Faculté, a soutenu Jeudi dernier aux Ecoles de Médecine, la Thèse suivante dont il est l'auteur. *Le rhumatisme & la goutte ont-ils le même caractère, & faut-il les combattre par un même traitement?* Ce Bachelier a conclu pour l'affirmative, fondé sur d'excellentes raisons & sur des faits qui valent encore mieux que les raisons.

Remede contre la rage, éprouvé à Champseru, diocèse de Chartres, & aux environs, sur plus de 300 personnes, sans qu'il ait jamais manqué, quoique quelques-unes eussent déja eu plusieurs accès de rage.

Poudre d'huitres. Pour un homme robuste, la pesanteur de deux liards. Pour les femmes & personnes délicates, un peu moins. Pour les enfans de 3, 4 ou cinq ans, le poids d'une piece de deux sols. Pour les enfans de douze ans & au-dessus, de même que pour les filles & femmes même enceintes, le poids d'un liard & d'une piece de six liards. Pour faire cette poudre on prend les coquilles d'huitres, on les met sur des charbons bien allumés, les laissant sauter & petiller jusqu'à ce que l'on puisse les pulvériser. Pour cela on les pile dans un mortier, on passe cette poudre deux ou trois fois dans un tamis de soie très-fin; elle peut se conserver en bouteilles trois ou quatre ans. On prend cette poudre dans du pain à chanter. Pour les enfans on leur donne dans une omelete faite avec de l'huile d'olive ou de noix, mais jamais il n'y faut employer de beurre ni de graisse, qui empêche entierement l'effet du remede. On prend cette poudre, où l'on mange cette omelette pendant trois jours à jeun; il ne faut rien manger que trois heures après, & avoir attention de n'user pendant ce tems de lait, fromage, fruits, graisse ni beurre. On peut manger de la viande, mais maigre.

La plaie doit être pansée avec beaucoup d'attention; si elle est profonde, il faut couper les chairs mortes & baveuses, & cela pendant trois jours, soit qu'elles soient noires ou blanches. Il faut découvrir la chair vive & faire sortir le plus de sang que l'on peut. Quand il n'y a qu'une contusion, ou sang meurtri & noir, causé par la pression de la dent de l'animal, il faut faire ouverture à la peau pour faire sortir ce sang, & cependant trois jours & à chaque fois laver la plaie avec la liqueur qui suit.

Prenez une pincée de rue, de paquerettes ou marguerites sauvages, de feuilles d'eglantier, ou de la peau verte détachée en hiver; une grosse gousse d'ail, une pincée de sel, broyez bien le tout, ajoutez pour deux sols de poudre d'or de poisson ou d'or de seclse, un verre de bon vinaigre. Laissez le tout tremper quelque tems dans le vinaigre. On lave la plaie avec le jus de ces herbes, & on met le mare sur la plaie, un linge par-dessus. On réitere cela trois jours de suite.

Si au bout de quelque tems le malade ressentoit quelqu'émotion vive, ou fievre causée par la peur, il faut lui faire prendre de la poudre pendant trois jours. Il faut faire provision des herbes au printems ou en été. On les met dans un pot neuf bien verniffé. En les rafraichissant de tems en tems avec de bon vinaigre, on peut les conserver plus d'un an. Pour achever de guérir la plaie, on se sert d'un onguent dit des Invalides, dont voici la composition.

Prenez une cuillerée d'eau-de-vie, suffisante quantité de therebentine de Venise, & un jaune d'œuf. On bat le tout ensemble jusqu'à consistance. On le met avec du charpi. (C'est l'onguent digestif). Quand la plaie est bien nette on acheve la guérison avec les onguens ordinaires.

Cette recette n'est pas neuve; nous la trouvons mot pour mot dans le Mercure de France de l'année 1759, & dans le Journal de Verdun du mois d'Octobre année 1744. Ceux qui la publierent alors, assuroient également en avoir obtenu les plus grands effets. Pourquoi se fait-il donc qu'elle soit tombée dans l'oubli? Est-ce que ceux qu'on croyoit avoir ainsi guéri de la rage n'auroient pas été entagés? Ou bien en feroit-il de ce remede comme de bien d'autres que l'on accueille d'abord & qu'on abandonne ensuite quoique très-efficaces; telle est celui de la femme de Morat en Suisse, dont la fougere est la base; il avoit été connu; on l'avoit employé avec succès, & cependant tombé en désuetude malgré son énergie, il étoit presqu'entierement oublié, du moins le mettoit-on peu en usage, lorsque présenté sous le voile du mystere, il a excité la curiosité du public, & mérité l'attention du Gouvernement par son utilité. Nous ne saurions

donc trop inviter les gens de l'art à ne point perdre de vue certaines recettes, utiles quoiqu'on en dise, lesquelles à la vérité, rapprochant un peu de l'empirisme, ne sont pas du goût de ces hommes à systêmes qui parlent toujours *grand principe*, sans savoir souvent ce que c'est qu'un principe, mais qui ne laissent pas d'avoir leur merite dans un foule de circonstances.

LIVRES NOUVEAUX.

Systême physique & moral de la femme, &c.

Il est, ajoute M. Roussel, une méchanique naturelle que non-seulement tous les hommes, mais encore tous les animaux, savent, sans l'avoir apprise. Tous sont, sans y avoir été dressés, des actions où brille la fine méchanique; tous savent d'eux-mêmes, & sans y avoir été exercés, prendre les situations les plus commodes que leurs différens besoins demandent. Ceux qui font des traités d'accouchemens détaillent fort au long la position que doit avoir la femme en couche, & celle qui convient à l'accouchement. Les jambes de celui-ci, dit-on, doivent faire un angle de *quarante-cinq dégrés*. Un opérateur, pour donner du lustre à son art, peut bien appeller cela de la méchanique & de la géométrie, mais il ne doit pas dire que c'est au-dessus de la capacité des femmes. La seule différence qu'il y a peut-être entr'eux, c'est que la femme, en s'abandonnant à sa dextérité naturelle, en s'affranchissant de la contrainte d'une position déterminée, & en faisant plutôt les mouvemens que les circonstances exigent, que ceux que demande la regle, manœuvrera mieux que l'accoucheur gravement affourché sur son angle de *quarante-cinq dégrés*.

L'art des accouchemens, dépouillé des préceptes indifférens ou inutiles, & du vain étalage dont on l'a affublé, se réduit à un très-petit nombre de principes simples, faciles à saisir, & très à la portée des femmes. On a bientôt appris quelles sont les positions vicieuses que l'enfant peut prendre dans la matrice; quelles sont celles qu'on peut rectifier, & celles qui, ne pouvant point être corrigées, ne laissent à l'adresse de l'artiste que le sage parti d'en diminuer, autant qu'il est possible, les inconvéniens. Encore faut-il considérer que ces principes n'ont leur application que dans les cas où la nature, ne pouvant point se suffire à elle-même, demande l'appui d'une main étrangere; car, de l'aveu des accoucheurs mêmes, l'accouchement naturel, qui est & doit être le plus commun, peut se faire sans l'intervention de l'art. On peut donc conclure avec certitude que les accoucheurs qui manœuvrent, qui instrumentent tant qu'ils peuvent, le font le plus souvent sans nécessité, & par cette raison même nuisent au succès de l'opération. On peut aussi par-là réduire à leur juste valeur les détails exagerés qu'ils font des prétendus obstacles qu'ils ont eu à vaincre, de l'adresse & de l'habileté qu'il leur a fallu pour les surmonter; détails qui semblent tendre à faire voir que l'accouchement a été leur ouvrage, ou que du moins ils y ont mis beaucoup du leur & la nature très peu du sien.

Usage du Thé ordonné par le Médecin de la Montagne Michel Schoupach, de Lagnau en Suisse, précédé de la description physique de cet arbrisseau & de son usage en Chine. A Lagnau en Suisse, & se trouve à Paris chez *Lacombe*, Lib. rue Christine.

Cette description de l'arbrisseau du thé & de son usage en Chiue, avoit déja paru sous une autre forme, mais l'auteur Anglois à qui nous la devions, n'y dissimuloit pas les inconvéniens qui résultent de la liqueur qu'on en prépare. Aujourd'hui on veut que le thé soit utile, & on le recommande dans tous les cas. .... à la bonne heure pour ceux qui se payeront des raisons de Michel Schoupach de Lagnau en Suisse; pour nous quoiqu'approbateurs de ce petit ouvrage en qualité de Censeur Royal, nous ne pouvons que desaprouver cette pratique dans nos feuilles, où il s'agit moins de savoir si un ouvrage contient quelque chose contre l'état & la religion, que d'apprécier la force des raisons sur lesquelles un écrivain quelconque appuye ses opinions & son systême.

Tarif & prix des drogues simples & composées, qui se trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.
Diaprum solutif,	2 l. 10 s.
Opiate de Salomon,	4
Thériaque,	4
Conserves de Roses,	3
d'Enula-Campana,	3
Kino-Rhodon & autres,	3
Opiate mésentérique,	18
Orviétan, fin,	6
Hiera-picra,	4
Philonium-romanum,	4
Psyllium,	5

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 21 Décembre 1775.

De Londres, le 3 Décembre.

On lit dans les papiers publics de cette Ville, l'Histoire d'un accident qui peut avoir des suites funestes. Un chat renfermé dans une chambre où trois enfans étoient couchés, se jetta sur eux & les mordit.. Le pere entendant leurs cris, courut à leur chambre, & fut mordu lui-même à la jambe en entrant. Les cris redoublant, un homme qui passoit près de la maison, arrêté par ces cris, frappe à la porte, en demande le sujet & entre empressé de les secourir; mais à mesure qu'il veut tuer le chat, l'animal lui saute à la gorge, & le serre si fort, qu'on ne peut lui faire lâcher prise sans beaucoup de peine On ne dit pas si l'on a tué le chat, on ajoute seulement que comme on a cru qu'il étoit enragé, toutes les personnes mordues ont été à la mer.

La premiere réflexion qui se présente à l'esprit en lisant cette fâcheuse aventure, c'est qu'il est bien imprudent d'enfermer des enfans & de les laisser seuls avec des animaux. On en a vu plusieurs fois de brûlés ou d'étouffés à la suite de cette imprudence. On en a vu encore de dévorés par des chiens, des chats, ou d'animaux sauvages qui s'étoient introduits dans les endroits par des chatieres. Ce dernier accident menace sur-tout les enfans que les nourrices abandonnent dans le berceau, quand elles vont dans les champs. Une autre réflexion, c'est que l'on abuse du pouvoir d'élever & d'entretenir des animaux. Les chiens sur-tout sont extrêmement multipliés, principalement parmi le peuple qui n'ayant pas de quoi les nourrir, les lâche à toute heure du jour pour qu'ils aillent chercher leur nourriture; ces chiens moitié privés, moitié vagabons, infestent les rues, & c'est presque toujours dans cette classe que se trouvent les chiens enragés. Quelquefois aussi la rage, attaque ceux qu'on éleve & qu'on nourrit avec le plus de soin; en général cet animal très-sujet à cette cruelle maladie, est trop commun dans les villes; la loi qui ordonne d'assomer tous ceux qu'on trouve errants dans les rues, n'est point assez observée, & quelle que puisse être la pitié envers un animal qui sait s'attacher l'homme par mille bonnes qualités, il semble qu'on doit faire violence à ce sentiment dans beaucoup d'occasions, pour prévenir des malheurs qui arrivent le plus souvent lorsqu'on y pense le moins.

On a publié dans cette Ville un ouvrage ayant pour titre, *Plan and reports ofthe Society instituded at London, &c.*, c'est-à-dire, Plan &, Rapports de la Société établie à Londres en 1774 en faveur des noyés. A Londres, 1775. Après l'histoire de l'établissement de cette Société & l'exposition de ses réglemens, on y lit celle des résurrections obtenues par ses soins. Il résulte qu'elle a réussi à rendre la vie à un sur trois. On a dit en France que les pendus meurent apoplectiques. Ce qui signifie à peu-près qu'une fois pendus, il est difficile, impossible même qu'ils en reviennent. Cependant une femme de Londres qui étoit frenetique, se pendit & resta accrochée au moins 15 minutes: mais malgré son état prétendu apoplectique, les secours de la société donnés à propos, ranimerent en elle le principe de la vie. Plusieurs observations semblables faites en France avec le même succès, déposent contre cette idée d'apoplexie, adoptée mal-à-propos; nous avons même sous nos yeux, un excellent mémoire sur ce sujet par M. Carrere, Médecin de Montpellier, & Professeur-Emerite de la Faculté de Perpignan, dans lequel de nouveaux exemples justifient l'opinion contraire. On lit encore dans l'ouvrage anglois une cure surprenante. Un enfant tombé par la fenêtre, du premier étage sur le pavé, paroissoit absolument mort; après qu'on eut inutilement tenté tous les moyens connus, on eut recours à l'électricité; les secousses données aux différentes parties du corps, ne produisirent aucun effet. On s'avisa d'en diriger une vers la poitrine, & aussitôt on apperçut quelques légeres pulsations, ensuite des signes certains de vie; cet enfant,

ajoute-t-on : a recouvré la santé. Ce fait qui sera sans doute répété, doit bien humilier l'amour propre de ceux qui ont eu recours à l'engorgement des vaisseaux sanguins pour expliquer les asphyxies, & qui ont conseillé la saignée comme le premier de tous les secours. L'espece de triomphe dont ils jouissent à présent, parce qu'on ne leur dit rien, & le peu de profit qu'ils font sur certaines brochures, ne leur évitera point l'humiliation que le tems & la vérité leur préparent; alors toutes ces annonces fastueusement insérées dans les papiers publics s'évanouiront; alors chacun aura le droit de réclamer ce qui lui appartient: alors la honte & l'oubli deviendront leur partage.

De Caën, ce 15 Décembre.

» L'efficacité du mercure sublimé pour la guérison des maladies vénériennes, & des dartres même qui en sont indépendantes, étant trop bien établie pour avoir besoin de nouvelles preuves, je n'entrerai pas, M., dans le detail de plusieurs observations que je pourrois vous communiquer à ce sujet. Je me contenterai de vous rapporter succinctement une cure dont la promptitude m'a frappé, & qui a été operée par ce remede dans un homme de moyen âge, attaqué de la maladie vénerienne. Cet homme, après s'être exposé au danger évident de la contracter, eut bientôt des chancres auxquels il fit peu d'attention; quelques semaines après les glandes inguinales s'engorgerent, il survint au scrotum un ulcere rébelle, & de pustules nombreuses parurent sur la face. C'étoit dans cet état qu'il vint me consulter il y a environ quinze mois. Après les remedes généraux, je lui conseillai les frictions mercurielles, & en même tems l'usage de la solution de mercure sublimé, dont il prenoit chaque jour deux cuillerées dans du lait coupé avec parties égales d'une légere décoction de racines de bardane. Il suivit exactement cette derniere partie du traitement; mais comme il ne pouvoit être seul que très-peu de tems, il négligea les frictions dans la crainte qu'elles ne donnassent lieu à des soupçons dont il vouloit se mettre à couvert. Néanmoins tous les symptômes vénériens disparurent en moins de cinq semaines, & depuis ce tems il a continué de jouir d'une très-bonne santé.

Mais ce que je me suis particulierement proposé dans la présente, c'est de vous informer de quelques succès que j'ai obtenus au moyen du mercure sublimé dans les rhumatismes chroniques. Un malade auquel pour d'autres accidens qui n'avoient rien de commun avec le rhumatisme, j'avois conseillé l'usage de ce sel métallique, m'ayant assuré que les douleurs rhumatismales qu'il éprouvoit auparavant, étoient devenues beaucoup plus supportables; je formai le projet d'employer ce même remede pour le rhumatisme, lorsqu'il seroit exempt d'inflammation & de fievre. Je le conseillai pour la premiere fois il y a un an & demi, à un homme âgé d'environ 50 ans, auquel cette maladie inveterée avoit ôté l'usage des extrémités, tant supérieures qu'inférieures. Ce malade se trouvoit déja soulagé au bout de quelques semaines; mais ayant interrompu l'usage du mercure sublimé à la persuasion de quelqu'un qui lui en fit apréhender les suites, il retomba dans son premier état. Depuis ce tems je l'ai conseillé avec plus de succès, & entr'autres dernierement à un jeune Tailleur d'habits, qui après une attaque de rhumatisme inflammatoire, restoit, malgré la cessation de la fievre, privé presque de tout mouvement. Il s'est trouvé si bien de ce remede, qu'après en avoir fait usage pendant un mois, il a été en état de travailler à son métier, du moins pendant une bonne partie de la journée. De tels effets du mercure sublimé dans les rhumatismes chroniques, m'ont enhardi à le renter pour la guérison de quelques autres affections qui reconnoissent également pour cause l'engorgement causé par une humeur âcre & tenace. Lorsque mes essais sur ces objets auront été suffisamment répétés, j'aurai l'honneur de vous en communiquer le résultat ». Cet article est de M. Adam, Médecin-Professeur, &c.

Suite de l'article de Bourbonne, &c. du 8 Décemb.

Il y a eu beaucoup de fievres intermittentes, irrégulieres, quelques unes gardoient le type des fievres; un grand nombre étoit la suite des fievres putrides & malignes qui ont désolé ces canrons: quelques malades en ont été les victimes. Les embarras des visceres du bas ventre étoient palpables. Les fievres catarrhales inflammatoires qui regnerent avec force à Bourbonne & aux environs en 1769, & dont j'ai donné la description insérée au Journal de médecine mois de Mars 1770, se sont reproduites en 1772 & 1773, mais avec un moindre degré d'inflammation. Elles n'ont pas été dangereuses. Les maux de gorge pendant l'hiver de 1774 à 1775, ont été fort meurtriers; ils n'attaquoient gueres que les jeunes gens depuis dix ans jusqu'à vingt-cinq. Le pouls étoit petit, serré, avec tedoublement. Si la résolution des amygdales qui étoient le siege du mal, n'avoit lieu le 3 ou le 4, il falloit sans attendre la suppuration, se presser d'ouvrir ces glandes gonflées & douloureuses, dont il sortoit une matiere purulente mêlée de sang, & souvent du sang seulement. Leur dégorgement prévenoit les

fuires fâcheuses. A défaut de cette précaution les malades ne pouvoient ni avaler ni respirer: leur visage devenoit rouge enflé, leurs yeux étincelans, la bouche exhaloit une odeur infecte & cadavereuse, ils périssoient vers le huitieme jour : tous rendoient des vers lombricaux par haut & par bas. L'émétique placé au moment de l'invasion où un emetico-cathartique dégageoit les premieres voyes & diminuoit les accidens. Cette maladie fit place sur la fin de l'hiver & pendant le printems, à des fievres éruptives qui ont affecté les jeunes gens du même âge, mais qui n'ont pas été si dangereuses, surtout lorsqu'on avoit soin d'entretenir l'évacuation des premieres voyes. Tout le corps, excepté le visage & les mains, se couvroit vers le 6, de petites pustules rouges & plates, lesquelles croissoient en nombre pendant huit à dix jours, & se terminoient par la desquamation. Vers le quinzieme jour le pouls de ces malades étoit serré & fréquent sans redoublement. Beaucoup d'enfans qui furent mal soignés & traités par les remedes chauds & diaphorétiques, eurent dans leur convalescence une enflure de tout le corps, dont plusieurs sont morts. Il falloit bien se garder de traiter par les purgatifs, cette enflure qui étoit plutôt emphysématique qu'humorale : elle augmentoit par leur usage, bien loin de diminuer & devenoit incurable. Les fortifians, les amers, étoient le vrai remede à cette boursouflure. J'ai eu aussi bien du succès de la décoction de garance que je faisois prendre pour boisson ordinaire. Nous eûmes dans l'été de 1772, à notre Hôpital, beaucoup de diarrhées, & des dyssenteries que nos soldats qui étoient en convalescence à Besançon, en attendant la seconde saison des eaux, avoient gagnées dans cette Ville où ces maladies couroient. Ce traitement général réussit à tous. Les fievres continues putrides & malignes regnent dans ce pays depuis quelque tems; j'ai eu occasion de les traiter dans beaucoup de villages. Je décrirai celle de Champigni, où je fus envoyé par M. l'Intendant : celles des autres endroits en différoient peu. La maladie commençoit par un accablement des membres, des petits frissons irréguliers, une pesanteur de tête, la langue blanche & limoneuse, la bouche mauvaise, du dégoût, le pouls petit, fréquent, mais reglé; des points à la poitrine, une constipation opiniâtre. Ces symptômes chez ceux qui négligeoient de faire des remedes aussitôt, acqueroient plus de force, & sembloient même prendre un caractere nouveau; la tête devenoit douloureuse, l'esprit abbatu, la lipothymie, l'insomnie, des yeux étincelants, le délire, un engourdissement singulier des membres qui ne leur permettoit aucun mouvement volontaire, des mouvemens convulsifs, des subresaults dans les tendons, le pouls fréquent, très foible avec plusieurs redoublemens dans le jour, inégal, des chaleurs internes avec une peau quelquefois fraiche, la langue noire & sillonée, un dévoyement bilieux & fétide qui remplaçoit la constipation, mais ne soulageoit pas, étoient les symptômes qui succédoient aux premiers. La maladie finissoit par la mort vers le dix à douzieme jour de l'invasion, ou elle ne se terminoit en leur faveur qu'après cinq à six semaines. Le terme de cette maladie, lorsqu'on l'avoit bien suivie, étoit du quinze au vingt, par des sueurs copieuses, ou par une grande évacuation d'urine. Plusieurs ont eu des pétéchies, vers le milieu de la maladie, qui n'ont pas paru soulager, & quelques-uns, des parotides qui n'ont pas suppuré. J'ai employé l'émétique dès le commencement avec succès; je n'en peux pas dire autant des purgatifs; ils aggravoient les symptômes lorsqu'il y avoit constipation, malgré la précaution que je prenois d'accompagner les purgatifs de lavage adoucissant, & de lavemens émolliens. Il n'en étoit pas ainsi du petit nombre de ceux en qui cet état du ventre n'avoit pas lieu : j'y fis plus d'attention, & après avoir débuté par l'émétique, j'insistai pendant sept à huit jours sur les délayans & les fomentations du ventre, avant d'en venir aux purgatifs, lesquels pour lors produisoient d'abondantes évacuations de mucosité, de bile porracée, & de vers lombricaux; je les réiterois trois, quatre jours de suite, malgré la foiblesse des malades, qui m'auroit fait craindre l'activité de ces remedes irritans, si l'expérience dans ces maladies ne m'avoit appris que cette grande foiblesse ne faisoit qu'empirer, lorsque pour la ménager je mettois de l'intevalle dans les purgations.

Les malades qui ressentoient des points à la poitrine, éprouvoient un soulagement marqué d'une potion composée de trois à quatre grains de kermès mineral divisé dans une solution de gomme adragant, à prendre par cuillerées dans les 24 heures & hors des redoublemens; ce qui étoit répété deux, trois & quatre jours; la poitrine en étoit dégagée, quoique le pouls se renforçât constamment, & que le visage des malades devint rouge sous cet usage. Ce que j'avois observé des effets du kermès dans d'autres cas, me conduisit à en faire usage ici lorsque le ventre étoit resserré, pour préparer & ébranler les matieres tenaces & engouées des premieres voyes, que les purgatifs entraînoient alors aisément : ce qui me réussit au-delà de l'espérance d'un confrere prévenu contre son administration dans ce cas.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 19 Décembre.

Il vient de se passer sous nos yeux un événement assez singulier. Une mere qui avoit allaité son enfant pendant quinze ou dix-huit mois, le sevra. Quelques jours après son mari sollicita une place avantageuse qu'il esperoit obtenir ; le jour même qu'il comptoit l'occuper, cette place fut donnée à un autre. Il revint chez lui fort mécontent, & apprit brusquement cette nouvelle à sa femme. Aussitôt cette femme en devint folle. Embarassé sur les moyens de remettre son esprit égaré, après plusieurs heures de démense bien décidée, le mari envoya chercher l'enfant qui étoit en sevrage, esperant par sa présence calmer le trouble & l'agitation de la mere. L'enfant arrivé, la femme oubliant qu'il étoit sevré depuis plusieurs jours, voulut le présenter à son sein ; on s'apperçut alors que le lait dont ses mammelles regorgeoient avant, s'étoit porté subitement ailleurs, on craignit que ce déplacement ne fût la cause de la folie. On ne se trompoit point ; en effet l'enfant ayant repris le teton, & continué de teter pendant la journée, le soir la raison étoit revenue, & ne s'est point égarée depuis.

Il faut donc user de beaucoup de précautions quand on annonce de fâcheuses nouvelles, sur-tout à un sexe timide & sensible. Il faut l'être plus encore dans certaines circonstances auxquelles communément on n'a point assez d'égard : Il faut surtout si l'imprudence est commise, faire bien attention aux évacuations supprimées, afin de rétablir par leur prompt retour, s'il se peut, des organes qui, s'ils étoient longtems affectés, rendroient la folie incurable. Les meres qui n'allaitent point pourront voir encore par cet exemple de quelle ressource est l'allaitement, & quels ravages le lait repercuté peut faire dans leur corps délicat.

LIVRES NOUVEAUX.

Discours prononcé aux Ecoles de Médecine, pour l'ouverture solemnelle des Ecoles de Chirurgie, le 26 Novembre 1775, par M. Claude la Fisse, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, & Professeur de Chirurgie en langue Françoise. Sur ce sujet :* Est-il nécessaire au Chirurgien d'être sensible.

Avec cette épigraphe :

Conveniens homini est hominem servare voluptas,
Et melius nullâ quœritur arte favor.

In-4°. de 24 pages.

A Paris, de l'Imprimerie de Quillau.

La question intéressante qui fait le sujet de ce discours, la maniere plus intéressante encore dont elle est traitée, l'adresse avec laquelle l'orateur a sçu l'orner des graces du sentiment & du charme de l'éloquence, ont enlevé les applaudissemens du public, & fixé le suffrage des gens de l'art. En conséquence la Faculté dont nous empruntons les paroles, a décidé qu'il seroit imprimé à ses frais, pour être distribué à ses membres, & qu'il en seroit remis un nombre suffisant d'exemplaires à l'auteur, comme une marque de la satisfaction, & de l'estime singuliere de sa compagnie.

De novorum ossium in integris aut maximis ob morbos, deperditionibus regeneratione, experimenta; ubi maximè materiæ affinitate, breviter de fracturis, & de vi quâm naturæ impendit in ossibus elongandis, dum crescunt. Auctore Michaele Troja, *Medicinæ Doctore neapoli, & chirurgo è latere in regali S. Jacobi nosocomio.*

Expériences sur la régénération des os nouveaux, dans les grandes ou entieres déperditions de substance, occasionnées par les maladies. Par M. Michel Troja, Docteur en Médecine, &c. A Paris, chez Didot le jeune. Vol. in-12.

On voit par ce titre, que l'ouvrage doit contenir des recherches intéressantes. Les détails sont en effet très-curieux ; M. Troja fait toujours précéder l'expérience, & avec ce guide il est difficile de se tromper.

Tarif & prix des drogues simples & composées, qui se trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.
Diaphœnix,	4l. 10s.
Caryo-costin,	5
Benedicte laxative,	5
Extrait de Cigue,	12
d'Opium, par digestion,	60
de Bourrache,	10
de Buglose,	10
de Quinquina,	30
de Rhubarbe,	24
de Genievre,	3
d'Enula-campana,	5
Fumeterre,	9
Panchymagogue,	20
de Saturne,	2
Pilules de Starkey,	16
de Morthon,	32
Hydragogues de Bontius,	10
Mercurielles,	8
Rufus,	12

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 28 Décembre 1775.

*Lettre écrite de Montpellier, le 10 Décembre 1775, par M. *** Docteur en Médecine*

Mr., c'est avec cette douce émotion qu'on éprouve mieux qu'on ne peut la définir, lorsque la raison & les vues du bien public l'emportent sur les préjugés, & qu'enfin des loix salutaires déracinent des abus pernicieux, que j'ai vu dans vos feuilles, qu'on pourra s'acquiter des premiers devoirs de l'homme dans nos Temples, sans craindre d'y devenir la victime des exhalaisons putrides & des miasmes empestés qu'on y entretient, en consacrant le lieu de l'assemblée des vivans à la putréfaction des morts. Ma profession ne m'a que trop souvent mis à portée d'en observer les effets sensibles, & de vérifier quelques-uns des faits consacrés dans les Mémoires de mes Maîtres MM. Haguenot & de Sauvages, Professeurs en l'Université de Médecine de votre Ville. Mais il est entre autres une observation que tout le monde auroit pu faire avec moi, & que j'aurois publiée, si la crainte de faire crier à l'hérétique & à l'impie, en choquant des usages reçus, ne m'eût empêché de la communiquer. Aujourd'hui que les premiers Ministres des Autels reclament eux-mêmes l'autorité royale pour proscrire cet usage funeste, & que M. l'Archevêque de Toulouse a démontré, dans un Ouvrage immortel, l'abus de la sépulture dans les Églises, par ces mêmes regles sur lesquelles l'orgueil des uns & l'avarice des autres prétendoient s'établir: aujourd'hui que tout le monde, en quelque sorte, est invité à concourir au bien qu'on nous promet, je crois pouvoir rendre publique mon observation par la voie de votre Feuille. Je déclare d'abord que je fais sincérement profession de la Religion Cath. Apost. & Rom. qui m'a été transmise par mes Peres; mais je pratique la Médecine dans un pays rempli de Protestans; & depuis que je l'exerce, il y a regné des épidémies à trois époques différentes, dont j'ai suivi nécessairement le cours, les progrès & les issues. Aucun Protestanr n'a été malade de la contagion. Voilà un fait essentiel que je dois attester; & l'on sait que les Protestans, qui ne viennent point dans nos Églises, bravent d'ailleurs toutes les intempéries de l'air, & vont, à une ou deux lieues de leurs domiciles, à leurs assemblées par les tems les plus froids & les plus chauds.... Je suis, &c. ».

Cette Lettre, que nous avons extraite des Affiches de Montpellier, justifie ce que nous avons dit dans nos Feuilles, sur la possibilité de gagner des maladies par la contagion de l'air.

Suite de l'article de Bourbonne, &c. du 13 Déc.

Je me suis servi dès les premiers jours, des vessicatoires entre les épaules lorsque mes malades avoient la tête ou la poitrine affectées; je remarquai, ce qui ne m'étoit jamais arrivé, que, dès que les déjections avoient lieu, soit qu'elles fussent déterminées comme je l'ai dit, soit qu'elles le fussent par la nature seule, la plaie des vessicatoires se dessechoit. Les déjections s'étant annoncées un jour chez un de ces malades constipés, le lendemain de l'application de l'emplâtre épispastique, faite seulement le sixieme jour de la maladie, nous apperçûmes à la levée de l'appareil, qu'elle n'avoit mordu que légerement, quoiqu'elle fût saupoudrée de mouches dont la vertu n'étoit pas équivoque, ne me fiant pas assez aux évacuations par les selles, dans un cas où la tête & la poitrine étoient vivement affectées, je fis réiterer l'application d'un nouvel emplâtre saupoudré, après encore avoir fait moucheter légerement la peau qui s'enflamma sans fournir le suintement que j'en attendois; le malade guérit, mais sa convalescence fut longue. Je n'ai mis en usage la saignée que raremenr, & lorsqu'une disposition phlogistique ou la plénitude sanguine du sujet me faisoit

craindre quelqu'engorgement. La diete la plus severe accompagnoit ces remedes, dont le petit nombre m'a paru convenir autant à la nature de ces maladies qu'à leur indigence. Il ne leur a été permis pour tout bouillon que l'eau de veau. Leur boisson ordinaire étoit une tisanne de feuilles de chicorée sauvage aciduléeavec du vinaigre. Lorsque la convalescence étoit pénible, j'employois à titre de fortifiant, le quinquina pendant quinze jours ou trois semaines, & de préference l'extrait de chicorée composé de rhubarbe, lorsqu'il restoit aux malades une sorte de bouffissure cachectique. Cette maladie qui a parcouru tous les âges, excepté l'enfance, a semblé ménager les gens à sés, puisque des deux seules maisons dans ce cas, y comprise celle du Curé, personne n'en a été atteint. Cette observation est sur-tour remarquable au village de Varenne, d'où l'épidémie s'est propagée. Elle a épargné les maisons des bourgeois, qui sont en assez grand nombre, excepté une seule; celle de Mademoiselle Peteux, personne charitable qui, en soulageant & visitant les pauvres malades, gagna la maladie & la communiqua aux personnes de sa maison: mais on remarquera en même-tems, que cette Demoiselle & ces personnes ne l'eurent qu'à un foible degré.

La maladie de Champigni a commencé en Février, & a fini en Juin de cette présente année. Des 138 personnes qui en ont été atteintes, dix en sont mortes. Il en mourut davantage pendant l'été de l'année précedente aux villages de Varenne & Chezeaux: dans ce dernier village, cette maladie est pour ainsi dire endemique depuis bien des années: sa situation au bas d'une montagne qui le met à l'abri du nord, rend peut-être plus sensibles & plus constants les effets de la cause générale, qui depuis bien du tems, occasionne des épidémies dans ce pays. J'avois d'abord cru devoir attribuer les fievres putrides & malignes de Champigni, principalement au voisinage des marais & au plateau formé par les bords de la petite riviere de la Manse, & j'en avois fait la note sous ce point de vue dans les procès-verbaux de mes voyages à Champigni, mais des informations ultérieures m'ont appris que des villages des environs, élevés & placés loin des marais, avoient été également en proie à cette maladie. Je me rappelle avoir vu étant jeune Médecin, ce même fléau enlever en 1760, sept à huit cens personnes à Langres, qui est la ville la plus élevée du Royaume, & éloignée de tous marais.

J'ai vérifié l'observation du célebre Chirac, que ceux qui sont frappés de la crainte de ces maladies, y sont plus sujets, & même y succombent plus souvent; mais je ne peux, ainsi que ce Médecin, donner à cette cause l'extension qu'il lui a attribuée. Je n'omettrai pas de faire mention d'un fait qui m'a étonné: c'est qu'à Bourbonne & aux environs pendant les années 1770 & 1771, que la disette se fit sentir malgré les secours qu'envoya M. l'Intendant, la mesure du bled du poids de 70 liv. se vendant jusqu'à 20 livres, il n'y eut non-seulement aucunes maladies populaires, mais encore beaucoup moins de maladies ordinaires. Les épidémies précederent & suivirent les années de disette. On pense bien que les pauvres mangeoient peu de pain, trop heureux d'avoir du son qu'ils faisoient remoudre, pour le fricasser avec de l'eau & du sel, &c. J'ai vu des maisons où le pere & la mere avec huit ou dix enfans, avoient vécu des mois entiers, de feuilles de parelle *lapathum acutum*, d'oseille sauvage, de racines de pissenlit, &c. qu'assaisonnoit un peu de beurre, de lait, ou seulement du sel. Ces alimens amers & peu nourrissans tromperent la crainte de ceux qui prévoyoient que bien des maladies seroient la suite de cette disette & de cette nourriture. J'avouerai que je me préparois à faire usage de quelque confiance que les pauvres me donnent. On demande s'il y a eu des ouvertures de cadavre faites. Des préjugés encore gaulois s'opposent à ce genre d'instruction pour la médecine. Je dirai à ce sujet, qu'un homme étant mort d'une fluxion de poitrine qui regnoit, victime de sa répugnance pour la saignée, je demandai qu'on ouvrit son corps, comme pour mon instruction particuliere. La famille y consentit, non sans peine. J'en tirai le parti le plus heureux pour mon vrai dessein; j'avois affecté de laisser quinze à vingt curieux avec moi pour témoins de l'ouverture; j'annonçai que l'on trouveroit dans la poitrine des adhérences des poumons, des points gangreneux; des épanchemens, les désordres enfin les plus sensibles des suites d'un engorgement sanguin dans ces parties. Mes bonnes gens à l'ouverture du cadavre, furent bien émerveillés des faits dont ils jugerent eux-mêmes, & qu'il m'avoit été facile de prévoir: dès-lors ils prirent une confiance entiere à la saignée à laquelle ils répugnoient tous, & de l'omission de laquelle l'homme en question avoit été la victime, comme je l'ai dit, ainsi que beaucoup d'autres. Elle eut tous les avantages qu'on devoit en attendre; il ne mourut presque plus personne.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 23 Décembre.

Le 2 de ce mois, à sept heures du soir, la Garde de Paris, de poste aux Porcherons, a

été requise de se transporter rue des Martyrs, dans le Cabaret du sieur Lebœuf, au Fort-Louis ; où étant arrivée, elle a trouvé le nommé George Sterker, Allemand, sans connoissance. On venoit de le retirer d'un puits où il étoit tombé en tirant un sceau d'eau. Aussitôt le Sergent l'a fait déshabiller, on l'a mis sur un matelas devant le feu, on a fait faire des frictions sur tout le corps, & on lui a frotté les narrines & les temples avec l'eau spiritueuse contenue dans le flacon de la Boîte fumigatoire. Ces premiers secours l'ont rappellé à la vie.

Un particulier demeurant sur le Pont Saint-Michel, n'a pas été si heureux. Il avoit allumé du charbon dans une chambre très-étroite & bien close ; la vapeur l'a frappé, avec un de ses amis qui y étoit aussi enfermé, & il est tombé suffoqué. Ce dernier moins affecté, rassemblant tout ce qui lui restoit de forces, a trouvé moyen de regagner la porte & de se sauver. Mais soit qu'il fût étourdi du coup, soit qu'il n'ait trouvé personne sur ses pas, il a laissé son ami pendant deux heures dans cette mofette meurtriere, & ce n'est qu'après ce tems que la Garde du poste du Marché-Neuf a été avertie. On a mis le suffoqué au grand air, on l'a dépouillé de ses vêtemens, on a jetté sur son visage, sur sa poitrine & sur son corps, plusieurs sceaux d'eau fraîche, on l'a frotté avec du vinaigre, on a soufflé dans sa bouche, & tous ces secours connus de tous les tems, & nouvellement indiqués dans notre Avis au peuple & dans le Mémoire de M. Portal à l'Académie, ont été infructueux. Après cette tentative inutile, nous avons essayé de la fumée de tabac qui n'a point produit d'effet, soit qu'elle eût été administrée trop tard, soit que le tems considérable pendant lequel l'asphyxique a demeuré dans la mofette, l'ait mis dans l'état d'une mort certaine. Quoiqu'il en soit, nous avons cru qu'en rendant compte des succès des secours établis par la Police, nous ne devions pas dissimuler les cas où ils étoient infructueux. Nous apprenons de Montpellier, qu'un homme suffoqué par les vapeurs du charbon, étant tombé sans connoissance, dans un endroit peu éloigné de cette Ville, on se hâta de l'exposer au grand air, & de lui jetter de l'eau bien froide sur son corps, sans que ce secours qui fut administré pendant deux heures, suivant la méthode attribuée à M. Portal, ait fait revenir cet asphyxique. Ces exemples ne doivent point décourager, il n'est pas dit qu'en secourant tous les suffoqués, on doive les ressusciter tous. Ce qu'on doit observer dans Paris, c'est d'appeller la Garde le plutôt possible, afin qu'un trop long délai ne s'oppose plus à l'efficacité des secours.

Livres Nouveaux.

Précis sur la suppuration putride, pour servir de suite ou de seconde Partie au Traité de la Suppuration, par feu M. Quesnay, Ecuyer, Membre de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, &c., premier Médecin ordinaire & Consultant du Roi. A Paris, chez la veuve d'Houry, Imprimeur, Libraire de M. le Duc d'Orléans, rue Saint-Severin, près la rue Saint-Jacques. Vol. in 12 de 88 pag.

Il est des ouvrages dont le nom de l'Auteur assure le succès, tel est celui que nous annonçons ; c'est le développement de ce que M. Quesnay avoit annoncé dans le traité de la suppuration tant de fois réimprimé, & toujours plus recherché.

Cours d'accouchemens en faveur des Etudians en Chirurgie, des Sages-Femmes, & des Aspirans en cet art. Par M. Antoine-François Barbaut, *Professeur & Démonstrateur en l'art, & science des accouchemens aux Ecoles de Chirurgie, ancien Prévôt, Conseiller Veteran de l'Académie Royale de Chirurgie, & ancien Conseiller-Chirurgien ordinaire du Roi en son Châtelet de Paris. 2 vol. in-12.* A Paris, chez Valleyre l'aîné, rue de la Vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé.

La réputation que M. Barbaut s'est acquise dans l'art des accouchemens, & les leçons instructives qu'il a données dans Paris sur ce même art, préviennent en faveur de cet ouvrage attendu depuis longtems.

Médecine des Animaux.

Extrait d'une lettre écrite par M. Capmas, *Médecin-Inspecteur des eaux minérales, tant du Royaume qu'étrangeres, du 19 Décemb. 1775.*

» Les devoirs de citoyen, & particulierement celui de ma profession, m'engagent, M., à vous faire part d'un remede que je tentai avec tout le succès possible sur quelques bêtes à corne enclavées dans le pays ravagé par l'épizootie. M'étant apperçu que les victimes de l'épidémie périssoient la plupart après avoir eu quelques tumeurs qui s'élevoient avec peine & qui suppuroient encore plus difficilement : je soupçonnai que la cause de la maladie pouvoit être une espece de petite vérole maligne qui faisoit périr l'animal avant que la bonne nature pût venir à son secours. Mes soupçons se réaliserent sur des animaux que j'enlevai à la contagion. Je fis frotter leur cuir

à contre poil avec de fortes brosses pendant une heure, & pendant autant de tems avec des linges trempés dans l'huile d'olive dégourdie. Je fis ensuite envelopper les animaux avec des couvertures après avoir ordonné qu'on leur fit boire d'une infusion de sassafras un peu chaude, & mêlée avec le syrop de guimauve & le son. On sent parfaitement le but de tous ces moyens. Il ne faut pas oublier qu'il y avoit plusieurs jours que j'avois mis ces animaux à un régime préparatif. Vingt-quatre heures après toute l'habitude du cuir commença à s'échauffer sensiblement; les animaux perdirent l'appétit, leur tête devint lourde &c., & il s'éleva enfin plusieurs gros boutons dont je fis entretenir la suppuration. Ces animaux se rétablirent parfaitement, & ont résisté à la contagion qui a dépeuplé tout le voisinage. Des affaires m'ayant ensuite appellé à Paris, je perdis de vue le traitement des maladies épizootiques dès que j'appris surtout que le Gouvernement avoit envoyé sur les lieux des personnes de l'art dignes de tous nos éloges. Comme on assure aujourd'hui que cette maladie qui réparoit avec la même vigueur, est une espece de petite vérole. Voudriez-vous bien, Monsieur, inserer dans votre Gazette le moyen que j'ai essayé avec succès, & qu'il n'est pas dangereux de tenter encore Ne pourroit-on pas aussi tenter sur les animaux l'inoculation si bienfaisante pour les hommes? »

Tarif & prix des drogues simples & composées, qui se trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.
Pilules de Savon,	8 l.
Cigüe,	16
Cynoglosse,	Ibid.
Fuller,	Ibid.
de Sthaal,	Ibid.
Astringentes,	12
Térébenrhine,	4
de Beloste,	16
Pastilles de Guimauve,	3
à l'Aigre de Citton,	6
Menthe poivrée,	8
Spitzlai, pour le rhume,	6
de Soufre,	3
Cachou à différentes odeurs,	12
d'Yeux d'Ecrevisses,	4
Kunckel,	8
Tablettes de Bouillon, pour les Voyageurs, la Tablette,	1
Pâte de Guimauve,	4
Sucs de Réglisse anisés,	4
Clous fumans,	24
Peau d'Ane de la Chine, l'once,	24
Chocolat de santé, moyen, fin,	3
à une vanille,	4
à deux vanilles,	6

AVERTISSEMENT.

MM. les Abonnés de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement commence avec l'année, sont priés de le renouveller avant la fin du mois de Janvier, après lequel tems on cessera de leur adresser cette Feuille. S'il arrivoit que quelqu'un de ceux qui ont souscrit au mois de Juillet fussent compris dans le nombre, nous les prions de nous en faire avertir sur le champ, afin que l'envoi ne soit pas plus long-tems suspendu.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, *à Paris, chez* RUAULT, *Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

TABLE DES MATIERES CONTENUES DANS LA GAZETTE DE SANTÉ, DE L'ANNÉE 1775.

A

B

C

FIN.